



HAL
open science

Le général Arthur Boucher (1847-1933) : une carrière atypique, une œuvre érudite

Jean-François Détrie

► To cite this version:

Jean-François Détrie. Le général Arthur Boucher (1847-1933) : une carrière atypique, une œuvre érudite. Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2017. Français. NNT : 2017MON30035 . tel-01725381

HAL Id: tel-01725381

<https://theses.hal.science/tel-01725381v1>

Submitted on 7 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul-Valéry**
Montpellier III

Préparée au sein de l'école doctorale 58
Et de l'unité de recherche CRISES E.A. 4424

Spécialité : **Histoire militaire**

Présentée par **Jean-François Détrie**

Le général Arthur Boucher (1847-1933) : une carrière atypique, une œuvre érudite

Soutenue le 16 décembre 2017 devant le jury
composé de

Christian Amalvi, professeur d'histoire contemporaine,
Université Paul-Valéry-Montpellier III, président du jury

François Cochet, professeur émérite d'histoire
contemporaine, Université de Lorraine-Metz

Julie d'Andurain, professeure d'histoire contemporaine,
Université de Lorraine-Metz

Jean-Noël Grandhomme, professeur d'histoire
contemporaine, Université de Lorraine-Nancy

Hubert Heyriès, professeur d'histoire contemporaine,
Université Paul-Valéry-Montpellier III, directeur de thèse



Sans vertus militaires, un peuple ne subsiste pas ; elles ne suffisent pas à le faire subsister.
Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris, Tallandier, 1924/2007, p. 24

[L'art de la guerre dans la Grèce ancienne] supposait non seulement des connaissances théoriques, mais aussi, de la part des chefs, le sens des relations humaines pour créer cette fameuse obéissance consentante dont parle aussi bien Xénophon que Platon, ce qui suppose de la part du stratège, outre de vastes compétences techniques, des qualités humaines qu'aucune technique ne pourra enseigner. C'est ce que voulait dire Xénophon quand en disant que les bons chefs étaient inspirés des dieux.

Jacques Jouanna, *in La Grèce et la guerre*, Philippe Contamine, Jacques Jouanna, Michel Zink, (éd.), 2015, p. 46.

C'est en nous préoccupant constamment de faire le bonheur de nos soldats que nous parviendrons à faire de notre armée une ARMÉE IDÉALE, capable de faire le bonheur de la République en la fondant sur la vertu et le bonheur de la Patrie, en assurant son indépendance et sa grandeur.
Arthur Boucher, *L'Armée idéale*, Paris, Lavauzelle, 1905, p. 15.

Sommaire

Sommaire	5
Remerciements.....	9
Introduction générale	13
a. Le renouveau de l'histoire militaire	14
b. Le renouveau de la biographie en histoire	20
c. Les avancées de la biographie militaire	25
d. Les sources archivistiques étayant cette recherche	28
e. Pour quelles raisons avoir choisi d'écrire la biographie d'Arthur Boucher ?.....	30
Première partie	35
La famille, l'enfance, la formation	35
Introduction de la première partie	37
Chapitre 1. La petite enfance d'Arthur Boucher (1847-1854) : la lignée familiale, les lieux, l'influence paternelle.....	39
1.1 1847, une France en crise.....	39
1.2. Les racines familiales d'Arthur Boucher : Sully-sur-Loire et La Chapelle Saint-Mesmin.....	41
1.3 Eugène, le soldat : l'influence de la figure paternelle sur la carrière d'Arthur Boucher	47
Chapitre 2. Les années de formation : les enfants de troupe, le régiment du génie et Saint-Cyr (1854-1869).....	59
2.1 Être enfant de troupe dans les années 1854-1865	59
2.2 Du 2 novembre 1865 au 18 octobre 1867 : sapeur au 2^e régiment du génie à Metz.....	70
2.3 Du 18 octobre 1867 au 30 septembre 1869 : Saint-Cyr, la promotion Mentana, l'élève officier	74
Chapitre 3. Le jeune officier, de l'expérience de la terrible guerre aux stages d'état-major (1869-1878).....	85
3.1 Arthur Boucher à l'École d'application d'état-major	85
3.2 Arthur Boucher et la terrible guerre	87
3.3 Les stages de l'officier d'état-major 1873-1878	99
Conclusion de la première partie.....	107
Deuxième partie	109

Une carrière militaire sans faute, mais inaboutie	109
Introduction de la deuxième partie	111
Chapitre 4. Alger, Oran, Châlons-sur-Marne : Les années fondatrices (1878-1890).....	113
4.1 L'Algérie, une première affectation, entre vie d'état-major et combats	114
4.2 Mariage, famille et proches	118
4.3 D'Oran à Châlons-sur-Marne (1882-1890) : un tournant important dans sa carrière	131
4.4. À Châlons, trois rencontres déterminantes pour la carrière et la formation intellectuelle d'Arthur Boucher	135
Chapitre 5. À l'état-major général de l'armée à Paris : une étape prometteuse pour sa carrière (1890-1897).....	147
5.1 Au 3^e bureau de l'état-major général	148
5.2 Août 1892 : la mission en Russie, au cœur de la diplomatie militaire	153
5.3 L'affaire Dreyfus et le Plan XIII.....	165
Chapitre 6. Colonel du 101^e Régiment d'infanterie (1897-1907), entre espoirs et désillusions	179
6.1. Contexte familial, politique et historique de la période 1897-1907	180
6.2 « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats »	183
6.3 Le lieutenant-colonel Picquart devant le conseil d'enquête	193
6.4 La carrière brisée d'un homme de caractère.....	197
6.5 De l'officier à l'écrivain	219
En guise de bilan.....	223
Conclusion de la deuxième partie	225
Troisième partie	228
De 1907 à 1933 (deux retraites, un retour au front), et au-delà, sa mémoire.....	228
Introduction de la troisième partie.....	229
Chapitre 7. La retraite, l'écrivain, le général	231
7.1 La retraite	231
7.2 L'écrivain militaire	239
7.3 La Grande Guerre d'Arthur Boucher, du colonel au général : août 1914-janvier 1917	260
Chapitre 8.....	289

Une deuxième retraite, fertile et sereine (1917-1933)	289
8.1 Une vie de retraité bien remplie	289
8.2 Les écrits d'après-guerre : un écrivain militaire reconnu.....	315
8.3 1920-1933, une fin de vie riche et sereine	332
Chapitre 9. Les traces et la mémoire du général Arthur Boucher	345
9.1 Les hommages publics.....	346
9.2 Les traces de l'écrivain militaire.....	351
9.3 La mémoire familiale	361
Conclusion de la troisième partie	367
Conclusion générale.....	369
Sources	375
Sources archivistiques.....	375
Sources imprimées	376
Bibliographie.....	379
Instruments de travail et dictionnaires.....	379
Ouvrages généraux.....	380
Biographie : méthode et ouvrages.....	382
Histoire militaire.....	386
Histoire politique	391
Relations internationales.....	401
Repères chronologiques.....	403
Généalogie de la famille d'Arthur Boucher	407
Documents d'archive	411
Lettre d'Arthur Boucher à Raymond Poincaré, président de la République française, 13 août 1914.....	411
Nomination d'Arthur Boucher au grade de général de brigade	413
Lettre de félicitations du général Foch adressée à Arthur Boucher, 4 avril 1916	414
Index des noms de personne	415
Table des matières	421

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, le professeur Hubert Heyriès, qui m'a vivement encouragé à me lancer dans ce travail de recherche concernant la biographie militaire du général Arthur Boucher. Sa lecture attentive, ses remarques de méthode, son exigence scientifique m'ont permis de mener à bien cette thèse. Mes remerciements vont aussi à M. Christian Amalvi, Mme Julie d'Andurain, MM. François Cochet et Jean-Noël Grandhomme pour leur présence au sein de mon jury.

Je remercie Paul-Henri Détrie (mon père) pour avoir mis à mon entière disposition l'ensemble des archives familiales concernant Arthur Boucher (son grand-père), archives qu'il a enrichies grâce à un long et minutieux travail de recensement, de classement, de mise en perspective. Sans ce travail d'archivage, cette recherche biographique n'aurait pas été possible.

Je remercie enfin Catherine pour son aide et son soutien sans faille au cours de ces années de labeur.



Le général Arthur Boucher, 1847-1933

Introduction générale

Le titre de cette thèse – *Le Général Arthur Boucher (1847-1933) : une carrière atypique, une œuvre érudite* – signale d'emblée l'ancrage biographique de la recherche qui y est menée. Ce travail prend appui sur trois champs historiques en plein renouveau : la nouvelle histoire militaire, le renouveau de la biographie en histoire, enfin le nouvel essor de la biographie militaire. Nous aborderons successivement chacun de ces trois points. Puis nous expliquerons les motivations qui nous ont conduit à nous lancer dans un travail de recherche de ce type, enfin nous justifierons l'idée qu'une biographie du général Arthur Boucher peut être utile à la communauté scientifique, et nous présenterons les sources à partir desquelles nous avons travaillé.

Du 29 septembre au 2 octobre 2010, s'est tenu à Béziers un colloque international, intitulé *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*¹, organisé par Hubert Heyriès, dont le but était de faire le point sur le renouvellement de l'histoire militaire amorcé il y a quarante ans, des fondateurs aux nouveaux champs de la recherche, dans leur diversité. Le professeur Heyriès s'exprimait ainsi à l'ouverture du colloque :

Depuis la fin des années soixante, l'histoire militaire a connu une spectaculaire mutation historiographique, opérant une sorte de révolution des annales tardives mais réelles dans une optique d'histoire globale. Le nombre des chercheurs s'est amplifié, ainsi que celui des centres de recherche consacrés à l'histoire militaire, aussi bien en France que dans d'autres pays. Les thèmes se sont diversifiés. Il n'est plus question tellement de se consacrer à une histoire militaire traditionnelle de type histoire-bataille, au sujet de laquelle Marc Bloch se montrait plus que critique et sceptique en son temps, mais bien plutôt de développer des approches nouvelles².

Dans les nouveaux thèmes avancés par l'auteur, lors de sa présentation du colloque, on peut citer, entre autres : « homme en arme en temps de paix et en temps de guerre ; combats en mode dégradé et conflits asymétriques ; devoir de Défense et devoir de Défense nationale », « sacralisation et héroïsation militaires », « mentalités et cultures militaires ; anthropologie, sociologie et prosopographie militaire »³.

Au cours de ce même colloque, Christian Amalvi proposait une communication intitulée « Les biographies militaires en France depuis quarante

¹ Colloque international (Béziers, centre Du Guesclin, antenne universitaire de l'Université Paul-Valéry Montpellier III), réunissant 35 chercheurs et universitaires, provenant de France, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, spécialistes reconnus dans leur discipline.

² Hubert Heyriès (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*, Paris, Economica, 2012, p. 5.

³ *Ibid.*

ans, une révolution historiographique ? »⁴. Sept ans plus tard, cette révolution est bien engagée, comme en témoignent, à titre d'exemples, quelques ouvrages très récents :

- Jean-Noël Grandhomme, *Henri-Mathias Berthelot (1861-1931), du culte de l'offensive à la stratégie globale*.
- Elizabeth Greenhalgh, *Foch chef de guerre*.
- Rémy Porte, *Joffre*.
- Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*.

Ces ouvrages, par l'importance des recherches et des archives consultées, renouvellent profondément la biographie militaire, qu'il s'agisse de celle des trois grands chefs militaires, Foch, Joffre, Pétain, qui ont déjà fait l'objet dans le passé de plusieurs biographies, ou, pour l'ouvrage de Jean-Noël Grandhomme, de celle d'un général moins connu du grand public, Henri-Mathias Berthelot, libérateur de la Roumanie et vainqueur à Verdun à la tête du 32^e corps lors de la reprise de Mort-Homme.

On peut noter que ce renouveau de la biographie militaire est en grande partie lié au centenaire de la Grande Guerre. Nous reviendrons un peu plus tard sur l'évolution de la biographie militaire depuis un cinquantaine d'années (point c.), mais auparavant nous souhaitons évoquer deux champs de recherche profondément renouvelés : l'histoire militaire (point a.) et la biographie en histoire (point b.). À la fin de cette présentation, nous exposerons les raisons qui ont guidé le choix d'un officier parmi d'autres possibles, Arthur Boucher (point d.), et les ressources archivistiques qui ont étayé ce travail d'écriture (point e.).

a. Le renouveau de l'histoire militaire

⁴ Christian Amalvi, « Les biographies militaires en France depuis quarante ans, une révolution historiographique ? », in Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, *op. cit.*, pp. 311-329.

⁵ Paris, ECPAD, 2011, 970 p.

⁶ Paris, Tallandier, 2013, 651 p.

⁷ Perrin, 2014, 426 p. « Appuyée notamment sur les volumineuses archives de la Défense, cette biographie par R. Porte maîtrise de façon très équilibrée l'articulation entre les récits *cursus honorum* de Joffre et les grandes évolutions de l'armée française », Isabelle Davion, *Revue Historique*, n° 675, juillet 2015, pp. 716-718.

⁸ Perrin, 2014, 1039 p. « Cette monumentale biographie est la première à offrir une vision exhaustive de Philippe Pétain (...) On referme ce livre convaincu qu'il sera pour longtemps un outil indispensable à quiconque voudra comprendre la France des deux guerres », Raphaël Spina, *XX^e siècle*, n° 126, avril-juin 2015, pp. 243-244.

⁹ Cette synthèse s'appuie très largement sur les articles suivants, parus dans Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, *op. cit.* :

- Philippe Contamine, Jean Delmas, André Martel, « “ Histoire militaire de la France ” sous la direction d'André Corvisier », pp 9-18 ;
- André Martel, « Aux prémices du “ *Renouveau de l'histoire militaire en France* ”. Quatre historiens anciens combattants de la Grande Guerre : Marc Bloch, Henry Contamine, Emile G. Léonard, Pierre Renouvin, 1948-1962 », pp. 19-30.
- Général Jean Delmas, « La Commission française d'Histoire militaire-CFHM. Heurs et malheurs », pp. 73-82.

C'est André Martel, le premier, qui, dans un article paru en 1971, mentionne « Le renouveau de l'histoire militaire en France »¹⁰. C'est à cette époque que se développent à l'université de nombreux champs d'étude¹¹ : la société militaire (aussi bien le soldat que le commandement et ses rapports avec la société civile), l'armée en temps de paix, la préparation de la défense nationale, notamment. André Corvisier apporte une contribution décisive à ce renouveau en soutenant en 1964 une thèse pionnière sur *Le Soldat au XVIII^e siècle*, qui ouvre une voie féconde, celle des études sociales de l'armée de l'Ancien Régime.

Au XVIII^e congrès international des sciences historiques, qui se tient à Moscou en 1970, le général Gambiez, alors président de la Commission française d'histoire militaire (CFHM), écrit dans l'avant-propos du rapport de synthèse du congrès, dont il a confié la rédaction à deux jeunes universitaires, Jean-Paul Bertaud¹² et William Serman¹³, qui vont rapidement s'affirmer comme les grands spécialistes de cette nouvelle discipline historique, au même titre qu'Anne Blanchard¹⁴ et André Corvisier¹⁵ :

Le fait militaire doit être envisagé sous ses aspects les plus divers en relation avec la psychologie, la médecine, la sociologie. Comment pourrait-il en être autrement dans une société moderne où l'Armée est le reflet de la Nation ?¹⁶

Henry Contamine est un des premiers universitaires à s'intéresser à la guerre et aux armées¹⁷. Lors de ce même congrès de Moscou, il propose une conférence

– Jules Maurin, « Le CHMEDN et L'ESID. Quarante ans d'histoire militaire à Montpellier », pp. 83-94.

¹⁰ André Martel, « Le renouveau de l'histoire militaire en France », *Revue historique*, janvier-mars 1971, pp. 107-126.

¹¹ En effet jusqu'à ces années, l'histoire militaire connaît une traversée du désert dans les universités, qui récusent une histoire bataille et une histoire mémorielle.

¹² Jean-Paul Bertaud (1935-2015), professeur à Paris I-Panthéon-Sorbonne de 1985 à 1998, est un spécialiste de l'histoire sociale de l'armée sous la Révolution et l'Empire. On peut citer deux de ses ouvrages : *Nouvelle histoire militaire de la France* en collaboration avec William Serman, Paris, Fayard, 1999, et *Quand les enfants parlaient de gloire : l'armée au cœur de la France de Napoléon*, Paris, Aubier, 2006. Il a fondé le Centre d'histoire militaire à Paris I, qu'il a codirigé avec William Serman jusqu'à sa retraite en 1998.

¹³ William Serman (né en 1932), est l'auteur de deux ouvrages qui font référence : *Les Officiers français dans la nation 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982 et *La Commune de Paris : 1871*, Paris, Fayard, 1986.

¹⁴ Anne Blanchard (1921-1998), spécialiste de l'histoire militaire à l'époque moderne, a fait toute sa carrière universitaire à l'université Paul-Valéry à Montpellier. Elle publie en 1996, une biographie qui fait référence : *Vauban*, Paris, Fayard, 1996, réédité en 2007.

¹⁵ André Corvisier (1918-2014), professeur à l'université Paris-Sorbonne IV, spécialiste de l'histoire militaire du XVII^e siècle, est l'auteur de très nombreux ouvrages dont *Louvois*, Paris, Fayard, 1983. Il coordonne l'*Histoire militaire de la France*, en 4 volumes, Paris, PUF, 1992.

¹⁶ Général Jean Delmas, « La Commission française d'histoire militaire-CFHM, heurs et malheurs », in Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, *op. cit.*, page 75.

¹⁷ Henry Contamine (1897-1974) préside alors le Comité d'histoire militaire comparée. Professeur à la Faculté de Rennes, il est l'auteur de l'ouvrage *La Revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957. Le concept de revanche est étudié dans toutes ses implications politiques, économiques, techniques.

intitulée : « Vie et psychologie des gens de guerre », titre qui illustre bien le nouveau domaine d'étude de l'histoire militaire.

Si les années 60-70 signent le renouveau de l'histoire militaire, il ne faut pas oublier qu'un ouvrage avait posé les jalons de ce renouveau : celui de Raoul Girardet¹⁸, paru en 1953, et qui a marqué un tournant décisif pour l'histoire militaire en France : *La Société militaire dans la France contemporaine 1815-1939*¹⁹. Cet ouvrage fondamental est repris un très grand nombre de fois dans les bibliographies des ouvrages consultés pour ce travail de recherche. Le thème de l'ouvrage peut se résumer ainsi : de « La vieille Armée » (titre de la première partie) à « L'Armée nationale » (titre de la deuxième partie, qui va de 1871 à 1914). Voici ce qu'écrivait l'auteur dans son avant-propos de l'édition originale de 1953 :

Ce n'est pas une nouvelle chronique de l'armée française, de ses fastes et de ses tristesses, que nous nous sommes proposé d'écrire, mais la biographie d'un groupe social que nous avons tenté d'esquisser (...). Situer l'évolution de la société militaire à l'intérieur de la collectivité, tel est l'objet de ces pages (...). C'est enfin dans la vie quotidienne que nous avons cherché à étudier le milieu militaire, dans ses habitudes, dans ses traditions, dans sa psychologie familière, dans son code particulier du devoir.

Abordant une région confuse et encore à peu près inexplorée (la société militaire de la France contemporaine) sorte de *terra ignorata* de l'histoire sociale française, nous nous sommes efforcé, et non sans peine, de poser quelques jalons, de dégager quelques pistes. Échec ou réussite, notre tentative n'a voulu qu'être celle du défricheur. Vienne après nous le temps des laboureurs.

Très modestement, nous avons souhaité dans ce travail de recherche être de ceux-là. En effet, notre personnage, le général Arthur Boucher (1847-1933) illustre bien, par la longueur de sa carrière militaire, à la fois la *vieille Armée* de 1854 à 1871 et l'*Armée nationale* de 1871 à 1914.

Le renouveau de l'histoire militaire doit beaucoup à l'importance que prend au fil des années la Commission française d'histoire militaire qui associe militaires et universitaires. En 1980, le professeur André Corvisier souligne que « la CFHM, malgré la diversité des origines intellectuelles et des horizons de recherche, est à mon avis, le meilleur témoignage de ce que peut faire, au plus haut niveau, l'association de militaires professionnels et d'historiens professionnels pour le plus grand profit de l'histoire militaire »²⁰. Le général Gambiez, en tant que président de la CFHM (jusqu'en 1989), puis le général Jean Delmas (de 1989 à

¹⁸ Raoul Girardet (1917-2013), agrégé d'histoire, a été professeur d'université à Paris, à l'I.E.P. de Paris, à l'École de Saint-Cyr, à l'École polytechnique. C'est un spécialiste des sociétés militaires, de l'idée coloniale et du sentiment national français. Outre le titre cité *supra*, ses autres principaux ouvrages sont : *Le Nationalisme français (1871-1914)*, Paris, Armand Colin, 1966. *L'Idée coloniale en France (1871-1962)*, Paris, La Table ronde, 1973. *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

¹⁹ D'abord publié chez Plon, ce livre de 329 p. est réédité en 1998 chez Perrin, dans la collection de poche « Agora » (341 p.). Le titre demeure inchangé, à l'exception des dates, *1815 à nos jours*.

²⁰ Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, *op.cit.*, p. 76-77.

1999), enfin Hervé Coutau-Bégarie (de 2000 à 2004) ont beaucoup œuvré pour ce rapprochement.

La CFHM a été dirigée successivement par le général Gambiez jusqu'en 1989, puis par le général Jean Delmas de 1989 à 1999 et Hervé Coutau-Bégarie de 2000 à 2004.

En 1992, ce renouveau de l'histoire militaire trouve sa traduction dans la publication aux Presses Universitaires de France d'une *Histoire militaire de la France* en quatre volumes sous la coordination du professeur André Corvisier. Chaque volume chronologique paraît sous la direction d'un historien :

- Volume 1 : *Des origines à 1715*, Philippe Contamine, membre de l'Institut, professeur à l'université Paris IV-Sorbonne.
- Volume 2 : *De 1715 à 1871*, Jean Delmas, général, docteur habilité en histoire, président de la Commission française d'histoire militaire, ancien directeur du Service Historique de l'Armée de Terre.
- Volume 3 : *De 1871 à 1940*, Guy Pedroncini, professeur émérite à l'Université de Panthéon-Sorbonne.
- Volume 4 : *1940 à nos jours*, André Martel, professeur à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, président honoraire de l'université Paul-Valéry de Montpellier.

Outre André Martel, trois autres professeurs de Montpellier III collaborent à cet ouvrage, Anne Blanchard, Jean-Charles Jauffret et Jules Maurin.

Dans son introduction générale à ces quatre volumes, André Corvisier résume ce qu'a été l'apparition de la nouvelle histoire militaire :

Aux alentours de 1970, s'amorça un rapprochement entre histoire militaire et histoire des militaires (...). L'histoire militaire ayant intégré l'histoire des militaires en reçut un nouveau souffle par l'appel aux problématiques et aux méthodes nouvelles de l'histoire. Elle retrouvait droit de cité dans les universités. Elle bénéficia d'un désenclavement progressif mais fructueux. La guerre et l'armée n'étaient plus les thèmes exclusifs des historiens militaires. Aussi serait-il plus vrai de parler de l'histoire du fait militaire, incluant l'étude des hommes, ceux qui préparent la guerre, ceux qui la font, ceux qui la subissent, acteurs ou non, ainsi que l'étude des activités liées à la guerre, économiques, industrielles, techniques, scientifiques, culturelles, ne négligeant, ni le rôle de l'enseignement des masses, ni celui des médias.

Dans ce renouveau de l'histoire militaire, l'université Paul-Valéry de Montpellier, avec la création du Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale (CHMEDN)²¹, tient un rôle original et de première importance. Ce Centre est créé en 1968 à l'initiative du professeur André Martel. À ses débuts, simple association de type loi 1901, il associe des universitaires et des militaires du cadre de réserve, puis se mue progressivement en un véritable centre d'enseignement et de recherche jusqu'à devenir une unité mixte de recherche (UMR) associant l'université Montpellier III et le CNRS. Sans renier l'histoire bataille et l'importance de celle-ci, car une victoire ou une défaite n'ont pas les

²¹ Jules Maurin, « Le CHMEDN et l'ESID. Quarante ans d'histoire militaire à Montpellier », in Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, op. cit., pp. 83-94.

mêmes conséquences immédiates et mêmes lointaines, les premiers programmes de recherche s'ouvrent à l'étude de la sociologie militaire, du recrutement dans toutes ses composantes, de l'évolution des institutions militaires. Un peu plus tard, s'y rajoutent des recherches sur l'économie de guerre, l'évolution de l'armement, sur le combat lui-même, sur la prosopographie des militaires²². Ce centre de recherche sur l'histoire militaire est très vite dénommé « l'école de Montpellier ». Sa direction en est successivement assurée par André Martel et Jules Maurin qui lui ont donné une grande impulsion.

André Martel²³ fait deux paris audacieux : s'ouvrir aux autres sciences humaines et rapprocher l'université et l'armée, deux univers qui, depuis l'affaire Dreyfus, ont davantage cultivé une méfiance réciproque qu'une vision commune. Il met en place des structures de recherches pérennes : journées d'études, conférences, colloques, rencontres. Il est à l'initiative de la création de la revue *Les Cahiers de Montpellier-Histoire et Défense*, qui paraît, de 1980 à 1988, au rythme de deux numéros thématiques par an, et fait participer régulièrement les étudiants à cette publication, à partir de leurs mémoires de recherche. Enfin, il met en place en 1979 l'unité associée (CNRS ERA 779).

Jules Maurin²⁴ prend la suite d'André Martel en assumant la direction de ce qui est devenu une UMR de 1989 à 2002. Sous son impulsion, « l'école de Montpellier » prolonge cette vision de l'histoire militaire comme une histoire globale, associant l'histoire traditionnelle du fait militaire comme une histoire globale, associant l'histoire traditionnelle du fait militaire à une série de pistes nouvelles à la fois politiques, culturelles, sociologiques, économiques, démographiques ou artistiques, en un mot, une histoire complète de « l'homme en guerre ». La perspective sociologique, initiée par Jules Maurin dans sa thèse – à bien des égards fondatrice – *Armée, guerre, société : soldats languedociens, 1889-1919*, soutenue en 1979 et publiée en 1982, demeure une marque de fabrique de « l'école de Montpellier »²⁵. En 1998, se tient à Montpellier un important colloque sur *80 ans d'historiographie de 14-18*²⁶. C'est à cette époque que l'histoire de la

²² *Ibid.*, pp. 87-88.

²³ Martel André (né en 1930), professeur émérite de l'IEP d'Aix-en-Provence, président honoraire de l'université Paul-Valéry-Montpellier III, (vice-président de 1970 à 1975, puis président de 1975 à 1981), est notamment l'auteur d'une biographie militaire très remarquée *Leclerc, le soldat et le politique*, Paris, Albin Michel, 1968, et de l'ouvrage *Relire Foch au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2008, 128 p.

²⁴ Jules Maurin (né en 1940) a été président de l'université Paul-Valéry-Montpellier III de 1990 à 1995. Outre l'ouvrage issu de sa thèse, il a participé au tome 3 de *l'Histoire militaire de la France*, sous la direction d'André Corvisier, PUF, 1992, 518 p.

²⁵ En 2010, l'université Paul-Valéry-Montpellier III lui a rendu hommage : Jean-François Muracciole et Frédéric Rousseau, (dir.), *Combats, hommage à Jules Maurin*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2010, 484 p.

²⁶ Jules Maurin et Jean-Charles Jauffret (dir.), *La Grande Guerre 1914-1918, 80 ans d'historiographie et de représentations*, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, 2002, 412 p.

Grande Guerre prend un tournant épistémologique fondamental. Frédéric Rousseau et Rémy Cazals (de l'université de Toulouse), lancent alors une réflexion sur les témoignages des combattants de la Grande Guerre, qui débouche en 2001 sur la rédaction d'un ouvrage²⁷.

Cette première collaboration scientifique, qui s'élargit rapidement à une vingtaine de chercheurs, donne naissance en 2005 au C.R.I.D. 14-18²⁸. Son but est de « contribuer à l'histoire culturelle et donner toute sa place à l'histoire sociale », les membres fondateurs souhaitant « inscrire les pratiques et les expériences de tous les acteurs de la guerre dans le temps long de leurs trajectoires sociales ». Les premières rencontres des chercheurs se tiennent au chemin des Dames, à Craonne. Depuis, ce collectif de chercheurs très divers (à savoir, une équipe interdisciplinaire et internationale s'intéressant à l'histoire de la Grande Guerre) organise chaque année un colloque.

En 2006, le professeur Frédéric Rousseau assure la succession et la mutation du CHMEDN. En effet, la fin de l'association avec le CNRS aboutit à la création d'une vaste équipe d'accueil (EA) dénommée CRISES, où l'histoire militaire conserve toute sa place.

Plus particulièrement, l'« école de Montpellier » se distingue par le fait qu'elle « s'intéresse davantage au combattant qu'au combat. L'homme dans sa grande diversité devient le centre des préoccupations d'une histoire militaire en pleine redéfinition depuis une trentaine d'années », comme le soulignaient déjà Hubert Heyriès et Jean-François Muracciole, en conclusion d'un colloque international, à Montpellier, en 2003²⁹.

Outre Frédéric Rousseau, la relève de l'histoire militaire à Montpellier est assurée par les professeurs Antoine Coppolani³⁰, Hubert Heyriès³¹, Jean-François Muracciole³², et le maître de conférences Dominique Biloghi³³.

En terminant ce bref panorama de la nouvelle histoire militaire impulsée par « l'école de Montpellier »³⁴, il est important mentionner un ouvrage de Frédéric

²⁷ Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le Cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001, 160 p.

²⁸ Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (www.crid1418.org). Cf. Hubert Heyriès, *Histoire militaire...*, op. cit., « Rémy Cazals, Le CRID 14-18 » pp. 43-52.

²⁹ Hubert Heyriès, Jean-François Muracciole (dir.), *Le Soldat volontaire en Europe au XX^e siècle, de l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, PUM, 2007, 483 p.

³⁰ Spécialiste des États-Unis et du conflit israélo-arabe.

³¹ Ses recherches portent sur l'histoire des mentalités militaires comparées entre la France et l'Italie au XIX^e et XX^e siècles. Derniers ouvrages : *Les Travailleurs militaires italiens en France pendant la Grande Guerre, « héros de la pelle et de la truelle » au service de la victoire*, Montpellier, PUM, 2014 (qui fait l'objet d'un compte rendu : Laure Teulières, *Vingtième Siècle* n° 129, janvier-mars 2016, pp. 206-207) et *Italia 1866. Storia di una guerra perduta e vinta*, Bologna, Il Mulino, 2016, 352 p.

³² Spécialiste de la deuxième guerre mondiale, ses recherches portent sur la Résistance, la France libre et la collaboration.

³³ Spécialiste d'histoire militaire de l'Ancien régime.

Rousseau, paru en 1999³⁵, et qui, depuis, est à la source d'une controverse scientifique et historique d'une intensité rare au sein de la communauté universitaire : « l'école du consentement » (Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau), face à « l'école de la contrainte » (Frédéric Rousseau), à propos des combattants de la Grande Guerre. À ce sujet, voici ce qu'écrivait Frédéric Rousseau³⁶ : « Dans la foulée des publications plus ou moins suscitées par le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice de 1918 (...) et le dynamisme récent du champ des études 14-18 sous l'impulsion déterminante des chercheurs de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne³⁷ a mis en doute le « sentiment patriotique » en tant que facteur décisif de la ténacité des poilus et au-delà, des sociétés en guerre. Ce livre heurta frontalement l'historiographie dominante ayant fait du « consentement patriotique » la colonne vertébrale de son interprétation »³⁸. Pour l'auteur, ces dix ans de controverse ont permis une meilleure connaissance de nos sociétés³⁹.

S'il n'y a pas lieu de nous étendre davantage sur cette controverse pour notre travail de recherche, il faut par contre mettre en avant les nouveaux thèmes de recherche féconds que celle-ci a fait ressortir : l'histoire culturelle de la Grande Guerre⁴⁰, l'apport des sciences sociales et politiques, l'importance des témoignages⁴¹ et de la représentativité du corpus des témoignages.

b. Le renouveau de la biographie en histoire

« Avant son récent retour en grâce, la biographie en histoire a longtemps été un genre délaissé, sinon méprisé par les historiens de profession » : c'est par ces mots que Frédéric Rousseau introduit sa présentation de l'ouvrage *La Biographie en*

³⁴ L'Université Paul-Valéry-Montpellier III n'est pas la seule à former les étudiants en histoire militaire, d'autres universités, notamment l'université Paris-Sorbonne et l'université de Lorraine assurent cette formation aux étudiants en histoire.

³⁵ Frédéric Rousseau, *La Guerre censurée, une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 2014, 416 p. (1^{re} édition en 1999, nouvelle préface en 2003, et nouvelle postface en 2014).

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Créé à l'initiative de Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, en 2001, c'est un musée d'histoire et un centre international de recherche.

³⁸ Frédéric Rousseau, *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 346.

³⁹ François Cochet refuse quant à lui de trancher entre ces deux thèses : « Dans l'historiographie française de la Grande Guerre, un courant universitaire ramène l'essentiel de ses problématiques à la notion de « violence de guerre ». Un autre courant, plus médiatique, veut voir les soldats de la Grande Guerre comme autant de victimes d'un système d'oppression, calqué sur la lutte des classes. N'appartenant ni au premier, ni au second courant et travaillant sur les phénomènes guerriers au sens large, et sur la première guerre mondiale en particulier, depuis de nombreuses années, imprégné de la fréquentation assidue des archives et des sources dans toute leur diversité, nous nous situons ici simplement dans le camp de l'histoire », *Histoire de l'armée française, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2017, p. 11.

⁴⁰ Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire culturelle de la Grande Guerre*, Paris, Armand Colin, 2004, 270 p.

⁴¹ Frédéric Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande guerre : affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003, 315 p.

*histoire, jeux et enjeux d'écriture*⁴², qui fait suite à une réunion d'historiens, praticiens et biographes eux-mêmes, ou observateurs critiques de l'écriture de l'histoire et du genre biographique, qui s'est tenue en janvier 2007 à Montpellier. Cet ouvrage se fixe pour objectif d'examiner de quelle manière le « défi biographique » a été relevé depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis le début des années 1980. Dans l'avant-propos, Dominique Biloghi présente les questions essentielles auxquelles sont confrontées les historiens : « La biographie est-elle un genre historique dépassé ? », « Quel rôle joue la biographie dans la construction de l'histoire ? », « Quelle place occupe l'individu dans l'histoire ? », « Y a-t-il un retour du sujet en histoire ? »⁴³.

Dès sa création, en 1929, l'école des *Annales*⁴⁴ tient la biographie en suspicion⁴⁵. Pourquoi une vie, si singulière soit-elle, serait-elle plus éclairante, pour la compréhension de l'histoire, que celle des masses dans leur diversité, celle des ensembles économiques et culturels ? Son opprobre sur ce genre historique s'est heurté au public qui continuait à plébisciter la biographie. Toutefois, deux des historiens de l'école des *Annales*, Lucien Febvre et Jacques Le Goff⁴⁶ ont eu recours au genre biographique dans deux livres majeurs⁴⁷. S'interrogeant sur ce refus de la biographie prôné par l'école des *Annales*, Antoine Coppolani souligne que « De ces grandes manœuvres de l'école des *Annales*, visant à englober les autres sciences humaines et sociales, pour mieux les intégrer, voire mieux les étouffer, résulta comme une sorte de dommage collatéral, la tombée en déshérence du genre biographique »⁴⁸.

En 1986, Pierre Bourdieu publie un texte polémique qui a eu à l'époque un fort retentissement, intitulé « L'illusion biographique »⁴⁹. Beaucoup de ceux qui ont lu cet article n'ont retenu qu'une charge contre le biographique, mais Eric Soriano⁵⁰ veut voir dans cet article bien autre chose qu'une querelle de disciplines entre

⁴² Antoine Coppolani et Frédéric Rousseau (dir.), Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2007, p. 11.

⁴³ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁴ Important courant historique français fondé par Lucien Febvre (1878-1956) et Marc Bloch (1886-1944) à la fin des années vingt. Leur revue *Les Annales d'histoire économique et sociale* acquiert dès le départ un rayonnement considérable. Son but, écrire une « histoire totale » ne se limitant pas aux simples aspects traditionnels de l'Histoire à savoir les aspects politiques, diplomatiques et militaires.

⁴⁵ Jean-Baptiste Duroselle se montre très critique : « Tous les domaines interdits par les Annales sont à nouveau largement explorés : par exemple la biographie, l'histoire politique. (...) Ce que je reproche avant tout aux Annales, c'est d'avoir excommunié des historiens et non d'avoir voulu analyser la transformation de l'histoire. cf. : Antoine Coppolani, *La Biographie...*, op. cit., p. 92.

⁴⁶ Jacques Le Goff, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1966, 976 p.

⁴⁷ Lucien Febvre, *Un destin, Martin Luther*, Paris, Rieder, 1928, 314 p.

⁴⁸ Antoine Coppolani, *La Biographie...*, op. cit., p. 92.

⁴⁹ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, p. 69-72.

⁵⁰ Éric Soriano, « De quelques illusions sur l'illusion biographique, à propos d'un texte de Pierre Bourdieu », in Antoine Coppolani, *La Biographie...*, op. cit., pp. 113-126.

l'histoire et la sociologie. Pour lui, ce que dit Bourdieu, « c'est que l'on ne peut construire le sens d'une existence à partir de sa fin », « l'individu se fabriqu[ant] dans les clivages, les tensions sociales inhérentes à toute société et c'est à partir de la connaissance de ces tensions et de ces clivages qu'une existence doit être comprise. »⁵¹. « L'existence sociale d'un individu est au principe de ses actions, ce qui ne veut pas dire qu'il soit socialement déterminé, mais que son passé social soit la seule référence à laquelle nous ayons accès pour comprendre son présent »⁵². Éric Soriano refuse ainsi de faire dire à Bourdieu ce qu'il n'a pas dit, récusant une interprétation du texte de Bourdieu en termes de charge contre le biographique, et insistant au contraire sur l'importance de la ressource du biographique pour les sciences sociales, le biographique permettant d'analyser un certain nombre de phénomènes sociaux. En ce qui concerne notre discipline, l'histoire, la ressource du biographique s'avère indispensable pour faire émerger le « nouveau biographique »⁵³.

Un autre auteur, François Dosse⁵⁴, a mené une réflexion fondamentale sur la biographie historique, notamment dans son ouvrage *Le Pari biographique : écrire une vie*⁵⁵. Voici comment il résume sa position :

Depuis Plutarque, nombreux sont ceux, historiens professionnels ou non, qui ont relevé le défi biographique. Discours moral des vertus, la biographie est devenu au fil du temps un genre plus scientifique (...). Cette aventure de passion a pourtant connu une longue éclipse, tout au long du XIX^e et de l'essentiel du XX^e siècle. Un mépris persistant a condamné le genre sans doute trop lié à cette part accordée à l'émotif et à l'intensification de l'implication subjective (...). Depuis le début des années 1980, les sciences humaines en général, les historiens en particulier, redécouvrent les vertus d'un genre que la raison voulait ignorer. De fait l'écriture biographique est devenue aujourd'hui un bon terrain d'expérimentation pour l'historien, qui peut mesurer le caractère ambivalent de l'épistémologie de sa discipline : plus que toute autre forme d'expression, elle suscite le mélange, l'hybridité et manifeste ainsi les tensions et les connivences à l'œuvre entre littérature et sciences humaines.⁵⁶

Dans sa préface à l'édition de 2011, François Dosse souligne que la fièvre biographique s'est durablement installée dans le paysage éditorial. Pour lui, la biographie fait aujourd'hui plus que jamais figure de secteur privilégié d'expériences d'écriture qui suscitent la passion des écrivains comme des historiens et des chercheurs en sciences humaines. Et, dans sa conclusion, il souligne qu'un des enjeux de ce « pari biographique » est « d'éviter de vivre le

⁵¹ *Ibid.*, p. 118.

⁵² *Ibid.*, p. 120.

⁵³ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁴ Historien, professeur des universités, il a publié de nombreux ouvrages dont *L'Histoire en miettes : des Annales à la « nouvelle histoire »* Paris, La Découverte, 2010 ; et plusieurs biographies : *Paul Ricoeur, le sens d'une vie (1913-2013)*, Paris, Seuil, 2008, *Michel de Certeau, le marcheur blessé*, Paris, La Découverte, 2007, et *Pierre Nora, homo historicus*, Paris, Perrin, 2011.

⁵⁵ François Dosse, *Le Pari biographique : écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2011, 480 p.

⁵⁶ Quatrième de couverture, *op. cit.*

retour du biographique comme une paresseuse reprise des habits ancestraux et de vieilles recettes qui ne sont plus de saison ni de raison ».

Pour Guillaume Piketty⁵⁷, l'écriture biographique est l'étude d'un parcours de vie, voire d'un itinéraire *post mortem*, en s'efforçant d'y repérer ce qui permet d'éclairer les moments, les enjeux historiques auxquels le sujet a été confronté.

Antoine Coppelani quant à lui, fait remarquer que « la biographie, en replaçant la focale de l'histoire sur l'individu, permet à cette discipline de regagner ce qu'elle avait perdu au profit de la sociologie »⁵⁸.

C'est donc à partir des années 1990 que la biographie reprend toute sa place chez les historiens. L'apparition d'une nouvelle collection à cette époque en est l'illustration : « Références / Facettes » aux Presses de Sciences-Po⁵⁹, dirigée par Nicolas Offenstadt, qui décrit ainsi son projet éditorial :

Cette collection veut rompre avec les biographies qui, distribuant blâmes et éloges, racontent les personnages historiques, toujours à la recherche de cohérence. Ici au contraire, les personnages sont traités à partir d'images et d'enjeux qui se succèdent, s'empilent ou s'excluent selon les points de vue et selon les époques. (...) La vie posthume n'est pas négligée. Culte de la mémoire, légende noire et commémorations participent pleinement de la construction biographique.

Depuis cette période, le genre biographique a été très largement investi par les historiens et très récemment plusieurs éditeurs ont lancé des collections exclusivement dédiées à la biographie en histoire. François Dosse cite l'exemple de Michel Winock⁶⁰, historien à l'œuvre particulièrement abondante, qui aura attendu l'âge de soixante-dix ans, en 2007, pour publier sa première biographie : *Clemenceau*. Le goût de la biographie ne semble pas l'avoir quitté depuis⁶¹. On peut citer également un autre historien à l'œuvre tout aussi prolifique, Pierre Milza, qui, en 1999, fait paraître sa première biographie portant sur *Mussolini*⁶². Depuis, à un rythme régulier, il a publié d'autres biographies⁶³. Si l'histoire

⁵⁷ Guillaume Piketty, « Résistance, biographie et écriture intime », in Antoine Coppelani, *La Biographie...*, *op. cit.*, pp. 68-79.

⁵⁸ Antoine Coppelani, « La Biographie historique : Un Empire sur lequel le soleil ne se couche jamais », in *La Biographie...*, *op. cit.*, p. 91.

⁵⁹ À titre d'illustration, voici deux des titres publiés : Stéphane Sirot, *Maurice Thorez*, Paris, 2000, 302 p., et Sandrine Kott, *Bismarck*, Paris, 2003, 357 p.

⁶⁰ Les choses ont évolué depuis que Jacques Le Goff, parangon de la « nouvelle histoire », a écrit lui-même un *Saint Louis*, (Gallimard 1996). La biographie pouvait être un prisme à travers lequel ce n'était pas seulement la vie d'un individu qui était scrutée, mais un milieu, une époque, des mentalités à un moment donné. Cf. Michel Winock « Histoires d'historiens », *Revue Critique*, 2012/6, n° 781-782, pp. 511-523.

⁶¹ Michel Winock, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007, 568 p. ; *Madame de Staël*, Paris, Fayard, 2010, 672 p. ; *Flaubert*, Paris, Gallimard, 2013, 544 p. ; *François Mitterrand*, Paris, Gallimard, 2015, 432 p.

⁶² Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, 988 p.

⁶³ Pierre Milza, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, 706 p, *Garibaldi* ; Paris, Perrin, 2013, 628 p ; *Pie XII*, Paris, Fayard, 2014, 480 p.

contemporaine est très dominante⁶⁴, ce renouveau de la biographie historique touche aussi l'Antiquité⁶⁵.

Au regard de ces ouvrages que nous venons de citer, se dégagent deux grands éditeurs spécialisés dans la publication de biographies historiques, souvent par des universitaires reconnus : les Éditions Fayard et Perrin⁶⁶. Mais d'autres éditeurs ont très récemment créé des collections spécialement dédiées à la biographie en histoire : la collection « Portraits » chez Belin, créée en 2011 et dirigée par Thierry Sarmant, compte une vingtaine d'ouvrages dont deux biographies de militaire⁶⁷, et la collection « Nouvelles biographies historiques » chez Armand Colin, dirigée par Vincent Duclert depuis 2012, dont l'ambition est d'« associer de façon neuve la biographie de figures importantes de l'histoire et l'essai historique »⁶⁸.

Le temps où Jacques Godechot écrivait en 1984 : « Les biographies ne sont pas en honneur chez les historiens français, les universitaires du moins, et c'est bien regrettable, car la biographie est abandonnée aux romanciers, aux essayistes (...) et aux historiens étrangers », semble bien lointain⁶⁹.

En abordant le renouveau de la biographie en histoire, il faut également souligner le phénomène de la profusion des biographies de grands personnages du XIX^e et du début XX^e siècle. On peut citer, à titre d'exemple, celles d'Aristide Briand, Georges Clemenceau, Charles de Gaulle, Jean Jaurès, Raymond Poincaré.

Nous devons signaler enfin deux biographies historiques écrites par deux professeurs montpelliérains, tout d'abord celle d'Anne Blanchard (1921-1998), qui a publié en 1996, chez Fayard, *Vauban*, et celle d'Antoine Coppolani, consacrée à *Richard Nixon*, et publiée en 2013, aussi chez Fayard⁷⁰.

⁶⁴ Un panorama dressé en 2010 par Christian Amalvi fait ressortir l'omniprésence de l'histoire contemporaine (55% des publications portent sur le XX^e siècle, 19% sur le XIX^e siècle et confirme l'engouement du public pour des personnages héroïques (Napoléon, de Gaulle, Louis XIV, Catherine de Médicis). Cf. Christian Amalvi, *Les Héros des Français, controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011, 445 p.

⁶⁵ À titre d'exemple, Éric Teyssier, maître de conférences HDR, à l'université de Nîmes a publié *Pompée, l'anti-César*, Paris, Perrin, 2011, 425 p., et *Spartacus, entre le mythe et l'histoire*, Paris, Perrin, 2012, 346 p.

⁶⁶ Les Éditions Gallimard, afin de répondre au goût du public pour la biographie, ont créé en 2005 une collection de poche : *Folio biographies*, qui a édité plus d'une centaine de volumes. Les personnages historiques y tiennent une large place.

⁶⁷ Gilles Ferragu, *Lyautéy, la fabrique du héros colonial*, Paris, Belin, 2014, 235 p. ; et tout récemment : Thomas Vaisset, *L'Amiral d'Argenlieu, le moine soldat du gaullisme*, Belin, 2017, 595 p. (ouvrage tiré d'une thèse de l'auteur).

⁶⁸ Cette collection compte à ce jour compte une quinzaine d'ouvrages. À titre d'illustration : Rémi Dalisson, *Paul Bert (1833-1886)*, Paris, Armand Colin, 2015, 336 p. (une deuxième partie, pp. 214-271, a pour titre « Paul Bert : Images, Mémoires, et Convergences ») ; Nathalie Petiteau, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, Paris, Armand Colin, 2015, 318 p. (en introduction, l'auteur écrit : « Écrire une vie est un exercice d'une grande spécificité pour l'historien, qui déconstruit alors une époque pour l'observer au prisme d'un destin individuel »).

⁶⁹ Christian Amalvi, *Les Biographies militaires...*, op. cit., p. 311.

⁷⁰ Hubert Heyriès, *Garibaldi, héros d'une Europe en quête d'identité*, Nice, Serre, 2007.

La biographie en histoire est donc bien de retour : elle passionne le public, elle intéresse les éditeurs, elle a toute sa place dans la recherche universitaire. Nous allons voir maintenant s'il en est de même pour la biographie militaire.

c. Les avancées de la biographie militaire

Peut-on parler à propos de la biographie militaire de « révolution historiographique » comme l'écrit en 2010 Christian Amalvi⁷¹. Dans la conclusion de sa présentation, il se montre pour le moins réservé : « Certes (...) le grand mouvement observé dans le territoire de l'histoire militaire s'inscrit parfaitement dans le cadre plus général de l'écriture de l'histoire dans le dernier quart du XX^e siècle. (...) Cependant tout n'est pas nécessairement pour le mieux dans le meilleur des mondes biographiques possibles. (...) Il n'est pas sûr que, malgré les réussites en ce domaine, tous les universitaires soient désormais convaincus ».

Ce n'est toutefois pas le cas de Guy Pedroncini qui soutient sa thèse de doctorat consacrée à la biographie de Pétain, dont il tire un ouvrage⁷². Si cet ouvrage fait date, notamment par la qualité des sources utilisées et la méthode historique employée, il lui a été souvent reproché de manquer d'objectivité envers son personnage et d'avoir voulu dans son deuxième volume réhabiliter le maréchal Pétain du régime de Vichy. Dans sa très récente biographie sur Pétain, Bénédicte Vergez-Chaignon, tout en annonçant ses objectifs, critique en creux le travail de Guy Pedroncini : « Il s'agira non de juger, mais de connaître la vie de Philippe Pétain, où apparaissent, à côté des aspects les plus connus de sa personne, l'orphelin qui n'avait pas de place dans une famille recomposée, l'homme d'étude, l'amoureux gagné par le libertinage, l'homme providentiel frustré, l'ambassadeur content de lui jusqu'à l'aveuglement, l'antisémite à géométrie variable, le gardien jaloux de son pouvoir (...)»⁷³.

C'est pourquoi, dès 1994, on peut voir dans la biographie du professeur André Martel consacrée à *Leclerc*⁷⁴, un vrai tournant dans l'approche biographique d'un militaire par un universitaire. André Martel, dont nous avons souligné le rôle éminent dans le renouveau de l'histoire militaire, a attendu la fin de sa carrière pour publier cette biographie qu'il avait envisagée de longue date. Outre les hauts faits militaires du « général Leclerc de Haucloque », l'auteur met en avant le rôle politique important joué par le général Leclerc au lendemain de la seconde

⁷¹ Christian Amalvi, *Les Biographies militaires...*, op. cit., pp. 311-326.

⁷² Guy Pedroncini, *Pétain, le soldat et la gloire*, Paris, Perrin, 1989, 438 p. Cet ouvrage est ensuite complété par *Pétain, la victoire perdue, novembre 1918-juin 1940*, Paris, Perrin, 1995, 287 p.

⁷³ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain ...*, op. cit., p. 17.

⁷⁴ André Martel, *Leclerc, le soldat et le politique*, Paris, Albin Michel, 1998, 576 p. Dans notre mémoire de master 1, intitulé *Enquête prosopographique sur les Français Libres*, sous la direction de Jean-François Muracciole, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2012, nous avons présenté une fiche de lecture sur cet ouvrage, pp. 50-62.

guerre mondiale. L'auteur ne se contente pas de retracer, avec beaucoup de précisions, la vie et la carrière de Leclerc, il replace tous ces épisodes dans leur contexte historique, notamment dans « l'épopée de la France Libre ». Il fait preuve d'une grande connaissance de l'armement et des grandes batailles auxquelles Leclerc a participé et ne néglige pas les relations conflictuelles qu'il entretenait avec les grands chefs de l'époque (les généraux Juin, de Lattre de Tassigny, l'amiral d'Argenlieu). Quant à ses relations avec de Gaulle, jamais faciles, ils les décrit avec beaucoup de subtilité. On peut donc dire que cette biographie d'André Martel renouvelle en profondeur la biographie militaire.

Christian Amalvi souligne que les biographies militaires récentes portent sur des figures de l'Empire ou de la seconde guerre mondiale. *A contrario*, on ne peut constater l'importance très relative de biographies de personnages du XIX^e siècle et du tout début du XX^e siècle (à l'exception de celles des généraux de la Grande Guerre), période qui concerne la biographie de notre personnage.

Toutefois, un des exemples les plus significatifs du renouveau de la biographie militaire est certainement l'ouvrage d'Elizabeth Greenhalgh consacré à Foch⁷⁵ dont François Cochet⁷⁶ fait un compte rendu, qui, en réalité, fait un bilan de la biographie militaire : « L'historiographie française actuelle n'aime que modérément les généraux de la Grande Guerre, tant les thématiques mémorielles d'hommes coupés de leurs soldats et les envoyant systématiquement au combat par ambition personnelle ont fait souche ». Après avoir critiqué l'ouvrage de Jean-Christophe Notin⁷⁷ qui, dit-il, « se situe dans la légende noire du personnage », il écrit : « La démarche d'E. Greenhalgh vient apaiser les regards franco-français qui empoisonnent l'histoire de la Grande Guerre ». Il précise que celle-ci utilise des sources inédites, des sources d'archives variées. Il conclut ainsi son compte rendu : « Elle sait en permanence s'inscrire dans une histoire militaire intelligente et revalorisée, même si trop souvent en France, les deux termes « histoire » et « militaire » semblent incompatibles. Il est finalement rassurant que ce soit une chercheuse étrangère qui montre la voie d'une nouvelle histoire militaire exigeante appliquée au délicat genre biographique ».

Il y a respectivement trente et vingt ans, deux thèses portant sur une biographie militaire étaient soutenues à Montpellier :

⁷⁵ Elizabeth Greenhalgh, *Foch, chef de Guerre*, Paris, Tallandier, 2013, 688 p.

⁷⁶ François Cochet, *in Revue Historique*, n° 669, 2014/1, pp. 248-249.

⁷⁷ Jean-Christophe Notin, *Foch*, Paris, Perrin, 2008, 648 p.

- celle de Georges Gugliotta, intitulée *Un officier du corps d'état-major, le général de Cissey, réorganisateur de l'Armée française*, sous la direction du professeur André Martel, en 1987⁷⁸ ;
- celle d'Henri Ortholan, *Le Général Séré de Rivières 1815-1895 : tradition militaire d'un officier du génie*, thèse de doctorat d'histoire militaire, en 1997⁷⁹.

Dans les thèses récemment soutenues, il faut signaler le travail de recherche de Julie d'Andurain, *Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre*, sous la direction de Jacques Frémeaux, à l'université Paris IV-Sorbonne, en 2009, celui de Cyrille Becker, *Le Général Paul Arvers et la naissance de l'alpinisme*, sous la direction de François Cochet, à l'université de Lorraine, en 2015, celui de Thomas Vaisset, *L'Amiral d'Argenlieu, le moine, la foi, la France*⁸⁰, sous la direction de Philippe Levillain, à Paris X, en 2014. Il faut aussi signaler l'ouvrage de Denis Rolland⁸¹.

Parmi les auteurs de biographies militaires récentes, figure Max Schiavon. Docteur en histoire, il a dirigé la recherche du Service historique de la Défense, c'est un spécialiste de l'histoire militaire contemporaine (deuxième guerre mondiale), auteur de nombreux ouvrages, dont des biographies⁸².

Le renouveau de la biographie en histoire militaire est enfin amorcé, soit par la publication récente d'ouvrages de référence par des universitaires, soit par la soutenance de thèses sur ce sujet. Il se situe à l'intersection à la fois du renouveau de l'histoire militaire et de la pleine reconnaissance de la biographie en histoire. Si ces deux champs historiographiques ont bien procédé de nos jours à leur « révolution », il n'en est pas encore tout à fait de même pour ce qui concerne la biographie militaire. Si celle-ci semble avoir renoncé à la simple hagiographie, bon nombre d'ouvrages ont encore pour but soit de réhabiliter la mémoire d'un

⁷⁸ Voici ce qu'écrit Georges Gugliotta à la page 6 : « L'individu ne saurait être absent de l'histoire des sociétés et encore moins de la société militaire, telle que nous l'avons abordée. Le retour au qualitatif, par le biais de l'étude de cas, s'inscrit dans le champ de l'histoire des mentalités. (...) En fait l'historien biographe n'a d'autre solution que de faire naviguer à vue sa barque entre la conjoncture et la structure, entre la micro et macro histoire ».

⁷⁹ Thèse ensuite publiée sous le titre : *Le Général Séré de Rivières : Le Vauban de la revanche*, Paris, B. Giovanangeli, 2003, 621 p.

⁸⁰ Vient d'être publiée sous le titre : *L'Amiral d'Argenlieu, le moine soldat du gaullisme*, Paris, Belin, 2017.

⁸¹ Denis Rolland, *Nivelle, l'inconnu du Chemin des Dames* Paris, Imago, 2012, 354 p. « Denis Rolland prouve combien le recours à la biographie ou à la prosopographie, celle des officiers en l'occurrence et surtout le nécessaire retour à un patient travail de dépouillement d'archives constituent aujourd'hui une nécessité. (...) Le *Nivelle* de Denis Rolland représente un excellent travail de recherche qui permet d'appréhender la carrière d'un officier général en dépassant l'écueil de l'hagiographie ou du réquisitoire », Julie d'Andurain, *Revue Historique des Armées*, n° 270, 1^{er} trimestre 2013, p. 135.

⁸² *Le Général Alphonse Georges, un destin inachevé*, Parçay-sur-Vienne, Editions Anovi, 2009, 613 p ; *Le Général Paul Vauthier, un officier visionnaire, un destin bouleversant*, Paris, Editions Pierre de Taillac, 2013, 304 p ; *Le Général Salan, défenseur de l'Empire*, Chatenay-Malabry, ETAI, 2014, 190 p ; *Corap, bouc émissaire de la défaite de 1940*, Perrin, 2017, 500 p., enfin *Les Généraux français de 1940*, ETAI, 2013, 192 p.

grand chef, soit de le sortir de l'oubli⁸³. Ce genre en histoire militaire souffre aussi selon nous d'un autre handicap. Entre la biographie de grands chefs militaires et les nombreux témoignages des combattants de la Grande Guerre, les officiers supérieurs dits du « second cercle » restent très largement ignorés. Or, comment peut-on imaginer que l'armée française, près de cinquante ans après le désastre de la guerre de 1870-71, soit devenue le 11 novembre 1918 l'armée la plus puissante et la plus moderne du monde⁸⁴, sans s'interroger sur la qualité et la valeur des états-majors et des officiers supérieurs ?

S'attacher à décrire la carrière de ces officiers, leur origine, leur formation, leur famille, leurs activités intellectuelles et politiques, et cela à travers leur parcours individuel, ne peut qu'enrichir notablement l'histoire militaire, prise entre la vague éditoriale des « lettres de poilus » et autres « journaux de guerre » et les biographies des grands chefs de guerre⁸⁵.

d. Les sources archivistiques étayant cette recherche

Archives publiques

Cette biographie du général Arthur Boucher a bénéficié des archives publiques du Service historique de la Défense au château de Vincennes, qui conservent notamment son dossier militaire, très fourni, qui retrace avec beaucoup de précisions sa carrière et présente environ 200 documents, dont les appréciations de ses supérieurs, les unités dans lesquelles Arthur Boucher a servi (106^c R.I : 4 M 8,101^c R.I : 4 M 90, 177^c B.T : 26 N 540, 162 B.T : 26 N 537), et l'organisation des bureaux de l'état-major de l'Armée de 1872 à 1919 (1 à 14N). Dans la très riche bibliothèque du SHDN, nous avons pu consulter un certain nombre d'ouvrages d'Arthur Boucher, ainsi que des ouvrages spécialisés sur la période, qui figurent en bibliographie.

Nous nous sommes aussi rendu au Centre des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères à la Courneuve, qui présentent des documents concernant la visite à Saint-Petersbourg d'Arthur Boucher en juillet-août 1892 : les archives des affaires étrangères (volume 296-297, Russie avril – juillet 1892 et Russie août-décembre 1892) : lettre du 21 juillet 1892 de l'ambassadeur de France, le comte de Montebello au ministre de la guerre, dépêche télégraphique du 27 juillet du ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur désignant Arthur Boucher pour accompagner le général de Boisdeffre.

⁸³ « Biographie [militaire] rime trop souvent encore avec hagiographie. Mais n'est-ce pas le cas aussi dans d'autres domaines historiques ? Nous prétendons pour notre part que le genre peut être traité de manière scientifique et contextualisé, comme n'importe quel autre », Jean-Noël Grandhomme, *Berthelot...*, *op.cit.*, p. 26.

⁸⁴ Yves Cochet, *Histoire de l'Armée...*, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 11.

Nous avons consulté les archives municipales de Boulogne-Billancourt, portant sur les élections municipales du 3 mai 1908 et du 12 mai 1912 où Arthur Boucher a été candidat (carton 3K36), l’affiche du « Groupe d’études des intérêts de Boulogne », sur laquelle figure son nom, les élections municipales du 7 décembre 1919, le tract de « la Concentration républicaine » (section SFIO de Boulogne-Billancourt), les procès-verbaux des séances du conseil municipal (cartons ID 5 : 1905-1909 ; D 6 : 1910-1913 ; ID 7 : 1914-1919), journaux locaux : *L’ami du peuple*, *Écho de Paris*, et *Gazette de Boulogne*.

Nous nous sommes rendu dans le Loiret (communes de Sully-sur-Loire, Jargeau, Neuville-aux-Bois) pour consulter les archives ayant trait à la famille d’Arthur Boucher : extraits d’actes d’état-civil, délibération du conseil municipal concernant la demande de bourse du père d’Arthur Boucher pour son fils (Neuville-aux-Bois), et aux Archives départementales du Loiret (consultation d’ouvrages sur l’histoire de Sully-sur-Loire et La Chapelle-Saint-Mesmin).

Les archives de Nogent-le-Rotrou (Eure et Loir) nous ont permis d’avoir accès au journal *Le Nogentais*, du samedi 8 avril 1933, qui présente en première page, dans la rubrique nécrologie un très long article sur Arthur Boucher, et à la biographie de la vie militaire du général Arthur Boucher, établie à l’occasion de la parution, à l’été 1918, du récit de son voyage en Amérique du Nord (livret de 5 pages).

L’Association pour l’encouragement des études grecques (dont le siège est à la Sorbonne, nous a ouvert à la consultation la *Revue des études grecques*, publication trimestrielle dans laquelle a été publié l’allocution du Général Arthur Boucher, alors président de l’Association (tome XXXII, année 1919).

Une visite au Grand Orient de France (à Paris) nous a permis de rencontrer le directeur des archives Monsieur Pierre Mollier, qui nous a affirmé que le G.O.F ne dispose d’aucune archive concernant l’« affaire des fiches », Arthur Boucher ayant pu avoir une fiche à son nom. Selon le directeur, elles auraient été détruites au ministère de la Guerre. Nous avons pu consulter à la bibliothèque du G.O.F. le dernier ouvrage paru sur cette affaire⁸⁶.

Enfin, nous avons consulté les articles et ouvrages d’Arthur Boucher à la B.N.F. et nous nous sommes rendu aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, où figure une lettre d’Arthur Boucher adressée au maréchal Pétain en 1917.

Archives privées

L’accès aux archives privées m’a été grandement facilité par les liens familiaux qui me lient à Arthur Boucher, mon arrière-grand-père paternel. Cette recherche a

⁸⁶ Thiébot, Emmanuel, *Scandale au Grand Orient*, Larousse, 2008, 282 p.

ainsi été nourrie grâce au travail effectué par Marguerite, sa fille. Cette dernière a en effet écrit, entre 1935 et 1939, l'*Histoire du général Arthur Boucher (1847-1933)*, un ouvrage de 350 pages dactylographiées, dédié aux petits-enfants et arrière-petits-enfants d'Arthur Boucher. Cet ouvrage de souvenirs, rédigé à la demande de son père, rapporte fidèlement ses propos, les faits marquants de sa carrière militaire et de sa vie familiale. Il inclut les lettres qu'il adressait à ses parents, en tant qu'enfant de troupe, puis soldat du génie, saint-cyrien, lieutenant au cours du siège de Paris, en 1870-1871. Il est assorti de coupures de journaux de l'époque, de documents de toute sorte et de photos, d'un *pressbook* de la tournée de conférences aux États-Unis et au Canada qu'effectue Arthur Boucher, de mars à fin mai 1918, d'un dossier de 30 pages, intitulé *Noces d'or* établi par sa fille Marguerite, accompagné d'une revue de presse des noces d'or d'Arthur Boucher en janvier 1930 (10 articles de différents journaux), enfin d'un album de photos des ancêtres (familles Boucher et Mourlon), fait en 1953 par les enfants d'Arthur Boucher (56 photos et 8 pages de légende), et de deux autres albums familiaux (l'un de 26 photos, l'autre de 40 photos d'Arthur Boucher).

Ce travail est référencé sous la mention suivante : « *Histoire du Général Arthur Boucher (1847-1933)*, par sa fille Marguerite ».

Enfin, nous nous sommes appuyé sur les souvenirs de son petit-fils Paul-Henri Détrie, et sur son travail de conservation, de classement et de mise en perspective d'un grand nombre de documents familiaux.

Ouvrages et brochures publiés par Arthur Boucher

Il faut enfin mentionner ici la vingtaine de documents écrits par Arthur Boucher, portant sur l'art de la guerre, la stratégie militaire, et l'histoire militaire, et qui permettent d'éclaircir nombre de ses actions militaires. Sa bibliographie figure en annexe.

e. Pour quelles raisons avoir choisi d'écrire la biographie d'Arthur Boucher ?

Il est nécessaire de préciser au préalable quelles ont été mes motivations pour me lancer dans ce travail de thèse.

Cela tient, comme bien souvent dans la vie, du hasard et de la nécessité⁸⁷.

Le hasard tout d'abord. En effet à l'heure de la retraite, après 40 ans d'une vie professionnelle dans le secteur bancaire, rien ne laissait prévoir que je retourne sur les bancs de l'Université. J'ai cependant toujours eu un goût profond pour l'histoire, si bien que, il y a sept ans, à la rentrée 2010, je me suis inscrit à

⁸⁷ Pour pasticher le titre de l'ouvrage de Jacques Monod, *Le Hasard et la nécessité*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1970, 256 p.

l'université de Nîmes en troisième année de licence d'histoire. Hasard qui m'a conduit ensuite à poursuivre ma reprise d'études en master à l'université Paul-Valéry à Montpellier en histoire contemporaine, spécialité *Histoire militaire*. Hasard enfin, après un premier travail de mémoire portant sur les Français Libres⁸⁸, alors que je souhaitais changer de sujet de recherche, mon professeur Hubert Heyriès m'a proposé comme sujet de mémoire de master 2 la biographie militaire d'un des officiers militaires de ma famille, l'accès direct aux archives familiales, me disait-il, étant primordial pour ce genre de recherche. Après discussion avec mon professeur et sur la suggestion de mon père, mon choix s'est porté sur le général Arthur Boucher (1847-1933), mon arrière-grand père⁸⁹.

La nécessité ensuite. À l'heure de la retraite, vient le temps où l'on peut se retourner sereinement sur la vie de ses ancêtres. C'est à ce moment-là que j'ai vraiment pris conscience de l'importance des officiers militaires dans ma famille :

- Tout d'abord mes deux grands-pères : le général de division Paul Détrie (1872-1960), du côté paternel, et le colonel Lionel Nadal (1876-1960), du côté maternel, tout deux ayant activement participé à la Grande Guerre.
- Mais aussi mes deux arrière-grands-pères du côté paternel : le général de division Paul-Alexandre Détrie (1828-1899) et le général Arthur Boucher (1847-1933), qui fera l'objet de cette étude.
- Un grand-oncle, le colonel Henri Détrie, tué à Orchamps en Belgique le 22 août 1914.
- Deux oncles du côté maternel, le colonel Jacques Nadal et le lieutenant-colonel Paul Nadal.
- Enfin, en ligne moins directe, le colonel d'aviation Roger Détrie (cousin germain de mon père), le colonel d'aviation Pierre Denoyel (mari de ma cousine germaine), et le général d'aviation François Détrie (cousin issu de germain).

Il m'a fallu donc choisir parmi tous ces officiers supérieurs lequel pourrait présenter le plus d'intérêt pour la recherche historique.

Tout d'abord, je ne souhaitais pas évoquer la deuxième guerre mondiale, mais me centrer sur des officiers ayant participé à la guerre de 1870 et/ou à la Grande Guerre. Très vite, mes deux grands-pères, que j'ai connus dans ma jeunesse, m'ont paru trop proches : ils ne me permettaient pas d'avoir le recul et l'objectivité nécessaires de l'historien. Je me suis alors tourné vers mes deux

⁸⁸ *Enquête prosopographique sur les Français Libres*, master 1, sous la direction du professeur J.-F. Muracciole, Université Paul Valéry-Montpellier III, 2012, 90 p.

⁸⁹ Jean-François Détrie, *Le Général Arthur Boucher (1847-1933). Parcours d'un officier français du second Empire aux lendemains de la Grande Guerre. Sources, bibliographie, et problématiques*, mémoire de master 2, sous la direction du professeur Hubert Heyriès, université Paul Valéry-Montpellier III, 2013, 134 p.

arrière-grands-pères, tous deux généraux, qui, par leur parcours militaire, méritaient tous deux de faire l'objet d'un travail de recherche biographique. Le grade respectif atteint, l'un de général de division et grand-croix de la Légion d'honneur (Paul-Alexandre Détrie), l'autre général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur (Arthur Boucher), n'était en aucun cas un critère de choix discriminant. Ce qui l'a été en premier lieu, c'est la période où chacun a vécu. En résumant, on peut dire que le général Paul-Alexandre Détrie (1828-1899), qui a fait une grande partie de sa carrière sous le Second Empire, et l'a terminée exclusivement en Algérie est assez représentatif de la « vieille Armée »⁹⁰, alors que le général Arthur Boucher (1847-1933) est représentatif de ces officiers supérieurs qui, ayant été formés sous Napoléon III, ont accompli leur véritable carrière dans l'« Armée nationale », qui se met en place dès les lendemains de la défaite de 1870, cette armée qui n'a de cesse de préparer la « revanche ».

C'est aussi et surtout l'importance des archives familiales qui m'a décidé à arrêter mon choix sur le général Arthur Boucher (1847-1933).

Les dates de sa vie me paraissent particulièrement intéressantes. Il naît sous la Monarchie de juillet, à quelques mois de la fin de la monarchie en France. Son enfance se déroule sous le Second Empire, et tout le restant de sa vie sous la III^e République. Son décès, à quatre-vingt six ans, coïncide avec l'avènement d'Hitler au pouvoir, qui annonce le basculement du monde. Ce travail associe étroitement la vie d'Arthur Boucher et l'histoire, particulièrement riche, de la période : entre 1847 et 1933, l'histoire politique et l'histoire militaire sont en effet particulièrement imbriquées.

Il me paraît ensuite nécessaire de présenter les difficultés rencontrées lors de la rédaction de cette thèse. Nous avons été confronté à deux faits complexes : d'une part, il nous a fallu embrasser une période historique de cent ans, de l'engagement à l'armée de son père au décès d'Arthur Boucher en 1933, ce qui a impliqué une recherche bibliographique particulièrement soutenue. D'autre part, l'œuvre écrite d'Arthur Boucher s'est révélée d'une appréhension difficile : œuvre importante matériellement, foisonnante, bien souvent très savante et technique en ce qui concerne l'histoire militaire grecque, et d'un style quelquefois daté.

Dans ce travail, nous nous intéresserons à l'homme et à sa famille en tentant de restituer l'époque, le milieu social, le contexte familial, social, historique qui l'ont entouré et influencé. Les archives familiales nous permettront d'évoquer la vie de son père, Eugène Boucher (1809-1880), qui s'engage dans l'armée en 1830, et la carrière de son gendre, le général Paul Détrie, qui prend sa retraite en 1934. Nous

⁹⁰ Cf. Raoul Girardet, *La société militaire...*, *op. cit.*

aurons ainsi l'occasion de suivre sur un siècle une famille de militaires⁹¹. La carrière du soldat, particulièrement riche, sera décrite en détail, de l'enfant de troupe, en 1854, au général de la Grande Guerre, commandant en 1916 une brigade territoriale. Enfin, l'écrivain militaire, une des grandes originalités du personnage, fera l'objet d'une analyse détaillée.

Notre plan est, comme il se doit pour une biographie, chronologique. La première partie se termine en 1878, lorsqu'il reçoit sa première affectation en Algérie. La famille, l'enfance, la formation, feront l'objet, pour chacun de ces thèmes, d'un chapitre. La deuxième partie, entièrement consacrée à sa carrière militaire, va de 1878 à sa retraite en 1907. Les trois grandes périodes de sa carrière, l'Algérie et Châlons-sur-Marne, l'état-major général de l'Armée à Paris, enfin son régiment à Paris seront traitées chacune dans un chapitre propre. La troisième partie, qui va de 1907 à sa mort, en 1933, traite de ses deux retraites, de son retour volontaire au combat pendant la Grande Guerre et aussi de son œuvre, abondante, d'écrivain militaire. Le dernier chapitre est consacré à sa mémoire et aux traces qu'il a laissées.

Cette étude me donnera enfin l'occasion d'évoquer, à travers Arthur Boucher, un certain nombre de figures militaires de la période, en grande partie oubliées : les généraux Ambert (1804-1890), Février (1823-1908), de Miribel (1831-1893), de Boisdeffre (1839-1919), Percin (1846-1928), Michel (1850-1937) et Pau (1848-1932). Dans ses *Mémoires*, le maréchal Foch écrit : « On ne saura jamais assez célébrer le noble effort dont furent capables, dans l'armée, les vaincus de 1870 et les générations qui les suivirent, pour refaire nos troupes et les préparer à la bataille, comme aussi pour étudier et comprendre la Grande Guerre, dont le Second Empire avait perdu la notion »⁹².

Ce travail de recherche se veut, à travers la vie et le parcours militaire du général Arthur Boucher, un exemple concret et significatif de ce que les officiers de cette génération ont accompli : « Face à un adversaire disposant de moyens très supérieurs et d'une redoutable efficacité militaire, l'armée française a su déployer des ressources considérables d'imagination et de volonté pour finalement l'emporter »⁹³. Ce constat de Michel Goya évoquant l'imagination et la volonté de l'armée française durant la Grande Guerre est aussi applicable à chacun des officiers qui ont permis la victoire : Arthur Boucher y tient toute sa place.

⁹¹ Seront évoquées également les carrières militaires de son frère aîné Jules Boucher (1840-1922), de son beau-père, le médecin principal militaire Léandre Murlon (1830-1894) et le beau-père de sa fille, le général Paul-Alexandre Détrie (1828-1899).

⁹² Maréchal Foch, *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918, tome premier*, Paris, Librairie Plon, 1931, avant-propos, p. XV.

⁹³ Michel Goya, *L'Invention de la guerre moderne, du pantalon rouge au char d'assaut, 1871-1918*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2014, p. 9.

Première partie
La famille, l'enfance, la
formation

Introduction de la première partie

Lorsque Arthur Boucher a sa première affectation en tant qu'officier d'état-major au début de 1878, il vient d'avoir trente ans. Né en 1847, il a déjà connu quatre régimes différents : La Monarchie de juillet (1830-1848), la II^e République (1848-1852), le Second Empire (1852-1870), enfin la III^e République. Ces années d'enfance et de jeune soldat sont donc étroitement mêlées aux plus grands bouleversements institutionnels de la France au XIX^e siècle. Elles couvrent quatre régimes, mais aussi l'humiliante défaite de 1870-1871 face à la Prusse, qui sera pour lui l'occasion d'affronter à tout juste vingt-trois ans les terribles réalités d'une guerre perdue. Nous replacerons donc chaque étape de la formation d'Arthur Boucher dans son contexte historique, particulièrement riche.

Nous nous intéresserons tout d'abord (chapitre 1) à la famille d'Arthur Boucher, originaire du Loiret, et plus particulièrement à son père, contraint de s'engager dès ses vingt ans dans l'armée de Louis-Philippe, qui entreprend la conquête de l'Algérie. Ce père, à qui il manifeste affection et respect tout au long de sa vie, lui donne l'occasion d'intégrer l'armée dès son plus jeune âge, le faisant admettre, à sept ans, enfant de troupe. C'est dans cette institution, qu'il fréquente un peu plus de dix ans, qu'il montre sa force de caractère, son goût pour les études et le travail intellectuel, son ambition affirmée de devenir officier, malgré l'adversité. À travers son parcours d'enfant de troupe, on tentera de mettre en lumière le rôle social qu'a pu jouer l'armée du Second Empire, permettant à de jeunes soldats issus de milieu modeste (le père d'Arthur Boucher, après son engagement dans l'armée, sera admis dans la gendarmerie) de pouvoir accéder aux grandes écoles militaires.

Nous montrerons ensuite comment Arthur Boucher, malgré de terribles contraintes financières, et sans avoir pu fréquenter le lycée, parviendra à réaliser son souhait d'intégrer Saint-Cyr (chapitre 2).

Puis nous nous intéresserons à ses années de formation d'officier d'état-major, et à la terrible épreuve qu'ont été le siège de Paris et la répression contre la Commune (chapitre 3), à son entrée à l'École d'état-major, et aux enseignements dispensés qui privilégient les exercices pratiques aux travaux intellectuels, n'éveillant guère l'esprit critique. L'esprit critique, Arthur Boucher se le forgera grâce à ses lectures et son goût pour la réflexion.

Chapitre 1. La petite enfance d'Arthur Boucher (1847-1854) : la lignée familiale, les lieux, l'influence paternelle

Ce premier chapitre traitera de l'enfance d'Arthur Boucher, de sa famille paternelle et de la carrière militaire de son père, qui aura une influence décisive sur celle d'Arthur. Sera aussi évoquée la vie de ses frères et sœurs. Enfin, on évoquera le département du Loiret dont est originaire sa famille et plus précisément les communes de La Chapelle-Saint-Mesmin, Jargeau, Sully-sur-Loire et Neuville-aux-Bois, ainsi que le contexte historique de l'année de sa naissance.

1.1 1847, une France en crise

1847, l'année de naissance d'Arthur Boucher est une année charnière du XIX^e siècle⁹⁴. La stabilité politique de la France semble bien assurée. Le Roi Louis-Philippe règne depuis dix-sept ans. Depuis 1840, sous le gouvernement du maréchal Soult⁹⁵ c'est François Guizot (1787-1874) qui dirige le pays, en plein accord avec le roi dont il partage les conceptions politiques. Mais, en réalité, le pays doit faire face à une grave crise conjoncturelle dès 1846. Crise agricole, financière et sociale qui se transformera en février 1848 en une crise de régime. Le printemps 1847 marque l'apogée, en France, d'une crise économique sévère. Cette crise a commencé en 1845 et s'est étendue à une grande partie de l'Europe en 1846-1847, crise agricole tout d'abord (le 13 janvier 1847, émeutes agraires de Buzançais⁹⁶) qui frappe une population française, rurale à 75% (maladie de la pomme de terre, raréfaction du blé, de l'orge). La hausse du prix des céréales atteint son point culminant de mars à juillet 1847. Les pays de la Loire moyenne et les plaines du centre ont le plus souffert de la disette. Cette crise touche par la suite l'industrie, le commerce et la finance. Les industries du textile sont touchées, de même que le bâtiment et les chantiers de chemin de fer. Le commerce est éprouvé à son tour (notamment le trafic portuaire et les petits magasins). Cette

⁹⁴ Pour Francis Démier, c'est « la crise du milieu du siècle (1846-1851) », *La France du XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Seuil, 2000, pp. 209-241. Sylvie April s'interroge : « Comment naît la Révolution ? La crise de 1846-48 », *1815-1870, la Révolution inachevée*, Paris, Belin, 2012, 670 p., pp. 259-266.

⁹⁵ Le maréchal Soult (1769-1852) est chef du gouvernement du 29 octobre 1840 au 19 septembre 1847, le plus long de l'histoire de la France, mais un de ceux qui ont exercé le moins de prise sur la politique de la nation. Guizot, sous ce ministère, est ministre des affaires étrangères, il sera officiellement président du Conseil de septembre 1847 à février 1848.

⁹⁶ Dans ce chef-lieu du canton de l'Indre, les paysans avaient pu faire régner pendant trois jours l'ordre insurrectionnel de la taxation et de la réquisition.

crise financière enfin révèle la fragilité de la structure bancaire française. Si la fin de l'année 1847 et le tout début 1848 connaissent une reprise apparente, par contre la chute des salaires et la hausse du chômage entraînent des formes multiples de pauvreté. La crise a été beaucoup plus grave pour les campagnes que pour les centres industriels et les villes. Son effet est de détruire l'industrie rurale et par conséquent les fondements de la prospérité des campagnes.

Cette crise économique débouche sur une crise politique qui conduit aux journées révolutionnaires de février 1848. De juillet 1847 à février 1848, s'organise la campagne des banquets⁹⁷. On en comptera près de 70, réunissant en tout 17000 convives.

Durant cette année 1847, deux scandales vont achever de discréditer la Monarchie de juillet : en avril-mai, le scandale Teste-Cubuières (affaire de corruption entre l'ex-ministre des travaux publics et l'ancien ministre de la guerre), et, en août, l'affaire Choiseul-Praslin (pair de France, le duc après avoir assassiné sa femme, se suicide en prison pour échapper à la justice). Enfin, il faut noter, en juin, la démission de Bugeaud⁹⁸ de son poste de gouverneur de l'Algérie et, le 23 décembre 1847, la reddition d'Abd el-Kader⁹⁹, qui marque le début de la pacification de l'Algérie.

Le 27 janvier 1848, dans un discours prononcé à la Chambre des députés, lors de la discussion du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, Tocqueville prédit des événements révolutionnaires : « Telle est, Messieurs, ma conviction profonde. Je crois que nous nous endormons à l'heure qu'il est sur un volcan, j'en suis profondément convaincu »¹⁰⁰. Un mois plus tard, en février 1848, les événements lui donnent raison.

Arthur Boucher naît donc dans une année marquée par de profonds bouleversements économiques et politiques. Les conséquences économiques se font particulièrement ressentir dans sa région d'origine. L'armée, en ces temps de crise, est appelée à jouer un rôle social essentiel, dont Arthur Boucher et son frère aîné, Jules, sont l'illustration : en effet, le modeste salaire de gendarme de son père, Eugène Boucher, ne peut lui permettre d'assurer une formation solide à ses deux fils, ce qui explique l'engagement de ces derniers (en 1851 pour Jules et 1854 pour Arthur) dans l'armée en tant qu'enfants de troupe.

⁹⁷ La campagne des banquets commence le 9 juillet 1847. Le but de cette campagne est de réclamer la réforme électorale alors que les manifestations sont interdites.

⁹⁸ Le maréchal Bugeaud (1784-1849) joue un rôle très important dans la colonisation de l'Algérie, dont il est nommé gouverneur général en 1840, jusqu'en 1847, où il est contraint de donner sa démission tant ses méthodes suscitent de critiques.

⁹⁹ Abd el-Kader (1808-1883) se rend au duc d'Aumale, Henri d'Orléans (1822-1897).

¹⁰⁰ Site de l'Assemblée nationale, <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/alexis-de-tocqueville-27-janvier-1848>.

1.2. Les racines familiales d'Arthur Boucher : Sully-sur-Loire et La Chapelle Saint-Mesmin

1.2.1 Sully-sur-Loire

Le 19 mai 1847 (à seize heures) naît à Sully-sur-Loire, commune du département du Loiret, Eugène, Arthur, Boucher. La déclaration de naissance ayant été faite dès le lendemain matin à la mairie¹⁰¹ par son père Jean-Pierre, Eugène, Boucher, gendarme, âgé de trente-sept ans. Sa mère est Clémence, Clara, Paurelle âgée de vingt-neuf ans.

C'est le quatrième enfant des époux Boucher et Paurelle : un garçon, Jules, est né en 1840, puis deux filles, Armandine, née en 1842 et Delphine, née en 1844. C'est le premier de la fratrie à naître à Sully-sur-Loire, les trois premiers étant nés à Jargeau, une commune du Loiret à quelques kilomètres en aval sur la Loire.

Arthur Boucher naît dans la caserne de la gendarmerie de Sully-sur-Loire, où son père vient d'être affecté. Celle-ci est située dans l'auberge du Cheval rouge, faubourg Saint-François¹. Arthur est baptisé quelques jours plus tard, le 31 mai, à l'église collégiale Saint-Ythier de Sully-sur-Loire.

Le Loiret, qui reçoit son nom le 26 février 1790, est issu de l'ancienne généralité d'Orléans, dont proviennent également les départements de l'Eure-et-Loir, et du Loir-et-Cher. À la Révolution, la constitution civile du clergé, adoptée le 12 juillet 1790, trouve un écho plutôt favorable auprès du clergé orléanais (les religieux se sécularisent ; un moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire devient même maire de sa commune). L'Empire napoléonien n'a que peu d'impact sur le Loiret. Cependant, en 1814, lors de la déroute napoléonienne, les alliés (coalition européenne – Autrichiens, Anglais, Russes, et Prussiens – contre Napoléon), après avoir envahi Paris, atteignent le nord-est du département et les Cosaques pillent Pithiviers, Gien et Châteauneuf-sur-Loire. Après Waterloo, en juillet 1815, les vestiges de l'armée française, sous la conduite du maréchal Davout, se retirent au sud de la Loire, tandis que les adversaires en occupent la rive droite. Sous la Restauration et la Monarchie de juillet, la vie politique se déroule sans aucun fait marquant. Mais le coup d'État du 2 décembre 1851 provoque de violentes manifestations républicaines dans l'est du département ainsi qu'à Orléans, qui avait accueilli froidement le prince-président lors d'un de ses voyages de propagande. L'instauration du Second Empire calme les esprits et amène la paix, jusqu'au désastre de 1870¹⁰².

¹⁰¹ La mairie du XIX^e siècle a été entièrement détruite par les bombardements allemands en juin 1940, la mairie actuelle date de 1958.

¹⁰² Clément Borgel (dir.), *Loiret, un département à l'élégance naturelle*, Paris, Éditions Bonneton, 1998, 263 pages, pp. 55-60.

Le Loiret est favorisé par la nature. Traversé par la Loire, protégé par la forêt d'Orléans, enrichi par la riche plaine de la Beauce, pourvu de sols fertiles, jouissant d'un climat tempéré, ce département ne manque pas d'atouts. Il bénéficie en outre d'un tissu économique ancien¹⁰³.

Sully-sur-Loire se situe à quarante kilomètres en amont d'Orléans, la préfecture du Loiret, et en aval de la ville de Gien¹⁰⁴, entre forêt d'Orléans au nord et Sologne au sud. Cette petite ville du bord de Loire est essentiellement connue par son château, acquis en 1602 par Maximilien de Béthune, seigneur de Rosny. Henri IV érige Sully en duché-pairie et c'est sous ce nom que le grand ministre est entré dans l'Histoire. Ce château du XIV^e siècle est une imposante forteresse en bord de Loire commandant un important passage sur ce fleuve.

Au milieu du XIX^e siècle, Sully-sur-Loire, ville ligérienne d'une superficie de 4731 hectares, a un caractère rural très marqué. Sa terre est relativement pauvre, le sol est formé de sables et glaises provenant de la Sologne : 36% des terres sont labourables, 21% sont des pâtures, 21% des bois. Les productions agricoles sont le seigle, le froment, l'avoine, l'orge, le sarrasin et la vigne (sur 15 hectares). S'ajoutent à ces ressources naturelles un élevage de quinze mille moutons dans les landes pour la laine, et les poissons des étangs et de la Loire. L'archaïsme de l'agriculture explique un rendement très faible, le machinisme agricole étant quasiment absent. La terre est assez pauvre, surtout si on la compare au reste du Val de Loire et à la Beauce, à quelques kilomètres au nord du fleuve.

Sa population au cours de ce siècle est en moyenne de 2500 habitants : 2136 habitants en 1820, 2500 en 1851, elle augmente très faiblement sous la Troisième République : 2738 habitants (aujourd'hui la ville compte environ 5500 habitants). En 1852, le taux de mortalité (30,6/1000) est légèrement supérieur au taux de natalité (30,4/1000). Selon une enquête de 1848, 2/3 des emplois sont dans l'agriculture et 1/3 dans l'artisanat. Le clergé signale une « insuffisance de l'éducation religieuse », « une éducation morale et religieuse décadente »¹⁰⁵.

L'histoire de Sully est rythmée par son pont sur la Loire ainsi que par les terribles inondations qui la frappent tout au long du siècle. Le premier pont en pierres dit « pont des Romains », construit au X^e siècle, s'était effondré lors de la crue de 1363, si bien que la traversée de la Loire ne s'effectue plus, durant cinq siècles, qu'à l'aide de bacs. En 1836, est mis en service le premier pont suspendu à péage, en bois de chêne, soutenu par des piliers en pierre de taille (c'est le deuxième de ce type en France, après celui de Tournon dans le Rhône construit en

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Depuis 2000, Sully-sur-Loire est le point de départ du classement de la Loire, sur une longueur de 280 km, au Patrimoine mondial de L'Humanité.

¹⁰⁵ Bernard Barbiche, *Histoire de Sully-sur-Loire, le château, la ville, le terroir*, Bernard Barbiche, Roanne, Éditions Horvath, 1986, 176 p., pp. 83-91.

1825. Ce pont est emporté vingt ans plus tard par la crue du 2 juin 1856, la plus grande crue du siècle (auparavant une autre crue centennale eut lieu en 1846). Il est reconstruit en 1859 et béni le 31 juillet 1859 par Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans. Il résiste cette fois-ci à la nouvelle crue de 1866. Mais, le 8 décembre 1870, il est volontairement incendié pour empêcher l'avancée des armées prussiennes.

Il faut attendre 1872 pour que Sully bénéficie de l'arrivée du chemin de fer grâce à la mise en service d'une liaison Orléans-Gien. La première gare est installée aux Bordes, à quatre kilomètres de Sully, mais de l'autre côté de la Loire. Enfin, en 1882, la construction d'un pont à l'architecture métallique permet à Sully d'avoir sa propre gare.

En février 1848, à l'avènement de la II^e République, Sully se rallie sans aucun problème au nouveau régime. Le conseil municipal donne : « une adhésion franche et entière à la forme de gouvernement courageux qui vient d'ouvrir une ère de grandeur et de liberté à la France »¹⁰⁶. Il plante un arbre de la liberté, qui sera détruit lors des très importants bombardements qui touchent la ville en juin 1940. Il en est de même au lendemain du 2 décembre 1852, où le conseil municipal manifeste « toutes ses sympathies pour le rétablissement de la dignité impériale ». La proclamation de l'Empire n'entraîne ni rejet ni enthousiasme à Sully¹⁰⁷.

C'est donc dans cette petite ville du Val de Loire qu'Arthur Boucher va passer les sept premières années de sa vie. Il la quittera en 1854, lorsqu'il rejoindra les enfants de troupe à l'âge de sept ans. De ces quelques années, nous ne savons que peu de chose, si ce n'est la naissance en 1850 d'une petite sœur Blanche, la dernière de la fratrie, et le fait qu'il garde un souvenir de ses deux tantes paternelles, Alexandrine et Nathalie, qui avaient pour lui des attentions maternelles. Son père, admis à la retraite de gendarme en 1859, quitte Sully cette même année avec sa famille pour s'installer à Neuville-aux-Bois, au nord du Loiret, où il occupe le poste de *commissaire impérial* (commissaire de police). Arthur Boucher quitte donc très tôt le Loiret, il ne conserve aucune attache à Sully et ne revient qu'à de rares occasions voir son père à Neuville-aux-Bois. Par contre, les attaches familiales de la famille Boucher se situent non loin de Sully, à La Chapelle Saint-Mesmin, petit village attenant à la ville d'Orléans, en bord de Loire.

¹⁰⁶ Christian Cardoux, *Sully-sur-Loire, de la Révolution française à la Révolution industrielle*, 2003, Sully-sur-Loire, Éditions Cardoux, p. 55.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 58.

1.2.2 La Chapelle Saint-Mesmin

En effet, le père, le grand-père et l'arrière-grand-père d'Arthur Boucher sont tous les trois nés à La Chapelle-Saint-Mesmin. Ils ont exercé tous les trois la même profession : marchand-boulangier, tout en exploitant, en deuxième activité, quelques vignes du Val de Loire. Nos recherches généalogiques nous ont permis de remonter à son aïeul François Boucher né le 28 septembre 1719 à Chassonville, toujours dans le département du Loiret, petit village en bordure de la Loire à 25 km à l'ouest d'Orléans, à la frontière du département du Loir-et-Cher. Il décède le 27 septembre 1786 à l'âge de soixante-neuf ans à Saint-Laurent des Bois dans le département du Loir-et-Cher. Sur l'acte d'état-civil, est mentionnée la profession de laboureur-fermier. Comme cette petite commune se situe dans la Beauce, terre agricole riche, on peut aisément supposer une certaine aisance financière, dont l'activité professionnelle et politique de son fils, également prénommé François Boucher portent témoignage. Ce dernier naît le 26 novembre 1752 à Saint-Laurent des Bois et décède le 10 janvier 1817 à La Chapelle-Saint-Mesmin, où il exerce son activité professionnelle. Sur l'état-civil est mentionnée la profession de marchand-boulangier et vigneron, donc une situation financière, semble-t-il, plutôt favorable. Mais le plus intéressant est son activité politique. Ce François Boucher sera le premier président de l'assemblée du canton durant la Révolution française. En 1796, il est nommé président de l'administration municipale, puis en 1798, il est incorporé à l'armée, il a quarante-cinq ans. De 1809 à 1813, il est adjoint au maire de La Chapelle-Saint-Mesmin. François Boucher est donc un petit notable. Il a quatre enfants, tous nés à La Chapelle-Saint-Mesmin : François (troisième à porter le nom de François Boucher), né le 27 janvier 1777, décédé le 26 novembre 1858, à l'âge de quatre-vingt-un an, et futur grand-père d'Arthur Boucher, Joseph (dont on ignore la date de sa naissance), Pierre, né en 1791 et Geneviève, née en 1792. Ce dernier François Boucher, dont Arthur sera le petit-fils, épouse le 2 septembre 1798 Anne Adam-Couturier (1778-1839). Son témoin de mariage est son oncle maternel Jacques Deparday, boulangier et vigneron. Sur son acte de décès, est mentionné : boulangier vigneron. Il a en effet, avec son jeune frère Pierre, repris la suite de la boulangerie de son père et de la petite exploitation viticole¹⁰⁸.

Cette courte généalogie de la famille d'Arthur Boucher permet de mettre en relief l'ascension sociale progressive de cette famille. De paysan aisé sur une terre riche (la Beauce) à commerçant-artisan boulangier et petit viticulteur, la progression dans l'échelle sociale est nette, surtout si on l'associe aux fonctions politiques du grand-père pendant la Révolution, qui révèlent sa notabilité.

¹⁰⁸ Éléments généalogiques recueillis auprès du service d'état-civil de la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).

Voici ce que rapporte Marguerite Boucher, la fille d'Arthur Boucher, au tout début de son *Histoire du général Arthur Boucher* (1847-1933) :

La famille Boucher, originaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, petit village des environs d'Orléans, était aussi modeste que laborieuse et honnête. Le père Eugène Boucher avait connu une certaine aisance. (...) On montrait aussi dans le pays un beau moulin en racontant qu'il avait appartenu à un Boucher jadis. Des traditions de famille disaient que Jacques Boucher¹⁰⁹, grand argentier du roi, chez lequel Sainte Jeanne d'Arc avait logé « car il était le plus honnête homme de toute la ville d'Orléans », était un ancêtre direct.

Aucun document généalogique ne permet de confirmer ce fait, d'autant que le patronyme *Boucher* est relativement courant.

François Boucher (1777-1858), troisième du nom, aura sept enfants, tous nés à La Chapelle-Saint-Mesmin : Xavier (20 octobre 1799-5 janvier 1826), boulanger. Frédéric (1801-1803). Agathe (1804-1822), Pierre Eugène, le père d'Arthur Boucher (1809-1880), Alexandrine (1812-1871), Sauveur (1816-1817) et Nathalie (1819- 1859).

Cette famille Boucher (oncles et tantes d'Arthur Boucher) est assez représentative d'une famille du tout début du XIX^e siècle. Sur sept enfants, deux meurent en très bas âge (deux ans et un an), deux meurent jeunes (dix-huit ans et vingt-six ans), trois survivent jusqu'à l'âge adulte, mais c'est Eugène, son père, qui aura la plus grande longévité : il décède à l'âge de soixante-et-onze ans.

Revenons un instant à cette petite commune de La Chapelle-Saint-Mesmin, berceau de la famille d'Arthur Boucher. Début XIX^e siècle, cette commune, située à 5 km à l'ouest d'Orléans sur le bord de la Loire, compte environ 1300 habitants, c'est donc pour l'époque un assez gros bourg. Sise sur un axe routier et plus tard (milieu XIX^e) ferroviaire important sur l'axe Orléans-Blois et plus largement Paris-Tours, elle possède un vignoble des coteaux de Loire réputés à l'époque (la vigne est omniprésente dans le Val Ouest orléanais). En 1771, l'abbé Bordier, curé de la commune, signale que ce vignoble est réputé par la qualité de ses vins rouges. Le vin de La Chapelle-Saint-Mesmin, précoce et goûteux, est considéré comme l'un des principaux crus de l'Orléanais. En 1850, 70% de la population de la commune est occupée à la vigne.

Grâce à ces traits caractéristiques – situation en bord de Loire, axe de transport important et vignoble de qualité –, cette commune bénéficiait donc d'une certaine prospérité¹¹⁰.

Le cœur de ce village se trouve en bord de Loire, regroupé autour de son église et de son château, actuellement Hôtel de ville. L'église, bâtie au XII^e siècle, est

¹⁰⁹ Sur la « maison de Jeanne d'Arc » à Orléans, fidèlement reconstituée après les bombardements de 1940, figure une plaque rappelant que celle-ci fut celle de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans, où Jeanne fut logée en 1429.

¹¹⁰ Aujourd'hui La Chapelle-Saint-Mesmin compte en peu plus de 10000 habitants et fait partie de la communauté d'Agglomération Orléans-Val de Loire.

incendiée en 1562 au moment des guerres de religion. En 1755, les habitants de La Chapelle-Saint-Mesmin sont assez riches pour entreprendre d'importants travaux de restauration. Au moment de la Révolution, la commune est chef-lieu de canton. En 1789, ses habitants rédigent dans le calme leurs cahiers de doléances. En 1790, l'évêque d'Orléans, Mgr de Jarrente, est un des quatre évêques à prêter serment à la constitution civile du clergé. La plupart des prêtres du diocèse suivent l'exemple de leur évêque. En 1793, l'église est fermée et transformée en entrepôt de salpêtre. La paroisse reste sans prêtre jusqu'en 1802. L'emprise de l'église sur la commune, qui semble accueillir favorablement la Révolution, est donc assez faible. La pratique religieuse a dû s'en ressentir. Le groupe d'histoire locale souligne qu'entre 1790 et 1797 nombre de fêtes civiles célébrant la nation donnent naissance à un fort sentiment antireligieux, au moment où François Boucher (1752-1817) est le premier président de l'Assemblée du Canton pendant la Révolution.

Dès la fin du XVIII^e siècle, l'activité économique de la commune se déplace le long de la route nationale d'Orléans à Blois, et c'est là que la boulangerie de la famille Boucher s'implante, bénéficiant d'un passage important¹¹¹. Trois générations de Boucher exploitent ce commerce de boulangerie à La Chapelle-Saint-Mesmin, et cultivent en même temps quelques vignes, jouissant de la sorte d'une certaine aisance financière.

Mais, en 1814-1815, le grand-père d'Arthur Boucher (François Boucher) se trouve complètement ruiné par l'invasion prussienne, les Prussiens l'ayant contraint à fournir, sans aucune indemnité et pendant longtemps, le pain à de très nombreux soldats ennemis¹¹².

En effet, suite à la défaite de Napoléon à Waterloo le 18 juin 1815, le second traité de Paris du 20 novembre 1815 est beaucoup plus dur que celui du 30 mai 1814. Sans se soucier de heurter, cette fois-ci, les susceptibilités des Français, les alliés occupent la France avec environ un million de soldats qui font durement souffrir les populations. Seul le Midi aquitain et méditerranéen est épargné. La France, contrainte à verser une importante indemnité de guerre, doit en plus entretenir les troupes d'occupation pendant cinq ans¹¹³.

À cette époque, Eugène, le père d'Arthur Boucher, est âgé de six ans. Lorsque vient l'âge de trouver un vrai métier, la boulangerie familiale, ruinée par l'occupation, ne peut lui offrir de quoi vivre et fonder une famille. Il est alors l'aîné de ses deux sœurs, trois de ses frères et une sœur étant déjà décédés. C'est

¹¹¹ Ces éléments ont été recueillis auprès du Groupe d'Histoire locale de La Chapelle-Saint-Mesmin : *La Chapelle-Saint-Mesmin, des siècles d'histoire*, édité par la commune, 2007.

¹¹² *Histoire du général Arthur Boucher* par sa fille Marguerite.

¹¹³ Francis Démier, *La France du XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 72.

ainsi qu'il est conduit, à l'âge de vingt ans, à être recruté comme engagé volontaire, le 5 mars 1830 au 28^e régiment de ligne.

Arthur Boucher sera proche de ses deux tantes. Alexandrine, qu'il surnomme « tante Cendrine », est née le 12 octobre 1812 à La Chapelle-Saint-Mesmin, et se marie le 17 janvier 1837 avec François-Joseph Besnard, qui est tonnelier. Elle décède le 28 juillet 1871 à cinquante-neuf ans. Son autre tante, Nathalie (« tante Thalie »), née le 18 décembre 1819, et décédée en 1859, à l'âge de quarante ans, se voue à entourer son père veuf en 1839 et se marie déjà âgée avec un veuf, l'oncle Boudeau, et élève les enfants de son premier mariage. Cet oncle est passeur sur la Loire, axe de circulation important pour les hommes et les marchandises à cette époque, comme le prouve le service régulier de bateaux à vapeur entre Orléans et Nantes, mis en place le 1^{er} mai 1829. Cette voie fluviale est par la suite progressivement délaissée au profit du chemin de fer, qui fait son apparition dès le milieu du XIX^e siècle.

Telle est la famille paternelle d'Arthur Boucher : son grand-père qui décède lorsqu'il a onze ans, sa grand-mère qu'il n'a pas connue et ses deux tantes qui auront marqué sa petite enfance. Son père Pierre Eugène Boucher (1809-1880) restera le seul survivant d'une fratrie comprenant sept frères et sœurs.

Il s'engage dans l'armée en 1830, est libéré de ses obligations en 1838, date à laquelle il incorpore la gendarmerie du Loiret. Il se marie en 1839, et a cinq enfants, deux garçons et trois filles, Arthur étant le quatrième. À sa retraite de gendarme en 1859 – il a alors cinquante ans –, il est employé par la municipalité de Neuville-aux-Bois (Loiret) comme commissaire impérial, puis garde-champêtre, jusqu'à sa mort en 1880.

1.3 Eugène, le soldat : l'influence de la figure paternelle sur la carrière d'Arthur Boucher

1.3.1 Eugène Boucher et la conquête de l'Algérie (1830-1838)

Le 5 mars 1830, Eugène Boucher se présente à la mairie de sa commune, La Chapelle-Saint-Mesmin, pour s'engager volontairement dans l'armée. Il vient d'avoir vingt ans, il sait qu'il ne pourra pas gagner sa vie dans la boulangerie paternelle, qui a été durement affectée par les réquisitions des ennemis de la France en 1814-1815, et au delà.

Son engagement se fait dans le cadre de la Loi Gouvion-Saint-Cyr du 10 mars 1818 sur le recrutement de l'armée. Cette loi précise les conditions de l'engagement volontaire pour une durée de huit ans : avoir dix-huit ans accomplis, n'être ni marié, ni veuf avec enfants, et mesurer plus de 1m56. Eugène Boucher remplit toutes ces conditions. Qui plus est, étant orphelin, il n'a pas à demander

l'autorisation de ses parents, normalement requise pour tout engagé de moins de vingt ans. Dès le 10 mars, il est affecté au 28^e régiment d'infanterie de ligne à Orléans. Il porte le matricule 4970, et sa fiche militaire porte les inscriptions suivantes :

Boucher Eugène, dernier domicile La Chapelle-Saint-Mesmin, Loiret. Profession boulanger. Fils de François Boucher et Anne Adam, domiciliés à La Chapelle-Saint-Mesmin, né le 23 octobre 1809 à La Chapelle-Saint-Mesmin, canton d'Orléans.
Taille 1m70, yeux bruns, cheveux châtain...¹¹⁴

Le 1^{er} décembre 1831, il est affecté au 1^{er} régiment du génie (train du génie) en vertu des ordres du lieutenant-général, commandant en chef de l'armée d'occupation d'Afrique. Pendant sept ans, il va donc activement participer à la conquête de l'Algérie.

C'est un coup d'éventail donné par le dey d'Alger au visage du consul de France qui fournit, le 30 avril 1827, le prétexte à Charles X pour rompre ses relations diplomatiques avec une province de l'Empire ottoman à laquelle la France devait une forte somme d'argent depuis l'époque du Directoire. L'intervention militaire est décidée par le nouveau ministère, formé le 8 août 1829 sous la direction du prince Jules de Polignac, ami du roi Charles X. Le 31 janvier 1830, le Conseil des ministres décide l'expédition d'Alger afin de relever le prestige du roi en vengeance l'honneur national et en tenant tête à l'Angleterre, dans l'espoir de gagner les prochaines élections et de restaurer l'absolutisme. Le 7 février 1830, Charles X ordonne la mobilisation de l'armée et de la marine. Le 2 mars, il annonce officiellement l'expédition à l'ouverture de la session des Chambres¹¹⁵. Son commandement est confié au ministre de la Guerre, Louis Bourmont¹¹⁶. C'est exactement à cette date, le 5 mars 1830, que le père d'Arthur Boucher s'engage dans l'armée. Sans doute, le gouvernement a-t-il dû faire une certaine publicité dans les mairies afin de renforcer sensiblement son armée en vue de cette importante expédition. Eugène Boucher a donc dû saisir cette opportunité historique.

Partis de Toulon le 12 mai 1830 sur 675 bâtiments, 37000 hommes¹¹⁷, faisant partie des régiments d'infanterie de ligne, débarquent dans la rade de Sidi Ferruch,

¹¹⁴ SHDN-DAT dossier GR 37 Y C8.

¹¹⁵ Pendant la discussion à la Chambre des députés, l'opposition conteste violemment la justice, l'utilité et la légalité de l'expédition. Le 16 mars 1830, 221 députés sur 402 votent une adresse de défiance au gouvernement. Le 16 mai, la Chambre est dissoute par le roi et les élections sont décalées au 13 et au 19 juillet, pour attendre le plein succès de l'expédition.

¹¹⁶ Le maréchal Louis Bourmont (1773-1846) commande en novembre 1823 l'armée d'occupation d'Espagne. Le 11 avril 1830, Charles X le nomme commandant en chef de l'armée d'Afrique. Il refuse de prêter serment au roi Louis-Philippe et est destitué de son commandement en septembre 1830.

¹¹⁷ Très rapidement après la prise d'Alger, les effectifs tombent à 10000 hommes fin 1830, avant de remonter à 18000 en 1831 (au moment où Eugène Boucher arrive en Algérie) puis 42000 en 1837 et 58000 en 1840.

non loin d'Alger, le 14 juin. Après de durs combats, ils prennent le dessus sur une armée de 30000 à 40000 Turcs, Arabes et Kabyles. Alger capitule le 5 juillet 1830 : c'est un succès militaire¹¹⁸. Mais la victoire n'est pas accueillie avec un grand enthousiasme par les Français, et elle ne permet pas de redonner confiance dans le régime de Charles X qui est renversé par le peuple parisien au cours des « Trois Glorieuses » les 28, 29, 30 juillet 1830.

Paradoxalement, c'est la Monarchie de Juillet, née de l'opposition à l'expédition d'Alger, qui en consolide et parachève le résultat, en décidant la conquête et la colonisation de l'Algérie. Mais ses décisions sont lentes et fragmentées : il faut plus de dix ans pour qu'elles atteignent un point de non retour. Après un temps d'hésitation, Louis-Philippe décide de maintenir la présence française en Algérie et confie son administration au général Clauzel. Pendant quatre ans¹¹⁹ se succèdent cinq généraux commandants en chef¹²⁰, qui s'efforcent de garder Alger et de contrôler les provinces de l'intérieur par le biais de chefs indigènes vassaux, avec des moyens militaires réduits et sans instructions claires sur l'avenir de la conquête. Celle-ci entraîne une série de révoltes des tribus arabes, bientôt fédérées par Abd el-Kader. La résistance entraîne un arrêt de la conquête, limitée à une occupation, restreinte en 1836 au littoral¹²¹.

Cette guerre de conquête va mobiliser une grande partie de l'armée française. Ainsi, de 1830 à 1854, 67 régiments d'infanterie, sur les 100 existants, vont être expédiés en Algérie, pour une durée normale de séjour de six ans, mais certains peuvent y demeurer sept à huit ans avant d'être relevés¹²². Ces troupes sont menées durement, soumises à une impitoyable sélection par les épreuves des campagnes et le peu de cas fait de la vie des hommes. Les soldats, souvent d'origine paysanne, habitués à une vie rude et frugale, sont des combattants endurants soumis à un entraînement long et rigoureux. Ils doivent affronter les rigueurs d'un climat aux contrastes éprouvants : l'été souffle le sirocco, l'hiver est très rude et neigeux. Le soldat, lourdement chargé, est éprouvé par des étapes interminables, faites à pied, par tous les temps, sur des chemins souvent difficiles. Il s'use dans des travaux incessants : ouverture de routes ou de pistes, édification de bâtiments ou de fortifications. Faute de cantonnements salubres (les hommes dorment à la belle étoile et ne seront équipés de tentes qu'à partir de 1841), d'une alimentation suffisante et d'une eau de boisson saine, il se trouve exposé à quantité

¹¹⁸ Guy Pervillé, *La France en Algérie*, Paris, Vendémiaire, 2012, pp. 26-30.

¹¹⁹ L'ordonnance du 22 juillet 1834 proclame pour la première fois l'annexion des « possessions françaises dans le Nord de l'Afrique » et en organise l'administration sous l'autorité d'un gouverneur militaire, subordonné au ministre de la Guerre.

¹²⁰ Commandants en chef de l'armée : Clauzel, Berthezène, Savary, Avizard, Voirol et, à partir de 1834, les gouverneurs généraux : Drouet d'Erlon, Clauzel, Damrémont, Valée.

¹²¹ Sylvie Aprile, *1815-1870, La Révolution inachevée*, Paris, Belin, 2012, pp. 250-251.

¹²² André Corvisier, *Histoire militaire de la France, tome 2, 1715-1871*, Jean Delmas (dir.), Paris, Puf, 1997, p. 526.

d'affections : paludisme, complications pulmonaires, dysenteries. Le caractère sommaire de la chirurgie, l'absence de traitement contre les infections ou la gangrène exposent les blessés à une forte mortalité, qui représente 80% des décès enregistrés. Par contre, les pertes au feu sont relativement faibles. Par exemple, lors de la prise de Constantine en 1837, à laquelle participe le père d'Arthur Boucher, on ne compte que 114 tués alors que plusieurs milliers de soldats sont engagés. On évalue le taux de perte des hommes qui ont participé à la conquête à un peu plus de 16%¹²³. Enfin, dans les cantonnements, le soldat est sur le qui-vive en permanence. L'ennemi rôde partout. On ne le voit pas, mais sa présence obsède. Soudain, il surgit on ne sait d'où, il se déchaîne avant de se fondre dans la nuit. Cette atmosphère particulièrement pesante finit par laminer le moral¹²⁴. Eugène Boucher est engagé dans les principaux combats de la période. Son dossier militaire mentionne sa participation, en 1836, à l'expédition du col de Mouzaia (la marche sur Médéa à 60 km au sud d'Alger impose de franchir cet important col) et de Constantine¹²⁵. En 1837, il est au siège de Constantine¹²⁶.

Telles sont les conditions de combat particulièrement rudes que le père d'Arthur Boucher a dû affronter durant son engagement en Algérie, entre 1831 et 1838. Il ne semble pas avoir été blessé, ni gravement malade. À part ses états de service, la famille n'a conservé aucun témoignage d'Eugène Boucher sur cette période. Son engagement a dû néanmoins servir d'exemple à ses deux fils, Jules et Arthur, qui, tous deux très jeunes, vont rejoindre les enfants de troupe.

Quarante plus tard, son fils, le capitaine Arthur Boucher, combatta en Algérie, dans le Sud-Oranais, le rebelle Bou Amma (1878-1882). Cette conquête de l'Algérie, qui a duré plus d'un demi-siècle, mobilise plusieurs générations de militaires. C'est ainsi que le beau-père d'Arthur Boucher le médecin militaire Léandre Murlon (1830-1894) et le beau-père de sa fille Suzanne, le général Paul-Alexandre Détrie (1828-1899) serviront en Algérie respectivement de 1866 à 1882, et de 1868 à 1893. Arthur Boucher, comme bon nombre de militaires de cette époque se trouvera donc impliqué de près dans la conquête de l'Algérie par la France.

¹²³ Jacques Frémeaux, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Paris, Economica, 2002, pp. 101-103 et 255-257.

¹²⁴ Pierre Darmon, *Un siècle de passions algériennes. Une Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1940*, Paris Fayard, 2009, pp. 67-68.

¹²⁵ 21-24 novembre 1836, échec de l'expédition Clauzel à Constantine. Les pertes sont évaluées à un millier d'hommes sur une troupe de 8700 hommes, dont Eugène Boucher fait partie.

¹²⁶ Octobre 1837, siège et prise de Constantine, décès du gouverneur général Damrémont au cours des combats. Le bilan est encore lourd : 100 tués, dont plusieurs officiers, 500 blessés et 800 malades. Sources : Pierre Montagnon, *La Conquête de l'Algérie : 1830-1871*, Paris, Éditions Pygmalion, 1997.

En 1836¹²⁷, le gouverneur général Clauzel dévaste avec ses troupes Mascara, mais échoue devant Constantine et est contraint à une coûteuse retraite. C'est son successeur Damrémont qui venge l'échec de son prédécesseur en prenant d'assaut Constantine l'année suivante (1837), au prix de sa vie. Mais dès 1839, l'émir Abd el-Kader, reprend les hostilités en envahissant la plaine de la Mitidja (où il massacre des colons français) jusqu'aux faubourgs d'Alger. Ainsi l'occupation restreinte n'a-t-elle produit qu'une guerre permanente, sans résultats décisifs. Le 29 décembre 1840, le nouveau gouvernement Soult-Guizot décide de nommer le général Bugeaud gouverneur général de l'Algérie, et de lui accorder les moyens militaires nécessaires pour venir à bout de l'émir Abd el-Kader au plus vite¹²⁸. Le gouvernement décide ainsi de suivre les recommandations du général Bugeaud, que celui-ci formule dès janvier 1840 : « l'occupation restreinte est une chimère, et une chimère dangereuse (...). Il ne reste selon moi, que la domination absolue, la soumission du pays »¹²⁹.

En 1847, année de naissance d'Arthur Boucher, l'Algérie compte 110000 européens, dont 47000 Français, pour près de 2,5 millions de musulmans¹³⁰.

Au cours de sa campagne en Algérie (1831-1838), Eugène Boucher passe 1^{ère} classe le 16 août 1832 et brigadier le 1^{er} octobre 1833. Le 5 mars 1838, soit huit ans jour pour jour après son engagement, il est libéré du service de l'armée d'active à Orléans.

1.3.2 L'engagement d'Eugène Boucher dans la gendarmerie

1.3.2.1 De Jargeau à Sully-sur-Loire : une deuxième carrière (1838-1859)

Le 27 septembre 1838, l'année où il quitte l'armée, le père d'Arthur Boucher s'engage dans la compagnie de gendarmerie à cheval du Loiret. Il est alors âgé de vingt-neuf ans.

C'est l'ordonnance du 19 avril 1760 qui fixe les critères de sélection d'ordre professionnel, physique, intellectuel et moral. Les places ne sont ouvertes qu'à des hommes de bonne vie et mœurs, d'une taille de 1,73m minimum, sachant lire et écrire et ayant servi dans les autres troupes. À partir de 1791, l'expérience militaire constitue un des principaux critères pour l'entrée dans la gendarmerie. Eugène Boucher réunit donc tous les critères pour son admission dans la gendarmerie, à l'exception de la taille (il mesure 1,70m). Mais ce critère sera

¹²⁷ Guy Pervillé, *La France en Algérie, op. cit.*, pp. 33-36.

¹²⁸ Bugeaud reste en poste jusqu'en 1847, où il est contraint à la démission. Durant cette période il mobilise le tiers de l'armée française (83000 hommes en 1842, 108000 hommes en 1846). Cette même année 1847, la reddition, le 23 décembre, d'Abd el-Kader face au général Lamoricière signe le début de la pacification de l'Algérie. La conquête s'achèvera sous le Second Empire.

¹²⁹ Jean-Pierre Bois, *Bugeaud*, Paris, Fayard, 1997, 636 p.

¹³⁰ Serge Bernstein, Pierre Milza, *Histoire du XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 2002, pp. 148-149.

amendé à plusieurs reprises, et, en 1903, la taille minimum exigée ne sera plus que de 1,66m. De même, durant la guerre de 1870, la nécessité impérieuse de combler le manque d'effectif conduit l'armée à admettre des militaires n'ayant que six mois de service au lieu des trois années exigées par le décret du 1^{er} mars 1854¹³¹ (Eugène Boucher justifie de huit ans de service). Il est affecté à la Brigade de Jargeau. C'est dans cette petite commune du Loiret qu'il se marie et où naissent ses trois premiers enfants.

Jargeau est situé en bord de Loire, sur la rive gauche, à 20 kilomètres en amont d'Orléans, Sully-sur-Loire se trouvant à 40 kilomètres plus en amont. Vers 1840, Jargeau compte environ 2500 habitants. La route départementale Gien-Orléans est construite sous la Restauration et son premier pont suspendu est inauguré le 23 février 1834. La ville subit le 20 octobre 1846 de terribles inondations. À cette date, Eugène Boucher se trouve à Jargeau.

Le principal édifice est la collégiale Saint-Etienne, qui date du XII^e siècle. C'est là que les parents d'Arthur Boucher se marient en 1839, sa mère étant originaire de Jargeau.

C'est sous la Monarchie de juillet, donc à l'époque d'Eugène Boucher, que la gendarmerie entre définitivement dans la voie de la professionnalisation et prend son essor¹³². La loi du 28 Germinal an VI (17 avril 1798) est traditionnellement considérée comme la charte de la gendarmerie. Les autres grands codes de cette institution sont l'ordonnance du 29 octobre 1820 et le décret du 1^{er} mars 1853. Au départ, la gendarmerie est composée de plus de dix mille hommes répartis en deux mille brigades. En 1850, sont votés les crédits nécessaires à l'installation d'une brigade de gendarmerie dans les cantons qui en sont dépourvus (à cette date, l'effectif est déjà remonté à 16000 hommes). Ce décret instaure aussi un système réservant les emplois à des militaires aguerris, ce qui est le cas d'Eugène Boucher.

À ses débuts, jusqu'à la fin des années 1830, la gendarmerie est victime de sa marginalisation institutionnelle, mais elle bénéficie dans les années 1840 d'une sensible revalorisation : les pensions et les soldes sont relevées après 1841, tandis que les possibilités d'avancement s'élargissent. Il ne s'agit pas seulement d'un rattrapage, mais bien d'un nouvel élan. En ce qui concerne la gendarmerie, la décennie 1840 a été baptisée par un historien : « les années décisives »¹³³.

Eugène Boucher profite de ces nouvelles conditions pour se marier et fonder une famille. La contrainte disciplinaire n'empêche pas les gendarmes de s'intégrer à la vie locale. Même s'ils sont encasernés et proviennent le plus souvent d'un

¹³¹ Jean-Noël Luc, Frédéric Ménard, *op. cit.*, , p. 431.

¹³² Arnaud-Dominique Houte, *Le Métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 319 p. ; Jean-Noël Luc, Frédéric Médard (dir.), *op. cit.*

¹³³ Jean-Noël Luc (dir.), *Histoire des gendarmes: de la maréchaussée à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2016, 448 p.

autre département et toujours d'un autre canton que le leur, ils réussissent à nouer des liens et à contracter des mariages. Le gendarme est un bon parti : si la solde augmente moins vite que les revenus paysans au cours du XIX^e siècle, elle nourrit la famille et s'accompagne d'avantages, parmi lesquels le logement gratuit et la pension de retraite, obtenue après vingt-cinq ans de service et reversée, le cas échéant, à la veuve.

Vers 1846, le père d'Arthur Boucher, gendarme à la brigade de Jargeau, est muté à la brigade de Sully-sur-Loire où il accède au grade de brigadier le 22 mai 1848. La loi fondatrice du 16 février 1791¹³⁴ dispose que les brigadiers de gendarmerie sont assimilés aux maréchaux des logis. Leur fonction consiste à diriger la brigade, unité territoriale de base au sein de la gendarmerie, composée en moyenne de quatre ou cinq militaires.

Le 17 septembre 1853, la gendarmerie devient gendarmerie impériale et le 1^{er} mars 1854 paraît un décret important sur son organisation qui confirme son statut militaire (la place privilégiée de la gendarmerie à la droite des troupes de ligne). Ce texte volumineux, à vocation pédagogique et didactique, codifie pour un demi-siècle les usages et l'activité de la gendarmerie.

1.3.2.2 La fondation d'une famille

Le 14 avril 1839¹³⁵, c'est-à-dire moins d'un an après sa première affectation, Eugène Boucher se marie à Jargeau avec la Demoiselle Suzanne, Clémence, Clara Paurelle, sans profession, née dans cette commune le 13 octobre 1817 (âgée de vingt et un an), domiciliée chez ses parents Sébastien Paurelle, menuisier et son épouse Suzanne Françoise Martin. Les témoins sont, du côté de l'époux, François Martin-Lallemand, âgé de vingt-neuf ans, gendarme et Hubert Job, âgé de quarante ans, également gendarme, et, du côté de l'épouse, Jacques Frédéric Menager, âgé de quarante ans, brigadier en résidence à Jargeau, cousin germain du côté paternel et Adolphe Martin Paurelle, âgé de vingt-quatre ans, menuisier à Jargeau, son frère. Ce même jour les jeunes époux se marient religieusement dans la paroisse de Jargeau. Eugène Boucher est entouré de camarades gendarmes, et on peut supposer que c'est l'oncle de la mariée, brigadier, qui a servi de lien entre les deux familles. Du côté de son épouse, c'est une famille de menuisiers, son père dirigeant, avec l'aide de son fils, une petite affaire. Le monde des artisans reste l'horizon matrimonial privilégié des gendarmes. Son épouse, Clara Paurelle, avait trois frères qui deviendront tous fabricants de pianos. La famille était relativement aisée. Si la famille Boucher était entièrement orléanaise, par contre, la famille Paurelle avait une lointaine ascendance auvergnate.

¹³⁴ Loi qui supprime la maréchaussée et qui réorganise ce corps sous le titre de gendarmerie nationale.

¹³⁵ Extrait du registre de l'état-civil établi par le maire de Jargeau le 3 mars 1942.

Il faut noter qu'au milieu du XIX^e siècle le taux de nuptialité des gendarmes est très important. À l'heure de leur départ en retraite, 94,7% des gendarmes présents au corps en 1857 se sont mariés. Si elles sont libéralement accordées, les permissions de mariage sont toutefois subordonnées à trois critères : la situation du gendarme, la moralité de la belle-famille, la fortune de la promise. En outre, pour que le gendarme puisse se marier, il doit être quitte de ses dettes (il s'agit des avances consenties pour équiper les jeunes recrues), et avoir prouvé sa compétence. Sous la Restauration, il faut environ quatre ans de services révolus pour obtenir une permission de mariage. Au début des années 1850, il suffit d'une à deux années.

À cette époque, la solde d'un gendarme, sans être importante, est loin d'être modeste. Elle représente trois fois le salaire d'un ouvrier agricole et deux fois le revenu d'un petit paysan. Elle est nettement supérieure à celle des petits fonctionnaires, tels les facteurs, cantonniers, gardes champêtres. Les augmentations accordées entre 1841 et 1855 renforcent encore ces écarts.

Arthur Boucher parlera plus tard de sa mère comme une mère de famille dévouée, très impliquée dans ses devoirs familiaux. C'est une femme pieuse, qui réunit tous les soirs ses enfants dans sa chambre et qui les fait prier. Eugène et Clara Boucher élèvent leurs enfants avec une certaine sévérité, car ils veulent être respectés. Leurs deux fils et leurs trois filles n'ont pas le droit de tutoyer leurs parents et doivent rigoureusement leur obéir et écouter avec respect leurs observations. Toutefois, leurs enfants ne reçoivent pas la moindre punition corporelle, pas même un soufflet. Ce sont des parents dévoués à leurs enfants mais n'avaient la modeste solde de brigadier de gendarmerie ne leur permet pas de payer des études à leurs deux fils, Jules et Arthur. Comme ils sont très soucieux de l'avenir de leurs deux fils, ils n'ont d'autre possibilité que de les confier aux enfants de troupe.

C'est ainsi que l'aîné de la fratrie Boucher, Jules, est conduit par son père le 7 avril 1851 à Orléans pour être incorporé au 27^e régiment d'infanterie de ligne, qui se trouvait en garnison dans cette ville, comme enfant de troupe. Il a alors onze ans. Son jeune frère, Arthur, le rejoint trois ans et demi plus tard, en novembre 1854, à sept ans. Jules suit son régiment dans ses différentes garnisons : Blois, Poitiers, Bordeaux. C'est dans cette dernière ville qu'il quitte son régiment pour s'engager pour sept ans en 1858. Il a alors dix-huit ans. Travailleur et démontrant de réelles capacités intellectuelles, il obtient le 9 novembre 1859 son diplôme de bachelier es sciences. L'année suivante, il prépare Saint-Cyr, où il est admis le 17 novembre 1861, après avoir échoué l'année précédente (promotion Mexique 1861-1863). Son rang d'admission (41^e) est très honorable pour un ancien enfant de troupe. À sa sortie de Saint-Cyr, il est affecté comme sous-lieutenant au 27^e

régiment de ligne à Evreux, où il retrouve à nouveau son jeune frère Arthur. Il est nommé lieutenant le 16 août 1868. se marie à trente-six ans, le 7 mars 1876, à Meudon, avec Claire Babie, âgée dix-huit ans, qui décèdera l'année suivante, il n'aura pas d'enfant. En 1880, au moment du décès de son père, Jules est capitaine au 19^e de ligne basé au Havre. Cinq ans plus tard, en avril 1884, un autre malheur vient le frapper lorsqu'il est victime d'une attaque d'hémiplégie. Le commandant Jules Boucher décédera à Paris le 28 janvier 1922.

Armandine, une des trois sœurs Boucher, décède en 1852, à l'âge de dix ans. Arthur est très proche de Delphine, sa deuxième sœur, qui était née le 16 avril 1844, et était donc de trois ans son aînée. Il lui voue dès sa jeunesse une affection très profonde, surtout après le décès prématuré, en 1862, de leur mère, à l'âge de quarante-trois ans. Delphine suit son père à Neuville-aux-Bois (Loiret), lorsque celui-ci s'y installe à sa retraite, en 1859. Elle s'y marie le 26 avril 1865, à l'âge de vingt et un ans, avec Auguste Boulet, instituteur âgé de quarante-trois ans et veuf depuis peu. L'acte d'état-civil de son mariage précise que Delphine est modiste, qu'elle demeure chez son père, commissaire de police, rue d'Orléans. Ses témoins sont son oncle Jules Bouleau (beau-frère de son père), âgé de quarante-deux ans, et Charles, Henri Louzeau, brigadier de gendarmerie. Une fois veuve, elle se remarie avec un Monsieur Doue, dont elle aura trois enfants. Elle décède le 16 décembre 1914 à Neuville-aux-Bois. Blanche Boucher, la dernière de la fratrie, naît à Sully-sur-Loire trois ans après Arthur, en 1850. D'elle, on sait peu de chose. Mariée à un monsieur Cavalier, elle aura deux filles, Louise et Jeanne. On sait seulement qu'Arthur Boucher assiste au mariage de sa nièce Jeanne le 8 juin 1907 à Neuville-aux-Bois. À notre connaissance, c'est la dernière fois qu'Arthur Boucher se rend dans cette commune où ses deux parents sont enterrés. Elle décède en septembre 1906, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Arthur Boucher est donc celui de sa fratrie qui vivra le plus longtemps, décédant à quatre-vingt-six ans, en 1933.

1.3.3 Eugène Boucher, commissaire impérial à Neuville-aux-Bois

Revenons au père d'Arthur Boucher. Le 24 janvier 1859, Eugène Boucher (qui va avoir cinquante ans dans l'année) est proposé pour la retraite. Le 6 mars, il est rayé des effectifs. Il quitte alors Sully-sur-Loire où il est resté en poste un peu plus de dix ans. Ayant trouvé un emploi de commissaire impérial, il s'installe à Neuville-aux-Bois. Il est alors accompagné de son épouse et de ses deux filles, Delphine (quinze ans), et Blanche (neuf ans). Delphine résidera toute sa vie dans cette petite ville, Blanche, elle, partira vivre à l'étranger. Le père d'Arthur Boucher ne quittera plus ce lieu jusqu'à son décès en 1880.

Neuville-aux-Bois est située au nord d'Orléans, à la lisière de la forêt d'Orléans et de la Beauce. C'est une petite ville de la même importance que les autres lieux où Eugène Boucher a habité, Jargeau et Sully-sur-Loire. Le seul monument significatif est l'église Saint-Symphorien, dont l'origine remonte au XII^e siècle. Dans le nouveau cimetière de la commune, datant du début du XX^e siècle, est dressé un obélisque¹³⁶ en hommage aux combats importants qui eurent lieu sur la commune en octobre 1870. Eugène Boucher a pu y prendre part, étant donné ses fonctions de commissaire de police.

Par une délibération du conseil municipal en date du 19 juillet 1865, on connaît les revenus à cette date du père d'Arthur Boucher. Sa pension de retraite comme ancien militaire s'élève à 530 francs, son traitement de commissaire de police à 1440 francs. Il ne paie pas de contribution foncière, mais seulement une contribution personnelle et mobilière s'élevant à 8,19 francs.

Deux événements familiaux marquants jalonnent la vie d'Eugène Boucher à Neuville-aux-Bois. Le premier est le décès prématuré de son épouse Suzanne, le 6 avril 1862, alors qu'elle n'a que quarante-quatre ans. Arthur Boucher est donc orphelin de mère à quinze ans. Il vivra douloureusement cette période. Le second, trois ans plus tard, est le mariage de sa fille Delphine avec l'instituteur de Neuville-aux-Bois. En 1866, naît sa première petite-fille, Danielle Boulet.

Eugène Boucher, le père d'Arthur, décède le 15 novembre 1880 à Neuville-aux-Bois, à l'âge de soixante et onze ans. Son fils aîné Jules et son gendre Auguste Boulet déclarent le même jour le décès en mairie. Arthur Boucher, capitaine d'état-major, en poste à Oran et qui vient de se marier, ne peut pas se rendre aux obsèques de son père, qui est inhumé au cimetière de Neuville-aux-Bois. Il n'avait pu également se rendre aux obsèques de sa mère, en 1862.

En guise de bilan de ce chapitre, nous mettrons en avant quelques points significatifs concernant ses années d'enfance d'Arthur Boucher.

Tout d'abord, du côté de sa famille paternelle, on peut faire ressortir une relative aisance matérielle pour l'époque (boulangerie et vignes) et une certaine notabilité (son grand-père a eu des responsabilités politiques sous la Révolution), autrement dit une certaine réussite sociale, qui a été brisée au moment de l'occupation du Loiret par les troupes alliés en 1814-1815. Du côté de sa mère, son père et ses frères exploitent une menuiserie, ce qui signale pour l'époque une certaine aisance financière. Une partie de sa famille maternelle s'installe à Paris, notamment le frère de sa mère, Adolphe Paurelle, qui y décédera le 10 février 1901, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Enfin cette famille ne se distingue pas par une quelconque ardeur catholique comme le montrent les activités

¹³⁶ Sur cet obélisque, figure l'inscription suivante : « À la mémoire des soldats morts à Neuville-aux-Bois en combattant pour la France les 24 novembre et 3 décembre 1870 ».

révolutionnaires de son grand-père et l'ancrage dans une région, le Loiret, où la pratique religieuse est particulièrement faible. Par ailleurs, Arthur Boucher, dont les origines géographiques familiales (paternelles et maternelles) sont fortement enracinées dans le Loiret, ne conservera que très peu de liens et d'attachement sentimental à cette région, ses parents n'ayant jamais été propriétaires.

Ensuite, il faut noter que la vocation militaire d'Arthur Boucher ne provient pas d'une vieille tradition familiale : on ne trouve aucun militaire dans ses aïeux paternels ou maternels. Elle vient essentiellement de son père, Eugène, engagé volontaire lors de la conquête de l'Algérie, puis engagé dans la gendarmerie, et de son frère aîné, Jules, qui l'a précédé aux enfants de troupe. La carrière militaire de son père, répondant, à l'origine, à de strictes nécessités économiques, a été, pour son fils Arthur, un puissant exemple de courage, de volonté, et de sens du service.

Arthur Boucher se doit de suivre l'exemple de son père et de son frère, mais en montrant une volonté farouche de promotion et de réussite sociale, et cela à travers d'innombrables difficultés morales et financières.

Chapitre 2. Les années de formation : les enfants de troupe, le régiment du génie et Saint-Cyr (1854-1869)

Au cours de ce chapitre, nous suivrons le parcours d'Arthur Boucher durant ses années de formation. Nous verrons ainsi comment un jeune garçon, issu d'une famille aux revenus modestes, arrive à intégrer l'école de Saint-Cyr, malgré les nombreuses difficultés auxquelles il est constamment confronté.

Dans ce chapitre, pour décrire ce qu'a été la vie d'Arthur Boucher, nous nous appuyons sur une grande partie de la correspondance d'Arthur avec son père Eugène. Toutes ces lettres ont été conservées par sa fille Marguerite, qui les rapporte dans son *Histoire de la vie du général Arthur Boucher*. Elle précise dans cet ouvrage qu'elle a pu conserver ces lettres « grâce à l'ordre extraordinaire d'Eugène Boucher. Il gardait toutes les missives envoyées par son fils et tous les brouillons des réponses qu'il y faisait ». Elle ajoute qu'il tenait avec précision un petit carnet sur lequel il notait toutes les dépenses occasionnées par les études de son fils Arthur, de son entrée aux enfants de troupe en 1854 à son entrée au régiment en 1865.

2.1 Être enfant de troupe dans les années 1854-1865

2.1.1 Une brève histoire des enfants de troupe¹³⁷

Ils ne sont pas la troupe, mais ils en font partie. Depuis longtemps, des enfants vivaient en corps de troupe sans aucune réglementation. Une première ordonnance royale en 1776, inspirée par Choiseul, en fixe le nombre à un enfant de 10 à 16 ans par compagnie, soldé, et libre ensuite de quitter l'uniforme ou de rester tambour ou trompette, ou affecté à d'autres tâches. Ces enfants appartiennent à l'unité à part entière. L'ordonnance du Roi du 17 mars 1788, portant règlement sur la constitution, la formation, la solde de l'infanterie française constitue la véritable origine de cette institution. Soucieux de préserver les enfants des guerres incessantes, le premier consul Bonaparte publie un arrêté le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800) concernant les enfants de troupe de l'armée. Cet arrêté constitue le socle de toutes les futures législations sur *les enfants de troupe*, expression qui apparaît dans ce texte pour la première fois.

Sous Napoléon I^{er}, ils sont réunis en bataillons de pupilles, ils font les dernières

¹³⁷ Cf. Henri Ortholan, *L'Armée du Second Empire 1852-1870*, Paris, Soteca, 2009, pp. 95-96, et Nicolas Tachon, *Les Enfants de troupe dans les régiments 1788-1888*, Paris, L'esprit du Livre, 2005, pp. 111, 124, 130, 134, 243-245.

campagnes de l'Empire et, dans l'enfer des batailles, ils meurent presque en totalité. Admis dès l'âge de 10 ans, ils sont choisis parmi les enfants légitimes des sous-officiers, caporaux et soldats présents au corps ou retirés du service, des officiers décédés, en activité ou retraités. Encadrés par un sergent et un caporal, sous la direction d'un officier, ils occupent au corps un bâtiment particulier. À 14 ans, ils deviennent tambours, clairons, secrétaires ou ouvriers. Dans la Garde, ils sont employés comme fifres. Une décision du 19 août 1857 les autorise à s'engager dès l'âge de 17 ans. Sous Louis-Philippe, ils sont répartis à raison d'un par compagnie, ce qui représente plus de 2000 enfants. À la veille de la Révolution de 1848, la condition des enfants de troupe laisse deviner une triste réalité, et sous la II^e République, les enfants de troupe sont probablement dans la phase la plus sombre de leur existence dans les régiments. Il faut attendre le décret impérial du 22 mai 1858 concernant les enfants de troupe pour voir enfin leurs conditions s'améliorer : il concerne l'âge d'admission pour les enfants, la position statutaire de leur père, la priorité à donner aux candidatures et les conditions de la vie courante. Cette évolution positive de l'amélioration des conditions matérielles dans lesquelles vivent les enfants de troupe est renforcée lors de la naissance du Prince impérial, le 16 mars 1856. Celui-ci, très vite se montre fasciné par les militaires. À la fin du Second Empire, le sort des enfants de troupe est différent d'un régiment à l'autre. Une telle disparité ne manque pas de provoquer des réactions. Qui plus est, les enfants de troupe sont victimes d'une administration tatillonne et sclérosée par la routine. C'est ainsi que, au cours des années 1860, sont publiées des propositions de réformes tendant à harmoniser et à humaniser les conditions de vie des enfants, et proposant leur regroupement dans des institutions. Ce n'est qu'au tout début de la III^e République que ces réformes prennent véritablement corps. Le 10 septembre 1873, débutent les travaux de la commission des enfants de troupe, présidés par le général Lebrun. Ces travaux débouchent sur le décret du 28 avril 1875 portant création, à titre d'essai, d'une école d'enfants de troupe à Rambouillet, puis sur la loi du 19 juillet 1884, qui a pour objet la suppression des enfants de troupe dans les régiments et la création des six écoles militaires préparatoires (EMP).

Le 22 décembre 1851 un décret organise l'admission comme enfants de troupe des fils de gendarmes¹³⁸. Il est complété par les décrets du 19 février et du 10 juillet 1852. En effet c'est la non-réalisation du nombre de places d'enfants de troupe prévues dans certains régiments qui pousse les autorités à créer au profit de la gendarmerie 465 places. C'est ainsi que cinq postes d'enfants de troupe sont attribués à chaque compagnie de la gendarmerie départementale. À cette époque,

¹³⁸ Nicolas Tachon, *Enfants de troupe dans les régiments, 1788-1888*, L'esprit du livre Éditions, Paris, 2005, pp. 117-123.

chaque département possède sa compagnie et chaque canton sa brigade. En principe, ces places sont offertes dans les régiments en garnison dans la même ville que l'unité de gendarmerie, ou dans des régiments de ligne en garnison près de la brigade paternelle. Cela ne manque pas de provoquer une vive réaction des militaires de l'armée, qui voient réduites leurs possibilités de faire admettre un de leur fils à une place d'enfant de troupe dans leur propre régiment. Une fois que les fils de gendarmes sont admis enfants de troupe, ils sont soumis aux mêmes dispositions que celles appliquées aux fils de militaires.

Les enfants de troupe ont l'obligation de servir comme tambours, trompettes, musiciens à partir de quatorze ans et de s'engager à l'âge de dix-huit ans, de préférence dans la gendarmerie. Mais constatant le manque d'uniformité de traitement entre les enfants de troupe de la gendarmerie, selon le régiment dans lequel ils sont intégrés, le bureau de la gendarmerie convainc le ministre de la Guerre d'ordonner, par une lettre du 9 janvier 1855, à tous les corps une série de mesures portant sur l'administration des enfants de troupe de la gendarmerie départementale : composition précise du paquetage à fournir, solde à répartir (35 centimes par jour en dessous de quatorze ans, 53 centimes au dessus), etc. Mais cet ordre n'est pas le bienvenu dans beaucoup de casernes, aussi une réorganisation complète des enfants de troupe s'impose-t-elle, ce que concrétise le décret impérial du 22 mai 1858.

Sous le règne de Napoléon III, la situation des enfants de troupe dans les corps évolue peu, mais il devient clair qu'il faut la réformer de fond en comble. L'évolution des mœurs conduit de nombreux observateurs à s'offusquer de voir de jeunes enfants vivre dans les casernes. C'est le maréchal Niel qui, le premier, ordonne la constitution en 1868, d'une commission chargée d'étudier la question des enfants de troupe. Sa mort reporte malheureusement la réforme de l'institution. Son successeur, le maréchal Le Bœuf, ne partage pas ses idées sur la question des enfants de troupe. Les travaux reprennent après la chute du régime en 1870. Les critiques émises tant par des militaires que des civils portent essentiellement sur des aspects généraux du sort réservé aux enfants de troupe : une instruction insuffisante, une rentabilité contestable pour l'armée, enfin une éducation morale insuffisante.

Le 10 septembre 1873, débutent les travaux de la commission des enfants de troupe, présidée par le général Lebrun. Le rapport est rendu en février 1874, et le 28 avril 1875 un décret paraît portant création à titre d'essai d'une école d'enfants de troupe. Cette école ouvre à Rambouillet le 26 février 1876. Le 6 juillet 1878, est publié un décret relatif aux conditions d'admission des enfants de troupe dans les corps. Enfin la loi du 19 juillet 1884 supprime la présence des enfants de troupe dans les régiments et instaure la création de six écoles militaires

préparatoires (EMP), écoles structurées, avec des éducateurs et des professeurs formés à cette tâche¹³⁹. Ainsi, l'œuvre, très importante, de réorganisation de l'armée française au lendemain de la défaite de 1870, touche également les enfants de troupe, dont le sort ne pouvait qu'émouvoir la République naissante.

Au moment de l'engagement du jeune Boucher, deux des bataillons du 27^e régiment de ligne (régiment qu'Arthur Boucher intègre comme enfant de troupe la même année) embarquent à Toulon (le 4 avril 1854), pour combattre en Crimée sous le commandement du Colonel Adam (qui sera tué en septembre devant Malakoff). Le 12 mars 1854, la France et la Grande-Bretagne signent le traité de Constantinople, traité d'alliance avec la Turquie contre la Russie. Le 28 mars, leur ultimatum étant resté sans réponse, elles déclarent la guerre à l'Empire tsariste. Le 14 septembre le corps expéditionnaire¹⁴⁰ franco-anglo-turc débarque en Crimée. Le 20 septembre, les troupes françaises sont victorieuses à l'Alma. Le 17 octobre, le siège de Sébastopol, qui va durer presque un an, commence par des bombardements. Le 8 septembre 1855, Mac Mahon et ses troupes prennent la tour Malakoff et Sébastopol. La guerre de Crimée se termine en avril 1856 par le traité de Paris. Quelques autres événements sont à noter en cette année 1854 : Faidherbe est nommé gouverneur du Sénégal (1^{er} novembre), Charles de Morny (1811-1865), demi-frère de l'Empereur est nommé président du Corps législatif, le pape Pie IX (1846-1878) proclame à Rome le dogme de l'Immaculée Conception.

2.1.2 Arthur Boucher enfant de troupe

Le 5 novembre 1854, alors âgé de sept ans et demi, accompagné de son père, Arthur Boucher est incorporé en tant qu'enfant de troupe au 27^e régiment de ligne à Blois (4^e compagnie du 3^e bataillon). Il bénéficie d'une dérogation pour intégrer le corps des enfants de troupe avant l'âge réglementaire de dix ans. Il y rejoint son frère Jules, qui avait intégré ce corps à l'âge de onze ans¹⁴¹, et était dans ce même régiment depuis trois ans.

Dès son entrée au régiment – qu'Arthur Boucher va suivre dans ses déplacements successifs¹⁴² –, il porte l'uniforme. Après Blois, le 27^e de ligne se rend en 1856 à Poitiers, à Bordeaux et Bourges en 1858, à Uzès et Rodez en 1860, à Clermont-Ferrand en 1862, enfin à Évreux en 1865. Les étapes se font naturellement à pied. Lorsque les enfants de troupe sont trop las, on les fait

¹³⁹ *Ibid.*, pp. 132, 141, 245.

¹⁴⁰ C'est le ministre de la Guerre, le Maréchal de Saint-Arnaud qui se voit confier le commandement de cette armée d'Orient. Il décède du choléra le 29 septembre 1854. Le général Canrobert lui succède.

¹⁴¹ Pour être enfants de troupe, les enfants de soldats ou gendarmes doivent avoir accompli leur dixième année.

¹⁴² À cette époque, les bataillons changent fréquemment de garnison, notamment ceux de l'infanterie, afin que les soldats ne s'attachent pas trop à des populations dont ils auront peut-être à mater une insurrection.

monter sur un affût de canon ou dans un fourgon à bagages. Arthur Boucher se souviendra qu'à dix ans il avait pratiquement fait le tour de France. La vie d'enfant de troupe était très dure¹⁴³. Par contre, ils ont la possibilité de suivre des études dans le lycée de la ville où séjourne le régiment, mais ils ont le grand désavantage d'en changer fréquemment. Arthur Boucher, bien qu'il n'ait absolument personne pour l'inciter au travail, ni pour l'aider en quoi que ce soit, se consacre aux études avec beaucoup d'ardeur et obtient des succès. Il montre un attachement passionné au travail, et un grand sens du devoir et de l'honnêteté, poursuivant avec acharnement son rêve de devenir un jour officier. En dehors du travail, il n'a que très peu de satisfactions, jamais le moindre bien-être, jamais la moindre gâterie.

En 1856, son frère Jules, qui est tambour dans le même régiment que lui, écrit de Poitiers à leur mère pour la remercier de l'envoi d'une petite somme économisée sur ses gains :

(...) Cette pièce de cinq francs, modique fruit de vos travaux, je la considère comme venant du ciel qui vous protège (...) Nous sommes toujours en classe et du matin jusqu'au soir, nous ne cessons le travail qui doit, non pas faire de vos deux fils des millionnaires, mais des hommes dignes d'un rang si justement mérité.¹⁴⁴

C'est un lieutenant qui a la direction des enfants sous la haute autorité du chef de corps¹⁴⁵. Il établit le tableau d'emploi du temps et règle les récréations ainsi que les promenades. Il est l'intermédiaire entre les enfants et leurs maîtres de classe ; il suit les notes obtenues par les enfants de troupe à l'école ou au lycée et en rend compte au colonel. Les enfants de troupe prennent leur repas généralement à la cantine et non pas à l'ordinaire d'une compagnie. Le surveillant des enfants est un sous-officier d'un certain âge, choisi en raison de la régularité de sa conduite. Il les amène à l'école ou au lycée et va les rechercher, ce qui les empêche de se dissiper avec leurs camarades de classe. Ensuite il les contraint à rester à la table d'études de leur chambre le temps fixé par le tableau de l'emploi du temps. Ce vieux soldat qui a toujours bien servi, parfois brutalement, ne maltraite jamais un enfant. Ses manières sont rudes, il exige l'obéissance, mais les enfants le respectent.

Dans le régiment d'Arthur Boucher, c'est le sergent Parladère¹⁴⁶ qui est chargé des enfants de troupe. Aidé de son épouse, il ne cesse de faire preuve d'une grande bonté vis-à-vis d'Arthur qui, dès son jeune âge, se révèle intelligent et très

¹⁴³ La naissance attendue du prince impérial, le 16 mars 1856, a pour conséquence une amélioration significative des conditions matérielles dans lesquelles vivent les enfants de troupe.

¹⁴⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

¹⁴⁵ Nicolas Tachon, *Enfants de troupe...*, *op. cit.*, pp. 125-126.

¹⁴⁶ Sa fonction était la suivante : garde-magasin, chargé des enfants de troupe et fonctionnaire vaguemestre au dépôt du 27^e de ligne.

studieux. En 1856, dans une lettre à ses parents, il parle comme d'un événement aussi délicieux qu'exceptionnel « d'une tasse de café au lait que lui a fait boire Madame Parladère » à sa sortie de l'hôpital de Bordeaux¹⁴⁷ (il avait été opéré de l'appendicite).

Dans une autre lettre, il parle d'une pièce de cinq francs, donnée au jeune Arthur Boucher par son colonel, à qui il était allé montrer les prix que l'enfant avait obtenus

C'est à Bordeaux qu'Arthur fait sa première communion, en 1858. Il apporte le même zèle à l'étude du catéchisme qu'aux études académiques.

Lors du séjour du bataillon d'Arthur Boucher à Uzès en 1860, le sergent Parladère écrit à plusieurs reprises au père d'Arthur pour lui parler de son fils. Un grand nombre de ces lettres ont été conservées par Eugène Boucher, et se trouvent dans les archives familiales¹⁴⁸.

C'est ainsi que, le 28 août 1860, il écrit à son père, que, si Arthur est un peu paresseux pour écrire à ses parents, il ne l'est pas du tout pour travailler : il a obtenu trois prix, le directeur du collège est très content de lui. Le sergent Parladère en profite pour lui demander un peu d'argent, car sa petite solde ne peut suffire à acheter des livres destinés à l'instruction de son fils qui est destiné, selon ses mots, « à faire un officier distingué ». Le 18 septembre de la même année, le sergent Parladère annonce à son père qu'Arthur ira en permission dans les jours suivants et qu'il le trouvera « bien grandi et bien instruit, ce qui en fait avec sa bonne conduite un excellent sujet et peut-être plus tard un grand homme ».¹⁴⁹

Arthur part en vacances, en général tous les deux ans, à Neuville-aux-Bois (Loiret) où son père, brigadier de gendarmerie à la retraite, exerce alors les fonctions de commissaire impérial. Il demande en effet souvent d'être dispensé de permission, quand il juge cela plus favorable à son travail. Ses rares congés sont aussi de courte durée. Son désir de devenir officier ne le quitte jamais durant toute son enfance, occupant constamment ses pensées. Pour lui, seules les études comptent. Dans toute sa correspondance, à peine est-il question, une ou deux fois, de bien modestes distractions.

Toujours d'Uzès, le sergent Parladère écrit à nouveau à son père pour se réjouir de la prochaine admission à Saint-Cyr de Jules¹⁵⁰, le frère aîné d'Arthur. Il en profite pour mettre en avant ses propres mérites dans la réussite de Jules et d'Arthur, il écrit :

¹⁴⁷ C'est à cette date que deux bataillons du régiment d'Arthur Boucher, le 27^e de ligne, de retour de Crimée, reçoivent un magnifique accueil des Bordelais.

¹⁴⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Jules ne sera admis que l'année suivante en 1861.

Je vois avec bonheur que le mal que je me suis donné en 1853 et 1854 pour faire aller les enfants de troupe au collège n'a pas été infructueux, il est possible que sans moi, vos enfants n'auraient jamais été au collège et donc ne seraient pas entrés à Saint-Cyr. Quand je les ai pris, ils n'allaient qu'à l'école, et avec mes prédécesseurs, le plus instruit était à peine capable de faire fourrier. Il y a peu de régiments où les enfants de troupe vont au collège, aussi je vous dirai sans me flatter, ni flatter le régiment que le 27^e est un des meilleurs pour vos enfants, car d'après le règlement comme cela se pratique dans plusieurs régiments, dès l'âge de 14 ans, les enfants ne doivent plus aller à l'école mais doivent faire le service de tambour, clairon, tailleur, cordonnier ou travailler dans un bureau. Soyez donc fier et heureux d'avoir eu le bonheur d'avoir mis vos enfants au brave 27^e.

Dans une lettre du 20 novembre 1860, annonçant que son frère Jules n'était pas reçu à Saint-Cyr, Arthur écrit à ses parents : « Cela ne me découragera pas ; au contraire son échec m'excite à travailler encore plus, et je me dis, il a été refusé, eh bien moi, je vais faire tout mon possible pour ne pas l'être ». À cette même époque, il écrit à ses parents qu'il s'ennuie beaucoup, qu'il est souvent triste et que souvent, quand il pense à eux, les larmes lui viennent aux yeux. Il se plaint amèrement de la rareté des lettres reçues de ses parents, alors qu'à chacune d'elle « son cœur étincelle de joie ». Quelques années plus tard, il confiera à son père qu'il a eu bien souvent faim : on donnait en effet aux enfants de troupe un gros pain tous les deux jours, et comme il avait grand faim car il grandissait beaucoup, il ne pouvait s'empêcher de dévorer son pain le premier jour, aussi le lendemain n'avait-il rien que de la soupe¹⁵¹.

En 1861-1862, Arthur Boucher est à Clermont-Ferrand avec son régiment et il écrit plusieurs lettres à ses parents. Il est frappé par le contraste entre l'Auvergne et la Beauce. Il trouve l'Auvergne un aspect triste et il déclare que jamais il ne verra un pays aussi beau que le sien. Le 17 octobre, il écrit que cette année scolaire il veut travailler encore plus que toutes les autres. Il est encouragé par le lieutenant Roisin (lieutenant d'état-major au 27^e), qui lui propose de l'aider à travailler en l'invitant chez lui. « Si avec un tel bonheur, je ne travaillais pas, alors je m'appellerais paresseux », conclut-il. Dans une lettre du 12 janvier 1862, il fait part de sa joie : « Je suis on ne peut plus aimé de la plupart des officiers. Les uns m'invitent à dîner avec eux, les autres à boire le café, etc. Je suis le plus heureux des enfants de troupe »¹⁵².

En octobre 1861, son frère Jules est admis 41^e à Saint-Cyr (promotion Mexique 1861-1863), il quitte alors le 27^e. Arthur, qui était avec lui dans ce régiment depuis sept ans, se sent bien seul. Plus que jamais, il se plaint de rester souvent sans nouvelles des siens.

L'année 1862 est une année douloureuse pour Arthur. En avril 1862, il apprend la mort de sa mère à Neuville-aux-Bois (elle est âgée de seulement quarante-quatre ans), il va avoir quinze ans. La fin de cette année voit le départ du sergent

¹⁵¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

¹⁵² *Ibid.*

Parladère : « un grand malheur pour les enfants de troupe, dira-t-il, il nous a fait beaucoup de bien ». Enfin dans une lettre du 4 octobre 1862, voici ce qu'il écrit à son père :

Cher père, je vous écris cette lettre les larmes aux yeux : le colonel sur ordre du général de brigade vient de nous faire dire qu'il ne voulait plus que nous allions au lycée¹⁵³. Vous devez comprendre dans quel état je suis. Il faut donc écrire au général aussitôt ma lettre reçue, lui expliquer ma situation, c'est-à-dire que je suis en seconde, que dans deux années j'aurai fini mes classes, que j'ai un frère qui est à Saint-Cyr... et si le général refuse, écrire au Ministère, à l'Empereur s'il le faut. Quant à moi, si je ne continue pas mes classes, je ne veux pas rester enfant de troupe. Jules, s'il aime son frère, vous aidera de ses conseils.
Votre malheureux fils.

À l'instar de tous ses camarades, il songe à quitter les enfants de troupe pour poursuivre ses études au lycée d'Orléans, mais son père s'y oppose. Le 21 octobre, il écrit à son père avec beaucoup de dépit : « Moi qui espérais auparavant me retirer et pouvoir bien travailler au lycée d'Orléans, je suis obligé par votre refus de n'en rien faire ». Sans personne pour l'aider, poursuit-il, il ne peut apprendre la physique, la chimie, l'algèbre, l'histoire naturelle, surtout sans avoir aucun instrument à sa disposition. Il ajoute que parfois il se met à travailler avec une ardeur qu'il ne connaissait pas autrefois, mais cette ardeur est passagère et elle s'éteint très rapidement. Non, décidément, il n'arrive plus à travailler malgré le soutien de son capitaine, Monsieur Lehaussoir, qui l'estime beaucoup et qui fait tout ce qu'il peut pour l'encourager. Arthur, jusque là si ardent au travail, est découragé. Tous les parents ayant des enfants de troupe déjà un peu grands les retirent du régiment puisqu'ils ne peuvent plus aller au lycée. Finalement, seul de son âge, Arthur reste au Régiment, avec l'inconvénient de se retrouver au milieu de la « marmaille », c'est-à-dire les plus petits des enfants de troupe, dont les rires et les cris l'empêchent de se concentrer.

Les lettres qu'il écrit à son père à la fin de l'année 1862 font état de ses multiples difficultés. Il prie à nouveau son père d'écrire à l'Empereur pour qu'il lui permette de continuer à fréquenter le lycée. Les qualités d'Arthur attirent l'attention de beaucoup d'officiers du régiment et certains vont lui venir en aide. Voici ce qu'il écrit dans plusieurs lettres en novembre :

À force de frapper aux portes, j'ai trouvé plusieurs professeurs gratuits. Mr Kastus, capitaine au 27^e de ligne, me donne des leçons de mathématiques. Un soldat nouveau venu qui a fait sa philosophie dans un séminaire me donne des leçons de lettres. Un hussard qui a été reçu à Saint-Cyr et qui a été renvoyé de cette école pour inconduite me donne des leçons d'allemand (il est d'Alsace et sait très bien l'allemand).

Il ajoute que, s'il avait un professeur pour lui donner des leçons de physique, tout irait mieux. Arthur espère désormais pouvoir continuer ses études. Il écrit à

¹⁵³ Les enfants de troupe sont désormais astreints à un emploi au sein du régiment, Arthur deviendra ainsi tambour.

son père qu'il travaille à nouveau avec ardeur : « peut-être ne perdrai-je pas en n'allant pas au lycée cette année car Mr Kastus m'en montrera plus en six mois que je n'en aurais appris en une année au lycée. ». Ce dernier écrit à l'insu d'Arthur Boucher une lettre à l'Empereur, dans laquelle il demande pour son jeune protégé une bourse dans un lycée. Un mois plus tard, la réponse tombe : le cabinet de l'Empereur a transmis sa demande de bourse au ministre de l'Instruction publique. La joie d'Arthur est profonde. Mais, finalement, la bourse n'est pas accordée.

Néanmoins, Arthur Boucher, au cours des années 1863-1864, à force d'énergie, de travail et de courage, poursuit et achève sa préparation au baccalauréat, seul le plus souvent, parfois aidé par des officiers obligeants. En outre, son père lui offre quelques rares leçons sur ses maigres ressources.

Le 1^{er} avril 1864, il rejoint son dernier lieu de garnison à Évreux dans l'Eure. Il y retrouve son frère Jules, qui vient de sortir de Saint-Cyr et qui a été affecté au 27^e régiment de ligne. Le 9 novembre 1864, il obtient le grade de bachelier ès sciences, délivré par la faculté des sciences de Paris¹⁵⁴. Il a dix-sept ans. Ainsi au cours de ces dix années d'enfant de troupe, Arthur Boucher a-t-il su montrer son goût du travail, ses capacités intellectuelles, son courage, sa volonté farouche à surmonter tous les obstacles, enfin son ambition déterminée à devenir officier. Mais il a aussi su attirer la sympathie de ses officiers, dont certains ne lui ont pas ménagé leur soutien.

Nicolas Tachon cite en exemple, parmi quelques autres, le parcours d'Arthur Boucher, qui souligne le travail personnel et l'intelligence, mais aussi le rôle d'un officier attentif à ses enfants de troupe dans l'ascension au sein de l'armée :

Dans cette dernière décennie du Second Empire, et même dans les années qui ont suivi, un enfant de troupe intelligent et travailleur peut donc rêver d'un avenir brillant, sous réserve d'être placé, de façon durable, sous les ordres d'un chef de corps bienveillant et compréhensif, espèce peu répandue à une époque où l'ordonnance est considérée comme référence absolue. De nombreux cas d'enfants de troupe admis à Saint-Cyr ou Polytechnique puis à l'école de Guerre le prouvent, comme Boucher, futur général, chef du 3^e bureau au ministère de la Guerre, Servière futur commandant du 19^e corps d'armée, ou encore Humbert, futur général d'armée en 1914. Cependant ces noms font figure d'exceptions, et ils doivent leur bonne fortune à l'association de circonstances favorables et d'une bonne nature disposée aux efforts personnels. L'écrasante majorité des enfants de troupe dans les corps ne peut en effet espérer les premières ou ne peut malheureusement prétendre posséder la deuxième.¹⁵⁵

¹⁵⁴ Attestation de diplôme figurant dans le dossier personnel du général Arthur Boucher GR 13YD45, SHDN, Vincennes. À cette époque, le nombre de bacheliers est encore très faible, de l'ordre de 5000 par an. Ce n'est qu'en 1864 que deux baccalauréats apparaissent, celui d'ès lettres et celui d'ès sciences.

¹⁵⁵ Nicolas Tachon, *Enfants de troupe...*, *op. cit.*, pp. 128-129.



Arthur Boucher, enfant de troupe, à dix-sept ans. (Archives familiales)

Arthur Boucher annonce avec fierté sa réussite au baccalauréat à son père, et lui raconte la façon dont il a été accueilli à Évreux :

Enfin, je suis reparti pour cette ville d'Évreux. Mon frère a été charmé de me voir. Il m'a emmené au café où étaient tous les officiers, qui sont venus au-devant de moi pour me féliciter de ma réussite. Le soir, on a fait un superbe dîner en mon honneur où le bordeaux et le champagne qui coulèrent à grands flots arrosèrent dignement mon diplôme de bachelier.

Le succès acquis, il reste dans son régiment en garnison à Evreux jusqu'au 19 mai 1865, date à laquelle il a dix-huit ans, l'âge limite des enfants de troupe. À la mi-mai, après dix années passées dans cette unité, il quitte son régiment pour se rendre à Neuville-aux-Bois, pour quelques jours heureux auprès de son père et de ses sœurs, qu'il évoquera à plusieurs reprises dans sa correspondance¹⁵⁶.

Peu auparavant, en avril 1865, a lieu le mariage de sa sœur Delphine à qui le lient des sentiments très affectueux. Voici ce qu'il lui écrit d'Évreux, dans une lettre datée du 1^{er} avril 1865 :

Permetts, ma chère Delphine à ton Arthur qui t'aime comme le plus chéri des frères peut aimer la plus chérie des sœurs, de te donner un conseil. Réfléchis bien avant de t'engager dans ce nœud qui une fois noué ne peut plus se dénouer. J'ai peu connu M. Boulet (L'instituteur de Neuville), mais il me semble que c'est un homme charmant. Il a peut être autant de fortune que tu en as, et cela à mon avis vaut mille fois mieux que la richesse, mais il me semble qu'il te rendra la plus heureuse des femmes. Il ne faut pas malgré ce flatteur dehors se marier tout de suite, il faut réfléchir, chercher à le connaître plus intimement afin que son échafaudage de châteaux en Espagne ne s'abatte pas d'un seul coup. Consulte du reste ton cœur. C'est le meilleur conseiller. Au revoir. Je t'embrasse mille et mille fois.
Ton Arthur chéri.

Par ailleurs, Arthur Boucher écrit à son père le 16 avril pour lui dire qu'il lui sera impossible d'assister au mariage de sa sœur Delphine. En effet il dit qu'il n'a pas de temps à perdre et qu'il ne peut aller à une noce avec des effets aussi râpés que les siens. Il le regrette beaucoup pour « sa petite Delphine ». En fait, l'époux de Delphine ne lui convient guère : il est trop âgé, veuf, et a deux enfants à charge.

Fin octobre, il quitte les siens pour se rendre à Metz où, le 30 octobre 1865, il signe son engagement au 2^e régiment du génie comme sapeur¹⁵⁷. Son but est de pouvoir continuer à travailler à la préparation de Saint-Cyr, mais dans des conditions de plus en plus difficiles car le lycée ne peut l'accepter. Arthur Boucher entre vraiment dans la vie militaire.

¹⁵⁶ À la date du 19 juillet 1865 le conseil municipal de Neuville-aux-Bois est saisi d'une demande de bourse de la part d'Eugène Boucher pour son fils Arthur en vue de la préparation à l'admission à Saint-Cyr, et ce, dans le but de la transmettre au ministre. Il est précisé qu'il ne possède ni immeuble, ni rente, qu'il n'a que son traitement de commissaire de police et une modeste retraite d'ancien militaire, et qu'il a quatre enfants.

¹⁵⁷ C'est à Orléans qu'il s'engage pour une durée de sept ans, en vertu de la loi du 21 mars 1832, libérable le 31 octobre 1872. (source : état signalétique et des services du 2^e régiment du génie)

2.2 Du 2 novembre 1865 au 18 octobre 1867 : sapeur au 2^e régiment du génie à Metz

Le 14 janvier 1866, Napoléon III décide officiellement le rapatriement du corps expéditionnaire du Mexique. Le 7 juin 1866, les troupes prussiennes commencent l'invasion du Holstein. Le 24 juin, les Italiens sont défaits à Custozza par les Autrichiens. Le 3 juillet, à Sadowa, l'armée prussienne remporte une victoire décisive contre les Autrichiens (l'armistice est signé le 21 juillet). Le 19 janvier 1867, Napoléon III décrète les libertés de presse et de réunion et propose des réformes constitutionnelles. Le 5 février, le maréchal Bazaine et les troupes françaises quittent Mexico. Le 1^{er} avril 1867, s'ouvre à Paris l'exposition universelle, qui sera visitée par le roi de Prusse, le Sultan turc Abdul-Aziz, l'empereur d'Autriche François-Joseph⁵⁸.

2.2.1 Les difficultés de la vie du sapeur Arthur Boucher

Début novembre 1865, Arthur Boucher a dix-huit ans, il commence ses classes au 2^e régiment du génie à Metz. Il ne va pas tarder à être confronté aux rudes exercices d'un soldat du génie. On peut penser que c'est sous l'influence de son père qu'il choisit le génie. En effet, Eugène Boucher, qui a servi au 1^{er} génie lors de la conquête de l'Algérie, lui a vanté les avantages d'une arme aussi technique. Mais, dans cette ville, Arthur Boucher ne tarde pas à se sentir seul. Sa correspondance avec son père reflète la dureté de la vie de caserne, son isolement, et le manque d'argent. C'est ainsi qu'il écrit dans une de ses lettres : « Je ne possède aucun ami pour m'apporter quelques instants de plaisir au milieu des continuel tourments auxquels nous sommes en butte au 2^e régiment du génie ». Il supplie son père de lui écrire au moins une par fois par moi « Si vous pouviez connaître le plaisir, la joie extrême que je ressens lorsque je reçois une lettre de vous et de tout ce qui m'est proche, vous n'hésiteriez pas un seul instant à multiplier vos lettres » et lui demande de lui adresser un peu d'argent, car sa maigre solde ne peut satisfaire ses besoins les plus élémentaires.

Dans ses lettres, Arthur décrit les exercices auxquels les soldats du génie sont astreints : les marches de vingt kilomètres, le retranchement rapide, l'attaque simulée d'une ville sur terre ou sous terre, les galeries souterraines. Il faut alors creuser une heure d'affilée, pour prolonger des boyaux tellement étroits et bas que les soldats y travaillent à plat ventre au milieu de la terre éboulée qui leur entre dans la bouche, les yeux, les oreilles. Bien souvent, n'en pouvant plus, écrit-il à son père, il cesse de travailler quelques instants pour penser à l'heureux temps passé avec sa famille à Neuville-aux-Bois, et c'est un camarade qui le tire alors de

⁵⁸ Francis Choisel, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour*, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2015, 660 p.

ses réflexions. Il ajoute : « je laisse le soin à la poétique Delphine de me dépeindre, on n'aurait pas manqué de me prendre pour le diable si je m'étais montré dans cet état à Neuville ».

Dans une lettre datée du 17 mai 1866, il s'adresse à son père en ces termes :

Il semblerait que vous êtes devenu avare de cette belle écriture de commissaire dont vous êtes si fier. Il est vrai que de mon côté, malgré toutes les recommandations que vous me faites dans chacune de vos rares missives, je ne m'étends guère sur les détails que vous réclamez de moi. Je veux une bonne fois vous contenter. Par quoi voulez-vous d'abord que je commence ? Eh bien, soit. Ce me sera d'autant plus facile que j'en arrive à l'instant même... (suit alors un récit détaillé).

Il ne faut pas oublier que son engagement au 2^e régiment du génie à Metz est la seule possibilité pour Arthur Boucher de préparer le concours d'entrée à Saint-Cyr et ainsi de réaliser son rêve de toujours, à savoir de devenir officier. Mais les exercices quotidiens et éprouvants ne lui laissent que bien peu de temps pour cette préparation, bien que son sergent-major s'efforce de lui faciliter les choses autant qu'il le peut. En outre, il se trouve dépourvu de tout moyen financier, son père lui envoyant de moins en moins d'argent. Dans ces lettres, il révèle que bien souvent, il ne peut écrire faute de quelques centimes pour acheter un timbre, et qu'il n'a pas d'avantage d'argent pour s'acheter des cahiers et du papier à dessin.

Le 10 octobre 1866, Arthur Boucher écrit à son père pour lui annoncer qu'il vient d'échouer au concours d'entrée à Saint-Cyr¹⁵⁹ : « vous allez certainement faire retomber la faute sur ma paresse et sur mon indolence, mais malgré que tout se porte contre moi, que tout s'acharne à me poursuivre, je ne me découragerai pas... ». Au contraire, il assure que tous ses échecs lui donneront plus de courage et d'obstination. Et il fait part à son père de sa résolution d'arriver à Saint-Cyr dans les cinquante premiers, résolution téméraire, mais inébranlable, et sollicite son aide : « Vous, cher père, vous m'aidez, n'est-ce-pas ? ». Pour Arthur Boucher, la première condition pour atteindre son objectif est d'aller au lycée. Il insiste donc avec force pour que son père intervienne auprès du ministre de l'Instruction publique afin qu'il soit autorisé à poursuivre des cours au lycée, et bénéficier si possible d'une aide financière, et ajoute :

Si vous ne le pouvez pas, dites-le moi tout de suite, car en ce cas je renoncerai pour toujours à Saint-Cyr, je demanderai mon changement de corps pour l'infanterie de marine¹⁶⁰, c'est-à-dire que j'irai chercher la mort dans les colonies. (...) Au revoir ou adieu ? Moi, je vous dis au revoir car je sais que vous m'aimez et que vous ferez tout ce vous pourrez pour le bonheur de votre fils affectionné.

¹⁵⁹ Une des causes de son échec à Saint-Cyr est l'obtention d'une mauvaise note en dessin, faute de n'avoir pu s'y exercer correctement, n'ayant pu s'acheter de feuilles de papier à dessin.

¹⁶⁰ Ce sont des troupes terrestres embarquées sur des vaisseaux militaires, unités spécialisées dans la conquête coloniale.

Eugène Boucher, son père fait les démarches demandées : il écrit au ministère de l'Instruction publique. Malheureusement, ce courrier arrivera trop tardivement en raison d'une erreur d'adressage. Les portes du lycée sont définitivement fermées pour Arthur Boucher. Le désespoir du jeune sapeur est immense et il reste, se souvient-il plus tard, à sangloter toute une journée sur son lit. Cependant un tout dernier espoir s'offre à lui : la possibilité de suivre des cours au collège Saint-Clément de Metz.

2.2.2 Le collège Saint-Clément de Metz, dernier espoir d'Arthur Boucher pour la préparation au concours d'entrée à Saint-Cyr

Arthur Boucher entend parler des jésuites de Metz et de leur collège Saint-Clément¹⁶¹, ouvert en 1857 dans l'abbaye du même nom, construite à la fin du XVII^e siècle, et y apprend qu'on prépare les bons élèves au concours d'entrée à Saint-Cyr. Ce collège est, avec le collège Sainte-Geneviève, rue des postes, à Paris (également tenu par les jésuites), un établissement prestigieux pour préparer au concours d'entrée de Saint-Cyr et Polytechnique¹⁶². De nombreux saint-cyriens y ont effectué leur préparation à ces deux concours. Le plus prestigieux de ses élèves est le futur maréchal Foch¹⁶³, qui y a été élève de 1869 à 1871, après avoir obtenu ses baccalauréats de lettres (1868) et de sciences (1869).

Ferdinand Foch relate dans ses mémoires son passage dans ce collège :

Après avoir terminé mes études littéraires au collège Saint-Michel, j'allais à Metz, en 1869, poursuivre au collège Saint-Clément ma préparation à l'École polytechnique. C'était un établissement très bien dirigé, en plein développement (...), préparant de nombreux candidats aux écoles de l'État : Polytechnique, Saint-Cyr et Forestière, dans des cours remarquablement faits. Deux hommes, le père Saussier et le père Causson, y tenaient une grande place par leur savoir et par le dévouement absolu à la formation de leurs élèves. Un patriotisme ardent les animait sur cette frontière toujours menacée. Ils le communiquaient à leurs disciplines, ils en poursuivaient un premier couronnement dans le succès de leurs élèves aux concours d'admission aux Écoles.¹⁶⁴

Arthur Boucher se résout donc à aller voir les pères jésuites de ce collège. C'est une bien rude épreuve pour ce jeune homme de dix-neuf ans, timide, malgré toute son énergie, car il sent que c'est tout son avenir qui se joue dans cette rencontre. En effet, un refus du collège, et son avenir serait irrémédiablement brisé, en dépit de tant d'obstacles surmontés, et après tant d'efforts, après une enfance et une adolescence entièrement consacrées au travail. Mais les pères

¹⁶¹ Ce collège dut fermer à la suite de l'annexion allemande de 1871 à 1919. Par la suite, les jésuites reprennent leur enseignement jusqu'en 1970, date à laquelle ils vendent l'abbaye. En 1983, celle-ci devient le siège du Conseil Régional de Lorraine.

¹⁶² Jean Autin, *Foch*, Paris, Perrin, 1998, p. 28.

¹⁶³ Une plaque commémorative lui est dédiée dans le cloître du collège, apposée en 1930, un an après son décès. Cette plaque en marbre évoque les événements qui ont marqué sa vie. La citation portée au bas de la plaque est extraite du discours prononcé lors de sa visite officielle en 1919 (source : plaquette sur l'abbaye Saint-Clément-Metz, éditée par le Conseil Régional de Lorraine).

¹⁶⁴ Maréchal Foch, *Mémoires*, t. 1, Paris, Librairie Plon, 1931, pp. VIII et IX.

jesuites vont exaucer les souhaits d'Arthur Boucher au-delà de tous ses espoirs. En effet, alors qu'il n'espérait modestement bénéficier que de quelques leçons, ils lui ouvrent en grand leur collège, le conviant à tous les cours, le dispensant des exercices religieux, et allant même jusqu'à intervenir auprès du colonel pour qu'il laisse au jeune sapeur la plus grande liberté pour étudier. Il annonce aussitôt la bonne nouvelle à son père dans une lettre datée du 20 décembre 1866 :

J'ai trouvé un remède à ma situation qui certes vaut bien celui que je cherchais. Je vais être admis, au commencement de l'année, à l'école des jésuites de Metz. Cette école est beaucoup supérieure au Lycée. Chaque année, elle en fait recevoir au moins dix à quinze à Saint-Cyr. C'est la succursale de l'école Sainte-Geneviève de Paris¹⁶⁵ qui chaque année compte de cinquante à soixante admis à Saint-Cyr parmi ses élèves.

Dès le 9 janvier 1867, il écrit à son père : « Les pères ont déjà fait beaucoup pour moi (...), lorsque je serai en peine, ils ne manqueront pas de m'en tirer ». Arthur Boucher travaille avec une ardeur renouvelée, profitant autant qu'il le peut des enseignements de grande qualité dispensés par le collège. Aussi les résultats ne se font-ils pas attendre, et trois plus tard, le 27 mars 1867, il écrit à son père : « les pères sont très contents de moi et sans flatterie et sans présomption, je crois tenir la tête des candidats des jésuites ».

Son ardeur au travail ne lui fait pas oublier les tensions naissantes avec la Prusse. C'est ainsi que, le 28 avril 1867, il écrit à son père : « Et la guerre qu'en dites-vous ? Croyez-vous décidément que nous allons nous mesurer avec les Prussiens ? (...) Si cette guerre pouvait encore n'éclater qu'après mes examens ». Et il ajoute que, son concours réussi, il pourra partir le cœur content. Il sera fier de montrer à « messieurs les habitants d'Outre-Rhin » que les Français ont du courage et que les vainqueurs de Sadowa ne sont rien à côté des vainqueurs d'Eylau et de Friedland, et même à côté des vaincus de Waterloo.

Arthur Boucher apprend son admissibilité en juillet 1866, date à laquelle son père sollicite le ministre de la Guerre pour obtenir pour son fils Arthur une bourse. Les études à Saint-Cyr ont à cette époque un coût annuel de l'ordre de 1000 francs, auxquels s'ajoutent 500 à 600 francs pour le trousseau, des sommes que son père n'a pas les moyens de déboursier. Est reproduite ci-dessous en son entier la lettre qu'Eugène Boucher adresse au ministre de la Guerre :

Neuville-aux-Bois, le 10 juillet 1867

À son Excellence, monsieur le Maréchal, ministre de la Guerre¹⁶⁶.
Monsieur le Maréchal,

Boucher Pierre Eugène, âgé de 57 ans, ex-brigadier de gendarmerie à Orléans, retraité par décret du 16 juin 1859, comptant vingt-neuf ans de service, dont huit au 1^{er} régiment du génie et vingt et un dans la gendarmerie du Loiret, avec six campagnes.

¹⁶⁵ C'est là qu'Édouard de Castelnau (1851-1944), prépara le concours d'entrée à Saint-Cyr.

¹⁶⁶ Maréchal Adolphe Niel (1802-1869), ministre de la Guerre de Napoléon III de 1867 à 1869.

Aujourd'hui, appariteur de police municipale à Neuville (Loiret). Père de quatre enfants dont l'aîné Jules Adolphe, ancien enfant de troupe au 27^e de ligne, actuellement sous-lieutenant audit régiment, le deuxième Eugène Arthur, engagé volontaire au 2^e régiment du génie, âgé de 19 ans et deux filles, l'une mariée et l'autre âgée de 13 ans à ses charges.

Dénué de toute espèce de fortune, ne possédant absolument d'autres ressources que sa retraite et son emploi de 600 francs pour les faire vivre.

A l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous prier de vouloir bien accorder à son fils Arthur, candidat pour l'école impériale de Saint-Cyr, une bourse entière avec trousseau.

Confiant dans votre sollicitude pour les anciens militaires, il ose espérer de votre bienveillance la faveur qu'il sollicite et vous en exprime d'avance sa vive reconnaissance.

Il est, avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Boucher.

Cette démarche est couronnée de succès, la bourse et l'indemnité de trousseau sont accordées à Arthur Boucher. Ce dernier écrit à son père le 9 octobre 1867 pour lui annoncer son succès au concours d'entrée à Saint-Cyr : « cher père, Dieu soit loué, je suis reçu !!, Quel bonheur incomparable de voir son avenir à jamais fixé ! »¹⁶⁷.

Arthur Boucher est reçu 61^e sur 309. Il quitte Metz rapidement et incorpore l'École impériale spéciale militaire (Saint-Cyr) le 18 octobre 1867. Il ne peut se douter qu'il lui faudra attendre plus de cinquante ans pour retrouver cette belle province redevenue française.

Arthur Boucher gardera toute sa vie une immense reconnaissance à ses professeurs du collège Saint-Clément de Metz. Il entretiendra par la suite une chaleureuse relation épistolaire avec son préfet des études, le père Saussier, jusqu'à sa mort survenue bien des années plus tard. Sans être un catholique pratiquant, il conservera toute sa vie un profond respect pour les hommes de religion, et en particulier les jésuites.

2.3 Du 18 octobre 1867 au 30 septembre 1869 : Saint-Cyr, la promotion Mentana, l'élève officier

2.3.1 De l'origine de Saint-Cyr à la promotion Mentana

2.3.1.1 L'institution Saint-Cyr

La véritable origine de Saint-Cyr remonte à la loi Gouvion Saint-Cyr du 18 mars 1818 qui précise : « Nul ne pourra être officier s'il n'a servi pendant deux ans comme sous-officier ou s'il n'a suivi, pendant le même temps, les cours et exercices des écoles spéciales militaires et satisfait aux examens desdites écoles ». Mais, dès 1830, à la chute de Charles X, la nécessité d'une démocratisation s'impose et tous les officiers sont recrutés par concours. À partir de 1853, le diplôme de bachelier ès sciences est exigé pour l'inscription au concours de Saint-Cyr, et, dès cette date, 35% des bacheliers de cette discipline se présentent au concours d'entrée. Ce pourcentage élevé témoigne de l'intérêt porté par les

¹⁶⁷ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

étudiants aux carrières militaires au milieu du XIX^e siècle. Les candidats admis aux écoles militaires ont tous un solide niveau intellectuel. Arthur Boucher est représentatif de cette nouvelle génération de saint-cyriens. Mais la bonne formation intellectuelle initiale des admis à Saint-Cyr n'est guère valorisée au cours de la formation. Celle-ci s'attache à une étude tatillonne des règlements, sans ouverture sur l'extérieur et, contrairement aux officiers sortis de Polytechnique, les saint-cyriens ne bénéficient pas d'une formation théorique spécialisée. À leur sortie, ils rejoignent directement leur régiment d'infanterie ou de cavalerie, à l'exception d'une vingtaine d'entre eux par promotion, qui sont admis à l'école d'application du corps d'état-major pour servir ultérieurement dans ledit corps après quatre ans de stage dans des unités d'infanterie et de cavalerie¹⁶⁸. Ce sera le cas d'Arthur Boucher.

Nombre de jeunes saint-cyriens, comme Arthur Boucher, sont issus de milieux peu aisés. Ils doivent leur succès, certes, à leur mérite scolaire, mais aussi aux sacrifices de leurs parents et à leur chance d'avoir obtenu du gouvernement une bourse ou une demi-bourse. 30 % environ sont issus d'un milieu modeste : 12% ont pour père un petit commerçant ou un employé de commerce ; 5%, un artisan ou un ouvrier d'atelier ; 5%, un instituteur ou un employé d'autres services publics ; 2%, un cultivateur ; et 4%, un sous-officier ou un autre membre du petit personnel de l'armée. La noblesse ancienne ou nouvelle fournit 21% des officiers saint-cyriens et la catégorie des grands notables civils et militaires 9%. La majorité des saint-cyriens sont issus de la classe moyenne¹⁶⁹. Arthur Boucher, de par ses origines modestes (père gendarme), est sociologiquement minoritaire, à son entrée à Saint-Cyr.

2.3.1.2 La promotion Mentana : trois compagnons de promotion au parcours remarquable

La promotion d'Arthur Boucher, la cinquante-deuxième (la première date de 1818), prend le nom de *Mentana*. Le choix de ce nom commémore la victoire de l'armée franco-pontificale sur les troupes de Garibaldi, le 3 novembre 1867, à Mentana. Ces troupes tentaient d'envahir les États pontificaux¹⁷⁰.

¹⁶⁸ André Corvisier, *Histoire militaire...*, t. 2, *op. cit.*, pp. 453-455.

¹⁶⁹ William Serman, Jean-Paul Bertaud, *Nouvelle Histoire militaire de la France*, Paris, Fayard, 1998, p. 319. Voir également la thèse de William Serman, *Le corps des officiers français sous la Deuxième République et le Second Empire : aristocratie et démocratie dans l'armée au milieu du XIX^e siècle*, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 3 volumes, 1978, 1337 pages.

¹⁷⁰ Le corps expéditionnaire français, qui a débarqué à Civitavecchia le 30 octobre 1867, en provenance de Toulon, est commandé par le général Pierre de Failly qui déclare : « Nos fusils Chassepot ont fait merveille ». Les pertes sont très faibles du côté français, plus importantes dans l'armée pontificale, et très importantes du côté des garibaldiens (600 morts et des blessés en proportion), sources : Jean Boÿ, *Historique de la 52^e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1867-1869), promotion de Mentana*, La Saint-Cyrienne, 2007/2011, et en ligne : <https://www.saint-cyr.org/medias/editor/files/1867-1869-52e-promotion-de-mentana.pdf>.

Font partie de cette promotion Mentana (1867-1869) trois futurs grands militaires : Fernand de Langle de Cary (1848-1927), futur général de division, un des cinq commandants d'armée en août 1914¹⁷¹, Paul Pau (1848-1932), futur général de division, qui commandera l'armée d'Alsace en août 1914¹⁷², enfin Victor Michel (1850-1937), futur général de division, qui deviendra en 1911 vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, et donc général en chef, en cas de guerre. Ce sont ces deux derniers qu'Arthur Boucher a eu l'occasion de côtoyer au cours de sa vie. Le général Pau assistera à ses noces d'or à Boulogne-Billancourt en janvier 1930, et c'est sur l'intervention sollicitée du général Michel, alors gouverneur militaire de Paris, qu'il obtiendra l'autorisation de reprendre un commandement en août 1914.

Paul Pau est né le 29 novembre 1848, c'est le fils d'un officier d'infanterie, il fait ses études au Prytanée de la Flèche, puis au lycée de Nancy. Contrairement à Arthur Boucher, il n'est pas passé par l'école d'état-major, et, à la sortie de Saint-Cyr, il est nommé au 78^e de ligne à Colmar, puis à Montluçon. Il ne combat pas pendant le siège de Paris, il est envoyé directement au front, et participe à la bataille de Froeschwiller, où il perd une main. Par contre, tout comme Arthur Boucher, il participe, au sein du 1^{er} corps de l'armée de Versailles, commandé par le général Ladmirault, à la répression de l'insurrection parisienne (semaine sanglante du 21 au 28 mai 1870). Son parcours militaire est particulièrement brillant et rapide, puisqu'il est nommé colonel en 1893, puis général de brigade en 1897, à moins de cinquante ans (le plus jeune de l'armée française) et général divisionnaire en 1903. Bien que non breveté, il se voit confier en 1906 le commandement du 16^e corps à Montpellier et en 1907 celui du 20^e corps à Nancy. En 1911, il est même pressenti pour succéder au général Michel comme vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, mais il décline cette proposition. C'est le général Joffre que sera nommé à sa place (en septembre 1911). Il est admis à la retraite fin 1913. Rappelé en août 1914, il prend le commandement de l'éphémère armée d'Alsace, forte de 115000 hommes, dissoute fin août 1914, le front s'étant stabilisé et l'urgence étant alors en Belgique pour la bataille des frontières. Le général Pau est alors appelé à remplir des missions de représentation à caractère diplomatique à l'étranger, en particulier en Belgique, dans les Balkans, en Grèce, en Russie et en Italie. En novembre 1915, il est nommé chef de la mission militaire française auprès du Grand Quartier Général

¹⁷¹ Le général Dubail commande la 1^{re} armée, le général de Castelnau la 2^e armée, le général Ruffey la 3^e armée, et le général de Lanrezac la 5^e armée.

¹⁷² Jean-Yves Le Naour, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, 2008, 476 p. et François Cochet, Rémy Porte, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 2008, 1120 p.

russe¹⁷³. À la fin de la guerre, il effectue un long déplacement en Australie et en Nouvelle-Zélande (juillet 1918- août 1919). Après la guerre, il se dévoue à de nombreuses œuvres (Société de secours aux blessés militaires, Croix-Rouge française). Il décède le 2 janvier 1932 à Paris, il est inhumé dans la crypte de l'église des Invalides.¹⁷⁴

Victor-Constant Michel, autre collègue d'Arthur Boucher à Saint-Cyr, est comme lui fils de gendarme. Il entre également à l'école d'état-major et, tout comme Boucher et de Langle de Cary, il est affecté à des unités militaires en plein siège de Paris. Il est blessé à la bataille de Champigny, le 30 novembre 1870, et fait partie de l'armée de Versailles chargée de réprimer la commune. Il poursuit sa carrière dans différentes unités comme officier d'état-major. Entre temps, il occupe différentes fonctions officielles : février 1882, il est officier d'ordonnance du général Billot, alors ministre de la Guerre. L'année suivante, il rejoint l'état-major du gouverneur militaire de Paris. Il intègre l'École de Guerre en 1888. Le 13 décembre 1893, il est sous-chef de cabinet du nouveau ministre de la Guerre, le général Mercier. En 1902, général de brigade, il est à la tête de la 42^e division d'infanterie, et, en 1906, il reçoit le commandement du 2^e corps d'armée¹⁷⁵, avant d'être nommé l'année suivante membre du Conseil supérieur de la Guerre, dont il deviendra le vice-président le 10 janvier 1911. Mais, dès le mois de juillet, il est mis en minorité au sein du CSG et il est destitué par le ministre de la Guerre Adolphe Messimy, pour être immédiatement remplacé à ce poste par le général Joffre. Il est alors nommé gouverneur militaire de Paris. C'est donc sous les ordres de son ancien camarade de promotion qu'Arthur Boucher, alors à la retraite, sera incorporé dans le régiment de territoriaux de la région parisienne (les appelés âgés de 35 à 40 ans lors de la mobilisation). Mais, le 26 août 1914, nouveau revers pour le général Michel, il est à nouveau destitué par le ministre de la Guerre Messimy, qui le remplace sur le champ par le général Gallieni. Il ne recevra plus aucun commandement pendant toute la guerre.¹⁷⁶

¹⁷³ Auparavant, Pau prend la présidence le 17 septembre 1914, du conseil d'enquête chargé de faire la lumière sur les causes de l'abandon de Lille par les troupes françaises le 25 août, le 1^{er} décembre il présente ses conclusions, qui exonèrent le général Alexandre Percin (1846-1928), ancien commandant de la 1^{re} région militaire, autre vétéran de 1870, de toute responsabilités importantes.

¹⁷⁴ Sources : Jean-Noël Grandhomme, « “Le glorieux blessé de 1870 et l'un des plus grands vainqueurs de la guerre”. Le général Pau (1848-1932), d'une guerre à l'autre », in Jean-François Chanet, François Cochet, Olivier Dard, Éric Necker, Jakob Vogel, *D'une guerre à l'autre. Que reste-t-il de 1870-1871 en 1914 ?*, Paris, Riveneuve éditions, 2016, pp 391-413.

¹⁷⁵ C'est le général Joffre qui lui succédera en mai 1908.

¹⁷⁶ Gérard Géhin, Jean-Pierre Lucas, *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre*, Paris, Archives et Cultures, 2008 (t. 2), p. 286-287.

Arrêtons-nous maintenant un instant sur le major de sa promotion, le futur général Langle de Cary¹⁷⁷. Il naît en 1849 à Lorient où son père, capitaine de frégate, puis capitaine de vaisseau, a servi dans la marine durant quarante-cinq ans. Sa mère descend d'une famille bourgeoise d'origine bordelaise, s'étant installée à Lorient afin d'y faire du commerce. Ses parents se font construire un manoir à quelques kilomètres de Lorient. L'oncle et parrain de Fernand, Armand de Langle de Cary, est le premier saint-cyrien de la famille. Cette famille aisée est catholique et très pratiquante. Aussi est-il élevé avec ses deux frères au collège jésuite Saint-François-Xavier à Vannes, où, tout naturellement, il prépare son baccalauréat. Ensuite, il prépare le concours d'admission à Saint-Cyr chez les jésuites à Paris¹⁷⁸. Après avoir intégré Saint-Cyr, 3^e sur 300, il sort major de sa promotion et choisit le corps d'état-major. Il est admis 9^e sur 35 à l'École d'état-major, où il choisit la cavalerie. En septembre 1871, juste après la capitulation de Napoléon III (le 2 septembre), il est affecté comme officier d'ordonnance à l'état-major du général Trochu, gouverneur militaire de Paris. Il participe à la bataille de Buzenval (19 janvier 1871) où il est blessé grièvement, et, de mars 1871 à septembre 1872, il est en convalescence dans sa famille à Lorient. Il ne fera donc pas partie de l'armée de Versailles chargé de la répression de la Commune. À cette date, il reprend sa scolarité à l'École d'état-major d'où il sort 3^e au classement général. Enfin, il effectue pendant cinq ans une période de stage dans les trois armes (infanterie, cavalerie, artillerie). Trois fonctions sont représentatives de sa brillante carrière militaire : son poste de professeur à l'École supérieure de Guerre, sa qualité de membre du Conseil supérieur de la Guerre, en décembre 1912, enfin et surtout sa nomination à la tête de la 5^e armée, en août 1914, alors qu'il a pris sa retraite le mois précédent¹⁷⁹.

Ce parcours de jeune saint-cyrien de Fernand de Langle de Cary, se rapproche sur de nombreux points de celui d'Arthur Boucher, mais il faut aussi souligner les différences, tout d'abord, l'origine sociale et les conditions de la scolarité de chacun des deux saint-cyriens, ensuite le fait que Fernand de Langle de Cary, à cause de sa blessure, n'a pas été intégrer l'armée de Versailles et donc n'a pas été contraint de se soumettre à l'enquête de la commission de l'Assemblée nationale¹⁸⁰, contrairement à Arthur Boucher, ce qui lui permettra de conserver son grade

¹⁷⁷ Guy Le Mouel, Henri Ortholan, *Le Général de Langle de Cary, Un Breton dans la Grande Guerre*, Janzé (35), Éditions Charles Hérissey, 2014.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 21. « L'École Sainte-Geneviève, dite l'École de la rue des Postes, ou encore *Ginette*, créée à Paris dans le 5^e arrondissement par les jésuites en 1853, donne aux fils les plus brillants de la bourgeoisie et de l'aristocratie les meilleures chances de succès aux concours d'entrée aux grandes écoles nationales (dont Saint-Cyr) ».

¹⁷⁹ Du 12 décembre 1915 au 20 mai 1916, il sera commandant du groupe d'armées du centre.

¹⁸⁰ Comme des officiers avaient bénéficié au cours de la guerre de promotions et d'attribution de décorations particulièrement rapides, l'Assemblée nationale institua une commission de révision des grades dont l'objectif était de régler sans appel les cas les plus fréquents.

(lieutenant), son ancienneté et sa Légion d'honneur. Enfin, deux grands responsables militaires ont joué un rôle décisif au début de sa carrière, le général Trochu, devenu député, et, plus tard, le général de Galliffet, alors ministre de la Guerre, qui, après avoir été son chef (1879-1882), le nommera en 1900 général de brigade.

2.3.2 Le saint-cyrien Arthur Boucher

Au moment où Arthur Boucher intègre Saint-Cyr, la réforme militaire de la fin de lu Second Empire se met en place : le 1^{er} février 1868, la loi Niel modifiant les conditions du service militaire et créant une garde nationale mobile est promulguée. L'année suivante, les élections législatives des 23 et 24 mai 1869 marquent un tournant vers l'Empire libéral, l'opposition républicaine progresse. Le 21 août, le maréchal Le Bœuf est nommé ministre de la Guerre, en remplacement de Niel, décédé le 13 août¹⁸¹. Le 8 septembre 1869, est promulgué un sénatus-consulte établissant l'Empire parlementaire. Enfin, le 17 novembre, l'impératrice Eugénie, accompagnée de Ferdinand de Lesseps, du khédive Ismaïl et de l'empereur François-Joseph, inaugure le canal de Suez. À cette époque, paraissent deux ouvrages militaires importants : *L'Armée nouvelle en 1867*, du général Trochu, et, en 1868, *Le Combat antique*, du colonel Ardant du Picq, Ce dernier travaille parallèlement à une enquête auprès des officiers de tout grade ayant fait la guerre, invités à répondre à la question : « Comment combattons-nous demain ? ». Le résultat de cette enquête sera publié sous le titre *Études sur le combat*, en 1880, soit dix ans après sa mort¹⁸².

C'est dans ce cadre politique et militaire qu'il fait ses débuts de saint-cyrien. Sa feuille signalétique à Saint-Cyr nous livre les renseignements suivants : il vient du 2^e régiment du génie où il servait comme caporal¹⁸³. Il porte le matricule 1432. Ses caractéristiques physiques mentionnent une taille de 1m78, ce qui est largement au-dessus de la moyenne de l'époque, sa constitution est solide. Il a des yeux bleus et des cheveux châtain foncé. Lors de son inscription à Saint-Cyr le 20 avril 1867, il a opté pour la langue allemande. Au cours de ses deux années d'étude, il passe successivement 1^{ère} classe (le 1^{er} avril 1868), sergent (le 8 août de la même année), et sergent fourrier¹⁸⁴ (le 20 mars 1869).

Mais c'est essentiellement grâce aux lettres familiales d'Arthur Boucher qu'on peut se faire une idée de ses conditions de vie à Saint-Cyr. Dès octobre 1867, il

¹⁸¹ Le maréchal Le Bœuf (1809-1888) est ministre de la Guerre durant la Guerre franco-prussienne en 1870. Enfermé dans Metz avec les troupes de Bazaine, il est emmené en Prusse comme prisonnier de guerre.

¹⁸² André Corvisier, *Histoire militaire...*, t. 2, , *op. cit.*, p. 456.

¹⁸³ Le 27 avril 1867, le colonel du régiment lui délivre une attestation de très bonne conduite depuis son arrivée au corps le 2 novembre 1865.

¹⁸⁴ Sous-officier responsable du matériel d'une compagnie.

écrit que la vie à Saint-Cyr est loin d'être « rose » et il n'hésite pas à affirmer que bien peu de gens n'y résisteraient, s'ils ne visaient leur épaulette qu'ils auront bien gagnée dans deux ans. La vie quotidienne est particulièrement bousculée : il faut se dépêcher en permanence, au gymnase, au réfectoire, où les élèves n'ont qu'à peine vingt minutes pour manger, boire, faire le service. La nourriture est médiocre. Le matin, on sert en guise de café « une boue noire qui n'est ni chaude ni sucrée »¹⁸⁵. Au déjeuner, sont servies invariablement la soupe bouillie et une microscopique cuillerée de confiture. À quatre heures, est distribué du pain sec, arrosé d'un verre de vin. Enfin, le repas du soir est toujours composé à l'identique : veau et salade. Voilà pour l'intendance, que l'élève juge assez spartiate.

Dans une autre lettre du 28 janvier 1868, il fait état à son père des brimades que les anciens (les 2^e année) veulent imposer aux nouveaux, et que ces derniers refusent catégoriquement. Ce fait engendre une grande effervescence au sein de l'école. En particulier, des soufflets réciproques sont échangés, et ce qui débouche sur des duels, pareille chose ne s'était jamais vue à Saint-Cyr.

Le général cherche à calmer les esprits, mais, par la suite, les anciens cherchent systématiquement noise aux nouveaux. Ces incidents répétés ont une influence défavorable sur son travail, ses dernières notes sont loin de valoir les premières, écrit-il à son père.

Puis reviennent ses lancinants problèmes financiers. Arthur Boucher se plaint amèrement d'être sans le sou, de ne pouvoir acheter des timbres, du papier à lettres. Il n'a pas de quoi se raser et, suprême humiliation, il ne peut porter de gants blancs, n'ayant pas l'argent nécessaire pour le blanchissage, et c'est pour cette raison qu'il est bloqué à toutes les inspections, alors que, issus de la noblesse ou de milieux privilégiés (à titre d'illustration, en 1868, la promotion de Saint-Cyr de 247 élèves compte 89 noms à particules¹⁸⁶), bon nombre de ses camarades de promotion ne sont confrontés à aucun de ces problèmes.

Quand Arthur Boucher dispose d'un peu d'argent, il se rend les jours de sortie chez sa marraine, madame Denise Blondet, l'amie de sa mère, qui tenait un hôtel dans le IX^e arrondissement de Paris. Après quelques heures de réconfort, il lui faut regagner « l'inférieur bâtiment ». Mais, vu le prix élevé du prix des transports au regard de ses maigres moyens, ses déplacements dans Paris sont rares, si bien que, malgré les difficultés vécues et les privations, son unique motivation est de s'adonner avec acharnement à son travail.

Ses lettres n'évoquent jamais la pédagogie qui a cours à son époque. Mais il a, à n'en pas douter, partagé les impressions de son camarade de promotion,

¹⁸⁵ *Histoire du général Arthur Boucher* par sa fille Marguerite.

¹⁸⁶ Raoul Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine*, Paris, Plon, 1953, p. 186.

Ferdinand de Langle de Cary¹⁸⁷ : à cette époque, le dressage militaire compte plus que l'enseignement proprement dit.



Arthur Boucher, élève à Saint-Cyr (archives familiales)

¹⁸⁷ Guy Le Mouel, Henri Ortholan, *Le Général de Langle de Cary...*, *op.cit.*, p. 24.

Aucune liberté n'est laissée aux élèves, chaque heure est réservée d'avance à un genre de travail déterminé et il est impossible, sous peine d'être puni, d'y faire autre chose. C'est ce que confirme un officier du Second Empire : « Former à la fois des soldats obéissants et raisonnables est une chimère, ils ne seront obéissants qu'en ne raisonnant point »¹⁸⁸.

L'enseignement à Saint-Cyr demeure très formaliste, attaché à une étude tatillonne des règlements, sans ouverture sur l'extérieur¹⁸⁹. Mais la défaite de Sedan sera l'occasion d'une prise de conscience de la part du haut commandement qui va tirer la leçon du désastre et se pencher avec soin sur le problème de la formation des officiers. L'objectif sera non seulement d'accroître la qualité et la quantité des officiers qui recevront une formation de haut niveau, mais également de tenir compte des progrès techniques liés à la révolution industrielle, et cela dans la perspective de la revanche sur l'Allemagne¹⁹⁰.

Travailleur acharné, Arthur Boucher obtient à la fin de sa scolarité à Saint-Cyr d'excellents résultats. Sur sa feuille signalétique de l'École impériale spéciale militaire en date du 1^{er} octobre 1869¹⁹¹, figurent les notes suivantes :

Topographie : 18
Cartes et levés : 13
Fortifications : 18
Dessins et Mémoires, exercices pratiques : 15
Artillerie pratique (école de tir) : 18
Comptabilité : 17
Art et Histoire militaire : 17
Hygiène-Mémoire : 10
Dessin d'imitation : 12
Instruction militaire théorique : 17, pratique : 15, réglementaire : 16.
Appréciations sur la conduite : très bonne et sur sa tenue : bonne.

Dès le 17 août 1869, il annonce avec fierté à son père : « Je suis sorti de Saint-Cyr avec le numéro 10 sur 259 élèves ce qui veut dire, d'après la nouvelle réorganisation du corps d'état-major que je vais décidément faire partie de ce corps, que vous avez toujours rêvé pour moi ».

Par décret du 1^{er} octobre 1869, Arthur Boucher est promu au grade de sous-lieutenant au 22^e régiment de ligne, avant de rejoindre, le 1^{er} janvier 1870, l'École d'application d'état-major, rue de Grenelle, à Paris, dans le VII^e arrondissement, après trois mois de permission.

Ainsi s'achève, par ce brillant résultat, un bien long parcours, semé d'embûches et de difficultés surmontées. C'est la victoire du courage, de la

¹⁸⁸ *Ibid.* p. 24.

¹⁸⁹ André Corvisier, *Histoire militaire...*, t. 2, *op. cit.*, p. 454.

¹⁹⁰ Jean-François Delbos, *La Formation des officiers de l'armée de Terre de 1802 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2001, 178 p.

¹⁹¹ Dossier personnel GR 13 YD 45, SHD-SAT.

volonté et du travail d'un jeune homme poursuivant inlassablement, envers et contre tout, le rêve de son enfance.

Pour ce qui est de la promotion Mentana, à laquelle appartient Arthur Boucher, la mise en perspective du général de brigade Jean Bois, dans son historique datant de 2007, est éclairante. Cette promotion comprend exactement 282 élèves officiers, dont 7 étrangers (la liste des membres de cette promotion figure dans l'annuaire de la Saint-Cyrienne 1912). Le major d'entrée et également sous-major de sortie est l'élève officier René, Yves de Jacquilot du Boisrouvray (1848-1911), futur général de division. Avec Ferdinand de Langle de Cary, major à la sortie, on voit que ce sont deux jeunes officiers d'origine noble qui occupent les premières places de cette promotion. Deux cent cinquante-neuf sous-lieutenant sortent de l'École en 1869 : vingt-six dans le corps d'état-major (dont Arthur Boucher), cent soixante-dix dans l'infanterie, quinze dans l'infanterie de marine, quarante-huit dans la cavalerie, enfin quinze élèves ne sont pas promus en 1869. Trente-huit officiers de cette promotion vont tomber au champ d'honneur, dont trente-quatre pendant la guerre franco-prussienne de 1870-71.¹⁹²

Sur l'ensemble de la promotion, on comptera à la fin de leur carrière dix-huit généraux de division, dont les généraux de Langle de Cary, Pau et Michel déjà cités, vingt-deux généraux de brigade (dont Arthur Boucher), soit 15% de la promotion. On peut noter, enfin, trois intendants militaires, un contrôleur général, six hauts fonctionnaires et un industriel. L'École de Saint-Cyr à la fin du Second Empire est donc bien destinée à faire émerger une certaine élite de la nation.¹⁹³

Arthur Boucher fait partie des rares généraux de sa promotion à avoir combattu au front lors de la Grande Guerre, et ce jusqu'en octobre 1916.

¹⁹² Jean Boÿ, *Historique de la 52^e promotion....*, *op. cit.*

¹⁹³ *Ibid.*

Chapitre 3. Le jeune officier, de l'expérience de la terrible guerre aux stages d'état-major (1869-1878)

Dans ce chapitre, qui clôt la première partie de la biographie d'Arthur Boucher consacrée à ses années d'enfance et à ses années de formation, on s'intéresse aux années qui suivent la sortie de Saint-Cyr, années au cours desquelles Arthur Boucher parachève une formation d'officier de haut niveau, tout en se confrontant aux terribles réalités d'une guerre de siège et d'une guerre civile.

3.1 Arthur Boucher à l'École d'application d'état-major

Lorsque Arthur Boucher intègre cette école, le 1^{er} janvier 1870, après ses études à Saint-Cyr, celle-ci s'intitule École impériale d'application d'état-major. La caractérisation d'*impériale* sera supprimée dès la reprise des cours, en juillet 1871.

C'est à l'occasion de la loi Gouvion-Saint-Cyr¹⁹⁴, portant sur la réorganisation de l'armée, votée le 10 mars 1818, que sont créés un corps d'état-major et son école d'application. Ce corps est appelé à doter les états-majors d'officiers en mesure de préparer les décisions des états-majors et d'assurer la logistique des troupes à la guerre. Cette formation théorique est complétée par un service de cinq ans dans les trois armes que sont l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie. Les polytechniciens, eux, devaient déjà suivre pendant deux ans une nouvelle scolarité à l'École d'application de l'artillerie et du génie à Metz, où ils développent leurs connaissances scientifiques à l'arme qu'ils ont choisie. Cette École d'application d'état-major aura un résultat pervers, celui de confiner ces officiers dans un corps fermé où ils n'exercent jusqu'au grade de colonel aucun commandement de troupes. Ils sont nombreux dans les bureaux du ministère, ils prennent la relève, comme topographes, des ingénieurs géographes disparus en 1831, ou deviennent aides de camp et officiers d'état-major dans la sillage des généraux qui veillent à l'avancement de leurs subordonnés. Par ailleurs, si cette école permet aux jeunes saint-cyriens de se spécialiser en suivant les cours d'une école d'application, par contre l'enseignement n'ouvre aucune perspective de réflexion sur les grands problèmes de la guerre et de la stratégie. Il sacrifie trop à la théorie (80% de

¹⁹⁴ Laurent de Gouvion-Saint-Cyr (1764-1830) est ministre de la Guerre sous Louis XVIII.

l'emploi du temps)¹⁹⁵. On ne sera donc guère étonné qu'au début de la Troisième République ce corps d'état-major et son école d'application disparaissent.

Contrairement à la période où Arthur Boucher fait ses études à Saint-Cyr, nous ne disposons pas de lettres faisant part des conditions dans lesquelles se déroulent ses études à l'École d'état-major à Paris. Il faut toutefois souligner que six mois seulement s'écoulaient entre son entrée à l'École d'état-major et sa mise à la disposition du gouverneur de Paris. Cependant, on peut penser que ses impressions sur les enseignements ne doivent guère différer de celles de son camarade de promotion Ferdinand de Langle de Cary. Celui-ci écrit que le travail est peu intéressant, le programme de l'école n'étant pas conçu en vue de la préparation à la guerre. Avant son entrée à l'École d'état-major, il espérait, en vain, du maréchal Niel, ministre de la Guerre, une réorganisation du corps d'état-major, qui s'inspirerait du fonctionnement du grand état-major prussien. Il ajoute néanmoins que, depuis Sadowa, on sent venir la guerre avec la Prusse et que les idées concernant la réorganisation militaire de la France font leur chemin¹⁹⁶. En effet, outre l'ouvrage du général Trochu (1815-1896), des conférences étaient données au ministère de la Guerre par le colonel Lewal et quelques autres officiers supérieurs.

Vu sa future œuvre d'écrivain militaire, Arthur Boucher ne fut sans doute pas insensible à cette timide émergence d'une pensée stratégique militaire.

La scolarité d'Arthur Boucher est brutalement interrompue le 5 septembre 1870, en raison de la fermeture de l'École d'état-major, à la suite de la déclaration de guerre de la France à la Prusse, le 19 juillet 1870. Elle ne rouvra ses portes que le 3 juillet 1871, après l'écrasement de la Commune, date à laquelle Arthur Boucher reprend ses études. Il termine sa formation de deux ans à l'École d'état-major le 31 décembre 1872. Il en sort 12^e sur 30 élèves, soit un rang honorable. Le 15 mars 1873, ses notes à l'examen de sortie sont publiées par le général commandant l'École. Vingt-quatre notes lui sont attribuées, regroupées sous trois rubriques : examens, mémoires d'administration militaire, travaux graphiques. Elles varient de douze à dix-huit (dix-huit à la rubrique conduite et discipline). Il est noté qu'il est un officier intelligent, de caractère sérieux et froid. Le 6 janvier 1873 il entame sa série de stages d'officier.

¹⁹⁵ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, T 2...*, *op. cit.*, pp. 454-455.

¹⁹⁶ Guy Le Mouel, Henri Ortholan, *Le Général de Langle de Cary...*, *op. cit.*, pp. 26-27.

3.2 Arthur Boucher et la terrible guerre

3.2.1 Le siège de Paris

Arthur Boucher est un des rares généraux de la Grande Guerre à avoir participé de bout en bout à la fois aux combats du siège de Paris, « campagne contre l'Allemagne » du 30 août 1870 au 7 mars 1871 et à la répression contre les communards « campagne de l'intérieur » du 18 mars 1871 au 7 juin 1871¹⁹⁷. Il n'a pas été blessé au cours de ces opérations, alors que, parmi ses collègues de l'École d'application d'état-major, Ferdinand de Langle de Cary est gravement blessé à la bataille de Buzenval (18 janvier 1871) et que Victor Michel est blessé dès la bataille de Champigny (30 novembre 1870), tout comme le futur maréchal Maunoury (1847-1925), polytechnicien (2 décembre 1870).

Après un mois de rudes combats entre les armées française et prussienne (défaites de Woerth-Froeschwiller et de Forbach le 6 août 1870, bataille de Saint-Privat le 18 août, blocus de Metz le 20 août), intervient la capitulation de Sedan le 2 septembre, Napoléon III étant fait prisonnier. Entretemps, le 18 août, le général Trochu (1815-1896) est nommé gouverneur militaire de Paris. Le 4 septembre, la République est proclamée à Paris, et un gouvernement de défense nationale se met en place sous la présidence du général Trochu, chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale¹⁹⁸. Ce gouvernement restera en place jusqu'au 13 février 1871. Le 7 octobre 1870 voit le départ de la délégation du gouvernement pour Tours, avec à sa tête Léon Gambetta. Enfin le 19 septembre débute le siège de Paris¹⁹⁹.

Dès le 29 août 1870, Arthur Boucher est attaché à l'état-major du général Ambert (1804-1890)²⁰⁰, commandant du 5^e secteur de l'enceinte fortifiée de Paris (le secteur des Ternes). Or, à la déclaration de la guerre, le lieutenant Boucher avait vivement souhaité s'engager dans un régiment en partance pour la frontière. Et comme il n'a pas l'affectation qu'il désire, sa déception est grande. Un vieux colonel le console en ces termes : « Mon enfant, ne vous désolez pas, cela vaut peut-être mieux ainsi. Vous aurez d'autres occasions de servir votre pays »²⁰¹. Le régiment qu'Arthur Boucher avait désiré intégrer est fait prisonnier à Sedan.

¹⁹⁷ Les dates de ses campagnes sont celles figurant dans son dossier militaire. SHD-SAT GR 13YD45.

¹⁹⁸ Jules Favre (1809-1880) est désigné à la vice-présidence avec le portefeuille des Affaires étrangères. Les autres portefeuilles sont ainsi répartis : Adolphe Crémieux (1796-1880) à la Justice, Léon Gambetta (1838-1882) à l'Intérieur, Jules Simon (1814-1896) à l'Instruction publique, Jules Ferry (1832-1893) préfet de la Seine.

¹⁹⁹ Cf. André Bourachot, *Le Camp retranché de Paris 1792-1940*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2014, 332 p..

²⁰⁰ Le général baron Joachim Ambert s'illustre en Algérie et pendant la guerre d'Italie en 1859. Admis à la retraite en 1867, il est rappelé en septembre 1870. C'est un écrivain militaire qui, entre autres ouvrages, a écrit une *Histoire de la guerre de 1870-1871*, publiée en 1873.

²⁰¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Le général Ambert a sous ses ordres des hommes de la Garde nationale²⁰². Voici, d'après Marguerite Boucher, la description que ce dernier en fait à Arthur Boucher : l'effectif de la Garde nationale a été augmenté depuis la défaite. À côté des anciens bataillons formés par la bourgeoisie lettrée et honnête et quelques ouvriers intelligents, il y a ceux de la nouvelle formation, plus révolutionnaire que patriotes, toujours en démonstrations, agressifs, jaloux. Ils évitent le danger avec un soin extrême. Patriotes ou révolutionnaires, presque tous sont des soldats inexpérimentés.

Le dimanche 18 septembre, le général Ambert les réunit pour les haranguer. Il termine son allocution en criant « Vive la France ! ». Un homme, se détachant alors du groupe, s'avance vers lui et lui dit d'un ton menaçant : « Ce n'est pas *vive la France* qu'il faut crier, c'est *vive la République* ». Le général Ambert lui répond que le cri de tous doit être celui de « Vive la France », la République n'étant qu'un gouvernement de fait : c'est le pays tout entier qui, lors d'élections, décidera quelle forme de gouvernement recevra la France, seul le suffrage universel pouvant se prononcer sur le sort de la France.

Une émeute s'ensuit, on se jette sur le général Ambert, on l'accable d'injures et de reproches. Quelques officiers de la Garde nationale parviennent à entourer leur général au milieu des émeutiers, aidés par son petit état-major, dont Arthur Boucher, qui s'efforce de le protéger. Certains vont même jusqu'à menacer de fusiller ce « capitularde ». Un houleux cortège les suit, vociférant tout au long d'un parcours le long de l'avenue de Neuilly (avenue des Ternes aujourd'hui), du boulevard Malesherbes et de la rue Miromesnil. Le général et ceux qui le protégeaient, arrivés devant le ministère de l'Intérieur où réside Jules Ferry, réussissent à s'y réfugier. Arthur Boucher se souvenait qu'à ce moment, protégeant de son corps son général, l'un des émeutiers avait appuyé sur sa tempe un revolver chargé, qui heureusement fut dans l'impossibilité de fonctionner et le sous-lieutenant Boucher eut le temps d'être délivré par les siens.

3.2.1.1 La Garde nationale de Paris, une armée très inhabituelle²⁰³

Cet épisode auquel Arthur Boucher est confronté dès les premiers jours de septembre montre bien le rôle quelque peu anarchique joué par la Garde nationale

²⁰² L'épisode qui va suivre, auquel Arthur Boucher a été mêlé est relaté dans J. de La Faye, *La Vie du Général Ambert*, Librairie Saint Paul, 1900, 262 p. Le général Boucher, au moment de sa retraite, racontera à sa famille les péripéties de cette affreuse journée.

²⁰³ Historiquement, les gardes nationaux comprennent la garde nationale sédentaire, la garde nationale mobile, et la garde nationale mobilisée : la garde nationale sédentaire reste dans son lieu d'origine, et est chargée de défendre l'État contre les ennemis du dehors. La garde nationale mobile est une armée de réserve, qui va être mobilisée en 1870, l'armée ayant été décimée. Elle représente alors à elle seule l'essentiel des forces armées françaises, et oppose à l'envahisseur une résistance militaire prolongée durant six mois. La Garde nationale mobile sera dissoute à l'été 1871 après le siège et de la Commune. Elle sera remplacée par un service militaire universel. La garde nationale parisienne est une garde nationale sédentaire, affectée à la défense de la capitale et des fortifications.

à Paris à cette époque. Aussi dès le 23 septembre 1870, le gouverneur de Paris (le général Trochu) adresse-t-il un avertissement à la Garde nationale, trop tentée, à ses yeux, par les démons de la politique : or, lui rappelle-t-il, elle a bien autre chose à faire qu'à défiler sans ordres entre la place de la Concorde et celle de l'Hôtel de ville. Mise au point salulaire pour cette milice, dont l'effectif, en passant en l'espace de deux mois de 60 à 254 bataillons, va réunir plus de 350000 hommes, et qui n'a plus rien de la « garde bourgeoise de Louis-Philippe »²⁰⁴. En effet, dès le 6 septembre, le gouvernement de la Défense nationale décide d'augmenter les rangs de la Garde nationale, la portant à 90000 hommes. Alors que l'activité économique de Paris va bientôt subir les conséquences du siège, l'appartenance à la Garde nationale ne devient pas seulement un devoir patriotique, c'est aussi un moyen de subsistance pour la plupart des familles. Une indemnité quotidienne de 1,50 franc, à quoi s'ajoutent 75 centimes pour sa femme et 25 centimes pour chacun de ses enfants, sera versée à chaque garde national. La Garde nationale de Paris devint ainsi une armée populaire, ou du moins une foule en armes, dotée de 280000 fusils (dont beaucoup sont très modernes, à chargement par la culasse). Les bataillons et les compagnies sont composés de voisins et donc les unités de la Garde nationale prennent les couleurs politiques et sociales de leur voisinage. Il devient courant de faire allusion aux « bons » et aux « mauvais » bataillons ou selon ses sympathies personnelles, aux bataillons « réactionnaires » et « républicains ». Enfin les officiers et les sous-officiers sont élus par les hommes de troupe, seul le haut commandement est nommé par le gouvernement²⁰⁵.

3.2.1.2 Les premiers combats d'Arthur Boucher

Le soir même de cette terrible journée, Arthur Boucher est reçu par le général Trochu, qui lui dit : « Je suis résolu à ne pas rendre le commandement à Ambert, il a trop mécontenté la Garde nationale ». Puis, s'interrogeant sur le devenir de ce sous-lieutenant, il se tourne vers Vinoy²⁰⁶, qui assistait à l'entretien : « Avez-vous besoin d'un officier d'état-major ? Je vous donne ce jeune homme ».

C'est ainsi que, le 19 septembre 1870, il est attaché à l'état-major général (dirigé par le général de brigade Horix de Valdan) du 13^e corps d'armée sous les ordres du général Vinoy. C'est le seul corps d'armée qui a échappé le 1^{er} septembre à l'encerclement de Sedan où a été capturée l'armée de Châlons-sur-Marne, commandée par le maréchal de Mac Mahon. Il fait son entrée dans Paris le 9 septembre.

²⁰⁴ Alain Gouttman, *La grande défaite, 1870-1871*, Paris, Perrin, 2015, pp. 287-288.

²⁰⁵ Robert Tombs, *Paris, bivouac des Révolutions, la commune de 1871*, Paris, Éditions Libertalia, 2014, pp. 101-103.

²⁰⁶ Cf. Jean-Pierre Bénéytout, *Vinoy, général du Second Empire, grand chancelier de la Légion d'honneur*, Paris, Éditions Christian, 2002., 205 p.

Le 19 septembre, c'est le jour où débute le blocus de Paris par les armées allemandes. Celles-ci se tiennent entre 10 et 12 km de la capitale, au-delà de la portée des canons des forts, ce qui les oblige à tenir une ligne de plus de 100 km autour de Paris. Au début, les Allemands disposent d'environ 150000 hommes, soit un chiffre inférieur aux troupes qui se sont retirées dans le camp retranché de Paris. Progressivement, les effectifs s'élèveront à 400000 hommes²⁰⁷.

À l'intérieur de Paris, les effectifs français sont impressionnants sur le papier : 450000 hommes, mais la réalité est autrement plus modeste. De fait, le général Trochu ne peut compter que sur 80000 soldats confirmés. Les mobiles de Paris et ceux venus de province sont indisciplinés, mal encadrés ou peu instruits sur le plan militaire. La Garde nationale²⁰⁸ vaut encore moins. Elle est composée d'éléments très disparates. Ces gardes nationaux, facilement exaltés lors des manifestations patriotiques, sont bien moins déterminés quand il s'agit de prendre leur tour de garde sur les remparts. Aussi, pour tenter de briser le blocus, le général Trochu ne peut-il compter que sur moins de 100000 hommes. Il en conclut que Paris ne pourra pas se libérer sans une armée de secours.²⁰⁹

Le camp fortifié de Paris est à l'époque le plus important du monde. Il a été construit dans les années 1840 sur l'initiative de Thiers. Il se compose d'une enceinte précédée de forts détachés (c'est un mur bastionné de 33 km, haut de 10 m, précédé d'une fosse de 3 m de profondeur). L'enceinte est défendue par vingt-cinq forts isolés et bastionnés, qui assurent la protection avancée de la capitale. Six de ces forts sont confiés à des troupes de marine : Noisy, Romainville, Rosny à l'est, Ivry, Bicêtre et Montrouge au sud. À l'ouest, un ouvrage perché sur le mont Valérien (162 m) domine la boucle de la Seine et surveille le plateau de Garches en direction de Versailles²¹⁰. Cet ensemble fortifié rend donc difficile une attaque de force par l'ennemi.

Dès le 19 septembre 1870, Arthur Boucher participe à son premier combat à Châtillon²¹¹. Le 23 septembre il prend part à la prise de la redoute des Hautes-Bruyères et le 29 septembre au combat de Chevilly²¹². Le 13 octobre, il se bat à

²⁰⁷ François Roth, *La guerre de 1870*, Paris, Hachette Littératures, 2008, p. 193.

²⁰⁸ Cf. Louis Girard, *La Garde nationale*, Paris, Plon, 1964, 388 p.

²⁰⁹ Jean-François Lecaillon, *Les Français et la guerre de 1870*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2004, pp. 167-168.

²¹⁰ François Roth, *La Guerre de 1870*, *op. cit.*, pp. 94-95.

²¹¹ Cette attaque de 3000 hommes, sous la conduite du général Ducrot, tourne vite à la débandade pour les Français sous le feu des canons allemands. La redoute de Châtillon doit être évacuée. On compte une centaine de tués, cf. Pierre Milza, « *L'Année terrible* », *la guerre franco-prussienne, septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009, p. 161.

²¹² 20000 hommes sont engagés par le général Vinoy, ils se heurtent très rapidement à des troupes allemandes aguerries, puissamment retranchées. Après d'âpres combats, les Français sont contraints par les feux nourris ennemis de se replier. On compte 2000 tués et blessés contre 413 à l'ennemi, cf. Pierre Milza, « *L'année terrible* »..., *op. cit.*, p. 162-164.

Bagneux²¹³. C'est le temps des « reconnaissances offensives »²¹⁴. Pour le général Trochu, il s'agit, tandis que Jules Favre négocie avec Bismarck les conditions d'un éventuel armistice, de rassurer les Parisiens quant à la capacité de leur armée à prendre l'initiative d'une offensive au-delà de la ligne des fortifications. Face à ces défaites, la colère des Parisiens est très grande, et la popularité du général Trochu au plus bas. Entre impuissance et exaspération, les Parisiens tournent leurs espoirs vers Tours où se trouve, depuis le 11 octobre, Gambetta, qui a quitté la capitale le 7 octobre. Ils espèrent que ce dernier donnera un nouveau cours à la conduite de la guerre.

Mais le 27 octobre 1870, terrible nouvelle, le général Bazaine²¹⁵ capitule à Metz, assiégée depuis le 19 août. Il est à la tête de 150000 hommes qui, tous, prennent le chemin de la captivité (soit le double des prisonniers de Sedan).

Suite à une réorganisation de l'armée, le général Vinoy prend le 1^{er} novembre le commandement de la 3^e armée de Paris. Le 7 novembre, Arthur Boucher est placé à l'état-major du 1^{er} corps de la 2^e armée du général Ducrot et, le 17 novembre, il fait partie de l'état-major du général Vinoy. Sa conduite au cours de ces premiers mois de guerre lui vaut d'être nommé lieutenant le 27 novembre 1870. Et, deux jours plus tard, il est à nouveau engagé dans les combats qui se déroulent le 29 novembre à L'Hay-les-Roses, le 30 dans ceux de la Gare-aux-Bœufs à Thiais, le 2 décembre dans la bataille de Champigny-sur-Marne. Les 21 et 22 décembre, il combat à Neuilly-sur-Marne (Ville-Evrard). Du 26 au 28 décembre, il subit les bombardements de Rosny-sous-Bois et du plateau d'Avron (il est évacué le 29 décembre après une pluie d'obus). Enfin, le 13 janvier 1871, il participe aux combats du moulin de la Tour en Pierre. Toutes ces tentatives de percée de l'armée de Paris se soldent par des échecs.

À partir de décembre, les soldats de Paris souffrent sérieusement du froid, surtout pendant les gardes dans les tranchées, où les cas de gelure sont fréquents. Il y a d'autres souffrances, d'ordre moral celles-là, et surtout le fort sentiment d'isolement des soldats, l'armée recevant peu de nouvelles ou bien en recevant des nouvelles contradictoires²¹⁶.

²¹³ Dans la perspective d'une « grande offensive », le général Vinoy reçoit du général Trochu, l'ordre de lancer son 13^e corps (25000 hommes), à l'assaut du plateau de Châtillon. Les Français occupent Clamart et Bagneux, mais l'ordre de repli est rapidement donné sans véritable motif. Quatre cents hommes sont mis hors de combat pour un résultat nul. *Ibid.*, p. 164-165.

²¹⁴ *Ibid.*, pp. 161-165.

²¹⁵ Le général Bazaine (1811-1888) sera condamné au lendemain de la guerre par un Conseil de guerre à 20 ans d'emprisonnement.

²¹⁶ Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870, La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1999, pp. 257-258.

3.2.1.3 Buzenval, la dernière bataille du siège de Paris

Le 19 janvier 1871²¹⁷, Arthur Boucher prend part aux difficiles combats de Buzenval²¹⁸. Pour cette ultime sortie, l'armée de Paris est divisée en trois corps : les troupes du général Vinoy à l'aile gauche, dont fait partie le jeune lieutenant Boucher, et les deux autres corps doivent marcher la nuit pour être en position à 6 heures du matin en avant du mont Valérien. Mais les ordres ne sont pas parfaitement compris par tous, si bien que les différentes unités se heurtent et s'entravent réciproquement dans cette pénible marche de nuit. Les troupes s'égarèrent et reviennent en arrière, notamment sur le pont de Neuilly, l'un des deux ponts utilisables. Cependant, le jour venu, cette sortie donne des résultats appréciables. Les troupes du général Vinoy (dont fait partie le lieutenant Boucher) enlèvent la redoute de Montretout, les villes voisines et la moitié de Saint-Cloud. Les troupes du centre font une brèche au mur du parc de Buzenval, puis envahissent le parc en poussant jusqu'à Garches. Mais ce succès initial ne peut pas être confirmé, en effet une grande partie de la troupe est composée de « francs-tireurs »²¹⁹ qui se battent certes avec beaucoup de courage, mais qui n'ont pas l'expérience des troupes régulières.

Le futur général Ferdinand de Langle de Cary, major de la promotion Mentana, et, à ce titre, collègue d'Arthur Boucher à Saint-Cyr, participe également à la bataille de Buzenval. Depuis quatre mois, il est affecté au cabinet du général Trochu, gouverneur militaire de Paris et président du gouvernement de la Défense nationale. Voici son récit de la bataille :

Personnellement, j'ai pris part à toutes les phases de la bataille, et je puis affirmer que les troupes se sont engagées résolument, et que, s'il y a eu des défaillances, elles ont été rachetées par de nombreux actes d'héroïsme. Pendant la plus grande partie de la journée, les Prussiens, cachés à nos vues par la lisière du bois qu'ils occupaient en force, se sont peu montrés (...), mais, vers le soir, ils ont pris l'offensive à leur tour vers notre aile gauche. (...) C'est à ce moment que le gouverneur²²⁰, quittant le mont Valérien, où il était resté toute la journée pour diriger la bataille, vint personnellement à cette aile gauche pour amener, par sa présence, l'énergie de la résistance. (...) Je précédais à cheval le gouverneur, et c'est alors que je me mis à la tête d'un bataillon de mobiles qui semblait avoir perdu une partie de ses officiers. C'est à ce moment-là que j'ai été blessé, presque à bout portant, par une balle qui m'a traversé la poitrine.

Langle de Cary donne ensuite le bilan de cette bataille : 2700 hommes environ tués ou blessés sur près de 100000 engagés. Il ajoute que cette bataille de Buzenval était nécessaire, la famine aurait de toute façon contraint Paris à

²¹⁷ La veille, le 18 janvier 1871, l'Empire allemand était proclamé dans la galerie des glaces du château de Versailles.

²¹⁸ Le récit de la bataille de Buzenval est ainsi rapporté dans l'*Histoire du général Boucher*, par sa fille Marguerite. Bien plus tard, Arthur Boucher reviendra sur ces lieux avec sa fille, lui décrivant les différentes phases de la bataille.

²¹⁹ Les francs-tireurs, sont des troupes improvisées à la hâte au lendemain du désastre de la défaite de Sedan, destinées à remplacer les soldats français prisonniers. Ils ne portent pas d'uniforme, leur seul signe distinctif est une branche de houx.

²²⁰ Il s'agit du général Trochu.

capituler. De son point de vue, termine-t-il, est tout à fait injuste de l'incriminer comme une boucherie inutile²²¹. Pierre Milza, de son côté, affine le bilan de la bataille de Buzenval. Sur les 90000 hommes engagés, près de la moitié sont des gardes nationaux. Mais vu l'immense encombrement des rues d'où partent les assaillants, 20000 hommes seront réellement engagés. Les combats, qui durent jusqu'à la nuit, sont acharnés, ils coûtent 4000 tués à l'armée française, dont un bon tiers de gardes nationaux. Le général Trochu rendra hommage à la Garde nationale : « elle a montré autant de solidité que de patriotique ardeur », bel hommage d'un général à ces gardes nationaux que l'on disait prêts à s'enfuir au premier coup de canon. Du côté prussien, on compte environ six cents tués, soit sept fois moins que du côté français²²².

À l'arrière, à Paris, l'atmosphère est sombre et lugubre. L'hiver est très rigoureux, les Parisiens souffrent de la faim et du froid. Les ordures ne sont plus enlevées. Il n'y a plus ni gaz ni charbon. Pour se chauffer, on débite les arbres des bois de Boulogne et de Vincennes.

Le général Trochu est très affecté par cet échec. Se jugeant personnellement responsable, et ne voulant pas être celui qui capitule, il démissionne de ses fonctions de gouverneur militaire de Paris, il est immédiatement remplacé dans cette fonction par le général Vinoy²²³. L'échec de Buzenval provoque un nouvel et bref affrontement entre l'extrême gauche et le gouvernement provisoire. Le général Vinoy réagit avec une très grande fermeté, les troupes de ligne tirent, les manifestants sont dispersés, il y a des morts²²⁴.

Par ailleurs, les nouvelles militaires du reste de la France sont très mauvaises, aussi Jules Favre se résigne-t-il à négocier, après avoir obtenu l'accord du gouvernement. Le 23 janvier, il se rend à Versailles pour rencontrer le chancelier Bismarck.

Arthur Boucher fait partie de cette délégation. Il se rend au camp allemand avec l'un de ses généraux, le général de Valdan, chef d'état-major du général Vinoy. Pour assurer cette douloureuse mission, on dote la délégation de tout ce que l'on possède de mieux. Un général bavarois, grand amateur de chevaux, et admirant celui d'Arthur Boucher, ce dernier lui dit avec humour : « Vous voyez, mon général, que nous ne les avons pas tous mangés ».

²²¹ Cf. Guy Le Mouel, Henri Ortholan, *Le Général de Langle de Cary...*, *op. cit.*, p. 31.

²²² Pierre Milza, « *L'année terrible* », ..., *op. cit.*, pp. 386-387.

²²³ Le général Joseph Vinoy (1800-1880) participe à la prise d'Alger en 1830. Bonapartiste convaincu, il apporte un soutien sans faille à Napoléon III dès 1851. Il participe au siège de Sébastopol en 1855 et à la bataille de Magenta en 1859. Il est nommé sénateur en 1865. C'est l'officier type du Second Empire. Cf. Jean-Pierre Bénéytout, *Vinoy, général du Second Empire...*, *op. cit.*

²²⁴ François Roth, *La guerre de 1870...*, *op. cit.*, pp. 354-359.

D'après les conditions de l'armistice, conclu le 28 janvier, après la capitulation de Paris, les Français doivent dès le lendemain abandonner aux Allemands les forts entourant Paris. C'est le lieutenant Boucher qui est chargé de cette pénible mission pour le fort de Vanves. Après s'être présenté à l'officier prussien, il lui remet les clefs, et lui fait remarquer une horloge magnifique dans le fort. Quelques mois plus tard, lorsque les Allemands commencent à évacuer une partie de notre territoire, et qu'ils doivent restituer ces forts, Arthur Boucher demande à ses chefs la faveur d'aller reprendre le fort de Vanves, qu'il avait dû livrer. Il se retrouve en face du même officier prussien, qui lui fait visiter le fort et lui rend les clefs. « Eh bien, et la pendule ? » interroge Arthur Boucher, constatant qu'elle avait disparu. L'officier allemand ne lui répond pas.

L'élection des députés à l'Assemblée nationale a lieu le 8 février 1871. Elle tient sa première réunion à Bordeaux le 14 février. Elle élit, le 17 février, Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif. Celui-ci négocie avec Bismarck les préliminaires de la paix, signés à Versailles le 26 février et ratifiés le 1^{er} mars par l'Assemblée nationale. Du 1^{er} au 3 mars, les Allemands sont à Paris, ils paradedent à Longchamp et défilent sur les Champs-Élysées. Le 10 mars, l'Assemblée vote son transfert à Versailles. L'insurrection gronde, suit à la constitution du comité central de la Garde nationale). Le 18 mars, débute la Commune. L'armée régulière ne réussissant pas à s'emparer des canons de Montmartre, c'est le début de l'insurrection de Paris. Les généraux Lecomte et Thomas sont assassinés. Thiers ordonne l'évacuation de Paris²²⁵.

3.2.2 L'armée de Versailles et « la guerre contre Paris »²²⁶

À compter du 27 janvier 1871, Arthur Boucher est affecté à l'état-major de l'armée de Paris, confiée au général Vinoy. Cette armée deviendra l'armée de réserve de Versailles. Une force de 12000 hommes est laissée à la disposition du gouvernement pour maintenir l'ordre, mais la Garde nationale n'est pas désarmée. Après la signature et la ratification des préliminaires de paix le 1^{er} mars, il est convenu que la garnison de Paris pourra être portée à 40000 hommes et que les prisonniers de guerre seront immédiatement libérés. Thiers fait appel aux prisonniers rentrant d'Allemagne, ainsi qu'à des troupes appelées de toutes les garnisons de province. Il obtient des Allemands de porter les effectifs de 40000 à 60000 hommes, puis à 100000 hommes. Ils atteindront 170000 hommes fin avril.

Dès le 19 mars 1871, l'armée se retire à l'ouest de Paris. C'est vers cette date que se situent les événements suivants auxquels est mêlé Arthur Boucher. Ce

²²⁵ Les troupes du général Vinoy qui refluent à Paris sont des troupes vaincues, qu'il faut réorganiser et réorienter. Elles comptent moins de 10000 hommes.

²²⁶ Robert Tombs, *La Guerre contre Paris*, Paris, Aubier, 1997, 378 p.

dernier accompagne un général français au Quartier général allemand à Rouen, pour demander aux Allemands, suprême humiliation, davantage de soldats et d'armes pour vaincre l'insurrection. La délégation est dans un état pitoyable, le jeune lieutenant Boucher n'a pour tout uniforme qu'un veston civil sur lequel il a appliqué ses galons en toute hâte. Elle se présente dans cet état à des officiers prussiens tout chamarrés d'or. L'accueil est cependant courtois et les Prussiens leur accordent tout ce que les Français demandent. À la fin mars, on compte environ 80000 hommes autour de Versailles, s'entraînant au camp de Satory²²⁷.

Du 19 mars au 2 avril, on se prépare des deux côtés. La Commune est proclamée le 28 mars, et les fédérés décident d'engager la lutte avec le gouvernement. Les premiers affrontements ont lieu le 2 avril (combats de Courbevoie et de Rueil). Le 4 avril, les communards font une tentative contre l'armée de Versailles sur les hauteurs de Châtillon. Le 5 avril, l'initiative revient aux Versaillais : le général Vinoy donne l'ordre de prendre le pont de Neuilly et d'expulser les insurgés de la presqu'île de Gennevilliers²²⁸.

Un décret daté du 6 avril crée trois corps d'armée qui constituent l'ossature de la nouvelle armée, baptisée armée de Versailles. Or, dès le début, et pendant plusieurs semaines, « l'armée de Versailles souffre d'une crise de moral et de la discipline qui contribue aussi à amoindrir ses forces et à retarder son action offensive »²²⁹. Le 8 avril, Thiers nomme le maréchal de Mac Mahon (1808-1893)²³⁰ à la tête de cette armée de Versailles. Il succède au général Vinoy comme commandant en chef. En tant que maréchal de France, sa présence confère aux Versaillais un prestige dont ils ont bien besoin. Il a de bons rapports personnels avec Thiers, alors que celui-ci n'apprécie guère le général Vinoy. Ce dernier porte en effet la responsabilité du 18 mars, et de plus il a été impliqué dans le coup d'état du 2 décembre 1851, ce qui déplaît à l'Assemblée et au gouvernement. À titre de compensation, on confie à Vinoy le commandement de l'armée de réserve.

Pour Thiers et Mac Mahon, rétablir la discipline dans l'armée de Versailles et redonner à cette dernière un minimum de cohésion est impératif. Ils prennent alors toute une série de mesures « visant à réprimer les actes d'insubordination »²³¹. Pour les chefs des corps d'armée, Thiers choisit de vieux militaires qui se sont

²²⁷ Ces hommes bénéficient d'une nourriture convenable, de vêtements chauds et d'une prime exceptionnelle de 50 centimes par jour. Ils sont encadrés et formés par des officiers et des sous-officiers dont on est sûr. Ils reçoivent la visite régulière du chef de l'exécutif.

²²⁸ Jean-Pierre Bénétyou, *Vinoy...*, *op. cit.*, pp. 175-176.

²²⁹ William Serman, *Histoire militaire de la France...*, *op. cit.*, p. 491.

²³⁰ Cf. Gabriel de Broglie, *Mac Mahon*, Paris, Perrin, 2000, 459 p.

²³¹ William Serman, *Histoire militaire de la France...*, *op. cit.*, p. 491. Les mesures prises sont les suivantes : « admission d'office à la retraite ; réforme par mesure de discipline ou mise en non-activité par retrait d'emploi des officiers coupables de refus d'obéissance ou d'abandon de poste ; cassation des sous-officiers, caporaux et brigadiers indociles ; envoi des militaires séditieux et des " fortes têtes " dans les compagnies de discipline ou les bataillons d'infanterie légère d'Afrique », *ibid.*, p. 493.

comportés honorablement face aux Allemands, tout en préservant l'équilibre entre les différentes sensibilités : le 1^{er} corps d'armée est confié au général de Ladmirault²³², le général de Cissey²³³ prend le commandement du 2^e corps d'armée, et le 3^e corps d'armée (cavalerie) est placé sous les ordres du général du Barail²³⁴. Deux autres corps d'armée, formés plus tard, regroupent les anciens prisonniers rentrés d'Allemagne : le 4^e corps d'armée, commandé par le général Felix Douay et le 5^e corps d'armée, par le général Clinchant. Ce dernier est le seul Gambettiste²³⁵.

Quant à l'armée de réserve du général Vinoy, elle est composée pour l'essentiel de l'ancienne armée de Paris avant le 18 mars. Elle garde ses officiers, dont Arthur Boucher, qui reste attaché à l'état-major de ce corps.

L'armée de réserve du général Vinoy comprend trois divisions, commandées par les généraux Faron, Bruat, Vergé. Elle est composée de 32450 hommes, sur un total de l'armée de Versailles se montant à 116995 hommes²³⁶. Cette armée est chargée d'occuper le centre de la position contre Paris. La division Vergé prend position à Moulineaux et la division Faron au Val de Meudon et à Clamart.

Le 12 avril, les opérations contre le Paris des communards commencent. Elles consistent tout d'abord à reconquérir, l'un après l'autre, les forts hors de Paris. Arthur Boucher participe aux différents combats. Le 25 avril, l'artillerie ouvre le feu sur les forts de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux. Dans la nuit du 29 au 30 avril, la division Faron s'empare du village de Moulineaux. Le 5 mai, la gare de Clamart tombe. Par ailleurs, dans la nuit du 8 au 9 mai, la Seine est franchie grâce à l'appui de l'artillerie postée sur les hauteurs de Montretout. Et c'est le dimanche 21 mai que l'armée de Versailles surprend les communards en pénétrant par la porte du Point-du-Jour, qui n'était pas gardée par les troupes de la Commune.

C'est au cours de ce mois de mai, précisément le 10 mai, que, après quatre jours de négociation, le traité de Francfort est signé entre la France et l'Allemagne. Il est ratifié par l'Assemblée nationale le 18 mai.

3.2.2.1 La semaine sanglante, du 22 au 28 mai 1871

C'est l'armée de réserve du général Vinoy, dont fait partie le lieutenant Boucher, qui entre la première dans Paris avec la division Vergé. En quelques

²³² Le général Louis de Ladmirault (1808-1896) s'illustre lors de la conquête de l'Algérie et des guerres du Second Empire. Il se montre à la hauteur face aux Prussiens. C'est un aristocrate, ami de Mac Mahon. Il est nommé gouverneur militaire de Paris en 1871. Il prend la tête de l'armée de Versailles lorsque Mac Mahon est élu président de la République en 1873.

²³³ Le général Ernest Courtot de Cissey (1810-1882), officier d'état-major expérimenté, est ministre de la Guerre après 1871, et accomplit une très importante œuvre de réorganisation de l'armée. Il est également président du conseil du 22 mai 1874 au 25 février 1875, seul militaire à occuper cette fonction durant toute la III^e République.

²³⁴ Le général François du Barail (1820-1902) fait partie de l'armée d'Afrique où il gravit tous les échelons. Il sera ministre de la Guerre en 1873-1874.

²³⁵ Robert Tombs, *La Guerre...*, *op. cit.*, pp. 144-147.

²³⁶ *Ibid.*, pp 349-350.

jours, 110000 soldats investissent la capitale. Ils progressent lentement et avec prudence vers le centre, puis vers l'est de la capitale, craignant les mines qui auraient pu être posées et les balles de francs-tireurs embusqués. Conformément aux ordres reçus, ils prennent tout le temps nécessaire pour détruire ou contourner les barricades qu'ils rencontrent. Leurs chefs veillent, au bout de la deuxième journée de lutte, à les laisser se reposer quelques heures²³⁷.

L'armée de réserve du général Vinoy²³⁸ fait très rapidement sa jonction avec les troupes du général de Cissey. La division Vergé occupe le Trocadéro. C'est là que le maréchal de Mac Mahon et le général Vinoy établissent leur quartier général. Le 24 mai, la division Vergé (qui appartient au corps d'armée du général Vinoy) est au Louvre, qu'elle sauve de la destruction. En fin de soirée, elle est devant l'Hôtel de ville en flammes. La division Bruat s'empare des barricades de la rue de l'Université et de l'Institut, puis marche sur le palais du Luxembourg, qu'elle prend d'assaut. Le 25 mai, l'armée de réserve est au cœur des combats. Elle progresse difficilement, dans un dédale de rue et de ruelles, en direction de la Bastille. Dans la soirée, les troupes de Vinoy sont prêtes à donner l'assaut à la barricade de la rue Saint-Antoine, mais la nuit interrompt les opérations. Le 26 mai, après s'être rendues maîtresses de la colonne de juillet, elles s'attaquent avec succès à la gare de Vincennes. Le samedi 27, l'armée de réserve du général Vinoy participe activement au grand mouvement qui va mettre fin à la résistance de la Commune, en occupant le cours de Vincennes et la place du Trône. Au même moment, la division du général Bruat (corps d'armée du général Vinoy) s'empare de la mairie du XI^e arrondissement, poste de commandement de la Commune. C'est à cet endroit qu'est tué Delescluze²³⁹, l'un des chefs les plus célèbres de la Commune.

À l'issue de ces terribles combats faisant de très nombreuses victimes, il ne reste qu'une petite troupe de communards réfugiée dans le fort de Vincennes près duquel l'armée allemande possède encore des avant-postes. Après de longues négociations, le fort se rend au général Vinoy. La chute de Vincennes rend complète et définitive la reprise de Paris par l'armée de Versailles.

La répression est terrible et sans pitié, bien que le général Vinoy soit considéré comme l'un des généraux les moins répressifs²⁴⁰. L'armée de réserve du général

²³⁷ William Serman, *La Commune de Paris*, Paris, Fayard, 1980, p. 498.

²³⁸ Il n'est pas dans notre propos de faire un récit détaillé des batailles de cette semaine sanglante. Nous nous contenterons de suivre le parcours de l'armée du général Vinoy, afin d'imaginer ce qu'a pu vivre et ressentir le lieutenant Boucher au cours de cette terrible semaine. Cf. Jean-Pierre Bénéytout, *Vinoy...*, *op. cit.*, pp. 177-184.

²³⁹ Charles Delescluze (1809-1871) est membre du comité de salut public et délégué civil à la guerre de la Commune.

²⁴⁰ Appréciation que ne partage par Robert Tombs « Les pires atrocités furent commises par Vinoy et de Cissey ». Il décrit Vinoy comme violent, impopulaire et vaniteux, le plus brocardé des généraux par les parisiens. Cf. *La Guerre contre Paris*, p. 316.

Vinoy (celle dans laquelle Arthur Boucher combat) compte 1246 hommes tués, blessés ou disparus.

La répression n'est pas uniforme entre les cinq corps d'armée. Elle sévit surtout dans le 4^e corps du général Douay et le 2^e du général de Cissey. Le 1^{er} corps de Ladmirault et l'armée de réserve du général Vinoy ne commettent pas d'excès et le 5^e corps du général de Clinchant fait preuve d'indulgence. La « guerre contre Paris » a été menée du côté gouvernemental avec prudence et économie de moyens. Les pertes s'élèvent à 7000 hommes parmi les Versaillais²⁴¹ et à 35000 hommes parmi les Fédérés²⁴². Le nombre des morts parmi ceux-ci a fait longtemps l'objet d'âpres débats. Robert Tombs, dans son ouvrage paru en 1997²⁴³, écrit : « En conclusion de cette analyse compliquée et lugubre, il me semble que nous pouvons estimer à 10000 environ le nombre de victimes de la semaine sanglante ». Plus récemment, William Serman²⁴⁴ donne des chiffres précis concernant les pertes subies par l'armée de Versailles : de début avril au 28 mai, le bilan s'élève à 877 tués, dont 83 officiers. 6454 blessés, dont 430 officiers, et 183 hommes de troupe dont on est sans nouvelles. Il situe le nombre des insurgés tués dans une fourchette entre 3000 et 10000 hommes, le nombre des blessés demeurant inconnu. Aux victimes de la lutte armée proprement dite, il faut aussi ajouter les meurtres et massacres dont les deux camps se sont rendus coupables.

Concernant cette semaine, nous ne disposons que d'un seul témoignage d'Arthur Boucher rapporté par sa fille dans son *Histoire du général Arthur Boucher* :

Un jour, de nombreux révolutionnaires ayant été faits prisonniers, les chefs de l'armée régulière les mirent en jugement. Les plus coupables, désignés pour la mort, furent mis à gauche. On plaça à droite ceux à qui l'on faisait grâce de la vie. L'un des condamnés, avisant Arthur Boucher, lui dit avec émotion : « Ne voudriez-vous pas vous charger de faire passer l'argent que j'ai sur moi à ma femme ? ». Le jeune lieutenant avait le cœur facilement accessible à la pitié, il fit mieux que d'exaucer la prière du pauvre communal, il s'arrangea de manière à faire passer ce dernier à droite.

3.2.2.2 Longchamp, le défilé de la victoire

À l'issue de cette semaine sanglante, 38000 prisonniers environ sont conduits à Versailles. La plupart d'entre eux sont relâchés après une période de détention. Plus de 11000 détenus comparaissent devant les conseils de guerre, plus de 5000 sont déportés dans les colonies pénitentiaires de Nouvelle-Calédonie, 3000 mourront en captivité²⁴⁵.

²⁴¹ Mac Mahon donne un total pour toute la campagne de 877 tués et 6454 blessés, dont moins de la moitié tombent durant la semaine sanglante. Mac Mahon mène les opérations avec prudence, de manière à ne pas perdre trop de monde. Cf. Robert Tombs, *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 279.

²⁴² Gabriel de Broglie, *Mac Mahon...*, *op. cit.*, pp. 179-180.

²⁴³ Robert Tombs, *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 332.

²⁴⁴ William Serman, *La Commune...*, *op. cit.*, p. 512.

²⁴⁵ Robert Tombs, *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 322.

Le 5 juin, le général de Cissey (1810-1882)²⁴⁶ est nommé ministre de la Guerre, en remplacement du général Flô démissionnaire. C'est un des plus énergiques et aussi des plus durs chefs de corps contre la Commune.

Le 7 juin, le maréchal de Mac Mahon prescrit à l'armée de réserve de conserver ses positions jusqu'à nouvel ordre. Quelques jours plus tard, cette armée est rappelée à Versailles pour être dissoute et reversée dans d'autres corps d'armée.

Le 29 juin 1871 toute l'armée de Versailles (ses cinq corps d'armée) est réunie sur l'hippodrome de Longchamp pour une revue de 120000 hommes. Elle défile devant Thiers et les membres de son gouvernement. Les soldats portent encore les marques des combats, ils ne sont pas en uniforme de parade, mais en tenue de guerre. Le défilé se déroule dans un ordre parfait. À la fin du défilé, Mac Mahon, qui vient d'être confirmé à son poste de commandant en chef, salue Thiers, chef du pouvoir exécutif et les autorités, dont Jules Grévy, président de l'Assemblée.

Le 3 juillet 1871, après la fin de la Commune, Arthur Boucher est rappelé à L'École d'application de l'état-major pour effectuer sa deuxième année d'études. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 24 juin 1871, tout juste deux ans après sa sortie de Saint-Cyr.

3.3 Les stages de l'officier d'état-major 1873-1878

Fin 1872, Arthur Boucher vient de terminer sa formation théorique (il sort 12^e sur 30 élèves). Celle-ci doit être complétée par trois stages à effectuer dans les trois armes : cavalerie, infanterie et artillerie²⁴⁷. Ces derniers se dérouleront successivement à Tours, à Constantine en Algérie, enfin à Tarbes. C'est au cours de cette période qu'il se fera remarquer du ministre par ses travaux.

Durant ces cinq années de stage, Arthur Boucher est le témoin de profonds bouleversements tant en ce qui concerne l'armée que la mise en place du nouveau régime républicain.

3.3.1 Les changements militaires et politiques entre 1873 et 1878

3.3.1.1 Vers l'armée nouvelle : l'armée nationale

Durant cette période, les questions militaires prennent une importance capitale. Dans l'œuvre de redressement du pays que Thiers engage sans tarder, la

²⁴⁶ Georges Gugliotta, *Un officier du corps d'état-major : le général de Cissey, réorganisateur de l'armée française*, Thèse d'État, Montpellier III, 1987, 1109 p.

²⁴⁷ Le génie est rattaché à l'artillerie. Ses deux années au 2^e génie de Metz l'ont familiarisé avec cette arme.

réorganisation de l'armée est un point essentiel²⁴⁸. Son but, reconstituer une force armée qui garantisse l'indépendance du pays et montrer clairement la prétention de la France à reprendre sa place parmi les grandes puissances²⁴⁹. C'est ainsi que Thiers crée le 27 juillet 1872 deux grandes instances : le Conseil Supérieur de la Guerre (CSG) et le comité de défense. Celui-ci, présidé par Mac Mahon, puis Canrobert²⁵⁰, doit étudier le système de défense à réaliser pour protéger les nouvelles frontières issues du traité de Francfort (10 mai 1871). Son rapporteur est le général du génie Séré de Rivières (1815-1895)²⁵¹ qui présentera son projet en 1874.

Le 27 juillet 1872, l'Assemblée nationale vote la loi sur le recrutement de l'armée, qui prévoit un effectif d'environ 500000 hommes sous les drapeaux et un service militaire de cinq ans²⁵². L'année suivante, le 24 juillet, une loi crée 18 corps d'armée métropolitains à deux divisions d'infanterie chacun. C'est une imitation de l'exemple prussien. Ce découpage permet une convocation rapide des réserves dont le nombre d'unités double celui des troupes d'active. Une troisième loi, portant sur la constitution détaillée des cadres et des effectifs aussi bien en tant de paix qu'en temps de paix, est adoptée en 1875²⁵³.

Sous l'impulsion du général Lewal (1829-1908)²⁵⁴, le renouveau de la pensée militaire conduit à la création en 1876 d'un corps ouvert d'officiers d'état-major issu de toutes les armes²⁵⁵. Les cours militaires spéciaux donnés à ce nouveau corps d'officiers donnent naissance à l'École militaire supérieure, devenue le 20 mars 1880 l'École supérieure de guerre (ESG)²⁵⁶ en remplacement de l'École d'application d'état-major. Celle-ci offre à ses 80 stagiaires une homogénéité

²⁴⁸ Léon Gambetta appuya résolument la réorganisation de l'armée : « Il fallait refondre cette immense coulée de bronze militaire que l'Empire avait enfoui et perdu dans le désastre de Metz et dans le gouffre de Sedan » (discours de Belleville, 12 août 1881).

²⁴⁹ Ernest Renan reprochera à l'armée, après 1870, son inertie intellectuelle, et notamment son mépris de la science, des connaissances techniques et du travail de l'esprit. Cf. Raoul Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine, 1815-1839*, Paris, Plon, 1953, p. 109.

²⁵⁰ Le maréchal de Canrobert (1809-1891) s'illustre sous le Second Empire aux batailles de Magenta et Solferino (1858). Le 16-18 août 1871, il se distingue à la bataille de Gravelotte en opposant une farouche résistance aux troupes prussiennes.

²⁵¹ Henri Ortholan, *Le général Séré de Rivières, le Vauban de la revanche*, Paris, B. Giovanagelli, 2003, 620 p.

²⁵² Service obligatoire après tirage au sort, sans remplacement, avec des dispenses réservées aux diplômés. Cette loi retire aux militaires en activité l'exercice du droit de vote. Leur inéligibilité à la Chambre des députés et au Sénat sera votée respectivement en 1875 et 1884.

²⁵³ André Corvisier, *Histoire militaire de la France, T 3, de 1871 à 1840*, Guy Pedroncini (dir.), Paris, PUF, 2012, p. 4.

²⁵⁴ Le général Jules Lewal (1823-1908) est le premier directeur de l'ESG. Il est le principal promoteur du renouveau de la pensée militaire entre 1873 et 1881. Il publie plusieurs études de guerre.

²⁵⁵ Les titres scolaires, la réputation d'intelligence vont devenir des facteurs importants dans l'avancement, et non plus seulement les campagnes militaires, comme sous le Second Empire.

²⁵⁶ Un grand nombre des grands chefs militaires de la Grande Guerre sortiront de l'ESG : le maréchal Fayolle (1852-1921), le maréchal Foch (1851-1929), le maréchal Franchet d'Espèyret (1856-1942), le maréchal Maunoury (1847-1923), le maréchal Pétain (1856-1951).

collective dans le développement de l'esprit critique²⁵⁷. C'est à cette date que le corps d'état-major sera dissous. Enfin, il faut souligner le particularisme militaire qui veut que l'armée règle seule l'avancement des siens, grâce aux commissions de classement sur lesquelles, jusqu'à Galliffet²⁵⁸, le pouvoir civil a peu de prise.

En résumé, l'armée est l'un des principaux bénéficiaires des attentions de la République et aussi de la Nation. Les crédits ne lui sont pas comptés, son organisation traditionnelle (système d'avancement, règlements de toutes sortes) subsiste, elle est respectée. Ses grands chefs poursuivent leur carrière, même s'ils ont brillé sous l'Empire ou contre la Commune, pourvu seulement qu'ils n'aient n'est pas démerité au temps de la Défense Nationale.²⁵⁹

Ainsi, lorsque Arthur Boucher, obtiendra en février 1878 sa première affectation en tant qu'officier d'état-major, l'armée aura-t-elle été entièrement et profondément remaniée. C'est dans cette armée rénovée que le lieutenant Boucher va pouvoir faire preuve de tous ses talents.

3.3.1.2 Les débuts de la III^e République

La période de formation d'Arthur Boucher de 1871 à 1877 correspond à une période cruciale pour le pays, au cours de laquelle l'idée républicaine finit par s'imposer. On peut distinguer trois moments : le moment Thiers²⁶⁰ (1871-1873), celui de l'ordre moral dominé par Mac Mahon (1873-1876), enfin le moment des républicains (1876-1879).

En août 1871, la loi Rivet donne à Thiers le titre de Président de la République, en attendant qu'on statue sur les institutions définitives du pays. Il dispose à ce moment d'un pouvoir considérable, qui va lui permettre de réaliser en peu de temps une œuvre importante jetant les bases d'un État politiquement libéral et socialement conservateur. C'est le libérateur du territoire. Grâce aux succès de deux emprunts largement couverts, il peut payer à l'Allemagne par anticipation l'indemnité de guerre de 5 milliards exigée par le traité de Francfort. Le 16 septembre 1873, le territoire est entièrement libéré, à l'exception de l'Alsace et la Lorraine annexées. Sur le plan démocratique, Thiers accorde le suffrage universel pour l'élection des conseillers généraux, et les conseils municipaux peuvent élire leur maire dans les communes de moins de 20000 habitants. Mais, rapidement, le chef de l'exécutif se heurte à une Assemblée conservatrice et majoritairement monarchiste. Excédé, Thiers proclame devant elle le 13 novembre 1872 : « La

²⁵⁷ André Corvisier, *Histoire militaire...*, op. cit., p. 6.

²⁵⁸ Le général de Galliffet (1831-1809) sera le ministre de la Guerre du gouvernement Waldeck-Rousseau du 22 janvier 1899 au 29 mai 1900.

²⁵⁹ Maurice Agulhon, *La République 1880-1932*, Paris, Hachette, 1992, p. 76.

²⁶⁰ Adolphe Thiers (1797-1877) est un homme politique éminent de la Monarchie de Juillet (1830-1848). Sous Napoléon III, il est un opposant déterminé. Il est élu chef du pouvoir exécutif de la République français, le 17 février 1871. Cf. Georges Valance, *Thiers, bourgeois et révolutionnaire*, Paris, Flammarion, 2006, 417 p.

République existe, elle est le gouvernement légal du pays ; vouloir autre chose serait une nouvelle révolution, et la plus redoutable de toute ». Et le 24 mai 1873, Thiers, face à l'hostilité de l'Assemblée, démissionne. Celle-ci, le jour même, élit le maréchal de Mac Mahon président de la République²⁶¹, le duc de Broglie étant nommé vice-président du conseil.

De 1873 à 1876, la politique du gouvernement est qualifiée d'« ordre moral » : épuration de l'administration, rétablissement de l'état de siège pour réprimer la propagande républicaine, soutien affirmé au cléricisme (la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre est déclarée d'utilité publique). Sur le plan institutionnel, des lois essentielles sont votées : loi du septennat le 20 novembre 1873, amendement Wallon le 30 janvier 1875, à une voix de majorité. Cet amendement est considéré comme l'acte fondateur de la III^e République (il instaure l'élection du président de la République par le Sénat et la Chambre). Suivent, cette même année, des lois concernant le Sénat, l'organisation des pouvoirs publics, enfin celle sur les rapports des pouvoirs publics entre eux²⁶². Mais cette politique conservatrice est fortement contestée par les républicains, dont Léon Gambetta est le héraut depuis son discours de Grenoble en 1872²⁶³.

Les élections législatives de 1876 voient le succès des républicains. Jules Simon est nommé président du Conseil. La confrontation de cette nouvelle Chambre avec le président royaliste devient inéluctable. Elle aboutit à la crise du 16 mai 1877, et la dissolution de la Chambre des députés par Mac Mahon, suivie d'une nouvelle victoire des républicains. Mac Mahon finit par démissionner le 30 janvier 1879²⁶⁴. Il est remplacé par le républicain Jules Grévy (1807-1891)²⁶⁵. C'est le début de la « République des républicains ».

3.3.2 Arthur Boucher stagiaire à l'état-major du 3^e régiment de dragons à Tours

C'est le 6 janvier 1873 qu'Arthur Boucher commence sa série de trois stages

²⁶¹ Mac Mahon, bien que légitimiste, se montre légaliste en tant que militaire, et accepte la présidence de la République « plus par devoir que par intérêt », cf. Vincent Duclert, 1870, *La République imaginée*, Paris, Belin, p. 106.

²⁶² Cf. René Rémond, *La Vie politique en France depuis 1789, t. 2, 1848-1879*, Paris, Armand Colin, 1969, 412 p.

²⁶³ Léon Gambetta (1838-1882) prononce le 26 septembre un discours sur la « couche sociale nouvelle ». Il prône l'instruction des paysans, la défense des libertés publiques et la foi dans le progrès, une République sage, mais clairement anticléricale : « le cléricisme, voilà l'ennemi », affirme-t-il.

²⁶⁴ C'est sur son refus de la mise en disponibilité de dix généraux, commandants de corps d'armée que Mac Mahon s'appuie pour présenter sa démission : « je ne puis souscrire à des mesures attentatoires à la dignité et à la sécurité de l'armée et, par suite, à celle du pays », argumente-t-il.

²⁶⁵ Jules Grévy sera président de la République du 30 janvier 1879 au 15 janvier 1895, date à laquelle il sera contraint de démissionner. Il exercera le plus long mandat des présidents de la III^e République (8 ans, 10 mois, 4 jours).

d'officier d'état-major. Il est affecté au 3^e régiment de dragons²⁶⁶ à Tours. C'est dans cette ville que presque treize plus tard naîtra son fils Maurice (le 10 décembre 1885), au domicile du futur beau-père d'Arthur Boucher, le docteur Léandre Murlon (1830-1894), médecin principal de L'armée²⁶⁷.

Tours (qui se situe dans la IX^e région militaire) est le siège d'un des dix-huit corps d'armée en métropole. Ce corps d'armée est commandé par le général Courtot de Cisse du 28 mai 1873 au 22 mai 1874, date à laquelle il est remplacé par le général du Barail.

Ce IX^e corps d'armée se compose de deux divisions d'infanterie, basées respectivement à Châteauroux et Angers, de la 9^e brigade d'artillerie basée à Poitiers, du 6^e régiment du génie et d'une partie de la 9^e division de cavalerie dont fait partie le 3^e régiment de dragons. Ce régiment a été créé sous l'Ancien Régime en 1649, il prend son nom définitif en 1825. Sa caserne est à Tours depuis 1871. Le chef de corps de 1873-1876 est le colonel Barbut.

Arthur Boucher va rester deux ans à Tours, jusqu'en février 1875. Dès la fin de sa première année, le 31 décembre 1873, il est promu capitaine, ce qui correspond à une promotion assez rapide : il a alors vingt-six ans²⁶⁸. À la même date, son major de promotion Ferdinand de Langle de Cary est également promu capitaine.

Au cours de ces stages, Arthur Boucher réalise cinq travaux d'étude qui lui vaudront à chaque fois des lettres de satisfaction du ministre. Le premier date de 1874. Sur son dossier personnel, il est mentionné : « Travail d'étude, travail de 48 heures, lettre de satisfaction du ministre, Mention honorable ».

Concernant son stage à Tours, Arthur Boucher n'a laissé que très peu de témoignages à sa fille. Toutefois, celle-ci relate qu'il se lie d'amitié avec le capitaine d'état-major Delattre et son épouse. Il avait rencontré cette dernière à Paris pendant la Commune et avait rendu possible sa fuite de la capitale dans un moment dangereux, et elle lui en gardait une grande connaissance. Quelque temps plus tard, il rencontre Pierre Auvity, qui deviendra colonel. C'est ainsi qu'Arthur Boucher choisit, en 1896, respectivement comme marraine et parrain de sa deuxième fille Marguerite madame Delattre et monsieur Auvity. Un des traits profonds de caractère d'Arthur Boucher est en effet sa facilité à nouer des relations amicales durables.

²⁶⁶ Les dragons sont des militaires se déplaçant à cheval, mais combattant à pied.

²⁶⁷ Le beau-père d'Arthur Boucher est nommé le 28 mars 1883, directeur du service santé du IX^e corps d'armée à Tours, il restera à ce poste jusqu'au 18 octobre 1886.

²⁶⁸ Le futur général Édouard de Castelnau sera promu capitaine au même âge. Par contre Philippe Pétain ne sera nommé capitaine qu'à trente-quatre ans. Ferdinand Foch sera capitaine à vingt-sept ans.

3.3.3 À Constantine au 3^e régiment de tirailleurs algériens

Nommé stagiaire au 3^e régiment de tirailleurs algériens le 3 février 1875, Arthur Boucher le rejoint le 19 février, pour une nouvelle période de deux années. C'est un stage dans l'infanterie.

Quand il découvre le Constantinois pour la première fois de sa vie, il pense probablement à son père qui, quarante-cinq plus tôt, en 1831, a fait partie, en tant que jeune engagé, de l'armée qui venait d'entreprendre la conquête de l'Algérie.

L'Algérie est le siège du XIX^e corps d'armée. Il est constitué de trois divisions basées respectivement à Alger, Oran et Constantine. Le 3^e régiment de tirailleurs algériens fait partie de cette division, il est basé à Bône. Sa création remonte à 1842. Depuis 1870, il a sa tête le colonel Barrué.

Cette période est beaucoup plus active pour Arthur Boucher sur le plan militaire, puisque, dès l'année suivante, d'avril à mai 1876, il participe, en tant que major de la brigade de la colonne du colonel Barrué, à la campagne du Sud Constantinois faisant suite à l'insurrection d'El Amri. Un premier affrontement a lieu le 11 avril devant l'oasis, et après l'arrivée de renforts, El Amri est soumis à un siège. Le 29 avril, après trois jours de bombardement, c'est la reddition.²⁶⁹

Au cours de ce séjour dans le Constantinois, Arthur Boucher se fait remarquer par la qualité de ses travaux d'études et de ses travaux de quarante-huit heures en 1874 et 1875. Ils présentent un mémoire sur le plateau d'Ain-el-Bey, une reconnaissance de la rive gauche de l'Oued-Bou-Merzoug, une étude du Djebel Gammes et des environs d'El Meridj dans le sud de la province. À chaque fois, il reçoit du ministre des lettres d'éloge et de satisfaction, et des mentions honorables ou très honorables. Le lieutenant-colonel, secrétaire de la Commission d'état-major lui fait part de sa satisfaction :

Travail très consciencieux et tout à fait remarquable, des plus satisfaisants. Il dénote beaucoup de soin, d'intelligence et de conscience. Le dessin surtout est excellent.²⁷⁰

Et, en octobre 1876, le ministre de la Guerre, ayant eu connaissance de ses travaux lui écrivit ceci :

Ce résultat vous place, Monsieur, au nombre des officiers qui ont mérité de recevoir des éloges et d'être cités au Journal militaire officiel, avec mention très honorable.²⁷¹

En quittant l'Algérie pour revenir en métropole pour son troisième et dernier stage, Arthur Boucher ne pouvait se douter que, un an plus tard, il y retournerait, cette fois pour occuper son premier poste et y fonder une famille.

²⁶⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

²⁷⁰ Dossier militaire personnel d'Arthur Boucher, SHD, Vincennes, GR 13YD45.

²⁷¹ *Ibidem*.

Ce séjour de deux ans dans le Constantinois, met en évidence deux qualités militaires d'Arthur Boucher : son aptitude au combat, comme il avait déjà su le montrer lors du siège de Paris, et son goût pour le travail intellectuel : mémoires, travaux d'étude, croquis, dessins.

3.3.4 Au 14^e régiment d'artillerie à Tarbes

Le 15 février 1877, après deux années passées en Algérie, Arthur Boucher est affecté pour son dernier stage à Tarbes, au 14^e régiment d'artillerie. Il n'y restera qu'une année.

Selon Jean Autun, biographe de Foch, Tarbes, la capitale de la Bigorre, sans être riante, est à l'époque une aimable cité. Le jardin Massey, dessiné par un jardinier de Versailles au temps de Louis-Philippe, reste un lieu privilégié. Son haras, distribué dans un beau parc, est célèbre²⁷². Tarbes est par ailleurs la ville natale de Ferdinand Foch (il y est né le 2 octobre 1851). Sa famille est en totalité d'origine pyrénéenne, et il fait une partie de ses études au lycée de la ville. À sa sortie de l'école Polytechnique, son premier stage se déroule dans sa ville, de 1874 à 1876, au 24^e régiment d'artillerie²⁷³. À une année près, il aurait donc pu croiser le capitaine Boucher.

Tarbes fait partie du XVIII^e corps d'armée, dont le siège est à Bordeaux. Le 14^e régiment d'artillerie fait partie de la 18^e brigade d'artillerie, dont dépendent également les 24^e et 58^e régiments d'artillerie.

Arthur Boucher, au cours de ce dernier stage, se fait une fois encore remarquer par la qualité de ses travaux. Son « travail de 48 heures » s'intitule : *Itinéraire et conduite d'un convoi de Ger à Luquet (Hautes-Pyrénées)*. Cela lui vaut l'appréciation suivante du ministre :

Le travail du capitaine Boucher est très étudié et intéressant. Mais cet officier a étendu la question qui lui était posée en supposant une attaque de son convoi. Au lieu d'un tableau d'itinéraire, il a fait un véritable travail d'étude, et il a fallu une grande habileté pour l'exécuter en 48 heures.

Le 20 février 1878, Arthur Boucher est informé de sa première affectation en tant qu'officier d'état-major. Il est affecté à l'état-major de la division d'Alger.

Ainsi s'achève une période particulièrement longue de formation d'officier. En effet un peu plus de dix ans se sont écoulés depuis son entrée à Saint-Cyr en octobre 1867 et son affectation à la division d'Alger : deux ans à Saint-Cyr, deux ans à l'École d'état-major, suivis de cinq ans de stage dans les trois armes

²⁷² Jean Autun, *Foch*, Paris, Perrin, 1998, p. 39.

²⁷³ « C'est dans cette période de réorganisation hâtive et de moyens encore insuffisants que je débutais dans l'artillerie, au 24^e régiment à Tarbes (septembre 1874). Il y régnait heureusement un noble élan de tous et une fiévreuse activité ». Cf. Maréchal Foch, *Mémoires, pour servir à l'Histoire de la Guerre de 1914-1918*, T1, Paris Plon, 1931, p xv.

(cavalerie, infanterie, artillerie), le tout entrecoupé pendant un an (1870-1871) par ses combats à Paris.

La solide formation militaire du capitaine Boucher, ses premières expériences des combats, permettent d'envisager, lors de son arrivée à Alger, une brillante carrière militaire, dont l'aboutissement logique est le grade de général. En effet, son accession rapide au grade de capitaine, l'appréciation de ses supérieurs et du ministre de la Guerre l'inscrivent d'ores et déjà dans le cercle restreint des officiers promis à une belle carrière.

Conclusion de la première partie

Les archives familiales et nos propres recherches nous ont permis de retracer, dans un premier temps, ce qui avait pu façonner la personnalité d'Arthur Boucher, et l'influencer dans sa future carrière d'officier :

- tout d'abord son milieu géographique, l'Orléanais, région où la religion ne tient pas une grande place, assez tôt déchristianisée, manquant de prêtres. L'influence de l'Église sur la formation du jeune Arthur est très faible. Qui plus est, parmi ses ancêtres, figure un aïeul qui a été un petit notable pendant la Révolution, peu sujet à l'influence de l'Église ;
- la ruine de la famille paternelle. Sa famille, des boulangers viticulteurs du côté paternel, des menuisiers du côté maternel, fait partie de la petite classe moyenne plutôt ouverte aux idées nouvelles. Mais la chute de l'Empire napoléonien, en 1814-1815, va bouleverser et ruiner la famille de son père, et contraindre ce dernier à se tourner vers l'armée de la Monarchie de Juillet, ce qui va permettre son ascension sociale ;
- l'influence de son père engagé pendant huit ans dans l'armée de la conquête de l'Algérie (1831-1838), puis devenu gendarme, qui est décisive pour l'avenir d'Arthur.

Ensuite, dans un deuxième temps, nous avons suivi le jeune Arthur Boucher de son incorporation précoce dans les enfants de troupe, en 1854, à l'âge de sept ans à dix-sept ans, soit un peu plus de dix ans. Durant ces dix années, grâce à sa volonté, sa soif d'apprendre et l'aide de quelques officiers, il va, sans être passé dans un lycée, obtenir son baccalauréat et être admis à Saint-Cyr. Ce parcours d'enfant de troupe, qui l'amène jusqu'à la réussite au concours de Saint-Cyr, lui permet une ascension sociale, très difficile à l'époque pour un jeune garçon issu d'un milieu modeste sous le Second Empire. Cela nous a permis de nous intéresser aux enfants de troupe qui, jusqu'à un passé récent, n'avaient pas fait l'objet d'études approfondies de la part des historiens.

Dans un troisième temps, nous nous sommes intéressés à la formation d'officier d'Arthur Boucher, à Saint-Cyr d'abord, puis à l'École d'application d'état-major. Un certain nombre d'historiens ont souligné la médiocrité de ces formations à cette époque. Les écrits d'Arthur Boucher à sa famille confirment en tous points ses carences : la formation ne propose aucune ouverture intellectuelle, elle porte essentiellement sur l'apprentissage des règlements en vigueur, qu'il faut savoir par cœur et sur le maniement des armes.

Par contre, plus intéressants et plus riches intellectuellement ont été les trois stages dans les trois armes (cavalerie, infanterie, artillerie), effectués à l'issue de l'École d'état-major. Le stage en Algérie, notamment, lui permet de se confronter aux combats si particuliers d'une guerre coloniale.

Enfin, les expériences vécues par Arthur Boucher durant l'année terrible, lors de sa participation au siège de Paris et à l'armée de Versailles, nous ont permis de revisiter cette période dramatique de l'histoire de France où se dessinent les fondements de la III^e République.

Plus globalement, cette reconstitution de la jeunesse d'Arthur Boucher permet de suivre le parcours d'un futur officier qui vit de l'intérieur le passage douloureux de la « vieille armée » de Napoléon III à « l'armée de la Nation », celle de la III^e République, où il va accomplir une longue carrière militaire.

Deuxième partie
Une carrière militaire
sans faute, mais
inaboutie

Introduction de la deuxième partie

Lorsqu'au début de l'année 1878, Arthur Boucher est affecté à son premier poste en tant qu'officier d'état-major, il côtoie l'armée depuis déjà vingt-quatre ans, depuis son incorporation au sein des enfants de troupe. Sa carrière va s'étendre sur trois décennies, jusqu'en 1907, date à laquelle il sera admis à la retraite au grade de colonel. Elle va s'effectuer d'abord en Algérie, pendant quatre ans, puis exclusivement en métropole. Son parcours militaire se déroulera au sein de trois corps d'armée prestigieux : le XIX^e corps d'armée en Algérie, le VI^e corps d'armée à Châlons-sur-Marne, enfin le corps d'armée de la région de Paris. Entre ces deux dernières affectations, Arthur Boucher sera nommé à l'état-major de l'armée à Paris.

Son séjour en Algérie se situe, sur le plan militaire, dans la continuité de son stage d'officier d'état-major, effectué entre 1875 et 1877 à Constantine, où il a acquis l'expérience des combats dans le sud-algérien. Ce séjour algérien est aussi d'une importance capitale pour sa vie familiale. Il se marie à Oran avec la fille d'un médecin militaire. C'est aussi dans cette ville que naît sa fille Suzanne, et qu'il fait la connaissance du futur beau-père de sa fille, le général Paul-Alexandre Détrie.

Mais c'est à Châlons-sur-Marne – où il va rester huit ans – que sa carrière va connaître une évolution importante. C'est au contact de trois grands chefs de l'armée française, les généraux Février, de Miribel et de Boisdeffre (ces deux derniers futurs commandants en chef de l'armée française) qu'Arthur Boucher commence à s'intéresser à la stratégie militaire et à l'histoire militaire grecque.

Sa nomination en 1890 au troisième bureau de l'état-major de l'armée à Paris, dont il deviendra le chef en 1894, signale la confiance de ses chefs. Arthur Boucher, à ce poste, est confronté aux grands événements de l'époque : tout d'abord la signature des accords militaires secrets entre la France et la Russie, en 1892, à Saint-Petersbourg, où il accompagne le général de Boisdeffre, puis l'affaire Dreyfus, dont il sera, à ses débuts en 1894, un des très proches témoins, enfin le plan XIII, dont il sera un contributeur majeur.

Son action efficace à l'état-major général de l'armée à Paris lui vaut logiquement d'accéder au grade de colonel et de prendre le commandement du 101^e régiment d'infanterie en 1897 (régiment de la place de Paris), l'année de ses cinquante ans, parcours classique pour pouvoir atteindre, à l'issue de ce commandement, le grade de général.

Au cours de ses dix années à la tête de son régiment, Arthur Boucher obtient des appréciations très élogieuses de ses supérieurs. Mais l'histoire politique

s'invite encore une fois dans la carrière militaire d'Arthur Boucher, à son désavantage. Début 1898, il est nommé d'office au conseil d'enquête convoqué pour mettre en accusation le lieutenant-colonel Picquart. Ce dernier sera nommé ministre de la Guerre en 1906, et sera un frein à la promotion d'Arthur Boucher. Auparavant, en 1900, le général André, nommé ministre de la guerre, choisit comme chef de cabinet le général Percin. Tous deux, étant francs-maçons, bloqueront l'avancement d'Arthur Boucher. La grande proximité de ce dernier avec le général de Boisdeffre, contraint à la démission en 1898, s'avérera un lourd handicap, quelles que soient par ailleurs ses indéniables qualités militaires.

Après un brillant parcours militaire de trente années, la carrière d'Arthur Boucher s'achèvera sans la promotion qu'il était en droit d'attendre, ce qui lui laisse un sentiment d'amertume et de profonde injustice.

Chapitre 4. Alger, Oran, Châlons-sur-Marne : Les années fondatrices (1878-1890)

Ces douze années dans la vie d'Arthur Boucher, succédant à trois stages qui font suite à l'école d'état-major, s'avèrent décisives pour sa vie personnelle et sa carrière militaire.

Il redécouvre l'Algérie deux ans après son deuxième stage effectué à Constantine à partir de 1876. Arthur Boucher a été nommé capitaine à 26 ans (le 31 décembre 1873). À titre comparatif, Foch est capitaine à 27 ans, Pétain à 34 ans.

Il est affecté en premier lieu à la division d'Alger, puis à la division d'Oran, où il reste quatre années. C'est là qu'il fait la connaissance de sa future épouse et c'est là que naîtra sa première fille Suzanne. C'est aussi en Algérie qu'il apprend le décès de son père.

À l'été 1882, il apprend sa nomination au 106^e Régiment d'infanterie à Châlons-sur-Marne, l'arme qu'il avait choisie. C'est au cours de ces huit années qu'il côtoiera trois prestigieux militaires dont l'influence sera décisive pour la suite de sa carrière et sa vocation d'écrivain militaire : Les généraux Février, de Miribel et de Boisdeffre.

En 1880, les effectifs de l'armée de terre sont de 490000 hommes, dont 19300 officiers²⁷⁴. Sur le plan politique, durant ces années 1870-1890, se succèdent trois présidents de la République : le maréchal de Mac Mahon (qui démissionne le 30 janvier 1879), Jules Grévy (30 janvier 1879-3 décembre 1887) et Sadi Carnot (3 décembre 1887-25 juin 1894) et seize gouvernements. De fortes personnalités émergent, telles Jules Ferry, à la tête de deux ministères (23 septembre 1880-10 novembre 1881 et 21 février 1883-30 mars 1885), Léon Gambetta (14 novembre 1881-26 janvier 1882), Louis de Freycinet, à la tête de trois ministères (28 décembre 1879-19 septembre 1880 ; 30 janvier 1882-29 juillet 1882 et 7 janvier 1886-3 décembre 1886).

²⁷⁴ Cf. Olivier Wieviorka (dir.), *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2015, 666 p.

4.1 L'Algérie, une première affectation, entre vie d'état-major et combats

4.1.1 Alger, à l'état-major de la division

Arthur Boucher va résider près de cinq ans en Algérie, du 20 février 1878 au 7 septembre 1882, tout d'abord à Alger du 20 février 1878 au 19 novembre 1878, puis à Oran du 19 novembre 1878 au 7 septembre 1882. À Alger il est affecté à l'état-major de la division.

L'Algérie est un territoire français depuis 1848²⁷⁵, un corps d'armée spécial, le XIX^e, a été créé la même année sur le modèle de ceux de métropole. Dès son origine ce corps est commandé par le général Chanzy²⁷⁶, qui, jusqu'à son départ en 1879, cumule cette fonction avec celle de gouverneur de l'Algérie.

Ce corps est en fait l'ancienne « armée d'Afrique », dont les effectifs sont d'environ 20000 hommes à la fin du Second Empire et qui connaîtront un accroissement considérable à partir de l'expansion des années 1880. Ils s'élèveront à environ 40000 hommes en 1914, auxquels s'ajoutent environ 50000 « indigènes »²⁷⁷.

C'est une région militaire particulièrement importante, divisée en trois secteurs, les divisions d'Alger, de Constantine, et d'Oran, importance qui peut être soulignée, d'une part, par la situation militaire, encore loin d'être stabilisée, et, d'autre part, par le rôle que l'Algérie a joué dans la carrière militaire du président de la République de l'époque, le maréchal de Mac Mahon (1873-1879). C'est ici qu'il s'est vu promu à plusieurs reprises. Il faut souligner en particulier le poste de gouverneur général de l'Algérie que Mac Mahon occupa du 1^{er} septembre 1864 au 18 juillet 1870, date à laquelle il est rappelé à Paris à la veille de la guerre. Au cours de ce mandat de six années, le maréchal, après avoir mis fin à la révolte de la province de l'Est (Constantine), peut se consacrer à la question capitale de l'administration de l'Algérie. Il accueille Napoléon III lors de sa visite en Algérie du 3 mai au 7 juin 1865. En partant, l'Empereur prononce un vibrant discours, remerciant de leurs efforts les soldats de l'armée d'Afrique. L'Algérie, touchée par la famine en 1867, voit mourir en quelques mois près d'un cinquième de la population indigène²⁷⁸.

Nous avons peu de détails sur le court séjour d'Arthur Boucher à l'état-major à Alger. Toutefois, il réalise, à la demande du ministre de la Guerre, une importante

²⁷⁵ Constitution de la II^e République du 4 novembre 1848, article 108.

²⁷⁶ Le général Chanzy (1823-1883), s'illustra pendant la guerre de 1870-1871, avec l'armée de la Loire de la Défense Nationale.

²⁷⁷ Jacques Frémeaux, *De quoi fut fait l'empire, les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2009, pp. 83-84.

²⁷⁸ Cf. François-Christian Semur, *Mac Mahon ou la gloire confisquée*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2005, 490 p.

étude sur la reconnaissance du chemin de fer d'Alger à Oran. En effet, les officiers d'état-major, au cours de leur formation, étaient particulièrement entraînés à ce genre de travaux. Cette étude lui vaut une lettre d'éloges du ministre, avec citation au journal militaire officiel. Il lui est rappelé que, conformément à l'ordonnance du 2 février 1833, le classement des travaux annuels des officiers d'état-major exerce de l'influence sur la formation du tableau d'avancement au tour du choix²⁷⁹.

Le 19 novembre 1878, Arthur Boucher est nommé aide de camp du général Cézé²⁸⁰, commandant la division d'Oran. Il quitte immédiatement Alger pour rejoindre sa nouvelle affectation. Il va y rester un peu moins de quatre ans.

4.1.2 La découverte d'Oran et les combats dans le Sud-Oranais

Arthur Boucher découvre la ville d'Oran et sa région en 1878. Le seul témoignage dont on dispose est celui de sa future femme Henriette, quand elle découvre Oran, quasiment à la même époque²⁸¹. Ce regard émerveillé d'une jeune femme est sans doute fidèle à l'impression que les visiteurs de l'époque pouvaient éprouver, une sorte de pays de cocagne mariant senteurs florales, lumière éblouissante et architecture exotique :

Les maisons du village de Sainte Clotilde, proche d'Oran, égaient par leurs teintes claires la masse sévère des rochers s'étendant aux bords de la mer.

Au sommet de la montagne se dresse un fort qui, depuis Charles-Quint, contemple impassible, la lutte des hommes qu'il domine et qui peut voir encore, par-dessus la Méditerranée, sa première patrie : l'Espagne. Tout près de lui se trouve une petite chapelle. L'autre forteresse, celle qui se perd dans les fleurs s'appelle le « Château-Neuf », par opposition au vieux château du même que Santa Cruz, mais dont il ne reste que des ruines.

Le Château-Neuf est la demeure du général de division : on y retrouve, à côté des fortifications espagnoles, de nombreux souvenirs du passage des Maures, car sous ces voûtes, construites par d'autres maîtres, les Beys d'Oran ont laissé leurs colonnades de marbre, leurs arabesques multicolores.

De là, le regard plane en souverain sur toute la ville et ne perd sa majesté que pour se plonger dans la mer plus majestueuse encore. Un soleil radieux illuminait Oran et l'on pouvait déjà sentir le parfum léger des lauriers roses du Château-Neuf.

Pierre Darmon²⁸² fait une description de la ville d'Oran à cette époque. L'historien met l'accent sur la transformation rapide d'Oran en quelques années. Pour ce faire, il s'appuie d'abord sur la description qu'en fait le colonel de Saint-

²⁷⁹ Lettre du général Borel, ministre de la Guerre (décembre 1877-mai 1878) en date du 10 mai 1878, adressée au capitaine Boucher, cf. *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

²⁸⁰ La carrière du général Cézé (1820-1899) se déroule pour l'essentiel en Algérie, qu'il rejoint dès 1850. En 1870, il rejoint directement le Gouvernement de la Défense Nationale pour participer aux combats de l'armée de la Loire. En 1881, il quitte son commandement en Algérie, et revient en France pour prendre le commandement de la division de Montpellier, qui sera occupé quelques années plus tard par le futur maréchal Foch.

²⁸¹ Archives familiales : texte non daté, mais écrit autour des années 1880 par Henriette Mourlon, future épouse d'Arthur Boucher et fille de Léandre Mourlon, médecin militaire, lors de son arrivée dans cette ville.

²⁸² Pierre Darmon, *Un siècle de passions algériennes, une Histoire de L'Algérie coloniale 1830-1940*, Paris, Fayard, 2009, pp. 455-460.

Arnaud quelques années auparavant, qui la présente comme « une ville sans cachet ni élégance, au caractère rugueux », témoignage conforté par celui, tout aussi sévère, de Paul Bourde²⁸³ : « Oran sacrifie tout à l'utile, tout pour le commerce. En dehors du spectacle de ses rues, elle n'offre rien de bien curieux ». Il ajoute que peu de traces d'orientalisme subsistent, seuls les minarets de Sidi El Haouari et la mosquée du Pacha rappelant de vieux souvenirs, si bien que, pour égayer les environs, il a fallu créer une forêt de pins d'Alep sur la montagne de Santa-Cruz.

Pour les voyageurs d'Alger qui mettent pied à terre sur les quais de la petite gare d'Oran, le contraste est brutal : cernée par un paysage austère, Oran n'est pas une ville de plaisirs et de luxe, c'est une ville de labeur, dit-il. À cette époque, « en vain [on] y chercherait les riches villas, les bosquets, les jardins, les équipages élégants ou les brillants cavaliers qui égayaient les environs d'Alger ». L'auteur rapporte ensuite le témoignage d'un Algérien, le Dr Seguy, qui fait une description toute différente d'Oran. La ville haute commence en effet à s'articuler autour de la place d'Armes, achevée en 1883. À l'ouest, de magnifiques maisons, dont le palais consulaire, se détachent sur les pentes du Murdjajo que dominent le fort et Notre-Dame de Santa-Cruz. Vers l'est, on aperçoit les talus de la promenade Létang et les tours du Château-Neuf. C'est le rendez-vous de la foule du dimanche où l'on accourt pour écouter la musique des zouaves ou les sociétés musicales de la ville. Depuis la description de Saint-Arnaud et de Bourde, l'hôtel Continental, premier établissement oranais digne du nom d'hôtel, et avec vue sur mer, a été achevé. De beaux monuments ont été érigés : l'Hôtel de ville, joyau architectural, un monument à la mémoire des combattants de Sidi-Brahim, le musée Demaeght, le lycée Lamoricière, enfin la nouvelle et imposante cathédrale, issue du croisement d'une mosquée et d'une église byzantine, mais qui ne sera pas terminée avant 1910.

Ce témoignage du Dr Seguy prouve la transformation extrêmement rapide de la ville au tournant des années 1880. Ce n'est plus la ville sans charme décrite par les observateurs des années précédentes : elle n'a plus rien à envier à la plupart des villes méditerranéennes. Les rues, élargies et animées, permettent l'apparition des premiers omnibus hippomobiles en 1881 et des premiers tramways en 1899. Aux alentours, la culture de la vigne s'est fortement étendue, mais les collines non cultivées restent d'une grande aridité. Sur le plan économique, Oran est une grande place commerciale, et son développement est très important. Déjà, entre 1855 et 1879, le trafic du port passe de 36000 tonnes à 42 millions de tonnes,

²⁸³ Paul Bourde (1851-1914), journaliste, écrivain, administrateur colonial.

notamment à cause de l'expansion des vignobles et de la production de blé, supérieure à celle du Constantinois.

Arthur Boucher est aide de camp du général Cérez du 19 novembre 1878 au 7 septembre 1880, date à laquelle il rejoint l'état-major de la division, alors dirigé par le général Alphonse, Charles, Delebecque, qui venait de remplacer le général Jean-Baptiste Cérez. Le général Delebecque prendra par la suite en 1885 le commandement du 19^e corps d'armée et le conservera jusqu'en 1889.

Cette grande unité à laquelle Arthur Boucher appartient désormais correspond à un corps d'armée, compte tenu de l'importance et de la valeur des troupes qui la composent, elle veille à la sécurité de l'Oranie, du Sud-Oranais et des confins algéro-marocains.

Son dossier militaire fait mention de deux campagnes militaires au cours de cette période : du 14 au 21 juin 1881, puis du 14 octobre 1881 au 21 janvier 1882, où il fait partie d'une des colonnes chargées de la répression de l'insurrection conduite par Bou-Amama²⁸⁴ dans le Sud-Oranais. Celle-ci dure du 28 mai au 5 juillet 1881. Cette colonne est dirigée par le général Détrie, commandant de la subdivision d'Oran depuis 1880, et futur beau-père de sa fille Suzanne.

Son expédition du Sud-Oranais nous est rapportée par sa fille dans son journal : en 1881, après son mariage, Arthur Boucher prend part à l'expédition du Sud-Oranais contre le révolté Bou-Amama. C'est pendant cette campagne qu'il fait la connaissance du lieutenant de Hussards Charles de Foucauld²⁸⁵, le futur ermite du Sahara. Marguerite Boucher, sa fille, rapporte dans le document familial intitulé *Histoire du général Arthur Boucher* un fait, apparemment anecdotique, qui valut cependant au capitaine Arthur Boucher les palmes académiques en 1884. En effet, le jeune officier trouve un jour dans le désert des rochers couverts d'inscriptions qui lui paraissent anciennes et curieuses. Il en fait la copie et les envoie à l'historien Henri Martin²⁸⁶, cousin de sa belle-mère Madame Mourlon. Ce dernier confirmera le grand intérêt archéologique de cette découverte. Dans ce même document, Marguerite relate d'autres anecdotes : Arthur Boucher, lors des bivouacs dans le désert, couchait dans une tente, sur laquelle sa jeune femme avait brodé son nom en lettres arabes. Une nuit, un scorpion courut sur sa figure et il eut juste le temps de se jeter en arrière.

²⁸⁴ Ou Ben Hamama (1833-1906), son nom complet est marabout ben Arbi Bou Amama. Habile meneur d'hommes, il a dirigé la résistance contre le colonialisme en Algérie de 1881 à 1901 en participant à de nombreuses batailles causant d'importantes pertes à l'ennemi. Le général Lyautey fut appelé à le combattre en 1903, alors qu'il s'était réfugié au Maroc.

²⁸⁵ Charles de Foucauld (1856-1916), officier de l'armée française, Saint-Cyrien. À cette date il séjourne dans le sud algérien. Ayant démissionné de l'armée, il devient explorateur puis géographe (Cf. son ouvrage *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884*, Paris, 1888, rééd. 1934) puis religieux et enfin linguiste. Il décide de s'installer dans le Sahara algérien où il vit au milieu des Berbères et des Touaregs. Il meurt assassiné le 1^{er} décembre 1916.

²⁸⁶ Henri Martin, historien (1810-1883), membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1871) et de l'Académie française en 1878, date à laquelle il succède au fauteuil de Thiers.

Ces campagnes dans le Sud-Oranais se déroulent souvent dans des conditions climatiques très difficiles, avec un ennemi difficile à capturer. Le général Paul-Alexandre Détrie, commandant l'une des colonnes, évoque, dans une lettre datée du 20 juin 1881, écrite au « Bivouac du Kheider » et adressée au capitaine Boucher, « un sirocco affreux, où on n'y voit pas à deux pas et où l'on ne respire que de la poussière ». Il fait état de sa rage quand il apprend que Bou-Amama a pu échapper à ses colonnes. « Il me semble que si chacune d'elles lui avait couru sus comme je l'ai fait, on l'aurait pris ou tout au moins disloqué. On ne lui aurait pas laissé un instant de repos et on l'aurait traqué comme un lièvre, il aurait forcément donné sur l'un de nous. Il y a quelque chose qui me surpasse, c'est que lorsque l'on sait l'ennemi à un endroit, on ne marche pas sur lui ».

Le désastre de la mission Flatters²⁸⁷ en 1881 entame le prestige de la France au Sahara et déclenche l'insurrection de 1881 dans le Sud-Oranais. Cet épisode s'inscrit dans le prolongement de la révolte des Ouled-Sidi-Cheikh qui durait depuis près de vingt ans. Son chef, le marabout Bou-Amama, s'avance jusqu'aux environs de Saïda, incendie des champs d'alfa et massacre des travailleurs espagnols. À la fin de 1881, Bou-Amama est contraint de se réfugier au Maroc²⁸⁸.

Au cours de cette période, les documents attestent qu'Arthur Boucher donne pleinement satisfaction à sa hiérarchie, comme le confirment cinq lettres ou témoignages, toutes remplies d'éloges : « Officier capable et très intelligent (...). Ses mœurs sont irréprochables, sa conduite excellente, instruction secondaire très bonne dont le cercle s'est beaucoup agrandi par un travail assidu (...). Il s'est beaucoup occupé d'art et d'histoire militaire (...). Excellent officier sous tous les rapports, et de beaucoup d'avenir »²⁸⁹.

Ce séjour dans l'Oranais, riche en événements militaires, fut aussi un moment déterminant pour sa vie familiale et son mariage avec Henriette Mourlon.

4.2 Mariage, famille et proches

4.2.1 Un beau mariage

En tant qu'aide de camp, le capitaine Boucher accompagnait le général Cerez aux différentes cérémonies ou manifestations officielles auxquelles ce dernier devait participer. Lors de la distribution des prix du collège d'Oran en 1879, l'attention du capitaine, alors âgé de trente-deux ans, est attirée par une très jeune fille qui applaudit joyeusement aux lauriers de son frère. Il s'agit de la fille, âgée

²⁸⁷ Paul, François, Xavier, Flatters (1832-1881) est un militaire et explorateur, qui fut massacré le 16 février 1881, avec la quasi-totalité des membres de son expédition dans le Hoggar (Sud-Sahara) au puits de Bir El Ghamara. Celle-ci était destinée à étudier la possibilité de créer une ligne de chemin de fer entre Alger et le Niger, le fameux transsaharien.

²⁸⁸ Cf. Pierre Darmon, *Un siècle de passions algériennes...*, *op. cit.*, p. 291.

²⁸⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

de 16 ans et demi, du docteur Léandre Mourlon, médecin principal, directeur de l'hôpital militaire d'Oran²⁹⁰.

Quelques semaines plus tard, le 19 octobre, au cours d'une messe à la chapelle de Château-Neuf, la demoiselle Mourlon remarque le capitaine Boucher. Bien des années plus tard, elle se plaisait à raconter cette inoubliable matinée à sa descendance, à décrire le bel officier, très grand, blond aux magnifiques yeux bleus, aux traits réguliers, avec son képi amarante, ses aiguillettes d'or, le superbe uniforme des officiers d'état-major : « Votre père était beau comme un archange »²⁹¹ concluait-elle.

Les jeunes gens se revoient dans l'après-midi aux courses de chevaux et à la Fantasia arabe. C'est un coup de foudre réciproque. « Si je ne l'épouse pas, j'en mourrai » déclare la jeune fille à ses proches après cette première rencontre.

Peu de temps après, Arthur Boucher, qui n'avait aucune famille à Oran, prie madame Dantin, femme de son colonel, de bien vouloir aller présenter sa demande aux Mourlon. Le colonel et madame Dantin ont une fille, Thérèse, âgée de 15 ans, qui est l'amie d'Henriette Mourlon. Elle sera sa demoiselle d'honneur à son mariage et restera son amie fidèle tout au long de sa vie. Ayant appris qu'il était agréé, Arthur Boucher ne cesse de répéter : « Madame, je suis le plus heureux des hommes ». Cet événement a lieu le 4 novembre 1879.

Les fiançailles ont lieu quelques jours après, le 9 novembre, Henriette vient d'avoir 17 ans. Pour cette occasion, le capitaine Boucher commande une gerbe au marchand de fleurs, lui demandant d'envoyer chez le docteur Mourlon tout ce qu'il a de plus beau. C'est ainsi que les habitants d'Oran voient une immense gerbe blanche traverser la ville, de telles dimensions qu'il faut quatre hommes pour la porter. Les plus curieux les suivent, désireux de savoir à qui elle est destinée.

Un contrat de mariage est signé le 22 janvier 1880 chez maître Larcher, notaire à Oran. Ce contrat se trouve dans le dossier personnel d'Arthur Boucher aux archives du Service Historique de la Défense Nationale à Vincennes. Voici ce qu'on peut y lire à l'article 3 concernant les apports de chacun des époux :

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Le futur époux apporte en mariage, habits, linges, armes et équipement militaire évalué à 5000 francs.

Dot de Mademoiselle Murlon :

– 97 obligations des chemins de fer du Nord, valeur nominale 500 francs, soit la valeur boursière de	38128 francs
– Trousseau de bijoux	5000 francs
– 5 actions de la société des Mines	12500 francs
– 5 actions des chemins de fer de l'Ouest	3450 francs
– En espèces	832 francs

Total 60000 francs.



Arthur Boucher, Oran, 1880, au moment de son mariage.

William Serman²⁹² souligne les nombreuses restrictions apportées par les règlements militaires à leur liberté matrimoniale, restrictions qui se retrouvent dans la plupart des pays européens. Ces préventions s'appuient sur la vieille idée que « d'un bon soldat on en fait un bien mauvais en le laissant se marier ». Les officiers mariés seraient moins bien disposés à l'action et moins vaillants au feu que leurs camarades célibataires. D'autre part bon nombre de bourgeois établis et d'aristocrates démilitarisés ne veulent à aucun prix d'un officier pour gendre, mettant en avant les risques du combat, le nomadisme des régiments et la modicité des soldes qui ne permet pas d'assurer la stabilité et la sécurité indispensables à la fondation d'un foyer durable.

Dans une circulaire du 17 décembre 1843, le maréchal Soult, ministre de la Guerre, arrête les « dispositions relatives aux permissions à obtenir par les officiers qui désirent se marier ». Ce texte reste en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 1900, date à laquelle le général André supprime l'obligation pour la future mariée de justifier d'un apport dotal minimum (24000 francs). Ces dispositions, avec l'institution d'une double enquête civile et militaire sur la position sociale de la future mariée, vont entraîner une incontestable diminution des autorisations de mariage et, par conséquent, une proportion appréciable d'officiers célibataires. Dans la génération d'Arthur Boucher, 26% des officiers seront célibataires à 50 ans. Quand ils se marient, lors de leur premier mariage, 41% ont le grade de capitaine.

Au regard de l'analyse faite par William Serman, la dot de 60000 francs d'Henriette Mourlon est relativement importante pour l'époque. En effet les dots à partir de 48100 francs représentent 28% des dots déclarées²⁹³ et la valeur médiane des dots des filles d'officiers supérieurs est de 32000 francs²⁹⁴. Arthur Boucher n'a donc pas dû avoir de grande difficulté à obtenir l'autorisation ministérielle : d'une part, la dot qu'il reçoit de sa future épouse est nettement supérieure à la dot minimale souhaitée, d'autre part, la profession et la situation patrimoniale de son beau-père (médecin militaire, propriétaire) ne peuvent être que des éléments très favorables. Cette autorisation ministérielle d'épouser mademoiselle Henriette Mourlon est délivrée le 10 décembre 1879.

Le mariage d'Eugène, Arthur Boucher, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant sur la paroisse de Saint André d'Oran et d'Henriette, Delphine, Mourlon, demeurant boulevard Malakoff à Oran, est célébré le 27 janvier 1880, à la mairie d'Oran le matin. L'acte d'état-civil de la

²⁹² William Serman, *Les Officiers français dans la nation, 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982, 281 p. L'auteur consacre un chapitre entier au mariage des officiers, pp. 145-183.

²⁹³ *Ibid.*, p. 175.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 176.

mairie d'Oran mentionne : « mariage de Boucher Eugène Arthur, âgé de trente-deux ans, capitaine d'état-major, aide de camp, chevalier de la Légion d'honneur, en garnison à Oran, né à Sully (Loiret), le dix-neuf mai 1847 (...) et demoiselle Mourlon Henriette Delphine, âgée de dix-sept ans, née à Paris (Seine) le premier novembre 1862 (...) et autorisation de mariage accordée par permission de M. le ministre de la Guerre en date du dix décembre mille huit cent soixante-dix huit, contrat de mariage passé devant M^e Larcher notaire le vingt-deux janvier courant ». Le mariage a lieu l'après-midi à la cathédrale Saint-Louis d'Oran. La bénédiction nuptiale est donnée par le chanoine archiprêtre, chevalier de la Légion d'honneur, en présence des témoins suivants :

- Jean Alfred Bonvoust, général de brigade, commandant la subdivision d'Oran, commandeur de la Légion d'honneur ;
- Jean Norbert Bouzignac, lieutenant au 2^e Régiment des Tirailleurs, officier d'ordonnance du général Cérez (son camarade) ;
- Jean-Pierre Palle, médecin principal, chevalier de la Légion d'honneur.
- Louis-Joseph Dantin, chef d'escadron d'état-major, officier de la Légion d'honneur²⁹⁵.

Ces témoins sont tous des militaires. À cette époque, en Algérie, les militaires ne fréquentaient que leurs pairs.

Sa jeune épouse Henriette Mourlon était frêle et menue comme un enfant, très jolie avec de grands yeux noirs. Aussi les camarades d'Arthur ne manquèrent-ils pas de lui dire : « Dis donc, Boucher, ta femme a-t-elle déjà fait sa première communion ? ». Ceci mortifiait grandement la jeune femme, toute fière de sa nouvelle dignité.

De cette union, naquit le 3 mai 1882 à Oran leur première fille, Suzanne, qui fut baptisée le 24 mai à la cathédrale d'Oran. Elle eut pour parrain le général Paul-Alexandre Détrie, commandant la division d'Oran depuis 1880. En effet le général Détrie et le docteur Mourlon, père de la mariée, tous deux francs-comtois, étaient amis d'enfance. Était présent à la cérémonie Paul, alors âgé de dix ans, le fils du général Détrie. Vingt ans plus tard, il épousera Suzanne, avant de devenir le futur général de division Paul Détrie (1872-1962). C'est ainsi que des liens très étroits vont se nouer entre les familles Mourlon, Détrie et Boucher.

Au cours de l'année 1880, divers changements interviennent à la division d'Oran. Le général Cérez est remplacé, en juillet, par le général Thomassin et, à la demande du gouverneur de l'Algérie, le général Détrie, figure familière des Oranais, après avoir servi à Dellys dans le Constantinois, prend le commandement de la subdivision d'Oran.

²⁹⁵ Copie certifiée conforme à l'original de l'évêché d'Oran en date du 25.04.1989.

Cette même année, Arthur Boucher apprend avec une infinie tristesse le décès de son père Eugène Boucher, survenu le 15 novembre 1880 à l'âge de 71 ans, et ne peut assister à ses obsèques. Sa mère étant décédée lorsqu'il avait quinze ans, c'est donc son père qui avait assuré le soutien affectif d'Arthur lors de ses dures années d'apprentissage (enfant de troupe, préparation à Saint-Cyr en autodidacte, scolarité dans cette école).

L'acte de décès de la mairie de Neuville-aux-Bois (Loiret), mentionne que « sont comparus pour la déclaration du décès en son domicile les sieurs Félix, Auguste, Bouillet, maître de pension, âgé de cinquante-neuf ans et Adolphe Jules Boucher, capitaine au 119^e de ligne, âgé de quarante ans, demeurant au Havre, le premier gendre et le second fils du défunt, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui (...) est décédé Pierre, Eugène, Boucher, garde-champêtre, âgé de soixante et onze ans, demeurant à Neuville, né à la Chapelle Saint-Mesmin, près d'Orléans, veuf en premières noces de Suzanne Clara Paurelle (...) ». Lors de notre visite à Neuville-aux-Bois, nous avons pu constater qu'aucune tombe au nom de son père et de sa mère ne figurait au cimetière. Le service de la mairie nous a confirmé que le cimetière, situé auparavant autour de l'église paroissiale, avait été transféré dans le nouveau cimetière à l'extérieur du village et qu'aucune mention de la sépulture de son père ne figurait plus sur les registres de la commune.

À la fin de 1880, le corps des officiers d'état-major est dissous²⁹⁶. Arthur Boucher est placé hors cadre le 7 septembre. Breveté d'état-major, il reste jusqu'en 1882 à la division d'Oran.

De retour en métropole le 28 juin 1882 pour y profiter d'un congé, Arthur Boucher apprend sa nomination au 106^e Régiment d'infanterie à Châlons-sur-Marne, l'arme (infanterie) qu'il avait choisie. Il s'embarque avec sa famille pour rejoindre le 13 septembre sa nouvelle affectation, quittant pour toujours l'Algérie après deux séjours. Ses beaux-parents ont quitté Oran peu de temps auparavant. Après quinze années passées en Algérie, le médecin principal Léandre Mourlon est nommé directeur du service de santé du IX^e corps d'armée à Tours.

4.2.2 Sa famille, ses proches : une famille de militaires

Ce point, consacré à la famille d'Arthur Boucher, déborde très largement le cadre temporel de ce chapitre, qui va de 1878 à 1882. Mais c'est pendant cette période que se constitue sa famille et qu'il noue des contacts étroits avec ce qui

²⁹⁶ La loi du 20 mars 1880 supprime le corps d'état-major et crée un service d'état-major, ouvert aux officiers de toutes armes munis d'un brevet délivré par l'École supérieure de guerre, nouvelle appellation de l'École militaire supérieure. L'école s'installe dans les bâtiments de l'École militaire en 1880, cf. William Serman, Jean-Paul Bertaud, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, p. 536.

sera la future belle-famille de sa fille Suzanne. Aussi nous semble-t-il important de faire le point, dès à présent, sur cette famille de militaires, qui constitue, d'une certaine manière, la toile de fond, de la carrière militaire, et au-delà, d'Arthur Boucher.

Arthur Boucher a une vie de famille heureuse, ne connaissant aucun décès de proches durant sa carrière militaire. Son épouse, plus jeune que lui de quinze ans, lui donne trois enfants, deux filles, Suzanne et Marguerite, et un garçon, Maurice. Elle l'accompagnera tout au long de sa vie (elle décèdera en 1952 à l'âge quatre-vingt neuf ans). Seule héritière, elle permet à son mari de jouir d'une certaine aisance financière, que ses origines très modestes et sa seule solde de militaire ne lui auraient pas permis. Son fils et son gendre, engagés dans la Grande Guerre, en ressortiront vivants, sans de graves séquelles. Son fils Maurice et son gendre Paul Détrie accompliront de brillantes carrières professionnelles. Il aura six petits-enfants (trois filles et trois garçons) qu'il verra assez souvent dans sa maison de Nogent-le-Rotrou. Enfin sa santé (à l'exception toutefois de la période de la Grande Guerre) sera robuste jusque dans son grand âge (il meurt à quatre-vingt six ans).

L'aînée de ses trois enfants, Suzanne, naît le 3 mai 1882 à Oran. Après ses fiançailles avec le lieutenant Paul Détrie (le vingt-neuf juillet 1899 près du Mans), elle l'épouse à Boulogne-sur-Seine le vingt-sept janvier 1902. De cette union naîtront cinq enfants : Yvonne en 1902, Marcel en 1905, Christiane en 1910, Michel en 1913, et enfin Paul-Henri en 1920. Paul Détrie fera une brillante carrière militaire, et fera la Grande Guerre dans sa totalité. Henri Détrie frère aîné de Paul Détrie et beau-frère de Suzanne, connaîtra aussi une belle carrière militaire, tragiquement interrompue en août 1914.

Son deuxième enfant, Maurice (1885-1977), naît à Tours où résident à cette époque le médecin militaire Léandre Mourlon et son épouse, ses grands-parents maternels. Il épouse le dix-neuf octobre 1907 Adrienne Hainque, une riche héritière, qui donnera naissance à deux enfants : Gilberte en 1909, et André en 1916. Contrairement à nombre de fils d'officiers supérieurs de l'époque, Maurice ne fait pas carrière dans l'armée, mais dans le civil. Après des études à Paris dans des lycées réputés (Janson de Sailly, Henri IV, Louis le Grand), il est reçu en 1907 à l'École normale supérieure (l'année où son père prend sa retraite de colonel, après avoir commandé un régiment à Paris pendant sept ans). À sa sortie, agrégé d'allemand et licencié en droit, il fait un stage à Berlin, où son père Arthur Boucher et sa mère lui rendent visite. On peut penser que l'intérêt que son père

porte à l'Allemagne à travers ses ouvrages militaires²⁹⁷ l'a fortement influencé. Professeur d'allemand à Lyon, puis au Mans, il soutient une thèse d'allemand en Sorbonne en 1934. L'année suivante, il est promu professeur de littérature allemande à la Sorbonne (1933-1956). Parallèlement à sa carrière universitaire, il déploie une intense activité dans le domaine de la musique (il est compositeur et musicien), et écrit plusieurs recueils de poésie, en français et en allemand. Enfin, il est mobilisé le neuf août 1914, en tant que lieutenant au 317^e R.I. au Mans (Régiment de réserve). Il est grièvement blessé le neuf septembre, lors de la bataille de la Marne. L'année suivante, il est démobilisé et nommé au lycée du Parc à Lyon.

En 1920 il dédicace un recueil de poèmes à son père : « À mon père, témoignage de respect et d'admiration ». Cette dédicace souligne bien les sentiments de Maurice vis-à-vis de son père.

Sa deuxième fille, Marguerite, naît à Paris le deux mars 1896. Célibataire, elle vit toute sa vie auprès de ses parents. Elle est très proche de son père. On retrouve dans les archives familiales de très nombreuses lettres que son père lui a adressées, notamment durant la Grande Guerre. Maurice avait souvent demandé à son père d'écrire ses mémoires. Arthur Boucher s'y était toujours refusé, disant que c'était à Marguerite d'accomplir cette tâche après sa mort. C'est ce qu'elle fit entre 1936 et 1939.

Avant d'envisager la suite de la carrière d'Arthur Boucher à Châlons-sur-Marne, il est nécessaire d'évoquer deux de ses proches, tous deux officiers supérieurs, qu'il a connus à Oran, et qui vont l'accompagner jusqu'à leur décès : son beau-père, le docteur Léandre Murlon, et le général Paul-Alexandre Détrie, son supérieur à Oran, parrain de sa fille Suzanne et futur beau-père de celle-ci. Le développement *infra* déborde largement, comme pour le point sur sa famille *supra*, le cadre temporel des années 1878-1882, qui régit ce chapitre. Mais c'est à Oran qu'Arthur Boucher va nouer des liens durables et solides avec chacun d'eux, qui sont par ailleurs tous deux nés en Haute-Saône et amis d'enfance.

Les liens entre Arthur Boucher et son beau-père, le médecin militaire principal Léandre Murlon (1830-1894²⁹⁸) vont être encore consolidés à Nogent-le-Rotrou (Eure et Loire), où Léandre Murlon a sa maison familiale. C'est dans cette petite ville que tous deux seront enterrés.

Nogent-le-Rotrou se situe dans la région du Perche dans la vallée de l'Huisne, à environ 140 km au Sud-Ouest de Paris, à mi-distance entre Chartres et Le Mans. À cette époque la ville compte huit mille habitants. Le château Saint-Jean, du XI^e

²⁹⁷ *L'offensive contre l'Allemagne*, Paris, Berger-Levrault, 1912, 70 p. ; *L'Allemagne en péril*, Paris, Berger-Levrault, 1915, 196 p.

²⁹⁸ Éléments de biographie établis à partir de documents familiaux par son arrière petit-fils Paul-Henri Détrie.

siècle, est le monument le plus important de la petite ville, qu'il domine. Son donjon rectangulaire est haut de trente mètres.

Nogent-le Rotrou est alors fortement marqué par la personnalité de Paul Deschanel ²⁹⁹ qui fut pendant trente-cinq ans (1855-1922) député de la circonscription de Nogent.

Léandre Mourlon est né le 27 février 1830 à Pont de Planches (Haute-Saône). Il est scolarisé chez les Maristes à Vesoul. En 1849, il entreprend des études de médecine à la faculté de médecine de Strasbourg. Le 26 août 1853, il soutient sa thèse et devient docteur en médecine de la faculté de Strasbourg. Le 14 octobre de la même année, il est admis à l'École impériale de médecine et de pharmacie et devient alors élève stagiaire au Val-de-Grâce, médecin aide-major. Le 14 août 1854, il est aide-major de 2^e classe, affecté successivement au 13^e et 14^e régiments d'artillerie montée. En 1859, il devient aide-major de 1^{re} classe, détaché au grand parc d'artillerie du Régiment à cheval de la Garde. Cette même année, il est présent à la bataille de Solferino. Il se marie à Paris le 22 mai 1860 avec Claire Edeline, qui a pour témoin son cousin Henri Martin, historien et futur académicien (en 1878). Léandre Mourlon est alors âgé de trente ans, elle en a dix-huit. Le 1^{er} novembre 1862, naît sa fille Henriette Delphine Mourlon, future épouse (en 1880) d'Arthur Boucher. Il a par la suite deux autres enfants, Charles, né à l'École de Saint-Cyr où son père était médecin, le 11 janvier 1865 (il sera avocat, mais décèdera à l'âge de vingt-cinq ans à la suite d'un accident de bicyclette) et Jeanne, née en Algérie près de Constantine, le 31 octobre 1869. Le 22 juin 1863, il est affecté au service hospitalier de l'École Impériale spéciale de Saint-Cyr. Cette année-là, il acquiert une maison à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), 3 rue du Chapitre, au pied du château. Cette maison devient la maison de vacances de la famille Boucher. Arthur Boucher y séjourne à de très nombreuses reprises. C'est dans cette commune qu'il a sa tombe. Cette demeure est, à ce jour, toujours dans la famille. Elle est habitée par l'arrière-petite-fille d'Arthur Boucher, Thérèse. Marguerite, la fille d'Arthur Boucher, qui a vécu dans cette demeure jusqu'à son décès en 1959, la décrit comme « une pittoresque petite demeure, vieille d'au moins deux siècles, située sur la colline Saint-Jean qui domine Nogent-le-Rotrou, ancienne et charmante petite ville du Perche. Un superbe château féodal dresse ses lourdes tours, son donjon massif construit en 1030, qui fut assiégé et occupé par les Anglais à la fin de la guerre de Cent Ans. Des fenêtres de la maison l'on découvre la gracieuse et verdoyante vallée de l'Huisne, avec la petite ville étalée

²⁹⁹ Paul Deschanel (1856-1922), président de la Chambre des députés à deux reprises, de 1898 à 1902, puis de 1912 à 1919, donc durant toute la Grande Guerre est un républicain modéré, qui se tient à l'écart de tout poste ministériel. Le 17 janvier 1920, il est élu Président de la République face à Clemenceau. Suite à de graves problèmes de santé, il doit démissionner en septembre 1920.

au milieu des champs, ses toits de tuiles brunies aux formes souvent bizarres ». En 1866, après avoir été admis après concours dans les hôpitaux militaires (option chirurgie), Léandre Murlon est nommé en Algérie, affecté aux hôpitaux de la division de Constantine. Il est en poste dans plusieurs garnisons : Sétif, Constantine, La Calle, Guelma, Batna. Quatre ans plus tard, le 15 août 1870, il revient à Paris, comme médecin-chef à l'armée de Paris, il participe aux batailles de Champigny, Bondy, Châtillon, Montretout, puis il est affecté, à compter du 18 mars 1871, à l'armée de Versailles³⁰⁰. Il poursuit sa carrière de médecin militaire à l'hôpital du camp de Châlons-sur-Marne, puis à l'hôpital Saint-Martin à Paris. Le 6 février 1878, de retour en Algérie, il est affecté à l'hôpital militaire d'Oran en tant que médecin principal de 2^e classe. En 1882, il est nommé médecin principal de 1^{re} classe, médecin-chef de l'hôpital d'Oran³⁰¹. Entre temps, a lieu le mariage à Oran, le 27 janvier 1880, de sa fille Henriette avec le capitaine À Boucher. Il quitte Oran à la fin de 1882 pour un poste à Nancy et, le 28 mars 1883, il est nommé directeur du service de santé au IX^e corps d'armée basé à Tours. Pour son dernier poste, au Mans, il est nommé directeur du service de santé du IV^e corps d'armée, alors commandé par le général L'Hotte (1825-1904), dont l'aide de camp est le capitaine Lyautey. Il termine sa carrière avec le grade de médecin principal de 1^{re} classe (c'est-à-dire médecin-colonel). Il est nommé officier de la Légion d'honneur en 1885, puis commandeur de la Légion d'honneur en 1889. Il prend sa retraite en 1891, à 61 ans, et se retire dans la maison familiale de Nogent-le-Rotrou, sauf pendant les mois d'hiver qu'il passe chez sa fille à Paris. Il est enfin nommé administrateur de l'Hôtel-Dieu (hôpital hospice de la ville de Nogent-le-Rotrou). Il décède, le 22 juillet 1894, d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 64 ans à Nogent, où il est inhumé. Sa femme Claire Murlon née Edeline vient alors habiter à Paris avec sa fille, son gendre et leurs deux enfants, Suzanne et Maurice. Elle décèdera le 3 avril 1931 à Boulogne-sur-Seine au domicile de sa fille et de son gendre Arthur Boucher. Durant ces longues années de cohabitation avec sa belle-mère, il se plaindra parfois de devoir affronter ensemble deux femmes de caractère.

Arthur Boucher qui a perdu assez jeune ses parents, sa mère à quinze ans, son père à trente-trois ans, vit une grande partie de sa vie aux côtés de ses beaux-parents. Son beau-père décède peu après la fin de sa carrière en 1897. Il vit

³⁰⁰ Il subit tout le siège de Paris avec la famine. Un jour, ses camarades et lui durent se nourrir d'un chat entouré de douze souris.

³⁰¹ Le docteur Murlon était chirurgien et faisait avec le plus grand succès toutes sortes d'opérations, même de très nombreuses cataractes. Très souvent il refit des nez à de pauvres Arabes dont le visage était rongé par des ulcères, opération qui n'était guère pratiquée à cette époque.

presque toute sa retraite sous le même toit que sa belle-mère qui décède trois ans avant lui.

L'autre proche d'Arthur Boucher est le général Paul-Alexandre Détrie (1828-1899)³⁰², le beau-père de sa fille Suzanne et son ancien chef à la division d'Oran (1878-1882). Ce lien est aussi renforcé par le fait que le général est un ami d'enfance de son beau-père. Paul-Alexandre Détrie, né à Favorney (Haute-Saône) le 16 août 1828, s'engage au 24^e régiment d'infanterie légère le 13 mars 1847 et y devient sous-lieutenant le 6 mai 1853. Envoyé en Algérie en mars 1855, avec son régiment devenu le 99^e de ligne, il prend part à plusieurs expéditions. Rappelé pour la campagne d'Italie en 1859, il reste dans la péninsule avec le corps d'occupation. Il fait ensuite partie du corps expéditionnaire du Mexique en 1862 et il y est promu capitaine. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 13 au 14 juin 1862, il se signale en enlevant, avec seulement 64 soldats, la position du mont Borego, réputée à peu près inaccessible. Il s'empare d'un drapeau, de trois obusiers et met en déroute le général Gonzalez Ortega qui défendait la position avec 2000 hommes. Il y est blessé, cité à l'ordre du corps expéditionnaire et nommé chef de bataillon, moins de trois mois après sa nomination de capitaine. Rentré en France l'année suivante, décoré (24 décembre 1864), il est nommé lieutenant-colonel du 2^e zouaves le 22 décembre 1868. Il prend part à l'expédition de l'oued Guire et est promu colonel de son régiment le 2 juin 1870. La guerre contre la Prusse le fait placer à la division Raoul, du corps de Mac Mahon et, une nouvelle fois, il se signale par son héroïsme à la bataille de Froeschwiller, où il est grièvement blessé et fait prisonnier. À son retour de captivité, il reprend le commandement du 2^e zouaves à Oran et est fait officier de la Légion d'honneur (8 août 1871). Nommé général de brigade le 9 novembre 1876, il commande la subdivision de Dellys, puis celle d'Oran, est fait commandeur de la Légion d'honneur le 12 juillet 1880. Commandant d'une des colonnes envoyées contre l'agitateur Bou Amama dans le sud-Oranais (28 mai-5 juillet 1881), il est nommé général de division le 24 mai 1884. Inspecteur général du 38^e arrondissement d'infanterie en Algérie (1884-1887), il passe cadre de réserve le 16 août 1893, est promu grand-croix le 31 décembre 1896 et meurt à Paris le 5 septembre 1899.

Cette rapide biographie retraçant la carrière militaire du général Paul-Alexandre Détrie peut être complétée par des éléments contenus dans la plaquette éditée par son petit-fils Paul-Henri Détrie le 8 janvier 2000, à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa mort. Le général se marie à Paris le 24 février 1866 à 34 ans, il épouse Henriette Aine, âgée de 19 ans. De cette union naîtront 4 enfants : deux filles, Marie en 1868, Cécile en 1873, et deux garçons, Henri en

³⁰² *Dictionnaire de Biographie française*, tome onzième, Paris, librairie Letouzet et Ané, 1967.

1867 et Paul, en 1872, le futur gendre d'Arthur Boucher qui épousera en 1902 sa fille Suzanne. Ses deux fils, tout deux saint-cyriens, ont fait une brillante carrière d'officier supérieur. Après son fait d'arme au Mexique (1862), de retour en France, il est reçu à Paris le 21 octobre par le ministre de la Guerre. Le 24 octobre, il est invité à déjeuner par l'Empereur et l'Impératrice aux Tuileries. Après le repas, il a la surprise d'être invité à revenir dîner le soir même. L'Impératrice Eugénie lui remet alors un porte-crayon en or orné de pierres précieuses et qui porte, gravé dans l'après-midi, la date de son fait d'arme. Après une courte maladie, il meurt au Val-de-Grâce, le 5 septembre 1899, sans avoir pu revoir ses deux fils Henri et Paul, tous deux officiers à la Légion étrangère. Les honneurs militaires lui sont rendus dans la cour de la chapelle du Val-de-Grâce, en présence du général Davout d'Auerstedt, grand chancelier de la Légion d'honneur.

Par décret du 17 mai 1906, le nom de Détrie est donné au village de Sidi-Lhassen, près de Sidi Bel Abbès, au sud d'Oran. Cela « en mémoire de celui, qui, en 1884, conduisit avec adresse les opérations de pacification du Sud-Oranais ». Ses habitants s'appelleront les Détriens. En 1907, une avenue parisienne, perpendiculaire au Champ-de-Mars reçoit le nom du général Détrie³⁰³, en reconnaissance de ses actions d'éclat au Mexique.

Ses deux fils, Henri et Paul Détrie, seront, respectivement, le beau-frère et le futur époux de la fille d'Arthur Boucher. Tous deux accompliront une brillante carrière d'officier supérieur.

Henri Détrie (1867-1914), promotion Saint-Cyr 1887 (la même que celle de Maxime Weygand) est nommé colonel le 28 mars 1913, à 46 ans, il est alors un des plus jeunes colonels de l'armée française. Il prend la tête du 20^e Régiment d'infanterie de Montauban. Le 22 août 1914, il est tué à la tête de son Régiment en Belgique à Orchamps, lors de la bataille des frontières.

Paul Détrie (Oran 1872-Bayonne 1962), saint-cyrien en 1895 (promotion Jeanne d'Arc 1893-1895), sera considéré par Arthur Boucher comme son fils spirituel. Ils seront toujours très proches. Ils se sont rencontrés la première fois en 1882 lors du baptême de sa fille Suzanne. Lorsque Paul Détrie sera à Saint-Cyr au début des années 1890, n'ayant aucune famille à Paris, il sera souvent accueilli par Arthur Boucher qui venait d'être nommé à l'état-major de l'armée. C'est lors de ces rencontres qu'il fera la connaissance de sa fille Suzanne (cf. *supra*).

En août 1914, Paul Détrie est capitaine au 117^e R.I. Il participe à la bataille des frontières. Fin septembre 1914, il est grièvement blessé, et ne retourne au front qu'à la mi-février 1915, et rejoint le 117^e R.I. Le 10 mai 1915, il prend le commandement du 2^e BCP (Yser, la Champagne, Verdun dès le 25 février 1916).

³⁰³ Cette plaque est ainsi libellée : AVENUE du GÉNÉRAL DÉTRIE 1828-1899, s'illustra pendant la campagne du Mexique.

Lieutenant-colonel fin septembre 1916, il est nommé à la tête du 94^e R.I. Le 14 juillet 1919, il participe, avec le drapeau de son régiment « La Garde », au défilé de la victoire. Tout au long de la Grande Guerre de 1914 à 1919, Paul Détrie écrira chaque jour à sa femme. Cette correspondance de près de cinq ans (plus de 1100 lettres) sera publiée par son fils en 1995 sous le titre *Lettres du Front à sa femme (15 août 1914-26 février 1919)*³⁰⁴. Un résumé de ce témoignage figure à la page 188 de l'ouvrage récemment édité sous la direction de Rémy Cazals, *500 Témoins de la Grande Guerre*³⁰⁵. Il est promu colonel en 1920, en poste à Bar-le-Duc, général de brigade en 1927, en poste à Angers, puis à Rouen. Enfin, il est promu général de division en octobre 1931, il prend le commandement de la 36^e division d'infanterie à Bayonne. Le 4 février 1934, à Pau, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur lui est remise par le général Weygand. Cette même année, atteint par la limite d'âge, il se retire à Bayonne où il décède le 17 novembre 1962 à l'âge de 90 ans.

Le brillant parcours militaire du général de division Paul-Alexandre Détrie est une très bonne illustration de ce que furent bon nombre de parcours militaires des officiers supérieurs que l'on peut rattacher à *La Vieille Armée 1815-1870*, telle que l'évoque Raoul Girardet³⁰⁶ : la possibilité de faire carrière, sans passer par une école militaire (Saint-Cyr ou Polytechnique), mais grâce à de brillants faits d'armes et des campagnes militaires en Algérie ou dans les colonies, montrant à ces occasions que l'administrateur de territoires était à la hauteur du soldat et du chef. C'est cette armée, pleine de bravoure et d'une grande valeur au combat, qui fut défaite en 1870 face aux Prussiens.

En comparaison, Arthur Boucher, lui, fait partie de *l'armée nouvelle 1871-1914*³⁰⁷, c'est-à-dire une armée qui formera des officiers supérieurs de grande qualité, pour beaucoup d'entre eux de grands intellectuels, rénovant en profondeur, à travers de nombreux ouvrages, la pensée et la stratégie militaires. C'est cette armée qui devra affronter de nombreuses crises politiques remettant en cause le rôle de l'armée dans la Nation. C'est cette *armée nouvelle* qui permet de faire front en 1914 face à la première armée du monde.

³⁰⁴ Grenoble, Point Com Editions, 1995, 583 p.

³⁰⁵ Toulouse, Éditions Edhasto, 2013, 569 p.

³⁰⁶ Raoul Girardet, *La Société militaire française contemporaine de 1815 à 1839*, Paris, Plon, 1953, 333 p. L'ouvrage remanié est réédité sous le titre *La Société militaire française de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 348 p.

³⁰⁷ Raoul Girardet, 1998.

4.3 D'Oran à Châlons-sur-Marne (1882-1890) : un tournant important dans sa carrière

C'est après Oran que va débiter la véritable carrière militaire d'Arthur Boucher. Si, à l'époque, tout officier doit faire un passage en Algérie, il n'en demeure pas moins que les carrières se font en métropole, auprès de chefs reconnus. Pour Arthur Boucher, ces années à Châlons-sur-Marne s'avèrent donc capitales, d'abord dans sa carrière militaire mais aussi dans sa vie d'écrivain militaire. C'est là qu'il médite les grandes leçons du passé et qu'il forme son jugement militaire.

La III^e République hérite des camps de Châlons et de Satory, dont l'utilité avait été prouvée, depuis la guerre de Crimée, pour l'instruction permanente des troupes. Avant la Grande Guerre, la France dispose de quatre grands camps, ceux de Châlons, de Sissonne, de Mailly (11000 ha) et de la Courtine (14000 ha)³⁰⁸, en capacité d'accueillir de grandes unités avec leurs réserves et leur matériel. Aujourd'hui, c'est l'un des grands camps d'entraînement de l'armée française.

4.3.1 Châlons-sur-Marne, le grand camp de l'armée française

Un des symboles majeurs de l'armée de Napoléon III, ce grand camp militaire a été voulu comme vitrine à la fois du régime et de son armée.

Le camp de Châlons a été inauguré le 30 août 1857 par Napoléon III. Le décret de création du camp est signé par l'Empereur le 16 juillet 1857 à Plombières. L'inauguration se fait au milieu d'installations à peine achevées : tentes, mais aussi cuisines et écuries. Seuls le général Regnault de Saint-Jean-d'Angély, commandant la Garde impériale et ses invités couchent dans les bâtiments en dur. La manifestation majeure est la messe inaugurale célébrée en plein air. Derrière l'autel, les troupes forment un gigantesque éventail, suivies d'une foule considérable de curieux. L'empereur parti, les travaux prennent un rythme régulier pour remplacer les tentes qui avaient servi de logements provisoires. Le camp devait pouvoir accueillir trois à quatre divisions d'infanterie et une de cavalerie, soit l'équivalent d'un corps d'armée, c'est-à-dire une unité de l'armée comprenant plusieurs divisions et comprenant plusieurs milliers d'hommes. En 1914, un corps d'armée comprendra 40000 hommes. En 1858, 42 bâtiments sont déjà construits. Parmi les difficultés à résoudre, il y a celui, non négligeable, de l'alimentation en eau, notamment pour les chevaux. Le quartier impérial fait l'objet de dispositions particulières, destinées entre autre à recevoir les personnes invitées par l'empereur, dont des souverains étrangers (c'est un vaste quadrilatère

³⁰⁸ André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Guy Pedroncini (dir.), t. 3, *De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1992, 518 p.

régulier d'environ 20 mètres sur 150)³⁰⁹. Le camp s'étend sur 10000 hectares de superficie, ceint d'une clôture de 47 kilomètres après acquisition de plus de 10000 parcelles achetées auprès de 1300 propriétaires. Deux grandes pyramides marquent les bornes du camp. C'est un camp de manœuvres militaires qui réunit en permanence 25000 à 30000 soldats. Des parades avec la présence de chefs et souverains étrangers y ont lieu en 1858, 1860, 1861, 1867, 1868.

4.3.2 Au 106^e Régiment d'infanterie sous les ordres du colonel de Boisdeffre (19 septembre 1882-7 février 1887)

Dans le courant de l'été 1882, à l'occasion d'un séjour en métropole pour y profiter d'un congé, le capitaine Arthur Boucher apprend sa nomination à Châlons-sur-Marne au 106^e régiment d'infanterie, l'arme qu'il avait choisie. Ce régiment appartient au 6^e corps d'armée, « le plus prestigieux et le plus entraîné de l'armée française³¹⁰ ». Après s'être présenté au colonel Le Mouton de Boisdeffre, son chef de corps, le capitaine Boucher prend le commandement d'une des compagnies du 106^e R.I.

Avec sa femme et sa fille Suzanne, il s'installe dans une maison située 2 bis avenue de Metz dans cette ville de 20000 habitants, maison qui, quelques années plus tard, durant la Grande Guerre, servira à héberger l'état-major de la IV^e armée du général Gouraud.

Châlons-sur-Marne est peut-être, à l'époque, la place militaire la plus considérable. Cette ville est le siège de la VI^e Région militaire, la plus importante, assurant la couverture de la frontière franco-allemande, de Givet au Ballon d'Alsace. Elle couvre six départements de l'Est de la France et rassemble la plupart des unités d'élite de l'armée aux ordres des chefs les plus prestigieux de l'époque : le général Février, puis, à partir de 1888, le général de Miribel.

Le capitaine Boucher est très bien noté, ce qui explique son affectation au 106^e R.I.³¹¹, l'un des régiments les plus réputés du corps d'armée. Pour le colonel de Boisdeffre, à la tête de ce régiment, il s'impose très vite comme une recrue de valeur. Pour Arthur Boucher, c'est une chance d'être aux ordres d'un chef bientôt appelé aux plus hautes responsabilités. Servant dans l'infanterie, son arme de prédilection, il acquiert, en deux ans, une solide expérience au sein d'un corps de troupe aussi prestigieux.

³⁰⁹ Cf. Henri Ortholan, 2010, *L'Armée du Second Empire, 1852-1870*, Paris, Soteca, pp. 217-229.

³¹⁰ Général André Bach, *L'Armée de Dreyfus, une histoire politique de l'Armée française de Charles X à l'affaire*, Paris, Taillandier, 2004, p. 223.

³¹¹ Le 106^e est créé en 1792 sous le nom de 106^e régiment d'infanterie de ligne, et prend son nom définitif en 1882 : 106^e régiment d'infanterie. Sa garnison se trouve en 1872 à Longwy et Bar-le-Duc, puis, en 1880, s'installe à Châlons-sur-Marne, caserne Chanzy. Son chef de corps est, de 1883 à 1887, le colonel Raoul Le Mouton de Boisdeffre.

Par ses qualités et son sens du commandement, il se signale aussitôt à l'attention de ses chefs. Aussi le 12 juillet 1884, est-il promu capitaine adjudant-major et adjoint à l'un des chefs de bataillon du 106^e R.I. Il est chargé de l'instruction des engagés conditionnels d'un an et de la direction des écoles du peloton d'instruction et de la télégraphie.

Trois ans après son affectation au 106^e R.I. en 1885, Arthur Boucher est très apprécié par ses supérieurs, ce que prouvent les notes élogieuses qui lui sont attribuées par sa hiérarchie³¹². Ces dernières proviennent de son colonel (Raoul de Boisdeffre), son général de brigade, du général de division, enfin du général en chef (Victor Février).

Les appréciations du colonel de Boisdeffre sont les plus détaillées et on peut lire à travers elles les liens forts et durables qui vont se nouer entre celui-ci et Arthur Boucher : « aussi zélé et dévoué dans ses nouvelles fonctions, que comme commandant de compagnie, dirige son peloton de la manière la plus remarquable. Travailleur infatigable, il ne cesse de perfectionner son instruction très étendue, possède des qualités militaires de 1^{er} ordre. C'est un officier absolument d'élite, qu'il faut faire arriver le plus tôt possible dans l'intérêt de l'armée ».

Bon nombre des qualités d'Arthur Boucher soulignées par son colonel s'avèrent récurrentes tout au long de sa vie : zèle, dévouement, capacité de travail importante, curiosité intellectuelle qui le pousse à apprendre et à se perfectionner, grandes qualités militaires.

Les autres supérieurs vont dans le même sens. Son général de brigade souligne sa connaissance profonde du service d'état-major, et l'expérience des corps de troupe, son bon esprit militaire et ses sentiments élevés. Enfin le général en chef le qualifie d'officier du plus grand mérite qui possède les qualités d'un excellent officier d'infanterie en même temps que celle d'un officier d'état-major de 1^{er} ordre, faisant preuve d'une grande aptitude au commandement. Toutefois son colonel s'étonne que, proposé pour le grade de chef de bataillon pour la sixième fois, il ne soit pas encore inscrit au tableau.

Le 20 janvier 1885, son beau-père lui écrit :

(...) Les généraux Schmitz, Henrion, Delebecque, et Février feront tous leurs efforts pour vous inscrire au Tableau ; ils ne paraissent pas douter du succès. Demain je vous indiquerai dans la lettre d'Henriette l'ordre des visites qui vous prendront le moins de temps.

³¹² Ces notes figurent dans un courrier que sa femme adresse à son beau-frère Jules le 31 juillet 1885 : « Mon cher frère, je vous envoie les notes d'Arthur, nous les devons à l'indiscrétion d'un aide de camp aimable, inutile de vous dire que c'est confidentiel ».

Au plan familial, durant cette période, Arthur Boucher apprend en avril 1883 que son frère aîné Jules Boucher³¹³, commandant au 119^e régiment de ligne, a eu une attaque d'hémiplégie. Il a un deuxième enfant en 1885, Maurice.

4.3.3 À l'état-major du VI^e corps d'armée (7 février 1887-17 mai 1890) : une promotion tant attendue

Enfin le 7 février 1887, placé hors cadre, le capitaine Boucher est affecté à l'état-major du général Février, commandant le VI^e corps d'armée à Châlons-sur-Marne³¹⁴, chargé de la 3^{ème} Section des Opérations (Protection de toute la frontière de l'Est). Quelques semaines plus tard, le 20 avril 1887, éclate l'affaire Schnaebele : un commissaire de police de Pagny-sur-Moselle est attiré dans un guet-apens, et appréhendé par des policiers allemands sur le territoire français. Ce grave incident de frontière entraîne une très vive tension entre la France et l'Allemagne. Cette affaire est une des causes de l'essor du boulangisme (1889-1891). En effet, la remise en liberté du commissaire, le 30 avril 1887, est considérée dans l'opinion comme le résultat de l'attitude ferme du général Georges Boulanger et cela plaît. À la suite de cet incident de frontière, Arthur Boucher se voit confier, par le général Février, la préparation des instructions relatives à une protection renforcée de la frontière.

Le 6 mai, il est enfin promu chef de bataillon (commandant), à quarante ans et après 14 ans dans son grade³¹⁵. Il est alors affecté au III^e Régiment d'infanterie à Nice, mais, par une décision du même jour, il est maintenu à son poste par de Boisdeffre, chef d'état-major du 6^e corps, qui sera nommé général de brigade le 31 décembre 1887. Celui-ci ne tarit pas d'éloges sur Arthur Boucher, qui se fait remarquer par l'étude qu'il réalise en dehors de son travail de bureau et qui est publiée en 1888 sous le titre *Le Plan des Allemands en cas de guerre avec la France, étude stratégique autographiée, avec un atlas de quinze cartes*.

Le 21 février 1888, le général Février, atteint par la limite d'âge, est remplacé par le général de Miribel à la tête du VI^e corps d'armée.

Arthur Boucher a acquis la confiance de ses chefs illustres. Après les grandes manœuvres de la VI^e Région qu'il a contribué à préparer avec beaucoup de soin en septembre 1889, Arthur Boucher est promu officier de la Légion d'honneur. Les

³¹³ Jules Boucher (1840-1922). frère aîné d'Arthur Boucher, a été enfant de troupe comme lui, il est reçu à Saint-Cyr le 17 novembre 1861 (41^e), promotion Mexique (1861-1863), en sort le 24 octobre 1863, affecté comme sous-lieutenant au 27^e Régiment de ligne à Evreux, où il retrouve son frère Arthur. Il se marie le 7 mars 1876 à Meudon, et sera veuf quelques années plus tard, sans enfants. Le beau-père d'Arthur Boucher, le docteur Léandre Mourlon, écrira dans une de ses lettres à son gendre : « Jules rêve pour vous du plus brillant avenir et il veut que vous soyez parfait ».

³¹⁴ Le général Février succède au général Chanzy le 27 février 1883, à la suite du décès de ce dernier.

³¹⁵ Ferdinand Foch est également chef de bataillon à 40 ans, Pétain à 44 ans.

feuilles de note que l'armée établit régulièrement sur les officiers sont très détaillées, et sont aussi l'occasion d'un rappel de leur vie militaire. On peut évoquer la feuille de note établie le 31 décembre 1889³¹⁶ concernant Arthur Boucher, à quelques mois de son affectation à l'état-major de l'armée à Paris (il a 42 ans).

Cette feuille signale sa grande taille (il mesure 1m81, alors que la moyenne de l'époque se situe autour de 1m65), sa constitution robuste, sa bonne santé et sa bonne vue. Elle note aussi qu'il est bachelier ès sciences et que sa langue étrangère est l'allemand. Concernant sa carrière, elle mentionne que la durée totale de ses services est de 24 ans et 2 mois. Son rang de sortie de l'école spéciale militaire est 10^e sur 289, et celui de l'école d'état-major est 12^e sur 30. Il est fait état de dix campagnes (contre l'Allemagne 1870-1871, en Algérie 1877 et 1882). Pour ce qui concerne les décorations, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis le 24 juin 1870 et officier d'académie le 1^{er} janvier 1884. La feuille de note énumère aussi ses qualités, respectivement jugées « parfaite » ou « très bonne » : « intelligence très ouverte », « caractère élevé », « jugement très droit ». Enfin, sous la rubrique *connaissances spéciales* on peut lire l'appréciation suivante : « A spécialement étudié l'organisation de guerre de l'Allemagne ». Cet intérêt pour l'organisation militaire de l'Allemagne débouchera sur ses futurs ouvrages consacrés à cette dernière. Enfin, dans la rubrique *aptitudes particulières*, est noté : « fera très bien dans tous les emplois. Prêt à faire un professeur à l'École de Guerre ou à occuper un emploi à l'état-major général au 3^e bureau ou à mettre à la tête d'un bataillon faisant corps, quand il sera placé dans l'infanterie. Fera un chef de corps tout à fait remarquable ».

L'année 1890 confirme ces notations très favorables par la nomination d'Arthur Boucher dès le mois de mai au 3^e bureau de l'état major de l'Armée à Paris. Dès lors, sa carrière militaire prend un tournant décisif qui peut lui laisser entrevoir la poursuite de cette dernière dans des conditions particulièrement favorables.

4.4. À Châlons, trois rencontres déterminantes pour la carrière et la formation intellectuelle d'Arthur Boucher

Au cours des huit ans passés à Châlons-sur-Marne, Arthur Boucher a eu l'occasion de côtoyer trois généraux d'exception dont le rôle dans l'armée d'après 1870 fut extrêmement important. Mis à part le général de Boisdeffre, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, ces généraux sont tombés de nos jours dans un grand oubli.

³¹⁶ 6^e corps d'armée, service d'état-major, état-major du 6^e corps : feuille de notes concernant M. Boucher (Eugène Arthur) chef de bataillon H.C., dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

Or ces généraux ont compté dans la formation intellectuelle d'Arthur Boucher : c'est en effet grâce au général Février qu'il découvre Xénophon et l'art de la guerre dans l'Antiquité grecque³¹⁷, grâce au général de Miribel qu'il sera nommé au 3^e bureau de l'état-major de l'armée, enfin grâce au général de Boisdeffre qu'il fera partie de la délégation officielle chargée de négocier en août 1892 les accords militaires secrets franco-russes.

4.4.1 Le général Victor-Louis-François Février (1823-1911) et le goût de l'histoire militaire grecque

En septembre 1882, quelques mois après l'affectation d'Arthur Boucher au sein du VI^e corps d'armée à Châlons-sur-Marne, le général Février succède au général Chanzy qui venait de décéder, à la tête de ce corps, le plus grand d'armée française. Il prend ses fonctions le 27 février 1883, et commande ce corps pendant plus de cinq ans. Le 6 mai 1887, alors qu'il vient d'être nommé chef de bataillon, il rejoint l'état-major du VI^e CA. C'est à cette époque qu'Arthur Boucher devient un proche du général Février durant un an et demi.

Cette proximité permet à Arthur Boucher de mieux le connaître et l'apprécier. Il éprouve dès lors une grande admiration pour son général, à qui il rendra hommage, dans son introduction du tome II de son ouvrage *Lois éternelles de la guerre*, paru en 1925³¹⁸ :

Ceux qui l'ont vu à l'œuvre (...) peuvent dire que par ses qualités de commandement, par l'étendue de ses connaissances, il avait acquis sur ses généraux, comme sur ses soldats, un ascendant tel que tous voyaient en lui le chef suprême qui devait conduire nos armées à la victoire.

Dans ce même ouvrage, le général Boucher relate une conversation qu'il eut un jour avec le général Février, qui lui avoua ce qu'il devait, dans son commandement, à Xénophon et à l'art de la guerre dans l'Antiquité grecque :

(...) Faisant partie de l'état-major du général Février et honoré de sa confiance, nous eûmes la hardiesse de l'interroger et de lui dire : Mais mon général, où avez-vous donc appris l'art de la guerre ? - Moi, répondit-il sans hésiter, dans Xénophon. Je n'ai pas eu d'autre maître. Une première fois nous crûmes à une plaisanterie. Nous ne tardâmes pas à reconnaître qu'il parlait sérieusement. Quelques mois après, il faisait à son entourage une conférence sur la bataille de Thymbrée³¹⁹. Il voyait dans cette conception de l'auteur de la *Cyropédie*³²⁰, une œuvre qui, par ses enseignements, n'avait pas d'égale dans la littérature de tous les temps.

³¹⁷ Xénophon (-430,-354, av. J.C.), mercenaire, philosophe, historien de la Grèce antique, enfin militaire.

³¹⁸ Arthur Boucher, *Les Lois éternelles de la Guerre* t. 2, *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, 258 p.

³¹⁹ Bataille de Thymbrée, 547 av. J.C., victoire perse décisive de Cyrus II, face à Crésus, roi de Lydie.

³²⁰ *Cyropédie* : biographie, en partie fictive, du souverain perse Cyrus II, rédigée autour de 370 av. J.C. par Xénophon.

Ce propos d'Arthur Boucher révèle que l'étude de l'Antiquité, tant en faveur dans l'armée du XVIII^e siècle, y était au XIX^e l'objet du plus profond dédain.

Arthur Boucher ajoute ensuite cette remarque : « C'était là une constatation intéressante pour un ambitieux disposant de quelques loisirs. Mais ce n'était pas le cas à l'état-major du VI^e corps, et puis où se procurer un "Xénophon" ? ». C'est ainsi qu'est née la vocation d'historien militaire de l'Antiquité grecque du futur général Boucher.

À notre connaissance aucun ouvrage ou brochure n'a été publié sur cet officier supérieur. La seule notice biographique (très complète) que nous avons trouvée est celle parue dans le *Dictionnaire de Biographie française*³²¹. Cette notice nous apprend que Victor-Louis-François Février, fils de Charles Victor, banquier et de Marie-Marguerite Bailly, est né le 21 octobre 1823 à Grenoble, qu'il entre à Saint-Cyr en août 1841, et qu'il en sort comme sous-lieutenant au 19^e de ligne, alors en garnison à Lyon. Promu lieutenant en juin 1848, il devient capitaine en novembre 1851, puis adjudant-major au 1^{er} zouaves. À partir de cette époque, il s'occupe de tactique d'infanterie, et devient rapidement un spécialiste de premier ordre. Il est nommé en mars 1863 lieutenant-colonel et attaché militaire au Danemark, d'où il assiste à la guerre des Duchés et à l'attaque des lignes de Düppel par les Austro-Prussiens coalisés. De retour en France, Février est nommé colonel, le 22 décembre 1868. Il participe activement à la bataille de Spickeren, puis à la bataille de Rezonville. Le 18 août 1870, à Metz, sa division défend avec acharnement ses positions contre les attaques de la 15^e division allemande, numériquement supérieure. Promu général de brigade à Lyon le 2 janvier 1871, il a pour mission d'organiser les légions de mobiles et de mobilisés du Rhône. La paix signée, le général Février commande la place de Lyon. Promu général de division le 6 juillet 1878, il reçoit, douze jours plus tard, le commandement de la 25^e division au 13^e corps. Le 18 février 1882, il est nommé commandant du 15^e corps à Marseille. Président du comité consultatif de l'infanterie pour 1883, il remplace, le 27 février 1883, à la tête du 6^e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne, le général Chanzy décédé et entre au Conseil supérieur de la Guerre et au comité de défense quelques jours plus tard (13 mars). Le 21 octobre 1888³²², atteint par la limite d'âge, il est admis au cadre de réserve. Une statue lui est élevée à Grenoble en 1911. Il a seulement publié quelques discours.

En résumé, le général Février a eu une carrière particulièrement brillante et rapide : capitaine à 28 ans, chef de bataillon à 33 ans, colonel à 45 ans, général de brigade à 47 ans, général de division à 54 ans. Il fait la campagne de la guerre de

³²¹ Roman d'Amat (dir.), *Dictionnaire de Biographie Française*, t. 13, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1975, p. 1255.

³²² Le 27 mars 1888, il préside le Conseil d'enquête qui vota à l'unanimité un avis de réforme de l'armée du général Boulanger.

Crimée et participe à la bataille de Solferino. Il rejoint l'armée de la Défense nationale de Gambetta à Lyon. Enfin il commande deux des plus importants corps d'armée de l'armée française, le XV^e à Marseille, le VI^e à Châlons-sur-Marne. D'origine très aisée sans être noble, il peut être rattaché à la *vieille armée* et aussi à *l'armée nationale*³²³, celle qui met en avant les valeurs intellectuelles des officiers autant, voire plus, que leur ardeur au combat.

On comprend donc mieux la fascination qu'un tel personnage a pu exercer sur le jeune commandant Boucher.

4.4.2 Le général Marie-François de Miribel (1831-1893) : l'art de la stratégie et du commandement

La deuxième influence positive dans le déroulement de la carrière d'Arthur Boucher est celle qu'exerce le général de Miribel, qui jouera un grand rôle dans sa nomination en 1890 à l'état-major général de l'Armée. De nos jours, la mémoire du général de Miribel³²⁴, s'est estompée. Pourtant, à la fin du XIX^e siècle, son nom incarnait les espoirs de la Nation. Officier d'artillerie maintes fois décoré, particulièrement vaillant lors des batailles de Malakoff, l'Alma, Solferino, Puebla, la Malmaison et Buzenval contre les Prussiens, c'est à la tête de l'état-major de l'armée qu'il donnera toute sa mesure.

Il est nommé par le nouveau ministre de la Guerre, Charles de Freycinet, le 21 octobre 1888, à la tête VI^e corps d'armée à Châlons-sur-Marne, où il succède au général Février, atteint par la limite d'âge. Ses grandes qualités militaires sont déjà unanimement reconnues. Or, le ministre souhaitait la création d'un état-major de l'armée analogue à celui qui avait permis au maréchal allemand de Moltke d'obtenir de si grands résultats. Mais les milieux politiques de l'époque soupçonnaient Miribel d'être compromis dans des machinations contre le régime établi. Sa nomination à Châlons a pour but de contourner les réticences de l'opinion républicaine, le ministre de la Guerre étant certain qu'il bénéficierait de la popularité de nos valeureuses troupes de l'est. Le succès de la revue de Saint-Mihiel en septembre 1889 avec 45000 hommes et en présence du ministre de la Guerre finit par emporter les dernières préventions des milieux politiques. Arthur Boucher, qui vient d'être nommé chef de bataillon (commandant) le 7 février 1887 et affecté à l'état-major du VI^e corps d'armée, prend une part active à l'organisation de cette revue. C'est à cette occasion qu'il tisse des liens avec le général de Miribel.

³²³ Raoul Girardet, *La Société militaire française contemporaine ...*, op. cit.

³²⁴ Isabelle Giroux, Jean-Louis Coste, *Le Général de Miribel, un grand serviteur de l'État*, Lyon, Éditions du Cosmogone, 2013, 249 p.

Auparavant le général de Miribel avait occupé du 28 novembre 1877 au 15 janvier 1879 le poste de chef d'état-major au sein du ministère de la Guerre. Le 15 novembre 1881, sous le ministère Gambetta, il est à nouveau nommé chef d'état-major jusqu'à la chute de celui-ci le 26 janvier 1882. En août 1884, il assiste comme chef de la mission militaire française aux manœuvres de la garde impériale russe. Depuis la période où il était attaché militaire à Saint-Petersbourg, il avait su se faire apprécier du Tsar. Diplômé dans l'âme, il jouera un grand rôle dans l'établissement de la convention militaire franco-russe signée en août 1892, auquel participera très activement Arthur Boucher.

En mai 1890, lors de sa nomination comme chef de l'état-major général à Paris, le général de Miribel emmène avec lui deux fidèles de Châlons-sur-Marne, Raoul de Boisdeffre et Arthur Boucher.

Le général de Miribel fait une si forte impression au commandant Arthur Boucher qu'en 1924, ce dernier publiera, chez Berger-Levrault, une brochure, intitulée *L'Œuvre du général de Miribel*, rendant ainsi hommage à celui qui fut son chef. C'est un des seuls témoignages d'un proche collaborateur retraçant l'œuvre de ce grand personnage militaire. Certains passages de cette brochure nous révèlent de manière précise la vision qu'a pu avoir Arthur Boucher, en étant aux côtés de Miribel, concernant l'importante réorganisation de l'armée française à cette époque. Il présente dans cette brochure les thèmes de stratégie militaire qu'il a, ou qu'il va développer dans ses ouvrages déjà parus ou à paraître, et qui prennent forme, pour une grande part, au contact de Miribel : à savoir l'importance des renseignements fournis par le 2^e bureau, l'importance des réserves dans les futurs combats et l'amélioration constante de leur valeur combative, mais aussi la nécessité d'être, dans la bataille, « le plus fort sur le point décisif », de montrer au monde notre bon droit en laissant à l'Allemagne l'initiative des opérations, comme le prône de Miribel, et de connaître très précisément le futur théâtre d'opérations, comme le prône de Miribel. Le portrait qu'il dresse du général de Miribel souligne l'aspect visionnaire de la stratégie du général :

(...) Le Général de Miribel) estimait que ce serait un crime d'abandonner Nancy à l'ennemi au début de la guerre, il estimait que c'était sur l'amélioration de la constitution de nos réserves que devraient porter nos efforts. (...) Il avait commandé une brigade de mobiles devant l'ennemi (en 1870) ; il savait les immenses services rendus au pays par les armées que Gambetta avait improvisées ; il ne doutait pas de ce qu'on pouvait attendre de tous les Français le jour où la patrie serait déclarée en danger. Il considérait donc comme possible et en même temps un devoir impérieux de mettre nos réserves en état d'être engagées à la suite immédiate des troupes actives.

Il note ensuite que le général de Miribel était très soucieux de doter l'armée française de chefs de valeur :

Le Général de Miribel se préoccupait également d'assurer le recrutement des futurs chefs d'état-major, on se rendra compte de l'opportunité de cette mesure quand on saura que les favoris de cette époque s'appellent aujourd'hui : Berthelot, Hirschauer, Malleterre, Janin, de Mitry, Anthoine, Hély d'Oissel, Toulorge, Deville, Pont, Douchy, Pouydraguin, etc.

Il rend hommage à la stratégie de Miribel envers l'Allemagne :

Pour lui le problème se posait de la manière suivante : « Nous ne voulons pas la guerre ; l'Allemagne au contraire ne cherche qu'une occasion de nous la faire. Nous devons donc nous résoudre à lui laisser l'initiative des opérations, c'est évidemment lui abandonner un grand avantage. En revanche nous aurons montré au monde notre bon droit. Comme conséquence, nous ne devons pas laisser la moindre parcelle du territoire sans la défendre énergiquement ».

Enfin, il souligne son rôle décisif dans la signature en 1892 de l'alliance militaire avec la Russie :

Notre chef d'état-major (...) avait été attaché militaire à Petersburg. Il connaissait toutes les préventions de la Russie contre le Gouvernement de la République. Mais il estimait que les visées ambitieuses de l'Allemagne donnaient à notre diplomatie l'occasion de les dissiper. Selon lui, nous devons nous efforcer de montrer au Tzar que dans les questions intéressant la défense et l'honneur du pays notre instabilité ministérielle n'avait pas d'effet sur la politique extérieure. À cette condition nous l'amènerions peu à peu à l'idée qu'il pouvait s'unir étroitement à nous. Ses conseils furent suivis. En 1892, le rapprochement des deux nations était déjà assez accentué pour que, de part et d'autre, on jugeât nécessaire de le cimenter par une convention militaire. Sur le désir exprimé par Alexandre III, le Général de Miribel aurait été chargé à cet effet d'entrer en négociation avec l'état-major russe, si sa présence à la cour n'avait pas dû éveiller l'attention de l'Allemagne sur un fait que l'on voulait tenir caché. Ce fut au Général de Boisdeffre, son second qui avait été lui-même attaché militaire en Russie, que fut confiée cette délicate mission.

Il souligne « [sa] hauteur de vue, la force du sentiment du devoir envers le pays », et sa volonté de « tout voir, tout connaître, tout approfondir », volonté qui ne pouvait être satisfaite « qu'en s'imposant un travail excessif (...) sans s'apercevoir qu'il minait de plus en plus profondément sa vigoureuse constitution ». Arthur Boucher clôt ce portrait de Miribel en ces termes :

À la fin de l'été 1893, quoique déjà très affaibli, il tint néanmoins à diriger un voyage d'état-major comportant la reconnaissance de toute la région des Alpes et auquel devait participer le plus grand nombre d'officiers sous ses ordres. Les fatigues qu'il subit alors l'achevèrent. Il dut en hâte regagner sa propriété du Châtelard, et peu de temps après au milieu des siens, ils s'éteignait doucement. « France et Dieu » furent ses dernières paroles.

Contribuer à assurer la défense de la Nation assez solidement pour la mettre à l'abri de toute attaque, tel était ce qu'on peut appeler son rêve de soldat...

Ce portrait particulièrement élogieux de son chef dressé par Arthur Boucher se trouvera plus tard largement confirmé par bon nombre d'historiens militaires qui reconnaîtront la grande valeur du général de Miribel. Dans son ouvrage très documenté sur l'armée de Dreyfus³²⁵, le général André Bach le cite à de très nombreuses reprises, soit une trentaine de fois³²⁶. Lors du siège de Paris en 1870-1871, de Miribel avait commandé une brigade avec distinction et avait attiré

³²⁵ Général André Bach (ancien chef du Service historique de l'armée de terre), *L'Armée de Dreyfus...*, *op. cit.*

³²⁶ *Ibid.*, p. 619.

l'attention de ses supérieurs par sa compétence dans l'armée de Paris³²⁷. Le général de Miribel était réputé pour sa science militaire³²⁸. Les extraits *infra* soulignent le rôle central et déterminant que le général de Miribel, avec le plein soutien du ministre Charles de Freycinet, a joué dans la réorganisation de l'état-major de l'armée au début des années 1890 :

Un premier chef d'état-major général de l'armée de grande envergure (...) avec la promulgation de la loi du 6 mai 1890, et la mise à sa tête d'un chef réputé pour sa compétence, son énergie, son entregent, ses capacités de travail et l'appui effectif du ministre (...) le général de Miribel émergeait en effet du lot. (...) Nommé à cinquante-neuf ans, à l'issue du commandement du corps d'armée le plus expérimenté, le 6^e de Châlons-sur-Marne, son ancienneté et sa compétence faisaient de Miribel un personnage avec lequel les directeurs devaient apprendre à compter. Sa désignation sur proposition de Freycinet ne laissait aucun doute sur la volonté de ce dernier de lui accorder confiance entière pour mettre en place les innovations nécessaires.³²⁹

Ce dernier [Charles de Freycinet] fondait beaucoup d'espoir sur l'entregent et la stature morale et intellectuelle du général de Miribel pour son ancrage à haut niveau au sein des institutions. Sa présence à la tête de cet organisme garantissait qu'il prendrait toute la place que le ministre lui demandait de prendre.

Tout était prévu sauf la mort subite de ce personnage le 12 septembre 1893³³⁰.

Le témoignage de terrain d'Arthur Boucher et les recherches historiques du général André Bach concordent et soulignent le rôle essentiel du général de Miribel dans la réorganisation de l'état-major général de l'armée française et dans l'importance capitale à accorder à la stratégie militaire. L'influence de Miribel sur Arthur Boucher dans ces deux domaines est fondamentale.

4.4.3 Le général Raoul-François-Charles Le Mouton de Boisdeffre (1839-1919) : un diplomate militaire hors pair

Si les généraux Février et de Miribel ont exercé une influence très importante quant au développement de sa pensée militaire, c'est bien le général de Boisdeffre qui a joué un rôle déterminant dans la carrière du général Arthur Boucher, lui permettant, par ses notes de service notamment, de promouvoir sa carrière et de lui permettre d'être nommé au poste très important de chef du 3^e bureau de l'état-major de l'armée. Ce dernier lui restera très fidèle tout au long de sa vie.

De 1883 à 1887, le général de Boisdeffre commande le 106^e régiment d'infanterie à Châlons-sur-Marne. C'est dans ce poste qu'il rencontre le nouveau commandant du VI^e corps d'armée, le général de Miribel. Il le suit à Paris lorsque celui-ci est nommé en 1890 chef d'état-major général de l'armée et il devient alors adjoint comme sous-chef de l'état-major général. Le 2 septembre 1898, sur

³²⁷ *Ibid.*, p. 92.

³²⁸ *Ibid.*, p. 230.

³²⁹ *Ibid.*, p. 510-511.

³³⁰ *Ibid.*, p. 558. Un an plus tard éclate l'affaire Dreyfus, et on peut légitimement se demander si la disparition si brutale du général de Miribel n'a pas créé les conditions favorables à son apparition.

sa demande, il est relevé de ses fonctions de chef d'état-major général, après la découverte du « faux Henry »³³¹, et dès lors n'exercera plus aucun commandement.

Cette proximité entre Arthur Boucher et de Boisdeffre naît dès l'affectation de ce dernier au 106^e Régiment d'infanterie commandé par le colonel de Boisdeffre. Arthur Boucher le suit à l'état-major du 6^e corps, puis, très vite après, l'accompagne à l'état-major de l'armée à Paris, qui vient d'être réformé, avec à sa tête le général de Miribel. Mais la marque de confiance la plus emblématique demeure la mission qu'il accomplit aux côtés du général de Boisdeffre, alors sous-chef d'état-major de l'armée : celui-ci lui demande de l'accompagner à Saint-Pétersbourg pour une mission de très haute importance, destinée à élaborer une convention militaire d'alliance entre la France et la Russie. L'année suivante, nouvelle marque de confiance de Boisdeffre envers Arthur Boucher : ce dernier, venant d'être nommé en remplacement du général de Miribel, brusquement décédé le 13 septembre précédent, le nomme chef de son cabinet le 28 septembre 1893. Le 28 décembre 1893, Arthur Boucher est nommé lieutenant-colonel, il a 46 ans. Le 18 juillet 1894, le général de Boisdeffre le nomme au très important poste de chef du 3^e bureau de l'état-major général de l'armée. Le 9 mars 1897, quelques semaines avant ses cinquante ans, il est promu colonel et, le 7 septembre, il est nommé à la tête du 101^e Régiment d'infanterie en garnison à Saint-Cloud. Ainsi, pendant près de quinze années, Arthur Boucher est sous les ordres du général de Boisdeffre, qui n'hésita jamais à lui confier des missions et des postes importants, en toute confiance. Si la brillante carrière du général de Boisdeffre a été en grande partie occultée, c'est certainement en raison de la responsabilité qu'il porte dans le déroulement de l'affaire Dreyfus.

À notre connaissance, aucune biographie vraiment documentée n'a été écrite sur ce personnage. Aussi nous nous appuyerons sur deux sources différentes³³². Raoul-François-Charles Le Mouton de Boisdeffre est né le 6 février 1839 à Alençon, en Normandie. Il est issu d'une vieille famille militaire de Normandie, qui s'est longtemps illustrée sur les principaux champs de bataille d'Europe³³³. Il entre à Saint-Cyr en 1858, et après son passage par l'École d'état-major (il en sort premier en 1862), il est nommé lieutenant le 8 janvier 1863 aux cuirassés de la Garde. Pendant quatorze ans, il est l'ami dévoué, le collaborateur assidu, le confident du général Chanzy. Nommé capitaine le 12 août 1866, il est attaché à l'état-major de la division à Oran et devient aide de camp du général Chanzy à

³³¹ Ce qu'on appelle communément le « faux Henry » est un document administratif falsifié par le lieutenant-colonel Henry pour accuser faussement Dreyfus de trahison.

³³² La notice parue dans M. Prévost, Roman d'Amat (dir.), *Dictionnaire de Biographie française...*, *op. cit.*, t. 6 ; et l'ouvrage du général André Bach, *L'Armée de Dreyfus...*, *op. cit.*

³³³ Son grand-père, Louis, René, Le Mouton de Boisdeffre (1744-1814), fut un général de brigade de la Révolution française.

Sidi Bel Abbès le 6 janvier 1869. Il fait la campagne contre la Prusse, au 13^e corps en retraite de Mézières sur Paris. Le 21 décembre 1870, il quitte la capitale en ballon (chargé d'une mission confidentielle) pour rejoindre à Tours le général Chanzy qui vient de prendre le commandement de l'armée de la Loire. Après guerre, il retourne en Algérie (1873-1878), et redevient une troisième fois aide de camp de Chanzy pendant son gouvernement général. Il le suit encore à Saint-Pétersbourg comme attaché militaire lorsque le général est nommé ambassadeur auprès du tsar (1879-1880). Lieutenant-colonel le 18 juillet 1878, il est ensuite nommé colonel à l'état-major du 6^e corps en juillet 1882, Chanzy venant de prendre en février 1882 le commandement du corps. Début 1883, le général Chanzy décède subitement. De Boisdeffre prend alors le commandement du 106^e Régiment d'infanterie (du 6^e corps), qu'il exercera du 13 mars 1883 au 13 janvier 1887. À cette date, il devient chef d'état-major du 6^e corps jusqu'au 17 mai 1890, date à laquelle il suit le général de Miribel à Paris comme adjoint, avec, comme fonction, sous-chef d'état-major de l'armée. Peu auparavant, le 31 décembre 1887, il avait été nommé général de brigade, à quarante-huit ans.

Dès sa prise de fonction à Paris, en août, il est chargé de mission en Russie pour assister aux manœuvres de la garde impériale. Conseiller d'État en service extraordinaire le 12 novembre 1891 pour suivre les questions relatives à l'organisation de l'armée, il est promu à cinquante-trois ans général de division (le 23 juillet 1892) et de nouveau désigné pour suivre les grandes manœuvres de l'armée russe³³⁴. Alors qu'il venait d'être placé le 26 août 1893 à la tête de la 10^e division, il apprend le décès brutal du chef de l'état-major de l'armée, le général de Miribel, dont il avait été l'adjoint. Le général de Miribel l'avait choisi comme son futur dauphin et imaginait que ce dernier aurait deux ou trois ans pour se préparer à ce poste et faire ses preuves à la tête d'une division, mais la mort de Miribel ne laisse pas au général de Boisdeffre le temps d'acquérir l'autorité nécessaire pour « en imposer aux généraux de corps d'armée et aux directeurs du ministère. Il ne pouvait disposer de l'écoute d'un de Moltke jusqu'en 1888, ou d'un Schlieffen devenu à son tour chef du grand état-major allemand depuis 1891, et ce, pour une durée qui ne s'interrompra qu'en 1906. La mort prématurée de Miribel donnait ainsi un sérieux coup de frein à l'ambition de l'état-major de devenir l'outil incontesté de la préparation stratégique et tactique, tant de l'armée que des officiers chargés de la diriger. »³³⁵.

³³⁴ C'est au cours de cette mission officielle qu'il négocia les accords militaires secrets (août 1892) entre la France et la Russie. Pendant cette mission, le tsar lui donna les marques de la plus vive sympathie. L'empereur d'Allemagne Guillaume II assistait également à ces manœuvres et se montra particulièrement prévenant pour le général.

³³⁵ André Bach, *L'Armée de Dreyfus...*, *op. cit.*, p. 558.

« Décès du si regretté et éminent de Miribel » dit le général de Boisdeffre en apprenant le décès du général de Miribel. Il le remplace immédiatement à titre provisoire. Il devient officiellement titulaire du poste le 1^{er} mai 1894. Cette nomination inattendue ne remplit guère de joie le général de Boisdeffre :

Elle arrivait trop tôt dans sa carrière et allait l'obliger à essayer d'exister entre le ministre et le vice-président du Conseil supérieur de la guerre. (...) Resté longtemps dans l'ombre de Chanzy, il n'était connu que de cercles restreints, et il était condamné, privé de la protection de Miribel, à louvoyer dans un milieu où son manque de notoriété pouvait lui être rappelé à tout instant.³³⁶

Arthur Boucher est un observateur attentif de cette période qui court de 1890 à 1894 : elle revêt en effet une importance capitale dans l'histoire de l'armée française. Elle débouche sur la crise occasionnée par l'affaire Dreyfus. Le général de Boisdeffre va indirectement y jouer un rôle considérable. Peu d'historiens se sont penchés sur son action à cette époque, à l'exception du général André Bach dans son ouvrage de 2004.

En novembre 1895, le général de Boisdeffre est l'ambassadeur extraordinaire de la République Française aux funérailles d'Alexandre III, puis, en mai 1896, au couronnement du nouvel empereur russe Nicolas II. Lorsque éclate l'affaire Dreyfus, il prend la défense des officiers de l'état-major attaqués par les partisans de la révision du procès. Les hommes politiques et les intellectuels l'attaquent très vivement, en visant particulièrement son éducation première chez les Jésuites et ses amitiés dans le monde religieux. Après la découverte du « faux Henry », il remet sa démission le 2 septembre 1898³³⁷. À sa demande, il est relevé de ses fonctions de chef d'état-major général. Au 1^{er} janvier suivant, il demande de même à être placé en disponibilité et n'exerce plus dès lors aucun commandement. Passé au cadre de réserve le 6 février 1904, il meurt à Paris, le 24 août 1919 à l'âge de quatre-vingts ans. Cette affaire Dreyfus, qui contraint le général de Boisdeffre à démissionner, sera largement développée dans le chapitre 5.

Le général et Arthur Boucher sont restés très proches pendant quinze ans, de 1882 à 1897. Leurs carrières sont comparables sur certains points. Tous deux sont formés sous le Second Empire ils font Saint-Cyr, puis l'École d'état-major, grâce à leur très bon classement de sortie³³⁸ de Saint-Cyr. Ils participent aux combats du siège de Paris en 1870-1871. Ils appartiennent tous deux à l'armée de la Défense Nationale. Ils sont affectés plusieurs années en Algérie, et surtout pendant huit ans, au prestigieux 6^e corps d'armée de Châlons-sur-Marne. Enfin, il faut souligner le rôle décisif qu'a joué dans leur carrière respective un supérieur, qui,

³³⁶ *Ibid.*, p. 562.

³³⁷ Démission malgré les plus affectueuses insistances du ministre de la Guerre Cavaignac et du Président de la République Félix Faure.

³³⁸ De Boisdeffre sort 3^{ème} de Saint-Cyr et 1^{er} de l'École d'état-major. Arthur Boucher, lui sort 10^e de Saint-Cyr et 12^{ème} de l'École d'état-major.

grâce à la confiance acquise, leur a permis d'accéder à des fonctions de premier ordre. Pour Raoul de Boisdeffre, c'est le général Chanzy, qu'il accompagne pendant près de douze ans, de l'armée de la Loire en 1871 jusqu'à son décès en 1883 à la tête du 6^e corps d'armée. Puis au décès de Chanzy, il devient le protégé du général de Miribel. Pour Arthur Boucher c'est, nous venons de le montrer, Raoul de Boisdeffre qu'il suit pendant quinze ans, de 1882 à 1897, ce qui lui permet d'accéder au poste prestigieux de chef du 3^e bureau de l'état-major à Paris.

Mais leurs origines familiale et sociale s'opposent : si Arthur Boucher est issu d'un milieu simple, sans aucun bien (père gendarme), et qu'il s'est formé par lui-même et a présenté Saint-Cyr sans passer par une classe préparatoire, par contre, Raoul de Boisdeffre est issu d'une vieille famille terrienne de noblesse militaire³³⁹, et a préparé Saint-Cyr chez les Jésuites. En outre, de Boisdeffre, qui commence sa carrière sous Napoléon III, a huit ans de plus qu'Arthur Boucher, qui, lui, fait la Grande Guerre. Ils ne sont donc pas exactement de la même génération. Par ailleurs, la carrière militaire du général de Boisdeffre est particulièrement rapide, alors que celle d'Arthur Boucher a une évolution normale pour l'époque jusqu'à son grade de colonel. Sur le plan personnel, de Boisdeffre a neuf enfants, il est marqué par son éducation chez les Jésuites, alors qu'Arthur Boucher n'a que trois enfants et, bien que croyant, ne manifeste pas une grande proximité avec l'Église, sauf peut-être dans les dernières années de sa vie. Enfin, l'un laisse derrière lui une œuvre assez abondante en tant qu'écrivain militaire, l'autre, le général de Boisdeffre, n'a à notre connaissance écrit aucun ouvrage. Nommé en 1890 à l'état-major général de l'armée à Paris, attaché au 3^e bureau (chargé du plan de guerre), Arthur Boucher pouvait espérer poursuivre sa carrière militaire dans les meilleures conditions possibles. Mais l'affaire Dreyfus, quatre plus tard, vient quelque peu contrarier le déroulement de sa carrière.

Leur carrière respective illustre, de manière significative, les éléments majeurs déterminant le parcours d'un officier supérieur sous la III^e République à la fin du XIX^e siècle : importance d'être sous la protection d'un supérieur, rôle primordial joué à cette époque par les officiers d'état-major, importance de l'affectation dans des corps d'armée de premier plan. Cette mise en parallèle de deux parcours militaires d'officiers supérieurs permet aussi de mettre en relief la diversité des origines sociales, celle de leur formation initiale, et celle de leur rapport à la religion. En ce qui concerne Arthur Boucher et le général de Boisdeffre, ces différences n'entament en rien la confiance qu'ils s'accordent réciproquement.

³³⁹ Il fait partie des officiers à particule, issus de la noblesse foncière provinciale, qui seront caricaturés par les polémistes de la gauche républicaine.

Cette mise en perspective des années 1878-1890, telles que les a vécues d'Arthur Boucher, met en avant le rôle des relations de confiance qu'il a su nouer avec sa hiérarchie, mais aussi le rôle que sa famille va jouer tout au long de sa vie. Cette période voit éclore le début de la vocation d'écrivain militaire d'Arthur Boucher et lui permet de s'affirmer comme un officier d'état-major plein d'avenir.

Chapitre 5. À l'état-major général de l'armée à Paris : une étape prometteuse pour sa carrière (1890-1897)

Arthur Boucher est nommé le 18 mai 1890 au 3^e bureau de l'état-major général de l'armée à Paris comme chef de la section chargé des opérations de guerre, il a alors 43 ans. Le 18 juillet 1894, il est nommé chef de ce 3^e bureau, en charge de l'élaboration du Plan XIII.

Il vit à Paris, avec sa femme et ses deux enfants Suzanne et Maurice, 8 quai de Billy, dans un bel appartement d'un immeuble bourgeois, avec une belle porte cochère surmontée d'une petite fenêtre, donnant sur la Seine, à deux pas de la place de l'Alma. Pour se rendre à son travail, au Ministère de la Guerre Boulevard Saint- Germain, il emprunte régulièrement un bateau-mouche (inauguré en 1867 lors de l'Exposition universelle).

Il passe sept années à l'état-major général de l'armée. Ces années vont revêtir une importance toute particulière dans le déroulement de sa carrière militaire. Au sein de cet organisme de premier plan pour l'institution militaire, il côtoie les chefs militaires les plus importants de l'époque, en premier lieu le général de Miribel, chef de l'état-major jusqu'à son décès brutal en septembre 1893 et le général de Boisdeffre, sous-chef de l'état-major :

[Arthur Boucher] avait le plus profond attachement pour les généraux de Miribel et de Boisdeffre qui étaient de grands chrétiens en même temps que d'admirables Français. Il était parfaitement estimé d'eux. Tout lui promettait les plus hautes destinées, tous ses égaux et tous ses supérieurs disaient qu'un jour il serait parmi les plus grands chefs de l'armée française.³⁴⁰

Ce petit texte, s'il peut apparaître de nos jours exagérément hagiographique, met en lumière deux éléments qui nous paraissent essentiels dans la carrière militaire d'Arthur Boucher : d'une part, l'attachement à ses deux chefs et l'admiration profonde qu'il leur voue, sentiments qu'il conservera, même lors de la disgrâce du général de Boisdeffre, au moment de sa démission en 1898, d'autre part, le présage d'une belle carrière militaire en rapport avec ce parcours réussi au sein du 3^e bureau de l'état-major.

Il a pour chefs les généraux Renouard, Gonse, responsables des autres bureaux de l'état-major (1^{er}, 2^e et 3^e bureaux). Et il a, en tant que stagiaires, sous ses ordres, les futurs grands généraux que sont Foch, de Castelnau, Berthelot, de Mitry,

³⁴⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Anthoine, Balfourier, Maistre. Il faut mentionner à part le futur général Picquart, ministre de la Défense de 1906 à 1909.

À ce poste, il est par ailleurs confronté directement à deux événements majeurs dans l'histoire de la III^e République : la signature, à Saint-Pétersbourg, en août 1892, de la convention militaire secrète entre la France et la Russie, et l'affaire Dreyfus³⁴¹, en septembre 1894 (moment où cette dernière se noue), dans laquelle il se trouve indirectement mêlé.

Enfin, il est chargé de l'élaboration du Plan XIII, qui l'amènera quelques années plus tard à écrire plusieurs ouvrages sur l'histoire et la stratégie militaire.

5.1 Au 3^e bureau de l'état-major général

5.1.1 Les hommes de l'état-major

Durant cette période, qui va de la déconfiture du général Boulanger au déclenchement de l'affaire Dreyfus, l'image de l'armée est à son zénith. Deux généraux résumant bien par leurs qualités le prestige dont jouit l'armée à cette époque : Le général Joseph de Miribel³⁴², chef de l'état-major de l'Armée de 1890 à 1893 et le général Félix Saussier³⁴³ (1828-1905), gouverneur militaire de Paris (1884-1898) et vice-président du Conseil supérieur de la Guerre (1888-1898).

Son chef direct à l'état-major est le futur général Renouard (1836-1929) qui a été nommé à la même date chef du 3^e bureau, poste qu'il occupe jusqu'en novembre 1891, où il devient sous-chef de l'état-major. Auparavant, il avait été chef du 2^e bureau en 1889, après avoir occupé divers postes au sein des 1^{er} et 4^e bureaux³⁴⁴. Le général Delanne (1884-1927), polytechnicien, le remplace en 1891 comme chef du 3^e bureau, avant de prendre la tête du 1^{er} bureau en 1896.

À cette époque Arthur Boucher côtoie les autres chefs de bureau qui sont, pour le 4^e bureau, le futur général Gonse (1838-1917)³⁴⁵, et, pour le 2^e bureau, le

³⁴¹ Jean-Denis Bredin, *L'Affaire*, Paris, Julliard, 1983, 550 p.

³⁴² Cf. chapitre 4.

³⁴³ « Garant ultime de l'ordre à Paris, personnage politico-militaire, apprécié par la classe politique pour la finesse politique et la détermination dont il avait fait preuve dans la phase critique d'élimination du danger boulangiste, il disposait d'un crédit de confiance illimité tant du pouvoir exécutif que législatif. À titre exceptionnel il est maintenu en activité jusqu'à soixante-dix ans, donc jusqu'en 1898 ». Cf. André Bach, *L'Armée de Dreyfus : une histoire politique de l'armée française, de Charles X à « l'affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, p. 559.

³⁴⁴ Au total, Jean Renouard sert neuf ans au sein de divers états-majors en province, et quatorze ans à l'état-major général à Paris. Il termine sa carrière comme chef d'état-major, d'une manière accidentelle et pour peu de temps (septembre-novembre 1898), à la suite de la démission forcée du général Raoul de Boisdeffre (« Garant ultime de l'ordre à Paris, personnage politico-militaire, apprécié par la classe politique pour la finesse politique et la détermination dont il avait fait preuve dans la phase critique d'élimination du danger boulangiste, il disposait d'un crédit de confiance illimité tant du pouvoir exécutif que législatif. À titre exceptionnel il est maintenu en activité jusqu'à soixante-dix ans, donc jusqu'en 1898 », André Bach, *L'Armée de Dreyfus...*, *op. cit.*, pp. 514-515.

³⁴⁵ En 1893 le Général Charles Gonse est nommé sous-chef de l'état-major général de l'armée par le général Raoul de Boisdeffre, il le reste jusqu'en 1899. Il joue un rôle essentiel dans la condamnation du capitaine Alfred Dreyfus en 1894.

lieutenant-colonel Sandherr (1846-1897), chargé du contre-espionnage. En 1893, Édouard de Castelnau (1851-1944) est affecté au 1^{er} bureau, dont il deviendra le chef en 1899, chargé du plan de mobilisation. C'est à cette période que s'esquisse une relation de confiance entre Édouard de Castelnau et avec Arthur Boucher. Un de ses successeurs à cet important poste à l'état-major général de l'armée sera le lieutenant-colonel de Grandmaison (1861-1915) de décembre 1905 à juillet 1911.

5.1.2 L'état-major général : un milieu original³⁴⁶

À cette époque, l'état-major général était plus ou moins la chasse gardée des officiers issus de l'École d'application d'état-major³⁴⁷, ce qui était le cas d'Arthur Boucher (diplômé en janvier 1873). Ceux-ci avaient rapidement colonisé ces postes qui assuraient à leur titulaire une assez grande stabilité. C'est ainsi que dans une profession militaire qui impose à ses membres un certain nomadisme, se constituait un milieu assez fermé. Loin des rudesses des casernes et de la tristesse technocratique des directions, un certain style de comportement s'impose, fait de bonhomie, de discrétion, de tact, de précision dans la rédaction et le langage. Ce milieu un peu fermé se considère vite comme la véritable « arche sainte » de la Nation, comme l'appelle la presse nationaliste.

En 1871, après la défaite, est créé au profit du ministre de la guerre un « presque vrai état-major » commandé par un général, qui est, en réalité, le chef d'un cabinet élargi du ministre, puisqu'en principe, il quitte ses fonctions avec lui. En 1874, le général du Barail étant ministre de la guerre (mai 1873-mai 1874), sont créés des bureaux spécialisés à l'état-major de l'armée (les 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e bureaux) et trois sections spécialisées : une section Afrique, une section historique et un service géographique. Quelques années plus tard, sous le ministre de la guerre Charles de Freycinet, l'état-major du ministre deviendra l'état-major de l'armée.³⁴⁸

En avril 1888, pour la première fois, un ministre de la Guerre qui n'est pas issu du corps des officiers généraux est nommé. Il s'agit de Louis de Freycinet³⁴⁹, important homme politique civil qui entre dans le gouvernement Floquet (avril 1888-février 1889). Il reste ministre de la Guerre pendant près de cinq ans,

³⁴⁶ André Bach, *L'Armée de Dreyfus...*, *op. cit.*, pp. 513-514.

³⁴⁷ La dernière promotion de l'école était sortie en 1877, et en 1880, tous les anciens élèves perdaient ce qu'ils considéraient comme un avantage : la compétition au sein d'un même corps.

³⁴⁸ D'après André Bourachot, *De Sedan à Sedan, une histoire de l'armée française 1870-1918*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2011, p. 220.

³⁴⁹ Charles de Freycinet (1838-1923), polytechnicien, ingénieur des chemins de fer, joue un rôle capital près de Gambetta dans l'organisation de la défense nationale. Il est élu au Sénat en 1876, et s'assure très vite par sa souplesse et son habileté une influence parlementaire considérable. Il préside quatre ministères entre 1879 et 1890. Protestant sans sectarisme, il entretient des rapports cordiaux avec les nonces de Léon XIII. Ses relations avec Gambetta se refroidissent au temps du grand ministère, mais se réchaufferont plus tard.

jusqu'en janvier 1893, un record sous la III^e République³⁵⁰. Il a été un grand ministre de la guerre :

Collaborateur de Gambetta dans le gouvernement de la défense nationale en 1870, il avait été à même de ressentir l'absence cruelle d'un organisme analogue à celui qui mena l'armée prussienne à la victoire. Il s'était intéressé très tôt à la question. Aussi avait-il été fortement déçu quand Gambetta, qui lui avait promis le poste de ministre de la Guerre dans son « Grand ministère », lui avait annoncé avoir changé d'avis et lui avait proposé les Affaires étrangères, en novembre 1881, à la démission de Jules Ferry.³⁵¹

L'état-major de l'armée, tel qu'il fut organisé en 1890, avait pour mission de :

S'attacher constamment à opposer à l'ennemi principal des forces égales aux siennes, susceptibles d'être mobilisées et concentrées dans les mêmes limites de temps et disposées de manière à nous assurer le maximum de chances de succès.³⁵²

Sous l'autorité immédiate du chef de l'état-major de l'armée, quatre bureaux sont créés :

1. *Organisation de l'armée et mobilisation*, avec la création dans chaque régiment d'un quatrième bataillon, formant l'ossature du régiment de réserve correspondant ;
2. *Armées étrangères*, chargé du renseignement sur les moyens d'action et sur les intentions des adversaires ;
3. *Instruction générale et opérations*, chargé notamment de l'organisation des manœuvres annuelles ;
4. *Chemins de fer et services de l'arrière*, responsable du programme de mise à la disposition des moyens d'acheminer nos troupes à pied d'œuvre.

Préoccupé d'assurer le recrutement des futurs chefs de l'armée, le général de Miribel décide que les officiers classés dans les douze premiers sortis de l'École de guerre feraient un stage de six mois dans chacun des quatre bureaux de l'état-major.

Arthur Boucher voit ainsi passer sous ses ordres des officiers qui s'illustreront durant la Grande Guerre : les commandants de Castelnau³⁵³, Foch, les capitaines ou lieutenants Belin, Balfournier, Maistre³⁵⁴, Deprez, Curé, Corvisart, Berthelot³⁵⁵,

³⁵⁰ Outre le gouvernement Floquet, Freycinet appartiendra, comme ministre de la guerre, aux gouvernements Tirard II (février 1889-mars 1890), Loubet (février-novembre 1892). De mars 1890 à février 1892, Freycinet cumule la présidence du conseil et le ministère de la Guerre.

³⁵¹ André Bach, *L'Armée de Dreyfus : une histoire politique de l'armée française, de Charles X à « l'affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, p. 499.

³⁵² Général Arthur Boucher, *Les lois éternelles de la guerre tome II, les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, p. 66.

³⁵³ Édouard de Castelnau (1851-1944), saint-cyrien, devient en 1911 le collaborateur immédiat de Joffre, en charge du plan XVII. En août 1914, il commande la 2^e armée. Il demeure le seul commandant d'armée en activité en 1918. C'est un des grands généraux de la Grande Guerre.

³⁵⁴ Paul Maistre (1858-1922), saint-cyrien en 1881, il commande le 106^e RI à Châlons, puis en août 1914, il est chef d'état-major de la IV^e armée et termine la Guerre comme chef du Groupe d'armées du Centre.

Hirschauer³⁵⁶, de Mitry³⁵⁷, Anthoine³⁵⁸, Janin, Hély d'Oissel, Toulorge, Serrot-Alméras, Margot, de Couturier.

C'est ainsi qu'au début des années 1890 et pendant trois ans, le commandant Foch a été son collaborateur³⁵⁹. Dans ses mémoires, le maréchal Foch écrit :

Mon passage pendant trois ans³⁶⁰ au 3^e bureau de l'état-major de l'armée, alors dirigé par le général de Miribel, m'avait amené à connaître les dispositions prises par notre état-major pour mobiliser, concentrer, approvisionner les armées françaises dans la guerre, comme aussi les idées qui constituaient alors notre doctrine de guerre.³⁶¹

Dans l'ouvrage qu'il a consacré à Foch, le général Weygand fait allusion à cette période dans les termes suivants :

Il avait sa place au 3^e bureau, c'est là que se traitent les questions se rapportant à la conduite de la guerre, que s'élaborent les directives pour l'instruction des troupes. C'est au 3^e bureau que sont établis les plans de mobilisation et de concentration, bases des plans d'opérations. C'est là qu'est mise en œuvre la doctrine de guerre d'une armée. Le commandant Foch, il vient d'être nommé officier supérieur, entre en contact avec la haute science militaire, non plus d'une façon théorique mais au cœur même de l'organisme où la pensée directrice des chefs doit être traduite en règlements, et en ordres et en plans destinés à en préparer et à assurer l'application.³⁶²

Cependant, Jean Autin note que « Foch s'empoisonne. Du 3^e bureau il a tôt épuisé les charmes »³⁶³.

En conclusion de cette partie, nous laissons la parole à celui qui fut le véritable maître d'œuvre de la réorganisation de l'état-major général de l'armée Charles de Freycinet :

En janvier 1893, je résiliais mes fonctions, à la suite d'un remaniement du cabinet Ribot. Ces cinq années de ministère, dont deux avec la présidence du conseil, m'avaient laissé une grande fatigue et un besoin impérieux de repos. J'emportais dans ma retraite un vif sentiment de confiance. Je venais d'étudier cette armée dont je n'avais pris qu'une connaissance imparfaite pendant le cataclysme de 1870. Je venais de la voir dans sa force et avec ses qualités, non plus abattue par le malheur, mais au contraire pleine d'entrain, désireuse de progrès et impatiente de justifier les espoirs que la patrie met en elle. J'avais recueilli une moisson d'observations

³⁵⁵ Henri Berthelot (1861-1931), Saint-Cyr 1883, ESG en 1890, c'est à ce titre qu'il fait son stage au 3^e bureau de l'état-major en 1892 où il côtoie Arthur Boucher. Au début de la Grande Guerre, il est l'adjoint de Joffre au GQG. A la tête du 32^e CA, c'est un des vainqueurs de Verdun. Il est surtout connu à partir de 1916 comme libérateur de la Roumanie.

³⁵⁶ Auguste Hirschauer (1857-1943), major de Polytechnique en 1878, chef d'état-major de Gallieni à Paris en 1914, il devient en 1915 directeur de l'aéronautique au ministère de la Guerre. À la fin de la guerre, il est nommé gouverneur militaire de Strasbourg.

³⁵⁷ Marie Antoine de Mitry (1857-1924), Saint-Cyr 1877, ESG. Commande le 2^e corps de cavalerie pendant la Grande Guerre, puis le 6^e CA. Il termine la guerre à la tête de la VII^e armée.

³⁵⁸ François, Paul Anthoine (1860-1944), polytechnicien, en 1895 il ressort major de sa promotion de l'ESG. En 1915 il prend le commandement du 10^e CA, puis la tête de la IV^e et de la I^{re} armée.

³⁵⁹ À la mort du maréchal Foch en 1929, Arthur Boucher écrira à sa fille aînée Suzanne : « Ce sera pour moi l'honneur de ma vie d'avoir été son chef et un peu son ami ».

³⁶⁰ Foch fait partie du 3^e bureau de 1890 à 1894, mais entre-temps en 1892-1893, il est affecté au 13^e régiment d'artillerie à Vincennes.

³⁶¹ Maréchal Foch, *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre 1914-1918*, t. 1, 1931, Paris, Plon, avant-propos, p. XIX.

³⁶² Général Weygand, *Foch*, Paris, Flammarion, 1947, 370 p.

³⁶³ Jean Autin, *Foch ou le triomphe de la volonté*, Paris, Perrin, 1998, p. 53.

consolantes.... La République peut compter sur son armée et elle a le droit d'en exiger beaucoup. Aucun régime n'a plus fait pour elle. Aucun n'a témoigné autant de sollicitude pour son instruction et son bien-être. Le pays la contemple avec amour et orgueil, comme l'instrument de son relèvement et le gage de son indépendance.³⁶⁴

C'est au sein de cette armée en pleine renaissance qu'Arthur Boucher vit les quatre premières années de son affectation au 3^e bureau de l'état-major général de l'armée et ce, sous la direction de deux hommes remarquables, Charles de Freycinet³⁶⁵, ministre de la Guerre et le général de Miribel, chef d'état-major. Comme le remarque Christian Destremeau, « le ministre Freycinet (...), s'entendant parfaitement avec le général de Miribel, reste en place cinq ans, tous deux accomplissent une œuvre considérable »³⁶⁶.

Le 12 septembre 1893, le général de Miribel décède brutalement, il est remplacé par son adjoint le général de Boisdeffre, qui nomme le 18 juillet 1894 Arthur Boucher chef du 3^e bureau de l'état-major de l'armée. Quelque temps auparavant, le 25 décembre 1893, il avait été nommé lieutenant-colonel à 46 ans³⁶⁷.

En décembre 1893, le lieutenant-colonel Boucher, ayant remarqué son intelligence, convainc le général de Boisdeffre de nommer le commandant Picquart (1854-1914) sous-chef du 3^e bureau. Dans son ouvrage très complet consacré à Picquart, Christian Vigouroux souligne cependant la réserve du général de Boisdeffre à l'égard de Picquart :

Encore une fois, ce sont le général Millet, inamovible directeur de l'infanterie et le nouveau chef d'état-major de Boisdeffre (même si celui-ci lui avait trouvé « un air de grand contentement de lui-même ») qui avaient poussé le jeune commandant Picquart.³⁶⁸

Georges Picquart, jusque là, était professeur à l'École de Guerre, poste qu'il occupait avec intérêt. Il était très réticent, comme l'envisageait pour lui le général Millet, à l'idée de remplacer le colonel Jean Sandherr (1846-1897), chef du 2^e bureau depuis 1891, originaire de Colmar et fils d'un protestant converti au catholicisme, qui était très malade. Antisémitisme, Jean Sandherr, sans délai et sans preuve, se convainc de la culpabilité de Dreyfus dans l'affaire de haute trahison, découverte grâce au « bordereau » (il s'agit d'une missive adressée à l'attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, dévoilant des informations militaires confidentielles). Picquart le remplacera finalement le 1^{er} juillet 1895 à la direction

³⁶⁴ Charles de Freycinet, *Souvenirs 1878-1893*, Paris, Librairie Delagrave, 1913, pp. 510-512.

³⁶⁵ Outre son œuvre capitale de modernisation de l'armement (fusil Lebel, canon 75) et du recrutement (service militaire porté à trois ans et suppression des dispenses), comme ministre de la Guerre où il révèle de très grandes qualités, c'est sous son gouvernement que sont jetées les bases de l'alliance franco-russe qui met fin à l'isolement diplomatique de la France.

³⁶⁶ Christian Destremeau, *Weygand*, Paris, Le Grand Livre du Mois, 2001, p. 346.

³⁶⁷ Foch est lieutenant-colonel à 47 ans, Pétain à 51 ans.

³⁶⁸ Christian Vigouroux, *Georges Picquart dreyfusard, proscrit, ministre, la justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2010, p. 21.

du deuxième bureau, dit *section de statistiques*, chargé des affaires de contre-espionnage.

5.1.3 Les forces militaires dont dispose l'état-major général

En 1893³⁶⁹, l'armée française compte environ 500000 hommes. Le plus grand nombre appartient à l'infanterie, qui comprend entre autres 163 régiments métropolitains (R.I.). Les hommes de troupe sont en majorité des conscrits, astreints par la loi du 15 juillet 1889 à trois ans de service actif, mais à un an seulement s'ils sont professeurs, instituteurs, étudiants ou séminaristes. Les engagés volontaires (autour de 20000 hommes) fournissent environ 18% du contingent.

Pour les encadrer, l'armée dispose de 35000 sous-officiers et environ 25000 officiers (7000 capitaines, 1800 chefs de bataillon, 390 lieutenants-colonels et autant de colonels), dont 42% servent dans l'infanterie, 13% dans l'artillerie, 1,5% dans le génie, 1,5% dans le train, 3% dans la gendarmerie, 2% dans les écoles militaires, 11% hors cadre et 14% dans les états-majors (soit un peu moins de 4000), dont Arthur Boucher officier d'état-major. Au sommet de la hiérarchie se trouvent 200 généraux de brigade et 100 généraux de division.

À cette époque, dans cette armée en pleine réorganisation, le corps des officiers compte 23719 officiers d'active au 1^{er} janvier 1893, dont près de la moitié, soit 10225, font partie de l'infanterie³⁷⁰.

5.2 Août 1892 : la mission en Russie, au cœur de la diplomatie militaire

5.2.1. Les origines politico-militaires de la mission en Russie

Le 20 mars 1890, Guillaume II, sur le trône depuis 1888, relève le chancelier Bismarck de ses fonctions. Celui-ci, par sa politique extérieure, avait maintenu pendant vingt ans l'isolement diplomatique de la France, par crainte du revanchisme français, suite à sa défaite de 1870, et la perte de l'Alsace-Lorraine. Le nouveau Kaiser, souhaitant avoir les mains plus libres pour se rapprocher de l'Autriche-Hongrie, se refuse à renouveler le traité de réassurance avec la Russie. À ce nouveau contexte, vient s'ajouter le renouvellement par anticipation, le 6 mai 1891, de la Triple Alliance ou Triplice, traité d'alliance défensive qui lie depuis 1882 l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Au même moment, l'Angleterre, rivale de la Russie au centre du continent asiatique en ce qui concerne l'influence militaire, se rapproche de l'Allemagne et de l'Italie. La France devient par conséquent un

³⁶⁹ William Serman, « L'armée française », in *L'affaire Dreyfus de A à Z*, Michel Drouin (dir.), Paris, Flammarion, 1994, pp. 309-315.

³⁷⁰ Guy Pedroncini (dir.), *Histoire militaire de la France, de 1871 à 1940*, Paris, PUF, 2012, p. 72.

point d'appui capital pour la Russie, dont la crainte de l'isolement devient très importante. Enfin, d'un point de vue économique, la Russie souhaite bénéficier des capitaux français pour financer l'industrialisation rapide de son empire.

C'est dans ces conditions qu'Alexandre III, jusque là très réticent, prête une oreille attentive aux sollicitations de la diplomatie française. L'ouverture des négociations doit beaucoup à la seule volonté d'Alexandre III, qui comprend que le nouveau tour de la politique allemande ne présage rien de bon. Il envoie son ministre des Affaires étrangères Nicolas de Giers (1820-1895), connu pour ses penchants germanophiles auprès du président de la République Sadi Carnot³⁷¹ pour entamer des négociations. Le ministre russe fait bonne figure lors des discussions avec le gouvernement français, mais ne manifeste guère de zèle, ce qui n'empêche pas les négociations de déboucher le 27 août 1891 sur un échange (secret, à la demande des Russes) de lettres dans lesquelles les deux gouvernements promettaient de se concerter sur toutes les questions capables de mettre en cause la paix, et en particulier si l'un des deux pays était menacé. C'est une première étape, avant la signature l'année suivante de la convention militaire, et en tout cas le premier accord conclu avec la France depuis 1871. Cette même année, afin d'affirmer ce rapprochement avec la France, Alexandre III confère au président Carnot l'ordre de Saint André. Mais il faut attendre l'entrevue de Kiel entre Alexandre III et Guillaume II pour que le tsar se rende enfin compte que le système mis en place par Bismarck était bel et bien mort.

Attaché militaire à Saint-Petersbourg à la fin du Second Empire, le général de Miribel, chef de l'état-major des armées depuis 1890, ne peut ignorer les préventions que la Russie pouvait avoir contre le gouvernement de la République. Aussi estime-t-il qu'il faut convaincre le tsar que l'instabilité ministérielle de la France n'a aucun effet sur sa politique extérieure, en ce qui concerne la défense et l'honneur du pays. Il importe donc de faire valoir la solidité et la volonté de l'armée française, et d'inciter la Russie à s'unir étroitement à la France. En effet, face aux visées ambitieuses de l'Allemagne, le rapprochement des deux nations s'impose pour le général de Miribel. Ses conseils sont suivis. En 1892, le rapprochement des deux nations est déjà assez avancé³⁷² pour que, de part et d'autre, on juge nécessaire de le cimenter par une convention militaire. Suivant le

³⁷¹ Sadi Carnot (1837-1894), homme à la réputation d'intégrité, succède à Jules Grévy, contraint de démissionner à la suite du scandale des décorations à la présidence de la République le 3 décembre 1887. Il reste à ce poste jusqu'au 25 juin 1894, date à laquelle il est assassiné à Lyon par un anarchiste italien, Caserio.

³⁷² A l'occasion du premier centenaire de la Révolution française, fêté avec éclat lors de L'Exposition universelle de Paris, inaugurée le 5 mai 1889, la visite de la délégation russe a été chaleureusement accueillie par les officiels et par la population. Cf. Sylvain Bensidoun, *Alexandre III 1881-1894*, Paris, SEDES, 1990, p. 217. Ce rapprochement franco-russe est confirmé par la visite de la flotte française à Cronstadt du 23 juillet au 4 août 1891, qui reçoit un accueil enthousiaste des autorités et de la population de Saint-Petersbourg.

désir exprimé par Alexandre III³⁷³, le général de Miribel est chargé à cet effet d'entrer en négociation avec l'état-major russe³⁷⁴. Mais la présence du chef d'état-major français à la cour aurait éveillé inmanquablement l'attention de l'Allemagne. C'est pourquoi cette délicate mission incombe finalement au général de Boisdeffre, sous-chef d'état-major, et lui aussi ancien attaché militaire en Russie lors de l'ambassade du général Chanzy à Saint-Pétersbourg (1879-1880). Par ailleurs, il a déjà eu l'occasion de représenter la France aux manœuvres de l'armée russe en 1890³⁷⁵. Le prétexte invoqué (selon l'analyse qu'en fait rétrospectivement Arthur Boucher³⁷⁶) est une invitation au gouvernement français à se faire représenter aux grandes manœuvres de l'armée russe de l'été 1892, invitation émanant du général Obrouchev, chef d'état-major, et du général Vannovski, ministre de la Guerre.

Le 22 juillet 1892, dans une note classée « secret » Charles de Freycinet, ministre de la Guerre, écrit à Alexandre Ribot³⁷⁷, ministre des Affaires étrangères :

Monsieur le Ministre et cher Collègue, Par dépêche du 18 juillet courant, vous m'avez transmis la copie d'un télégramme de notre ambassadeur³⁷⁸ à Pétersbourg, vous informant que l'Empereur de Russie a chargé le général Némovski, ministre de la Guerre, d'inviter M. le général de Boisdeffre et d'autres officiers français aux grandes manœuvres qui doivent commencer le 6 août prochain.

Je m'empresse de vous faire connaître que j'ai désigné pour accompagner le général de Boisdeffre :

1° le Commandant d'infanterie Boucher

2° le Capitaine d'artillerie Pauffin de Saint Morel³⁷⁹, tous deux attachés à l'état-major de l'armée.³⁸⁰

Le 26 juillet 1892, Arthur Boucher reçoit la lettre suivante :

³⁷³ Alexandre III (1845-1894) succède à son père Alexandre II en 1881, au lendemain de l'assassinat de ce dernier. Il pratique à l'intérieur une politique conservatrice, il poursuit l'occupation de l'Asie centrale et sous son règne, la Russie connaît un grand essor industriel. L'alliance franco-russe, scellée dès 1891, permet à l'épargne française, via les emprunts russes, de financer les nouveaux centres industriels du pays.

³⁷⁴ Dès 1881, l'attaché militaire de la France, le commandant Moulin, signale que le vent tourne à Saint-Pétersbourg. Sous l'impulsion du président du conseil et ministre de la Guerre, Charles de Freycinet, le Général de Miribel, s'entretient avec le ministre de la Guerre russe, le général Vannosky, venu passer en France des vacances à l'été 1890.

³⁷⁵ Il s'agit des manœuvres de l'armée russe, auxquelles assistent Guillaume II et le chancelier von Caprivi en août 1890. Celui-ci bénéficie d'une confiance du tsar : « On parle beaucoup d'une entente cordiale entre la Russie et la France ; quant à moi, je ne ferai jamais alliance avec une République », Sylvain Bensidoun, *Alexandre III, op. cit.*, p. 219.

³⁷⁶ Arthur Boucher, *L'Œuvre du général de Miribel*, 1924, Paris, Berger-Levrault, 44 p.

³⁷⁷ Alexandre Ribot (1842-1923), ministre des Affaires étrangères dans les ministères Freycinet (1890) et Loubet (1892-1893). Il dirige le gouvernement à six reprises. A ces divers postes, il est le principal partisan de l'alliance franco-russe. Sa carrière ministérielle se termine en novembre 1917. Il continue à siéger au Sénat jusqu'à sa mort en 1923.

³⁷⁸ L'ambassadeur de France est le marquis de Montebello (cf. Nicolas Fraguier, *Gustave Montebello et l'alliance franco-russe, de sa genèse à sa conclusion, 1891-1894*, Mémoire M2, Paris IV, 2011, 248 p.).

³⁷⁹ Pauffin de Saint Morel (1854-1927), polytechnicien 1874, il est à cette époque chef de cabinet du chef d'état-major.

³⁸⁰ Source : ministère des Affaires étrangères et européennes-Archives diplomatiques, La Courneuve (Seine-Saint Denis).

Le ministre de la Guerre à Monsieur Boucher Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre, employé au 3^{ème} Bureau de L'état-major de l'Armée :
Commandant, Vous êtes désigné pour accompagner M. le Général de Boisdeffre, Sous-Chef d'état-major Général de l'Armée, appelé à assister cette année aux manœuvres impériales de Russie (...).³⁸¹

Quelques années auparavant (dans une lettre du 10 septembre 1883), l'attaché militaire français à Saint-Petersbourg Moulin analysait la situation de l'armée russe :

Elle a pour elle, le nombre, un soldat de premier ordre, des officiers de troupe braves et dévoués, un état-major travailleur et intelligent...une artillerie manœuvrière et pourvue d'un bon matériel, un fusil qui vaut tous ceux de l'Europe... des ressources inépuisables d'hommes et de chevaux, un champ d'opérations indéfini et un climat qu'elle seule est en état de supporter. Elle n'aurait plus contre elle que le manque d'argent, de places fortes et des réserves d'habillement, de vivres et de matériel... une infériorité générale d'instruction tactique, défauts que la ténacité et le mépris de la mort du soldat russe sauraient compenser comme par le passé.³⁸²

En 1893, l'armée russe est la plus importante armée du monde en temps de paix. Elle est commandée par 924 généraux et 5313 officiers supérieurs. Elle se compose de 776826 combattants auxquels s'ajoutent près de 100000 non combattants, soit au total 988000 soldats. En cas de mobilisation, cette armée pourra compter près de 3 millions 500000 hommes sous les drapeaux. Chaque année, sur près d'un million d'hommes recensés, 250000 recrues, après une sévère sélection médicale, accomplissent un service militaire de quatre à six ans selon les armes. La valeur de ces soldats disciplinés, courageux, endurants est connue et redoutée en Europe. Mais son état-major, pour ce qui concerne sa science de la tactique et de la stratégie, est loin d'être comparable à ceux de l'Allemagne et de la France. Les problèmes de cette armée sont : la bureaucratie des bureaux militaires, une mobilisation beaucoup plus lente que ses voisins, l'étendue de son territoire, enfin un réseau de chemin de fer à voie unique avec des gares de triage insuffisamment équipées³⁸³.

La Russie compte à cette époque environ cent millions d'hommes.

5.2.2 La mission en Russie

Arthur Boucher quitte Paris le dimanche 31 juillet par un train qui part à 8h20 de la gare de l'Est à Paris. Il est accompagné du général de Boisdeffre, et du capitaine Pauffin de Saint-Morel. Ce voyage dure plus d'une semaine puisqu'il arrive à Saint-Petersbourg le mardi 9 août. Il fait étape successivement à Cologne, à Berlin, où il reste un jour, à Königsberg (actuellement Kaliningrad), à Moscou où il séjourne deux jours. C'est de cette ville qu'il envoie à sa femme une longue

³⁸¹ Dossier militaire du général Arthur Boucher, SHD, GR 13YD45.

³⁸² Sylvain Bensidoun, *Alexandre III, op. cit.*, p. 240.

³⁸³ *Ibid.* p. 21 et p. 228.

lettre datée du lundi 8 août 1892, où il fait part de ses impressions lors de sa découverte :

Moscou est réellement une ville très curieuse. Plus de 1000 clochers et près de 500 églises présentent un coup d'œil réellement féérique (...); Il faut voir ce peuple se signant par trois ou quatre fois devant chaque image sainte et aux abords du Kremlin pour se rendre compte de l'influence prépondérante du clergé. Une des églises qui m'ont le plus frappé, c'est celle qui a été bâtie en souvenir du salut de la Russie en 1812. Elle vient d'être terminée. Elle porte le nom de d'Eglise du Saint-Sauveur (...). Il y a dans le trésor du Kremlin des richesses incalculables, rien à Paris qui puisse donner une idée de la valeur de ces objets impériaux (...). Ici tout est hors de prix et l'étranger est exploité dans des conditions dont on se fait difficilement idée (...). La présence du choléra dans le sud de la Russie fait beaucoup de tort à Moscou en ce moment. Les hôtels sont, en effet, presque vides. L'état sanitaire est cependant ici aussi satisfaisant qu'à Paris (...).³⁸⁴

Dans ce courrier, Arthur Boucher évoque l'épidémie de choléra. Dans sa biographie d'Alexandre III, Sylvain Bensidou³⁸⁵ revient sur cette épidémie. Cette grave épidémie de choléra touche la Russie en 1892. Elle vient de l'Inde et arrive dans ce pays via l'Asie centrale et le Caucase. Elle touche essentiellement le sud de la Russie et va jusqu'à la Baltique mais avec moins de virulence. Les mauvaises conditions générales de l'hygiène publique, les millions d'ouvriers de la « Russie vagabonde », l'impuissance des médecins, en sont les principales causes. Après la famine de 1891, cette épidémie de choléra annonce des jours difficiles pour ce pays.

À son arrivée à Saint-Petersbourg le 9 août au matin, il écrit à sa femme: « je continue à me porter à merveille. Sur dix jours et dix nuits qu'a duré mon voyage, j'en ai passé sept en wagon et je ne me sens nullement fatigué »³⁸⁶. Le soir même, il répond à une invitation à dîner du général Wanowsky, ministre de la Guerre. Il précise à sa femme que ce dîner a été des plus cordiaux avec les plus hauts représentants du grand état-major russe. Il se trouve placé à la gauche de la sœur du général Wanowsky.

Le lendemain de cette réception, il part avec la délégation française menée par le général de Boisdeffre au camp de Krasnoe³⁸⁷ pour assister à des « manœuvres de fantaisie », selon l'expression employée dans la lettre à sa femme. Voici comment le camp est décrit par Arthur Boucher :

Ce camp est admirablement placé. Les baraques des officiers sont très élégantes. Elles ont pour la plupart une galerie extérieure ornée de colonnades sculptées. Quelle différence avec nos baraques du camp de Châlons construites par le Génie. Pendant les chaleurs, il paraît qu'il y en a ici, ce camp doit être très agréable à habiter. Mais pendant les pluies, il perd de son charme, car la grande quantité d'arbres qui entourent les baraques, entretient une humidité difficile à combattre.³⁸⁸

³⁸⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

³⁸⁵ Sylvain Bensidou, *Alexandre III*, op. cit.

³⁸⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

³⁸⁷ Le camp de Krasnoe (l'équivalent du camp de Châlons-sur-Marne en France) se situe non loin de la ville de Smolensk, à mi-chemin entre Saint-Petersbourg et Moscous.

³⁸⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Il précise à sa femme le programme détaillé de ces manœuvres :

Jeudi 11 août : Inspection du camp et grande retraite. Nous sommes à cheval derrière l'Empereur.

Vendredi 12 : Grande revue à 11 heures du matin.

Samedi 13 : Bénédiction des drapeaux et étendards et le soir revue des Écoles militaires avec courses d'officiers.

Lundi 15 et mardi 16 : Concentration des troupes pour les grandes manœuvres.

Mercredi 17 : 1^{re} journée des grandes manœuvres.

Jeudi 18 : Fête du Régiment Preobrajensky et de l'artillerie de la Garde.

Vendredi 19 et samedi 20 : Suite et fin des grandes manœuvres.³⁸⁹

Arthur Boucher conclut l'énoncé de ce programme par cette remarque : « tu vois donc que les manœuvres ne sont qu'une fête ».

À son arrivée, le jeudi 11 août, au camp de Krasnoe Selo, le temps est épouvantable, ce qui entraîne l'annulation de la retraite et de la visite du camp. Arthur Boucher craint d'avoir à séjourner en plein air pendant une semaine avec un temps pareil. Cette perspective est de nature à gâcher une partie du plaisir et de l'intérêt qu'il espérait éprouver au cours de son séjour dans ce camp. Mais, le soir même, changement total de décor, il dîne sous « la tente » qui est en fait une « splendide baraque », tapissée de toile rayée et capable de contenir cinq cent personnes à table. « Dîner splendide »³⁹⁰, écrit-il, avec tous les généraux et tout le personnel attaché à la Cour. Le soir, spectacle au théâtre dans une salle féérique en présence de l'Empereur et de l'Impératrice. Arthur Boucher est émerveillé par l'éclat de la tenue des trois ou quatre cents officiers présents, chacun portant au moins une vingtaine de décorations. La tenue des officiers français est comparativement très terne. Après la présentation de deux saynètes, la soirée se termine par un bal très réussi.

Arthur Boucher décrit en ces termes ses conditions d'hébergement au camp :

Notre installation m'est des plus confortables. Nous occupons, le Général [de Boisdeffre], Pauffin [le capitaine], le commandant Moulin, notre attaché militaire, et moi le premier étage d'une splendide baraque comme on n'en voit pas au camp de Châlons. J'ai, pour ce qui me concerne, une petite chambre à coucher avec un bon lit de camp, un salon, une antichambre et une chambre pour mon domestique. Les plus petits détails sont des plus soignés. On n'a même pas oublié le papier à lettres pour écrire à sa femme.³⁹¹

Le lendemain, vendredi 12 août, le beau temps est revenu, le soleil se lève radieux, le ciel est d'un bleu d'azur. La journée s'annonce superbe à tous points de vue. À onze heures, c'est la revue de toutes les troupes stationnées au camp par l'Empereur à cheval. Il est accompagné par la délégation française sur des montures impériales (superbes chevaux admirablement dressés), qui dès son

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ *Ibid.*

³⁹¹ *Ibid.*

arrivée sur le terrain est l'objet de toutes les attentions.

L'Empereur est accompagné de l'Impératrice³⁹² qui a pris place dans une voiture de gala, conduite par des piqueurs portant une splendide tenue blanc et or. L'officier français est impressionné par la magnificence des troupes russes l'impressionne, comme le montre cet extrait d'une lettre à sa femme écrite le lendemain de la cérémonie :

Rien de chez nous ne donne une idée de ce que nous avons été appelés à voir. Dès que l'Empereur arrive devant une troupe, celle-ci pousse des hourras frénétiques. Or il y avait des troupes sur deux lignes se développant sur un front de trois kilomètres. Tu peux te rendre compte du bruit assourdissant dont nous avons été gratifiés pendant notre passage devant le front des troupes.³⁹³

Après la revue, c'est le défilé. L'Empereur se met au pied d'un tertre, sur lequel s'élève une tente. Sur ce tertre, abritée par la tente, s'installe l'Impératrice. Il fait placer le général de Boisdeffre à la place d'honneur, à sa gauche, côté d'où viennent les troupes. Arthur Boucher et son camarade Pauffin sont placés immédiatement à côté des aides de camp personnels du tsar. « Défilé splendide, troupes superbes » écrira-t-il à sa femme. Il ajoute :

Je pourrais donc dire que j'ai vu défiler toute la force russe à quatre ou cinq pas de l'Empereur de toutes les Russies. Mais ce qui cause une réelle surprise à des étrangers, c'est de voir l'Empereur, après le défilé de chaque bataillon, s'écrier très haut : Merci au Régiment untel en nommant chaque régiment. Et les troupes de répondre en cadence quelque chose qui semble signifier : « Nous sommes heureux de t'avoir donné satisfaction et nous faisons des vœux pour toi ».

Le défilé terminé, nous avons été présentés à S.M l'Empereur et l'Impératrice qui ont eu pour nous des paroles des plus gracieuses.³⁹⁴

Un déjeuner suit, donné dans la tente impériale (occupée par l'Empereur et la famille impériale). Le général de Boisdeffre est placé à la table impériale, à côté de l'Impératrice. Arthur Boucher, lui, est placé au milieu des généraux, une centaine, toujours dans leurs tenues d'apparat, ornées cette fois-ci de grands cordons.

Après le déjeuner, Arthur Boucher est présenté au grand duc Constantin, ainsi qu'au grand duc héritier, avec lequel il a une très longue conversation, au grand dépit des Prussiens, visiblement contrariés de voir les attentions dont est l'objet la délégation française. Il est également présenté au frère de l'Empereur le grand duc Wladimir³⁹⁵. Voici ce qu'il écrit à sa femme à propos des nombreux généraux qu'il rencontre :

³⁹² Alexandre III s'est marié, le 28 octobre 1866, avec la princesse Sophie, fille du roi Christian IX du Danemark. Elle prend le nom de Maria Federovna après sa conversion à l'orthodoxie. Leur union donne naissance à cinq enfants : Nicolas en 1868 (le futur tsar Nicolas II), Georges en 1871, Xenia en 1875, Michel en 1878, et Olga en 1882.

³⁹³ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

³⁹⁴ *Ibid.*

³⁹⁵ Le grand duc Wladimir, frère du tsar, né en 1847 (la même année qu'Arthur Boucher), passe pour être le chef du « parti allemand ». Volontaire et intelligent, il est présent à toutes les

Je ne te parle pas des autres généraux, princes, etc., je rapporte leurs cartes qu'ils m'ont envoyées ou remises en échange des miennes. Tu pourras te rendre compte de la difficulté qu'il y a, pour un pauvre mortel comme moi, à retenir ces noms ronflants terminés en off, ski, etc !!! Du reste tout ce monde a passé devant moi avec une telle rapidité que j'ai eu la plus grande peine à mettre un nom vrai sur la figure de l'un quelconque d'entre eux.³⁹⁶

Enfin dans l'après-midi a lieu la bénédiction des drapeaux et étendards, puis la revue des Écoles militaires (infanterie, cavalerie, artillerie, génie) et la course d'officiers. Arthur Boucher y assiste depuis la tribune impériale. En Russie, les drapeaux sont bénis tous les ans, lors des grandes réunions de troupes présidées par l'Empereur, alors qu'en France, ils ne sont bénis qu'une seule fois, lors de leur remise aux régiments.

L'armée russe tient à ce que les officiers et leurs chevaux soient constamment entraînés, afin d'exiger d'eux un effort constant de nature à les tenir en haleine. Cette course se fait tous les ans devant l'Empereur ou les généraux en chef.

Le dimanche 14 août est consacré aux visites : « j'avais emporté un cent de cartes, je n'en ai presque plus, c'est te dire le nombre de grands ducs, princes, généraux chez lesquels j'en ai déposé ». Avant le dîner, ils sont invités par le grand duc Nicolas³⁹⁷ qui commande une division de la Garde. La journée se termine par un dîner donné par les chevaliers de la garde, à l'issue duquel de nombreux toasts sont échangés : « je n'aurais jamais cru mon estomac capable d'un pareil effort, nous sommes rentrés à deux heures du matin », constate-t-il.

Lundi 15 août, première et avant-dernière journée de manœuvre, le temps est toujours superbe. Déjeuner sur le terrain, après-midi à nouveau consacré aux visites, et, le soir, spectacle d'opérette inspiré de la « Grande Duchesse de Gerolstein d'Offenbach »³⁹⁸.

Mardi 16 août, le signal de l'exercice est à peine donné par l'Empereur qu'une pluie torrentielle se met à tomber. Ainsi s'achèvent les manœuvres impériales qui, globalement, se sont déroulées dans des conditions climatiques plutôt favorables. Le soir, dîner ordinaire à la table des aides de camp généraux et des demoiselles d'honneur. La soirée devait se terminer par le théâtre, mais la perspective de rester assis dans une loge pendant trois heures sans comprendre un mot de ce que l'on dit sur scène ne séduit pas Arthur Boucher qui regagne alors son logement, accompagné du général de Boisdeffre et de l'attaché militaire Moulin.

manœuvres militaires, recherchant la popularité auprès des soldats. Il a de fortes ambitions. C'est lui qui assumerait une éventuelle régence. Cf. Sylvain Bensidoun, *Alexandre III...*, op. cit., p. 234.

³⁹⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

³⁹⁷ Le grand duc Nicolas est inspecteur général de la Cavalerie, très apprécié de ses officiers, il a une passion pour l'histoire.

³⁹⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.



L'état-major du général de Boisdeffre (premier rang, au centre) en 1892, au moment de la mission en Russie. Arthur Boucher est en haut, à droite.

Dans une lettre datée du 18 août, Arthur Boucher apprend à sa femme qu'il vient d'être décoré par l'Empereur :

Je viens de recevoir de S.M. l'Empereur de toutes les Russies, par l'intermédiaire du Colonel Baron Tisenhausen, la décoration de Commandeur de Ste Anne. Il paraît que je suis comblé et qu'une pareille distinction ne se donne qu'aux colonels. Le Général de Boisdeffre a reçu celle du Grand Cordon de Ste Anne et Pauffin celle de Commandeur de St Vladimir.³⁹⁹

Ils vont ensuite se montrer avec leurs décorations à la fête du régiment Preobrajenski où se manifeste une fois de plus, par de nombreuses embrassades pleines d'effusion, la profonde sympathie entre officiers russes et français. Le soir même, Arthur Boucher quitte le camp avec ses compagnons. Il écrit à sa femme qu'il pense quitter la Russie le samedi 20 ou le dimanche 21 août.

Le luxe impérial, ce monde d'officiers et de courtisans avec lesquels Arthur Boucher aura vécu quelques jours, ne modifieront en rien « les goûts de spartiate »⁴⁰⁰ de celui-ci. Il aurait plutôt sur lui une influence contraire.

5.2.3 L'élaboration de la convention franco-russe

Arthur Boucher, s'il raconte à sa femme avec forces détails les manœuvres auxquelles il assiste, ainsi que les plus grands honneurs qui sont réservés à la délégation militaire française, ne dit mot des négociations secrètes entamées depuis plusieurs jours entre le général de Boisdeffre et son homologue le général Obroutchev, chef d'état-major général de l'armée du tsar. On peut aisément supposer qu'il a dû participer à ces négociations, en tant qu'adjoint direct de Boisdeffre. Le 18 août 1892, l'accord est finalement conclu après d'âpres négociations entre les deux chefs militaires. Cette convention volontairement tenue secrète⁴⁰¹ précisait les engagements réciproques de la Russie et de la France en cas de mobilisation et de guerre. Dans le cas où la France serait attaquée par l'Allemagne, la Russie devait opposer à cette puissance 700000 à 800000 hommes, tout en tenant tête à l'Autriche. Dans son *Histoire du Général Arthur Boucher 1847-1933*, sa fille Marguerite confirme le rôle tenu par Arthur Boucher dans les négociations franco-russes :

La Cour et l'Armée russes reçurent les officiers français avec les plus grands honneurs et c'est le commandant Boucher qui, sous la dictée de son chef et du Tsar, écrivit lui-même la célèbre convention militaire conclue à ce moment-là.⁴⁰²

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ La délégation russe attache une importance exceptionnelle au secret de la négociation car elle redoute que la divulgation de cette convention provoque un éclat, enflamme les partisans de la revanche contre l'Allemagne et précipite la France et la Russie dans la guerre, cf. Sylvain Bensidoun, *Alexandre III...*, *op. cit.*, p. 221.

⁴⁰² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Son petit-fils Paul-Henri Détrie a par ailleurs eu l'occasion de vérifier auprès des archives du quai d'Orsay que le texte manuscrit de l'accord était bien de la main du commandant Boucher, ce qui confirme les dires de sa fille Marguerite. Quelques années plus tard, le général Arthur Boucher rendra hommage à son chef le général de Boisdeffre pour son rôle éminent au cours de ces négociations : « Il faut l'avoir vu à l'œuvre, pour se rendre compte de l'habileté avec laquelle il résolut, une à une, toutes les difficultés qu'il rencontra sur son chemin ».

Ce protocole d'accord confirme une convention de guerre pour la mobilisation de la France et de la Russie si les États de la Triplice (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie) mobilisent. La France et la Russie se garantissent une aide mutuelle réciproque, en s'engageant à mobiliser le plus rapidement possible leurs troupes à leur frontières, 1300 000 hommes en France et 700 000 à 800 000 hommes en Russie. Mais, en plus de l'effort militaire commun établi et chiffré, la convention engage une véritable collaboration entre les états-majors des armées des deux pays.

Cette convention militaire fonde véritablement l'alliance franco-russe. Bien que ses clauses dussent être tenues secrètes, elle marque les débuts effectifs de la coopération franco-russe, ces deux États quittant la simple collaboration financière et technique pour une véritable collaboration sur la scène européenne. « Rarement dans l'histoire diplomatique, un accord a été rédigé avec autant de clarté et de précision pour lier les parties en présence »⁴⁰³. Le rôle diplomatique des cadres de l'armée a été décisif⁴⁰⁴. Que les deux chefs de l'état-major général entre 1890 et 1898, le général de Miribel et le général de Boisdeffre, aient été l'un et l'autre de bons connaisseurs de la Russie a été fondamental et ce « premier grand succès diplomatique de la III^e République »⁴⁰⁵ s'explique par là⁴⁰⁶.

5.2.4 Au retour en France : la promotion d'Arthur Boucher et la ratification de la convention

À son retour en France, le général de Boisdeffre écrit dans son rapport au ministre de la Guerre :

L'Empereur m'a dit, lors de l'audience publique d'adieux donné à la mission par celui-ci, combien il se félicitait de la manière d'agir du Gouvernement de la République vis-à-vis de la Russie et combien il était touché de voir en toutes circonstances se manifester notre volonté de lui être agréable. Mais je dois dire que l'Empereur, l'Impératrice et la famille impériale ont été tout particulièrement aimables pour les officiers faisant partie de notre mission (...). En terminant je vous demanderai la permission Monsieur le Ministre d'appeler votre plus

⁴⁰³ Sylvain Bensidoun, *Alexandre III...*, op. cit., p. 221.

⁴⁰⁴ Nicolas Dujin, *Vers l'alliance franco-russe : la convention militaire de 1892*, *Revue historique des Armées*, 4^e trimestre 2004, p. 22.

⁴⁰⁵ Serge Bernstein, Pierre Milza, *Histoire du XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 2002, p. 515.

⁴⁰⁶ Cf. Jean Doise, Maurice Vaisse, *Diplomatie et outil militaire, politique étrangère de la France, 1871-1991*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1992, p. 108.

bienveillant intérêt sur les officiers qui ont fait partie de la mission et dont le concours m'a été très précieux. Le Commandant Moulin notre attaché militaire (...). Le Commandant Boucher qui vous a déjà été proposé par le Général de Miribel pour être inscrit à la suite du tableau d'avancement de l'année dernière et qui le mérite à tous égards, a trouvé dans cette mission une nouvelle occasion de justifier la proposition dont il est l'objet. Le Commandant Boucher a servi sous mes ordres directs pendant plus de quinze ans et je puis assurer à votre Excellence que jamais faveur n'a été plus méritée.⁴⁰⁷

On ne sera donc guère surpris que, peu de temps après son retour en France à la fin du mois d'août 1892, le commandant Boucher soit nommé lieutenant-colonel le 26 décembre 1893. Il est alors âgé de 47 ans. Le rôle qu'il a tenu tout au long de son séjour à Saint-Pétersbourg, son assistance directe au général de Boisdeffre durant les difficiles négociations avec l'état-major russe, lui valent l'estime et la confiance de son chef, confiance qui se manifestera à nouveau, six mois plus tard, lorsqu'il sera nommé au poste très important de chef du 3^e bureau de l'état-major général de l'armée à Paris.

En ce qui concerne la convention militaire à laquelle a pris part Arthur Boucher, elle doit être ratifiée par le gouvernement français et le tsar, pour entrer en vigueur. Alexandre III n'y apporte aucune hâte particulière, voulant éviter toute friction avec l'Allemagne. Mais les tensions apparues entre l'Allemagne et la Russie, les pressions discrètes exercées sur le tsar par ses ministres et son entourage, l'impatience du président de la République française Casimir Perier, enfin et surtout l'accueil enthousiaste réservé aux équipages de l'escadre russe à Toulon et à Paris en septembre 1893, finissent, malgré ses états d'âme, de convaincre le souverain russe de signer l'alliance avec la France, afin de neutraliser les forces de la Triple et obtenir un équilibre précaire en Europe. Alexandre III ratifie la convention le 30 décembre 1893 et le gouvernement français le 4 janvier 1894.

En France, cette alliance est accueillie avec une profonde joie. Le journal *Le Temps* écrit dans un éditorial « Un grand tsar, ami de la paix, a permis à la France de rompre son isolement en Europe grâce à l'alliance franco-russe »⁴⁰⁸. Par contre, la presse allemande qualifie Alexandre III de tsar autocrate, « entendant tête nue la Marseillaise » (reprenant pour la railler l'expression d'Anatole Leroy-Beaulieu (1897) dans un article de la *Revue des deux mondes*, consacré au voyage du tsar en France).

Quelques mois après la ratification de la convention, Alexandre III, dont la santé s'était altérée depuis 1891, décède en novembre 1894. C'est le général de

⁴⁰⁷ Ministère des Affaires étrangères et européennes-Archives diplomatiques, La Courneuve (Seine-Saint Denis, cote Russie NS 31s.

⁴⁰⁸ Rares sont les hommes politiques à s'étonner, comme Auguste Scheurer-Kestner, sénateur d'Alsace et premier vice-président du Sénat, de cet accord avec un régime contraire à celui de la République, ou à s'inquiéter en 1890 de l'extradition des « nihilistes russes réfugiés à Paris », cf. Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, p. 5.

Boisdeffre qui est l'ambassadeur extraordinaire de la République française à ses funérailles. L'année suivante, en 1895, il représente à nouveau la France au couronnement de Nicolas II (1868-1918), le fils aîné d'Alexandre III.

5.3 L'affaire Dreyfus et le Plan XIII

5.3.1 Les événements familiaux de la période

Deux faits ponctuent cette période : d'une part la mort de son beau-père Léandre Mourlon, d'autre part la naissance de sa fille Marguerite.

Ainsi, quelques jours après sa prise de fonction comme chef du 3^e bureau, Arthur Boucher apprend le décès, le 29 juillet 1894 à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), de son beau-père, à l'âge de 64 ans (il était né le 27 février 1830). Médecin militaire, il avait atteint avant sa retraite le grade de médecin principal de 1^{re} classe (médecin-colonel).

Les liens d'Arthur Boucher avec son beau-père ont toujours été très étroits. Comme son futur gendre, Léandre Mourlon a subi tout le siège de Paris, a connu la terrible famine, a participé aux combats autour de Paris, enfin a été incorporé à l'Armée de Versailles. À la mort de son père, Henriette, la femme d'Arthur Boucher, reste son seul enfant vivant. Celle-ci hérite donc de la maison familiale de Nogent, que son père avait acquise en 1865, alors qu'il allait rejoindre sa nouvelle affectation en Algérie. Il cherchait alors une maison dans une petite ville située non loin de Paris, pour y laisser ses meubles. Cette demeure comptera beaucoup dans la vie d'Arthur Boucher, qui y fera de très nombreux séjours. C'est dans le cimetière de cette petite ville qu'il sera inhumé en 1933.

Au décès de Léandre Mourlon, la belle-mère d'Arthur Boucher s'installe chez son gendre. Le 2 mars 1896, naît Marguerite, troisième et dernier enfant d'Arthur Boucher. Restée célibataire, elle vivra toute sa vie auprès de ses parents, sera très proche de son père. On lui doit la rédaction de l'*Histoire du général Arthur Boucher*.

5.3.2 Chef du 3^e bureau, en charge du Plan XIII

5.3.2.1 Le chef du 3^e bureau

Nommé chef du 3^e bureau de l'état-major de l'armée en juillet 1894, Arthur Boucher occupe une fonction particulièrement importante, la plus importante que pouvait avoir un officier supérieur de son grade. Il restera à ce poste important un peu moins de trois ans et le quittera en mars 1897 pour prendre le commandement d'un régiment à Paris. À ce poste, il est chargé particulièrement de la préparation du plan de guerre (le futur Plan XIII), des grandes manœuvres de l'armée et des voyages d'état-major des groupes d'armée.

Du 5 au 9 octobre 1896, le tsar Nicolas II (1894-1917), accompagné de sa femme la tsarine Alexandra, se rend en France en visite officielle pour sceller le rapprochement entre la France et la Russie, à la suite de l'accord militaire entre les deux pays ratifié en 1893. L'événement est considérable. En effet, depuis 1870, aucun souverain étranger n'avait rendu visite à la République française. En plus d'une réception fastueuse à Paris, où les festivités sont couronnées par la pose de la première pierre du futur pont Alexandre III, qui sera un des plus beaux ponts de la capitale, Nicolas II assiste, au camp de Châlons, à une grandiose revue militaire, destinée à lui faire connaître l'armée française.

Le lieutenant-colonel Arthur Boucher est chargé par ses chefs, et particulièrement par le général de Boisdeffre (chef de l'état-major de l'armée), d'organiser ce défilé militaire. Voici le compte rendu de ce défilé :

Quatre corps d'armée et quatre divisions de cavalerie furent désignés pour y participer. L'on put voir alors plus de cent mille hommes prendre, pour ainsi dire, instantanément leur formation de parade et évoluer ensuite avec la plus grande facilité. Les quatre régiments et l'artillerie de chaque division groupés comme s'ils ne formaient qu'un seul bataillon, défilant devant le tsar dans un temps très court et un ordre impeccable pour venir enfin se ranger sur son passage et lui rendre encore une fois les honneurs au moment où il quittait le terrain.⁴⁰⁹

Arthur Boucher se souvient que Nicolas II, fortement impressionné par la grandeur du spectacle, exprima son admiration dans un toast où il proclamait que l'armée russe était liée à l'armée française par une inaltérable amitié, laissant comprendre aux adversaires de la France que des liens encore plus étroits existaient déjà entre elles. Le tsar concluait en affirmant que « la France peut être fière de son armée ». Arthur Boucher imagine ensuite les réactions admiratives des spectateurs de la revue du camp de Châlons. Pour lui, cette revue marque l'apogée de la puissance militaire française.

La presse française de l'époque a donné une grande place à ce voyage de Nicolas II. Cette visite officielle de l'Empereur de Russie sera suivie l'année suivante, en 1897, du voyage officiel du président Félix Faure⁴¹⁰ à Saint-Pétersbourg. Il sera traité comme un monarque. Quelques mois plus tard, le succès de cette revue à laquelle il avait grandement contribué devait probablement lui permettre d'accéder – le 9 mars 1897 – au grade de colonel, à l'âge de 49 ans⁴¹¹.

Au lendemain de la défaite de 1870-1871 face à l'Allemagne, une des priorités majeures du gouvernement français est la reconstitution de l'armée et la défense des nouvelles frontières. C'est ainsi que se constituent en 1872 le Conseil

⁴⁰⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴¹⁰ Félix Faure (1841-1899), est élu président de la République le 15 janvier 1895. Il succède à Casimir Perier, démissionnaire, et occupe cette fonction jusqu'à son décès le 16 février 1899.

⁴¹¹ Comparativement, Ferdinand Foch est nommé colonel à 52 ans en 1903 et Philippe Pétain à 55 ans en 1911. Par contre le général de Langle de Cary (1849-1927), major de la promotion d'Arthur Boucher à Saint-Cyr (1867-1869), est colonel à 46 ans, en 1895. En 1914, il est à la tête de la IV^e Armée.

supérieur de la Guerre, ainsi qu'un Comité de Défense. À partir de là, l'état-major général procède à une étude préalable de huit premiers plans de concentration qui tiennent compte des disponibilités du réseau ferroviaire comme des ouvrages défensifs en cours de construction ou à créer. L'armée française, qui se rénove profondément, va donc élaborer une succession de plans de guerre. Il y en aura en tout dix-sept, numérotés de I à XVII élaborés entre 1880 et 1914. Ces plans successifs vont s'adapter les uns après les autres aux données intérieures du pays, à l'évolution internationale et aux hypothèses élaborées par l'état-major en rapport avec les plans ourdis par le grand état-major allemand⁴¹².



Le lieutenant-colonel Arthur Boucher, chef du 3^e bureau de l'état-major général de l'armée, 1894.

⁴¹² Henri Ortholan, *Le Général Séré de Rivières, le Vauban de la Revanche*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2003, p. 492.

Le plan XVII (le dernier), élaboré en 1913 sous la conduite du général Joffre, servira de plan d'attaque à l'armée française en août 1914⁴¹³. En fait l'armée en a réalisé un peu plus, car certains ont connu des versions *bis*, voire des versions *ter*, soit un à peu près un tous les deux ans. Cette adaptation quasi permanente est révélatrice d'une volonté affirmée de ne pas se laisser surprendre par l'Allemagne. Tous ces plans ont en commun de ne jamais être des plans d'opération, mais uniquement des plans de concentration des forces, donc rien qui ne ressemble, même de loin, au fameux plan Schlieffen⁴¹⁴. Ce plan, établi en 1905 par le général Alfred von Schlieffen (1833-1913), chef du grand état-major de l'armée impériale allemande depuis 1891, met au point une stratégie offensive fulgurante sur deux fronts, son but étant d'écraser la France, après violation de la neutralité de la Belgique, avant de se retourner contre la puissance russe⁴¹⁵.

Le plan I, étudié dès 1875, mis au point dans les années suivantes, a été approuvé le 29 avril 1878 par le Conseil supérieur de la guerre. Le Plan II n'est qu'une variante, dans l'hypothèse où l'Allemagne se livrerait à une attaque rapide. Il est remplacé par le plan III, le 23 juin 1882. Les variantes de ce dernier plan portent les n^{os} IV et V. Le plan IV répond à l'hypothèse que l'Allemagne ne respecterait pas la neutralité de la Belgique. Le plan V suppose que la Belgique se joindrait à l'Allemagne pour dépecer la Hollande⁴¹⁶. Par la suite, un plan VII (1884-1885), puis un plan VIII succèdent au plan III, pour tenir compte de l'amélioration du réseau des chemins de fer. Le ministre de la guerre donne l'ordre le 20 août 1887 de préparer un plan IX, à la suite des nouvelles transformations des réseaux et aussi de la réforme de l'infanterie. Ce plan est approuvé par le Conseil supérieur de la guerre le 23 janvier 1888, en présence du général Logerot, ministre de la Guerre, et du président de la République Sadi Carnot⁴¹⁷.

Suit un plan X, et les plans XI et XII, qui n'en sont que des variantes.

⁴¹³ Henri Ortholan, *op. cit.*, pp. 496-497 : le plan XVII est proposé au Conseil supérieur de la Guerre le 18 avril 1913, suivi des décrets du 28 octobre et du décembre 1913. C'est le premier plan qui s'affranchit totalement de l'existence des rideaux défensifs, il a un objectif nettement offensif : pénétrer en Alsace et Lorraine sans attendre l'ennemi.

⁴¹⁴ André Bourachot, *De Sedan à Sedan, Une histoire de l'armée française, 1870-1918*, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2011, pp. 210-211.

⁴¹⁵ Christophe Bêchet, *Alfred von Schlieffen, l'homme qui devait gagner la Grande Guerre*, Argos, Paris, 2013, 213 p.

⁴¹⁶ Jean Doise, Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire 1871-1991*, Seuil, Paris, 1992, pp. 63-64.

⁴¹⁷ Jean Doise, Maurice Vaïsse, *ibid.*, pp. 96-97.

5.3.2.2 L'élaboration du Plan XIII

Les lois militaires fondamentales de 1872, 1873, et 1875 permettent une reconstitution rapide du corps des officiers en fournissant un cadre rigide aux effectifs de l'armée. Au moment de l'élaboration du Plan XIII, le 1^{er} bureau de l'état-major de l'armée donne au 1^{er} janvier 1893 un effectif total de 23719 officiers d'active présents⁴¹⁸ (le total des présents et des absents en congé, en permission et aux hôpitaux étant de 27940). Représentant la structure de l'armée, près de la moitié des officiers d'active, soit 10225 officiers présents, font partie de l'infanterie. L'artillerie (2507 officiers) est encore distancée en nombre par la cavalerie (2954 officiers).

Arthur Boucher, devenu directeur du 3^e bureau le 18 juillet 1894, se consacre à plein temps à ses fonctions et fait notamment aboutir au 1^{er} semestre 1895 « bon nombre d'études des plus utiles à l'instruction de l'armée » tout en acquérant « une autorité incontestée dans la préparation du plan de concentration »⁴¹⁹. Ce plan de concentration est adopté en 1895 et entre en vigueur le 15 février 1895. Il le restera jusqu'en avril 1898, date à laquelle il sera remplacé par le plan XIV⁴²⁰. Ce plan offensif très souple marque l'aboutissement des efforts de Miribel et de Boisdeffre (et aussi du chef du 3^e bureau le lieutenant-colonel Boucher, en charge des plans de guerre) pour l'intégration des réserves dans le corps de bataille, qui comprend alors 38 divisions d'active et 28 divisions de réserve, en tout 66 grandes unités, soit une augmentation de 7 divisions par rapport au plan X. Il prévoit quatre places fortes : Verdun, Toul, Epinal, Belfort et trois masses de manœuvre : à l'ouest de Verdun (comprenant les IV^e et VII^e Armées), au sud de Toul (les II^e, III^e, VI^e Armées), enfin au sud d'Epinal (les I^e et V^e Armées)⁴²¹.

Dans son ouvrage *L'Art de vaincre*⁴²², Arthur Boucher livre la démarche qui a présidé à l'élaboration du plan XIII, dont il a été le principal acteur, que nous présentons ci-dessous dans ses grandes lignes.

L'état-major de l'armée avait posé comme règle de ne jamais déclarer la guerre aux Allemands et, par conséquent, de leur laisser l'initiative des opérations. Il est donc admis qu'il aurait pour objet principal d'affaiblir le plus possible l'ennemi

⁴¹⁸ Guy Pedroncini (dir.), *De 1871 à 1940* (vol. 3), 518 p., in André Corvisier (éd.), *Histoire militaire de la France* (4 volumes), Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1997. Les créations successives de nouveaux régiments, surtout dans les cinq années précédant la Grande Guerre, portent à 30000 l'effectif total des officiers présents de l'armée métropolitaine.

⁴¹⁹ « Boucher Eugène, Arthur. Général de brigade », in Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Dictionnaire biographique des officiers généraux de la première guerre mondiale*, à paraître.

⁴²⁰ À cette date, Arthur Boucher a quitté le 3^e bureau pour prendre le commandement d'un R.I. en septembre 1897. Ce nouveau plan XIV, coïncidant avec la mise en service du canon de 75, est plus audacieux, quoique toujours de conception défensive. Cf. Henri Ortholan, *Le général Séré de Rivières...*, op. cit., p. 495.

⁴²¹ André Corvisier, Guy Pedroncini, 2012, *Histoire militaire...*, op. cit. p. 10.

⁴²² Général Arthur Boucher, *L'Art de vaincre au deux pôles de l'Histoire*, Paris, Lavauzelle, 1905, 314 p., réédité en 2003, Paris, Lavauzelle, 390 p.

afin d'être ensuite en mesure de l'attaquer avec une très grande supériorité numérique et morale, c'est-à-dire, en termes opérationnels, d'amener devant l'ennemi le maximum de forces avec le maximum de moyens de destruction dans le minimum de temps et dans les conditions les plus favorables au succès.

Le 1^{er} bureau eut à doter le pays de forces numériques au moins égales à celles de l'adversaire et mobilisables au moins au même moment que les siennes. Alors que les Allemands pouvaient disposer en première ligne de 18 corps actifs et de la garde, soit 39 divisions actives et 35 de réserve, les Français peuvent leur opposer 20 corps actifs, représentant 42 divisions actives et 35 divisions de réserve. Il fallait alors que les forces françaises soient mobilisées et concentrées dans le même laps de temps que les éléments correspondants des Allemands, c'est-à-dire qu'elles puissent entrer en action à partir du douzième jour de la mobilisation. Cette double tâche incombe aux 1^{er} et 4^e bureaux.

Le 4^e bureau organise le réseau stratégique de manière qu'une même ligne puisse servir au transport de deux corps d'armée, provenant de deux régions généralement échelonnées en profondeur. Le nombre des corps d'armée étant de 20, le réseau français comporte dix lignes de transport. Ce travail considérable est à peu près terminé en 1895.

Afin de protéger Nancy, en raison de sa proximité avec la frontière, il est décidé de regrouper sa garnison avec celle de la place voisine de Toul, pour former le 20^e corps. Cette nouvelle unité montre rapidement de telles qualités qu'il ne peut désormais venir à la pensée de l'ennemi de se mesurer avec elle avant la concentration des armées. Les premières rencontres peuvent ainsi avoir lieu dès le treizième jour. Il importe alors d'être fixé sur les forces et sur les projets de l'ennemi. Sur ces forces, le 2^e bureau avait donné des indications qu'on pouvait considérer comme certaines, à savoir que l'ennemi pouvait attaquer avec le maximum de forces dans le minimum de temps, et qu'il attaquerait la France entre Toul et Épinal. Les armées françaises doivent donc être regroupées de manière, d'une part, à assurer la supériorité numérique dans la région entre Toul et Épinal, et, d'autre part, à permettre de manœuvrer sur les autres points. Dans le plan XIII, le dispositif comporte :

- une masse centrale composée de deux armées actives, l'une dans la région de Toul-Nancy, l'autre sur la ligne de la Moselle vers Charmes, et une armée de réserve vers Neufchâteau ;
- et deux masses de manœuvres secondaires, l'une à l'aile droite vers Épinal, composée d'une armée de réserve ; l'autre à l'aile gauche dans la région de Verdun, ayant une composition analogue.

Les armées actives comprennent quatre corps et les armées de réserve deux.

Avec un tel dispositif, on peut considérer que l'attaque de l'ennemi aurait toutes les chances d'être vigoureusement repoussée et que les nombreuses pertes infligées à l'ennemi seraient de nature à le mettre en état marqué d'infériorité. L'armée française alors, passer à l'offensive. Arthur Boucher énonce alors le principe stratégique sur lequel repose son plan XIII :

Être le plus fort sur le point décisif, tel est le principe de Moltke⁴²³, dans son fameux *Mémoire* de 1868, posait en cas de guerre contre la France. Jusqu'ici, en fin de compte, nous n'avions fait qu'imiter l'adversaire, c'est ce principe que nous projetions d'appliquer. (...) En résumé, les dispositions de notre plan XIII nous permettaient d'envisager sans crainte une nouvelle attaque des Allemands opérant seuls contre nous.⁴²⁴

Dans sa brochure *L'Œuvre du général de Miribel*, Arthur Boucher revient sur ce plan :

En 1896, la France reconnaissait que son armée avait su la rendre inattaquable. L'Allemagne qui, en 1875 et 1886, avait tenu à nous faire comprendre qu'elle ne se contentait pas de nous avoir battus et amputés et que c'est à notre existence même qu'elle en voulait, était obligée, en 1895, de s'avouer qu'il serait dangereux pour elle de persister à vouloir nous attaquer. Notre plan XIII qui préparait la guerre n'avait plus en réalité d'autre objet que de permettre à tous les Français de travailler en paix.

Arthur Boucher, avec le recul du temps, sachant alors ce qui se passait au grand état-major allemand, ajoute que le maréchal de Moltke avait déclaré, à l'époque du Plan XIII, qu'il tenait l'attaque contre la France comme très difficile et que, dans tous les cas, obtenir une décision rapide face à la France lui paraissait impossible. Son successeur Alfred von Waldersee, en 1888, estimait également qu'une attaque contre la France présentait de très grandes difficultés et pouvait amener une bataille dans des conditions difficiles.

5.3.3 Arthur Boucher et l'affaire Dreyfus

En 1894, la France s'achemine vers la stabilité, après avoir surmonté trois crises majeures : le boulangisme en 1889, le scandale de Panama en 1893 et la menace anarchiste à laquelle répondent les « lois scélérates » de juillet 1894. L'élection à la présidence de la République d'un républicain modéré, Jean Casimir Perier, en remplacement de Sadi Carnot, assassiné le 24 juin 1894, symbolise ce retour au calme. Le régime est stabilisé, soutenu par une croissance économique forte⁴²⁵.

Cette année-là, l'armée est bien l'« arche sainte de la nation », le traumatisme de la défaite de 1870 paraît pleinement surmonté, la volonté de revanche reste proclamée et la France veut s'en donner les moyens. L'armement s'est modernisé

⁴²³ Helmuth von Moltke (1800-1891), chef du grand état-major allemand de 1857 à 1888.

⁴²⁴ Général Arthur Boucher, *L'Art de vaincre...*, op. cit., pp. 167-168.

⁴²⁵ Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus...*, op. cit., pp. 4-6.

avec l'adoption du nouveau fusil Lebel en 1886, avec les obusiers de 120 et 155 dont le système de frein est étendu à l'ensemble des pièces, tandis qu'un canon léger de 75 à tir rapide est sur le point d'équiper les premières unités. Mais si la France célèbre fréquemment son armée, cette dernière, repliée sur elle-même, ne s'intéresse guère à la nation.

Le 1^{er} janvier 1893, le capitaine Dreyfus, qui vient de sortir de l'École supérieure de guerre (9^{sur} 81) breveté d'état-major avec la mention « très bien », s'apprête à commencer son dernier stage à l'état-major de l'armée pour une période de deux années de stage dans l'institution la plus prestigieuse, l'« arche sainte de la nation ». Alfred Dreyfus est originaire d'Alsace et de confession juive⁴²⁶. Il est né en 1859 dans une famille de fortune récente (son père a créé à Mulhouse une usine de textile florissante), restée française après le traité de Francfort qui consacre l'annexion de l'Alsace. Élève doué, il est admis à Polytechnique en 1878, et à sa sortie, intègre l'École d'application de l'artillerie de Fontainebleau. En septembre 1889, il est promu au grade de capitaine. Le 20 avril 1891, à la veille de son mariage, il apprend la nouvelle de sa réussite au concours de l'École de guerre. Le général commandant cette école ne tarit pas d'éloges sur son élève, « très bon officier, esprit vif, saisissant rapidement les questions, ayant le travail facile et l'habitude du travail, très apte au service de l'état-major ».

Il est ensuite affecté successivement, par semestre, à l'un des quatre bureaux formant les services stratégiques du haut commandement militaire en temps de paix⁴²⁷. Le capitaine Dreyfus entre au 1^{er} bureau le 4 janvier 1893. Son chef, le colonel de Germiny, rend un rapport très favorable sur sa manière de servir : « Officier très intelligent, rédige très bien, a des connaissances fort étendues et est à même de traiter bien des questions avec ses idées personnelles »⁴²⁸. À partir du 1^{er} juillet 1893, Dreyfus effectue son stage au 4^e bureau, qui est principalement chargé des chemins de fer. Le service est dirigé par le colonel Fabre. Il est chargé de la carte de concentration du réseau de chemin de fer à l'Est, avec les quais de débarquement. Pour ce stage, le capitaine Dreyfus reçoit une notation défavorable du colonel Fabre. C'est la seule en quinze ans de carrière. Le 1^{er} janvier 1894, Dreyfus entre pour six mois au 2^e bureau, à la section allemande. Il est chargé de faire une étude sur l'artillerie allemande. Pour son zèle et ce travail qui semble le passionner, Dreyfus reçoit les éloges de son chef, le colonel de Sancy. Enfin, à partir du 1^{er} juillet 1894, il est affecté au 3^e bureau et sert à la section des

⁴²⁶ L'année précédente, à la tribune de la chambre des députés, le ministre de la Guerre Charles de Freycinet déclare que l'armée française ne reconnaît aucune distinction de religion parmi ses officiers, que susciter la division entre les officiers est un crime national.

⁴²⁷ Vincent Duclert, *Alfred Dreyfus, l'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006, p. 72.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 73.

manœuvres. Arthur Boucher, qui faisait partie de ce bureau depuis le 17 mai 1890, est nommé quelques jours plus tard, le 18 juillet, chef du 3^e bureau. Auparavant, il avait fait venir le commandant Picquart, dont il avait remarqué l'intelligence, pour être sous-chef du 3^e bureau. Cette nomination est ratifiée par le général de Boisdeffre, nouveau chef d'état-major, malgré quelques réticences de sa part, celui-ci lui trouvant un air de grand contentement de lui-même. Mais sa proximité avec Arthur Boucher, à qui il faisait une grande confiance, est un élément décisif. En juillet 1895, l'opinion du général de Boisdeffre sur Picquart a considérablement évolué, il déclare : « Rien ne prouve mieux la bonne opinion que j'ai de cet officier supérieur que le fait de lui avoir donné la succession du colonel Sandherr et confié la direction du service des statistiques, un des plus importants et le plus délicat de tous »⁴²⁹.

Le commandant Picquart, en tant que sous-chef de bureau, est donc le supérieur du capitaine Dreyfus qui, durant son stage, n'a pas eu à s'occuper d'affaires secrètes. Remarqué par ses camarades et ses chefs pour ses aptitudes intellectuelles, il est convié, suprême honneur, à accompagner le chef d'état-major, le général de Boisdeffre, lors d'un voyage au début de l'été dans les Vosges. Au cours de son procès, une anecdote, qui lui fut alors reprochée, montre bien la confiance que son chef le lieutenant-colonel Arthur Boucher lui faisait :

Le fait qu'il resta seul au bureau du renseignement du 3^e bureau de l'état-major en août et septembre 1894, de 11 heures 30 à 14 heures, fut brandi aussi comme une preuve. Mais Dreyfus se justifia. Sa famille était alors en vacances à Houlgate, et il avait obtenu de son chef, le colonel Boucher, de venir à son bureau à l'heure du déjeuner. De plus, sa présence arrangeait son chef, dans la mesure où les stagiaires devaient précisément assurer la continuité du service.⁴³⁰

Au bout de trois mois, le capitaine Dreyfus quitte le 3^e bureau pour effectuer, à partir du 1^{er} octobre 1894, un stage réglementaire de trois mois dans un régiment de Paris.

Vers le 25 septembre, arrive au ministère de la Guerre, à la section *Statistiques (contre-espionnage)* de l'état-major général de l'armée, le fameux « bordereau ». Fin septembre, l'état-major pense que le coupable doit être un officier en stage au ministère de la Guerre.

A la même époque, Arthur Boucher confie à sa femme : « Il se passe des choses extrêmement graves, il y a un officier d'état-major qui a trahi »⁴³¹.

Après la découverte du « bordereau », il importe d'en démasquer l'auteur. Le capitaine Dreyfus, en raison de la similitude de son écriture avec celle du document, est rapidement soupçonné. Arthur Boucher, ayant eu Alfred Dreyfus

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 87.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 74.

⁴³¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

comme stagiaire, est un des premiers, début octobre 1894, à examiner le « bordereau ». Avec tout le soin et la conscience qu'on lui connaît, et après un examen minutieux, il estime que, si l'écriture paraît être celle de Dreyfus, il y manque toutefois une particularité qu'il avait fréquemment remarquée dans son écriture, une manière toute spéciale de faire les double S. En conséquence, et après avoir mûrement réfléchi, il déclare que le bordereau ne peut être de la main de Dreyfus, ni d'ailleurs d'aucun autre officier de son service.

Christian Vigouroux livre une version légèrement différente de ce qui précède :

En 1894, en examinant le bordereau de la trahison qui est utilisé pour condamner Dreyfus, Picquart connaît ses premiers doutes : « Le colonel Boucher (à cette époque il n'est que lieutenant-colonel), chef du 3^e bureau où avait travaillé Dreyfus en dernier lieu demanda immédiatement à Picquart de réunir une grande quantité de ses écritures. Picquart les étudia au passage. Bien qu'il ne fût point des amis de l'officier mis en cause, il avait gardé son sang-froid. Il fit observer au colonel que les écritures étaient sans doute de même famille mais que les divergences étaient trop nombreuses pour qu'il pût attribuer le bordereau à Dreyfus ». Il fait part de ses hésitations au général Gonse⁴³², chef d'état-major adjoint. Dès la première semaine d'interrogatoire de Dreyfus au Cherche-Midi, Picquart estime que « l'affaire ne marche pas ».⁴³³

Donc, nulle contradiction entre la version d'Arthur Boucher et celle de Georges Picquart. Tous deux furent bien les premiers à être convaincus de l'innocence de Dreyfus après un examen attentif des écritures de celui-ci. Quelques mois plus tard en juillet 1895, Georges Picquart est nommé chef du 2^e bureau, renseignements, « section de la statistique. On peut donc supposer qu'à partir de là les relations entre les deux militaires sont bonnes sans être particulièrement cordiales. Mais, quatre ans plus tard, un événement tout à fait fortuit viendra fortement contrarier la relation entre les deux hommes et aura des conséquences non négligeables pour l'évolution de la carrière d'Arthur Boucher.

Malgré l'avis contraire d'Arthur Boucher et de Georges Picquart, l'état-major de l'armée, par l'intermédiaire du lieutenant-colonel d'Aboville, sous-chef du 4^e bureau et de son chef le colonel Fabre, affirment reconnaître l'écriture de Dreyfus sur le bordereau. À ce propos, il est intéressant de relater le compte rendu détaillé qu'en fait Henri Dutrait-Crozon :

Le 6 octobre (1894), le lieutenant colonel d'Aboville, sous-chef du 4^e bureau rentra de permission. Son chef, le colonel Fabre, lui montra la photographie du bordereau, le lieutenant-colonel d'Aboville (...) exprima l'avis que le traître était un officier d'artillerie ayant appartenu successivement à trois bureaux, c'est-à-dire un stagiaire d'état-major (...). Un seul parmi eux avait été mal noté au 4^e bureau : le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus. Ils comparèrent alors son écriture avec celle du bordereau et furent stupéfaits de la ressemblance. (...) Ils se décidèrent à rendre compte au général Gonse dont ils dépendaient, qui, après avoir vu les pièces, mit au courant le général de Boisdeffre. Ce dernier prescrivit de continuer jusqu'au soir les comparaisons d'écriture : elles furent faites l'après-midi par le général Gonse, assisté des

⁴³² Le général Charles Gonse (1838-1917), sous-chef de l'état-major général, est certainement le plus acharné à l'encontre de Picquart lorsque celui-ci aura découvert la preuve de l'innocence de Dreyfus.

⁴³³ Christian Vigouroux, *Georges Picquart, dreyfusard, proscrit, ministre. La justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2009, pp. 40-41.

colonels Lefort, chef du 1^{er} bureau ; Boucher, chef du 2^e bureau ; Fabre, chef du 4^e bureau ; Sandherr, chef du service des renseignements, et ne firent que confirmer la première impression. Entre cinq et six heures du soir, le général de Boisdeffre fut informé et avertit le ministre.⁴³⁴

Ce compte rendu précis de la journée du 6 octobre fait apparaître une double erreur : sur la forme, Boucher est lieutenant-colonel, et pas encore colonel, il n'est pas chef du 2^e bureau, mais du 3^e bureau. C'est bien Sandherr qui est chef du 2^e bureau (service des renseignements). Cette erreur est peut-être la raison qui fait dire à l'auteur que tous les chefs de bureau, y compris Boucher, confirment la responsabilité de Dreyfus. Or, nous avons montré qu'il n'en était rien : Boucher et Picquart avaient tous deux la conviction que Dreyfus n'était pas l'auteur du bordereau.

Mais le paradoxe, c'est que c'est au sein de ce 3^e bureau, dont le chef et le sous-chef sont très loin d'être convaincus de la culpabilité de Dreyfus, que le commandant du Paty de Clam⁴³⁵ va être amené à jouer un rôle décisif dans le processus qui va rapidement conduire à l'inculpation du capitaine Dreyfus. Paty de Clam, qui s'occupait de graphologie, avait été directement consulté par le général Gonse et lui avait donné un avis affirmatif concernant la concordance entre l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus. Il estimait que la similitude des écritures justifiait une expertise légale.

Le 15 octobre, après l'arrestation du capitaine Dreyfus, le commandant Paty de Clam est désigné pour mener l'instruction, chargé des fonctions d'officier de police judiciaire. Après sept interrogatoires, il écrit le 29 octobre au général de Boisdeffre que les preuves manquent et que la fragilité de la preuve matérielle qui doit servir de base à l'accusation risque d'entraîner un acquittement. Le 31 octobre, il adresse son enquête au général Mercier, ministre de la Guerre⁴³⁶. Enfin, début décembre, avant le procès d'Alfred Dreyfus devant le Conseil de guerre de Paris, il établit avec le colonel Sandherr, un commentaire (accusateur) qui doit accompagner le dossier secret réuni contre le capitaine Dreyfus par la section *Statistiques* et le ministère de la Guerre. En effet, la faiblesse de l'accusation détermine le général Mercier à confier au chef de la section statistique, le colonel

⁴³⁴ Henri Dutrait-Crozon, *Précis de l'affaire Dreyfus*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1924, p. 10.

⁴³⁵ Armand Paty de Clam commandant (1853-1916), membre du 3^e bureau de l'état-major de l'armée, participe activement aux tentatives d'élimination du lieutenant-colonel Picquart, en collusion avec Esterhazy. Brièvement arrêté en 1898, il est finalement chassé de l'armée. Il meurt de ses blessures lors de la Première Guerre mondiale, après une conduite héroïque devant l'ennemi.

⁴³⁶ Le général Auguste Mercier (1833-1921), polytechnicien, fermement républicain, devient ministre de la Guerre en 1893 dans le cabinet Casimir Perier, poste que lui conserve Charles Dupuy en 1894. Dès le début il est convaincu de la culpabilité de Dreyfus, il prend ainsi parti avant le procès et engage son avenir politique. Pendant le procès, il s'avance dans la voie de l'illégalité, remettant « un dossier secret » aux juges du Conseil de guerre à l'insu de l'accusé et de son avocat.

Sandherr, et à son adjoint le commandant Henry⁴³⁷ le soin de fabriquer un dossier secret contre le capitaine Dreyfus, composé de faux ou de charges qui lui sont abusivement attribuées.

Arthur Boucher, dès l'instruction confiée à Paty de Clam, n'est plus mêlé à cette affaire. Toutefois, et pour avoir assisté à certains des interrogatoires, il reconnaît, comme beaucoup d'autres, que l'accusé ne se défend pas comme un homme fort de son innocence. Il ne sera jamais entendu par la suite sur l'affaire Dreyfus, notamment lors de la révision du procès de Dreyfus (Cour de cassation en novembre 1898, puis Conseil de guerre de Rennes en août 1899), alors que plusieurs officiers ayant côtoyé Dreyfus en 1894, dont Georges Picquart, le seront.

Le capitaine Dreyfus est reconnu coupable de trahison le 22 décembre 1894, le 5 janvier il est dégradé dans la grande cour de l'École militaire, et le 17 janvier il est déporté à l'île du Diable au large de la Guyane. Entre ces dates et le départ d'Arthur Boucher de l'état-major de l'armée en septembre 1897, aucun élément concernant l'affaire Dreyfus n'est encore rendu public. Toutefois, on pourrait s'interroger sur la réaction qu'a pu avoir Arthur Boucher lorsque, à partir de novembre 1896, Georges Picquart (son ancien collaborateur) chef du 2^e bureau depuis le 1^{er} juillet 1895, a été écarté de son poste et envoyé en mission forcée en Alsace, puis en Tunisie, à la suite de ses révélations sur l'affaire Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy⁴³⁸. On peut penser qu'à ce moment-là Arthur Boucher est particulièrement absorbé par la préparation du plan XIII, dont il a la charge.

Mais quelques mois plus tard, cette affaire Dreyfus va se transformer en « affaire Picquart » pour Arthur Boucher. Le 9 mars 1897, le lieutenant-colonel Arthur Boucher, après sept années passées à l'état-major général de l'armée, est promu colonel⁴³⁹. Le temps du commandement est venu.

Dans une lettre datée du 10 juillet 1897, le général de Boisdeffre lui écrit : « Le Chef d'état-major général ne saurait se séparer du Colonel Boucher sans lui dire encore une fois tout le prix qu'il attachait à son concours et quel souvenir il laisse à l'état-major de l'Armée »⁴⁴⁰. À près de cinquante ans, fort du soutien du plus haut

⁴³⁷ Hubert Henry (1846-1898), officier sorti du rang, fait partie du 2^e bureau de 1877 à 1880, et à nouveau en 1893. Promu lieutenant-colonel en 1896, il fabrique le « faux Henry » destiné à renforcer l'accusation contre Dreyfus. Il est nommé remplaçant par intérim à la tête du service de renseignement (1897-1898) lorsque Picquart en est écarté. En août 1898, son « faux » est découvert. Emprisonné il se suicide le lendemain.

⁴³⁸ Walsin Esterhazy (1847-1923), Commandant, originaire de la noblesse hongroise, il échoue à Saint-Cyr. Il est affecté comme traducteur allemand au service du renseignement. C'est lui qui en juillet 1894, entra en contact avec ce service, lui proposant des renseignements énumérés dans le bordereau. Après avoir été acquitté en janvier 1898 par le Conseil de guerre, il fut mis en réforme cette même année après le suicide d'Henry. En fuite à Londres, il fut condamné par défaut en novembre 1898. Il était connu pour sa vie scandaleuse, son goût de la spéculation boursière, ses besoins d'argent.

⁴³⁹ Arthur Boucher est donc colonel à 49 ans, juste avant ses 50 ans. Foch est colonel en 1903 à 52 ans, Pétain est colonel en 1911 à 55 ans.

⁴⁴⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

gradé de l'Armée française, Arthur Boucher devrait poursuivre sa carrière militaire dans les meilleures conditions possibles.

Le 7 septembre, il est nommé à la tête du 101^e Régiment d'infanterie, en garnison à Saint-Cloud, aux portes de Paris.

Ces sept années à l'état-major général de l'Armée sont pour Arthur Boucher un tournant décisif dans sa carrière militaire : il bénéficie de promotions relativement rapides, puisqu'il passe de chef de bataillon à lieutenant-colonel, enfin à colonel, grade auquel il est promu à cinquante ans, à la veille de son départ de l'état-major général de l'Armée. Les tâches qui lui sont confiées au 3^e bureau lui permettent d'exprimer son savoir-faire, et ses qualités techniques et relationnelles en tant qu'officier d'état-major. Ayant la confiance totale du chef d'état-major, le général de Boisdeffre, il est nommé responsable de ce même 3^e bureau en juillet 1894. Dans ce cadre, il apporte une contribution remarquable au plan XIII, qui signale sa grande connaissance de la stratégie de l'armée française. Il côtoie les grands chefs de l'armée, ainsi que quelques-uns des futurs chefs de la Grande Guerre. Son voyage à Saint-Petersbourg, où il assiste le général de Boisdeffre lors de la signature des accords militaires franco-russes, lui permet d'avoir accès aux plans stratégiques de la Russie, en cas d'une guerre à venir avec l'Allemagne.

Pendant ces années, il a certes connaissance, dès le départ, de l'affaire Dreyfus, mais reste totalement à l'écart des accusations portées par certains membres de l'état-major. Très tôt, il reconnaît les qualités militaires du capitaine Dreyfus, il est en outre convaincu de l'innocence de cet officier. Dans cette affaire, il joue un rôle non négligeable dans la promotion du lieutenant-colonel Picquart, qui sera au cœur de l'affaire Dreyfus. Cette période se clôt favorablement, en 1897, pour Arthur Boucher, puisqu'il se voit confier, par le chef d'état-major de l'Armée, le général de Boisdeffre, le commandement d'un régiment à Paris, ce qui lui donne l'occasion de faire ses preuves pour accéder ensuite logiquement au grade de général.

Mais, alors que tout sourit professionnellement à Arthur Boucher, les difficultés vont surgir du fait de sa proximité avec son supérieur, le général de Boisdeffre, et son collègue, Georges Picquart, qui, pour des raisons totalement opposées, vont être pris dans la tourmente de l'affaire Dreyfus, ce qui donnera une autre direction à la fin de sa carrière militaire.

Chapitre 6. Colonel du 101^e Régiment d'infanterie (1897-1907), entre espoirs et désillusions

Ce chapitre 6 traite des dix dernières années de la carrière (réglementaire) d'Arthur Boucher. Si le début de cette période se présente sous les meilleurs auspices pour lui, les dernières années de sa carrière seront source de déceptions, et même de désillusions en ce qui concerne son avancement au grade de général, attendu et mérité.

Le 9 mars 1897, le lieutenant-colonel Arthur Boucher est promu au grade de colonel peu avant ses cinquante ans, promotion due à son parcours réussi pendant les sept ans passés au sein du 3^e bureau de l'état-major général de l'armée à Paris. Colonel à quarante-neuf ans, c'est l'âge auquel les généraux de la Grande Guerre Édouard de Castelnau (1851-1944) et Henri-Mathias Berthelot (1861-1944) accèdent à ce grade. Foch et Pétain, eux, accéderont au grade de colonel respectivement à cinquante-deux et cinquante-cinq ans.

Fort du soutien du général de Boisdeffre, chef d'état-major de l'armée, Arthur Boucher peut donc envisager la poursuite de sa carrière sous les meilleurs auspices. Dans la lettre en date du 10 juillet 1897 que le général de Boisdeffre lui adresse, celui-ci écrit : « Le chef d'état-major général de l'armée tient à le remercier, et au nom de l'état-major de l'armée et personnellement de son profond dévouement et de tous les services rendus ».

Le 7 septembre de la même année, Arthur Boucher est affecté au commandement du 101^e Régiment d'infanterie. En effet, les règlements militaires alors en vigueur voulaient qu'à tout changement de grade, les officiers d'état-major deviennent pour un certain temps officiers de troupe. C'est ainsi qu'Édouard de Castelnau, nommé colonel en 1900, fut affecté au commandement du 37^e R.I. à Nancy⁴⁴¹, le colonel Foch fut nommé à la tête du 35^e R.I. à Vannes en 1903, le colonel Pétain au 33^e R.I. à Arras en 1910, enfin le colonel Berthelot au 94^e R.I. à Bar-le-Duc en 1911⁴⁴².

Le 101^e Régiment d'infanterie fait partie des régiments basés en région parisienne, dont le commandement est particulièrement recherché par les officiers.

⁴⁴¹ « Tout à coup, il voit son horizon s'obscurcir. Sans aucun scrupule, on l'éloigne brutalement de Paris et il est affecté au 37^e régiment d'infanterie de Nancy, où il va rester jusqu'en 1905 », Jean-Paul Huet, *Édouard de Castelnau (1851-1944), l'artisan de la victoire*, Turquant, Éditions Anovi, 2013, p. 29.

⁴⁴² Cinq ans plus tard en 1916, c'est le gendre d'Arthur Boucher, Paul Détrie (1872-1962), qui prendra le commandement du 94^e R.I. et ce, jusqu'en 1927, date à laquelle il sera nommé général de brigade.

Cette affectation est donc une nouvelle preuve de la confiance donnée à Arthur Boucher par ses supérieurs.

6.1. Contexte familial, politique et historique de la période 1897-1907

6.1.1 Événements familiaux marquants dans les premières années de la prise de commandement d'Arthur Boucher

À l'été 1899, alors qu'il vient de s'installer à Laval avec son régiment, Arthur Boucher connaît deux événements familiaux importants.

Le 29 juillet 1899, ont lieu au domaine de la Belvaudière près du Mans les fiançailles de sa fille Suzanne avec le lieutenant Paul Détrie. Cette cérémonie familiale se déroule dans la propriété de ses beaux-parents, le général et madame Paul-Alexandre Détrie, et en leur présence. Une photo immortalise ce moment (voir page suivante). Au premier rang sont assis, de gauche à droite, l'épouse d'Arthur Boucher, Henriette, née Mourlon (elle est âgée de 36 ans), le général Paul-Alexandre Détrie (âgé de 71 ans), beau-père de sa fille, sa belle-mère Henriette Détrie née Aine (âgée de 52 ans). Au deuxième rang debout, Paul Détrie (âgé de 27 ans), à ses côtés Suzanne Boucher, sa fiancée (âgée de 17 ans), enfin Arthur Boucher. Sont ainsi réunies sur cette photo familiale, probablement pour la seule et unique fois, trois générations de militaires, trois généraux ou futurs généraux : Paul-Alexandre Détrie (1828-1899), nommé général en 1876 à 48 ans, Arthur Boucher, qui deviendra général en 1916, à l'âge de 69 ans à titre exceptionnel, Paul Détrie (1872-1962) qui sera nommé général en 1927, à l'âge de 55 ans.

Paul-Alexandre Détrie, qui a été le supérieur d'Arthur Boucher en Algérie, est le parrain de sa fille Suzanne. Il a donc assisté à son baptême. Paul Détrie, saint-cyrien (promotion Jeanne d'Arc 1893-1895), vient de passer deux ans au 2^e régiment de la Légion étrangère dans le Sud-Oranais, il est en partance pour le Tonkin. À son retour en France fin 1901, il sera affecté au 117^e Régiment d'infanterie au Mans, où il résidera jusqu'en 1914. L'année suivante, le 27 janvier 1902, il épousera à Boulogne-sur-Seine Suzanne, la fille du colonel Arthur Boucher. De cette union naîtront cinq enfants : Yvonne en 1902, Marcel en 1905, Christiane en 1910, Michel en 1912, et après la guerre Paul-Henri en 1920. Arthur Boucher sera jusqu'à la fin de sa vie très proche de son gendre qu'il considérera comme son fils spirituel. En retour, celui-ci manifestera une grande admiration à son beau-père, à l'homme comme à l'écrivain de nombreux ouvrages militaires. Tous deux participeront activement à la Grande Guerre. En 1914, l'un a 67 ans, l'autre 42 ans. Paul Détrie, capitaine en 1914, terminera la Guerre lieutenant-colonel.



Quelques semaines après les fiançailles de sa fille Suzanne, survient le décès de son beau-père le général de division Paul-Alexandre Détrie, grand croix de la Légion d'honneur le 5 septembre 1899, à l'âge de 71 ans. Arthur Boucher, sa femme et leur fille Suzanne assisteront à ses obsèques au Val-de-Grâce à Paris où les honneurs militaires lui seront rendus. Son fils Paul ne pourra pas assister à la cérémonie, étant alors en mission au Tonkin. Enfin le dix février 1900, décède à Paris son dernier oncle encore vivant, Adolphe Paurelle, âgé de 87 ans, frère de sa mère.

6.1.2 1897-1907 : une période historique et politique mouvementée

Le contexte historique dans lequel ses dix ans de commandement vont se dérouler va finir par impacter la fin de la carrière militaire d'Arthur Boucher. Il faut ici rappeler les principaux ministres de la Guerre dont il dépendra pendant ses dix ans de commandement : le général de Galliffet (juin 1899-mai 1900), le général André (mai 1900-novembre 1904) et le général Picquart (octobre 1906-juin 1909).

En dehors de l'affaire Dreyfus, sur laquelle nous allons revenir dans ce chapitre, on peut souligner quelques faits politiques importants de la période qui sera appelée plus tard par les historiens « la Belle Époque », que l'on peut situer entre 1900 (inauguration de l'Exposition universelle de Paris le 14 avril) et 1914, à la veille de la Grande Guerre.

Trois présidents se succèdent au cours de cette période. Félix Faure (du 15 janvier 1895 à son décès brutal le 16 février 1899), Émile Loubet (16 février 1899-18 février 1906), enfin Armand Fallières (18 février 1906-18 février 1913). C'est l'époque de « la République radicale »⁴⁴³ et des grands ministères⁴⁴⁴ : Waldeck-Rousseau, et la « défense républicaine », de juin 1899 à juin 1902, Combes et l'apogée de l'anticléricalisme, de juin 1902 à janvier 1905, enfin Clemenceau, du 25 octobre 1906 au 24 juillet 1909. C'est aussi la période de la grande politique étrangère de Théophile Delcassé (1898-1905).

Le 23 février 1899 a lieu une tentative de coup d'État, menée par Paul Déroulède lors des funérailles de Félix Faure. Le 22 septembre 1900, le plus grand banquet de l'histoire réunit plus de vingt mille maires à Paris. Le 1^{er} juillet 1901, est votée la loi sur les associations. Le 8 avril 1904, Édouard VII et le président français Émile Loubet signent l'Entente cordiale avec l'Angleterre. Le 15 novembre 1904, le général André, ministre de la Guerre, démissionne suite au scandale de l'affaire des fiches⁴⁴⁵.

Le 31 mars 1905, éclate la crise marocaine lors de la visite de Guillaume II à Tanger. Le 9 décembre 1905, est votée la loi sur la séparation des Églises et de l'État. En février 1906, débutent les inventaires⁴⁴⁶. En juin 1907, la crise viticole du Languedoc entraîne de nombreuses manifestations. C'est aussi au cours de cette période (1897-1907) que les principaux événements de l'affaire Dreyfus se déroulent :

- 10-11 janvier 1898 : procès Esterhazy, suivi de son acquittement
- 13 janvier 1898 : *J'accuse* de Zola dans *L'Aurore*
- 31 août 1898 : arrestation et suicide d'Henry
- 7 août-9 septembre 1899 : procès de Rennes, Dreyfus est reconnu coupable avec les circonstances atténuantes
- 19 septembre : grâce présidentielle de Dreyfus

⁴⁴³ Madeleine Rebérioux, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1975, 248 p.

⁴⁴⁴ Jean-Baptiste Duroselle, *La France de la « Belle Époque »*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992, pp. 193-281.

⁴⁴⁵ « Un système de fiches fut organisé par des officiers du cabinet militaire du général André. Il se fondait sur des informations communiquées par des loges maçonniques, qui signalaient par exemple ceux qui allaient à la messe et ceux qui n'y allaient pas », Vincent Duclert, *1870, la République imaginée*, Paris, Belin, 2014, p. 449. Ce système des fiches est développé *infra*.

⁴⁴⁶ Décret du 25 décembre 1905, prévoyant l'inventaire des biens des Églises et notamment l'Église catholique. La mise en œuvre de cet inventaire suscita de nombreux incidents dans le pays.

– 12 juillet 1906 : réhabilitation, par la cour de cassation, du capitaine Dreyfus, qui est réintégré dans l'armée.

Tous ces événements majeurs qui agitent le pays, Arthur Boucher, en poste la plupart du temps à Paris, les a vécus de près. Ils auront des répercussions non négligeables sur la fin de sa carrière.

6.2 « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats »⁴⁴⁷

Arthur Boucher s'installe le 2 mars 1897 au 14, rue de Silly à Boulogne-sur-Seine, avec sa femme et ses trois enfants : Suzanne 16 ans, Maurice 13 ans et Marguerite, leur dernière fille, née quelques mois auparavant. Quelques semaines plus tard, le 4 mai 1897, eut lieu le terrible incendie du Bazar de la Charité, au cours duquel sa fille Suzanne perdit plusieurs de ses amies, dont deux des filles du général de Miribel.⁴⁴⁸

6.2.1 Le 101^e R.I. en 1897, les lieux et les hommes

Le 101^e Régiment d'infanterie occupe la caserne de Saint-Cloud, en bord de Seine, juste en face de Boulogne-sur-Seine. Cette caserne, dite caserne Sully, existe toujours, elle est restée propriété de l'armée jusqu'en juillet 2016, date à laquelle le Conseil départemental des Hauts-de-Seine s'est porté acquéreur de ce bâtiment pour y transférer les archives départementales.

Ces bâtiments de plusieurs étages, situés juste en contrebas du parc de Saint-Cloud, ont été construits entre 1825 et 1827 sous Charles X pour y héberger les gardes du roi. Le terrain couvre une superficie de 1,8 hectare⁴⁴⁹.

Odile Roynette⁴⁵⁰ souligne, dans son ouvrage sur les casernes à la fin du XIX^e, l'amélioration importante apportée par l'armée pour le confort et le bien-être des soldats au sein des casernes : amélioration des infirmeries, création de réfectoires, de mess pour les sous-officiers ou de salles de récréation pour les soldats. Les casernes abritent des cercles de sous-officiers, comprenant bibliothèque et salle d'étude qui favorisent le goût de l'écriture⁴⁵¹. L'auteur souligne aussi l'intense effort déployé par l'armée pour appliquer aux casernes les normes d'hygiène et de

⁴⁴⁷ Xénophon, *Entretiens mémorables de Socrate*, repris in Arthur Boucher, *L'Armée idéale*, Paris, Lavauzelle, 1905, page 8.

⁴⁴⁸ Cet incendie, intervenu lors d'une vente de bienfaisance, fit plus de 130 victimes, en grande majorité des femmes. Il marqua énormément les esprits du temps.

⁴⁴⁹ Ce parc abritait un château royal depuis 1784. Bombardé et incendié le 13 octobre 1870 pendant le siège de Paris, il est resté en ruines jusqu'en 1892, date à laquelle il fut rasé.

⁴⁵⁰ Odile Roynette, « *Bons pour le service* », *l'expérience de la caserne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, 458 p.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 155.

confort définies dans la société civile, et son souci constant d'améliorer le bien-être des soldats, afin de préserver leur santé physique et morale⁴⁵².

Le 101^e R.I., dont l'origine remonte à 1787, a été dissous en 1815, puis recréé de façon provisoire le 27 mars 1871, et à titre définitif le 1^{er} mai 1872, par décret. Il est engagé dès 1871 dans l'armée de Versailles. Les inscriptions de son drapeau sont : Marengo 1800, Bautzen 1813, Hanau 1813, Paikao 1860⁴⁵³. Il possède son chant, « le chant du 101^e », dont le refrain est :

Le tambour bat, le clairon sonne,
C'est la marche du régiment
Dont le refrain guerrier résonne
Mon beau cent-unième, en avant, en avant.

De 1899 à la fin de 1900, le 101^e quitte Saint-Cloud pour Laval, pour une durée de deux ans. Deux de ses bataillons furent détachés, l'un à Dreux, l'autre à Nogent-le-Rotrou. Le 23 février 1899, à l'occasion des funérailles du président de la République Félix Faure (son décès brutal était intervenu le 16 février), a lieu une tentative de coup d'État menée par Paul Déroulède (1846-1914) qui essaie d'entraîner le général Roget et ses troupes. À cette période, le régiment d'Arthur Boucher est déjà stationné à Laval.

6.2.2 Le chef et ses recrues : former, encourager, sanctionner au besoin

« Les chefs qui ne comprennent pas que leur principal souci est de se faire aimer, sont bien à plaindre »⁴⁵⁴. Cet écrit d'Arthur Boucher résume sa conception du commandement. Durant toute sa carrière, il cherchera à mettre en pratique cette idée, la qualité du commandement conditionnant l'estime des soldats pour leur chef.

Le 14 juin 1900, à l'occasion du centenaire de la bataille de Marengo (1800) à laquelle le 101^e avait participé (le 14 juin était d'ailleurs le jour de la fête du régiment), le colonel Arthur Boucher s'adresse en ces termes à ses « jeunes soldats » :

C'est avec satisfaction que j'ai constaté les efforts que vous avez faits depuis que vous êtes au régiment pour être bientôt prêts à entrer en campagne. Vous en recevez aujourd'hui la plus belle des récompenses en étant admis à l'honneur de présenter les armes au drapeau (...). Soyez toujours des hommes de devoir, des hommes d'honneur. Travaillez sans cesse à vous instruire et à vous perfectionner dans le métier des armes. Endurcissez vos corps pour être prêts à supporter les fatigues qui vous attendent en campagne. Soyez courageux devant le danger, élevez vos âmes à hauteur des sacrifices qui vous réservent. La France, notre beau pays de France, est aujourd'hui plus que jamais menacée de tous les côtés et elle peut avoir besoin de faire appel aux bras et au cœur de tous ses enfants (...). Ayez confiance en vos chefs, en ces

⁴⁵² *Ibid.*, p. 162.

⁴⁵³ *Historique de tous les régiments*, Paris, Lavauzelle, 1880, 108 p.

⁴⁵⁴ Lettre du 14 novembre 1900 d'Arthur Boucher à son futur gendre le lieutenant Paul Détrie, *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

chefs dont vous avez pu déjà apprécier la sollicitude et qui ont consacré leur vie à vous apprendre à défendre le pays (...). En un mot, mes enfants, aimez votre régiment, aimez le drapeau, aimez la Patrie.⁴⁵⁵

Dans cette adresse à ses soldats, on retrouve nombre de thèmes qu'Arthur Boucher reprendra lorsqu'il s'adressera à ses troupes : le ton très paternel marquant l'affection qu'il porte à ses soldats, son souci de l'instruction de ses hommes, la sollicitude que leurs chefs leur portent, la voie du devoir et de l'honneur, le souci de contribuer de toutes ses forces à la grandeur de la République et de la patrie.

Pourtant, si paternel qu'il fût pour ses soldats, le colonel Boucher savait parfois se montrer sévère. Pendant son séjour à Laval, un de ses lieutenants eut une conduite d'une inconvenance scandaleuse vis-à-vis de l'un de ses camarades. Arthur Boucher le fit venir et lui dit : « Monsieur, vous n'êtes plus digne de porter l'uniforme de l'armée française, vous allez donner immédiatement votre démission »⁴⁵⁶. Mais il aida ensuite ce malheureux officier à trouver une situation dans le civil.

À leur retour dans la région parisienne, le colonel et sa famille s'installèrent à nouveau à Boulogne-sur-Seine, 162, rue de Paris. Cette ville, Arthur Boucher n'allait plus la quitter jusqu'à sa mort en 1933. Arthur Boucher reçoit début 1901 deux lettres émanant du ministère de la Guerre. La première est datée du 14 janvier 1901 et concerne un de ses écrits :

Colonel, vous avez envoyé dernièrement à l'état-major de l'armée un travail intitulé : « *Défense stratégique de la Russie* ». Je suis heureux de vous adresser mes félicitations pour cette étude très complète et très intéressante, et je donne l'ordre de conserver votre travail dans les archives du 2^e bureau de l'état-major de l'armée.

Pour cette étude, Arthur Boucher s'est appuyé sur son expérience, lors de sa mission en Russie en 1892. Il montre déjà un goût prononcé pour la stratégie militaire qui se concrétisera quelques années plus tard lors de la parution en 1905 de son premier ouvrage *L'Armée idéale*⁴⁵⁷.

La deuxième lettre date du 9 février :

Le ministre de la Guerre informe M. le Colonel breveté Boucher, commandant le 101^e Régiment d'infanterie, qu'il est désigné, sur la demande de M. le Général Renouard, président du Comité Technique d'état-major, pour être adjoint en 1901 au dit Comité chargé de procéder aux examens d'admissions à l'École supérieure de Guerre⁴⁵⁸.

⁴⁵⁵ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ Arthur Boucher, *L'Armée idéale...*, *op. cit.*

⁴⁵⁸ Le Conseil Supérieur de la Guerre est créé en 1876, il remplace l'école d'état-major dont est issu Arthur Boucher. Il admet sur concours les meilleurs officiers issus de Saint-Cyr et Polytechnique. Le général Bonnal en fut le directeur pendant deux ans (1901-1903). L'effectif des effectifs admis pendant ces années est d'environ 500 militaires.

Il est précisé que cette mission durera jusqu'au 15 avril environ. Il faut rappeler qu'Arthur Boucher était bien connu du général Renouard, qu'il avait côtoyé tout au long de ses années passées à l'état-major général à Paris.

Arthur Boucher, tout au long de son commandement, s'est toujours montré très soucieux de développer les connaissances générales et professionnelles de ses soldats. Dans un rapport, il détaille l'organisation professionnelle qu'il souhaite mettre en place dans son régiment :

Outre leur éducation leur instruction et leur éducation militaire (...), il ne faut pas oublier non plus que notre devoir nous commande de mettre à profit les quelques loisirs que permet la marche normale du service pour les mettre à même d'augmenter leurs connaissances générales et professionnelles. Lorsque nos hommes se rendront compte des efforts que nous faisons pour concilier le plus possible leur intérêt particulier avec l'intérêt général, de manière à les mieux armer dans la lutte pour la vie, ils comprendront qu'ils n'ont pas de meilleurs amis que leurs chefs (...). C'est également un moyen efficace de les amener à conserver dans leurs foyers un souvenir reconnaissant du régiment et, par conséquent, de combattre les idées antimilitaristes qui peuvent faire tant de mal au pays.⁴⁵⁹

Il poursuit son rapport en précisant que grâce au précieux concours de l'association Philotechnique de Boulogne-sur-Seine, dans les six compagnies du régiment, plus de deux cent sous-officiers, caporaux et soldats peuvent, dans les cours du soir, compléter leur instruction générale et, pour les illettrés, acquérir les notions élémentaires indispensables « aujourd'hui à tout ouvrier ». Enfin, pour augmenter leurs connaissances professionnelles, sont mises en place des visites générales d'établissements industriels ou agricoles, complétées par des visites individuelles, sous la conduite d'hommes de la profession correspondante, chacune de ces visites faisant l'objet d'un règlement détaillé. Ces visites concernent également les détachements de Dreux, Nogent le Rotrou et Saint-Cyr. C'est ainsi qu'Arthur Boucher concrétise sa devise « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats ».

On peut s'interroger sur le fait de savoir si la mise en place au sein du régiment du colonel Boucher d'une véritable formation professionnelle et d'instruction générale fut une exception où fut généralisée. Odile Roynette répond d'une certaine manière à cette question dans un paragraphe consacré à « la place de l'éducation intellectuelle et morale » à la caserne, qui met en avant l'importance de la formation intellectuelle au sein de l'armée à cette époque :

Au régiment, la recrue ne se contente pas de subir une rude initiation physique. Elle reçoit aussi une éducation intellectuelle et morale qui participe au façonnement du futur soldat. En permettant à beaucoup d'acquérir ou de consolider une instruction primaire, en martelant la nécessité, en tant que soldat, d'incarner des valeurs et des intérêts supérieurs, elle a sans doute permis, dans le court comme dans le moyen terme, à l'expérience de la caserne de prendre davantage de sens.⁴⁶⁰

⁴⁵⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁶⁰ Odile Roynette, *Bon pour le service...*, *op. cit.*, p.332.

L'expérience de la caserne, lorsqu'elle s'est prolongée au delà d'une année, a donc permis, à de rares exceptions, à des hommes totalement illettrés d'apprendre au moins la lecture et l'écriture. Pour ceux, et ils étaient en majorité, qui possédaient un début d'instruction, elle a consolidé et même étendu leurs connaissances.⁴⁶¹

Le lien qui bien souvent unit les soldats à leurs officiers durant la Grande Guerre est en relation directe avec ce souci de leur formation intellectuelle.

Odile Roynette conclut en ces termes ce point consacré à la formation des recrues, comme en écho au discours prononcé par Arthur Boucher à son régiment lors du centenaire de la bataille de Marengo :

Le régiment constitue de façon encore plus nette qu'auparavant un lien où se renforce le sentiment d'appartenance à la nation française et où se consolide l'amour d'une patrie à défendre. Par ailleurs, la discipline de fer en vigueur dans les régiments est la condition même de la réussite de ces apprentissages. Par la pression qu'elle exerce quotidiennement et à chaque instant sur les soldats, par la vigueur de sa répression et son exemplarité, elle a permis à ces derniers de supporter les contraintes et les souffrances qui leur étaient imposées. En ce sens, elle constitue la clé de voûte de l'acculturation dont elle est à la fois le moyen et la fin.⁴⁶²

6.2.3 La reconnaissance de ses supérieurs

Dès sa nomination à la tête de son régiment, Arthur Boucher reçoit des appréciations très favorables de ses supérieurs, dont voici quelques illustrations figurant dans son dossier militaire⁴⁶³. La première met l'accent sur l'aspect physique, l'autorité naturelle et les qualités morales d'Arthur Boucher :

C'est un officier très brillant et des mieux doués à tout point de vue. Il a du prestige physiquement, il est séduisant, il a pris de suite de l'autorité dans son régiment par son caractère sérieux et digne, sa nature droite et ferme, son esprit cultivé et pondéré, son sentiment élevé du devoir, sa grande bienveillance.⁴⁶⁴

La suivante souligne son aptitude au commandement, sa conscience professionnelle et sa capacité de travail :

Excellent chef de corps qui témoigne dans le commandement de la troupe des qualités brillantes qui le distinguaient comme officier d'état-major très actif, très laborieux et consciencieux.⁴⁶⁵

La notation *infra* insiste sur sa capacité à gagner la confiance de tous, et la fermeté de son commandement, ce qui augure d'une promotion prochaine :

Toujours très expert, actif, ferme dans le commandement. Il a son régiment bien en main et sait imprimer à tous les services, une intelligente et sage impulsion, par son caractère net et bien

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 335.

⁴⁶² *Ibid.*, pp. 405-406.

⁴⁶³ Dossier militaire du général Arthur Boucher GR 13YD45.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, 2^e semestre 1897.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, 1^{er} semestre 1898.

bienveillant, sa droiture. Il a su gagner l'estime et la confiance de tous. C'est un brillant chef de corps, qui paraît appelé à un bel avenir.⁴⁶⁶

Cette allusion à un avancement prochain est reprise dans la notation qui suit :

Le colonel Boucher justifie toujours ses excellentes notes, c'est un chef de corps accompli, qui est tout désigné pour l'avancement.⁴⁶⁷

En 1898, le général commandant de son corps d'armée, approuvé par le général inspecteur d'armée, le propose pour être commandeur de la légion d'honneur avec l'appréciation suivante :

Colonel des plus distingués, appelé à un brillant avenir, très digne par ses 10 campagnes et par ses excellents services, d'une proposition pour la croix de commandement, [il] m'a présenté un très beau et très bon régiment.⁴⁶⁸

Au cours de ces années, Arthur Boucher reçoit deux autres distinctions. En 1904, la Société nationale des conférences populaires lui décerne la médaille de vermeil, en récompense des services rendus à l'enseignement populaire. Le 22 mai 1905, il reçoit par décret la médaille d'argent des sociétés de secours mutuel. La lettre qui accompagne cette distinction est la suivante :

Monsieur le Colonel, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur proposition des Ministres de la Guerre et de l'Intérieur, Le président de la République vous a décerné par décret la médaille (...) en récompense des services que vous avez rendus à la Mutualité dans l'Armée. Elle prouve le zèle et le dévouement que vous avez apportés dans la propagation d'une œuvre sociale au développement de laquelle le gouvernement de la République attache le plus grand prix.

Le Directeur de la Mutualité [du ministère de la Guerre].⁴⁶⁹

Cette appréciation du ministère de la Guerre concernant l'œuvre sociale d'Arthur Boucher au sein de son régiment s'inscrit dans le prolongement de l'article profondément novateur du futur maréchal Lyautey sur le rôle social de l'officier⁴⁷⁰. Lyautey pense que, parallèlement au nouveau soldat, qu'implique le service militaire obligatoire, doit correspondre un officier nouveau, ce qui exige une amélioration du recrutement de ce dernier : il doit certes être instruit militairement, mais aussi avoir des qualités humaines pour acquérir l'affection de ses soldats, et préférer toujours la persuasion à la discipline formelle, garantie d'une action efficace en temps de guerre et d'unité nationale en temps de paix.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, 2^e semestre 1898.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, 2^e semestre 1900.

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁷⁰ Article anonyme de quinze pages paru le 15 mars 1891 dans la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre : « Du rôle social de l'officier dans le service universel », repris in Maréchal Lyautey, *Le Rôle social de l'officier*, Paris, Bartillat, 2003/2009, 128 p.

Un certain nombre d'officiers ont été fortement influencés par les conceptions de Lyautey, révolutionnaires pour l'époque, s'opposant frontalement aux idées reçues. Pour Arthur Boucher, l'application de cette nouvelle doctrine consiste en la mise en pratique de la doctrine de Socrate : « un chef doit faire le bonheur de ses soldats ».

6.2.4 Arthur Boucher et son régiment : les honneurs, les grandes manœuvres, le modèle militaire grec

Au cours des années 1903 et 1905, le 101^e R.I. avec à sa tête le colonel Arthur Boucher a le privilège de rendre les honneurs à deux chefs d'État étrangers à l'occasion de leur visite officielle en France. Ce régiment, installé aux portes de Paris, était préposé à rendre les honneurs militaires. La première fois, c'est lors de la visite du roi d'Italie Victor-Emmanuel III⁴⁷¹ à Paris et à Versailles, du 14 au 18 août 1903. Auparavant, le ministre des Affaires étrangères de Victor-Emmanuel III, Giulio Prinetti, est chargé en 1901 et 1903 de négocier des accords de rapprochement avec la France, où l'Italie s'engage à rester neutre en cas de guerre entre la France et une autre puissance⁴⁷².

Avant la Grande Guerre, le roi d'Italie exerce une forte influence sur la diplomatie italienne. Il effectue une série de déplacements officiels dans les grandes capitales européennes entre 1902 et 1903 : Saint-Pétersbourg, Berlin, Londres, et surtout Paris. En revanche, il s'abstient de paraître à Vienne, qu'il cherche à isoler. Cette visite d'État sera suivie un an plus tard par une visite du président Loubet en Italie⁴⁷³. À cette occasion, Arthur Boucher est décoré de l'ordre italien des Saint-Maurice et Lazare⁴⁷⁴. La deuxième fois, c'est en mai 1905⁴⁷⁵, à l'occasion de la visite officielle à Paris du roi d'Espagne Alphonse XIII⁴⁷⁶. À la suite de cette visite royale, il reçoit l'Ordre du mérite militaire espagnol⁴⁷⁷.

Chaque année pendant le commandement de son régiment, Arthur Boucher participe avec son 101^e aux grandes manœuvres. Spécialiste de ces opérations qu'il

⁴⁷¹ Victor-Emmanuel III (1869-1947) accède au trône d'Italie en 1900 après l'assassinat de son père Umberto I^{er} (1844-1900).

⁴⁷² Frédéric Le Moal, *Victor-Emmanuel III*, Paris, Perrin, 2015, p. 122.

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 123.

⁴⁷⁴ C'est une croix en émail blanc avec de petits ornements en émail vert, surmontée d'une grosse couronne dorée, dont le ruban est vert émeraude (d'après la description de sa fille Marguerite).

⁴⁷⁵ 21 mars 1905, loi sur le recrutement de l'armée, dite loi des « Deux ans » : service égal et obligatoire pour tous sauf cas d'incapacité physique, possibilité d'engagement pour 5 ans et création des sursis pour études, puis douze ans dans la réserve et douze ans dans l'armée territoriale.

⁴⁷⁶ Alphonse XIII (1886-1941), roi d'Espagne de 1886 à 1931, date à laquelle il est renversé. Lors de sa visite à Paris, dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 1905, le président Loubet et lui-même sont victimes d'un attentat dont ils sortent indemnes.

⁴⁷⁷ C'est une grosse plaque étoilée et bombée en vermeil avec dessus une croix en émail blanc à ornements rouges, ayant aux quatre coins des lys rappelant la maison des Bourbons (d'après la description de sa fille Marguerite).

a eu l'occasion de coordonner à plusieurs reprises, il se montre parfois très critique sur leur déroulement. C'est le cas pour les grandes manœuvres de 1904 qu'il relate dans une lettre du 7 septembre datée de Cheronvillers (Eure), dont on ignore à qui elle était destinée :

Tristes manœuvres qui sont dures pour tout le monde. J'ai vu des choses qui m'ont profondément affecté et écœuré. Il est réellement triste de se voir conduire d'une manière aussi lamentable. Dieu merci le 101^e tient bon et je n'ai que des éloges à lui adresser. [...] Notre installation est des plus médiocres. Aujourd'hui, je suis logé, grâce à la haute protection de l'état-major dans un presbytère abandonné dans une pièce n'ayant plus de fenêtre, avec deux bottes de paille pour lit. Popote également médiocre. Je ne dors pas, soit parce que mes préoccupations m'en empêchent, soit parce que nous partons à 2 ou 3 h du matin. Néanmoins, je me porte bien. Demain nous avons repos. Je pourrai dormir sur ma paille sans être réveillé par les plis de service, je l'espère du moins.⁴⁷⁸

En 1906, Arthur Boucher participe à ses dernières grandes manœuvres dont il est un spécialiste reconnu. Il évoque l'anecdote suivante :

C'était le dernier jour [des grandes manœuvres de 1906]. Officiers de tous grades se réunissaient autour du directeur pour entendre la « critique ». On se montrait généraux et chefs de corps présents. Parmi ces derniers, il en était un qui avait déjà une certaine célébrité, le colonel du 101^e d'infanterie, non parce qu'il avait écrit l'*Armée idéale* (1905), mais parce que le régiment qu'il conduisait pour la dernière fois, il l'avait commandé pendant dix années consécutives, ce qu'on n'avait encore jamais vu dans l'armée française. Naturellement comme on en déduisait qu'il ne devait pas être en faveur, il n'était guère entouré. Cependant, un élégant chef de bataillon se présenta à lui, le commandant Pétain, professeur à l'école de Guerre : « Enchanté mon cher camarade de faire votre connaissance ».⁴⁷⁹

La conversation s'engage, lorsque le commandant Pétain, sur le point de se retirer, aperçoit un officier de l'entourage du colonel Arthur Boucher, les yeux fixés sur lui. Il s'exclame aussitôt : « Comment ! Vous avez ce monsieur-là dans votre régiment ». « Oui pour mon malheur » lui répond sur le champ Arthur Boucher.

Ce capitaine était son adjoint⁴⁸⁰, qui, nous dit-il, dévoré d'ambition, en reniant son passé, avait, au détriment de ses camarades, donné au parti détenant le pouvoir des gages assez marqués pour conduire les siens au désespoir. Il savait que le commandant Pétain le connaissait très bien, l'ayant vu de près à l'œuvre. Ce capitaine s'avance vers lui, ne doutant pas que son ancien chef va lui tendre la main, Pétain lui tourne le dos et s'éloigne. Arthur Boucher conclut cet épisode de la manière suivante :

Ce n'est pas là un fait bien grave, mais il faut avoir vécu à cette époque pour savoir, étant donné les circonstances, ce qu'il peut en coûter à son auteur. Le colonel ne put s'empêcher de faire cette réflexion : « Ce commandant [Pétain] est très intelligent ; il a une grande valeur

⁴⁷⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁷⁹ Arthur Boucher, *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'histoire, sa loi éternelle*, Paris, Lavauzelle, 1928, pp. 258-259.

⁴⁸⁰ Arthur Boucher ne précise pas le nom du capitaine en question.

puisqu'il professe à l'École de Guerre⁴⁸¹ ; il vient de montrer qu'il a du caractère, il aura de la peine à porter les étoiles »⁴⁸².

Un an avant sa mise en retraite, le 18 janvier 1906, le colonel Boucher rassemble son régiment dans la plaine de Buzenval, là où il fut engagé dans de terribles combats lors du siège de Paris de 1870-1871. En présentant le drapeau aux jeunes soldats, il prononce l'allocution suivante :

Mes enfants,

C'est dans cette plaine, vous le savez tous, que la France, il y aura demain 35 ans, fit son dernier et suprême effort. C'est ici qu'elle dut s'avouer vaincue et se livrer à la merci du vainqueur (...). C'est dans cette plaine abreuvée du sang de tant de nos martyrs de la Patrie, que j'ai tenu, jeunes soldats, à vous présenter le drapeau, emblème de la Patrie. En lui rendant les honneurs, en cette circonstance, il n'est pas un seul d'entre vous, j'en suis bien sûr, qui ne se dise : « Que dois-je faire pour empêcher que le pays ne subisse pareil deuil ? Ce que vous devez faire, je vais vous le dire, en faisant appel à l'Histoire.⁴⁸³

Arthur Boucher se réfère ici à l'histoire militaire grecque. En effet, il a publié l'année précédente son premier ouvrage : *L'Armée idéale*⁴⁸⁴. Il évoque une République, en Grèce il y a bien longtemps, qui désirait vivre en paix, mais qui était menacée par un peuple guerrier ayant à sa tête un roi qui se croyait invincible. Les citoyens décidés à sauvegarder leur indépendance formèrent une association, appelée *le bataillon sacré*, dans lequel on ne pouvait entrer qu'après avoir fait le serment d'être prêt à sacrifier sa vie l'un pour l'autre et pour le salut de la patrie. L'ennemi ayant mis ses menaces à exécution, le territoire fut envahi. Un grand combat fut livré, le bataillon sacré intervint avec tant de vigueur qu'il décida de la victoire. Il termine son discours en ses termes :

Faisons comme eux, mes enfants, Jurons sur le drapeau de rester toujours assez étroitement unis autour de lui pour ne pas hésiter à verser notre sang pour le salut des uns et des autres. Jurons sur le drapeau d'affirmer assez notre amour de la Patrie pour être prêts à sacrifier notre vie pour elle. Que nos quatre bataillons forment autant de bataillons sacrés ! Nous ajouterons des noms glorieux à ceux de nos ancêtres qui sont inscrits dans les plis du drapeau. Ainsi nous justifierons la confiance que la Patrie a placée en nous en maintenant son indépendance et en assurant sa grandeur.⁴⁸⁵

Ce discours résume bien la pédagogie d'Arthur Boucher pour stimuler l'ardeur de ses troupes : une affection certaine (« mes enfants »), la référence constante à l'histoire militaire grecque, le retour sur les lieux des combats sanglants des aînés, enfin une grandiloquence certaine.

⁴⁸¹ Pétain, qui est commandant depuis août 1900, est professeur à l'École de Guerre de mai 1904 à janvier 1911, date à laquelle il accède au grade de colonel. Il enseigne la tactique appliquée à l'infanterie.

⁴⁸² Pétain décline, peu après 1900, la proposition du général Percin de le nommer lieutenant-colonel, alors qu'il vient de refuser la direction de l'école de tir de Châlons. « Je refusais pour ne rien devoir à l'un des agents le plus en vue de l'affaire Dreyfus. Cf. Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014, pp. 53-54.

⁴⁸³ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁸⁴ Colonel Arthur Boucher, *L'Armée idéale...*, *op. cit.*

⁴⁸⁵ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Depuis la nomination du général André comme ministre de la Guerre en mai 1900 (avec comme chef de cabinet le colonel Percin) et surtout le scandale des fiches, dénoncé fin 1904, Arthur Boucher ne se fait plus guère d'illusions quant à sa nomination au grade de général, promotion qui pour lui ne serait que justice, étant donné ses états de service. Il se rend rapidement compte que ses notations ne pèsent pas beaucoup face à la volonté politique affirmée du nouveau ministère. Conscient de devoir rester colonel jusqu'à sa retraite, il est resté fidèle à son ancien chef et ami, le général de Boisdeffre. Dans une lettre, en date du 14 novembre 1900, adressée à son futur gendre, le lieutenant Paul Détrie, Arthur Boucher laisse déjà entrevoir une certaine désillusion :

C'est là un des côtés peu séduisants de notre métier de savoir faire assez abnégation de soi-même pour pouvoir tout supporter. Les chefs qui ne comprennent pas que leur principal souci est de se faire aimer sont bien à plaindre.⁴⁸⁶

Il ne cherche pas la faveur des militaires influents du jour par quelque flatterie. Rien n'aurait été plus éloigné de son caractère. Tout au contraire, bien que non pratiquant, par esprit de contradiction, et refusant l'ostracisation des militaires catholiques pratiquants qui avait cours, il se met à assister ostensiblement chaque dimanche à la messe à Notre-Dame de Boulogne. À la fin de sa vie, il dira à un prêtre venu le voir :

Quand je paraîtrai devant le Bon Dieu, je pourrai toujours lui dire que pendant mes dix années de colonel, je n'ai pas manqué un seul dimanche d'aller à la messe dans un moment où il y avait un certain mérite à le faire.⁴⁸⁷

Enfin il se montre indigné que les congrégations soient chassées de France. Il ne perd pas une occasion de les défendre publiquement, sachant que cela pouvait enrichir sa « fiche ». Il déclare en effet que si des ordres supérieurs l'envoyaient enfoncer les portes d'un couvent pour en expulser les pères ou les religieux, il remettrait sa démission aussitôt⁴⁸⁸.

Mais, grand honneur, le 14 septembre 1906, il est reçu à déjeuner au château de Rambouillet avec ses officiers par le président de la République Armand Fallières⁴⁸⁹, ce qui montre en quelle estime était tenu le 101^e R.I.

⁴⁸⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ Il n'est pas le seul dans ce cas. Voici ce qu'écrit, en date du 5 mars 1906, le général Lyautey au ministre de la Guerre Étienne (novembre 1905-octobre 1906) : « Il y a dans une région de France des églises auxquelles se rattachent pour moi les souvenirs les plus sacrés, où mes parents, mes grands-parents ont été mariés, enterrés. Le jour où j'apprendrai que des hommes portant mon uniforme auraient été contraints de les violer, je suis résolu à demander ma retraite ». Sources : Hubert Lyautey, *Vers le Maroc, lettres du Sud. 1903-1906*, Paris, Armand Colin 1937, p. 256.

⁴⁸⁹ Armand Fallières (1841-1931), président de la République du 18 février 1906 au 18 février 1913, succède à Émile Loubet. Durant son septennat, il n'exerce qu'une faible influence

6.3 Le lieutenant-colonel Picquart devant le conseil d'enquête

6.3.1 De l'affaire Dreyfus à l'affaire Picquart

L'avenir de la carrière militaire d'Arthur Boucher semble assuré : il a été nommé colonel en mars 1897 et placé à la tête de son nouveau régiment en septembre. Mais, six mois plus tard, un évènement fortuit, lié aux conséquences de l'affaire Dreyfus, vient perturber la poursuite d'une carrière prometteuse.

Revenons à Georges Picquart qu'Arthur Boucher a fortement recommandé au général de Boisdeffre pour qu'il soit nommé au sein du troisième bureau pour être son adjoint en 1893. Nous avons examiné dans le chapitre précédent le rôle que chacun d'eux avait joué lors de l'apparition de « l'affaire » en septembre 1893. Les grandes qualités de Georges Picquart ayant été très vite reconnues au sein de l'état-major de l'armée, il est nommé le 1^{er} juillet 1895 chef du 2^e bureau, celui du renseignement « section statistique ». Il remplace à cet important poste le colonel Jean Sandherr (1846-1897), qui est très gravement malade depuis 1893, et qui décédera en 1897. Le 6 avril 1896, Picquart est promu lieutenant-colonel à quarante-deux ans (le plus jeune de France). Vers la mi-mars, il réceptionne à la place de son second, le commandant Henry, un « petit bleu »⁴⁹⁰, qui est une lettre télégramme déchirée en plus de trente morceaux. Intrigué par ce document, il charge le capitaine Lauth, membre du 2^e bureau, de reconstituer le document. Il ouvre alors une enquête qu'il garde secrète pendant quatre mois. Début mai, Picquart détient la preuve que le coupable est Esterhazy, ce qui innocenterait Dreyfus. Le 30 août, il prend connaissance du dossier secret communiqué aux juges militaires⁴⁹¹. Le 1^{er} septembre 1896, Picquart présente les résultats de ses recherches à Gonse et de Boisdeffre, en avertissant ses supérieurs : « Un gros scandale doublé d'une campagne de presse [va] être provoqué par les partisans de Dreyfus ». Il se rend chez le général de Boisdeffre avec son dossier complet, le chef d'état-major se contente de le rappeler à ses obligations hiérarchiques, il doit soumettre son enquête à son adjoint le général Gonse (1838-1917). Le 15 septembre, Picquart et Gonse se voient et s'opposent violemment. En effet, la conscience de la situation et la connaissance qu'a Picquart de l'affaire Dreyfus indisposent l'état-major. De plus, Picquart exaspère vite ses subordonnés par sa volonté de remettre en cause le procès de 1894 contre Dreyfus. Il a tout ce qu'il

politique, mais il nomme des présidents du Conseil de premier plan : Clemenceau, Briand, Caillaux, Poincaré. À l'issue de son mandat, il abandonne la politique.

⁴⁹⁰ Pour le résumé succinct de ce que les historiens appellent « l'affaire Picquart », deux ouvrages ont été sollicités, ceux de Christian Vigouroux, *Georges Picquart, dreyfusard, proscrit, ministre, la justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2009, 529 p. et de Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 2012, 125 p.

⁴⁹¹ « Dossier secret » conservé par Henry dans une armoire en fer. La bonne connaissance du procès de Dreyfus (décembre 1894) par Picquart lui permet de constater que le dossier est non seulement vide, mais appuyé par des faux.

faut d'intelligence, de culture, d'élégance, de mépris trop visible des technocrates et des esprits médiocres, pour hérissier ses subordonnés, dont son second Henry, qui vise sa place⁴⁹².

Charles Gonse cherche donc, devant l'intransigeance de Picquart, à l'éloigner de Paris et de l'état-major de l'armée. C'est ainsi que le 27 octobre 1896, le ministre signe l'ordre de mission de Picquart dans l'Est (mission inutile loin de Paris). Au même moment, les premières révélations sur l'affaire Dreyfus commencent à circuler. Charles Gonse, persuadé qu'il s'agit de fuites, accuse Georges Picquart et lui ordonne de rejoindre Tunis au 4^e régiment de tirailleurs dans le sud tunisien où il est affecté le 8 janvier, l'état-major escomptant une mort accidentelle dans les derniers combats de pacification de la colonie⁴⁹³. Au mois de mars 1897, une permission lui est accordée à Paris, mais il échoue à être reçu par le directeur de l'infanterie. De retour en Tunisie, se sentant menacé, il rédige le 2 avril un codicille à son testament : c'est un exposé de l'affaire Dreyfus, précédé de la mention « en cas de décès du soussigné, remettre ce pli au président de la République qui seul devra en prendre connaissance ».

De retour à Paris pour une courte permission, Georges Picquart rencontre son ami Leblois, le seul avocat qu'il connaisse, et lui remet les lettres de Gonse pour les mettre en lieu sûr. Elles seules prouvent que l'enquête sur Esterhazy n'a pas été menée en solo par Picquart, mais avec l'assentiment de ses supérieurs⁴⁹⁴. Le 30 juin 1897, il repart pour Sousse en Tunisie. Lors de sa permission à Paris fin novembre 1897, Picquart est outrageusement surveillé, la pression ne cesse d'augmenter, il est caricaturé, moqué, humilié. Une perquisition est faite à son domicile et un interrogatoire par le général Peillieux a lieu le 25 novembre. Il sera suivi de son arrestation le 13 janvier 1898 et de son enfermement pour soixante jours à la forteresse du Mont-Valérien. Ce même jour paraît dans le journal *L'Aurore* le célèbre « J'accuse » de Zola après l'acquiescement d'Esterhazy devant le Conseil de guerre. Le 12 janvier 1898, une lettre du ministre de la Guerre Billot au gouverneur de Paris résume la détermination de l'institution militaire :

Il résulte de l'information suivie contre le commandant Esterhazy, accusé publiquement de haute trahison, et des débats qui ont eu lieu devant le premier Conseil de guerre dans la journée des 10 et 11 janvier 1898, que le lieutenant-colonel Picquart, breveté, du 2^e régiment de tirailleurs, chargé d'une mission spéciale de l'état-major en Tunisie, aurait manqué gravement à ses devoirs professionnels, commis des fautes graves dans le service et contre la discipline (...). En attendant la décision qui sera prise à son égard, j'ai décidé que le lieutenant-colonel Picquart serait mis aux arrêts de forteresse, au Mont-Valérien, jusqu'à nouvel ordre.⁴⁹⁵

⁴⁹² Bertrand Joly, *Histoire politique de l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014, p. 185.

⁴⁹³ Vincent, Duclert, *L'Affaire Dreyfus...*, *op. cit.*, pp. 31-34.

⁴⁹⁴ Le 13 juillet 1898, Louis Leblois, à qui Picquart a confié un mandat général de défense, avise son compatriote d'Alsace Auguste Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, et lui révèle les conclusions auxquelles était parvenu Picquart.

⁴⁹⁵ Christian Vigouroux *Georges Picquart...*, *op. cit.*, p. 83.

6.3.2 Le conseil d'enquête du 1^{er} février 1898

Le 21 janvier 1898, le ministre de la Guerre écrit au gouverneur militaire de Paris, le général Zurlinden, pour lui demander de convoquer un « conseil d'enquête » le plus tôt possible afin d'y faire comparaître Picquart, procédure préalable à sa mise en réforme⁴⁹⁶. Ce conseil aurait à statuer sur le point de savoir si Picquart devait être mis en réforme pour faute grave dans le service. Pour en préparer la tenue, une note (exposé sommaire des faits) est établie par Paty de Clam le 24 janvier. Cette note signale quatre faits délictueux et criminels imputables au lieutenant-colonel Picquart :

1. « La communication à une personne non qualifiée pour en prendre connaissance d'écrits ou de documents secrets intéressant la défense du territoire »
2. « L'ouverture de lettres confiées à la poste, commise par un fonctionnaire ou agent du gouvernement »
3. « Le faux en écriture privée »
4. « l'usage fait sciemment d'une pièce fausse ».

En 1924, Henri Dutrait-Crozon⁴⁹⁷ met en avant quatre chefs d'accusation contre Picquart sensiblement différents :

1. Communication à Leblois de dossiers secrets relatifs aux pigeons-voyageurs et à une affaire d'espionnage
2. Communication au même du dossier secret de l'affaire Dreyfus
3. Manœuvres vis-à-vis de subordonnés pour authentifier le « petit bleu »
4. Communication des lettres du général Gonse.

Le 26 janvier 1898, le conseil d'enquête est convoqué par le gouverneur de Paris, le général Zurlinden, et dès le lendemain une note de service précise :

En exécution de l'article 11 du décret du 29 juin 1878, portant règlement pour la composition et le fonctionnement des conseils d'enquête, le rapporteur le général Dumont fait connaître à M. le lieutenant-colonel Picquart les motifs de l'enquête dont il est l'objet à savoir : « M. le lieutenant-colonel Picquart a communiqué à une personne étrangère à l'armée, M. Leblois, avocat, deux dossiers secrets intéressant la défense nationale et à lui confiés pour le service ».

Le conseil d'enquête désigné par le ministre de la Guerre est composé des personnalités suivantes : le général de Saint-Germain, commandant la place de Paris qui préside le conseil, le général Dumont, commandant la 13^e brigade d'infanterie, rapporteur, le colonel Boucher, commandant du 101^e régiment

⁴⁹⁶ Philippe Oriol, *L'Histoire de l'affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 737.

⁴⁹⁷ Henri Dutrait-Crozon, *Précis de l'affaire Dreyfus*, Nouvelle Librairie Nationale, 1924, pp. 129-131.

d'infanterie, les lieutenants-colonels Antoinat du 119^e et Andry du 101^e, tous chefs de corps de la garnison de Paris. Picquart, en tant que personne mise en cause, n'a que deux jours pour faire connaître, le 29 janvier à 9h du matin, le nom et la qualité des personnes qu'il veut faire entendre par le conseil d'enquête.

Le 30 janvier, le général Dumont, rapporteur du conseil d'enquête, remet son rapport, moins affirmatif que la « note » précitée, en ce qu'il n'affirme rien relativement à l'accusation de faux, ne prend pas en considération celle d'usage de faux mais il ajoute, d'une manière assez neutre, la question de la transmission à Leblois des lettres de Gonse.

Le 1^{er} février 1898, le conseil d'enquête se réunit au Mont-Valérien (ce n'est pas un lieu de justice, c'est la prison du gouverneur militaire de Paris). Huit témoins sont entendus, dont le général de Galliffet, qui avait eu Picquart dans son état-major. Celui-ci se déclare indigné des accusations portées contre lui et assure qu'il a l'estime de tous ses camarades. Les autres témoins entendus sont : son avocat Maître Leblois⁴⁹⁸, qui nie avoir eu connaissance des dossiers de Dreyfus et Esterhazy, l'archiviste Gribelin, le lieutenant-colonel Henry, le commandant Lauth⁴⁹⁹, les capitaines Iunck et Valdant, enfin le général Gonse, tous hostiles à Picquart.

6.3.3 Arthur Boucher et le conseil d'enquête

Christian Vigouroux signale l'agacement de Picquart, quand il découvre la composition du conseil d'enquête :

Le 1^{er} février 1898, Picquart se présente devant le conseil d'enquête. Il remarque immédiatement qu'en fait partie le « colonel Boucher, ami intime du général de Boisdeffre que celui-ci tutoie ». Rien n'a été laissé au hasard.⁵⁰⁰

Arthur Boucher siège au sein du conseil d'enquête en tant que colonel commandant l'un des régiments de la place de Paris. Quand il apprend qu'il est nommé membre de ce conseil, il a le pressentiment de ce qui allait advenir. « C'est la fin de ma carrière », dira-t-il à sa femme. Il demande instamment aux autorités militaires d'en être dispensé : « C'est moi qui ai fait la carrière de Picquart, il me serait pénible d'avoir à le condamner », leur écrit-il. En effet, c'était lui-même qui avait fait venir Picquart à l'état-major de l'armée parce qu'il le considérait comme un officier très intelligent. Sa demande ayant été rejetée, il est contraint d'y siéger. La question simple posée au conseil d'enquête est la

⁴⁹⁸ M^r Louis Leblois (1854-1928), avocat à la cour, est le conseil juridique et l'ami de Picquart (ami de lycée). Il fait connaître publiquement les lettres du général Gonse à Picquart. Accusé faussement d'avoir connu des secrets militaires, il est suspendu comme avocat en février 1898.

⁴⁹⁹ Jules Lauth, né en 1855, saint-cyrien, collègue de Picquart au 2^e bureau de l'état-major, est hostile à Picquart, il couvre Henry.

⁵⁰⁰ Christian Vigouroux, *Georges Picquart...*, op. cit., p. 83.

suivante : « Picquart a-t-il manqué à la discipline en quittant son poste sans l'autorisation de ses chefs ? ».

Le vote s'effectue à l'aide de boules noires ou blanches. Mettre dans l'urne une boule noire signifiait *oui*, une blanche signifiant *non*. Par quatre voix, dont celle d'Arthur Boucher, contre une, le conseil se prononce pour la mise en réforme du lieutenant-colonel Picquart. La voix favorable à Picquart est celle du lieutenant-colonel Andry .

Poursuivi une nouvelle fois en juillet 1898 par la justice militaire, Picquart est incarcéré au secret à la prison militaire du Cherche-Midi. Les événements ultérieurs favorables aux dreyfusards⁵⁰¹ permirent sa libération. Il bénéficiera d'un non-lieu le 13 juin 1899, après 331 jours de prison préventive.

Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation casse le jugement de Rennes (1899) contre Dreyfus et le réhabilite. Le 13 juillet, la Chambre adopte le projet de loi de réhabilitation d'Alfred Dreyfus et de réintégration dans l'armée de Picquart. Promu général de division, ce dernier est nommé ministre de la Guerre du cabinet Clemenceau (1906-1909), le 25 octobre 1906. Arthur Boucher est alors à quelques mois de sa retraite de colonel.

6.4 La carrière brisée d'un homme de caractère

À partir de 1902, Arthur Boucher, colonel depuis cinq ans, dirigeant avec compétence et efficacité son régiment, bénéficiant de la reconnaissance de ses supérieurs, pouvait légitimement prétendre être promu au grade de général. Mais le contexte général de la période n'est guère favorable à Arthur Boucher. Le 19 mai 1907 « le colonel du 101^e Régiment d'infanterie est admis à la retraite et rayé des contrôles de l'activité », mention figurant sur son état de service. Deux éléments ont certainement joué en la défaveur d'Arthur Boucher, son amitié indéfectible avec le général de Boisdeffre et sa participation au conseil d'enquête en février 1898. Par ailleurs, par esprit de provocation, bien que non pratiquant jusque là, il se met à assister ostensiblement chaque dimanche à la messe à Notre-Dame de Boulogne et ce, malgré la réprobation qui pesait alors sur les officiers catholiques.

Plus généralement, la situation politique de la France et ses répercussions sur le ministère de la Guerre rendront particulièrement délicate la promotion d'un bon nombre d'officiers supérieurs.

⁵⁰¹ Le 31 août 1898, Henry, ayant avoué un faux contre Dreyfus, est arrêté et se suicide, entraînant la démission du chef d'état-major, le général de Boisdeffre, suivie de celle du ministre de la Guerre. Le 3 juin 1899, la Cour de cassation casse le jugement contre Dreyfus (décembre 1894) et le renvoie devant le Conseil de guerre.

6.4.1 Le contexte politique de la période 1899-1907

Le 22 juin 1899⁵⁰², Waldeck-Rousseau⁵⁰³ investi par le Parlement devient président du Conseil. Quelques jours auparavant, le 8 juin, un arrêt de la Cour de cassation casse le jugement condamnant Dreyfus, qui doit être rejugé en août par le Conseil de guerre à Rennes. Pour Waldeck-Rousseau, l'acquittement paraît certain. Pour rassurer l'armée, à qui il veut épargner une humiliation pénible à accepter dans la discipline, il nomme ministre de la Guerre le général de Galliffet⁵⁰⁴. Certes, celui-ci est détesté, tant par la gauche pour son rôle dans la répression de 1871 (« le sabreur de la commune ») que par la droite qui lui reproche ses positions en faveur de Dreyfus. Mais, pour l'opposition de droite, le nouveau ministre incarnait malgré tout un défenseur de l'armée. Avec lui, cette dernière allait être mise à l'abri des rancunes radicales tout en étant maintenue fermement hors des débats politiques.

Dreyfus ayant été une nouvelle fois déclaré coupable, le président de la République Émile Loubet le gracie le 19 septembre 1899. Le 21 septembre, le général de Galliffet adresse à l'armée un communiqué : « L'incident est clos (...), nous nous inclinons devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le Président de la République ». Ce communiqué ayant soulevé la colère des Dreyfusards, le ministre de la Guerre tente de rassurer la gauche à la chambre en décrétant, le 29 septembre 1899, que la désignation des officiers généraux appartiendrait désormais au seul ministre et non plus au Conseil Supérieur de la Guerre et aux commissions de classement. Il cherche ainsi à ôter au pouvoir militaire le pouvoir d'avancement qu'il avait détenu jusqu'à présent. Cette mesure d'une très grande importance pour le changement de grade des officiers supérieurs ne pouvait être que défavorable à des officiers tels qu'Arthur Boucher, très bien noté par ses hiérarchies, mais très éloigné d'un républicanisme intransigeant très hostile à l'Église catholique, et plus encore, tout à fait étranger à la franc-maçonnerie.

Or, le 23 février 1900, le général de Galliffet, lassé par l'opposition systématique des responsables du Parti radical, donne sa démission, et recommande au président du Conseil, comme successeur, le général André (1838-

⁵⁰² Pour le contexte politique et militaire de cette période, nous nous sommes appuyé sur l'ouvrage de François Vindé, *L'Affaire des fiches, 1900-1904, chronique d'un scandale*, Paris, Éditions Universitaires, 1989, 217 p.

⁵⁰³ Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), avocat d'affaires né à Nantes, se lance dans la politique en 1879, il est élu député républicain modéré de Rennes. Il fait partie des cabinets de Gambetta et de Jules Ferry. En juin 1899, il forme un cabinet de coalition républicaine, alors que les nationalistes menacent le régime. Émile Combes lui succède en 1902.

⁵⁰⁴ Cf. Jean-Charles Jauffret, « Un sabreur au gouvernement : Le général de Galliffet, ministre de la Guerre (22 juin 1899-28 mai 1900) », in Olivier Fourcade (dir.), *Militaires en Républiques 1870-1962*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 223-235 ; et Georges Gugliotta, *Le Général de Galliffet, Un sabreur dans les coulisses du pouvoir (1830-1909)*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2014, 346 p.

1913)⁵⁰⁵, persuadé que ce dernier serait plus conciliant pour poursuivre sa politique d'apaisement. C'est ainsi que Waldeck-Rousseau nomme ministre de la Guerre le 29 mai 1900 le général André.

Cette nomination compromet définitivement toutes les possibilités d'évolution de carrière d'Arthur Boucher et donc l'accession au grade de général. En effet le chef de cabinet du ministre de la Guerre, le général Percin (1846-1928) démissionne le 18 mars 1904 et est immédiatement nommé à la tête de la 7^e division d'infanterie à Paris, devenant alors le supérieur direct d'Arthur Boucher, qui commandait toujours le 101^e R.I.

Le général André est ministre de la Guerre du 29 mai 1900 jusqu'à sa démission le 15 novembre 1904. Or c'est précisément durant cette période que le colonel Arthur Boucher aurait dû passer général, c'est-à-dire entre cinquante-trois et cinquante-sept ans⁵⁰⁶.

En effet⁵⁰⁷ d'après la loi de 1832, l'avancement se faisait en partie à l'ancienneté, en partie au choix dans les grades inférieurs, et au choix seulement dans les grades supérieurs. Le choix lui-même, selon une longue tradition, était réservé à des commissions de classement composées exclusivement de militaires. Le général de Galliffet avait fait une première entorse à ce principe en décrétant, le 29 septembre 1899, que le ministre de la Guerre déciderait seul des nominations des généraux à soumettre au président de la République. Mais les tableaux d'avancement demeuraient arrêtés, pour les grades inférieurs, par des commissions d'armes et pour les grades supérieurs, jusqu'à colonel inclus, par la haute commission de classement, composée des commandants des corps d'armée. Ce système, qui permettait difficilement de faire des opinions politiques ou religieuses des officiers le premier critère d'avancement, ne pouvait satisfaire le général André. Il y substitua donc une nouvelle règle qui avait au moins l'avantage de la simplicité : à partir du 9 octobre, l'avancement au choix fut placé entièrement entre les mains du ministre de la Guerre, du grade de lieutenant à celui de général.

6.4.2 Le général André et l'affaire des fiches

Seul maître de l'avancement, le général André peut mener à grande échelle son œuvre d'épuration républicaine. Il compose avec soin son cabinet, petite équipe de douze officiers choisis avec le plus grand soin en fonction de leurs opinions

⁵⁰⁵ C'est un polytechnicien, directeur de l'École polytechnique de 1893 à 1896. Il reprend en main l'armée (voir l'affaire des fiches) et prend des initiatives destinées à améliorer le bien-être de l'armée tout en développant l'artillerie et en introduisant des techniques modernes dans l'armement.

⁵⁰⁶ Pétain est nommé général à 58 ans, Foch à 56 ans.

⁵⁰⁷ François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, *op. cit.*, p. 37.

politiques avancées, placée sous l'autorité du colonel Percin et de son adjoint, le capitaine Mollin. Le ministre de la Guerre commence par une épuration massive de l'état-major général de l'armée, qui avait été au cœur de l'affaire Dreyfus. Puis il déplace quarante professeurs de l'École militaire de Saint-Cyr qu'il remplace par des officiers de son choix. Quant à l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau, elle subit à son tour les rigueurs de l'épuration avec la mise en disponibilité du général commandant l'école et la mutation d'une quinzaine d'officiers. Enfin, le général André exclut du bénéfice des bourses de l'État les élèves de Polytechnique et de Saint-Cyr qui avaient fait leurs classes préparatoires dans des établissements tenus par des religieux.

Grâce au décret du 9 octobre 1899, le ministre peut bloquer la carrière des officiers cléricaux et réactionnaires et favoriser celle des vrais républicains et des libres penseurs, mais encore faut-il qu'ils soient connus comme tels. Or, les notes officielles décernées par la hiérarchie militaire aux quelque 27000 officiers que comptait l'armée restaient muettes sur leurs opinions philosophiques, politiques et religieuses. Hanté par la crainte de devoir, par manque d'informations, renoncer à traquer catholiques, conservateurs, libéraux et nationalistes, le général André se souvient alors de la visite de Frédéric Desmons, vice-président du Sénat, réélu président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, venu lui proposer les services de l'ordre pour le renseigner sur les opinions des officiers. C'est ainsi qu'en mars 1901 André charge le général Percin, son chef de cabinet, de négocier l'affaire avec le Grand-Orient⁵⁰⁸. Dans l'esprit d'André et de son chef de cabinet, la surveillance et la délation doivent contribuer à remédier à « l'état lamentable de l'armée travaillée jusque dans ses couches les plus profondes par l'esprit contre-révolutionnaire »⁵⁰⁹. Le cabinet du ministre compte plusieurs officiers maçons, dont le capitaine Henri Mollin. Alexandre Percin lui demande si la maçonnerie ne pourrait pas aider à épurer l'armée de ses éléments antirépublicains. Dans ses *Mémoires*, Mollin relate ainsi cette demande :

Je connaissais depuis peu M. le sénateur Desmons qui était président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Ayant appris que l'état-major particulier du ministre comptait un officier maçon, il m'avait fait demander et, depuis, il venait me voir assez fréquemment, se servant de mon intermédiaire pour l'envoi aux bureaux intéressés des affaires militaires dont il avait été saisi, soit comme sénateur, soit comme président de l'ordre.

Je répondis au chef de cabinet que j'en parlerais avec M. Desmons, ce que je fis la première fois que celui-ci revint. M. Desmons accueillit favorablement l'idée et me dit d'aller en causer avec le secrétaire général du Grand Orient. J'allais voir M. Vadecard, puis je lui écrivis. M. Desmons avait revu le ministre et la chose était entendue. Au Grand Orient, le bureau du Conseil fut saisi de la question et arrêta les termes des demandes de renseignements à envoyer aux correspondants de province⁵¹⁰.

⁵⁰⁸ François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, op. cit., pp. 38-41.

⁵⁰⁹ Jean-Noël Grandhomme, *Henri-Mathias Berthelot (1861-1931), du culte de l'offensive à la stratégie globale*, Paris, ECPAD, 2012, p. 146.

⁵¹⁰ Cité par Jean-André Faucher, *Les Francs-maçons et le pouvoir, de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1986, p. 175.

À la fin de l'année 1901, le Grand Orient de France a déjà transmis au ministère de la Guerre quelques 3500 fiches de renseignements. Le système est alors parfaitement rodé, et Vadecard estime qu'il lui faudra moins de quatre ans pour ficher l'ensemble des officiers de l'armée française.⁵¹¹

Le 3 juin 1902, Waldeck-Rousseau remet sa démission pour raison de santé au Président de la République Émile Loubet, qui charge le 6 juin Émile Combes de former le nouveau gouvernement. Celui-ci renouvelle dans ses fonctions de ministre de la Guerre le général André. Avec un tel président du Conseil, ses méthodes ne risquaient pas d'être désavouées. Le général Percin, son chef de cabinet, s'était lancé avec détermination dans l'œuvre d'épuration républicaine et entretenait des relations plus que chaleureuses avec le Grand Orient, par l'intermédiaire de Mollin et Vadecard. Or, courant 1902, des frictions apparaissent entre Percin et Vadecard à propos de la nomination de certains officiers. Les incidents se multipliant, Percin en réfère à son ministre qui lui répond qu'il ne veut pas d'ennuis avec le Grand Orient. Ses démarches auprès de Waldeck-Rousseau et Combes, malgré quelques remontrances au général André, n'ayant rien changé aux méthodes du ministre, le général Percin se met en retrait. Dès lors, la franc-maçonnerie règne au ministère de la Guerre, où les fiches transmises se multiplient. Selon le secrétaire général adjoint du Grand Orient, le nombre de fiches s'élevait au 30 octobre 1903 à 18818.

Début 1904, suite au départ du général Percin, promu général de division, commandant de la 7^e division d'infanterie à Paris, le système des fiches prend encore un nouvel essor. En effet, en mars 1904, à son arrivée au poste de directeur de l'infanterie, le général Castex décide que désormais ne pourront obtenir un changement de corps que les officiers qui sont réellement républicains.

Sur les quelque 20 000 fiches qui furent rédigées, la plupart ont été détruites, François Vindé a pu en étudier 2836 (fiches dérobées par J.-B. Bidegain au Grand Orient). Ces fiches s'efforçaient de discréditer les officiers accusés de cléricaux ou de réactionnaires en mentionnant des tares physiques, des vices réels ou imaginaires, en proférant même des insultes. Telles fut l'œuvre des fiches, par laquelle de très nombreux officiers ont été victimes de leurs opinions politiques ou philosophiques, voire de la rancune et de la jalousie de quelques proches, et écartés de l'avancement en dépit de leur valeur militaire, tandis que des promotions injustifiées venaient récompenser le républicanisme de quelques-uns.

De l'été 1900 à 1905, 290 généraux de brigades furent promus. Parmi eux, figurent seulement 21 bénéficiaires de la clémence ministérielle, c'est-à-dire ayant

⁵¹¹ François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, *op. cit.*, p. 46.

une fiche défavorable. Dans le même temps, furent nommés 125 généraux de division, dont seulement huit d'entre eux ont fait l'objet d'une fiche défavorable. En effet le nombre des officiers « cléricaux et réactionnaires » était si important, comparé à celui des « vrais républicains », que le ministère était obligé de temps à autre de leur donner de l'avancement pour pourvoir les postes vacants⁵¹².

Du 18 septembre au 2 octobre 1904 parut dans le journal *Le Matin* une série de six articles consacrés aux curieuses méthodes du cabinet du ministre de la Guerre⁵¹³. Le général André y est interpellé en des termes très vifs :

Il n'est pas possible que vous laissiez à côté de vous se perpétrer cette besogne de mouchardage et de délation, qui peut être celle de la police, mais ne saurait être celle de l'armée française. La place d'officiers qui tiennent des registres de dénonciations et de renseignements secrets n'est pas dans votre cabinet (...). Brûlez vos fiches et jetez au vent vos registres, mettez au feu toute cette pourriture (...). La République n'a pas besoin pour vivre que des officiers voleurs la servent et la franc-maçonnerie n'a pas besoin, pour rendre des services à la République, qu'on la transforme en bureau de délation. Il faut que cela ait un terme.

Ces révélations fracassantes ont pour source le secrétaire adjoint du Grand Orient, Jean-Baptiste Bidegain, qui a livré à Jean de Villeneuve, député de Neuilly et ancien officier d'état-major, une partie des archives de l'ordre relatives à la délation. Le 28 octobre et le 4 novembre 1904, deux séances houleuses ont lieu à la Chambre des députés où le gouvernement et son ministre de la Guerre sont violemment mis en cause. L'accusateur principal est le député de Neuilly, qui, au milieu des hurlements, des invectives et des menaces, déroule, imperturbable, son discours. Celui-ci s'articule autour de la correspondance Mollin-Vadecard⁵¹⁴, dont le député lit dix-huit lettres et quelques fiches donnant le ton et la teneur des renseignements communiqués par le Grand Orient au ministère de la Guerre. Fortement ébranlé, tant au moral qu'au physique, par les débats de la Chambre du 4 novembre, le général André s'alite et, le 15 novembre 1904, visiblement à bout, adresse sa démission au président du Conseil Émile Combes. Celui-ci, lâché par quelques-uns de ses ministres qui ne voulaient pas compromettre leur avenir politique dans une aventure sans issue, finit par donner la démission de son cabinet le 18 janvier 1905.

À la fin de son ouvrage précédemment cité, François Vindé⁵¹⁵ détaille les noms des officiers (2836) figurant dans les fiches dérobées par J.-B. Bidegain au Grand Orient. À la page 219, figure le nom suivant : *BOUCHER, Ct, 1* (1 signifiant une

⁵¹² François Vindé, *ibid.*, pp. 72-73.

⁵¹³ François Vindé, *ibid.*, p. 105.

⁵¹⁴ Le capitaine Mollin, officier d'ordonnance du général André, avait été chargé par le ministre d'obtenir du Grand Orient les informations nécessaires à l'épuration de l'armée. Narcisse Vadecard, secrétaire général du Grand Orient, avait été mandaté par le Conseil de l'Ordre pour organiser la collecte des fiches, pour répondre aux demandes du ministère.

⁵¹⁵ *Ibid.*, pp. 217-236.

fiche à son nom), *Ct* signifiant chef de bataillon ou commandant. Arthur Boucher étant à cette époque colonel, il peut s'agir d'un homonyme, ou d'une erreur matérielle concernant le grade. En effet dans cette liste l'abréviation du grade de colonel est : Cl, la ressemblance peut donc laisser place au doute⁵¹⁶. Un autre fait vient conforter le fait qu'Arthur Boucher a certainement fait l'objet d'une fiche. En effet Serge Doessant, dans son ouvrage sur le général André⁵¹⁷, mentionne que le général Percin, en mars 1904, recourt aux services de Mollin en quittant son poste de chef de cabinet du ministre de la Guerre, le général André. Nommé commandant de la 7^e division (dont dépend directement le 101^e Régiment d'infanterie commandé par le colonel Arthur Boucher), il demande au capitaine Mollin de lui fournir des renseignements sur les officiers de cette division. Ce dernier s'adresse alors au Grand Orient pour en obtenir sur des officiers qui n'avaient pas encore fait l'objet de fiches⁵¹⁸. Tentant de se justifier, Percin déclarera en septembre 1906 que son objectif était de vérifier seulement que des officiers hostiles à la République n'étaient pas affectés aux gardes de la Chambre des députés et du Sénat, qui relevaient de sa division. L'auteur conclut que cette explication de Percin n'est pas vraiment convaincante.

Le 3 juillet 1905, la loi de la séparation de l'Église et de l'État est votée par la Chambre des députés à une large majorité (341 voix contre 233), celle-ci décide aussitôt d'en ajourner l'application d'un an afin qu'elle n'intervienne qu'après les élections législatives de 1906. Ces dernières sont un désastre pour l'opposition, qui perd une soixantaine de sièges, et tout particulièrement pour les nationalistes, qui à eux seuls, en perdent une trentaine. Jean Guyot de Villeneuve est battu à Neuilly et Déroulède échoue à Paris. Dès lors, on n'entendra plus parler au Parlement de l'affaire des fiches.

Cette affaire aura des conséquences réglementaires. Maurice Berteaux, le remplaçant du général André et franc-maçon lui-même, décidera que la hiérarchie devrait communiquer leurs notes aux officiers, ce qui sera fait dès le début de 1905. Les fiches existantes resteront toutefois dans les dossiers et n'en seront extraites qu'en 1911⁵¹⁹.

Après coup, les défenseurs du système des fiches mirent en avant leur caractère tout à fait inutile. Lucien André, le fils du général affirma même : « Il fallait toute la grande simplicité de Mollin pour s'attacher à de pareilles sottises ». Quant au

⁵¹⁶ Lors d'une visite au musée du Grand Orient de France 16, rue Cadet, à Paris, le directeur des Archives, Monsieur Pierre Mollier, nous a affirmé que le G.O.F ne dispose d'aucune archive concernant l'affaire des fiches. Selon lui, elles auraient été détruites au ministère de la Guerre.

⁵¹⁷ Serge Doessant, *Le Général André, de l'affaire Dreyfus à l'affaire des fiches*, Paris, Éditions Glyphe, 2009, 392 p.

⁵¹⁸ Lettre du 26 mars 1904 : « ...La liste ci-jointe est celle des officiers de la division du général Percin. Il serait très heureux d'être renseigné sur chacun d'eux et [le général Percin] m'a chargé de m'adresser à vous... », François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, *op. cit.*, p. 99.

⁵¹⁹ Serge Doessant, *Le Général André...*, *op. cit.*

Grand Orient de France, pour sa défense⁵²⁰, il affirma que jamais le Conseil de l'ordre ne fut informé de la collaboration entre la maçonnerie et le ministère de la Guerre, seuls quelques dignitaires, dont le secrétaire général Vadecard et son adjoint Bidegain, en connurent les détails. Il accusa le frère Bidegain à l'origine du scandale d'avoir été payé pour livrer aux adversaires de la franc-maçonnerie les fiches qu'il sortait des archives du Grand Orient. Au convent de 1905, des frères vont naturellement reprocher au Grand Orient d'avoir compromis l'obédience en la mettant au service du gouvernement, ce qui est contraire aux règles de l'ordre. Néanmoins le grand maître, affirmant que les frères ont ainsi aidé le ministre de la Guerre à forger une armée républicaine, déclare que cette surveillance traditionnelle de ceux qui ont la charge de gérer les intérêts de l'État a toujours été une des obligations et une des préoccupations de la franc-maçonnerie. Cette position restera celle de la direction du Grand Orient jusqu'à nos jours : en 1973, dans son ouvrage *La politique des francs-maçons*, le grand maître Jacques Mitterrand s'efforcera de la justifier⁵²¹. Pour lui, dans cette affaire, les francs-maçons ont accompli deux tâches capitales pour l'avenir de la nation : ils ont débarrassé le pays de l'emprise cléricale, et ils ont rendu l'armée à la République. Certes, ajoute-t-il, l'affaire des fiches, savamment exploitée, a porté un rude coup au Grand Orient de France, et a valu, lors du convent qui suivit, de véhémentes critiques au grand maître Lafferre, émanant de quelques loges, l'immense majorité d'entre elles a compris le service rendu à la nation républicaine.

Dans le climat de l'affaire des fiches, on peut aisément concevoir que les conditions n'étaient guère favorables pour une accession au grade de général du colonel Arthur Boucher, alors âgé de cinquante-cinq ans, âge où les éléments brillants de l'armée peuvent prétendre accéder à ce grade prestigieux. Et pourtant, s'il était « fiché », que pouvait-on reprocher à Arthur Boucher ? Pas grand-chose en réalité, si ce n'est sa proximité passée avec l'ancien chef de l'état-major général de l'armée, le général de Boisdeffre. La famille d'Arthur Boucher, de milieu modeste, originaire du Loiret, n'a jamais montré de grande proximité avec l'Église, dans une des régions à l'époque les plus déchristianisées du pays. Il n'a jamais bénéficié d'un cursus classique chez les jésuites pour la préparation au concours de l'entrée à Saint-Cyr, même s'il a été aidé bénévolement, en dehors des cours, par certains d'entre eux. Sa loyauté au régime républicain a toujours été totale tout au long de sa carrière. Sa pratique religieuse étant tout à fait minimale, il ne pouvait donc en aucun cas être soupçonné de cléricisme. Restait donc ce

⁵²⁰ Jean-André Faucher, *Les Francs-maçons et le pouvoir, de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1986, pp. 175-179.

⁵²¹ Jacques Mitterrand, *La Politique des francs-maçons*, Paris, Roblot, 1973, 208 p.

que la franc-maçonnerie se faisait un devoir de dénoncer comme hautement suspect : l'officier qui, par sa famille ou ses fréquentations, était en relation avec les « cléricaux ». L'épouse de l'officier, en effet, était souvent l'objet d'une enquête serrée. Pour ce qui concerne Arthur Boucher, on peut dire que son épouse, ses deux filles, sa belle-mère étaient très pratiquantes et allaient régulièrement à la messe. Arthur Boucher n'était certes pas un franc-maçon, ni un républicain affiché, mais de ce que nous venons d'exposer, on ne peut trouver de motifs suffisants pour expliquer sa fin de carrière sans promotion. Au contraire, sa formation à Saint-Cyr, breveté d'état-major, son passage réussi au sein de ses différentes affectations (le prestigieux VI^e corps d'armée, ses importantes fonctions à l'état-major général de l'armée, son commandement réussi d'un régiment d'infanterie à Paris), les notes toujours élogieuses de ses supérieurs, les différentes décorations reçues devaient le conduire logiquement à accéder au grade de général. Mais par malchance son supérieur direct devint, en 1903, le « fameux général Percin », l'homme de l'affaire des fiches. Aussi, avant de décrire en détail les péripéties de la fin de carrière brisée d'Arthur Boucher, il convient de s'arrêter un moment sur le parcours de cet officier général qui a peu attiré jusqu'à présent l'attention des historiens militaires.

6.4.3 Le général Percin (1846-1928), l'homme qui a « brisé » la carrière d'Arthur Boucher

Alexandre Percin est né le 4 juillet 1846 à Nancy. C'est donc un contemporain d'Arthur Boucher, son aîné de quelques mois. Il entre à l'École Polytechnique en 1865, et choisit l'artillerie. Il participe à la guerre de 1870. Il est nommé lieutenant-colonel en 1890, il a 44 ans (Arthur Boucher sera nommé à ce grade à 46 ans), il est alors inspecteur des manufactures d'armes. Il est ensuite nommé général de brigade en 1900, à 54 ans, puis général de division, en 1903. Il est surtout connu par son poste de chef de cabinet du ministre de la Guerre, le général André, du 1^{er} juin 1900 au 18 mars 1904, au moment de l'affaire des fiches, dont il est le principal instigateur. Suite à sa démission du cabinet, il est nommé commandant de la 7^e division d'infanterie (dont dépendra Arthur Boucher), du 18 mars 1904 au 11 mars 1907, date à laquelle il prend le commandement du 13^e corps d'armée et ce, jusqu'au 15 mai 1909. En 1906, il assiste à la cérémonie de réhabilitation de Dreyfus à l'École Militaire. Enfin, il fait partie du Conseil Supérieur de la Guerre du 17 octobre 1908 au 4 juillet 1911. Il est alors mis à la retraite, admis dans la 2^e section des officiers généraux. Le 2 août 1914, il est rappelé en service et fait partie de ces quelques officiers supérieurs âgés qui seront mobilisés au début de la Grande Guerre.

Alexandre Percin est un officier supérieur brillant, original, au tempérament bien affirmé, qui a un parcours militaire quelque peu hors normes pour son époque. Aucune biographie en tant que telle n'a été publiée sur cet officier, mais le lieutenant-colonel Émile Mayer⁵²², qui a bien connu sa famille, en a dressé un portrait fort instructif⁵²³. Il fait la connaissance d'Alexandre Percin en 1874 à la Rochelle au 21^e Régiment d'artillerie. Tous deux étaient polytechniciens, et leurs pères se connaissaient. Mayer est immédiatement séduit par son indépendance de caractère, la fermeté de ses convictions, son intransigeance qui le pousse parfois jusqu'à l'indiscipline. Par contre, dans les salons on l'apprécie fort peu, on lui rapporte parfois cette remarque : « Avez-vous vu qu'il n'est pas très intelligent, votre ami Percin ? ». Il souligne que Percin possède une logique rigoureuse, mais il remarque son absence totale d'intuition. « Il lui arrivait de comprendre "à côté", de mal s'orienter de s'engager dans des impasses »⁵²⁴.

Jusqu'en 1897, Percin vit en dehors des corps de troupe, il occupe des fonctions purement administratives, telles que professeur d'artillerie, inspecteur des armes portatives.

Pendant vingt ans, les relations entre Mayer et Percin restèrent purement verbales où épistolaires. Ils se retrouvent en 1897 au 27^e Régiment d'artillerie à Douai. Auparavant, Percin avait échoué en 1884 au concours d'entrée de l'École de guerre. Leurs retrouvailles furent des plus distantes, d'importantes divergences les séparaient : « la conception du colonel Percin ne coïncidait pas avec la mienne, il montrait une susceptibilité ombrageuse, j'avais donc tenu à m'en désolidariser ». Et il ajoute : « depuis il me manifesta une froideur marquée et boudeuse. Sa mauvaise humeur provenait d'une très grande susceptibilité »⁵²⁵. À partir de cette époque, le regard que porte Mayer sur Percin devient extrêmement critique. Voici quelques-unes des appréciations qu'il porte alors sur son camarade :

L'étude théorique des problèmes de guerre requiert plus de souplesse intellectuelle que de rigueur scientifique.

⁵²² Émile Mayer (1851-1938), engagé volontaire en 1870, est un polytechnicien, contemporain de Joffre et Foch, qu'il côtoie dans cette école. Capitaine à 28 ans, artilleur renommé, il se passionne pour la stratégie et le commandement militaires, qu'il analyse dans de nombreux articles (il défend la thèse que la guerre moderne deviendra défensive et dépendra des progrès décisifs de l'armement). Ardent défenseur du capitaine Dreyfus, il est violemment dénoncé par la presse nationaliste pour ses articles de la *Revue militaire suisse* et, le 16 mai 1899, il est placé en non-activité par retrait d'emploi. Rendu à la vie civile, il participe à l'aventure dreyfusarde et lance une revue d'avant-garde sur les questions militaires et politiques, *L'Armée et la nation*. Enfin, à partir de 1932, il rencontre de Gaulle dont il deviendra le mentor, l'ami et l'inspirateur, cf. Vincent Duclert (dir.), *Le Colonel Mayer, de l'affaire Dreyfus à de Gaulle, un visionnaire de la République*, Armand Colin, 2007, 418 p.

⁵²³ Lieutenant-colonel Émile Mayer, *Nos chefs de 1914, Joffre, Foch, Percin, Lanrezac, d'Amade, Sarraïl*, Stock, 1930, pp. 95-155.

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ *Ibid.*

Il avait trop de géométrie dans le cerveau et pas assez d'inquiétude, pas assez de rêve, pas assez de nuances.

Il l'a prouvé quand il était entré dans la politique à la suite du général André.⁵²⁶

Ce portrait sévère met en lumière exactement tout ce que n'était pas Arthur Boucher, tout devait dès lors les opposer. Émile Mayer reconnaît cependant que Percin prit sa défense lorsqu'il fut contraint de quitter l'armée en 1899.

À cette époque, le général André sollicite l'aide de Mayer à propos de trois colonels empêchés d'arriver aux étoiles (de général) : Jourdy (franc-maçon), Naquet-Laroque (juif) et Percin (protestant). André choisit Percin : tous deux étaient plus ou moins voltairiens, libres penseurs et intransigeants. De plus, Percin était lié à Camille Pelletan (1846-1915)⁵²⁷. L'auteur poursuit :

André crut devoir par la suite se séparer de son chef de cabinet, il le fit d'ailleurs élégamment en lui donnant la troisième étoile et en le mettant à la tête de la 7^e division avec résidence à Paris. (...) Cette situation devait rendre Percin plus ministrable que jamais (...). Comment a-t-il pu être poussé à payer d'ingratitude, par sa délation, un chef qui l'avait comblé de faveurs ?⁵²⁸

Émile Mayer fait ici allusion aux manigances de Percin, qui, en démissionnant du cabinet du général André, cherchait à le mettre en difficulté, avec le secret espoir de lui succéder au ministère de la Guerre (en 1903, il révéla l'affaire des fiches à l'ancien président du Conseil Waldeck-Rousseau, dans le but de s'exonérer de toute responsabilité dans ce scandale d'État, dont il avait été le principal responsable). Pour Mayer, Percin venait de compromettre sa carrière. Son ambition lui a par malheur inspiré des démarches fâcheuses, dont la révélation a terni à tout jamais sa réputation de droiture et d'intégrité. Les militaires, si pointilleux dans les questions d'honneur, lui devinrent hostiles. Ses camarades s'écartèrent de lui, il perdit toute autorité parmi eux. Le monde politique ne se montra pas mieux disposé à son égard, et ne se sentait plus en sécurité avec lui.

Pour Émile Mayer, il est clair que Percin a été sinon l'instigateur, du moins le principal artisan de ce qu'on a appelé le système des fiches. C'est lui qui l'a organisé en invitant le capitaine Mollin, gendre d'Anatole France et seul membre de l'état-major du ministre qui fût franc-maçon, à consulter le Grand Orient sur les opinions politiques, philosophiques et religieuses des officiers. Mais le général Percin avait cette incroyable capacité à surmonter tous les obstacles qu'il

⁵²⁶ *Ibid.*

⁵²⁷ Camille Pelletan, né à Paris, libre penseur, prend une part active à la séparation de l'Église et de l'État en 1905. C'est un polémiste au tempérament ombrageux, qui critique sans cesse tous les gouvernements à l'exception de celui de Combes auquel il appartient. Son passage au ministère de la Marine en 1902-1905 est fortement critiqué. Il sera un des principaux dirigeants du Parti radical-socialiste.

⁵²⁸ Émile Mayer, *Nos chefs de 1914...*, *op. cit.*

rencontrait⁵²⁹, même les plus redoutables. C'est ainsi qu'il fut étrangement ménagé par les nationalistes lors de leur virulente campagne. À part quelques blessures d'amour-propre (le général Brugère, gouverneur militaire de Paris, avait refusé de lui serrer la main), il ne souffrit pas du scandale et, outre sa présence au Conseil Supérieur de la Guerre, il termina sa carrière en tant que directeur de l'artillerie de 1908 à 1911. Mis à la retraite en 1911, Percin occupe ses loisirs à la rédaction d'ouvrages.

En août 1914, il est rappelé et prend le commandement de la 1^{re} région militaire, dont le siège est à Lille, le 3 août. « La guerre survenant, le malheur voulut qu'il fut trahi à son tour par les évènements »⁵³⁰. En effet, le 24 août 1914, le général Percin est brutalement relevé de ses fonctions et, le 28 août, Lille est déclarée ville ouverte par le ministre de la Guerre Messimy. Les troupes françaises évacuent rapidement la capitale du Nord, laissant la place aux Allemands. La rumeur publique rend Percin responsable de ce repli, accusé d'avoir trahi et livré la ville aux Allemands. Il est insulté et molesté à la gare du Nord, lors de son retour à Paris et on lapide sa maison en menaçant d'y mettre le feu. Émile Mayer précise dans son ouvrage déjà cité qu'il fut relégué comme un malfaiteur dans sa résidence à Paris. Percin qui tente de se justifier, mais en vain, est alors victime des nombreuses inimitiés qu'il s'était créées lors de l'affaire des fiches, et Millerand, alors ministre de la Guerre, ne fait rien pour l'aider, même s'il lui écrit, dans une lettre en date du 4 février 1915 : « Il est absolument établi que vous n'êtes en rien responsable de l'évacuation de Lille au mois d'août 1914 »⁵³¹.

Peu d'officiers généraux de l'époque ont suscité une telle désapprobation, c'est ainsi que le préfet du Nord, en août 1914, écrit à propos du général Percin :

Si l'âge n'avait pas altéré sa vigueur intellectuelle, son aspect délabré, dont une pénible surdité (et sa myopie) accentuait l'apparence de sénilité, lui nuisait dans un pays qui, se sentant menacé, redoutait que sa défense fut confiée à des mains débiles. (...) Son goût pour la politique donnait parfois à l'hôtel du Corps d'armée l'apparence d'une parlotte maçonnique.⁵³²

Pour Émile Mayer, Percin, qui occupa tout au long de sa carrière une fonction plus administrative que militaire, finira par renier sa foi militaire et vouera à la fin de sa vie ce qu'il lui restait de combativité à « faire la guerre à la guerre ».

Bénéficiant encore de quelques appuis politiques, Percin se voit confier deux brèves missions durant la Grande Guerre : l'inspection de l'artillerie des réserves

⁵²⁹ Cf. Serge Doessant, *Le général André...*, *op. cit.*

⁵³⁰ Émile Mayer, *Nos chefs de 1914...*, *op. cit.*

⁵³¹ En fait, le ministre de la Guerre avait prescrit de désarmer les ouvrages défensifs de la place de Lille, pour les expédier sur d'autres garnisons. Ces mesures indiquaient que l'autorité supérieure considérait Lille comme ville ouverte, mais non légalement déclarée.

⁵³² François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, *op. cit.*, pp. 194-195.

et de la territoriale, du 24 au 30 août 1914, puis la représentation du ministre de la Guerre Painlevé aux expériences comparatives d'artillerie de tranchée menés au camp de Mailly le 18 juin 1917. Il regrettera de ne pas s'être vu confier des missions plus importantes, comme beaucoup d'officiers qui se trouvaient en 2^e section de l'état-major en août 1914. Néanmoins il sera proposé à la Grand Croix de la Légion d'honneur par Paul Painlevé le 13 juillet 1917⁵³³.

Dès la fin de la guerre, Percin participe activement à la polémique sur les responsabilités des premiers revers en 1914. Il est très critique envers Joffre. Pour lui, les vainqueurs de la Marne sont Gallieni et Sarrail et non pas Joffre, qui n'a fait que suivre les exhortations de ses deux subordonnés à déclencher la contre-attaque. Il continue de se passionner pour la politique et évolue vers le pacifisme. Le 6 juin 1925, il écrit un article dans le *Journal du Peuple* qui déclenche les protestations des sénateurs d'Alsace et de Lorraine. Il y affirme que les Alsaciens-Lorrains ne tenaient nullement, avant 1914, à redevenir Français, ce qui aggrave son cas, car il a déjà écrit dans d'autres journaux que l'Allemagne n'a pas été vaincue militairement. Par ailleurs, il adhère au mouvement autonomiste rhénan. Ses déclarations intempestives lui valent de faire l'objet d'une commission d'enquête de la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur. Celle-ci conclut que, pour ces faits, le général Percin, Grand Croix de la Légion d'Honneur, devrait normalement être exclu de l'ordre. Toutefois, « tenant compte du grand âge du général Percin et la commission ayant constaté l'inconscience dans laquelle il paraît », il ne sera pas radié de la légion d'honneur, un blâme lui sera infligé, « une censure à titre de dernier avertissement »⁵³⁴. Le général Percin décédera à Paris le 12 octobre 1928, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Pour introduire quelques nuances concernant cette carrière militaire aussi controversée nous citerons la conclusion de Serge Doessant⁵³⁵ :

Ainsi se terminait la vie d'un des rares officiers qui avaient très tôt défendu la République et participé activement aux réformes initiées par le général André. Mais son rôle dans l'affaire des fiches, à une époque où il s'était clairement éloigné de son ministre, laisse encore beaucoup de zones d'ombre. On n'aura garde d'oublier, cependant, qu'il a été, au même titre que Louis André, l'un des grands rénovateurs de l'artillerie française avant 1914.

On peut ajouter que le général Percin a eu une influence tout à fait certaine sur le déroulement de la carrière d'Arthur Boucher. Le système des fiches, qu'il a impulsé, atteint Arthur Boucher et entrave sa promotion en fin de carrière : Arthur Boucher entre dans le cadre des militaires à éliminer aux yeux de Percin, pour au moins deux raisons : d'une part, bien qu'il ne soit pas clérical, il assiste à la messe

⁵³³ Le ministre de la Guerre est Paul Painlevé (1863-1933). C'est un républicain socialiste marqué à gauche, donc favorable au général Percin.

⁵³⁴ François Vindé, *L'Affaire des fiches...*, op. cit., p. 195.

⁵³⁵ Serge Doessant, *Le général André...*, op. cit.

par bravade pendant quelques années, et sa femme, ses filles et sa belle-mère sont catholiques pratiquantes, d'autre part il a été un proche du général de Boisdeffre.

Ces deux carrières, celle d'Alexandre Percin et celle d'Arthur Boucher, peuvent être aussi comparées, dans la mesure où ils sont tous deux exactement de la même génération, ayant moins d'un an d'écart (1846 et 1847). Ils sont par ailleurs tous deux diplômés de grandes écoles militaires à la fin du Second Empire. Le premier est polytechnicien, son arme est l'artillerie, le second est un saint-cyrien ayant choisi l'infanterie comme arme, et ils participent tous deux à la guerre de 1870-1871. Tous deux sont enfin des écrivains militaires reconnus pour l'époque⁵³⁶. Mais leur parcours d'officier supérieur est dissemblable, chacun pouvant être l'exemple d'un type bien marqué d'officier supérieur sous la III^e République. En premier lieu, leur origine sociale les oppose : le père d'Alexandre Percin est professeur de mathématiques au lycée de Nancy, celui d'Arthur Boucher est gendarme, après avoir été simple soldat dans l'armée de la Monarchie de juillet. Il en va de même pour les postes qu'ils occupent au cours de leur carrière : Percin se spécialise dans l'artillerie, dont il devient un spécialiste, mais occupe essentiellement des postes administratifs et n'occupe que très peu de postes au sein d'unités de l'armée, alors qu'Arthur Boucher, breveté d'état-major, occupe les trois-quarts de son temps d'activité dans de prestigieuses unités de l'armée française (19^e et 6^e C.A, 101^e R.I. à Paris). L'un travaillera au sein du cabinet du ministre de la Défense, donc un poste politique, l'autre aura d'importantes responsabilités au sein de l'état-major de l'armée, qui grâce à la réforme de Freycinet, était devenu autonome par rapport au ministre de la Guerre. En 1914, si tous deux, à la retraite, reprennent du service, leur destin respectif prend des directions diamétralement opposées. Alexandre Percin, comme nous venons de le voir, va se trouver tout à fait marginalisé et fort critiqué, alors qu'Arthur Boucher, après avoir servi au front pendant près de deux ans, conquiert de haute lutte le grade de général, celui que lui avait injustement refusé le même Percin en 1907. Cette comparaison permet de mettre en lumière la diversité des parcours d'officiers supérieurs sous la III^e République, faisant partie de l'élite militaire (Saint-Cyr, Polytechnique) et ayant chacun une excellence propre dans des domaines spécifiques (artillerie pour Alexandre Percin, infanterie et état-major pour Arthur Boucher). L'un est politisé (chef de cabinet du ministre de la Guerre, le général André), l'autre refuse de s'inscrire dans une quelconque

⁵³⁶ Alexandre Percin a publié une vingtaine d'ouvrages, dont voici quelques titres significatifs : *Le Massacre de notre infanterie, 1914-1918*, Paris, Albin Michel, 1921, 300 p. ; *Les Erreurs du haut commandement*, Paris, Albin Michel, 1919, 284 p. ; *Le Désarmement moral*, Paris, A. Delpeuch, 1925, 31 p. ; *Souvenirs militaires 1870-1914*, Paris, Armée nouvelle, 1930, 225 p. ; *La Guerre et l'Armée de demain*, Paris, Marcel Rivière, 1917, 110 p.

idéologie politique, l'un est brillant mais ombrageux et carriériste, l'autre, empathique avec ses soldats et fin diplomate.

6.4.4 Arthur Boucher se rebiffe

En 1905, à deux ans de la limite d'âge, et après plus de sept ans dans son grade, le colonel Boucher ne peut plus espérer le grade de général. Il est sans illusion (surtout depuis que le général Percin est devenu son général de division), mais il est cependant curieux d'entendre de vive voix la raison de sa disgrâce.

Il demande donc à être reçu par M. Maurice Berteaux, ministre de la Guerre⁵³⁷. C'est à cette occasion qu'il apprend que si on n'a rien à lui reprocher, les notes données par son général de brigade, le général Bolgert et son général de division, le général Percin ne lui laissaient que peu d'espoir d'avancement. Surpris de cette surprenante information, il prend immédiatement congé du ministre, sans vouloir même en savoir plus long.

Le coup de grâce lui avait donc été porté par les généraux Bolgert et Percin, en le classant, respectivement, deuxième sur deux et quatrième sur quatre, alors qu'il n'avait jamais reçu que des compliments de l'un comme de l'autre. Il écrit en premier au général Bolgert, lui demandant : « quelles considérations avaient pu le pousser à le mal noter ». Il reçoit une réponse d'une grande franchise de ce dernier :

Si je ne vous ai donné que le n° 2/2, c'est pour la raison suivante : au moment de l'établissement du tableau d'avancement, vous aviez sept ans et demi de grade. Vous aviez occupé une situation en vue au ministère de la Guerre. Vos notes étaient brillantes et pourtant vous n'avez pas été nommé général. J'ai pensé qu'on vous écartait volontairement pour des raisons que je n'avais ni à connaître ni à apprécier. D'autre part, je ne voulais pas que l'autre colonel de la brigade souffrît du fait de ce que je considérais comme une disgrâce pour vous. En vous maintenant n° 1 et en donnant le n° 2 au colonel Mollard, je risquais de faire deux malheureux au lieu d'un. Telles sont les raisons qui ont dicté ma conduite. Je me réserve de les exposer de vive voix au ministre de la Guerre car je tiens par-dessus tout à ce que ma loyauté et ma franchise ne puissent être mises en doute par personne.⁵³⁸

Le général Bolgert tint sa promesse et justifia sa notation auprès du ministre de la Guerre.

⁵³⁷ Maurice Berteaux (1852-1911) succède au général André au ministère de la Guerre après la démission de celui-ci, le 15 novembre 1904. C'est un civil, homme politique radical socialiste, franc-maçon actif au sein du Grand Orient. Il occupera ce poste jusqu'au 12 novembre 1905.

⁵³⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.



Le colonel Arthur Boucher, commandant le 101^e R.I. à Saint-Cloud, 1906.

Il s'adressa ensuite au général Percin. Dans ce courrier, Arthur Boucher lui dit que c'était son droit absolu de le noter n° 4/4. Mais comme il avait agi en accord avec le général Bolgert, il lui demanda d'effectuer la même démarche auprès du ministre. Ce courrier resta sans réponse, et Percin n'alla pas voir le ministre de la Guerre.

Il n'eut alors connaissance de ses notes d'avancement, arrêtées en 1905, que quinze mois plus tard, le 14 mars 1907. Or le relevé de celles-ci aurait dû lui être

communiqué en décembre 1905, selon les prescriptions ministérielles. Il aurait eu encore la possibilité de les contester et d'en faire l'objet d'une réclamation « bruyante », comme il l'écrira en juin 1907.

Indépendamment du classement, ces notes sont dans l'ensemble plus qu'élogieuses. Elles sont présentées ci-dessous :

Notes du général de Brigade Bolgert :

Toujours excellent serviteur plein de cœur et de dévouement ; chef de corps parfait, commande son régiment avec distinction.

S'occupe toujours avec le même zèle de son régiment qui est très bien tenu sous tous les rapports ; soigne particulièrement l'éducation morale de ses subordonnés. Très méritant.

Note 19.

Notes du général Oudri commandant le corps d'Armée :

Excellent chef de corps. Commande parfaitement son régiment qui est très bon. Est colonel depuis le 9 mars 1897. Mérite d'être nommé le plus tôt possible général de Brigade.

M. le colonel Boucher s'est toujours fait remarquer par son intelligence. Il a très bien commandé son régiment au camp de Mailly. Note d'ensemble 19.

Notes du général Duchesne, inspecteur de l'Armée :

On s'explique difficilement l'ostracisme dont a été et est encore aujourd'hui victime. Le colonel Boucher qui n'a que le numéro 4/4 de son général de Division. C'est un officier distingué qui a rendu les meilleurs services partout où il est passé et qui supporte sa disgrâce avec sérénité et une correction d'attitude absolument remarquable.

Il y a là une injustice ou plutôt un déni de justice à réparer et je me permets d'appeler sur le cas du colonel Boucher la plus bienveillante attention de M. le ministre de la Guerre.

Note 20.

Notes du général de Division Percin :

Le colonel Boucher est un excellent chef de corps. Il commande parfaitement son régiment et commanderait très bien une brigade. Ses services le rendent tout à fait digne de devenir général de Brigade.

Mais obligé d'établir un ordre de préférence, tenant compte des titres des autres candidats et de l'intérêt qu'il peut y avoir à les pousser vers les grades supérieurs, je dois à la vérité de dire que les concurrents du Colonel Boucher ont encore plus de valeur que lui. Je ne puis donc lui donner que le n° 4/4.

Note 18.⁵³⁹

Arthur Boucher répondra de façon détaillée aux arguments fallacieux du général Percin (sur le fait que les titres de ses collègues étaient supérieurs aux siens) dans la lettre adressée au ministre de la Guerre, le 4 juin 1907, juste après sa mise à la retraite :

Je me permettrai de faire remarquer que j'avais huit ans et demi de grade alors que mes collègues n'en avaient que trois ou quatre, dix campagnes à mon actif, dont quatre de guerre, alors qu'ils n'en avaient que deux, une ou pas du tout. Je dirais que le général actuel Pioline (qui m'a vu à l'œuvre lorsqu'il était comme vous mon collaborateur au troisième bureau) serait tout étonné d'apprendre que les titres de mes collègues étaient considérés comme supérieurs aux miens.⁵⁴⁰

Avec ce classement, 4 sur 4, toute promotion était évidemment impossible. Le rôle du général Percin dans l'injustice dont est victime Arthur Boucher est ainsi clairement établi.

⁵³⁹ Dossier militaire du général Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁵⁴⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Percin lui porte un ultime coup : alors qu'il était en permission pour préparer la liquidation de sa pension et faire valoir ses droits à la retraite, le 19 mai 1907 (le jour de ses soixante ans, âge de la retraite pour un colonel), il reçoit cette lettre du général Percin, datée du 10 mars 1907 :

Mon cher Colonel,

Je suis allé ce matin remercier le ministre et lui ai demandé de me faire plaisir avant que je ne quitte la 7^e Division, de me promettre pour vous la Croix de Commandeur. Le ministre m'a fait cette promesse et il m'a autorisé à vous le dire. (...) je n'ai pas eu la présence d'esprit de demander que cette croix vous soit remise avant votre départ en retraite pour que vous ayez le plaisir de la porter en activité. Je n'y ai réfléchi qu'en sortant. Je vais le demander par écrit mais, n'ayant pas de promesse, je ne puis affirmer que je réussirai, ce qui est certain, c'est que vous aurez la cravate le 14 juillet.

Croyez, mon cher colonel, à mes sentiments affectueux et dévoués.

Général Percin.⁵⁴¹

Difficile de faire preuve d'autant d'hypocrisie et de duplicité dans un courrier plein d'affèterie.

Le contexte de cette lettre est le suivant : le ministre de la guerre dont il est question n'est autre que Georges Picquart qui a été nommé ministre de la Guerre du gouvernement Clemenceau le 25 octobre 1906, après sa réhabilitation par le Parlement, le 13 juillet de la même année. Il le restera jusqu'au 25 octobre 1909 à la chute de Clemenceau. Or, Percin ne pouvait en aucun cas ignorer que Picquart devait se souvenir du vote d'Arthur Boucher lors de la commission d'enquête de février 1898, et qu'il n'accorderait jamais une telle décoration pour Arthur Boucher.

Percin vient remercier Picquart pour l'avoir promu à la tête du 13^e corps d'armée, seulement trois ans après avoir été promu général de Division. Ces promotions successives et particulièrement rapides montrent bien leur caractère très politique. D'ailleurs Percin ne restera que deux ans chef de ce corps d'armée jusqu'en mai 1909, date à laquelle Picquart quittera le ministère de la Guerre.

On comprend dès lors que la réponse d'Arthur Boucher fut immédiate et surtout cinglante, bien dans son tempérament. Voici ce qu'il écrit au général Percin dans une lettre datée du 12 mars 1907, soit deux jours après avoir reçu le courrier de ce dernier :

101^e Régiment d'infanterie, Saint-Cloud, le 12 mars 1907.

Mon Général,

J'aurais su le plus mauvais gré au meilleur de mes amis et au plus aimé de mes Supérieurs, de chercher à atténuer les effets de ma disgrâce en demandant pour moi une faveur quelconque à l'un quelconque de mes chefs. C'est vous dire que je désavoue formellement la démarche que vous avez cru devoir faire auprès du Ministre pour que j'obtienne la Croix de Commandeur avant de quitter l'Armée.

Le général Picquart peut estimer que le fait d'avoir été considéré par vous comme n'étant pas digne d'avancement ne constitue pas une injustice méritant d'être réparée. Il peut estimer que quarante-deux ans de service, dix campagnes, dont quatre de guerre, dix années de grade de

⁵⁴¹ *Ibid.*

colonel et dix-huit années de grade d'officier de la Légion d'honneur ne sont pas des titres suffisants pour me nommer commandeur. C'est son droit de maître absolu de l'armée.

Mon droit à moi, ou plutôt mon devoir le plus élémentaire de soldat me commande de ne pas vouloir être l'objet d'une distinction due au seul désir « de vous faire plaisir », due, par conséquent à la plus autocratique et la plus antirépublicaine des faveurs.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier instamment de vouloir bien demander au général Picquart de considérer votre démarche comme nulle et non avenue.

En m'attachant à donner jusqu'au bout l'exemple du devoir, en portant ce sentiment assez haut pour donner, même à ceux qui, comme vous, ont le plus contribué à briser ma carrière, des preuves constantes d'absolu dévouement lorsqu'ils ont été mes chefs directs, je n'ai eu qu'un but, je vous prie de le croire, c'est de mettre mes actes en rapport rigoureux avec les principes que j'ai signalés à mes subordonnés comme la base de toute féconde discipline ; je n'ai recherché qu'une chose, c'est avec la satisfaction de ma conscience, l'estime de mes soldats. Vous savez que j'ai été, à ce point de vue, récompensé autant qu'il est possible de l'être, vous devez comprendre, dès lors que je n'aie rien à demander.

Je suis, avec le plus profond respect, mon Général, votre très obéissant subordonné.

A. Boucher.⁵⁴²

Cette lettre essentielle, citée dans son intégralité, est comme un manifeste de ce qu'aura été la carrière militaire d'Arthur Boucher, en quelque sorte un testament avant l'heure. Il rappelle sa longue carrière militaire, sa conception de la discipline militaire et, surtout, la fierté d'avoir toujours pu bénéficier de l'estime de ses soldats.

Mais, avant tout, cette lettre est l'occasion, à la veille de sa retraite, de régler ses comptes avec deux généraux à l'origine de sa disgrâce, Picquart et Percin. Le général Picquart, « maître absolu de l'armée » en tant que ministre, a certes parfaitement le droit de ne pas reconnaître ses mérites militaires, alors que lui a su à l'époque (1894) reconnaître ses qualités intellectuelles pour le faire admettre au sein de l'état-major de l'armée à Paris. On peut supposer aussi qu'Arthur Boucher n'a que peu d'admiration pour quelqu'un qui, au moment de sa réhabilitation par le Parlement en juillet 1906, passe directement du grade de lieutenant-colonel à général de brigade (avec effet rétroactif à 1903), puis la même année général de division, et enfin ministre de la Guerre, par la seule volonté politique du président du Conseil Georges Clemenceau⁵⁴³. Quant au général Percin dont nous avons déjà évoqué le parcours militaire, c'est une véritable leçon qu'il lui inflige en repoussant ses faveurs les plus « autocratiques » et surtout la plus « antirépublicaines » qui soient. Quel affront pour celui qui a bâti toute sa carrière militaire sur son républicanisme ostentatoire ! C'est la revanche d'Arthur Boucher, mais il va en payer le prix.

Dès la réception de cette lettre, le général Percin écrit une lettre très sèche :

4^e Corps d'armée, Paris le 13 mars 1907,

⁵⁴² *Ibid.*

⁵⁴³ Maurice Agulhon, commente ainsi la nomination de Picquart : « Parmi les fantaisies de M. Clemenceau pour constituer le nouveau cabinet, le plus spectaculaire est en effet sans conteste la question Picquart. On se demande si M. Clemenceau reculera devant le mauvais effet produit par l'attribution du portefeuille de la Guerre à M. Picquart », Maurice Agulhon, *La République, 1880-1932*, Paris, Hachette, 1990, p. 136.

Le général Percin, commandant la 7^e Division d'infanterie, à Monsieur le colonel Boucher, commandant le 101^e Régiment d'infanterie.

Monsieur le Colonel Boucher gardera les arrêts de rigueur pendant quinze jours par ordre du Général commandant la 7^e Division d'infanterie, pour le motif suivant : « a adressé à cet officier général, sous pli recommandé, une lettre impertinente en réponse à une communication affectueuse ». Cette punition commencera le 14 mars à midi et finira le 29 mars à midi.

Général Percin.⁵⁴⁴

Les arrêts de rigueur consistent à ne pas avoir le droit de sortir, même pour les nécessités de service. Arthur Boucher, qui n'avait jamais connu la moindre punition, terminait ainsi sa carrière militaire en subissant des arrêts de rigueur.

Quelques semaines plus tard, libéré des obligations d'un officier d'active de l'armée, il peut enfin, comme son tempérament le lui commandait, adresser au général Picquart, ministre de la Guerre, une ultime et énergique protestation, comptant sur « l'impartiale justice » pour la levée de la punition infligée par le général Percin. Cette démarche est certainement dans l'esprit d'Arthur Boucher l'occasion officielle de régler ses comptes avec Percin, l'homme qui a contribué à « briser [sa] carrière ».

Le 4 juin 1907, le colonel en retraite Boucher (depuis le 19 mai), ex-commandant le 101^e Régiment d'infanterie, écrit à *Monsieur le ministre de la Guerre* (le général Picquart).

C'est une longue lettre qui reprend pour partie les arguments déjà évoqués dans sa lettre du 12 mars adressée au général Percin. Il commence son courrier ainsi :

Je n'ai jamais pendant mes dix années de commandement infligé même 24 heures d'arrêts à un officier, je n'ai jamais vu, pendant ce long laps de temps, un seul de mes officiers aux arrêts de rigueur. Ma punition permettait donc de considérer le serviteur irréprochable que j'ai la prétention d'être et d'avoir toujours été comme le plus mauvais officier de mon régiment.⁵⁴⁵

Il poursuit en précisant quelle a été son attitude vis-à-vis du général Percin, lorsque celui-ci a pris le commandement de la 7^e Division (en mars 1904) :

Bien que je n'eusse aucun doute sur la nature de ses sentiments à mon égard, (...), je lui écrivis officiellement au nom de mon régiment et au mien pour l'assurer de notre respectueux et entier dévouement. J'eus à cœur de prouver [à mes soldats et officiers] que le sentiment de mon devoir vis-à-vis du général de division n'était influencé par aucune considération personnelle.

Mais il ajoute juste après, non sans une certaine perfidie :

C'était le moment où les plus grands chefs de l'armée refusaient de lui tendre la main ou de répondre à son salut ; où la foule lui manifestait son hostilité en présence de ses troupes. (...) je passerai sous silence ce qu'il a pu faire lorsqu'il était chef de cabinet du Général André.

Il rappelle ensuite au ministre que ses notes auraient dû lui être communiquées au mois de décembre 1905 et que, rien n'ayant été fait en février 1907, malgré les prescriptions ministérielles formelles, il a fallu qu'il les réclame au général Percin

⁵⁴⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁵⁴⁵ *Ibid.*

pour en avoir enfin connaissance. Il ajoute qu'il aurait pu faire auprès de lui une réclamation « bruyante » pour ce déni de justice et la violation de ses ordres, voire porter au besoin l'affaire devant le Conseil d'État ou même, pour se venger, saisir l'opinion publique, déjà si dure pour Percin, et par là l'empêcher d'arriver au sommet de la hiérarchie. « Je ne fis rien de tout cela, me contentant de plaindre en moi-même le chef capable de se comporter ainsi vis-à-vis de son subordonné », écrit-il. Enfin il se justifie de « sa lettre impertinente en réponse à une communication affectueuse » en écrivant au ministre que le général Percin a agi, non comme un chef, mais comme homme privé :

S'il avait agi comme chef, il se serait conformé aux prescriptions réglementaires relatives à la correspondance militaire et il n'aurait pas écrit une lettre ayant dans la forme comme dans le fond le caractère d'une lettre privée.

Comme chef, il n'avait d'autre droit que de me donner les notes et le numéro de préférence que je mérite et de soutenir mes intérêts vis-à-vis de son chef hiérarchique, le Commandant du 4^e Corps d'armée. En s'adressant à vous directement, en ne faisant pas la moindre allusion aux titres que je puis avoir, en vous demandant de lui faire plaisir de me nommer Commandeur, il ne faisait pas acte de chef, mais d'homme privé cherchant à tirer parti de ses relations personnelles avec vous. Enfin n'agissait-il pas encore comme un homme privé en poussant l'ironie dont il s'était rendu coupable, jusqu'à m'assurer de ses sentiments affectueux et dévoués ?

Arthur Boucher feint ensuite de se demander sur quel article du règlement le général Percin s'est appuyé pour lui infliger une punition aussi grave. Pour lui, l'impertinence ne figure pas dans les règlements, car c'est là une question d'homme à homme qui se règle autrement que par des mesures disciplinaires. Il conclut sa lettre en ces termes :

J'ai en conséquence l'honneur de vous demander, Monsieur le Ministre, de vouloir bien apprécier si le Général Percin n'a pas commis un abus d'autorité en me punissant et je me permets de compter sur votre impartiale justice pour lever la punition qu'il m'a infligée.

Cette longue lettre n'a à notre connaissance jamais reçu de réponse⁵⁴⁶. Arthur Boucher en attendait-il une ? On peut en douter, ne connaissant que trop bien les relations de grande proximité entre Percin et Picquart. Ce fut probablement l'occasion officielle de laver l'affront que lui avait infligé Percin. Quant à Picquart, ce fut peut être pour Arthur Boucher l'occasion de lui écrire qu'il s'est rendu complice d'une profonde injustice, injustice dont il avait été certes victime lors de l'affaire Dreyfus, mais qui depuis l'aura très largement avantagé.

Ainsi se termine la carrière militaire d'Arthur Boucher, mais l'histoire lui rendra plus que justice par la suite. Au cours de la Grande Guerre, grâce à ses seules mérites, il obtiendra les deux titres qu'on lui avait injustement refusés : le

⁵⁴⁶ Il faut noter qu'une des premières nominations de Picquart en tant que ministre de la Guerre est celle de Maurice Sarrail. Le colonel Sarrail, franc-maçon notoire, est nommé, en 1907, directeur de l'infanterie, poste éminent pour gérer les nominations et promotions, avant d'accéder au poste de général de brigade le 25 mars 1908. Picquart s'appuiera sur lui, cf. Christian Vigouroux, *Georges Picquart...*, op. cit., p. 233)

grade de général et la distinction de commandeur de la Légion d'honneur. Par ailleurs, sa nouvelle carrière d'écrivain militaire (notamment ses travaux concernant l'histoire militaire grecque) lui vaudra nombre de récompenses et de témoignages d'admiration, ce qui fut loin d'être le cas de Percin, lui aussi écrivain militaire. Quant à Picquart⁵⁴⁷, on ne peut pas dire qu'il laissera de son ministère un souvenir très marquant, en tout cas très loin de celui qu'a pu laisser celui de Freycinet. Il décevra beaucoup dans sa volonté de moderniser l'armée. Les bruits couraient que le ministre Picquart n'était que le prête-nom de Clemenceau, en effet le général Lyautey traite toutes les affaires directement avec le président du Conseil. Les histoires militaires successives sont d'autant plus défavorables à Picquart qu'elles sont écrites par des militaires. Ainsi l'*Histoire militaire de l'armée française*⁵⁴⁸ illustre bien la réticence à l'encontre de Picquart, qui n'est même pas mentionné, à la différence de Freycinet, Messimy⁵⁴⁹ ou Millerand⁵⁵⁰ dont les passages au ministère de la Guerre seront marquants.

Après la fin de sa fonction ministérielle le 23 juillet 1909, Georges Picquart exercera pendant trois ans le commandement du 27^e C.A. à Amiens. Il décède brutalement le 19 janvier 1910, à la suite d'un accident de cheval. Il n'aura donc pas l'occasion de s'illustrer sur les champs de bataille de la Grande Guerre.

Le 18 mai 1907, Arthur Boucher, à la veille de sa retraite, fait des adieux émouvants aux soldats de son régiment⁵⁵¹. Cette cérémonie a lieu dans le jardin de sa maison, 162, rue de Paris à Boulogne-sur-Seine, il est entouré de tous les siens. Après avoir passé en revue le détachement de son régiment, il prononce l'allocution suivante :

Mes amis, mes enfants,

Je suis demain atteint par la limite d'âge, et mis dans la cruelle obligation de vous quitter. (...) Pendant dix années, j'ai été à la tête du régiment, pendant ces dix belles années, j'ai été le plus heureux des colonels, appréciant assez les satisfactions que me donnait mon commandement pour n'envier aucune de celles que j'aurais pu trouver dans un grade plus élevé. Quand j'ai été nommé au 101^e, je me suis promis de prendre pour guide de mes actes le principe suivant : « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats » et j'ai considéré mon rôle comme celui d'un père se préoccupant avant tout de fortifier les vertus de ses enfants et d'annihiler leurs défauts de manière à faire de vous des soldats parfaits. (...) Fier de vous, je l'ai en effet toujours été et je le serai toujours et c'est avec orgueil que je laisse à mon successeur un régiment qui n'a jamais cessé d'être donné comme modèle, un régiment qui a affirmé des qualités assez éminentes pour que nos chefs le considèrent comme le plus beau de la garnison de Paris et comme pouvant soutenir la comparaison avec les plus beaux de l'armée. La douleur que j'éprouve en pensant que je ne vous commanderai plus n'en est que plus amère. (...) Je vous embrasse tous en pressant sur mon cœur le drapeau du régiment.⁵⁵²

⁵⁴⁷ *Ibid.*, pp 268-269.

⁵⁴⁸ Maxime Weygand, *Histoire de l'armée française*, Paris, Flammarion, 1938, 493 p.

⁵⁴⁹ Ministre de la Guerre de juin 1911 à janvier 1912 et de juin à août 1914.

⁵⁵⁰ Alexandre Millerand (1859-1943) ministre de la Guerre de janvier 1912 à janvier 1913 et d'août 1914 à octobre 1915.

⁵⁵¹ Ordre du Régiment n° 53 : « Le colonel étant atteint par la limite d'âge et admis à faire valoir ses droits à la retraite, le commandement par intérim du régiment sera exercé à partir du 19 mai par le lieutenant-colonel Roques ».

⁵⁵² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Dans cette ultime adresse à ses soldats, ressortent bien, outre l'affection profonde de ses hommes, à la fois toute l'amertume d'une fin de carrière entravée et la fierté d'avoir commandé un régiment jouissant d'une réputation certaine.

À la suite de cette allocution, il remet les drapeaux dont il avait la garde.

Ainsi s'achève (provisoirement), entre panache et chagrin, fierté et amertume, une longue carrière militaire, exemplaire de l'ascension sociale que l'armée, au XIX^e siècle, permettait aux gens méritants d'origine modeste. Au cours de cette carrière, Arthur Boucher s'oppose fermement à l'influence du radicalisme et de la franc-maçonnerie dans l'armée, il est bien éloigné d'un puissant conformisme de droite, à la fois nationaliste, antisémite et clérical. Il fait partie de ces nombreux officiers restés attachés au conformisme traditionnel de l'apolitisme militaire⁵⁵³.

6.5 De l'officier à l'écrivain

Au cours de ces années de disgrâce, c'est dans le travail intellectuel qu'Arthur Boucher trouve sa consolation.

Avec son livre *L'Armée idéale*⁵⁵⁴, il entame une œuvre d'écrivain militaire qui va s'avérer féconde et reconnue. Mais, auparavant, en 1902, il publie *La Bataille de Cunaxa*⁵⁵⁵, montrant ainsi dès cette époque son goût profond pour l'histoire militaire grecque, qui sera véritablement une de ses spécialités. La bataille de Cunaxa s'est déroulée le 3 septembre 401 avant J.-C., entre Cyrus le jeune et son frère aîné Arsace, qui s'était emparé du trône en 404 avant J.-C. Cette bataille se déroule sur la rive gauche de l'Euphrate, à 70 km environ au nord de Babylone. La bataille allait être gagnée grâce aux mercenaires grecs, lorsque leur chef Cyrus est tué par un coup à l'œil. Privé de leur chef, ils entament la retraite des Dix-Mille avec à leur tête Xénophon, qui en fit le récit dans l'*Anabase* (en 380 avant J.-C.).

Sa fille Marguerite souligne que le travail d'histoire militaire grecque d'Arthur Boucher est reconnu par certains historiens militaires de son époque :

Nous retrouvons, par hasard, dans les papiers d'Arthur Boucher à propos de cet ouvrage [*La Bataille de Cunaxa*] une lettre de félicitations de son ami le général de Verdière et une du baron von der Goltz, le célèbre général allemand, qui lui écrit de Koenigsberg, en lui disant qu'il s'en

⁵⁵³ Pierre Barral, *Pouvoir civil et commandement militaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, pp 218-219.

⁵⁵⁴ Arthur Boucher, *L'Armée idéale*, Paris, Lavauzelle, 1905, 314 p. Ce n'est qu'en 1910 que l'armée autorise les officiers d'active à publier sous leur signature et leur responsabilité. Mais en réalité cette interdiction a été en permanence contournée.

⁵⁵⁵ Arthur Boucher, « La bataille de Cunaxa », *Revue des Sciences militaires*, Paris, Librairie militaire Chapelot, 1902, 60 p.

est inspiré pour un article publié dans la *Deutsche-Revue*. Arthur Boucher fut ainsi assez fréquemment en rapport avec von der Goltz⁵⁵⁶ au sujet de ses livres.⁵⁵⁷

Sa carrière d'écrivain militaire commence avec la parution, en septembre 1905, de son premier ouvrage *L'Armée idéale*. Il publiera ensuite, jusqu'à la fin de sa vie en 1933, une dizaine d'ouvrages, sans compter de nombreuses études stratégiques ou historiques, toutes publiées dans différentes revues. Deux de ses livres seront couronnés par l'Académie française : *L'Anabase de Xénophon ou la retraite des Dix-Mille*⁵⁵⁸ et *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle*⁵⁵⁹. Ce livre a été réédité en 2003⁵⁶⁰. Depuis quelques années cette maison, qui dispose d'un catalogue de plus de neuf cent titres, souhaite rééditer les livres les plus significatifs et ce, sur proposition du Service Historique de la Défense à Vincennes. Ces ouvrages sont réédités dans une collection que l'éditeur a nommée « La pensée préservée ». Cet ouvrage est dédié par Arthur Boucher « À mon Régiment, le 101^e d'infanterie, en souvenir des huit belles années que j'ai déjà passées à sa tête, septembre 1905 »⁵⁶¹.

Précédé d'une introduction de dix pages, le livre comporte trois parties. La première, courte (dix pages), est intitulée : « L'axiome fondamental de l'art de la guerre ». La deuxième partie, « Application de l'axiome fondamental (dans l'antiquité) » (cent quarante pages), est divisée en trois chapitres : « La retraite des Dix-Mille », « La lutte de Thèbes contre Sparte », « L'armée idéale ». La troisième partie s'intitule « Application de l'axiome fondamental (à notre époque) » (cent dix pages). L'ouvrage s'achève par une conclusion de trois pages, suivie d'une notice d'une dizaine de pages sur l'œuvre de Socrate. Ce qui frappe d'emblée en parcourant ce livre, c'est la référence constante à l'histoire militaire grecque. Ce goût d'Arthur Boucher pour l'histoire grecque lui a été transmis par le général Février lorsqu'il faisait partie du VI^e C.A. à Châlons-sur Marne (1878-1890). J'ai évoqué cette rencontre dans le chapitre IV. Sa fille Marguerite met en lumière également le rôle joué par son beau-père le docteur Mourlon. Celui-ci, voyant que son gendre ne cessait jamais de s'instruire, lui avait donné un livre modestement relié qu'il venait d'acheter un peu par hasard. Ce livre portait comme titre : *Thucydide-Xénophon, Histoire de la Guerre du Péloponnèse*. C'était les œuvres

⁵⁵⁶ Le général von der Goltz (1843-1916) est un important historien militaire allemand qui fut conseiller militaire de l'Empire ottoman. Il publie en 1891 *La Nation armée, organisation militaire et méthodes de guerre modernes*, traduit par Henri Monet, Paris, Éditions Louis Westhausser, 1891, 555 p., ouvrage qu'Arthur Boucher a étudié et annoté avec le plus grand soin et auquel il se réfère souvent.

⁵⁵⁷ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁵⁵⁸ Arthur Boucher, *L'Anabase de Xénophon (retraite des Dix-Mille) avec un commentaire historique et militaire*, Paris, Berger-Levrault, 1913, 356 p.

⁵⁵⁹ Arthur Boucher, *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle*, Paris, Berger-Levrault, 1928, 405 p.

⁵⁶⁰ Panazol, Éditions Lavauzelle, éditions spécialisées depuis 1879 dans les ouvrages militaires.

⁵⁶¹ Arthur Boucher, *L'Armée idéale...*, *op. cit.*, p. 5.

complètes de ces deux illustres auteurs avec leurs notices biographiques par J.-A. Bouchon⁵⁶². Ce livre nous dit-elle, elle l'a vu fréquemment entre les mains de son père, il a exercé sur lui une influence profonde et l'a conduit à une étude passionnée de l'Antiquité grecque et de ses doctrines militaires.

Dans son introduction, Arthur Boucher résume en quelques phrases la thèse poursuivie dans son ouvrage :

De notre temps, les militaires sont trop peu philosophes et les philosophes trop peu militaires pour s'être préoccupés, comme Descartes l'a fait en métaphysique, de chercher le *Cogito, ergo sum* de l'art de la guerre. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. En ouvrant par hasard un livre écrit il y a bien longtemps, nous avons appris qu'un philosophe ayant fait la guerre avait porté ses méditations sur les choses de la guerre. Ce philosophe, illustre entre tous, car on l'a appelé le Père de la philosophie, n'est autre que Socrate. Or, ce sage, cherchant à préciser les devoirs d'un chef proclamait bien haut qu'ils se réduisent à un seul, qu'ils se confondent en un seul : « Faire le bonheur de ses soldats ». Cette seule pensée, devant diriger tous les actes d'un chef, doit constituer, par conséquent, l'axiome fondamental de l'art de la guerre.⁵⁶³

Il précise ensuite qu'ayant cherché à bien se pénétrer de sa pensée il découvre que cette pensée de Socrate signifie en fait que c'est d'abord donner à ses soldats les qualités qui contribuent le plus à la victoire, c'est-à-dire avant tout le courage et le sentiment d'obéissance volontaire, ensuite tirer le meilleur parti de ces qualités, enfin ménager le plus possible leur vie. Il ajoute que c'est Xénophon, l'élève favori de Socrate, qui nous expose dans les *Mémorables*, les idées de son maître sur la guerre. Xénophon a été le héros principal de la retraite des Dix-Mille, qu'il nous raconte, jour par jour, dans *l'Anabase*.

S'interrogeant sur le fait de savoir si, parmi nos grands généraux, il y en avait au moins un qui se serait inspiré de ces principes, il note que Napoléon, après sa belle manœuvre à la bataille d'Ulm en 1805, s'était écrié lors d'une proclamation : « Mes soldats sont mes enfants ; tout mon soin sera de leur donner la victoire, avec la moindre effusion de sang ». Il en vient à se demander « s'il ne serait pas possible d'appliquer à notre époque et à notre armée la thèse soutenue par Xénophon dans la *Cyropédie* ». Il termine son introduction en posant que, de nos jours,

« une armée idéale » doit répondre à ce que la nation attend d'elle et par conséquent contribuer à maintenir sa grandeur. Or, depuis longtemps, nous avons oublié que Socrate et après lui, Montesquieu, ont dit qu'une république démocratique doit être basée sur la vertu, or nous commençons à perdre les qualités qui ont fait de nous un grand peuple. Il faut donc que l'armée réintroduise la vertu dans la nation ; il faut que l'armée, école de la nation, soit en même temps école de vertu.⁵⁶⁴

Après une brève première partie consacrée à « l'axiome fondamental », il étudie son application dans l'Antiquité, dans la retraite des Dix-Mille par

⁵⁶² Jean-Alexandre Bouchon (1791-1848), homme politique et historien de la Grèce.

⁵⁶³ Arthur Boucher, *L'Armée idéale...*, op. cit., pp. 8-9.

⁵⁶⁴ *Ibid.*, p. 13.

Xénophon (sur laquelle il publiera plus tard une étude toute spéciale), dans la lutte de Thèbes contre Sparte⁵⁶⁵, qui mit en présence les deux généraux les plus célèbres de la Grèce antique (Agésilas et Epaminondas), dans la *Cyropédie* composée par Xénophon pour être comme une sorte de bréviaire du gouvernement et du commandement, avant d'aborder son emploi dans la bataille d'Austerlitz (1805), puis celles, contemporaines, de Spion-Kop, une des plus importantes⁵⁶⁶ durant la guerre du Transvaal (1900) et de Liao-Yang (1904) au cours de la guerre russo-japonaise.

Le colonel consacre dans sa troisième partie une sous-partie à ce que doit être le chef. Il conteste fortement la conception que le général allemand von der Goltz développe dans son livre *La Nation armée* : « Une fermeté inflexible, une insensibilité apparente, repoussante, constituent des qualités nécessaires à celui qui veut faire de grandes choses ». À cette conception, Arthur Boucher préfère de beaucoup la conception de Xénophon : le général idéal est le plus infatigable quand il faut travailler, le plus brave quand il faut combattre, et le plus prudent quand il faut délibérer. Celui qui aime ses soldats, qui en est aimé et qui sait les amener à s'aimer entre eux, celui qui sait provoquer chez ceux qui l'entourent un dévouement allant jusqu'au sacrifice. Son général idéal sera en résumé celui qui a toutes les vertus et qui sait les mettre toutes au service de ses soldats et de son pays, en d'autres termes, celui qui est toujours guidé par ce principe dont il a sondé la profondeur : « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats, avec la conviction que c'est le meilleur moyen de faire le bonheur de sa patrie »⁵⁶⁷. En conclusion, Arthur Boucher rend hommage à Socrate :

Socrate, en même temps qu'il est l'un des plus grands philosophes, n'est-il pas à peu près le seul qui ait porté ses méditations sur la guerre ? N'appartient-il pas à un peuple qui a affirmé, dans tous les arts, une supériorité que nous reconnaissons encore aujourd'hui ?⁵⁶⁸

Dans ce premier ouvrage, Arthur Boucher montre une culture historique et militaire certaine, qu'il aura l'occasion de déployer tout au long de son œuvre d'écrivain⁵⁶⁹. En 1905, Arthur Boucher ne pouvait se douter que, à peine dix ans plus tard, il aurait lui-même à mettre en pratique « l'axiome fondamental » de Socrate, en se trouvant en toute première ligne avec ses territoriaux lors de la

⁵⁶⁵ Arthur Boucher évoque notamment la bataille de Coronée (304), la bataille de Mantinée (362).

⁵⁶⁶ Bataille du 30 août au 4 septembre 1904. Pour cette bataille comme pour celle de Spion-Kop, sont jointes des cartes détaillées du champ de bataille.

⁵⁶⁷ Arthur Boucher, *L'Armée idéale...*, *op. cit.*, pp. 85-96.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 300.

⁵⁶⁹ Jean-Noël Grandhomme note à propos de *L'Armée idéale* que « pour l'heure le propos est encore lyrique, Boucher va le préciser quelques années plus tard », in Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Dictionnaire biographique des officiers généraux de la première guerre mondiale*, à paraître.

terrible bataille de L'Yser à la fin de 1914.

En guise de bilan

Ces dix dernières années avant sa mise à la retraite révèlent le goût et les capacités d'Arthur Boucher pour commander un régiment. Les appréciations de ses supérieurs tout au long de ces années lui laissaient espérer une accession aux étoiles de général, mais il est rattrapé d'une certaine façon par l'affaire Dreyfus et le contexte politique très défavorable aux militaires qui ne sont pas francs-maçons. Au moment de sa mise à la retraite, il montrera sa détermination à montrer l'injustice dont il pense avoir été victime. C'est alors dans l'écriture qu'il va trouver un dérivatif à ce qu'il considère comme une iniquité majeure.

Conclusion de la deuxième partie

La carrière militaire d'Arthur Boucher est un témoignage de ce qu'ont vécu beaucoup d'officiers de l'armée française au lendemain de la terrible défaite de 1870 face à l'Allemagne. Sa vie personnelle illustre aussi la nécessité pour tout officier d'avoir une situation sociale et financière digne du rôle qu'il est amené à jouer au sein de la société, ou de l'obtenir, notamment par le mariage. L'alliance d'Arthur Boucher avec la fille d'un médecin militaire doté d'une certaine aisance financière lui permet de sortir de sa condition familiale modeste.

La qualité de sa formation (Saint-Cyr, École d'état-major) lui permet d'emblée de se distinguer, notamment par la qualité de ses travaux. Par ailleurs, pour tout officier, il est important d'être en contact direct avec des chefs de grande qualité. En effet, ceux-ci jouent un rôle souvent décisif dans l'évolution de sa carrière. Arthur Boucher a eu la chance d'être sous les ordres du général de Mirbel et du général de Boisdeffre, qui tous deux lui ont permis, par leurs qualités militaires, de mûrir sa propre réflexion sur la conception du rôle de l'officier et l'ont conduit à participer au développement et au renouveau de la pensée militaire.

En outre, son affectation au camp de Châlons-sur-Marne permet à Arthur Boucher de mettre en pratique l'organisation de grandes manœuvres, qui vont s'avérer décisives lorsque qu'éclatera la guerre en 1914, face à la formidable capacité manœuvrière de l'armée allemande.

À l'état-major de l'armée à Paris, profondément réorganisé sous l'impulsion du ministre Charles de Freycinet et du général de Miribel, Arthur Boucher contribue, à sa place, à l'important effort de réorganisation de l'armée française, tant sur le plan stratégique qu'organisationnel. Ce travail débouchera notamment sur la mobilisation efficace de l'armée en août 1914.

Mais les officiers comme Arthur Boucher ont aussi été confrontés aux événements politiques qui, à partir de l'affaire Dreyfus en 1894, fracturent profondément la société française et ont des répercussions directes sur l'avancement de leur carrière : l'affaire des fiches atteint très certainement Arthur Boucher.

Le parcours militaire d'Arthur Boucher met également en lumière, surtout lors de son commandement du 101^e régiment d'infanterie, le rôle social nouveau (mis en avant par Lyautey en 1891) que doit jouer l'officier vis-à-vis de ses soldats.

Le parcours militaire d'Arthur Boucher entre 1878 et 1907 reflète la façon dont les officiers supérieurs de l'armée ont contribué, par leurs qualités militaires,

intellectuelles et humaines, à forger cette nouvelle armée, « arche sainte de la nation », et ce, malgré les vicissitudes politiques de la période.

Troisième partie
De 1907 à 1933 (deux
retraites, un retour au
front), et au-delà, sa
mémoire

Introduction de la troisième partie

Pour Arthur Boucher, les années 1907-1933 s'avèrent les plus intenses de sa longue existence.

Le chapitre 7 (1907-1916) présente deux volets contrastés. Le premier montre l'implication du jeune retraité Arthur Boucher dans la vie sociale et dans l'écriture. En effet, certainement fortement motivé par le sentiment d'injustice dont il s'estime victime à la fin de sa carrière, il se lance dans un travail intense d'écriture d'histoire militaire, ce qui lui vaudra, dès 1913, d'être couronné par l'Académie française pour l'un de ses ouvrages. Parallèlement, il se dévoue à sa commune, Boulogne-sur-Seine, en faisant partie du conseil municipal et en assumant la présidence d'une association philanthropique. Mais c'est la Grande Guerre, où, à sa demande, il sollicite l'exercice d'un commandement, qui va lui apporter sa « revanche ». À la tête de ses « chers territoriaux », et, au milieu de combats très durs, il va pouvoir montrer toutes ses qualités de chef, qui lui permettront d'obtenir – à titre exceptionnel – ce grade de général auquel il aurait dû logiquement accéder, étant donné son parcours militaire.

Le chapitre 8 (1917-1933) présente la vie d'Arthur Boucher, de sa retraite définitive à sa mort. Durant cette période, Arthur Boucher déploie une activité intense, qui le mènera en Amérique pour y donner, à l'invitation de l'Alliance française, des conférences, et en Grèce, à l'invitation du président Venizélos. Sa présidence de l'Association des études grecques lui apporte une renommée incontestable. Son travail d'écriture s'amplifie, puisqu'il va publier durant cette période une dizaine d'ouvrages, dont l'un d'entre eux sera à nouveau couronné par l'Académie française, en 1928. Cette deuxième retraite lui permet aussi de profiter de sa famille, Ses noces d'or, en 1930, couronnent une vie familiale heureuse. Jusqu'à ses derniers moments, il demeurera le travailleur infatigable qu'il a été tout au long de sa vie.

Enfin, le chapitre 9 traite de la mémoire du général Arthur Boucher à travers les hommages qui lui sont rendus après sa mort. Sont également évoquées les traces laissées de nos jours par ses nombreux ouvrages et dans la mémoire familiale, grâce, en premier lieu, au travail de Marguerite, qui a soigneusement retranscrit tous les épisodes importants de la carrière de son père, puis à celui de son petit-fils, qui l'a sorti de l'oubli.

Chapitre 7. La retraite, l'écrivain, le général

Ce chapitre couvre une période de près de dix années, de 1907 à 1916, deux dates correspondant à sa première retraite (1907) et à sa retraite définitive après son engagement dans la Grande Guerre (1916).

Admis à la retraite le 19 mai 1907, le jour de ses soixante ans, le colonel Boucher va sans tarder mettre en application la maxime du poète grec Hésiode⁵⁷⁰ : « Ce n'est pas l'action, c'est l'inaction qui nous couvre de honte »⁵⁷¹. Dégagé de ses obligations militaires, et donc jouissant d'une grande liberté il entend rester au service de son pays et faire entendre sa voix chaque fois que l'occasion lui en sera donnée. Il s'implique très rapidement dans la vie associative de Boulogne-sur-Seine, et est élu dès 1908 conseiller municipal de sa commune. Parallèlement à ces activités, il déploie tout au long de cette période un intense travail d'écrivain militaire, domaine dans lequel il acquiert une certaine notoriété. Il publie pas moins de quatre ouvrages, dont un couronné par l'Académie française, et plusieurs études stratégiques.

Cette période se termine par son engagement pendant plus de deux ans dans la Grande Guerre entre 1914 et 1916 et sa nomination à titre exceptionnel au grade de général en mars 1916.

7.1 La retraite

La retraite ne signifie pas un arrêt brutal de la carrière militaire d'Arthur Boucher. En effet, il est placé dans la réserve jusqu'à ses soixante-cinq ans. Le 29 mars 1909, il est colonel de réserve affecté au service des commandements dans la XVI^e région militaire à Montpellier. En cas de mobilisation, il doit prendre le commandement d'une brigade d'infanterie de réserve de la 66^e division d'infanterie de réserve. Quelque temps plus tard, il est affecté dans la même situation dans la VIII^e région militaire à Bourges. C'est là qu'il assiste, du 3 au 6 mai 1911, à la convocation des régiments de sa brigade au camp d'Avord (Cher) et prend part au cours de ce mois aux manœuvres des cadres de la 58^e division de réserve à laquelle il appartient. Le 30 avril 1912, il est affecté au commandement d'une brigade de réserve de la place de Verdun. Enfin, le 17 décembre 1912, il est relevé de ses fonctions éventuelles et placé définitivement en retraite : il n'est donc pas susceptible d'être rappelé en cas de mobilisation générale.

⁵⁷⁰ Poète grec du VII^e siècle av. J.C.

⁵⁷¹ Cf. Colonel Boucher, *L'Armée idéale*, Paris, Charles Lavauzelle, 1905, p. 310.

7.1.1 L'arrière-plan politique de la période 1907-1914

Le 18 février 1906, Armand Fallières⁵⁷² succède à Émile Loubet à la présidence de la République. En février 1913, c'est Raymond Poincaré qui est élu.

Le 25 mai 1906, Georges Clemenceau⁵⁷³ arrive au pouvoir en tant que président du Conseil. Son gouvernement reste en place jusqu'au 25 juillet 1909, date à laquelle Aristide Briand lui succède. Il est composé de ministres appelés à jouer un rôle politique de premier plan dans les années suivantes : Stephen Pichon⁵⁷⁴ est nommé aux Affaires étrangères, Joseph Caillaux⁵⁷⁵ aux Finances, Aristide Briand est chargé des cultes, René Viviani⁵⁷⁶ est en poste au nouveau ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. À la tête du gouvernement, Clemenceau réprime avec fermeté les manifestations : crise viticole et manifestations dans le Languedoc (10 au 20 juin 1907), répression des grèves (avec mort de manifestants) à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges (27-30 juillet 1908) suivie de l'arrestation des secrétaires de la C.G.T. Sur le plan extérieur, la politique de Clemenceau se contente de maintenir les grands équilibres sans initiatives nouvelles, ce qui, dans le contexte international, peut apparaître comme une solution de faiblesse. Durant cette période, a lieu le 4 juin 1908, le transfert des cendres d'Émile Zola⁵⁷⁷ au Panthéon.

De 1909 à 1914, l'instabilité gouvernementale s'installe. Onze ministères se succèdent jusqu'à la guerre. Trois hommes politiques vont toutefois marquer de leur empreinte cette période : Aristide Briand⁵⁷⁸ qui sera président du Conseil du 24 juillet 1909 au 1^{er} mars 1911, puis du 21 janvier 1913 au 21 mars 1913. Joseph Caillaux, chef du gouvernement du 27 juin 1911 au 13 janvier 1912, enfin

⁵⁷² Armand Fallières (1841-1931), a été de nombreuses fois ministre entre 1880 et 1892. Il est président du Sénat de 1899 à 1906. Au cours de sa présidence, il n'exerce qu'une faible influence, se bornant à choisir les présidents du conseil.

⁵⁷³ Georges Clemenceau (1841-1929), est alors âgé de 65 ans, sa réputation est celle de tombeur des ministères, c'est un journaliste et un orateur redoutables et redoutés.

⁵⁷⁴ Stephen Pichon (1857-1933), homme politique radical est l'ami et le collaborateur de Clemenceau à son journal *La justice*. Il est ministre des affaires étrangères de 1906 à 1911, puis à nouveau de 1917 à 1920.

⁵⁷⁵ Joseph Caillaux (1863-1944) est président du conseil du 27 juin 1911 au 13 janvier 1912. Il est à l'origine du projet d'impôt global et progressif sur le revenu. En 1912, il est élu président du Parti radical. Victime de la crise marocaine, sa carrière politique est également affectée par l'assassinat du directeur du *Figaro* commis par sa femme.

⁵⁷⁶ René Viviani (1862-1925), député socialiste de Paris, puis de la Creuse, est le premier titulaire du ministère du Travail. Il fait voter les lois sur le repos hebdomadaire, les assurances et les pensions des travailleurs. Il est président du Conseil lors de la déclaration de guerre en août 1914, et le restera jusqu'en octobre 1915.

⁵⁷⁷ Émile Zola (1840-1902), célèbre écrivain, publie le 13 janvier 1898 dans le journal *L'Aurore* sa lettre *J'accuse* au président de la République. Il meurt dans des conditions suspectes début 1902, avant la réhabilitation de Dreyfus en septembre 1902.

⁵⁷⁸ Aristide Briand (1862-1932) est élu député socialiste en 1902. En 1905, il est le rapporteur de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. C'est à cette occasion qu'il gagne ses galons d'homme d'État, qui vont lui permettre d'accomplir, jusqu'à sa mort, une exceptionnelle carrière ministérielle.

Raymond Poincaré⁵⁷⁹, président du Conseil du 14 janvier 1912 au 20 janvier 1913. Ces années sont marquées par, d'une part, à l'intérieur, des tensions sociales toujours aussi vives, et, à l'extérieur, par des conflits latents. Le nombre, la durée et la dureté des grèves s'amplifient. Ces mouvements conduisent à l'adoption, le 5 avril 1910, de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. À l'occasion de la crise d'Agadir, qui se déclenche le 1^{er} juillet 1911, la tension entre la France et l'Allemagne est particulièrement vive. Un accord est toutefois trouvé le 4 novembre avec la signature de la convention franco-allemande sur le Maroc et le Congo. Enfin, sur le plan militaire, le 28 juillet 1911, le général Joffre⁵⁸⁰ devient chef d'état-major général de l'Armée, et, le 9 août 1913, la Chambre des députés adopte, après de très vifs débats, la loi portant le service militaire de deux à trois ans.

Mais cette période très riche ne se limite pas aux événements politiques, sociaux et militaires, il faut également mentionner le foisonnement culturel de la « Belle Époque⁵⁸¹ », période que l'on peut situer entre l'Exposition universelle de Paris de 1900, qui fut un immense succès, et la veille de la guerre en 1914⁵⁸². Paris est le centre d'une exceptionnelle floraison artistique : peinture, théâtre, littérature, diffusion du cinéma, architecture. C'est aussi une embellie économique, l'essor de l'automobile, les débuts de l'aviation. Mais cette période n'est pas l'âge d'or des travailleurs, c'est plutôt celui des rentiers, grâce à la solidité du franc germinal. Toutefois, le sort des ouvriers s'améliore progressivement grâce à la hausse du niveau de vie, et à une première législation sociale.

Si l'écrivain autrichien Stefan Zweig vante la passion de sa ville Vienne pour sa culture et la vie qu'on y mène, « nulle part, cependant, écrit-il, on n'a pu éprouver plus heureusement qu'à Paris la très sage insouciance de vivre ; c'est là qu'elle s'affirmait glorieusement dans la beauté des formes, la douceur du climat, la richesse et la tradition ». Le voyageur admire la liberté des mœurs, l'absence de morgue sociale. Et il ajoute « Ah ! il fallait avoir connu Berlin pour s'éprendre de Paris »⁵⁸³.

⁵⁷⁹ Raymond Poincaré (1860-1934) incarne au cours de sa présidence le nationalisme français face à la menace allemande.

⁵⁸⁰ Joseph Joffre (1852-1931), polytechnicien, est le vainqueur de la Marne en septembre 1914, ce qui lui vaut alors une grande popularité. En décembre 1916, il est remplacé par le général Nivelle à la tête des armées, à la suite des terribles batailles de 1916 de Verdun et de la Somme.

⁵⁸¹ Cette expression apparaît dès 1919 pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre.

⁵⁸² Michel Winock, *La Belle Époque, La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin, 2002, 432 p.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 10.

7.1.2 Une vie familiale bien remplie

Pour sa retraite, Arthur Boucher fait le choix de rester à Boulogne-sur-Seine où il vit au 162, rue de Paris avec sa femme, sa seconde fille Marguerite et sa belle-mère Madame Mourlon. Il quittera cette adresse en avril 1912 pour s'installer au 105, avenue de la Reine, artère la plus importante de Boulogne reliant le pont de Saint-Cloud sur la Seine à la porte de Saint-Cloud à Paris. Il s'installe au premier étage, dans un grand appartement, situé dans un immeuble bourgeois très récent (sa construction date de 1908). Il y résidera jusqu'à son décès, en 1933.

7.1.2.1 Le père et le grand-père

Quelques jours après sa mise à la retraite, Arthur Boucher connaît une grande satisfaction familiale en apprenant que son fils Maurice est reçu à l'École Normale Supérieure (section lettres- allemand). Celui-ci, né en 1885, a vingt-deux ans. Il a fait de brillantes études dans les lycées parisiens Janson de Sailly, Henri IV et Louis-le-Grand. Un de ses camarades de promotion est André-François Poncet⁵⁸⁴ avec lequel il sera lié d'amitié tout au long de sa vie. À sa sortie de Normale supérieure, il est agrégé d'allemand et licencié de droit. Il se marie le 19 octobre 1907 avec une jeune fille aisée de Boulogne, Adrienne Hainque et son premier enfant, une fille prénommée Gilberte, naîtra le 4 octobre 1909 à Boulogne-sur-Seine. En juin 1908, Arthur Boucher séjournera quelques jours à Berlin chez son fils alors en stage. À la sortie de l'École Normale supérieure, son fils Maurice effectue son service militaire à Cherbourg au 2^e régiment d'infanterie, puis est nommé en 1910 professeur d'allemand au lycée du Mans.

Durant l'été 1907, Arthur Boucher rejoint sa fille Suzanne et ses deux petits-enfants, Yvonne (5 ans) et Marcel (2 ans) à Haineville près de Cherbourg où son gendre le capitaine Paul Détrie est en garnison. Deux ans plus tard, en avril 1909, ceux-ci sont cruellement éprouvés par le décès brutal de leur petit Marcel, atteint d'une méningite foudroyante. À la suite de ce deuil, Paul Détrie obtiendra de revenir au Mans au 117^e régiment d'infanterie.

Durant toute cette période, les vacances d'Arthur Boucher et de sa famille se passent à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) dans la maison familiale de son épouse, que son beau-père, le médecin militaire Léandre Mourlon, avait acquise en 1862, avant d'être affecté en Algérie. Il y accueille ses petits-enfants, dont Christiane, née en 1910 et Michel, né en 1912.

⁵⁸⁴ André-François Poncet (1887-1978), homme politique et grand diplomate français, membre de l'Académie française. Il a été ambassadeur de France en Allemagne de septembre 1931 à octobre 1938, puis à Rome de 1938 à 1939.

7.1.2.2 Une bien étrange maladie

À l'automne 1909, Arthur Boucher, qui jusque là avait bénéficié d'une santé très robuste, tombe gravement malade, au point que l'on craigne pour sa vie. Sa fille Marguerite rapporte qu'il a été atteint d'une anémie si grande qu'il pouvait à peine faire quelques pas en se traînant, et prononcer quelques mots d'une voix éteinte. Il se rétablit grâce aux soins attentifs du médecin-général Georges Lemoine, directeur du Val-de-Grâce, un cousin et un ami.

On peut légitimement s'interroger sur cette subite et étrange maladie, et donc formuler une hypothèse : n'est-ce pas une sorte de maladie psychosomatique, liée aux conditions de sa mise à la retraite (deux ans plus tôt), qu'Arthur Boucher a très mal vécues ? En effet, tout au long de sa vie, Arthur Boucher a fait preuve d'une santé un peu exceptionnelle pour l'époque, même, dans une certaine mesure, durant la Grande Guerre.

7.1.2.3 L'inondation de 1910 à Paris

En janvier 1910, Paris et ses environs – dont Boulogne-sur-Seine – subissent de très importantes inondations, les plus importantes depuis celles de 1658. Le zouave du pont de l'Alma, outil de mesure du niveau de la Seine, a de l'eau jusqu'aux épaules. Le niveau maximum atteint au pont d'Austerlitz est de 8,62m (7,1m en 1955). À Paris, 20000 immeubles sont inondés ainsi que la moitié du réseau métropolitain. La crue commence le 18 janvier 1910 et atteint son pic au bout de dix jours, le 28 janvier. La décrue prendra plus d'un mois.

À Boulogne-sur-Seine, sur les berges de la Seine, les maisons sont inondées jusqu'au premier étage. Comme à Paris, dans les rues transformées en rivières, on circule en barque. La maison d'Arthur Boucher étant assez éloignée du fleuve, il se pense à l'abri. Mais, le 27 janvier au soir, l'eau fait son apparition dans les jardins entourant sa maison. En fait, l'inondation vient par infiltration et avec beaucoup de rapidité. Toute la nuit, l'eau monte. La maison est surélevée par un perron de sept marches et par bonheur l'eau s'arrête juste à la septième. Mais, par précaution, on transporte en hâte au second étage les meubles du rez-de-chaussée. Le sous-sol où se trouvent les dépendances reste submergé pendant trois mois. Aidé par quelques voisins, Arthur Boucher construit un espèce de radeau qui lui permet de ravitailler chaque jour sa famille. Il doit aussi aller chercher, avec un tombereau municipal, sa petite fille Gilberte, âgée de quatre mois, ainsi que sa mère pour les mettre à l'abri. Son fils Maurice quant à lui se déplace avec des échasses, un sac de pommes de terre sur le dos⁵⁸⁵.

La retraite n'a donc pas toujours été de tout repos.

⁵⁸⁵ Récit tiré de *L'Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

7.1.3 L'association philotechnique de Boulogne-sur-Seine

Dès le début de sa retraite, le colonel Boucher, connu et estimé à Boulogne-sur-Seine, est sollicité pour prendre la vice-présidence de l'Association philotechnique de la ville⁵⁸⁶. À cette occasion, il prononce un discours de remerciement :

L'Association, à laquelle nous sommes tous fiers d'appartenir, m'a fait le grand honneur de me confier les fonctions de vice-président. Je dis le grand honneur, parce qu'il y a peu de sociétés où l'on fasse plus de bien d'une manière plus désintéressée et sans avoir moins d'arrière-pensées politiques. Si cependant j'ai accepté ces fonctions, ce n'est surtout pas à cause de l'honneur qui devait rejaillir sur moi, c'est d'abord parce que j'estime que le premier devoir d'un citoyen est de se consacrer au bien tant qu'il a un souffle de vie, c'est aussi par reconnaissance des services que l'Association m'a rendus, pendant dix années de commandement de mon régiment. Pendant ces dix années, l'Association a accueilli de 2 à 300 de mes petits soldats dans ses cours du soir. Les illettrés ont appris à lire et à écrire. Ceux qui avaient quelques notions rudimentaires les ont assez développées pour qu'un nombre appréciable d'entre eux aient pu obtenir le certificat d'études. Les caporaux et sous-officiers ont trouvé des cours où ils ont pu acquérir des notions qui leur ont permis d'augmenter leur bagage intellectuel.

Le fait de soustraire ses soldats au désœuvrement de la soirée, ajoute-t-il, a contribué de manière très efficace à la bonne et saine discipline du régiment, faisant de lui un heureux chef de corps, en constatant tous les jours de la part de ses soldats le désir de faire honneur à leur colonel comme au numéro du régiment.

À la suite de ce discours de remerciement, Arthur Boucher fait une conférence sur l'armée, dont la mission essentielle, affirme-t-il, est d'assurer la défense du sol sacré de la patrie. Elle doit aussi être une école de liberté, d'égalité, de fraternité et de vertu. Il développe ensuite l'idée qu'il faut entourer ses soldats de la plus affectueuse sollicitude⁵⁸⁷. Ce thème qui lui est cher sera développé dans les ouvrages dont Arthur Boucher va entreprendre la rédaction.

Prenant à cœur cette nouvelle tâche au sein de l'Association philotechnique, il organise ainsi chaque semaine des conférences à destination de la population. L'une d'entre elles a pour invité le commandant Charcot, célèbre explorateur⁵⁸⁸.

7.1.4 Le conseiller municipal de Boulogne-sur-Seine

En mai 1908, soit précisément un an après sa retraite, Arthur Boucher est élu conseiller municipal de Boulogne-sur-Seine sur la liste « Union républicaine »⁵⁸⁹ du maire sortant Paul Lagneau, en place depuis 1900.

⁵⁸⁶ Elle devait certainement dépendre de l'Association Philotechnique de Paris. Celle-ci, fondée en 1848, consiste en un enseignement dans tous les domaines culturels et techniques, pour tous les adultes désireux de développer leur formation et leur culture générale, dans un esprit laïque et apolitique. Elle existe encore à l'heure actuelle.

⁵⁸⁷ *L'Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁵⁸⁸ Jean-Baptiste Charcot (1867-1936), médecin et explorateur polaire.

⁵⁸⁹ Archives municipales de Boulogne-Billancourt, dossier Élections municipales, carton 3K36, élection du 3 mai 1908, élection du 12 mai 1912, élection du 7 décembre 1919 ; procès-verbaux des séances du conseil municipal, cartons ID 5 (1905-1909), ID 6 (1910-1913), ID7 (1914-1919).

La campagne électorale est animée et le colonel Boucher prend avec distance les quolibets de ses adversaires aux « idées avancées ». On peut lire sur les affiches des quolibets tels que : « Les militaires ne sont pas faits pour administrer les villes, mais bien plutôt pour les détruire » ou encore « On n'a jamais vu l'agneau s'allier avec le boucher ».

Les élections se déroulent le 3 mai 1908, Arthur Boucher fait partie des assesseurs. On compte 7004 électeurs inscrits et 5253 votants (165 bulletins non valides), soit 5088 suffrages exprimés. La majorité absolue étant de 2545 voix. Arthur Boucher obtient 2626 bulletins, il arrive en dixième position sur une cinquantaine de candidats. Il est donc élu avec les dix-huit autres candidats de sa liste. Le premier des opposants n'obtient que 1903 voix⁵⁹⁰.

Le conseil municipal, composé de trente membres, se réunit le 28 mai 1908. Le colonel Boucher est élu à la commission scolaire, à la commission du budget, enfin à la commission de l'enseignement⁵⁹¹. De 1908 à 1911, il est rapporteur du budget.

Quatre ans plus tard, en mai 1912, il se représente, toujours sur la liste du maire sortant Paul Lagneau, cette fois intitulée « Union républicaine », et présentée par « le Groupe des intérêts de Boulogne » réuni en assemblée générale le 26 avril 1912. Sur l'affiche de cette liste, figurent dix-huit noms, dont celui du colonel Boucher, avec comme mention « vice-président de l'Association philotechnique, officier de la Légion d'honneur, conseiller sortant ». Voici quelques extraits de la profession de foi de la liste « union républicaine » :

Reconnaissant que depuis 16 années l'intérêt général de notre cité a été ardemment défendu par M. LAGNEAU, maire et les conseillers de L'Union républicaine, considérant que si nos finances ont pu être sauvegardées et l'administration de la ville mise à l'abri des théories ruineuses de nos adversaires, ce n'a été que grâce à une lutte opiniâtre et à un accord constant de tous nos représentants,

Le Groupe d'études des intérêts de Boulogne appelle l'attention des électeurs sur la gravité de la situation présente (...).

Rendant justice au dévouement et à la bonne gestion des conseillers municipaux sortants, [il] estime que doivent être maintenus à la tête de l'administration de notre ville, ces mêmes conseillers qui se représentent à vos suffrages en compagnie du maire actuel M. Lagneau. (...) [Il] fait appel aux électeurs et leur demande, en présence du péril imminent, de faire abnégation de leurs préférences personnelles pour ne songer qu'aux intérêts seuls de notre ville et pour voter sans défaillance, le 5 mai, pour la liste entière et intégrale de L'UNION RÉPUBLICAINE.⁵⁹²

Parmi les 7386 inscrits, il y a 5144 votants, dont 229 bulletins blancs et nuls. Les dix-huit candidats de la liste « Union républicaine » sont élus. Le colonel Boucher obtient 2329 voix, en quatrième position de sa liste, avec deux voix de

⁵⁹⁰ Archives municipales de Boulogne-Billancourt, série K, n° 2.

⁵⁹¹ Procès-verbal de la séance du 28 mai 1908, archives municipales de Boulogne-Billancourt, série D, n° 5.

⁵⁹² Archives municipales de Boulogne-Billancourt.

plus que le maire Lagneau⁵⁹³. Ce nouveau mandat de quatre ans sera prolongé jusqu'en décembre 1919 du fait de la guerre.

En décembre 1919, Arthur Boucher, alors devenu général, se présente pour la troisième fois aux élections municipales. La campagne électorale se déroule cette fois-ci dans des conditions très tendues. Face à deux listes qui s'intitulent « républicaines », il y a une liste socialiste très virulente. Au deuxième tour les deux listes républicaines fusionnent sous la dénomination « Concentration républicaine ». Sur les dix-sept noms de cette liste figure le nom suivant : G^{ral} BOUCHER Arthur, *Doyen des combattants, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, conseiller sortant*. Un autre officier (médecin-major de 1^{re} classe, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre) figure sur cette liste, ainsi qu'un avocat, un architecte, un industriel, un comptable, plusieurs anciens commerçants, entrepreneurs, enfin le secrétaire général de l'Association philotechnique. Le ton de la profession de foi de la liste de « Concentration républicaine » au scrutin du 7 décembre 1919 est particulièrement virulent à l'égard de la liste socialiste :

Boulogne est en danger de tomber aux mains des Bolchévistes. Il faut à tout prix empêcher les 17 élus de Billancourt de s'augmenter d'une unité nouvelle.

Sans expérience et sans scrupule, les violents qui briguent la mairie n'ont que des appétits et des idées de vengeance. Avec eux ce serait la tyrannie des démagogues irresponsables de l'Église Unifiée contre les gens d'ordre et de progrès ; ce serait la politique syndicaliste de grèves à outrance, installant ses bureaux dans notre hôtel de ville et la licence dans tous les services.

Pour avoir la force de s'imposer contre les projets insensés des éléments de désordre qu'ils auront devant eux, vos représentants municipaux ont besoin d'une majorité imposante.

ÉLECTEURS, vous avez la parole. Votre responsabilité n'a jamais été plus grave, vous serez à la hauteur des événements. 1.400.000 morts nous ont sauvé de l'humiliation et de la servitude des ennemis du dehors ; vous ne nous refuserez pas l'effort d'un vote contre ceux qui se font les ennemis du dedans.⁵⁹⁴

Ce tract révèle la peur des bolchevicks (les « rouges »), apparue après la Grande Guerre.

Les résultats de ce scrutin⁵⁹⁵ sont particulièrement serrés, la liste d'opposition socialiste l'emporte de quelques voix. Sur dix-sept candidats, seize sont élus avec un nombre de voix compris entre 2594 et 2503. La liste de Concentration républicaine recueille entre 2502 et 2400 voix, et n'obtient qu'un seul élu. Le général Boucher est dernier de liste, n'obtenant que 2400 voix. Les temps ont donc changé, les officiers n'ont plus autant la faveur des électeurs que celle dont ils pouvaient bénéficier avant la guerre.

⁵⁹³ Archives municipales de Boulogne-Billancourt, Série K, n° 9.

⁵⁹⁴ Archives municipales, Série D, n° 20. Le camp adverse (alliance des communistes et des socialistes SFIO : « l'Église unifiée ») n'est pas en reste en ce qui concerne la virulence des propos. En témoigne un tract de la section socialiste de Boulogne, intitulé « Achevez le nettoyage ! Balayez Boulogne ! », *ibid*.

⁵⁹⁵ On compte 9081 inscrits, 5132 votants et 72 bulletins nuls. Archives municipales, Série K, n° 7.

Ainsi se termine la carrière politique au niveau municipal d'Arthur Boucher. Par la suite il ne tentera plus aucune aventure électorale. Il va désormais consacrer la plus grande partie de son temps à poursuivre la rédaction d'une importante œuvre d'histoire et de stratégie militaire.

7.2 L'écrivain militaire

En dehors de ses responsabilités locales, politiques et associatives, l'activité principale d'Arthur Boucher durant cette période est la poursuite de ses travaux d'écriture. C'est l'occasion pour lui de poursuivre son plus ardent désir, celui de continuer à servir son pays malgré les désillusions de sa fin de carrière. Il se montre particulièrement prolifique, puisqu'il publie en sept ans pas moins de dix ouvrages, dont un couronné par l'Académie française en 1913 : il acquiert à cette époque une certaine notoriété dans le domaine de l'histoire militaire grecque et des études stratégiques. Toutefois, Arthur Boucher est loin d'être le seul officier à se lancer dans la rédaction d'ouvrages. En effet, dès les années 1880, nombre de brevetés de l'École de guerre écrivent livres et brochures se rapportant aux divers modes d'emploi de l'infanterie. Sous la rubrique « art militaire » du catalogue Berger-Levrault de 1914, on trouve cent vingt-huit ouvrages écrits par soixante-quinze officiers différents. C'est une production d'une richesse considérable⁵⁹⁶. Le travail d'Arthur Boucher s'inscrit dans cette réflexion générale.

7.2.1 Le redressement de la pensée militaire sous la III^e République (1871-1918)⁵⁹⁷

Le général Jules Lewal (1823-1908)⁵⁹⁸, homme d'une très grande culture historique, domine le renouveau intellectuel de l'armée française au lendemain de la défaite de 1870. Il préside à la création de la nouvelle École militaire, future École supérieure de Guerre⁵⁹⁹, puis la dirige de 1877 à 1880. Selon lui, l'ignorance théorique est depuis longtemps une des plaies de l'armée. La formation porte exclusivement sur la pratique, et s'appuie sur la seule expérience. En outre, il est temps de rejeter la prééminence accordée à tort à la défensive. De son point de vue, la défaite de 1870 est un désastre qui ne doit pas être attribué aux soldats

⁵⁹⁶ Michel Goya, *L'Invention de la guerre moderne, 1871-1918*, Paris, Taillandier, 2014, p.31.

⁵⁹⁷ Eugène Carrias, *La Pensée militaire française*, Paris, PUF, 1960, p. 263.

⁵⁹⁸ Le général Lewal est un brillant saint-cyrien (1844 2^e/ 211), major de L'École d'état-major (1846). Il fait les campagnes d'Italie (1859), du Mexique (1862-1867). Prisonnier de guerre en 1870 lors de la capitulation de Metz, il n'est pas engagé dans la répression de la Commune en mai 1871. Il est membre du Conseil supérieur de la guerre (1884), et ministre éphémère de la Guerre en 1885. En 1887, il commande le 2^e corps d'armée.

⁵⁹⁹ Le général Courtot de Cisse, ministre de la Guerre, crée les « cours militaires spéciaux » par décret du 18 février 1876, puis l'« École militaire supérieure » par décret du 15 juin 1878, enfin l'« École supérieure de Guerre » par la loi sur les états-majors du 20 mars 1880. La dernière promotion de l'École d'application d'état-major est celle de 1875-1876, dont fait partie le futur maréchal Lyautey.

français, mais au système de commandement. Dans la nouvelle doctrine qu'il met en avant, le général Lewal affirme que, dans la guerre future, la seule manœuvre ne sera plus suffisante. Si l'ennemi attaque, il importe de ne pas le laisser faire, mais au contraire de le surpasser en célérité, en audace. Le but est de rechercher la masse adverse pour la briser.

C'est ainsi que s'esquisse vers 1883 un tournant décisif de la pensée militaire, dégagée progressivement de ses entraves. Après la période de la défensive, les fortifications achevées, le commandement décide de rechercher en cas de guerre une bataille décisive, dès que l'armée sera prête⁶⁰⁰. Le décret du 28 mai 1895 portant sur le règlement des armées en campagne donnera acte de cette évolution doctrinale.

En 1892, le général Jules, Louis Lewal, auteur d'une trentaine d'ouvrages, publie un ouvrage synthétisant sa pensée, après une vingtaine d'années d'expériences et de recherches. Son ouvrage *Introduction à la partie positive de la stratégie*⁶⁰¹, éclairé par des références historiques et s'appuyant sur de nombreuses définitions, est un authentique plaidoyer critique pour la reconnaissance d'une véritable science de la conduite de la guerre⁶⁰². Il ne suffit pas de servir le pays avec son corps et son cœur, il faut surtout lui consacrer son intelligence et développer la capacité technique⁶⁰³. Là sera le salut de la France quand la guerre viendra⁶⁰⁴.

Dans cet ouvrage, le général Lewal considère Guibert⁶⁰⁵ comme le point initial de la pensée militaire moderne. Il fait appel par ailleurs à trois autres penseurs militaires : L'archiduc Charles⁶⁰⁶, Jomini⁶⁰⁷, Clausewitz⁶⁰⁸, et à deux praticiens,

⁶⁰⁰ *Ibid.*, pp. 273-275.

⁶⁰¹ Alain Bernède (éd.), *Général Lewal, Introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Economica, 2002.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 29.

⁶⁰³ Le général Lewal estime que le progrès (notamment l'adoption du fusil Lebel en 1886), qui dans les années 1870-1880 semble s'accélérer, change la nature de la guerre.

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 185.

⁶⁰⁵ Le comte de Guibert (1743-1790) publie à vingt-sept ans son *Essai général de la tactique*, dans lequel il fait la synthèse des expériences et des idées du moment et propose une vision globale de la relation entre la politique et la guerre (Voltaire le qualifie de génie). Il est maréchal à quarante-cinq ans, et secrétaire du Conseil de guerre en 1788.

⁶⁰⁶ L'archiduc Charles d'Autriche (1771-1848), stratège de qualité aux idées libérales, s'est souvent trouvé en butte aux idées de son temps, aussi bien du point de vue militaire que politique.

⁶⁰⁷ Antoine de Jomini (1779-1869), suisse du canton de Vaud, aide de camp de Ney, puis de Berthier, maréchaux d'Empire (1805-1813), passe au service du Tsar en août 1813, lassé des vexations françaises. Convaincu de la valeur formatrice de l'Histoire militaire, il publie en 1855 son ouvrage majeur *Précis de l'art de la guerre*.

⁶⁰⁸ Le général prussien Carl von Clausewitz (1780-1831) réorganise l'armée prussienne après la défaite d'Iéna (1806). Il est nommé directeur de l'École de guerre de Berlin en 1818. Son œuvre la plus célèbre *De la Guerre (1832-1837)*, n'est étudiée à l'École supérieure de Guerre qu'après 1894.

Frédéric II⁶⁰⁹ et Napoléon. Il préconise une séparation radicale entre la politique et la stratégie, à l'exemple du général Moltke⁶¹⁰ et du duc d'Aumale⁶¹¹. En effet, les conditions de la guerre sont complètement modifiées, et réclament désormais que la stratégie soit émancipée de toute ingérence politique.

L'autre grand militaire ayant une influence décisive sur la stratégie militaire avant 1914 est Ferdinand Foch (1851-1929). Il suit les cours de L'École supérieure de Guerre en 1885, puis y devient professeur d'histoire militaire et de stratégie, de septembre 1895 à janvier 1901. Il succède au commandant Maillard (1838-1901) et au colonel Bonnal (1844-1917) qui ont occupé ce poste pendant dix ans⁶¹². Nommé directeur de cette École d'octobre 1908 à juillet 1911, il crée le Centre des hautes études militaires. Son influence sur l'élite militaire française formée dans cette École sera exceptionnelle⁶¹³. Son œuvre doctrinale est issue des conférences qu'il donne à l'École supérieure de guerre. Elle est publiée dans deux ouvrages, l'un qui paraît en 1903 et l'autre en 1904, sous le titre respectivement de *Des principes de la guerre* et *De la conduite de la guerre, la manœuvre pour la bataille*, publiés à Paris aux éditions Berger-Levrault. Ils connaissent un grand succès, et font l'objet de plusieurs rééditions jusqu'en 1919, ainsi que des traductions en langue étrangère.

La méthode historique occupe une place centrale chez Foch comme chez ses prédécesseurs à l'ESG. Par l'étude comparée de cas concrets empruntés à des époques différentes et l'élimination de données contingentes, elle vise à mettre en évidence les principes pérennes de l'art militaire. En effet, selon lui, l'armée française d'avant 1870 en était restée à une étude exclusivement technique de la guerre, à l'idée qu'elle s'apprend sur le tas. La défaite a sanctionné cet oubli de l'histoire⁶¹⁴. L'autre thème de prédilection de Foch est celui des forces morales : la guerre n'est pas affaire de nombre et d'armes, mais de foi et de volonté. En 1918, il déclare au journaliste Raymond Recouly : « La force morale manque aux

⁶⁰⁹ Frédéric II (1712-1786), roi de Prusse, « despote éclairé », monte sur le trône en 1740. Stratège de premier ordre, il veille à la formation de ses officiers. Il dote son pays d'une armée de 180000 hommes, chiffre bien supérieur à celui de toutes les autres armées européennes.

⁶¹⁰ Helmut von Moltke (1800-1891) est le chef d'état-major de l'armée prussienne à partir de 1857. En coopération avec le chancelier Bismarck, il met sur pied l'outil de guerre prussien. Il est le véritable créateur de la stratégie moderne de la Prusse qu'il transmet au corps de ses officiers, et le vainqueur de l'Autriche en 1868 et de la France en 1870-1871. Il a publié de nombreux ouvrages de stratégie et d'histoire militaire.

⁶¹¹ Henri d'Orléans, duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe (1822-1897), s'illustre pendant la conquête de l'Algérie entre 1840 et 1847.

⁶¹² Ils adoptent les méthodes prussiennes des cas concrets, c'est à dire l'étude des faits de guerre précis à partir desquels, par généralisation, on établit une doctrine pratique, Maillard dans le domaine de la tactique et Bonnal dans celui de la stratégie.

⁶¹³ Bernard Pénisson, *Histoire de la pensée stratégique*, Paris, Ellipses, 2013.

⁶¹⁴ Martin Motte, « Foch théoricien, faut-il brûler *Des principes de la guerre* ? », *Ferdinand Foch (1851- 1929) Apprenez à penser*, Rémy Porte, François Cochet, (dir.) pp. 53-77, p. 54-55.

armées allemandes de 1918. Elles sont sans elle comme un corps sans âme⁶¹⁵ ». Enfin, Foch est un adepte de la doctrine offensive qui prévaut dans l'armée française à partir des plans XII et surtout XIII. Pour lui, la guerre moderne ne reconnaît qu'un moyen : la destruction des forces organisées de l'ennemi. Plus tard, au début de la guerre, il note dans ses carnets : « Faire la guerre, c'est attaquer. L'offensive est la forme supérieure de la guerre ».

Dans son discours de réception à l'Académie française en 1931, le maréchal Pétain évoque en ces termes son prédécesseur le maréchal Foch : « Foch a fait sienne la conception absolue de la guerre de Napoléon et, comme lui, il proclame que l'attaque décisive, c'est-à-dire l'acte qui doit consommer de façon irrémédiable la défaite de l'ennemi, est l'argument suprême de la bataille moderne »⁶¹⁶.

Le 31 décembre 1910, Philippe Pétain (1856-1951) est promu colonel à la demande de Foch, qui commande l'ESG. Celui-ci note que « M. le lieutenant-colonel Pétain développe à l'École un enseignement de premier ordre à tous les points de vue »⁶¹⁷. Pétain est professeur adjoint de tactique appliquée d'infanterie à partir de 1904. En 1908, il est professeur titulaire de ce même cours jusqu'en 1911, date à laquelle il prend le commandement du 33^e régiment d'infanterie à Arras. Ses cours attirent un public nombreux dans lequel figurent des officiers d'état-major et des généraux. Partisan de l'offensive, Pétain n'est pourtant pas partisan de n'importe quelle offensive. Il développe une vision utilitaire et non pas seulement honorable ou glorieuse de l'offensive. La puissance matérielle motive et soutient la force morale qui permet, seule, le maintien d'une attitude offensive. La force morale constitue l'élément essentiel du combat, la force matérielle n'est que l'auxiliaire de la force morale. Par ses cours, Pétain estimera *a posteriori*, avoir constitué à la préparation de la guerre à venir⁶¹⁸.

Il faut enfin souligner le rôle joué par le colonel de Grandmaison (1861-1915), dans la réflexion doctrinale pendant les années qui précèdent 1914. En 1905, il entre au 3^e bureau de l'état-major de l'armée, dont il devient le chef de 1908 à 1911. Il publie deux ouvrages en 1908 et 1911⁶¹⁹, qui prônent qu'on ne doit plus admettre d'autre loi que l'offensive. Ces deux textes servent de base à l'enseignement militaire supérieur et à la rédaction des règlements de manœuvre

⁶¹⁵ Raymond Recouly, *Le Mémorial de Foch, mes entretiens avec le maréchal*, Paris, Éditions de France, 1929.

⁶¹⁶ M. le Maréchal Pétain, *Discours de réception à l'Académie française*, Paris, Librairie Plon, 1931, p. 12.

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 261.

⁶¹⁸ Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014, pp. 43-46.

⁶¹⁹ Commandant de Grandmaison, *Le Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Berger-Levrault, 1908, 178 p., et *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'armée*, Berger-Levrault, 1911, 77 p.

des armes⁶²⁰. Il sera tué au combat en février 1915. Après la guerre, on lui imputera l'offensive à outrance et la responsabilité des hécatombes du conflit.

Pour certains historiens, cet enseignement cède facilement au dogmatisme et au culte de l'absolu. On redécouvre les vertus de la stratégie et de la tactique napoléoniennes. La prise en compte des armes modernes, comme le canon à tir rapide, s'accompagne paradoxalement du mépris du feu et des contingences de terrain. Le concept de la « force morale »⁶²¹ d'Ardant du Picq, transformée par Foch en « école d'énergie », définit bientôt l'art de mener au combat de gros bataillons dans l'exaltation de la charge finale à la baïonnette⁶²². Ces idées seront reprises par Arthur Boucher dans ses différents ouvrages.

7.2.2 L'historien militaire de la Grèce antique

Dans le chapitre IV, nous avons évoqué l'influence du général Février, alors commandant du VI^e corps d'armée à Châlons-sur Marne, sur Arthur Boucher, lui confiant avoir appris l'art de la guerre à travers Xénophon : « Vous le trouverez dans Xénophon, je n'ai jamais eu d'autre maître ». Cette réflexion a été une véritable révélation, et dès cette époque (1882-1885) il se lance dans l'étude de l'histoire militaire dans l'Antiquité grecque, une étude qui est vite devenue une passion et une source de réflexion. Dès 1902, il publie un article sur la Bataille de Cunaxa⁶²³, qui est le cœur de *L'Anabase*.

Quelques années plus tard, alors qu'il est en poste à l'état-major général de l'armée à Paris (1890-1897), sa fille rapporte dans son *Histoire du général Arthur Boucher* l'anecdote suivante racontée par son père :

Un jour à Paris, passant sur les quais de la Seine, jetant les yeux sur une des boîtes de bouquinistes, une brochure nous tomba sous la main. Elle portait sur sa couverture bien en évidence le nom de l'auteur ; Xénophon. C'était le texte et la traduction des *Entretiens mémorables*. Xénophon y rapportait les entretiens que Socrate avait eus avec ses disciples sur la guerre. Nous le feuilletâmes et tout de suite le passage suivant attira notre attention : « C'est ainsi que cherchant quelle devait être la vertu d'un bon général, Socrate, mettant de côté toutes ses autres obligations, ne lui demandait que de faire le bonheur de ceux qu'il commande ». Singulier paradoxe ! Telle fut notre première réflexion. La guerre et le bonheur du soldat, ne sont-ils pas deux choses inconciliables ? Le plus sûr moyen de faire le bonheur du soldat, ne consiste-t-il pas à ne pas faire la guerre et ainsi à ne pas l'exposer à être tué ? Mais en examinant de plus près ce passage, on voyait la pensée du philosophe se préciser. La guerre étant inévitable, comment un général peut-il arriver à faire le bonheur de ses soldats ? D'abord en lui proposant la victoire qui est le but de la guerre ; ensuite en ménageant le plus possible sa vie. C'était l'évidence même.

⁶²⁰ Michel Goya, *L'Invention...*, op. cit., p. 33.

⁶²¹ Pour Charles Ardant du Picq, la psychologie du soldat prime sur le nombre et la force du feu, thèse qu'il développe dans *Études sur le combat*, Paris, Economica, 1880/2004, 254 p.

⁶²² André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Jean-Charles Jauffret (dir.), t. 3, *Histoire militaire de la France de 1871 à 1940*, PUF, 2012, p. 6.

⁶²³ Colonel Arthur Boucher, *La Bataille de Cunaxa*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot, 1902, 60 p. Cette bataille, qui a lieu le 3 septembre 401 av. J.-C., oppose deux armées perses, celle de Cyrus le Jeune et celle de son frère Artaxerxès. Cyrus se constitue une armée en partie composée de mercenaires grecs, mais il meurt au cours de la bataille, ce qui désempare cette armée désormais sans chef, Les mercenaires grecs rentrent en Grèce, événement connu sous le nom de « retraite des Dix-Mille », rapportée par Xénophon dans son *Anabase*.

Depuis cette première publication, Arthur Boucher a acquis en la matière une réelle notoriété par ses différentes communications et publications⁶²⁴. C'est à cette période qu'il est admis au sein de l'Association des études grecques, sur proposition de son secrétaire monsieur Lebègue. C'est ainsi qu'il publie en 1912 un article, publié dans la *Revue des études grecques* intitulé : « La tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire »⁶²⁵. Dans la conclusion de cet article, Arthur Boucher met l'accent sur le fait que la préoccupation de développer la bravoure des soldats domine dans la tactique grecque. Cette idée implique le positionnement des soldats en file, qui permet d'utiliser la bravoure des plus courageux et d'en donner à ceux qui peuvent ne pas en avoir. Déjà, dans son premier ouvrage *L'Armée idéale*, paru en 1905 chez Charles Lavauzelle, dont nous avons parlé dans le précédent chapitre, il a consacré près de la moitié de son livre aux enseignements de la « Retraite des Dix-Mille » (401 av JC)⁶²⁶. L'année suivante, en 1913, il publie une autre petite brochure *L'Art de la guerre dans la Retraite des Dix-Mille*⁶²⁷, tirée d'un article de la *Revue militaire générale*. C'est un résumé succinct de l'ouvrage qu'il vient de publier la même année : *L'Anabase de Xénophon (Retraite des Dix-Mille)*⁶²⁸, couronné par l'Académie française au début de l'année 1914. Il précise en introduction la nature de l'*Anabase* de Xénophon :

En écrivant la relation de la campagne des Grecs en Haute-Asie, au cours des années 401 et 400 avant J.-C., Xénophon, homme de guerre, devait naturellement s'attacher à signaler ce qui était de nature à intéresser plus particulièrement les hommes de guerre. *L'Anabase*, en effet, n'est pas seulement un document d'histoire générale, c'est également et surtout un ouvrage essentiellement technique. Pour employer la terminologie actuelle, c'est à la fois un journal de marche et un historique. C'est un journal de marche, parce que Xénophon y expose, pour ainsi dire, jour par jour, tout au moins au début, les faits et gestes de ses compatriotes, dont il est le témoin oculaire. C'est un historique, parce qu'il a apporté à ce journal les additions nécessaires pour en faire un tout susceptible d'être livré à l'histoire.⁶²⁹

Philosophe, historien et chef militaire de la Grèce antique, Xénophon est né près d'Athènes en 430 av. J.-C., et mort vers 354 av J.-C. Personnage éclectique, haut en couleur, il a beaucoup guerroyé et beaucoup écrit. Outre l'*Anabase*, on lui doit une suite à l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide, intitulée les

⁶²⁴ Les archives familiales (détenues par son petit-fils) ont conservé l'ouvrage original sur lequel Arthur Boucher a travaillé pour son travail sur l'*Anabase* : *Les Auteurs grecs, par deux traductions françaises et par une société de professeurs et d'hellénistes – Xénophon – Livres I, II, III, et IV de l'Anabase*, Paris, Hachette, 1886.

⁶²⁵ Arthur Boucher, « La tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire », *Revue des études grecques*, tome XXV, tome 25, n° 113-114, Paris, Ernest Leroux Éditeur, 1912, pp. 300-317.

⁶²⁶ Dans cet ouvrage, il met en évidence l'importance de l'opération et son influence sur les événements ultérieurs, qui donnent à Alexandre l'idée de se lancer à la conquête de l'Asie. Il note : « C'est par elle que s'ouvre réellement l'histoire militaire, parce qu'elle est le premier fait de guerre sur lequel nous possédons des renseignements exacts et circonstanciés », p. 25.

⁶²⁷ Paris, Librairie militaire Berger-Levrault, 1913, 28 p.

⁶²⁸ Colonel Arthur Boucher, *L'Anabase de Xénophon (retraite des Dix-Mille) avec un commentaire historique et militaire*, accompagné de 48 cartes, plans et croquis, Paris, Berger-Levrault éd., 1913, 356 p.

⁶²⁹ Point 1 de l'introduction, non paginée.

Helléniques. Comme disciple de Socrate, il s'est appliqué à brosser de son maître le portrait d'un homme plus attiré par la politique et l'éthique que par la métaphysique, et qui fut profondément utile à son entourage et à ses concitoyens⁶³⁰.

Nous ne savons pas précisément quand Xénophon a fait la connaissance de Socrate, mais nous savons que leur relation prend fin au plus tard en 401 av. J.-C., lorsque Xénophon quitte Athènes pour se joindre à l'armée de Cyrus et qu'il prend part à la bataille de Cunaxa. Lorsque Socrate est condamné en 399, Xénophon n'est pas encore rentré à Athènes. Les écrits socratiques de Xénophon (*Apologie*, *Banquet*, *Economique*, *Mémorables*) ont comme principal intérêt de nous offrir un portrait « alternatif » de Socrate que l'on peut opposer à celui de Platon⁶³¹.

Avant d'en prendre le commandement, Xénophon fait partie de l'armée de mercenaires engagée par le prince perse Cyrus contre le roi son frère Artaxerxès. Ce que l'on a appelé l'« expédition des Dix-Mille » est raconté dans l'*Anabase*. Après la mort des chefs de l'expédition, Xénophon en prend la tête et organise le retour vers la mer. Du point de vue militaire, la dominante du texte traite de la nécessité d'une constante adaptation de la tactique à des situations changeantes. Parmi les vertus nécessaires au chef de guerre, Xénophon insiste sur l'aptitude rhétorique à convaincre les officiers de l'utilité d'une opération. Le but est d'obtenir une obéissance volontaire. Premier exemple historique de retraite, l'« anabase » (l'expédition militaire) relatée par Xénophon prend rapidement valeur de mythe, tant l'aventure des Dix-Mille à travers la Perse paraît exemplaire⁶³².

Xénophon est admiré, outre son style, pour ses réflexions politiques et morales. À l'époque hellénistique et romaine, ses réflexions apparaissent comme un viatique utile pour tout homme politique. Alexandre l'a peut-être lu, Caton l'Ancien l'admire, Scipion a ses livres en main dès qu'il le peut, César connaît bien l'ouvrage, et Cicéron l'a même traduit. C'est donc bien sur la base de ses qualités variées – militaires, littéraires, politiques et philosophiques – que Xénophon est alors unanimement respecté⁶³³.

C'est au début de sa retraite qu'Arthur Boucher prévoit d'entreprendre la rédaction de ses commentaires de l'*Anabase*, qui vont lui demander de longues et minutieuses recherches. Il y consacre six années, tout en continuant ses activités associatives et politiques à Boulogne. Dans son ouvrage, il s'attache à démontrer

⁶³⁰ Louis-André Dorion, *Xénophon, Les Mémorables*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, quatrième de couverture.

⁶³¹ *Ibid.*, pp. 13-15.

⁶³² François Géré, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse, 2000, p. 238.

⁶³³ Vincent Azoulay, *Xénophon et les grâces du pouvoir*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 21.

non seulement la vraisemblance des faits militaires exposés, mais aussi l'exactitude des renseignements susceptibles de vérification matérielle. Le recueil présente une introduction de cinquante pages, portant sur des considérations générales : l'*Anabase*, document historique, l'*Anabase*, document militaire, et bréviaire du commandement. Puis, suit le récit proprement dit de l'*Anabase*, soit plus de 300 pages, où la traduction est assortie pour chaque chapitre des VII livres de commentaires détaillés. Enfin, l'ouvrage propose une conclusion de vingt-cinq pages portant sur les appréciations dont l'*Anabase* a été l'objet à l'époque d'Arthur Boucher.

En écrivant cet ouvrage, le colonel Boucher se donne comme but de reconstituer l'itinéraire des Dix-Mille, de susciter l'intérêt pour ce premier ouvrage d'histoire militaire, histoire technique d'une guerre vécue et écrite par un homme de guerre et de dégager « Les lois éternelles de la guerre » de cette expédition qui inspirèrent les plus grands stratèges de l'histoire : Alexandre le Grand (356-323 av J.-C.) à Napoléon en passant par Frédéric II de Prusse (1712-1786).

L'itinéraire des Dix-Mille est incertain jusqu'à son époque⁶³⁴. Ne pouvant envisager de se rendre sur place, il compte sur ses seules compétences en matière à la fois militaire et géographique pour retrouver, parmi les différents chemins possibles, celui qu'a emprunté réellement cette troupe de dix-mille hommes au travers de contrées aussi arides. Il lui faut donc pour cela posséder des cartes fort détaillées de toutes les régions traversées par les Grecs. Or, parmi ces cartes, certaines sont loin d'être détaillées et d'autres n'existent pas. Il entre donc en relation avec des missionnaires évangélisant ces contrées⁶³⁵, qui lui fournissent les informations géographiques dont il a besoin.

Pour Arthur Boucher, l'expédition de Cyrus peut être rangée parmi les plus extraordinaires des temps anciens⁶³⁶. Son histoire est connue : le roi de Perse Darius II (475-404 av J.-C.) avait deux fils, Artaxerxés et Cyrus le Jeune. Ce dernier voulut détrôner son frère aîné, devenu souverain de l'Empire, et régner à sa place. Pour ce faire, il recruta des mercenaires grecs de Sparte et d'Athènes que la fin de la guerre du Péloponnèse (431-404 av. JC) laissait inoccupés. Il se retrouvèrent 10000 environ face à plus de 100000 Barbares. Cette armée de mercenaires passa l'Euphrate, traversa les déserts de la Mésopotamie et arriva

⁶³⁴ Bien des hellénistes s'y sont risqués avant lui. Mais ce qui paraissait admis jusque-là ne peut le satisfaire. Il rejette nettement l'hypothèse qui ferait cheminer cette armée sur un terrain où elle manquerait d'eau, même seulement pendant vingt-quatre heures.

⁶³⁵ Il sollicite notamment le révérend Père Berré, supérieur des Dominicains de Mossoul, un père dominicain qui sur ses indications, fait « de belles reconnaissances » dans une partie du Kurdistan presque inconnue des voyageurs, et s'appuie sur des documents communiqués par le gouverneur d'Erevan.

⁶³⁶ Cyrus le Jeune (424-401 av JC.) est un général, prince perse, fils de Darius II.

dans la plaine de Cunaxa où Artaxerxés avait réuni sa grande armée. En quelques heures celle-ci fut dispersée par le choc impétueux des Grecs qui remportèrent une victoire éclatante, mais inutile, car le chef Cyrus le Jeune périt au cours de la bataille. Artaxerxés, après avoir fui le champ de bataille, envoya un émissaire pour leur demander de rendre leurs armes, ce qu'ils refusèrent. Alors commença cette fameuse retraite de huit mois à travers des pays inconnus des Perses eux-mêmes, des déserts, des montagnes, des fleuves. La disette fit rapidement son apparition. La situation des Grecs devint dramatique car presque tous leurs chefs attirés dans un piège par les Perses furent massacrés. Ils étaient à environ « 10000 stades de la Grèce », sans vivres, sans cavalerie, entourés de peuples hostiles. La seule perspective, c'était la mort ou l'esclavage. Tous ces soldats étaient désespérés.

Le colonel Boucher, après avoir longuement commenté ce début de retraite dramatique, s'attache ensuite à décrire « la grande victoire morale qui va suivre », grâce à un certain Xénophon. Au cours d'une soirée, aussi angoissé que les autres, Xénophon conçut le projet de rendre courage aux Grecs désespérés et de les amener à vouloir se défendre et continuer avec courage leur retraite au lieu de se rendre. Il prononça un admirable discours pour relever à force de raisonnement le courage des soldats. Il leva une à une toutes les objections qui pouvaient se présenter à leurs esprits, et qui les rendaient incapables de se défendre, et encore moins d'envisager la victoire. Xénophon rendit sur chaque point l'espoir aux soldats, il fut même assez persuasif pour leur faire comprendre que les causes mêmes de leur découragement sont, au contraire, autant de raisons de compter sur le succès. Arthur Boucher ajoute : « C'est ainsi qu'un élève de Socrate, en appliquant les doctrines de son maître, sait relever les âmes les plus abattues. La situation était pourtant l'une des plus désespérées qu'ait enregistrées l'Histoire, aussi la victoire morale de Xénophon est-elle l'un des faits les plus extraordinaires qui soient ».

À la fin de la retraite des Dix-Mille, presque tous revirent leurs foyers grâce à l'habile direction de Xénophon et à son application des principes de Socrate, malgré les terribles dangers qu'ils avaient dû traverser.

Arthur Boucher conclut son ouvrage par une partie qu'il intitule *Résumé et conclusion* générale⁶³⁷, dans laquelle il tire les enseignements de l'action menée par Xénophon, et de son comportement envers ses soldats, comme le soulignent les extraits *infra* :

L'*Anabase* est une œuvre qui peut puissamment contribuer à former l'esprit militaire de l'élite de la jeunesse. On doit donc attacher une grande importance à ce que les professeurs d'abord, les élèves ensuite, voient en elle non pas un roman ou un panégyrique, mais ce qu'elle est

⁶³⁷ Colonel Arthur Boucher, *L'Anabase de Xénophon*, op. cit., pp. 337-343.

réellement, c'est à dire un livre vrai et vécu dont les leçons peuvent avoir la plus grande influence sur l'avenir du pays.

Nous dirons alors à ceux qui ont l'honneur de commander : « Vous voulez avoir des soldats qui vous suivront partout au plus fort du danger ? Inspirez-vous des leçons de l'*Anabase*, aimez vos soldats, aimez-les trop, comme Xénophon, sachez vous rendre digne de leur confiance ».

Vous voulez ne jamais être embarrassés lorsqu'il faudra résoudre les problèmes tactiques les plus difficiles en présence de l'ennemi, inspirez-vous des leçons de l'*Anabase*. Demandez toujours le succès à la ruse ou à la manœuvre et, si vous aimez réellement vos soldats, vous trouverez toujours celles qui répondent le mieux à la situation et qui vous permettront d'être victorieux en ménageant la plus possible leur vie ».

(...) C'est ainsi que nous pourrons remonter la pente fatale sur laquelle nous glissons de plus en plus ; c'est ainsi que nous pourrons ne pas craindre nos adversaires, aussi forts et nombreux soient-ils, et que nous pourrons garantir l'indépendance et l'honneur de la Patrie.⁶³⁸ (p. 343)

Arthur Boucher s'appuie sur une analyse détaillée de l'*Anabase* pour en déduire des préceptes à destination de l'Armée française à la veille de la Grande Guerre. Cet écrit révèle un regard visionnaire sur les événements à venir et sur la conduite à tenir dans le conflit qui se prépare.

Les derniers mots de sa conclusion sont consacrés à l'admiration qu'il voue à Xénophon, et à son œuvre, l'*Anabase*, premier ouvrage d'histoire militaire, en tant qu'elle est une source inépuisable pour qui s'intéresse à l'art de la guerre dans sa dimension humaine, tactique, politique, géographique :

Il appartenait à un soldat, élève de Xénophon, de justifier la profonde admiration qu'il professe pour son maître en se donnant comme mission de faire, quelques longues et difficiles qu'elles fussent être, les recherches de nature à restaurer son œuvre capitale et à mettre toute son importance en pleine lumière.

Grâce aux précieux concours qui nous ont été accordés, nous espérons avoir suffisamment rempli notre tâche pour nous croire en droit de conclure en disant :

L'Anabase est un véritable monument au point de vue historique et géographique ; c'est aussi un des livres de guerre à la fois les plus beaux et les plus exacts que les siècles nous ont transmis.

*C'est, en même temps, un de ceux dont les hommes de guerre ont le plus d'intérêt, surtout aujourd'hui, à méditer et appliquer les enseignements.*⁶³⁹

Denis Roussel et Roland Étienne, dans l'édition critique récente de l'*Anabase* de Xénophon⁶⁴⁰, soulignent l'intérêt historique de l'ouvrage, l'art du récit de son auteur Xénophon, la valeur de son témoignage, et notent que les Anciens ne lui ont pas toujours rendu la place qu'il mérite. Arthur Boucher a le grand mérite d'être un des tout premiers à avoir fait ressortir la grande valeur historique, littéraire, militaire, enfin stratégique de cette œuvre, et à avoir souligné l'actualité des leçons qu'on peut tirer de la lecture de l'*Anabase* dans la perspective d'une guerre dont il a le pressentiment depuis déjà quelques années.

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 343.

⁶³⁹ *Ibid.*, p. 343.

⁶⁴⁰ Xénophon, *L'Anabase ou l'Expédition des Dix-Mille*, traduction et édition critique par Denis Roussel et Roland Étienne, Paris, Classiques Garnier, 2016, 593 p.

7.2.3 Quatre études stratégiques (1911-1913)

Ses activités à Boulogne-sur-Seine et le travail considérable entrepris sur l'*Anabase*, n'empêchent pas Arthur Boucher de rester l'observateur attentif des événements, tant en France qu'à l'étranger. Selon lui, l'Allemagne poursuit depuis quelques temps déjà une politique de pression sur la France, saisissant toutes les occasions pour faire peser sur elle les plus lourdes menaces, notamment en 1905, lors de la crise marocaine. Sur le plan intérieur, il n'est guère indulgent vis-à-vis des hommes politiques qui ne cessent d'affaiblir les forces armées. À juste titre, il pense que nombre de Français appréhendent une défaite écrasante, comme en 1870. Mais, en 1911-1912, avec la nomination du général Joffre au poste de chef d'état-major général de l'armée (le 28 juillet 1911), et la désignation à la présidence du Conseil de Raymond Poincaré⁶⁴¹ (14 janvier 1912), le colonel Boucher reprend confiance. Il estime de son devoir de soutenir le moral du pays, tant sur le plan stratégique que militaire, et espère donner à ses anciens camarades et subordonnés arrivant maintenant aux plus hauts postes de la hiérarchie de l'armée des motifs de vaincre en cas de guerre. Pour faire entendre sa voix, il publie en septembre 1911 *La France victorieuse dans la guerre de demain*⁶⁴², une première étude, qui est suivie peu de temps après de trois autres études aux titres significatifs : *L'Offensive contre l'Allemagne*⁶⁴³ (novembre 1911), *La Belgique à jamais indépendante*⁶⁴⁴ (1913), *L'Allemagne en péril*⁶⁴⁵ (1915). Ces brochures, connaissent en France et à l'étranger une forte audience. Certaines d'entre elles sont publiées à 30000 exemplaires, tirage important pour l'époque. Arthur Boucher, après la guerre, les évoque en ces termes : « Écrites à la veille de la

⁶⁴¹ Raymond Poincaré (1860-1934) est élu président de la République le 17 février 1913, il le restera pendant toute la guerre, et jusqu'en février 1920. Il prend le contre-pied de la politique pacifiste de Joseph Caillaux (1863-1944), président du Conseil du 27 juin 1911 au 11 janvier 1912. Il est favorable à une application intégrale des lois constitutionnelles de 1875, et donc au renforcement de l'autorité du président de la République.

⁶⁴² Colonel Arthur Boucher, *La France victorieuse dans la guerre de demain* (avec 9 tableaux et 3 cartes), Paris, Berger-Levrault Éditeurs, 1911, 93 p. Cet ouvrage comporte quatre parties : I, Le plan de guerre de la Russie, II Le plan de guerre de l'Allemagne, III La riposte au plan allemand, IV Les facteurs moraux.

⁶⁴³ Colonel Arthur Boucher, *L'Offensive contre l'Allemagne*, (avec 3 cartes), Paris, Berger-Levrault Éditeurs, 1911, 70 p. Le texte est distribué en sept parties : I Conditions générales, II Valeur morale et importance numérique des deux armées, III Violation par les Allemands de la neutralité de la Belgique et du Luxembourg, IV Offensive en Lorraine, V La défense des côtes et le concours de L'Angleterre, VI Opérations après la première rencontre, VII Résumé et conclusion.

⁶⁴⁴ Colonel Arthur Boucher, *La Belgique à jamais indépendante* (avec deux croquis), Paris, Berger-Levrault, 1913, 62 p. La première partie développe trois volets: Considérations générales : L'idée de neutralité en Belgique ; Moyens de Défense de la Belgique. La deuxième partie présente deux volets : Violations par les Allemands de la neutralité belge, La riposte au Plan allemand.

⁶⁴⁵ Colonel Arthur Boucher, *L'Allemagne en péril*, (Avec 6 croquis), Paris, Berger-Levrault Éditeurs, 1915, 196 p. L'ouvrage présente quatre parties : I Allemagne contre France, II France contre Allemagne, III La Triple entente, IV Résumé et Conclusions. En exergue, sur la première de couverture du livre, figure cette citation : « L'existence de l'armée, l'existence de la nation, c'est de ce côté que doivent se porter désormais les préoccupations de l'Allemagne » (Discours du chancelier de l'Empire, Séance du Reichstag du 6 avril 1913).

guerre, ces quatre brochures avaient surtout pour objet d'exciter la volonté de vaincre des Français en exposant toutes nos chances de victoire en cas d'attaque de l'Allemagne »⁶⁴⁶.

Chacune de ces quatre études s'articule autour d'un même plan : des considérations générales en entrée en matière, puis un état de la situation, suivi d'un exposé des dispositions militaires à prendre face à la situation évoquée, enfin une conclusion.

7.2.3.1 La France victorieuse dans la guerre de demain

Dans son introduction, qu'il intitule « l'Allemagne et la France », Arthur Boucher compare la situation de chacun des deux pays. L'Allemagne se voit comme un grand empire dont la population ne cesse d'augmenter, comme un peuple profondément unis dans l'amour de la patrie, avec un souverain jouissant d'une très grande autorité, dit-il en substance. Son armée, remarquablement organisée et équipée, bénéficie d'un haut commandement dont les grades sont donnés aux plus dignes. Une armée où tous, du plus grand au plus petit, s'inspirent d'une même doctrine militaire, celle de l'« immortel Clausewitz » mise en application avec tant de succès par l'« illustre de Moltke ».

Pour ce qui concerne la France, il dresse un sombre tableau de son pays. C'est une République profondément désunie, où certains partis ont pour mot d'ordre : « la guerre à la guerre ». Sa population, qui n'augmente plus, est largement dépassée par celle de l'Allemagne, son chef de l'État ne dispose d'aucune autorité réelle, son gouvernement change en moyenne tous les ans. Un haut commandement n'existe qu'à l'état embryonnaire, l'armée est encore à rechercher une unité de doctrine et nombre d'officiers considèrent l'arrivisme comme une vertu militaire.

Pour Arthur Boucher, l'Allemagne ne doute pas un seul instant qu'elle écraserait la France en quelques jours si elle entrait en guerre avec elle. Mais, ajoute-t-il, l'ennemi se trompe en escomptant à un pareil degré notre faiblesse. Son étude démontre que, si la France sait tirer parti des moyens d'action qu'elle a préparés sur la frontière, elle aura la supériorité sur son adversaire, même si on se place dans les conditions les plus défavorables. Il s'attache donc, dans un premier temps, à déterminer le plan de guerre de la Russie, pour en déduire l'importance des forces qui seront maintenues par l'Allemagne sur sa frontière polonaise. Son exposé est accompagné de deux cartes (une grande carte du théâtre principal des opérations, une petite carte du théâtre d'opérations secondaires), et de cinq tableaux détaillés portant sur la composition et l'emplacement des forces russes et sur les transports de concentration. On reconnaît dans cette précision et ce souci

⁶⁴⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

du détail l'ancien chef du bureau des opérations militaires à l'état-major de l'armée. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur analyse de façon détaillée le plan de guerre de l'Allemagne. Il accompagne son étude de deux grands tableaux, le premier portant sur la composition et l'emplacement des troupes de couverture, et l'organisation et le transport des troupes de cavalerie, le second portant sur les transports de concentration. L'idée développée dans cette partie est la suivante : « [Les Allemands] tiendront donc à l'application rigoureuse du principe : “ Être le plus fort sur le point décisif ” en restant au début sur la défensive vis-à-vis de la Russie et en portant toute leur force offensive du côté de la France. Mais à partir du vingtième jour, ils devront songer à retirer une partie de plus en plus grande de leurs corps actifs du théâtre de Lorraine pour les reporter vers la frontière de Pologne afin de repousser l'invasion des masses russes »⁶⁴⁷. On reconnaît dans cette analyse la pertinence de la prospective stratégique d'Arthur Boucher.

Dans sa troisième partie, Arthur Boucher aborde la « Riposte au plan allemand ». Des considérations qu'il vient d'évoquer, il en déduit qu'« au début de la guerre, la Russie ne peut nous être d'aucun secours ; nous devons nous attendre à supporter le choc de la totalité des corps actifs allemands »⁶⁴⁸. Deux grands tableaux illustrent son propos : le premier porte sur la composition et les emplacements des troupes de couverture, le second sur les divisions de cavalerie indépendante. Une grande carte explicite la situation des deux armées à la fin de la concentration. Arthur Boucher passe en revue six grandes batailles à mener : celle de Nancy, de la Moselle, de Madon, des Hauts de Meuse, de la Meuse, et conclut cette partie en affirmant les possibilités de victoire :

Si nous sommes décidés à défendre notre frontière militaire, nous avons six chances successives de repousser notre adversaire et aucune chance d'être battus. Nous sommes certains de lui résister, en restant intacts, jusqu'au moment où le gros des forces russes envahira son territoire. À ce moment, de notre côté, nous prendrons également l'offensive.⁶⁴⁹

La conclusion générale de l'ouvrage souligne l'extrême fragilité militaire de la France : si la guerre éclatait demain, dix jours plus tard, le pays serait envahi par près d'un million d'hommes, sans que les alliés de la France aient pu en détourner une seule unité. Mais il fait aussi preuve d'optimisme en affirmant que les Français ne doivent pas craindre ce million d'hommes, car ils se trouveront dans des conditions de résistance et de manœuvre contre lesquelles viendra se briser toute la force offensive de l'assaillant, à condition que les motifs de discorde

⁶⁴⁷ Arthur Boucher, *La France victorieuse...*, *op. cit.*, p. 23.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 58.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 83.

soient oubliés et que la défense de la patrie soit confiée aux plus dignes et aux plus capables.

7.2.3.2 *L'Offensive contre l'Allemagne*

Si la défensive est pour la France, dans l'étude précédente, l'un des moyens pour qu'elle soit victorieuse dans la guerre de demain, dans cette nouvelle étude stratégique, le colonel Boucher parle cette fois d'offensive, exposant, à partir du douzième jour de mobilisation, les réelles possibilités, du côté français, d'attaquer les forces allemandes entre Metz et les Vosges. Ayant choisi de porter l'effort principal sur Sarrebourg, Arthur Boucher énumère, cartes à l'appui, l'ensemble des dispositions techniques à prendre pour déclencher cette offensive en Lorraine. Il préconise cette stratégie de l'offensive, selon lui justifiée :

Nous sommes encore tellement sous l'impression de nos défaites de 1870, nous attribuons à nos voisins une telle force, que la possibilité de porter dès le début le théâtre de la guerre en Alsace-Lorraine n'a jamais, croyons-nous, été sérieusement envisagée. On chercherait en vain dans nos bibliothèques militaires les mieux garnies une étude technique basée sur cette éventualité et en poursuivant les conséquences. Et cependant, tous nos règlements proclament les avantages de l'offensive. (...) Et l'Histoire est là pour nous rappeler mille fois que l'offensive s'adapte remarquablement au caractère du soldat français, dont elle double la valeur morale.⁶⁵⁰

Il brosse un portrait saisissant du général en chef chargé de mener une telle offensive. Pour lui, le général en chef est un homme qui sait, qui veut, et qui ose. Il est animé de l'esprit d'audace, c'est un partisan convaincu de l'offensive. En outre, c'est un philosophe qui a appris à l'école de l'Antiquité que la base de toute tactique, de toute manœuvre réside dans la volonté d'atteindre le but du combat en ménageant le plus possible la vie de ses soldats, thème qu'il a développé dans son ouvrage publié en 1905, *L'Armée idéale*. Ensuite il considère qu'il faut défendre Nancy à tout prix : la défendre c'est défendre le pays tout entier. En effet, selon lui, pas un seul Français ne pourrait admettre un recul volontaire tactique de nos troupes, qui abandonneraient ainsi une partie significative de notre territoire. Le chapitre VI détaille les opérations militaires à mener après la première confrontation.

Ce livre est rapidement traduit en allemand sous le titre *Die französische Offensive gegen Deutschland*⁶⁵¹ ce qui montre que l'état-major allemand attachait de l'importance aux écrits du colonel Boucher. C'est ainsi que les autorités militaires allemandes allaient en faire le thème de leurs prochaines manœuvres dans la région de Morhange en mai 1912. À cette époque, Arthur Boucher est en

⁶⁵⁰ Arthur Boucher, *L'Offensive contre l'Allemagne...*, *op. cit.*, p. 5.

⁶⁵¹ Arthur Boucher, *Die französische Offensive gegen Deutschland*, Oldenburg, Éditions Stalling, 1911, 93 p.

correspondance épistolaire avec Louis Béraud, chargé des questions militaires au *Journal*⁶⁵². Dans un courrier daté du 19 mai 1912, ce dernier lui écrit :

J'ai appris, à Strasbourg par M. Kugler, correspondant du *Journal* dans cette ville, que la manœuvre de Morhange avait pour but de vérifier votre thèse et je n'ai pas manqué de signaler ce fait dans ma dépêche. Je me suis rendu le lendemain à Metz, pour essayer d'assister à ladite manœuvre, mais j'ai été distrait de ce but par les incidents que vous connaissez. D'ailleurs les autorités militaires de Metz étaient de si méchante humeur qu'elles m'ont refusé toute autorisation pour assister aux péripéties du combat. J'ai su seulement par des racontars que les résultats n'avaient pas été brillants, mais je n'ai pu donner d'autres détails au journal.⁶⁵³

Peu de temps après, *Le Journal*, sous la signature de Louis Béraud, publie deux petits articles :

(...) Le colonel Boucher de l'état-major français a publié une brochure dans laquelle il exposait un plan d'attaque ; une armée venant de Nancy rencontrait à Morhange les troupes de Metz et de Strasbourg. Elle empêchait leur jonction, les battait l'une après l'autre et marchait sur le Palatinat. Il paraît que ce plan a fortement intéressé les Allemands. Ils veulent voir si le colonel Boucher n'aurait pas eu raison. On comprendra combien cela est intéressant pour nos voisins et nous-mêmes.

Je vous ai dit en quoi consistait la manœuvre de Morhange. Il s'agissait de controvertir la thèse du colonel français Boucher, qui prétendait faire passer une armée par Nancy et empêcher la jonction des armées de Metz et Strasbourg. Le 16^e corps d'armée allemand et la 8^e brigade d'infanterie bavaroise ont pris part à cette manœuvre. À 8 heures, les ennemis figurés ont pris contact. La bataille dura jusqu'à midi. Aucun avion n'y figura. Les résultats de cette bataille sont tenus secrets, mais ils sont très incertains et de nouveaux essais seront nécessaires pour éclairer le grand état-major sur la thèse du colonel Boucher.⁶⁵⁴

Dans sa dernière étude stratégique *L'Allemagne en péril*, Arthur Boucher revient sur ces manœuvres allemandes de 1912. Cette manœuvre, écrit-il, a donné des résultats non probants : huit cents hommes ont été vus semés sur les routes ou accroupis dans les fossés, ceux qui ont joué le rôle des Français, n'ayant rencontré qu'une résistance insuffisante, se seraient rendus maîtres de la position. Le Kaiser, qui assistait aux manœuvres, fut impressionné par leur effet moral négatif et les sourires qu'elles provoquent chez les Lorrains.

Arthur Boucher conclut en affirmant que, si la guerre éclate demain, les deux puissances alliées de la France, la Russie et l'Angleterre, la soutiendront avec d'autant plus d'énergie qu'elles ne sauraient douter que toute défaite subie par la France serait une défaite irrémédiable subie par elles.

7.2.3.3 *La Belgique à jamais indépendante*

Cette troisième étude stratégique⁶⁵⁵ a pour objet la menace que l'Allemagne fait peser sur la France en envahissant la Belgique, pour mieux l'écraser. Le problème

⁶⁵² Journal créé en 1892, à l'origine journal littéraire qui, à partir de 1911, sous l'impulsion de son nouveau directeur, le sénateur de la Meuse Charles Humbert, prend une ligne éditoriale conservatrice et nationaliste.

⁶⁵³ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁶⁵⁴ *Ibid.*

⁶⁵⁵ Datée par l'auteur du 15 novembre 1912.

de la défense de *La Belgique entre les feux*⁶⁵⁶ prend alors la plus grande importance. Arthur Boucher présente en ces termes sa problématique :

L'Allemagne, par la voix de ses nationalistes qu'elle écoute de plus en plus, nous menace assez souvent de nous écraser en passant par la Belgique, pour que la neutralité de ce pays ne puisse être considérée désormais comme une protection de notre frontière du Nord. Tout ce qui touche à la défense de la Belgique prend, dès lors, pour nous, la plus grande importance.

Dès son accession à l'indépendance, la Belgique a affirmé sa neutralité militaire auprès des grandes puissances, et, le 15 octobre 1831, à Londres, cette neutralité a été acceptée et confirmée par la signature des grandes puissances, dont la Prusse, qui ont intérêt à cette neutralité : l'Angleterre, depuis 1815, veille à maintenir à distance la France du port d'Anvers (« *un pistolet braqué sur la tempe de Londres* » avait dit Napoléon), la France et l'Allemagne voient dans la neutralité belge se fermer (en principe) une route importante d'invasion entre les deux pays. De fait, en 1870, c'est par la seule frontière franco-allemande que les États allemands ont envahi la France.

La Belgique, consciente de l'état de tension depuis cette date entre les deux pays, et de la tentation des deux parties de passer par son territoire pour s'envahir plus aisément, a construit toute une série de forts très puissants : Anvers et surtout la place forte de Liège, considérée comme la plus puissante d'Europe. À la veille de la Grande Guerre ce petit pays de 30000 km², peuplé de 8 millions d'habitants, est la 8^e puissance économique du monde. L'essentiel de cette puissance repose sur la Wallonie avec son tissu industriel très dense, son charbon et son acier. Cette réalité renforce l'orientation francophone de l'État, en opposition à la longue occupation hollandaise du pays. C'est aussi une importante puissance coloniale, depuis son acquisition du Congo, au cœur de l'Afrique, un gigantesque territoire de 2350000 km².

L'auteur s'appuie sur les théories professées par le général allemand Friedrich von Bernhardi (1849-1930)⁶⁵⁷, un historien militaire pour montrer « que l'Allemagne veut la guerre parce qu'elle la juge nécessaire, et prévoit qu'à la première occasion favorable elle obligera le Gouvernement à la provoquer, alors même qu'il désirait le maintien de la paix »⁶⁵⁸. Pour ce général, écrit-il, l'Allemagne a le plus grand intérêt stratégique à violer la neutralité de la Belgique afin de tourner la frontière fortifiée de l'Est et d'atteindre les armées françaises

⁶⁵⁶ Titre tiré de l'ouvrage de Yves-Marie Adeline, *Histoire Mondiale de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Ellipses, 2017, pp. 49-51.

⁶⁵⁷ Dans l'introduction de son ouvrage *L'Allemagne en péril*, Arthur Boucher écrit : « Pour nous renseigner (sur les intentions de l'Allemagne), nous avons un écrivain militaire allemand, qui jouit dans son pays de la plus grande réputation et qui a fait partie du grand état-major, c'est le général de cavalerie von Bernhardi, qui a terminé sa carrière au grade de commandant de corps d'armée », *L'Allemagne en péril...*, *op. cit.*, p. VI.

⁶⁵⁸ *La Belgique à jamais indépendante...*, *op. cit.*, pp. 3-4.

par leur point faible, leur aile gauche. Par contre, Arthur Boucher affirme que la France n'a aucun intérêt à pénétrer en Belgique, même pour combattre l'Allemagne qui l'aurait envahie. Il précise que nos chefs d'état-major n'ont jamais considéré la Belgique comme un théâtre sur lequel ses opérations pouvaient se dérouler, sur lequel elle pouvait être appelée à pénétrer. Ainsi, si les intentions agressives de l'Allemagne sont perceptibles dans le développement de voies ferrées aboutissant à la frontière belge, dans la région de l'Eifel, qui n'en a nul besoin, les intentions défensives de la France sont, elles, repérables à la fortification de sa frontière nord. Arthur Boucher ajoute qu'il y a un autre moyen de conquérir facilement un pays sans les armes : c'est la conquête économique, notamment celle du port d'Anvers, qui est en train de devenir un port allemand sans que le gouvernement belge en prenne vraiment conscience. Le colonel Boucher oppose « l'attitude révérentielle » de la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne à celle de la Suisse qui affirme à la même époque vouloir résolument se défendre contre toute attaque qui irait à l'encontre de son indépendance.

Dans la deuxième partie, Arthur Boucher étudie en détail, sur le plan militaire la violation par les Allemands de la neutralité belge, ainsi que la riposte à apporter au plan allemand d'invasion de la Belgique.

Dans sa conclusion, il affirme qu'en cas de guerre, il n'y aura pas un premier et un second envahisseur de la Belgique, il n'y en aura qu'un seul : l'Allemagne, violant le territoire dont elle a cependant garanti la neutralité. De ce fait, le but que doit se proposer la Belgique se précise de la manière la plus nette : elle n'a plus à défendre sa neutralité ou l'inviolabilité de son territoire, elle a à défendre son territoire, et à sauvegarder son existence même.

Les derniers mots de son étude tracent une marche à suivre pour la Belgique, la seule possible, selon l'auteur, pour préserver son indépendance :

Aussi, peut-on conclure fermement que si la Belgique est bien décidée d'abord à faire respecter son territoire les armes à la main, ensuite à adopter et à appliquer le nouveau projet de loi, enfin à employer ses forces d'après les indications que ses meilleurs généraux ont puisées dans leur ardent patriotisme, elle est assurée de rester à jamais indépendante.⁶⁵⁹

On peut penser que ce livre a pu exercer une certaine influence sur les autorités belges à la veille du déclenchement de la Grande Guerre. Voici ce qu'écrit, fin 1916, à Arthur Boucher son gendre, le commandant Paul Détrie, à l'occasion de sa nomination à titre exceptionnel, au grade de général de brigade :

Je ne veux pas omettre de rappeler ici, c'est un peu avant cette guerre le rôle si actif et si utile que vous avez joué vis-à-vis de la Belgique, l'influence si heureuse que vous avez su prendre sur la réorganisation de l'armée belge et sur ses chefs, à la suite de votre correspondance et de vos publications. Ceux qui, comme moi ont suivi votre œuvre et vos efforts, savent tout ce que

⁶⁵⁹ *Ibid.* p. 59.

le pays vous doit dans l'attitude si noble, si fière et si digne prise par la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne au moment de la violation de son territoire.⁶⁶⁰

7.2.3.4 *L'Allemagne en péril*⁶⁶¹

Cette dernière étude stratégique datée d'août-octobre 1913, soit quelques mois avant que n'éclate la guerre, et publiée en 1915, présente 200 pages : c'est la plus importante. Le titre *L'Allemagne en péril* reprend les propos du chancelier de l'Empire allemand, tenus le 6 avril 1913 devant le Reichstag : « L'existence de la nation, c'est de ce côté que doivent se porter désormais nos préoccupations ». C'est une étude très documentée et très technique de la situation militaire de l'Allemagne, de la France, mais aussi de l'Angleterre et de la Russie.

Arthur Boucher déduit de la situation de l'Allemagne, menacée sur toutes ses frontières, qu'elle est dans une situation telle qu'elle ne peut assurer son avenir, n'étant pas en mesure de combattre tous ses adversaires simultanément : elle va donc en premier lieu concentrer ses forces sur la France.

La France se trouve donc maintenant en présence du problème suivant : comment une nation de 40 millions d'habitants, devant être attaquée dans des conditions qui ne lui permettent pas de recevoir de ses alliés ou amis un secours appréciable en temps utile, peut-elle lutter contre l'Allemagne, nation de 70 millions d'habitants, qui vient de porter sa puissance militaire au suprême degré ? Ce problème, quelque insoluble qu'il puisse paraître, la France doit le résoudre, si elle ne veut pas périr. C'est en ces termes précis qu'Arthur Boucher pose avec une grande clarté la problématique de son livre. Il y répond en s'appuyant sur un plan en trois parties, dont les titres sont explicites : I. Allemagne contre France, II. France contre Allemagne, III. La Triple Entente, IV. Résumé et Conclusion. Il accompagne son exposé de six croquis illustrant le souci de la précision de l'ancien officier d'état-major légendés ainsi : Le Réseau stratégique de l'Allemagne en 1913 (rive gauche du Rhin), Voies ferrées de l'Eifel, Zone de marche de l'armée allemande de Belgique, Zone de l'attaque directe, Zone du mouvement tournant et du mouvement enveloppant, Inspection d'armée en 1913.

Dès 1911, le général von Bernhardt proclame : « Il faut écraser la France et en finir avec elle par la force des armes (...), il faut lui faire une guerre au couteau qui anéantira pour toujours sa situation de grande puissance et qui entraînera sa disparition et son asservissement définitif »⁶⁶². Arthur Boucher décrit l'Allemagne en 1913 comme menacée au nord par l'Angleterre, à l'ouest par la France, à l'est par la Russie, et au sud bientôt par l'Italie qui semble vouloir se détacher de la

⁶⁶⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁶⁶¹ Arthur Boucher, *L'Allemagne en péril*, Paris, Berger-Levrault, 1915, 193 p.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 2.

Triplice. Comment l'Allemagne peut-elle éviter d'être brisée dans cet étau à quatre branches ? Naturellement, en commençant par briser elle-même la branche la plus faible et la plus rapprochée, la France. Le péril de l'Allemagne, quelque grand qu'il soit, se traduit pour la France par un péril bien plus grand encore.

Arthur Boucher, dans cette première partie, intitulée *Allemagne contre France*, examine successivement, les progrès de la puissance militaire allemande, l'organisation détaillée de l'armée allemande, enfin la déclaration et le plan de guerre de l'Allemagne contre la France : combat d'usure en Lorraine ; passage par la Belgique car il devient évident que les Allemands n'hésiteront plus à violer la neutralité belge.

Dans la deuxième partie, intitulée *France contre Allemagne*, Arthur Boucher s'intéresse en premier lieu au problème du commandement de l'armée. Face à l'Allemagne, dont l'armée est commandée par un souverain, qui depuis vingt-cinq ans ne cesse de l'entourer de ses soins, il estime que l'élection, en janvier 1913, du président Raymond Poincaré est une excellente chose pour l'armée française. Selon l'auteur, c'est un homme qui affirme les plus fortes vertus nationales, qui saura user de toutes ses prérogatives et ne fuira devant aucune de ses responsabilités, c'est le chef désiré par l'armée. Ensuite il compare l'armée française et l'armée allemande. Face à la supériorité manifeste des effectifs allemands, la seule solution pour la France, affirme-t-il, est d'augmenter la durée du service militaire. Et il ajoute : « C'est ce que le pays a compris. Donnant un des plus beaux exemples de patriotisme que l'histoire ait enregistré, il a accepté le service de trois ans »⁶⁶³. Mais cette mesure à elle seule ne suffira pas, compte tenu de l'infériorité numérique des Français, il faudra se souvenir qu'à la guerre ce n'est pas le nombre ni la force qui procurent la victoire, mais que c'est, avant tout, la supériorité du courage, le courage dont ont fait preuve les soldats grecs il y a vingt-quatre siècles à la bataille de Cunaxa⁶⁶⁴ face à des adversaires très supérieurs en nombre. Napoléon lui-même affirmait que la force morale plus que le nombre décide de la victoire, ou encore qu'à la guerre, les trois-quarts de la victoire relèvent de la force morale, les forces réelles n'entrant que pour un quart. Ainsi, précise l'auteur, force morale, courage ou bravoure sont synonymes. On peut en préciser le sens en les traduisant par volonté de combattre et, le jour du combat, par la volonté d'aborder l'adversaire.

Dans ses conclusions, Arthur Boucher revient sur un thème qui lui tient à cœur, celui de l'avancement des officiers, qui doit être basé sur la plus stricte justice, de manière à n'appeler aux grades élevés que ceux qui en sont dignes. Il précise que

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 97.

⁶⁶⁴ Cf. Colonel Arthur Boucher, *L'Anabase de Xénophon (retraite des Dix-Mille) avec un commentaire historique et militaire*, Paris, Berger-Levrault 1913, 356 p.

l'on doit amener l'élite de nos officiers à rechercher le commandement de la troupe de préférence à l'entourage des généraux, où leur rôle se réduit le plus souvent à l'élaboration de « thèmes tactiques ». En effet, selon Arthur Boucher, la qualité des grands chefs se construit au contact de celui qui exécute, le petit soldat dont « l'âme doit être constamment tenue dans le meilleur état », si on veut qu'il apporte toute l'énergie dont il est capable dans l'exécution des ordres qui lui sont donnés. Par ailleurs l'auteur dégage trois points clés au terme de son étude stratégique :

Dans notre plan de guerre, nous ne devons cesser d'avoir en vue le grand principe qui domine toute la stratégie : « Être le plus fort sur le point décisif » et son corollaire « Tenir ses forces massées ».⁶⁶⁵

Comme l'a dit quelque part le maître Xénophon : « À la guerre, la grosse difficulté n'est pas tant de déterminer les dispositions les plus propres à la victoire, que d'avoir des soldats animés de la volonté de les exécuter avec la plus grande énergie », ou, comme l'a dit Napoléon d'une manière plus simple : « à la guerre, tout est dans l'exécution ».⁶⁶⁶

Ce sont les facteurs moraux, ces facteurs qui sont les trois-quarts de la guerre, que nous devons nous attacher à fortifier en nous. C'est déjà de ce côté que s'affirme notre supériorité, et cette supériorité ne sera jamais trop grande.⁶⁶⁷

Enfin, Arthur Boucher achève son ouvrage en mettant en garde l'Allemagne, la dissuadant de nous attaquer. Il rappelle la prédiction de leur grand Bismarck : « Le jour où nous attaquerons la France, elle se lèvera tout entière en armes jusqu'aux Pyrénées »⁶⁶⁸. Quoi que l'Allemagne fasse, la France saura faire plus encore, car les Français veulent vaincre pour ne pas devenir Prussiens et ils vaincront, assène-t-il. Il souligne enfin que l'Allemagne trouve le moyen de se faire détester par le monde entier, et que cette désaffection gagne même ses alliés :

L'Italie multiplie les tours de valse avec nous, et l'Autriche, furieuse de n'avoir pas été soutenue par l'Allemagne pendant les événements balkaniques, parle de rompre son union avec elle. Or, pendant ce temps-là, les témoignages de sympathie se multiplient du côté de la France dans tous les pays, comme la Belgique, qui commencent à comprendre que leur sort est intimement lié au nôtre. L'Espagne même se rapproche de nous pour que certains affirment qu'elle fait dorénavant partie de la Triple Entente. Conclusion : L'Allemagne, dans l'avenir comme dans le présent, doit renoncer à nous attaquer.⁶⁶⁹

Qui plus est, selon Arthur Boucher, l'Allemagne ne peut attaquer ni la Russie, ayant la France à dos, ni l'Angleterre, ayant la France sur son flanc. L'Allemagne est donc obligée de se tenir en paix, obligée de renoncer à satisfaire sa soif de domination, son avidité de colonies, son besoin de débouchés. Mais si

⁶⁶⁵ Arthur Boucher, *L'Allemagne en péril...*, *op. cit.*, p. 183.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 184.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 186.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 187.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, pp. 189-190.

l'Allemagne ne peut plus attaquer, elle ne peut pas être attaquée par la France car cette dernière ne prendra pas l'initiative d'un conflit, sauf volonté d'anéantissement explicite par l'Allemagne. Par contre, il n'en est pas de même du côté de la Russie :

parce que, dans tout l'Orient, les derniers événements ont multiplié « les surfaces de frottement », et ces surfaces de frottement, par exemple, le règlement définitif de la question balkanique, la mort de François-Joseph, le partage des zones d'influence en Asie, la poussée du slavisme contre le germanisme, peuvent les transformer en « surface de choc ».⁶⁷⁰

Or, conclut-il, si la Russie vient à attaquer l'Allemagne, la France devient maîtresse de la situation, il suffit pour elle de « tirer l'épée en temps opportun pour placer l'Allemagne dans l'impossibilité de défendre les provinces qu'elle nous a enlevées »⁶⁷¹. Après avoir constaté que le monde souhaite stopper la voie de l'armement à outrance, tous les peuples sont unanimes à reconnaître dans celle-ci la responsabilité exclusive de l'Allemagne.

De quelque manière qu'on envisage la situation de l'Allemagne, on constate donc que son avenir est des plus sombres et qu'elle s'est mise elle-même dans les plus grands des périls.⁶⁷²

Mais, pour Arthur Boucher, la paix peut encore être sauvée. Pour que ce rêve se réalise, il suffit, selon lui, qu'un seul homme prononce une seule phrase. Cet homme est l'empereur Guillaume et cette phrase est : *Que l'Alsace-Lorraine soit rendue à la France !*, car, en enlevant à la France ces deux provinces, l'Allemagne a commis un abus de force. L'empereur a en effet donné des gages certains de son intention de maintenir la paix. Si nombre de ses sujets le poussent à la guerre, plus encore le bénissent en voyant désormais en lui le souverain de la paix. « Il arrive souvent qu'une petite étincelle fait jaillir la flamme ; c'est l'empereur d'Allemagne qui tenant la torche à la main, devrait donc faire naître l'étincelle »⁶⁷³, termine-t-il.

Ces quatre études stratégiques, écrites à la veille de la guerre, ont pour objet, dans l'esprit d'Arthur Boucher, d'exciter la volonté de vaincre des Français en exposant toutes les chances de victoire de la France en cas d'attaque de l'Allemagne. Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences qu'il a acquises et mises en pratique lorsqu'il occupait le poste de chef du 3^e bureau de l'état-major général de l'armée, entre 1894 et 1897, mais aussi sur sa connaissance intime de la pensée de Xénophon. Dans ces études stratégiques, il développe, de façon

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 190.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 190.

⁶⁷² *Ibid.*, p. 191.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 193.

originale, une vraie vision géopolitique du rapport des grandes puissances européennes à la veille de la Grande Guerre.

Comme l'ont l'avons déjà noté, ces quatre ouvrages connurent un certain succès. Pour preuve, sa fille Marguerite a conservé une lettre, en date du 5 juin 1914, adressée à son père, dont la teneur est la suivante :

Mon Colonel,

Le journal militaire russe, édité par l'état-major de la circonscription militaire de Varsovie, se propose de publier en traduction russe deux ouvrages dont vous êtes l'auteur : *L'offensive contre l'Allemagne- L'Allemagne en péril*.

Je suis chargé de vous demander, mon colonel, l'autorisation ...

Colonel Comte A. Ignatieff, Attaché militaire de Russie.⁶⁷⁴

Ses sept années de retraite, qui s'achèvent en août 1914, montrent, par l'importance de l'œuvre d'écrivain militaire d'Arthur Boucher, que celui-ci a décidé, malgré une mise à la retraite non désirée, de continuer à tout prix à servir son pays, cette fois par la plume. Il profite de ses connaissances stratégiques pour continuer à promouvoir les positions qu'il estime indispensables à la défense du pays et sur lesquelles on ne doit pas transiger.

7.3 La Grande Guerre d'Arthur Boucher, du colonel au général : août 1914-janvier 1917

En juillet 1914, le colonel Boucher, comme chaque début d'été, quitte Paris avec sa famille pour passer ses vacances dans la maison familiale de Nogent-le-Rotrou (Eure-et Loir). L'été précédent avait été fort agréable. Il avait fait de grandes promenades en compagnie de sa fille aînée Suzanne (épouse du capitaine Paul Détrie), sa seconde fille Marguerite, âgée de dix-sept ans et l'aînée de ses petites-filles Yvonne, âgée de dix ans. Il avait visité avec sa famille plusieurs lieux touristiques de cette charmante campagne du Perche.

L'été 1914 semble promettre à nouveau le plaisir de moments à partager en famille. Mais Arthur Boucher à peine installé avec sa famille, les événements en Europe prennent une tournure très menaçante. La tension s'aggrave de jour en jour entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et, par le jeu des alliances – Arthur Boucher est bien placé pour juger – la guerre est cette fois imminente. Le 24 juillet, il déclare à sa fille : « Nous allons avoir la guerre ». À soixante-sept ans, il est dégagé de toute obligation militaire, et ne peut prétendre au moindre commandement. Mais, désireux à tout prix de prendre une part active à la future

⁶⁷⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

campagne, il décide de repartir pour Paris sans attendre la déclaration de guerre⁶⁷⁵. En quittant sa femme, il lui dit : « Il faut s'en remettre au Dieu des armées »⁶⁷⁶.

Son souhait s'annonce pratiquement irréalisable : en effet, de nombreux officiers supérieurs, en retraite comme lui, ont le même objectif. Aussi, à peine débarqué à la gare Montparnasse, il rend visite au général Victor Michel, gouverneur militaire de Paris, son ancien camarade de promotion à Saint-Cyr (promotion Mentana 1867-1869), et lui dit : « Rends-moi le plus grand de tous les services : obtiens-moi un commandement »⁶⁷⁷. Le 9 août, Victor Michel le propose au ministre de la guerre Adolphe Messimy⁶⁷⁸ pour le commandement apparemment vacant de la 121^e brigade d'infanterie de réserve (61^e division de réserve), mais en vain, car le poste vient d'être pourvu. C'est alors qu'il décide de s'adresser directement au président de la République Raymond Poincaré, dans une lettre datée du 13 août 1914.

Monsieur le Président,

Je n'ai jamais eu l'honneur de vous être présenté, bien qu'ayant été, pendant trois ans, membre du bureau de L'Union des Associations philotechniques dont vous étiez le président. (...) Aussi je viens solliciter votre haut appui pour être rappelé à l'activité et je vous demande la permission de vous exposer les titres que je crois avoir à cette grande faveur. J'ai fait partie, pendant sept ans, du bureau des Opérations militaires et j'en ai été le chef pendant trois ans. Je suis donc de ceux qui ont contribué à monter cette machine si compliquée de la mobilisation et de la concentration et qui vient de fonctionner d'une manière qui a fait l'admiration de la France et du monde entier. Je ne veux pas faire allusion aux circonstances à la suite desquelles je suis resté dix ans, c'est-à-dire jusqu'à ma limite d'âge, dans le grade de colonel. Loin d'être découragé, j'ai cherché tous les moyens de continuer à rendre service à mon pays. Je me suis attaché surtout à faire passer dans l'âme des Français ma foi dans la destinée de la Patrie.⁶⁷⁹

Arthur Boucher poursuit sa lettre en évoquant les ouvrages qu'il vient de publier dont *L'Anabase de Xénophon*, qui vient d'être couronné par L'Académie française, ainsi que ses analyses stratégiques, dont il dit avoir prédit pour la plus grande part, dans l'*Allemagne en péril*, ce qui se produit aujourd'hui. Il termine ainsi sa lettre :

Voici maintenant l'objet précis de ma requête :

⁶⁷⁵ Le 1^{er} août 1914, est décrétée la mobilisation générale en Allemagne et en France. Le même jour, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le 3 août, elle déclare la guerre à la France. Le 4 août, elle envahit la Belgique, et la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne. Entre le 15 et le 24 août, les Français perdent la bataille des frontières, en Alsace, en Lorraine et à Charleroi. La bataille de la Marne, qui a lieu entre le 6 et le 9 septembre, permet de repousser les Allemands.

⁶⁷⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁶⁷⁷ *Ibid.*

⁶⁷⁸ Adolphe Messimy (1869-1935) est ministre de la Guerre à deux reprises : de juin 1911 à janvier 1912 et du 13 juin 1914 au 26 août 1914. C'est un militaire, saint-cyrien en 1877, ayant fait l'École supérieure de guerre en 1896. Dreyfusard, il quitte l'armée en 1899. Il commence une carrière politique en 1902, lorsqu'il est élu député de la Seine. En 1915, il reprend un commandement au front et termine la guerre au grade de général.

⁶⁷⁹ L'original de sa lettre manuscrite figure dans son dossier personnel au SHD à Vincennes GR 13YD45.

Le général Michel qui m'a vu à l'œuvre depuis notre sortie de L'École d'État-major a demandé au Ministre que je sois appelé au commandement d'une brigade de réserve ou territoriale du camp retranché de Paris ou à défaut que je sois mis à sa disposition.

Je viens solliciter votre haut appui pour que cette démarche soit suivie d'effet le plus tôt possible. Je vous en aurai une reconnaissance éternelle. Je viens également vous prier de bien vouloir me donner audience un court instant pour que vous puissiez constater que je n'ai pas seulement la volonté de servir effectivement mon pays et que j'ai encore toute l'aptitude physique qu'exige un commandement de deuxième ligne.

Je vous renouvelle, Monsieur le Président, l'hommage de mes plus dévoués et de mes plus respectueux sentiments.

Colonel Arthur Boucher.

Sensible à ce courrier, le président de la République intervient en sa faveur. Le général Michel, dans une note datée du 16 août 1914, propose d'affecter le colonel Boucher à la tête de la 177^e brigade territoriale⁶⁸⁰. Le 23 août 1914, le ministère de la Guerre informe le secrétariat civil de la présidence de la République en ces termes :

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu m'aviser que l'attention de M. le Président de la République a été appelée sur M. le Colonel en retraite Boucher, qui a sollicité le commandement d'une brigade de réserve ou territoriale du camp retranché de Paris. J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le colonel en retraite Boucher a été nommé au commandement de la 177^e Brigade territoriale (camp retranché de Paris) par décision ministérielle du 21 août courant.

Je suis heureux d'avoir pu seconder ainsi le bienveillant intérêt que M. le Président de la République à l'égard du colonel Boucher.

P.O. Le Général, chef de cabinet Guillaumat.

Le 25 août 1914, Arthur Boucher rejoint sa brigade, basée à Jouy-en-Josas en région parisienne.

Dans sa famille, son gendre et son fils sont également appelés au front. Le 5 août, le capitaine Paul Détrie, mari de sa fille aînée Suzanne, quitte Le Mans avec le 317^e régiment (IV^e corps d'armée) pour Reims et Verdun. De là, il se dirige vers la Belgique et participe à ses premiers combats le 21 août (bataille des frontières). Le 3 septembre, son régiment débarque par train à Paris, ce qui lui donne l'occasion de s'entretenir avec son beau-père le colonel Boucher. Il écrit à sa femme : « Vu ce matin ton père, rajeuni de quinze ans, paraissant radieux »⁶⁸¹.

Le 9 août, Maurice, fils d'Arthur Boucher, alors professeur agrégé d'allemand au lycée du Mans, lieutenant de réserve, quitte sa ville avec son régiment (le 317^e R.I.), pour se diriger à son tour vers l'Est. Dès le 9 septembre, il est grièvement blessé à la bataille de la Marne. Il est alors rapatrié et soigné dans son lycée au Mans, transformé en hôpital militaire.

⁶⁸⁰ L'armée territoriale est constituée des réservistes ayant terminé leurs temps dans la réserve de l'armée active (ils sont alors âgés d'au moins quarante-trois ans). Ils ne sont théoriquement pas destinés à servir en première ligne et devraient remplir des missions de surveillance et de protection générale à l'arrière du front ou être affectés à des tâches d'organisation et de soutien à l'intérieur. (source : François Cochet et Rémy Porte (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, R Laffont, 2008. p. 1005.)

⁶⁸¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Enfin, le frère aîné de son gendre (beau-frère de sa fille), le colonel Henri Détrie, l'un des plus jeunes colonels de l'armée française, est tué le 22 août 1914⁶⁸² à la tête de son régiment (le 20^e R.I. de Montauban) à Orchamps en Belgique, à la bataille de Bertrix. Il avait quarante-sept ans⁶⁸³.

7.3.1 Au camp retranché de Paris, avec la 177^e brigade territoriale basée à Jouy-en Josas (25 août-8 octobre 1914)

Avec sa brigade, il séjourne environ six semaines dans cette localité, située juste au sud de Versailles. Celle-ci fait partie de la 89^e division territoriale, positionnée au sud-ouest de Paris, autour de Versailles, entre Palaiseau et Poissy. Trois autres divisions territoriales sont affectées au camp retranché de Paris la 83^e, la 85^e, et la 86^e. Les effectifs de chaque division sont de l'ordre de 12000 à 13000 hommes. Jusqu'au 26 août, le général Michel est le gouverneur militaire de la place de Paris. À cette date, il est remplacé par le général Gallieni. Voici ce qu'il écrit dans son ordre général n° 6, en date du 26 août 1914, le général Pénaud, commandant la 86^e division d'infanterie territoriale :

Les militaires de l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale (R.A.T.) déploient dans les travaux un zèle admirable (...) pas habillés, pas toujours bien nourris (...) et en manque de matériel, ils ont supporté sans murmure, avec la plus complète abnégation toutes les misères inhérentes à la situation (...) L'ordre et la discipline ont été maintenus, l'alimentation est aujourd'hui à peu près normale, on commence à recevoir du linge de rechange. Ils recevront dans quelques jours un uniforme simple qui ne leur donnera peut-être pas une allure de parade, mais qu'ils embelliront par leur attitude martiale et militaire ; le pays les trouvera beaux parce qu'ils sont les soldats de la France ⁶⁸⁴

À la mobilisation, ce sont tous les Français de 20 à 49 ans qui sont concernés par la guerre. À l'issue du service militaire de trois ans (loi de 1913), le parcours d'un réserviste se divise en trois grandes périodes : la réserve de l'armée d'active pendant onze ans, la territoriale pendant sept ans (de 34 à 41 ans) et la réserve de l'armée territoriale pour encore sept ans (42 à 49 ans)⁶⁸⁵. C'est ainsi que près de 2 700 000 hommes se présentent en quelques jours dans toutes les casernes de France⁶⁸⁶ en août 1914. À cette date, l'armée française se compose de 173 régiments d'active, 173 régiments de réserve et 144 régiments territoriaux⁶⁸⁷.

⁶⁸² Le combat d'Orchamps est décrit dans l'ouvrage de Jean-Michel Steg, *Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France : 22 Août 1914*, Paris, Fayard 2013, pp. 162-163. « Le 20^e et 11^e RI (du 17^e C.A.), dont la base est à Montauban, perdront durant la journée la moitié de leurs effectifs. Dès la fin de l'après-midi, le 17^e corps, très éprouvé, bat en retraite vers sa base de départ ».

⁶⁸³ Il laisse une jeune veuve avec six enfants, dont l'aîné n'a pas douze ans.

⁶⁸⁴ André Bourachot *Le Camp retranché de Paris, 1792-1940*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2014, p. 152, 158, 186, 187.

⁶⁸⁵ François Cochet, Rémy Porte, *Histoire de l'Armée française, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2017, p. 467.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 39. Chaque division est composée de deux brigades à deux régiments. Un régiment d'infanterie comprend environ 3400 hommes.

Comme en 1870, les armées allemandes ne tardent pas à menacer la capitale. Le camp retranché de Paris n'est nullement préparé à leur faire face, étant dépourvu de tout. Alors que ses officiers font valoir à leur chef qu'ils ne possèdent pas le moindre élément de résistance, le colonel Boucher, frappant violemment sur sa table, leur déclare que, quoi qu'il en soit, son secteur sera en état complet de défense avant l'arrivée de l'ennemi, c'est-à-dire sous peu. À force d'intelligence et d'énergie, il réalise son programme, ne perdant pas un seul instant courage.

Le 9 septembre, il écrit une longue lettre à sa fille Marguerite, dans laquelle il détaille l'organisation de son camp. Il habite un des six châteaux de cette région qui abrite une des plus belles vallées des environs de la capitale, celle de la Bièvre. Il commande le 6^e secteur du camp retranché de Paris qui a Jouy-en-Josas pour centre et qui s'étend sur un front de 15 km en face de Chevreuse et de Gif-sur-Yvette. Il précise qu'il a dû procéder à l'organisation de deux forts ainsi qu'à l'installation de nombreuses batteries d'artillerie et d'ouvrages d'infanterie. Il a sous ses ordres les deux régiments de sa brigade issus des 89^e et 90^e divisions territoriales, renforcés par des réservistes de l'armée territoriale (R.A.T.). Voici ce qu'Arthur Boucher écrit à leur propos :

On les appelle des ouvriers militaires, qui en fait sont souvent des nobles, des gros commerçants, des bijoutiers de la rue de la Paix, à qui l'on met une pelle ou une pioche entre les mains pour contribuer à la construction des ouvrages de défense. On ne peut pas dire qu'ils aient une allure martiale, d'autant plus qu'on n'a pas pu encore les habiller complètement, mais on doit reconnaître que ce sont les soldats les plus disciplinés, les plus respectueux du commandement.⁶⁸⁸

Et il ajoute que les R.A.T. de Jouy-en-Josas sont commandés par l'académicien Marcel Prévost⁶⁸⁹, qui s'y est installé avec sa femme, et avec lequel il est dans les termes les plus cordiaux.

Il termine sa lettre en faisant état à sa fille des sentiments qu'il éprouve pendant la bataille de la Marne (5 au 11 septembre 1914) :

Nous avons passé de véritables angoisses en nous demandant si nous pourrions résister à une attaque de cavalerie accompagnée d'infanterie en automobiles blindées. Rien n'était préparé dans le camp retranché et d'autre part l'affolement était général. L'ennemi pouvait alors avoir toutes les audaces. Aujourd'hui nous ne le craignons plus, bien que nous n'ayons qu'une poussière d'hommes pour défendre un front aussi étendu que celui de mon secteur. Cette lettre, comme tu peux le remarquer, a été écrite sous l'impression favorable des opérations de l'armée. Mais je crains bien, d'après les dernières nouvelles, que nous soyons encore obligés de battre en retraite. Ce serait alors (à nouveau) le siège de Paris !... Pauvre pays !!!⁶⁹⁰

⁶⁸⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁶⁸⁹ Marcel Prévost (1862-1941), polytechnicien, fait partie des premiers dreyfusards. Il commence sa carrière d'écrivain dès 1881. Il est l'auteur d'une œuvre abondante. Il est élu à l'Académie française en 1909.

⁶⁹⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Aux alentours du 20 septembre, Arthur Boucher obtient une courte permission pour se rendre à l'hôpital militaire du Mans au chevet de son fils Maurice, grièvement blessé : il a failli perdre sa jambe. Du fait de ses blessures, il ne retourne pas à la guerre et reprend peu après ses cours d'allemand au lycée du Parc à Lyon. À cette occasion, son père lui dédicace ainsi un de ses livres « à mon fils dont je suis fier », pour le féliciter d'avoir, durant son court commandement, veillé « au bonheur de ses soldats ».

Le 27 septembre, c'est au tour de son gendre le commandant Paul Détrie du 117^e R.I. d'être grièvement blessé au bras dans la Somme. Il est rapidement évacué sur l'hôtel Astoria à Paris⁶⁹¹. Arthur Boucher, averti, s'y rend aussitôt et arrive en même temps que sa fille Suzanne, venue au chevet de son mari. Il a alors la possibilité de les ramener en auto au Mans.

Pendant ce temps, alors que la bataille de la Marne est terminée, une série d'opérations militaires baptisées *La Course à la mer*⁶⁹² fut entreprise au début octobre 1914 pour aller soutenir les troupes belges, qui, après une résistance héroïque, étaient contraintes de battre en retraite devant les Allemands. Elle consiste de part et d'autre (Alliés et Allemands) en une succession de tentatives pour déborder l'ennemi, chaque armée remontant vers la Somme, l'Artois, puis les Flandres, pour finalement s'acharner sur l'Yser. Le Grand Quartier général, pour renforcer le front des Flandres, ne dispose pour toutes réserves que des seules unités territoriales du camp de Paris. La 177^e brigade territoriale du colonel Boucher va constituer le premier élément de la 89^e Division Territoriale.

Fin septembre, malgré une organisation incomplète et une instruction insuffisante, la brigade du colonel Boucher est acheminée à Cherbourg pour être embarquée le 8 octobre à destination de Dunkerque, où elle débarque le 10 octobre⁶⁹³. Après la guerre, le capitaine Decourdemanche, l'adjoint du colonel Boucher et son plus proche collaborateur, racontera à la famille de celui-ci, comment, en vue de ces futures opérations, il a fallu à cette époque, dans la précipitation et dans les pires difficultés, transformer à Jouy-en-Josas, une troupe de place en troupe de marche, dotée de tous ses convois⁶⁹⁴.

⁶⁹¹ Il reprend sa place au 117^e R.I. le 15 février 1915 et est blessé à nouveau le 21 février, mais il refuse cette fois d'être évacué.

⁶⁹² René Puaux, *La Course à la mer et la bataille des Flandres (septembre-novembre 1914)*, Paris, Berger-Levrault, 1917.

⁶⁹³ Le 10 octobre, la forteresse d'Anvers tombe. L'abattement et le désespoir sont partout, la Belgique est presque entièrement occupée. La retraite de l'armée de campagne est amère, les soldats, la plupart en guenilles et avec des chaussures trouées, ressemblent davantage à des mendiants et à des vagabonds qu'à une armée (source : Sophie de Schaepdrijver, *La Belgique et la première Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, p. 97.

⁶⁹⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

C'est en réalité ce que souhaitait Arthur Boucher : être mis en contact avec l'ennemi. Il dit d'ailleurs à sa femme que ce serait une honte pour lui de ne pas l'avoir vu⁶⁹⁵.

7.3.2 Sur le front de l'Yser⁶⁹⁶ (octobre 1914-avril 1915)⁶⁹⁷

À partir de cette période, le conflit change de nature, passant d'une guerre de mouvement à une guerre de position. Ce que l'on appelle alors la ligne de front se stabilise à partir d'octobre-novembre 1914, de la mer du Nord jusqu'à la frontière suisse. Elle forme une ligne continue de 720 kilomètres. Les larges mouvements de troupes et les engagements ponctuels et dynamiques font désormais place à un champ de bataille quasi statique. Il s'agit de tenir à tous prix les positions face aux offensives des troupes allemandes cherchant à percer la ligne défendue. Chaque division est chargée de tenir une partie du front, elle-même sous-divisée en secteurs pour les sections, les compagnies et les régiments⁶⁹⁸.

Le 4 octobre 1914, face à l'offensive allemande qui risque de déborder par la gauche les troupes alliées (France, Belgique, Grande-Bretagne), le général Joffre, commandant en chef, décide d'envoyer de nouveaux renforts et de charger le général Foch de coordonner l'action de l'armée des généraux de Castelnau (2^e armée) et de Maud'huy (10^e armée), des divisions territoriales du général Brugère⁶⁹⁹ et des corps de cavalerie des généraux Conneau et de Mitry. Ferdinand Foch⁷⁰⁰, en tant qu'adjoint du général Joffre, est également chargé d'assurer la coordination avec les Britanniques et avec les Belges. Le Groupe d'armées du Nord (G.A.N) se trouve ainsi constitué.

C'est sur l'Yser, entre Nieuport, Dixmude et Ypres, que se déroule la dernière offensive allemande de l'année 1914 sur le front occidental. Le nouveau chef d'état-major général, le général Erich von Falkenhayn, cherche à s'emparer des ports de la Manche (Dunkerque, Calais et Boulogne), pour verrouiller totalement le contrôle de la Belgique et menacer la Grande-Bretagne. Pour la réussite de son

⁶⁹⁵ *Ibid.*

⁶⁹⁶ Petit fleuve côtier de moins de 80 km de cours sur la frontière franco-belge, l'Yser prend sa source dans le Pas-de-Calais et se jette dans la mer du Nord à Nieuport en Belgique, cf. François Cochet, *Dictionnaire de la Grande Guerre...*, *op.cit.*, p. 1083.

⁶⁹⁷ Ce récit s'appuie en partie sur le journal de marche de la 177^e brigade rédigé de la main du colonel Boucher (document retrouvé par sa fille Marguerite) et aussi sur les récits d'un de ses anciens officiers, le capitaine Decourdemanche.

⁶⁹⁸ Alexandre Lafon, *La France de la première Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2016. p. 56.

⁶⁹⁹ Le général Brugère (1841-1918), polytechnicien, occupe le poste de gouverneur militaire de Paris, puis est vice-président du Conseil supérieur de la Guerre de 1900 à 1906. EN 1914, âgé de 73 ans il demande à être réintégré au service actif. On lui confie alors le commandement de quatre divisions d'infanterie de territoriaux.

⁷⁰⁰ Dès le 5 octobre, le général Foch établit son quartier général à Doullens, puis, à partir du 24 octobre, à Cassel.

plan, il peut compter sur des régiments nouveaux composés de jeunes étudiants fougueux mais mal instruits, dont la supériorité est incontestable⁷⁰¹.

À l'annonce de la capitulation d'Anvers, le gouvernement belge doit se résoudre à quitter Ostende le 14 octobre, il demande l'hospitalité à la France et se réfugie à Sainte-Adresse, près du Havre. Le roi Albert, quant à lui, resté aux côtés de son armée, installe son quartier général à Furnes. Le général Joffre, qui tient dans cette ville un Conseil de guerre le 21 octobre, exige que ce qui reste de l'armée belge résiste coûte que coûte sur la ligne de l'Yser. L'armée belge tient un front d'environ 35 kilomètres, elle qui comptait au début de la guerre 117000 hommes se trouve réduite alors à un peu plus de 50000 hommes. Elle a perdu 30000 tués et prisonniers et 30000 se sont réfugiés aux Pays-Bas⁷⁰².

À peine débarquée à Dunkerque le 11 octobre, la 177^e B.T. d'Arthur Boucher reçoit l'ordre de se porter immédiatement sur Poperinge par voie ferrée, sans attendre ses trains de combats régimentaires et ses approvisionnements encore en mer⁷⁰³. Le capitaine Decourdemanche témoigne :

C'était une situation terrible, et bien des chefs auraient demandé un délai. Mais le colonel Boucher répondit sans hésiter : « La 177^e B.T. n'a ni vivres, ni munitions, ni outils, cependant l'ordre sera exécuté ». J'ai admiré profondément cet esprit de discipline et en même temps cette audace. Nous nous sommes mis en route. Nos convois ne nous ont rejoints qu'après deux ou trois jours. Nous avons participé tout de suite à l'affaire du Mont des Cats. Nous couchions sur la paille. J'étais installé près du colonel. Celui-ci ne se préoccupait jamais des questions matérielles pour lui-même, son propre bien-être ne l'intéressait en rien.⁷⁰⁴

Le 14 octobre, la brigade d'Arthur Boucher se porte sur Poperinge et concourt aux travaux de défense exécutés autour de cette ville, tandis qu'un bataillon est maintenu au Mont des Cats. Le 17 octobre, le corps de cavalerie française du général de Mitry⁷⁰⁵, qui avait été dirigé sur l'Yser, reçoit l'ordre de prendre l'offensive contre la cavalerie allemande. La 177^e B.T., placée sous ses ordres, va occuper deux ponts, tandis que deux bataillons se portent à la lisière de la forêt d'Houthuls et participent aux opérations de la cavalerie.

Au début de cette campagne, bien des généraux doutent de la capacité des troupes territoriales. Il est même envisagé de les fusionner dans les autres corps, en les incorporant dans chaque compagnie d'active. Les officiers territoriaux

⁷⁰¹ Jean-Yves Le Naour, *1914*, Paris, Perrin, 2012, p. 346.

⁷⁰² François Roth, *Six mois qui incendièrent le monde, juillet-décembre 1914*, Paris, Taillandier, 2014, p. 246.

⁷⁰³ Voici ce qu'écrivit le général Foch : « En même temps je fais avancer une autre brigade territoriale de Dunkerque sur Poperinghe, pour me permettre de porter les débarquements de l'armée britannique à Béthune et à Saint-Pol ». (*Mémoires du maréchal Foch*, Paris, Plon, 1931, p. 177.)

⁷⁰⁴ Témoignage recueilli par sa fille Marguerite auprès d'un des officiers d'Arthur Boucher, Monsieur Decourdemanche, agent de change dans le civil.

⁷⁰⁵ Le général de Mitry (1857-1924) commande le 2^e corps de cavalerie jusqu'en décembre 1916, puis le 6^e corps de cavalerie au moment du chemin des Dames, enfin la IX^e et la VII^e armées à la fin de la guerre. Jeune officier, il avait été sous les ordres du colonel Boucher au 3^e bureau de l'état-major de l'armée.

auraient alors perdu toute autorité. Une telle mesure eut été ressentie comme une humiliation. Le colonel Boucher défend si bien ses troupes qu'elles gardent leur autonomie.

Le 22 octobre, le colonel Boucher reçoit, par intérim, le commandement de la 89^e division territoriale, qui a été complétée par le ralliement de la 178^e brigade territoriale, qui jusque là était maintenue dans le camp retranché de Dunkerque, le général commandant la division ayant été mis à la disposition du Ministre.

Le 23 octobre, la 89^e D.T. du colonel Boucher est rattachée au 32^e corps d'armée du général Humbert⁷⁰⁶, à l'exception de deux de ses bataillons mis à la disposition du 9^e C.A. pour la défense d'Ypres, le reste est porté à la droite des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, chargés de la défense de Dixmude.

Les 24, 25 et 26 octobre, la 89^e D.T. du colonel Boucher ne se contente pas de résister aux violentes attaques de l'ennemi sur la ligne de l'Yser, elle soutient activement les fusiliers marins, l'armée belge⁷⁰⁷ et la 42^e D.I. du général Grossetti. Elle prend part aux opérations offensives du 32^e C.A. Un de ses bataillons s'illustre pour sa belle défense du pont de Steenstraete.

Le 10 novembre, point culminant de l'offensive allemande, l'ennemi conduit une violente attaque sur le pont de Steenstraete. Deux bataillons de la 89^e D.T. arrêtent net l'offensive de l'ennemi, l'empêchent de franchir l'Yser et le tiennent en respect en attendant l'arrivée des renforts. Le 16 novembre, la division d'Arthur Boucher reçoit l'ordre de remplacer les fusiliers marins dans la défense de Dixmude, l'amiral Ronarc'h⁷⁰⁸ passe le service au colonel Boucher. Le 17 novembre, le général Falkenhayn⁷⁰⁹ donne l'ordre d'arrêter son offensive, tous ses efforts pour briser le front étant restés vains. Les pertes allemandes sont très supérieures à celle des Alliés, les Allemands qualifient ces terribles pertes (50000 soldats) de « massacre des innocents »⁷¹⁰.

Pendant plus d'un mois (octobre-novembre 1914), les troupes de la 89^e D.T. commandées par le colonel Boucher ne cessent donc de contribuer à repousser les attaques incessantes de l'ennemi. Elles séjournent soit dans les tranchées exposées à un feu violent, souvent dans la boue jusqu'aux genoux, soit dans des

⁷⁰⁶ Le général Georges-Louis Humbert (1862-1921) est le chef du 33^e C.A. jusqu'en mars 1915, puis, successivement, commandant de la 3^e armée (il prend la succession du général Sarrail) et de la 7^e armée. Après la guerre, il est nommé gouverneur général de Strasbourg. C'est là qu'il décède subitement le 9 novembre 1921.

⁷⁰⁷ Les pertes de l'armée belge sont très importantes : 12000 hommes en quelques jours sur l'Yser. En désespoir de cause, le roi ordonne le 25 octobre d'inonder le pays. (François Roth, *Six mois...*, *op. cit.*, p. 247).

⁷⁰⁸ L'amiral Ronarc'h (1865-1940) commande sa brigade de fusiliers marins jusqu'au 6 novembre 1915, date de sa dissolution. Il participe à la défense d'Anvers avec l'armée belge et s'illustre en défendant héroïquement Dixmude.

⁷⁰⁹ Le général Erich von Falkenhayn (1861-1922), succède le 3 novembre 1914 à la tête de l'état-major allemand au général von Moltke. Il y restera jusqu'au 6 septembre 1916, à la suite de son échec à Verdun.

⁷¹⁰ Jean-Jacques Becker, *L'Année...*, *op. cit.*, p. 221.

cantonnements fortement bombardés, sans qu'il soit possible de les relever et leur alimentation est très insuffisante. Les pertes de sa division s'élèvent à 2000 hommes, dont 1100 tués, blessés ou disparus, les autres étant morts de fatigue où évacués pour maladie grave.

Le 19 novembre, Arthur Boucher reçoit les félicitations du général Humbert, commandant le 32^e C.A. :

(...) Je saisis cette occasion pour vous exprimer ma très vive satisfaction pour le dévouement, l'habileté, la fermeté dont vous avez donné des preuves remarquables pendant que vous étiez à la tête de la 89^e D.T.⁷¹¹.

Le 21 novembre, le colonel Boucher reprend le commandement de la 177^e B.T., le général de division Gallet ayant été appelé au commandement de la 89^e D.T.

Dans un ordre de la division en date du 14 novembre 1914, Arthur Boucher rend hommage à ses chers territoriaux :

Mes chers soldats, je tiens à vous exprimer mon entière satisfaction, je tiens à vous dire que je suis fier de vous. Le grand honneur d'avoir été placé provisoirement à votre tête sera toujours considéré par moi comme la récompense la plus enviée de ma vie de soldat.⁷¹²

Si la guerre des Flandres n'est pas une victoire, ce n'est sûrement pas une défaite. La France doit en grande partie ce succès relatif à la ténacité et au sang-froid du général Joffre et à sa capacité à placer à la tête des unités des chefs efficaces, capables d'obtenir la confiance de leurs hommes. La nomination de Foch en apporte la preuve⁷¹³.

Après la guerre, Marguerite recueillera ce témoignage de M. Decour demanche, qui avait été l'adjoint d'Arthur Boucher :

Votre père était un homme absolument exceptionnel, un homme de Plutarque. Il ne pensait qu'au bien de ses soldats, tous ses actes étaient inspirés par une bonté infinie. Certains ne savaient pas le comprendre et étaient déconcertés par ses dehors un peu rudes, en particulier ceux qui ne faisaient pas bien leur devoir et dont il était mécontent. Mais c'était tout à fait des exceptions, en général il était extrêmement aimé. Combien de fois ai-je vu ses poilus le regarder d'une façon touchante avec des yeux de chiens fidèles exprimant un dévouement sans limite. Ils l'appelaient « le père Boucher », terme plein d'affection dans leur bouche.

Il poursuit son témoignage en disant que son chef avait un mépris absolu du danger, faisant sa tournée d'inspection à cheval, muni de son képi rouge à cinq galons d'or de colonel qui pouvait se voir à deux lieues à la ronde. Un jour, une bombe lancée d'un avion allemand vient tomber juste devant son cheval. Il n'en

⁷¹¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷¹² *Ibid.*

⁷¹³ François Roth, *Six mois...*, *op. cit.*, p. 250.

est pas ému le moins du monde et s'écrie simplement : « Ils sont assommants, il n'y a pas moyen de faire son service »⁷¹⁴.

Le colonel Boucher confie à son adjoint les souffrances physiques très douloureuses qu'il éprouve dès le début de la campagne, d'autant plus dures en l'absence de tout confort (il couche parfois sur la paille). Elles le font cruellement souffrir, surtout quand il monte à cheval.

Enfin, dans le témoignage laissé à Marguerite, le capitaine Decourdemanche ajoute :

Le colonel Boucher, pendant un intérim assez long commanda sa division, il en tirait une juste fierté. Je ne connais pas d'autre exemple d'une division confiée à un colonel. Il eut ce commandement pendant les jours les plus durs de la bataille de l'Yser et il s'en acquitta avec une maîtrise extraordinaire. Il donna sa pleine mesure dans cette bataille de l'Yser qui est certainement la page la plus héroïque de sa vie.

Le 23 novembre 1914, le colonel Boucher, dans une lettre adressée à sa fille Marguerite, confie ses craintes :

Ici l'hiver commence à se faire fortement sentir. Sur tout notre front, pour nous garantir des attaques de l'ennemi nous avons tendu une inondation. Mais maintenant l'eau répandue sur le terrain commence à congeler (...) Nous nous demandons si les Allemands que nous avons devant nous ne profiteront pas de ce gel pour nous attaquer.

Le 8 décembre 1914, la 177^e B.T. du colonel Boucher est rattachée au 20^e C.A. du général Balfourier pour former la 3^e brigade de la 11^e D.I.⁷¹⁵.

Selon le capitaine Decourdemanche, une grande amitié unissait Arthur Boucher au général Balfourier⁷¹⁶. Celui-ci avait servi sous les ordres du lieutenant-colonel Boucher à l'état-major de l'armée. Tous deux aimaient particulièrement converser ensemble lors de leurs rares moments de liberté.

Sa conduite face à l'ennemi durant ces longues semaines de la bataille de l'Yser lui vaut une distinction, qui lui apporte une première satisfaction, après une carrière militaire qui ne lui avait pas permis de satisfaire pleinement une légitime ambition : il reçoit la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

7.3.3 Commandeur de la Légion d'honneur

Le 12 décembre 1914, le colonel Boucher fait l'objet de la citation suivante :

⁷¹⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷¹⁵ La 11^e division de Nancy, la célèbre « division de fer » que le colonel Boucher qualifie d'invincible. Cf. Arthur Boucher, *L'Allemagne en péril...*, *op. cit.*, p. 150.

⁷¹⁶ Le général Maurice Balfourier (1852-1933), saint-cyrien, breveté de l'E.S.G., général de brigade en 1908, se trouve à la tête de la 11^e D.I. lors de la déclaration de guerre. À la fin du mois d'août 1914, il succède à Foch à la tête du 20^e C.A. Il participe activement à la « course à la mer » et contribue lors de la bataille des Flandres à arrêter l'offensive allemande sur l'Yser. Par la suite, il participe à la deuxième bataille d'Artois (1915), puis à la bataille de Verdun et de la Somme (1916). Il est placé dans la section de réserve en avril 1917. Il décède à Paris le 24 juin 1933, quelques semaines après Arthur Boucher.

Ordre du C.Q.G. portant nomination du colonel Boucher au grade de Commandeur de la Légion d'honneur : « Le colonel Boucher a commandé sa Brigade et pendant quelques temps une Division avec la plus grande distinction et la plus belle énergie. A rendu dans son commandement les plus éminents services au cours des derniers combats (bataille de l'Yser et d'Ypres) ».

Le général commandant en chef (signé Joffre).⁷¹⁷

La remise de décoration a lieu le 18 décembre 1914 à Boesinghe, en Flandre occidentale belge⁷¹⁸. C'est un pauvre village presque abandonné, dévasté par les bombardements, proche des combats que livrent sans répit, dans une lutte héroïque, ses chers territoriaux, depuis des semaines. Le canon des batteries voisines est assourdissant. C'est là, à quelques pas de l'ennemi, que le général de division Curé⁷¹⁹ lui remet ses insignes en prononçant ces quelques mots :

C'est pour moi un très grand honneur, mon colonel, que d'être chargé de vous remettre la Croix de commandeur de la Légion d'honneur, par vous si parfaitement et si noblement gagnée. Votre ancien subordonné est profondément heureux de la justice rendue à votre valeur. S'il en avait été selon vos mérites, c'est vous qui, général de division, auriez dû me remettre la cravate. Du fond du cœur, je vous donne l'accolade.

Arthur Boucher, en retour, prononce ces mots de remerciements :

Rien ne pouvait m'être plus agréable que de recevoir de vos mains ces insignes précieux pour moi, surtout par la citation qui les accompagne. Prononcée par le général commandant en chef, cette citation surpasse les plus hautes satisfactions que j'ai pu attendre de toute ma vie de soldat.

Après la remise de la Croix, son adjoint le capitaine Decourdemanche s'adresse en ces termes à son colonel : « Eh bien, mon colonel, je pense que vous aimez mieux avoir la cravate de commandeur de cette manière que de l'avoir eue autrefois pour faire plaisir au général Percin ». Et son colonel de lui répondre : « C'est bien ainsi que je l'entends ».

Le 1^{er} janvier 1915, le colonel Boucher rend hommage à ses « chers soldats » :

Je vais aujourd'hui vous servir de parrain en vous baptisant les « Territoriaux de fer » et je suis bien certain que l'Histoire ratifiera ce surnom en reconnaissant que la belle terre du Limousin que d'aucuns considéraient comme un foyer d'antimilitarisme, a produit des soldats qui, malgré la quarantaine bien sonnée pour tous, ont pu soutenir brillamment la comparaison avec les meilleurs soldats de la plus belle division du plus beau corps d'armée de France dans lesquels ils ont été jugés dignes d'être incorporés.

Le colonel Boucher, très proche de ses soldats, sait quand il le faut écrire à l'un de ses supérieurs pour attirer son attention sur l'état d'extrême fatigue dans lequel ses hommes se trouvent, eux qui, depuis le début octobre, n'ont jamais eu de

⁷¹⁷ Dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁷¹⁸ Cérémonie relatée par son adjoint le capitaine Decourdemanche.

⁷¹⁹ Le général Louis Curé (1853-1930), saint-cyrien (1872-1874), a été en poste, de 1896 à 1899, au 3^e bureau de l'EMGA sous les ordres d'Arthur Boucher. Nommé colonel en 1906 (à 53 ans), il devient général de brigade en 1909 (à 56 ans), puis général de division en 1913 (à 60 ans). En 1915, il commande la IX^e armée.

repos. Il souligne qu'on exige d'eux, hommes de plus de 40 ans, beaucoup plus que des jeunes de l'armée d'active et qu'on leur refuse presque complètement le repos de l'armée de réserve. « Dans ces conditions, ils vont ou bien tomber de fatigue, ou bien demander qu'on les traite comme les camarades, c'est à dire réclamer ». Et il ajoute : « Dans le premier cas, ils pourront me dire que je n'ai pas été capable de les défendre ; dans le deuxième, ils terniront la belle réputation qu'ils ont acquise jusqu'ici ». Il conclut sa lettre ainsi :

Dans l'un et l'autre cas, mon honneur me commandera à être relevé d'un commandement qui m'a donné la joie de servir mon pays jusqu'à mon dernier souffle et de me séparer de mes chers Territoriaux qui jusqu'ici n'ont cessé de faire mon orgueil, en provoquant l'admiration de tous ceux qui les ont vus à l'œuvre (...).⁷²⁰

Sa fille Marguerite relate un autre fait faisant ressortir le caractère vigoureux d'Arthur Boucher lorsqu'il est question de montrer l'exemple à ses soldats. Se sachant aimé de ses hommes, il sait également être craint de ses supérieurs auxquels il ne mâche pas ses mots, s'ils ne se comportent pas comme des chefs exemplaires.

Un des généraux du colonel Boucher, connu pour rechercher ses aises, ne voulant se priver de rien, n'apparaît que fort peu sur le front⁷²¹. Un jour, ayant absolument besoin de voir ce général, Arthur Boucher va le chercher là où il devait normalement être, c'est-à-dire très en arrière. À cet endroit, il apprend que ce général est parti dans une ville très en retrait du front pour prendre un bain. Quand le général sort enfin de son bain, Arthur Boucher, qui l'attend, exaspéré, le traite de « satrape asiatique ». Un de ses officiers qui l'accompagne lui avoue après cette entrevue : « Je croyais que vous alliez le dévorer ». Le colonel Boucher, qui ne quitte jamais ses hommes, qui les visite chaque jour dans les champs si humides des Flandres qu'on ne peut pas creuser des tranchées, car l'eau surgit immédiatement, ne peut accepter le dilettantisme de ceux qui commandent.

De même, au printemps 1915, le colonel Boucher est choqué par l'attitude du nouveau général de la 89^eD.T, le général de Cornulier-Lucinière⁷²². Ce dernier, ayant trouvé l'installation de son prédécesseur insuffisante, n'hésite pas à faire évacuer les deux colonels de sa brigade du presbytère pour s'y installer⁷²³. Le 7 avril, Arthur Boucher écrit à son nouveau chef une longue lettre de protestation. Il lui dit son émotion de voir ce dernier inaugurer son commandement par une manifestation aussi dure de sa supériorité hiérarchique vis-à-vis de ces deux chefs

⁷²⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷²¹ *Ibid.* Marguerite ne précise pas de quel général il s'agit.

⁷²² Le général Gustave de Cornulier-Lucinière (1855-1929) est issu d'une famille noble de Bretagne depuis le XVI^e siècle, qui compte plusieurs officiers généraux.

⁷²³ Arthur Boucher avait installé l'état-major de la 89^eD.T alors qu'il en était le chef, dans une maison très convenable, et dont son successeur s'était déclaré très satisfait.

de corps, qui selon lui, avaient droit à plus d'égards en raison de leur admirable conduite au cours de la période la plus dure de la bataille de l'Yser. Il conclut sa lettre en affirmant que si de tels faits se reproduisaient, il demanderait à être relevé de ses fonctions, préférant servir comme soldat de 2^e classe dans un régiment « plutôt que d'assister impuissant à des actes qui peuvent faire supposer à mes subordonnés que je ne suis pas digne d'être à leur tête en se montrant incapable de les défendre »⁷²⁴.

Le printemps 1915 est marqué par deux grandes offensives des troupes françaises en Artois et en Champagne⁷²⁵. Les gains sur le terrain sont très décevants (gain de 4 km en Artois et 5 km en Champagne), et le bilan est terrible ; 370000 soldats français meurent sur le champ de bataille⁷²⁶.

À la fin janvier 1915, la 177^e B.T. assure la défense du secteur entre la Maison du Pasteur et Het Sas. Le 1^{er} février, elle repousse une attaque sévère dirigée sur Steenstrate. Enfin, le 25 février 1915, sa brigade est appelée à occuper des cantonnements de repos dans la région de Rexpoëde. Elle procède alors aux travaux de renforcement de la défense du front.

En février 1915, profitant du repos enfin accordé à sa brigade, il consulte un médecin. Celui-ci l'informe qu'une opération chirurgicale est nécessaire. Au cours de sa permission de vingt jours en mars, Arthur Boucher consulte le professeur Lejars à l'hôpital Saint-Martin, l'opération est indispensable et doit être pratiquée sans délai. Mais, sa brigade étant rappelée en première ligne, le colonel Boucher rejoint immédiatement son poste. Il attend que le 20^e C.A. et la 89^e D.T. (dont faisait partie sa brigade) soient relevés le 13 avril et dirigés vers la région de Soissons pour se décider enfin à se faire soigner. Quelques jours après, faisant pour la première fois usage de gaz asphyxiants⁷²⁷, les Allemands lancent une vigoureuse attaque sur tout le front abandonné par la 177^e B.T. du colonel Boucher.

Hospitalisé à l'hôpital Saint-Antoine, il est opéré et y séjourne du 12 mai au 8 juin 1915.

Auparavant, le 6 mai, en quittant son commandement il a été cité à l'Ordre de la division par le général Cornulier-Lucinière : « Le général commandant la 89^e division remercie le colonel Boucher d'avoir été pour tous, soit dans le

⁷²⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷²⁵ 22, 24 avril et 1^{er} mai : 1^{re} utilisation des gaz de combat mortels par les Allemands dans le secteur d'Ypres. 9 mai-10 juin : échec de l'offensive franco-britannique en Artois (Aubers, Vimy). 25 septembre-31 octobre : échec de l'offensive française en Champagne (cf. Frédéric Rousseau, *La Grande Guerre en tant qu'expériences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, p.157-158.)

⁷²⁶ Jean-Yves Le Naour, *1915*, Paris, 2013, p. 50 et 59.

⁷²⁷ En violation des accords de La Haye de juillet 1899, les Allemands utilisent pour la première fois des gaz de combat (bouteilles de chlore) sur le front d'Ypres, le 22 avril 1915 (François Cochet et Rémy Porte, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 467).

commandement de la division, soit dans le commandement de sa brigade, un magnifique et vivant exemple des plus belles vertus militaires »⁷²⁸.

7.3.4 Un colonel apprécié de ses supérieurs et fier de ses soldats

Le 11 avril 1915, le général Balfourier, commandant le 20^e C.A., adresse au général Humbert, commandant la VIII^e armée, la lettre suivante⁷²⁹ :

J'ai l'honneur de vous soumettre une proposition pour le grade de général de brigade en faveur du colonel Boucher. Bien que n'étant pas prévue, cette nomination me paraît s'imposer à titre exceptionnel en raison de services exceptionnels. Du passé aussi brillant que frappé au coin de la plus noble dignité de cet officier supérieur, je ne dirai rien : chacun le sait et il ne m'appartient pas d'en parler, à moi qui étais son subordonné. Écrivain militaire, il contribua à tenir le pays éveillé et confiant devant les menaces allemandes et à ce titre rendit un signalé service. Depuis la guerre, il a fait preuve des plus belles qualités militaires tant comme chef de la 177^e brigade que par intérim, à la tête de la 89^e division territoriale et cela aux jours les plus graves de la campagne des Flandres, aux combats les plus acharnés sur l'Yser depuis le 6 octobre 1914.

Sang-froid, courage personnel, grande lucidité d'esprit, constant souci de ses hommes, dédain du danger comme de la fatigue, activité personnelle incessante, telle est la monnaie courante des qualités que dépense depuis six mois, sans compter, à 68ans, Monsieur le colonel Boucher, doyen de l'armée en Belgique.

C'est pour cet ensemble de qualités exceptionnelles que je demande instamment la nomination du colonel Boucher au grade de général.

Cette demande est appuyée quelques jours plus tard, le 18 avril 1915, par une lettre⁷³⁰ du général Foch, adjoint au général commandant en chef, adressée à M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, et député de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), en réponse à une lettre de recommandation de ce dernier pour suggérer la promotion au grade de général d'Arthur Boucher. Paul Deschanel et Arthur Boucher se connaissent. En effet, Arthur Boucher séjourne régulièrement à Nogent-le-Rotrou, sa résidence secondaire, appartenant à son épouse Henriette, qui l'a reçue en héritage de son père, le médecin militaire Mourlon :

Monsieur le Président,

Je partage tellement votre manière de pensée sur le colonel Boucher que je l'ai proposé tout spécialement hier au général Joffre pour le grade de général de brigade. Je n'avais pas encore reçu votre lettre. Elle m'a atteint aujourd'hui.

Le colonel Boucher m'est une ancienne connaissance et un vieil ami. Je l'ai beaucoup apprécié avant et après la bataille d'Ypres, sa brigade ayant été constamment en ligne et ayant tenu une parfaite conduite. À la suite de ces événements, le colonel Boucher a été nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il mérite plus à mes yeux. Au moment où sa division quitte le Groupe des Armées du Nord pour passer dans une autre région, j'ai présenté sa proposition pour l'avancement.

Je regrette que les circonstances qui nous rapprochent soient si rares. Mais à votre poste, par la tenue sage et dans les temps plus calmes, je vous dirai, monsieur le Président, mes sentiments acquis de respect et d'entier dévouement.

F. Foch

⁷²⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷²⁹ Le double de cette lettre, versé aux archives familiales, a été directement remis par le général Balfourier au colonel Boucher, qui était, de décembre 1914 à avril 1915, sous ses ordres.

⁷³⁰ Lettre figurant dans le dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

Paul Deschanel (1856-1922) devient député de l'Eure-et-Loir (circonscription de Nogent-le-Rotrou) en 1885 et sera constamment réélu jusqu'en 1920. Au cours de sa longue carrière parlementaire, il assure à deux reprises (1898-1902 et 1912-1920) la présidence de la Chambre, fonction qu'il semble avoir envisagée comme une préparation à la magistrature suprême. Durant la Grande Guerre, sa présidence de la Chambre, qu'il exerce avec une remarquable assiduité, se veut impartiale et au-dessus des partis. À chacune de ses allocutions, après avoir rendu hommage aux soldats et dénoncé les crimes de l'ennemi, il réaffirme son attachement au régime parlementaire et au travail effectué par la Chambre. Il est de ceux qui font vivre le régime parlementaire durant la Grande Guerre. Alexandre Millerand écrira à son propos : « Tous les partis s'inclinent devant son autorité et devant son admirable talent qui fit de lui, au cours de la Grande Guerre, dans toutes les circonstances où la représentation nationale eut à se faire entendre, la voix même de la Patrie »⁷³¹. Le 16 janvier 1920, alors qu'il est candidat à la présidence de la République, un vote préparatoire le place devant Clemenceau (qui n'avait pas officiellement déposé sa candidature), par 408 voix contre 389. Le lendemain, Clemenceau ne présentant pas sa candidature, Deschanel est élu avec 734 voix, ce qui fait de lui le mieux élu des présidents de la Troisième République. Ce mandat est de courte durée, puisqu'il est victime d'un « effondrement nerveux »⁷³², probablement dû au travail harassant de sa présidence de la Chambre durant la Grande Guerre. Il démissionne en septembre de la même année. Il décède en avril 1922. Comme il l'a souligné en 1918, il a fortement contribué « à faire vivre les lois au milieu des armes »⁷³³.

Enfin, le général d'Urbal⁷³⁴, commandant la VIII^e Armée, qui, à la suite d'un malentendu, n'a pu assister à un défilé de la 177^e brigade territoriale, écrit à Arthur Boucher pour lui dire son regret de n'avoir pu voir :

⁷³¹ François Cochet, Rémy Porte, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 327.

⁷³² Quand Paul Deschanel arrive à la Présidence, il est surmené. Les responsabilités de la Chambre en guerre, la tension et le nombre de victimes du conflit, le traité de Versailles qu'il désapprouve, la rédaction de son *Gambetta* qui occupe tous ses loisirs, les péripéties de l'élection présidentielle ont miné son équilibre nerveux. En un mot, le nouveau chef de l'État est épuisé et à la limite de la dépression. Son impuissance politique va le faire basculer dans la maladie (Thierry Billard, *Paul Deschanel*, Paris, Pierre Belfond, p. 244).

⁷³³ Fabienne Bock, *Paul Deschanel, Président de la Chambre de 1912 à 1919*, in Jean Garrigues (dir.), *Les Présidents de l'Assemblée nationale de 1789 à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2015, pp. 217-226. On peut se reporter aussi à la bibliographie de Thierry Billard, *Paul Deschanel*, Paris, Belfond, 1991.

⁷³⁴ L'arme du général Victor d'Urbal (1858-1943), saint-cyrien, est la cavalerie. Promu général de division le 30 août 1914, il reçoit le commandement du 33^e C.A. le mois suivant. Engagé dans la région d'Arras, il est nommé, à la demande de Foch, à la tête d'un détachement d'armée, dit « de Belgique » (42^e D.I., fusiliers marins, corps de cavalerie de Mitry, 2 divisions territoriales), base de la future VIII^e armée. Il conduit la bataille de l'Yser. Peu après, il remplace le général Maud'huy à la tête de la X^e armée pour conduire la seconde offensive d'Artois qui se solde par un échec.

Cette troupe d'élite qui a fait ses preuves pendant quatre mois de combats ininterrompus. Ce malentendu ne diminue en rien le cas que je fais de la 177^e ni de la haute estime que j'ai personnellement pour son chef.⁷³⁵

Le 25 janvier 1915, quelques semaines avant d'être affecté à un autre front, le colonel Boucher, dans un long rapport, fait le bilan de ces quatre mois de très durs combats en rendant hommage à ses hommes et en prenant vigoureusement la défense de l'armée territoriale. Il insiste d'abord sur le fait d'abord que, après six mois de campagne de sa brigade, la conduite de ses hommes et de leur discipline n'ont donné lieu à aucune punition : « Conduite et discipline peuvent donc être qualifiées de remarquables », note-t-il. Il rappelle ensuite que sa brigade constitue le premier élément d'infanterie française ayant pénétré en Belgique. Depuis quatre mois, elle n'a pas cessé un seul jour d'être en contact immédiat avec l'ennemi, sans un seul jour de repos. Toutefois, il considère l'état sanitaire de la brigade comme satisfaisant, preuve du degré d'endurance dont elle a fait preuve. Pour Arthur Boucher, ce qui caractérise avant tout les troupes territoriales, c'est leur valeur morale. Il souligne aussi, avec une certaine amertume, le peu de reconnaissance dont ils sont l'objet. Pour les officiers supérieurs à la retraite, il note qu'en quittant leur retraite à un âge avancé pour rechercher des commandements de première ligne, ils ont manifesté leurs sentiments patriotiques. Mais il constate que, s'ils ont droit d'être à la peine, ils n'ont guère le droit d'être à l'honneur, tout avancement paraissant leur être refusé. Pour ce qui concerne les officiers subalternes qui, pour la plupart, ne sont liés légalement par aucune obligation militaire, c'est encore le plus souvent le seul sentiment du devoir qui les a portés vers la territoriale et qui les guide dans leurs actes au combat. Il poursuit en soulignant que ces officiers partagent les mêmes dangers que les officiers de l'active qui, eux, bénéficient souvent d'un avancement automatique, alors que les territoriaux, qui font partie d'unités aussi exposées, ont très peu de chance d'être récompensés. Les grades qu'ils peuvent conquérir ne leur sont accordés qu'avec une grande parcimonie. Ceci, ajoute-t-il en substance, s'explique d'autant moins qu'ils ne peuvent porter préjudice à personne, leur promotion n'ayant qu'un caractère honorifique à leur retour dans la vie civile. Il conclut son rapport en soulignant l'importance de la qualité des chefs devant commander les territoriaux. En effet un grand nombre d'entre eux, occupant dans la vie sociale d'importantes situations et parvenus à l'âge de la pleine maturité, savent juger leurs chefs. Leur efficacité est donc en rapport étroit avec le degré de confiance que ceux-ci ont su leur inspirer : « Qu'on mette à leur tête des officiers sachant découvrir, apprécier et exploiter leurs qualités morales, des chefs payant

⁷³⁵ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

d'exemple, s'intéressant à eux et affirmant par leur valeur la supériorité de leur grade et on fera bien vite des territoriaux une troupe d'élite »⁷³⁶.

Un officier sous les ordres du colonel Boucher, un certain Monsieur Godefroy⁷³⁷, dans une lettre datée du 13 février 1915, confirme son souci d'exemplarité et ses capacités à diriger les soldats :

Vous ne vous imaginerez jamais, mon colonel, combien vous êtes aimé dans cette 177^e brigade (...) Vous avez su donner une âme à votre brigade et le dévouement de chacun n'y est que le reflet de votre esprit d'abnégation et de sacrifice, comme sa valeur est celui de votre esprit de direction.

Dans son livre *Avec les Territoriaux de fer*⁷³⁸, Léonide Babaud-Lacrauze⁷³⁹ conforte le témoignage précédent :

La Brigade (177^e D.T. d'Arthur Boucher) perdait le plus aimé des chefs qu'elle ait connus au cours de la guerre. C'est lui qui a le mieux pénétré et compris l'âme de nos vieux soldats. En leur parlant avec son cœur, il avait trouvé le secret d'obtenir des résultats autrement tangibles que ceux dont les lèvres se desserraient seulement pour gourmander et menacer. Son nom restera vénéré en Limousin et on se souviendra longtemps au fond des chaumières que notre retour de Belgique fut son œuvre. Combien d'existences sauvegardées !⁷⁴⁰

Au cours de cette première campagne, le colonel Boucher obtient, en dehors de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, la Croix de Guerre française avec deux palmes et deux étoiles argentées, correspondant aux deux citations à l'ordre de l'Armée et aux deux à l'ordre de la division. Par ailleurs, le 10 juin 1922, le Roi des Belges le décorera de la Croix de Guerre belge avec palme.

Les 89^e et 90^e régiments territoriaux de la brigade du colonel Boucher sont les seules troupes territoriales à obtenir la fourragère verte⁷⁴¹. Celle-ci leur sera remise personnellement le 1^{er} janvier 1919 par le maréchal Pétain avec la citation suivante :

89^e Territoriale d'infanterie (Lt-colonel Durand-Chaumont)
Régiment territorial animé du noble esprit de dévouement et de sacrifice. Jeté en pleine bataille des Flandres, du 20 octobre au 16 novembre 1914, a réussi par sa résistance acharnée, par ses vigoureuses contre-attaques, notamment à la Maison du Passer et au pont de Steenstrate, à arrêter la progression de l'ennemi dans un terrain difficile, malgré les dangers et les fatigues, faisant ainsi l'admiration des troupes actives qui combattaient avec lui.⁷⁴²

⁷³⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷³⁷ Sa fille Marguerite précise que ce monsieur, architecte dans le civil et professeur aux Beaux-Arts, a dû être évacué pour cause de maladie.

⁷³⁸ 1923, Paris, PUF, 187 p.

⁷³⁹ Léonide Babaud-Lacrauze (1876-1949) est un homme politique français (sénateur entre les deux guerres). En 1914, il est mobilisé dans l'infanterie territoriale, il participe à la campagne de l'Yser et, plus tard, à celle du Chemin des Dames. Il obtiendra plusieurs décorations.

⁷⁴⁰ Léonide Babaud-Lacrauze, *Avec les Territoriaux ...*, *op. cit.*, pp. 102-103.

⁷⁴¹ Décoration remise à une unité militaire pour faits de guerre et ayant fait preuve d'une bravoure exceptionnelle.

⁷⁴² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

7.3.5 Avec la 162^e brigade territoriale en Artois (22 août 1915-5 janvier 1916)

Arthur Boucher sort de l'hôpital le 8 juin 1915 (il a alors soixante-huit ans). Il demande à la fin de sa convalescence, le 28 juillet, de reprendre un commandement. Il adresse une longue lettre au général Joffre, commandant en chef⁷⁴³, au Grand quartier général, pour lui demander de bien vouloir lui confier à nouveau un commandement ou un emploi dans la zone des armées. Après avoir rappelé ses états de service depuis le début du conflit, il poursuit en précisant que durant l'année de son commandement, il n'a pas eu un seul jour d'indisponibilité et que c'est un accident physique qui l'a contraint à subir une intervention chirurgicale. Il termine sa lettre ainsi :

N'ayant pas eu l'avantage d'être connu de vous au cours de ma carrière, je serais très honoré si vous vouliez bien me recevoir et me permettre de vous montrer que j'ai conservé toute l'activité physique justifiant la faveur que je sollicite de la bienveillance que vous accordez à ceux qui s'en sont montrés dignes par leur conduite devant l'ennemi.⁷⁴⁴

Dès le 22 août⁷⁴⁵, il est affecté au commandement de la 162^e brigade d'infanterie territoriale. Le Haut commandement français achève alors en Artois les préparatifs d'une « opération de rupture » programmée pour septembre⁷⁴⁶. Son unité appartient à la 81^e division d'infanterie qui, venant de Dunkerque où elle participait à la défense mobile de la ville, est affectée dans le Pas-de-Calais pour tenir des tranchées sur le front. Dans ce dispositif, sa brigade doit assurer la défense de la Fosse de Calonne (faubourg de Liévin), en pleine région des puits des mines de charbon (Bully-Grenay, Loos et Lens).

Pour s'organiser, le colonel Boucher ne dispose que d'un court délai entre le 8 et le 16 septembre. Le P.C. de sa 162^e brigade, dénommé « P.C. du Doyen ⁷⁴⁷ » est établi le plus près possible du front, à 1000 mètres de la ligne allemande. Dans un courrier à sa fille Suzanne, il détaille les conditions de son installation : son P.C. est établi dans les caves de deux immeubles. Il comprend une chambre pour le colonel, une chambre pour les officiers d'état-major, un petit bureau pour les officiers, une cuisine-salle à manger, un bureau pour les secrétaires et les

⁷⁴³ Le général Joseph Joffre (1852-1931) est nommé chef des armées françaises le 28 juillet 1911. Il le restera jusqu'au 26 décembre 1916, date à laquelle il sera remplacé par le général Robert Nivelle (1856-1924).

⁷⁴⁴ Dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁷⁴⁵ Décision du ministre de la Guerre A. Millerand, en date du 29 août 1915 (cabinet du ministre 2^e bureau). Il remplace le colonel Coste. Source : dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁷⁴⁶ C'est la troisième bataille d'Artois (septembre-octobre 1915), menée par la X^e armée française (dont le chef est le général d'Urbal), renforcée par la 1^e armée britannique. L'offensive lancée obtient quelques résultats initiaux, mais dès novembre l'offensive ne peut être poursuivie par manque de réserves, de moyens matériels et de munitions d'artillerie (source : François Cochet..., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, pp. 76-79).

⁷⁴⁷ Appelé ainsi par ses soldats car selon eux il était le doyen de toute l'armée française.

téléphonistes. Les matériaux ont été pris parmi ceux qui ont été trouvés dans les démolitions de Calonne, sauf le bois de boisage qu'il a pu se procurer assez facilement à la fosse n° 5. L'alimentation en eau est assurée, sur la pierre d'évier, par un robinet branché sur un tonneau placé au rez-de-chaussée et recevant les eaux du toit. Arthur Boucher donne aussi des précisions sur l'emplacement exact de son P.C. : « Placé entre la 1^{ère} ligne de défense et les lignes de défense de 2^e et 3^e lignes, il domine légèrement la plaine dans la direction N.E. vers la fosse n° 16 que l'on découvre entièrement. Vers le S.O., il permet d'apercevoir la route de Béthune à Arras à la sortie Ouest du village d'Angers et, dans le lointain, on aperçoit l'éperon de Notre Dame de Lorette ».

Une fois les opérations d'installation achevées, il écrit le 10 octobre à sa fille Suzanne :

Si nous ne participons pas aux attaques, nous ne devons pas moins subir un feu d'artillerie très violent. Hier surtout c'était infernal. Heureusement mon P.C. n'a pas été repéré, mais le bombardement a été horrible et a causé des pertes sérieuses surtout aux abords de ma maison.

Il termine sa lettre en se félicitant d'avoir fait son devoir en se plaçant au milieu de ses territoriaux, alors que son général de division en est éloigné de plus de dix kilomètres, et n'a pas eu l'idée de venir les voir une seule fois, mais il ne se prive pas d'envoyer des instructions dans lesquelles il les pousse à se ruer sur l'ennemi.

Dans un autre courrier daté du 17 octobre, il décrit à son gendre le commandant Paul Détrie⁷⁴⁸ sa guerre au quotidien :

J'ai servi de charnière au double mouvement exécuté sur ma droite par les Français sur Souchez (sud-ouest de Lens) et sur ma gauche par les Anglais sur Loos. Après quinze jours d'une canonnade assourdissante, nous avons entendu les projectiles siffler dans les deux sens au-dessus de nos têtes par centaines de mille, mais aujourd'hui, le silence règne presque complètement sur toute la ligne. Il est vrai qu'il fait du brouillard.

Je me suis installé à côté de mes territoriaux. Le P.C. du Doyen est déjà célèbre dans la contrée. Je suis parfaitement secondé (...). Je vais voir tous les jours mes hommes dans les tranchées pour chercher à entretenir leur moral et les amener à vouloir défendre leur secteur.

Il ajoute que ses hommes, qui pour la plupart font partie de la Réserve de l'Armée Territoriale (R.A.T.), sont arrivés ici en croyant aller au repos. Mais, au pied de Notre-Dame de Lorette, leur désillusion a été grande. Il conclut en se plaignant une nouvelle fois de l'attitude de son général, qui depuis un mois et demi n'est jamais venu une seule fois les visiter, non seulement dans les tranchées, mais même dans le cantonnement.

⁷⁴⁸ Depuis le 10 mai 1915, il a pris le commandement du 2^e bataillon de chasseurs à pied, qui combat en Champagne.



Commentaire écrit de la main d'Arthur Boucher au dos de la photo :
« Le P.C. du Doyen, sept.-oct. 1915. Un temple de l'union sacrée au contact de l'ennemi.

Colonel Boucher, Le Doyen, catholique
Capitaine de la Ferronnays, député royaliste, catholique
Commandant Goudemant, agent voyer, libre-penseur
Capitaine Chuchu, industriel, élève des Jésuites, catholique
Sous-lieutenant Méjean, ancien directeur des cultes, protestant »

(Il y avait encore dans l'état-major d'Arthur Boucher le capitaine Marc Sangnier du Sillon, catholique, et le capitaine Cahen, ingénieur, israélite.)



Colonel Arthur Boucher, commandant de la 162^e brigade territoriale, au P.C. du Doyen.

Tout en occupant avec toujours autant de zèle ses fonctions à la tête de sa brigade, Arthur Boucher trouve le temps de terminer son étude *La Bataille de Platées d'après Hérodote*⁷⁴⁹. Dès que l'ouvrage est imprimé, il en envoie un exemplaire avec dédicace au général Balfourier, son ancien chef et ami.

Début novembre 1915⁷⁵⁰, les chefs directs du colonel Boucher, le général Bajolle, commandant de la 81^e D.T. et le général Maistre commandant le 21^e C.A.,

⁷⁴⁹ Extrait de la *Revue Archéologique*, t. 2, 1915, Paris, Ernest Leroux Éditeur. Il avait profité de sa convalescence pour entreprendre cette étude. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

⁷⁵⁰ Le 29 octobre, le gouvernement Briand remplace le gouvernement Viviani, en place depuis juin 1914. Le ministre de la Guerre Alexandre Millerand est remplacé par le général Gallieni.

font une nouvelle recommandation pour qu'il soit proposé au grade de général de brigade, bien que ne remplissant pas les conditions fixées, étant passé dans la réserve⁷⁵¹ :

Constamment sur le front, a montré en toutes circonstances qu'il n'avait rien perdu des hautes facultés qui en avaient fait, au cours d'une longue carrière, un officier d'élite. Il a conservé une vigueur physique, une puissance de travail, une activité intellectuelle qui en font un des chefs les plus complets dans toute la force du terme. Il commande sa brigade d'une façon parfaite et il aurait l'envergure pour prendre des fonctions plus importantes si les circonstances l'exigeaient, comme il l'a déjà prouvé quand il a exercé le commandement provisoire pendant plus d'un mois de la 89^e D.T.

Je crois donc devoir présenter pour l'avancement cet officier supérieur qui est resté remarquable à tous points de vue.

3 novembre 1915, Le Général commandant la 81^e D.T.

Signé Bajolle⁷⁵²

Voici ce qu'écrit le général Maistre⁷⁵³ à son propos :

Le colonel va avoir dix-neuf ans de grade ; il est dans sa soixante-neuvième année. Resté en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels, il tient brillamment sa place au front, donnant à tous le réconfortant exemple des plus belles vertus militaires. Avec une activité inlassable et un mépris absolu du danger, il a dirigé avec une remarquable intelligence l'organisation du secteur de Calonne qui peut actuellement passer pour un modèle. Par sa haute valeur morale, il a su inspirer à tous ses subordonnés une confiance entière et un dévouement absolu au devoir militaire.

Les brillantes qualités de chef dont il n'a cessé de faire preuve font regretter que sa carrière ait été arrêtée au grade de colonel. Il aurait certainement rendu des services éminents dans les commandements les plus élevés.

P.C., le 3 novembre 1915.⁷⁵⁴

Une nouvelle fois, la proposition d'avancement au grade de général le concernant ne sera pas suivie d'effet. Toutefois, le colonel Boucher aura encore une nouvelle occasion de recevoir les appréciations très élogieuses de ses chefs : le 29 décembre 1915, le général d'Urbal, commandant la X^e armée cite le colonel Boucher (166^e B.T. de la 81^e D.T.) à l'ordre de l'Armée (Ordre général n° 179, X^e armée du 1^{er} janvier 1916) :

Ayant repris du service malgré son âge, a fait preuve au feu dans des situations difficiles, des plus solides qualités de chef. S'est dépensé sans compter jusqu'à l'extrême limite de ses forces, ne cessant de rendre les services les plus appréciés, et donnant à tous un magnifique exemple de dévouement au devoir militaire à son pays. Chargé, sous le commandement du général Bajolle, de la défense du secteur de Calonne, en a complété l'organisation de la façon la plus heureuse, fournissant en dépit du mauvais temps et d'un bombardement ennemi journalier souvent très violent un effort remarquable et donnant un bel exemple de ténacité et de mépris du danger.

⁷⁵¹ Le général Léon Bajolle (1856-1945), saint-cyrien, est nommé général de division en mai 1914. Il est placé dans la section de réserve en février 1918.

⁷⁵² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁵³ Saint-Cyrien, major de sa promotion, le général Paul Maistre (1858-1922) choisit l'Infanterie. Il sort également major de l'École de guerre. À la mobilisation, il est le chef d'état-major du général de Langle de Cary (IV^e armée). Dès le 2 septembre, il reçoit le commandement du 21^e C.A, qu'il exercera pendant 32 mois. En 1917, il prend le commandement de la VI^e armée et, en juin 1918, le Groupement de l'Armée du Centre. Après la guerre, il entre au CSG et décède brutalement le 25 juillet 1922.

⁷⁵⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Début janvier 1916, Arthur Boucher, à sa demande, est rendu à la vie civile (le 3 janvier) pour raison de santé⁷⁵⁵. En effet, des douleurs rhumatismales, dues à un séjour de plus de trois mois dans les casemates très humides des Fosses de Calonne et Bully. l'empêchent d'exécuter les marches nécessitées par sa fonction.

7.3.6 Le général Boucher, en Lorraine avec la 175^e B.T. (février-octobre 1916)

L'année 1916 est l'année des deux plus grandes batailles de la guerre que sont Verdun ⁷⁵⁶ (21 février-15 décembre) et la Somme (qui débute le 1^{er} juillet 1916⁷⁵⁷). De part et d'autre, on n'imagine pas un instant que l'adversaire puisse résister à de tels assauts. Le bilan de la bataille de la Somme est encore plus terrible que Verdun⁷⁵⁸. C'est l'année des grandes saignées. À Verdun, les pertes se montent à 720000 hommes (52,8% français, 47,2% allemands), Pour la bataille de la Somme, qui se termine le 19 novembre, les pertes totales se montent à 1,1 million d'hommes (42 % britanniques, 40% allemands, 18 ,7% français)⁷⁵⁹.

Dès le 10 février, rétabli après cinq semaines de convalescence passées chez lui à Boulogne-sur-Seine, Arthur Boucher demande un nouveau commandement et, le 13 février, il est informé que par décision en date du 12 février 1916, il est désigné pour exercer le commandement de la 175^e B.T dépendant de la 88^e D.T. Arthur Boucher rejoint sans délai (le 26 février) la région de Nancy où se trouve sa nouvelle brigade. Celle-ci, venant d'être mise en repos, est chargée d'exécuter des travaux pour la défense du secteur de Nancy. Il ne tarde pas à recevoir les félicitations du général Deligny, commandant le 33^e C.A. pour « la manière dont il a dirigé les travaux exécutés pour le renforcement de la région de Nancy »⁷⁶⁰.

Le 28 février, il adresse une lettre à sa fille Marguerite pour lui dire à l'occasion de son anniversaire (elle va avoir vingt ans le 2 mars), toute son affection et ses vœux de bonheur. Il ajoute : « J'aurais bien voulu pouvoir te donner un petit souvenir à l'occasion de ta vingtième année, mais nous sommes ici dans un trou ne présentant aucune ressource »⁷⁶¹.

⁷⁵⁵ Voici ce que note dans son dossier personnel le général commandant la 81^e D.T. : « (...) Aujourd'hui à la limite de ses forces, il est obligé de s'arrêter après avoir rendu les services les plus distingués. Il laisse une brigade en parfait état et un secteur remarquablement organisé ». Source : dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁷⁵⁶ Le 25 décembre 1915, le général de Falkenhayn adresse au Kaiser un mémorandum : puisqu'il n'a plus rien à craindre de la Russie, sur la touche pour plusieurs mois, pourquoi ne pas tenter de remporter une victoire à l'Ouest en concentrant des forces colossales sur un segment du front ? Pourquoi pas le saillant de Verdun ? (Jean-Yves Le Naour *1915... op. cit.*, p. 362).

⁷⁵⁷ 32500 tués ce jour là, la journée la plus meurtrière de la Grande Guerre.

⁷⁵⁸ Yves-Marie Adeline, *Histoire mondiale...*, *op. cit.*, p. 282 et 289.

⁷⁵⁹ Frédéric Rousseau, *La Grande Guerre...*, *op. cit.*, p. 158-159.

⁷⁶⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁶¹ *Ibid.*

Le 25 mars 1916, le colonel Boucher apprend qu'il vient d'être nommé général de brigade⁷⁶² :

Ministère de la Guerre-Cabinet du ministre-2^e bureau :

Le ministre de la Guerre informe monsieur le colonel d'infanterie de réserve Boucher (Eugène, Arthur) que, par décret du 25 mars 1916, il a été nommé au grade de général de brigade dans le cadre des officiers de réserve.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions.

Paris, le 28 mars 1916.

Signé Roques⁷⁶³.

Dès le 4 mars, il reçoit les félicitations du général Foch⁷⁶⁴ :

Mon cher ami,

Ah ! Vous les avez bien gagnés depuis le mois d'octobre 1914 vos étoiles ! Par votre foi de lieutenant, votre entrain, votre attachement à vos hommes, votre sentiment du devoir en toutes circonstances et en tous pays, de la Flandre à l'Est. Soyez-en fier. Vous ne le devez qu'à vous-même, et aux soldats, que vous avez faits, ce qui ne fait qu'un. Et croyez moi.

Tout à vous.

F. Foch.⁷⁶⁵

Le maire de Boulogne-sur-Seine, M. Lagneau, et l'ensemble des conseillers municipaux (dont Arthur Boucher fait toujours partie), dans une lettre collective, expriment à leur collègue leur profonde satisfaction.

Dans une lettre datée du 29 mars 1916, son gendre, le commandant Paul Détrie, alors en pleine bataille de Verdun⁷⁶⁶, lui exprime toute sa satisfaction à propos de sa promotion :

(...) Voilà, enfin récompensée sur le champ de bataille, une vie consacrée tout entière au devoir et au pays, une vie magnifiquement remplie, au cours de laquelle vous avez accumulé des titres militaires que vous étiez seul à pouvoir présenter ! Quelle riche moisson vous avez donnée à la France et combien vous pouvez légitimement être fier de votre œuvre et de vos services. (...) Tous les domaines de l'activité militaire vous sollicitent : l'instruction de la troupe et des officiers, l'instruction du haut commandement, l'organisation générale de l'armée, l'alimentation et le ravitaillement aux armées, les grands problèmes stratégiques posés par les grandes guerres actuelles aux différentes nations et la convention militaire russe, chacune de ces questions, que vous assimilez si facilement. (...)

À l'heure où sonne et si heureusement la réparation et la récompense, telles sont les pensées qui se présentent à l'esprit et au cœur de ceux qui vous connaissent et se réjouissent avec vous.⁷⁶⁷

⁷⁶² Une mesure récente autorise enfin les officiers en retraite combattant d'accéder à un grade supérieur.

⁷⁶³ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite. Le général Pierre Roques (1856-1920) est ministre de la Guerre du 16 mars 1916 au 12 décembre 1916. Il remplace le général Gallieni et sera remplacé par le général Lyautey.

⁷⁶⁴ Ferdinand Foch a été, sous les ordres d'Arthur Boucher, chef du 3^e bureau de l'EMG de l'armée (1894-1897), cf. chapitre 5.

⁷⁶⁵ Dossier militaire d'Arthur Boucher, SHD GR 13YD45.

⁷⁶⁶ À cette occasion, il lui confie: « Nous avons passé de terribles moments [à Verdun], comme vous le supposez. Il y a eu là une imprévoyance incompréhensible ». Il ajoute que sa division, la 153^e D.I. (commandée par le général Henri Deligny) « a eu une très belle page qui lui a mérité là une magnifique citation et dont nous avons eu, nous les 2 bataillons de chasseurs, le rôle le plus ingrat, un rôle de sacrifice ». Source : *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁶⁷ *Ibid.*

Le frère aîné d'Arthur Boucher, le commandant Jules Boucher (saint-cyrien), en inactivité depuis plusieurs années (après une attaque cérébrale), écrit à sa belle-sœur pour lui dire combien il est ravi d'apprendre que son frère est enfin nommé général après tant d'années d'épreuves si vaillamment supportées.

Pour sa part, Arthur Boucher, dans une lettre du 6 avril à sa fille Marguerite, lui affirme : « Je ne cesse de le dire, le plus grand plaisir que me cause mon grade de général réside dans le plaisir que vous en éprouvez, mes chers enfants ». Il lui dit son espoir de voir sa brigade affectée dans la région du corps d'armée de son cher Paul (son gendre), « ce qui pourrait me donner la joie de le serrer sur mon cœur ». Et il ajoute qu'il ne sait pas comment il va pouvoir se procurer les étoiles qui doivent dorénavant orner ses manches, vu le peu de ressources du pays.

À la fin du printemps 1916, sa brigade est chargée de la défense de différents secteurs à l'est de Saint-Mihiel⁷⁶⁸. Dans deux lettres adressées à sa fille Marguerite, datées du 19 juin et du 3 juillet, il lui décrit les anecdotes de sa vie quotidienne qui démontrent que le troisième secteur où est positionné Arthur Boucher est beaucoup plus calme que les deux premiers (l'Yser et l'Artois) : la vie est un peu monotone, les obus tombent de plus en plus rarement. On se rend compte par le silence qui règne aussi bien chez les Français que chez l'ennemi, qu'on économise les projectiles pour pouvoir alimenter le gouffre de Verdun (la bataille dure depuis le 21 février). Il lui parle de la piété qui règne dans l'église du tout petit village où il séjourne. « Les enfants de chœur sont si élégamment habillés, le curé est un homme des plus distingués, pendant la grand-messe tout le monde chante à pleins poumons ». « Aussi, ajoute-t-il, je ne manque jamais d'assister à la grand-messe ». Le 2 juillet, il assiste avec ses soldats à une procession du Saint-Sacrement : « Tu vois que la Lorraine se distingue au point de vue de la piété, c'est d'autant plus surprenant que le maire du village, grand personnage militaire, est un franc-maçon notoire », commente-t-il. Il confie enfin à sa fille que, tout en travaillant dans le calme, il s'apprête avec sa brigade à exécuter une mission qui lui donnera l'occasion d'avoir sa petite part dans des événements décisifs. Le 25 juillet, il remonte en ligne avec la division entre Flirey (Meurthe-et-Moselle) et l'étang de Vargévaux (Meuse)⁷⁶⁹.

Le 18 juillet 1916, il apprend avec joie qu'il est à nouveau grand-père : son fils Maurice vient d'avoir un petit garçon nommé André. Maurice, trop blessé pour pouvoir jamais retourner au front, a repris son poste de professeur agrégé d'allemand au lycée du Parc, à Lyon. Tout semble donc aller bien pour Arthur

⁷⁶⁸ Cette commune située au centre du département de la Meuse, est à mi-chemin entre Bar-le-Duc et Verdun. Elle est occupée par les Allemands dès le 24 septembre 1914 et ne sera libérée par les Américains que le 13 septembre 1918. Entretiens, ce secteur est la cible d'importants affrontements.

⁷⁶⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Boucher. Non loin de là, la bataille de Verdun connaît enfin une phase de répit, les troupes françaises ont pratiquement retrouvé leur lignes d'avant l'offensive⁷⁷⁰.

Mais, le 26 septembre 1916, Arthur Boucher apprend qu'il est remplacé dans son commandement et mis d'office en congé de repos pour un mois qui sera renouvelé jusqu'à la fin de l'année⁷⁷¹. En effet, la loi du 1^{er} octobre 1916 sur la limite d'âge des officiers au front l'atteint, comme beaucoup d'autres. Il se voit contraint de quitter une deuxième fois l'armée et cette fois-ci définitivement, lui, *le Doyen de l'armée française*. Il est dans sa soixante-dixième année, il sert dans l'armée depuis plus de soixante ans, étant entré à sept ans comme enfant de troupe. Cette fois-ci, il n'a plus aucun espoir de retrouver d'autres responsabilités militaires.

Une nouvelle fois, il reçoit un hommage appuyé de ses chefs. Le 29 septembre 1916, le général Gallet, commandant de sa division (La 88^e D.T) tient à

rendre hommage aux hautes vertus militaires dont le général Boucher a donné l'exemple au front sous ses ordres. Il peut être satisfait de l'œuvre qu'il a accomplie. Il laisse à son successeur une brigade disciplinée et instruite qui a su profiter de l'expérience du chef dont elle était fière à juste titre.⁷⁷²

De son côté, le général Gérard⁷⁷³, commandant la I^{re} armée, lui écrit :

(...) Je tiens à vous remercier du zèle et du dévouement que vous avez montrés dans le commandement que vous avez exercé sous mes ordres. Je ne veux pas vous laisser partir de la I^{re} armée sans rendre hommage au bel exemple moral que vous avez donné en tenant, dès le début de cette guerre et malgré votre âge, à remplir en première ligne votre devoir de soldat.

Avant de quitter son commandement, Arthur Boucher tient à faire ses adieux à ses chers territoriaux et à leur rendre hommage, même si les conditions de sa mise à la retraite d'office le rendent amer, « parce que, dit-il, (soi-disant) je n'ai plus l'activité physique nécessaire, surtout pendant la mauvaise saison, pour commander une brigade territoriale en première ligne » :

Vous n'avez pas seulement été braves et vigilants, vous avez voulu également vous montrer travailleurs remarquables et, en y consacrant toute les nuits de vos périodes de demi-repos,

⁷⁷⁰ Côté allemand, la défensive stricte prescrite par Falkenhayn entraîne de fortes pertes, car l'artillerie française continue ses tirs, démoralisant en outre une troupe en voie d'ébranlement moral. (...) le 29 août enfin, Falkenhayn lui-même est remplacé par Hindenburg et Ludendorff au commandement en chef. Le 2 septembre, Hindenburg renouvelle l'ordre d'arrêter l'offensive contre Verdun, de façon définitive cette fois. (Antoine Prost, Gerd Krumeich, *Verdun 1916*, Paris, Taillandier, 2015, p. 93).

⁷⁷¹ En date du 4 octobre 1916, le G Q G des Armées écrit au cabinet du ministre de la Guerre : « (...) je remets à votre disposition le général de brigade, du cadre de réserve, Boucher, (...) Cet officier général âgé de près de 69 ans, n'a plus l'activité nécessaire pour exercer un commandement sur le front, surtout pendant la mauvaise saison ». Source : *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁷² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁷³ Le général Augustin Gérard (1857-1926), saint-cyrien, choisit à sa sortie de Saint-Cyr l'infanterie de marine. À la mobilisation, il commande le 2^e C.A. Il commande ensuite, successivement, les I^{re} et VIII^e armées, qu'il conserve jusqu'à l'armistice. Il est chargé de la formation au combat des troupes américaines. (Claude Franc, *Les Généraux de la Grande Guerre*, Paris, E-T-A-I, 2014, p.187).

vous avez mené à bonne fin des travaux de la plus grande importance et dont quelques-uns avaient été considérés par vos devanciers comme impossibles. Comment, dans ces conditions, n'aurais-je pas été fier de vous ?⁷⁷⁴

Quelques jours plus tard, le 13 octobre, dans une lettre écrite à Boulogne-sur-Seine, et adressée à son gendre Paul Détrie où il le félicite d'être promu lieutenant-colonel à la tête du 94^e R.I.⁷⁷⁵, il revient à nouveau sur les conditions de ce qu'il appelle son « débarquement » :

Je croyais avoir montré que j'étais physiquement à hauteur de mon commandement. Jamais, je me suis si bien porté et c'est le lendemain du jour où je faisais huit kilomètres dans mes tranchées, où le général Gérard disait au général Franchet d'Espèrey que j'étais « épatant de vigueur » que je recevais du général en chef une lettre me mettant à la disposition du ministre « parce que je n'avais plus l'activité physique nécessaire pour commander une brigade territoriale de première ligne ».

Tous mes chefs m'ont couvert de fleurs à l'occasion de mon départ. Je n'en reste pas moins convaincu que l'un d'eux m'a flanqué un coup de poignard dans le dos. Il est dit que la justice ne présidera jamais à ma destinée.

Le 4 janvier 1917, il est rendu définitivement à la vie civile.

Ainsi s'achève la Grande Guerre d'Arthur Boucher. Au cours de ces vingt-cinq mois passés dans les tranchées, prend enfin sa revanche et lave son honneur qu'il considérait avoir été bafoué par ses anciens chefs, le général Percin et le général Picquart, ministre de la Guerre. En effet, après une carrière militaire brillante, qui lui laissait espérer de hautes responsabilités militaires, une disgrâce imméritée l'a condamné à terminer sa carrière en 1907, après dix années comme colonel.

Mais c'est sans compter sur son caractère et sa volonté inflexible de servir son pays qui le conduit aux premières heures de la guerre à réclamer un commandement.

C'est ainsi, à la tête d'une brigade de territoriaux qu'il transforme en une unité d'élite (seule unité territoriale à porter la fourragère verte), qu'il s'illustre à la bataille d'Ypres (fin 1914-début 1915). Au plus dur des combats, il commande par intérim une division. Il est fait commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre, obtient la Croix de guerre française et étrangère. Enfin, après deux nouveaux commandements, il obtient ses deux étoiles de général, après deux propositions élogieuses des grands chefs de l'Armée.

Ses fonctions durant la guerre mettent en valeur, d'après les multiples témoignages présentés *supra*, émanant aussi bien de ses supérieurs que des officiers sous ses ordres les qualités militaires d'Arthur Boucher, son courage et ses capacités de résistance face à l'ennemi, mais aussi les qualités humaines et de commandement dont il fait preuve envers ses soldats et subordonnés. Ces

⁷⁷⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁷⁷⁵ Sa promotion date du 23 septembre 1916. Avec son régiment il est engagé sur le front de la Somme et de la Champagne. Arthur Boucher lui écrit à cette occasion : « Laissez-moi vous dire toute la part que j'ai prise à toutes les marques d'estime et d'affection dont vous venez d'être l'objet ».

dernières, présentes dès le tout début de son parcours d'officier, perdurant tout au long de sa carrière, trouvent leur pleine mesure au cours de ce conflit : l'image de ces témoignages croisés est celle d'un chef préservant au mieux la vie de ses soldats, leur insufflant la volonté de combattre et le courage nécessaire pour le faire.

Plus généralement, les années 1907-1916 lui permettent d'obtenir une juste revanche au regard d'une promotion légitime refusée, grâce, d'abord, à ses activités associatives, politiques, scripturales (1907-1914), ensuite à sa participation (non prévisible), en première ligne, à la guerre (1914-1916), cette guerre qu'il a non seulement prédite, mais aussi décrite de manière détaillée dans ses écrits d'avant-guerre.

Chapitre 8

Une deuxième retraite, fertile et sereine (1917-1933)

En 1917, Arthur Boucher a soixante-dix-sept ans, il lui reste dix-sept ans à vivre. Durant cette période, une fois le regret de ne plus pouvoir servir directement son pays assez vite dissipé, il fait preuve d'une activité intense. Son état physique est bon, il ne souffre d'aucune maladie et sa vie familiale lui apporte plusieurs satisfactions : il suit avec fierté et bonheur la brillante carrière de son fils Maurice, qui deviendra professeur d'allemand à la Sorbonne, et celle de son gendre Paul Détrie qui, au cours de cette période, accèdera successivement au grade de colonel, puis de général de brigade, enfin de général de division. Il est très proche de sa dernière fille, Marguerite, à qui il confiera, peu de temps avant sa mort, la tâche d'écrire l'histoire de sa vie. Enfin, en 1930, il célèbre ses noces d'or, entouré de toute sa famille et de quelques personnalités militaires.

Il commence sa retraite en exerçant différentes activités associatives et politiques, et notamment en assumant la présidence de l'Association des études grecques. Mais ce sont deux voyages importants en Amérique, au printemps 1918, et en Grèce en 1920, qui vont lui permettre d'avoir le sentiment de continuer à servir sa patrie sous une autre forme.

Une grande partie de son temps est aussi occupée par son travail d'écriture. Il écrira durant cette dernière période de sa vie quatre ouvrages importants, dont l'un d'entre eux sera couronné par l'Académie française en 1928, ainsi qu'une dizaine de brochures et d'articles.

8.1 Une vie de retraité bien remplie

La transition entre une vie active très prenante sur le front et une vie de retraité nécessairement moins dense s'avère délicate. La guerre n'en finit pas, et Arthur Boucher a le sentiment de son inutilité, lui qui a consacré sa vie au service de la France. Ce sentiment de vacuité prendra fin au printemps 1918, lors de son voyage en Amérique.

8.1.1 Début 1917, le difficile retour à la vie civile

Début 1917, Arthur Boucher ne se résigne toujours pas à ne plus pouvoir servir son pays, du fait de sa mise en retraite. Il se sent les capacités physiques, morales et intellectuelles pour continuer le combat au sein de l'armée française, à quelque poste que ce soit. La guerre n'en finit pas et la France manque de bras. Il multiplie

les démarches, non pour retourner au front, mais au moins pour obtenir un commandement à l'intérieur. Dès le 20 janvier, il postule pour la section spéciale chargée à l'état-major de l'armée des questions intéressant la direction générale de la guerre, en précisant qu'il travaillera gratuitement, se contentant de sa pension de retraite. Il reçoit une réponse négative de la part du ministre de la Guerre, le général Lyautey. Il ne renonce pas, et, cette fois-ci, il pose sa candidature à la commission désignant les généraux de brigade ayant commandé un régiment d'infanterie qui procéderont à l'inspection de l'organisation défensive de certains points du front. C'est un nouvel échec.

À cette époque où Arthur Boucher connaît pour la première fois de sa vie l'ennui, il entreprend une correspondance avec le général de Castelnau⁷⁷⁶ et l'écrivain Maurice Barrès⁷⁷⁷, dont la famille n'a malheureusement pas gardé de traces. Une lettre du colonel Paul Détrie, adressée à sa femme Suzanne, en date du 20 janvier 1917, souligne le vague-à-l'âme du général Arthur Boucher à cette époque :

Tu as dû voir d'après la lettre que ton père m'écrivait qu'il n'était pas encore à la retraite, mais seulement en position d'attente. Le général D à qui je parlais de lui hier me disait que ton père avait peu de chances d'être rappelé sur le front en raison de ses 70 ans. Il est regrettable, comme je l'écrivais à ton père, qu'au moment où l'on rappelle les réformés, où l'on fait appel à toutes les ressources encore disponibles, on laisse inemployé, sous prétexte d'âge, un homme de grand savoir, de haute conscience, qui ne demande qu'à s'utiliser. Il ne manque pourtant pas d'emplois où les belles facultés de ton père, son esprit de méthode et son ardeur au travail pourraient rendre de grands services au pays. Je crois que M. Deschanel qui le connaît bien pourra donner à son activité un but immédiat.

Arthur Boucher retrouve son domicile au 105, boulevard de la Reine, à Boulogne-sur Seine. Il partage maintenant son existence entre son lieu de résidence et la vieille maison de famille à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), non loin de la ville du Mans, où réside sa fille Suzanne et ses trois enfants. À Boulogne, il vit avec sa femme Henriette, sa seconde fille Marguerite et sa belle-mère Madame Mourlon qui est avec eux depuis le décès, en 1894, de son mari le médecin principal Mourlon.

En ce début d'année 1917, il s'occupe des œuvres des prisonniers de guerre et de la Croix-Rouge. Il retrouve son mandat à la mairie de Boulogne (il avait été

⁷⁷⁶ Le général Édouard de Castelnau (1851-1944) est l'un des plus brillants officiers supérieurs de sa génération. Il commande la II^e armée au début de la Grande Guerre, Il est le seul officier général de son rang à avoir exercé aussi longtemps des fonctions de haut commandement au front (cf. Général Yves Gras, *Castelnau ou l'art de commander, 1851-1944*, Paris, Denoël, 1990).

⁷⁷⁷ Ce fait est signalé par sa fille Marguerite, mais nous n'avons aucune trace de la nature de ces correspondances. Arthur Boucher fait la connaissance d'Édouard de Castelnau à l'état-major de l'armée lorsque celui-ci y est affecté, le 6 mars 1893. Maurice Barrès (1862-1923) est élu boulangiste en 1887, et connaît par la suite plusieurs échecs électoraux. En tant que journaliste, c'est l'un des principaux porte-parole de la cause nationaliste. Romancier reconnu, il est élu à l'Académie française en 1906. Il succède à Paul Déroulède à la présidence de la Ligue des patriotes à la mort de ce dernier, en 1914. Durant la Grande Guerre, il met sa plume au service de l'Union sacrée.

réélu conseiller municipal avant la guerre en 1912). Enfin, ayant été désigné, en mai 1916, deuxième vice-président de l'Association des Études grecques à l'unanimité de l'Assemblée générale, avec la mention « Celui d'entre nous qui, malgré son âge, se dévoue au front », il prend effectivement ses fonctions de deuxième vice-président. Cette nomination, inattendue pour lui, est un premier pas vers celle de président, effective deux plus tard.

Pour son premier déplacement, il se rend à Lyon chez son fils Maurice, pour faire la connaissance de son petit-fils André, né en 1916. Maurice Boucher, outre l'enseignement de l'allemand au lycée du Parc, est également poète et musicien. Il joue non seulement du violon, mais, passionné par la musique contemporaine, il donne de nombreuses conférences, notamment sur l'œuvre de Claude Debussy et celle de César Frank. C'est dans cette ville qu'il fait éditer ses premiers recueils de poésie⁷⁷⁸. Durant cette année 1917, il reçoit la visite de son gendre, le lieutenant-colonel Paul Détrie, récemment promu officier de la Légion d'honneur, et lui remet sa croix d'officier.

En janvier 1918, le général Boucher donne un cours, ouvert à tous, à la Sorbonne, dont le thème est : « La doctrine de Socrate ; son application dans les guerres de l'Antiquité ; son application dans la guerre actuelle »⁷⁷⁹. Mais sa famille continue à s'inquiéter de son mal-être. Dans une lettre datée du 6 mars 1918 adressée à sa femme Suzanne, son gendre Paul Détrie se dit préoccupé de l'état de son beau-père :

Ta lettre me révèle que ton pauvre père est toujours aussi malheureux de la situation qui lui est faite (...). C'est triste de voir cette hostilité et cette souffrance quand il a tout précisément pour être relativement dans les heureux, puisqu'il est entouré de considérations et d'honneurs, qu'il a même la vieillesse glorieuse, qu'il n'a aucune infirmité, que ses enfants lui font honneur et qu'il n'a au milieu de cette guerre terrible, aucune préoccupation pour ses proches immédiats. Il est bien utile aux siens et il pourra rendre encore longtemps service à son cher pays (...)⁷⁸⁰.

Cet état de « spleen », Arthur Boucher n'en sortira que l'année suivante, grâce à une tournée de conférences en Amérique, un voyage en Grèce et la présidence de l'Association des Études grecques.

8.1.2 L'année 1917, une guerre qui n'en finit pas

1917 est une année de rupture et de crises. Les peuples en guerre sont épuisés, las de la guerre, ils doutent et certains réclament la paix. Chacun cherche une porte de sortie honorable : le gouvernement hésite, la Grande-Bretagne s'effraie,

⁷⁷⁸ Il publie un premier livre *Poèmes* avec cette dédicace : « À mon père, témoignage de respect, d'amitié, d'admiration » M. B.

⁷⁷⁹ Un article du journal *Le Temps* en date du 19 janvier 1918 s'intitule : « Ouverture du cours du général A. Boucher à la Sorbonne ».

⁷⁸⁰ Archives familiales.

le chancelier allemand Bethmann-Hollweg⁷⁸¹, qui voudrait en finir, est congédié, tandis que la Russie renverse le tsar en mars. L'empereur d'Autriche-Hongrie, Charles I^{er}⁷⁸², qui vient de succéder à François-Joseph (1848-1916), et le pape Benoît XV⁷⁸³ élaborent, quant à eux, des projets de paix, en vain, personne n'étant prêt à en payer le prix⁷⁸⁴.

En France, sur le plan politique, règne une grande instabilité⁷⁸⁵. Le 17 mars 1917 voit la chute du gouvernement Briand, auquel succède celui de Ribot, le 20 mars. Le 7 septembre, ce dernier démissionne. Il est remplacé par celui de Painlevé, le 12 septembre. Enfin, le 13 novembre, ce gouvernement est renversé, et remplacé par celui de Clemenceau, le 17 novembre⁷⁸⁶.

1917 est aussi une année marquée par de graves revers militaires : échec de l'offensive française au chemin des Dames dans l'Aisne⁷⁸⁷, suivi d'une importante vague de mutineries dans l'armée⁷⁸⁸, qui révèle une profonde lassitude des combattants⁷⁸⁹. S'ensuit une dramatique saignée britannique dans les Flandres⁷⁹⁰ en juillet. Le 24 octobre voit la déroute italienne à Caporetto. À ces désastres, il faut ajouter la guerre sous-marine à outrance entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui ruine le commerce international, et la déliquescence de l'armée russe⁷⁹¹.

⁷⁸¹ Le chancelier Theobald von Bethmann Hollweg (1856-1921) est opposé à la guerre sous-marine à outrance, prônée par le haut commandement allemand et déclarée le 1^{er} février 1917.

⁷⁸² Charles I^{er} (1887-1922), empereur d'Autriche, roi de Hongrie, est le petit-neveu de l'empereur François Joseph. Son accession au trône est bien accueillie en 1916. Très vite, il est convaincu que la paix doit être recherchée par tous les moyens. Exilé en Suisse en mars 1919, il est destitué le mois suivant.

⁷⁸³ Benoît XV (1854-1922) est élu pape le 3 septembre 1914. Il succède à Pie X, élu pape en 1903. Il ne cesse de dénoncer la guerre qu'il qualifie : « de monstrueux spectacle, de fléau épouvantable, d'horrible boucherie qui déshonore l'Europe, de suicide de l'Europe civilisée, de la plus sombre tragédie de l'humaine démente », (cf. François Cochet, Rémy Porte, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Perrin, 2008.).

⁷⁸⁴ Jean-Yves Le Naour, *1917*, Paris, Perrin, 2015, page de couverture.

⁷⁸⁵ Sixième ministère Briand du 12 décembre 1916 au 20 mars 1917, troisième ministère Ribot du 20 mars au 7 septembre 1917, premier ministère Painlevé du 13 septembre au 13 novembre 1917, enfin deuxième ministère Clemenceau du 17 novembre 1917 au 18 janvier 1920.

⁷⁸⁶ Il est investi par 408 voix pour, 65 contre et 40 abstentions. On dira : « Clemenceau, c'est le civil qui fait marcher les militaires et les parlementaires au pas ». Il va éliminer ses adversaires et s'efforcer de rendre une autre majorité impossible. Il ne lui restera plus qu'à triompher des Allemands. Cf. Yves Le Naour, *1917, ... op. cit.*, p. 400.

⁷⁸⁷ Du 16 au 29 avril 1917. Pertes : 160000 hommes (75% sont des Français, 25% des Allemands). Près d'un million d'hommes sont rassemblés pour cette immense opération, qui se transforme en un calvaire pour les soldats confrontés à des positions allemandes en contre-haut bien organisées. Cf. Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames*, Paris, Stock, 2004, quatrième de couverture.

⁷⁸⁸ Cf. Guy Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, Paris, PUF, 1999, 322 p. ; Denis Rolland, *Les Grèves des tranchées : les mutineries de 1917*, Paris, Imago, 2005, 447 p. ; André Loez, Nicolas Mariot (dir.), *Obéir, désobéir, les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, 446 p.

⁷⁸⁹ Bilan des mutineries : « sur les 110 divisions françaises présentes sur le front ouest, pour 40% R.A.S., pour les autres, on note pour 17 des cas isolés, pour 25 des cas de rébellion nombreux mais sans importance, pour 15 des cas préoccupants, et dans 9 cas seulement des cas graves », Yves-Marie Adeline, *Histoire Mondiale... op. cit.*, p. 453.

⁷⁹⁰ 31 juillet-10 novembre 1917, 3-bataille d'Ypres. Pertes : 470000 hommes (57% de Britanniques, 42% d'Allemands).

⁷⁹¹ Frédéric Rousseau (dir.), *Guerres, paix et sociétés, 1911-1946*, Paris, Atlande, 2004, p. 354.

Le général Robert Nivelle a remplacé, à la tête de l'armée française, le général Joffre, après sa démission, le 25 décembre 1916. Tenu pour responsable du terrible échec du Chemin des Dames, il est à son tour contraint à la démission, et le 15 mai 1917, le général Pétain est nommé par le Conseil des ministres commandant en chef de l'armée française, il le restera jusqu'à la fin de la guerre⁷⁹².

Arthur Boucher continue, depuis son retour à la vie civile, à être un observateur attentif et même critique des événements militaires. Nous ne disposons pas de témoignages directs sur son appréciation des événements, mais on retrouve dans un de ses ouvrages, *L'Art de vaincre*⁷⁹³, ses appréciations sur cette période. Il consacre près de deux cents pages de son ouvrage à analyser la Grande Guerre et s'intéresse en particulier aux quatre grands chefs : Joffre, Nivelle, Pétain, Foch⁷⁹⁴.

Après avoir examiné en détail les débuts de la guerre (août-septembre 1914), Arthur Boucher rend un vibrant hommage à Joffre en le comparant à Thémistocle⁷⁹⁵ : « L'histoire a mis Thémistocle au nombre des grands hommes qui ont illustré l'humanité ; l'Histoire en fera autant pour Joffre ». Il juge qu'il est victime comme Thémistocle de la « loi de l'ostracisme » qui était, selon Plutarque, une sorte d'exil qu'on avait coutume d'infliger à tous ceux dont le pouvoir excédait les bornes de l'égalité démocratique :

En France, les politiciens du Parlement se demandaient s'il n'y avait pas danger pour la République de maintenir à la tête de l'armée un général (Joffre) disposant d'une pareille puissance et d'un pareil ascendant, aussi bien sur ses troupes que sur celles des alliés. Cet ascendant leur paraissait inexplicable. Ils faisaient remarquer que c'est à Joffre que nous devons notre défaite des frontières, l'invasion du territoire, nos échecs à la fois sanglants et inutiles des années 1915 et 1916 et, finalement ils concluaient que le général en chef s'était montré incapable de leur donner la victoire. Il convenait donc de le remplacer. Tel était, d'ailleurs, ajoutaient-ils, le vœu des populations qui en avaient assez de la guerre et dont ils se faisaient les interprètes.⁷⁹⁶

Voulant restaurer son pouvoir de contrôle, le parlement exige alors du gouvernement, s'il ne veut pas être renversé, de réduire considérablement les prérogatives du général en chef. Or, ajoute Arthur Boucher, Joffre préférerait être relevé de son commandement que de devoir subir une diminution de ses prérogatives. Le gouvernement accepte sa démission puis l'élève à la dignité de maréchal de France. Ce que le parlement souhaitait, c'était de ne plus entendre parler de Joffre, conclut-il.

⁷⁹² Denis Rolland, *Nivelle...*, *op. cit.*

⁷⁹³ Général Arthur Boucher, *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle*, Paris, Berger-Levrault 1928, réédité chez Lavauzelle en 1933, 405 p.

⁷⁹⁴ *Ibid.*, pp. 189-378.

⁷⁹⁵ Homme d'État et stratège grec (524-459 av J.-C), il joue un rôle déterminant dans la victoire grecque lors de la deuxième guerre médique (contre les Perses).

⁷⁹⁶ Général Arthur Boucher, *L'Art de vaincre...*, *op. cit.*, p. 249.

Il s'intéresse ensuite au général Nivelle⁷⁹⁷. Le choix de ce général comme commandant en chef n'a pas manqué de surprendre l'armée, car il ne figurait pas au nombre de ceux qu'elle désignait pour ces hautes fonctions. Nivelle prend le commandement de l'armée sans avoir la confiance de ses collaborateurs immédiats. Or une armée qui n'a plus la confiance de ses chefs, c'est une armée qui se demande si elle ne sera pas demain condamnée à une irrémédiable défaite ; c'est en un mot une armée découragée, tout au moins bien près de l'être. Pour Arthur Boucher, le principal responsable est le gouvernement, qui a passé outre les avis défavorables de plusieurs instances de l'armée⁷⁹⁸.

Arthur Boucher rend ensuite hommage aux qualités de commandement de Pétain : « Ceux qui, dans l'avenir, écriront l'histoire de Pétain auront droit de mettre en sous-titre : *Comment on devient un grand chef en aimant ses soldats*. Pour nous, qui envisageons hommes et choses de notre époque avec les nouveaux yeux que nous a donnés l'étude de l'Antiquité, nous caractériserons sa haute personnalité par ces deux mots : disciple de Socrate ».⁷⁹⁹

Mais, incontestablement, c'est du général Foch qu'Arthur Boucher se sent le plus proche :

L'auteur de ces lignes eut, un jour, la bonne fortune de rencontrer Foch, dont il s'honore d'avoir été le camarade et le chef. Après une longue conversation sur la guerre, il lui demande : « Que pensez-vous, Monsieur le Maréchal, de la bataille de la Marne ? » Il n'y avait, en France, qu'un seul général capable de la gagner, le père Joffre ». Telle fut sa réponse, elle appartient à l'Histoire⁸⁰⁰.

Il ajoute : « Nous nous sommes souvent demandé si Foch n'avait pas été désigné par la Providence pour contribuer à sauver le pays de l'immense danger dont il était menacé ». Arthur Boucher note ensuite qu'il ne faut pas voir Foch quand il est subordonné, quand il n'a qu'à exécuter les ordres qu'il reçoit. Alors il ne fait guère plus que les autres. Il faut le voir quand il peut faire acte d'initiative, comme dans les Flandres en 1914 ; quand il commande au mois de mars 1918, et surtout quand il se sent maître de la situation, comme à partir du 24 juillet de la même année.

Foch a apporté dans son commandement les plus éminentes qualités. Parmi celles qui ont le plus contribué à ses succès, Arthur Boucher cite : la volonté, l'optimisme, la clairvoyance. Non seulement il voit clair, juste et grand, mais

⁷⁹⁷ Le général Robert Nivelle (1856-1924) succède à Joffre en décembre 1916 à la tête de l'armée française. Après l'échec du Chemin de Dames, il est remplacé le 15 mai 1917 par le général Pétain. En décembre 1917, il prend le commandement du 19^e C.A. à Alger (cf. Denis Rolland, *Nivelle, l'inconnu du chemin des Dames*, Paris, Imago, 2012).

⁷⁹⁸ Général Arthur Boucher, *L'Art de vaincre...*, op. cit., p. 250 et 256.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, pp. 289-290.

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 247.

encore il voit loin. Il a les qualités d'un conquérant, il s'est affirmé comme un créateur de courage⁸⁰¹.

Toutefois, Arthur Boucher continue à suivre de très près les opérations militaires en cours durant cette année 1917. C'est ainsi que figure aux Archives nationales un long document du général Arthur Boucher⁸⁰², adressé « au Général Pétain, chef d'état-major de l'armée, très respectueux hommage de l'auteur ». Ce document dactylographié de quatre pages, non daté, est intitulé : « Pour achever de vaincre ». Les premiers mots en sont : « À l'occasion du millième jour de la guerre », ce qui permet de situer la date avec précision, celle de la nomination du général Pétain en tant que commandant en chef de l'armée française, soit le 15 mai 1917. Ce document doit être un article, mais nous ne disposons d'aucune indication quant à son destinataire. Dans ce document, le général Boucher s'interroge sur les raisons pour lesquelles « ces batailles menées avec un prodigieux esprit de sacrifice, une fureur héroïque, n'ont pas réussi à briser et à rejeter l'ennemi ». Il en trouve l'explication dans la doctrine de guerre officielle⁸⁰³ qui a présidé aux premières opérations. Arthur Boucher critique le rôle attribué à l'artillerie, qui consistait, non pas à préparer les attaques vigoureuses confiées à l'infanterie, mais seulement à les appuyer, alors que le commandement aurait dû, par la manœuvre, obtenir le succès avec le moins d'effusion de sang possible. Puis, il fait référence à son ouvrage *L'Armée idéale* (1905), dans lequel il faisait appel à l'histoire militaire grecque : « la vie du soldat est la partie la plus précieuse du capital confié à un chef pour mener à bonnes fins les missions qu'il aura à remplir ». Il poursuit en affirmant que les sacrifices sanglants de la bataille des frontières ont été la cause du recul de l'armée. Par contre, il loue la manœuvre de Joffre au moment de la bataille de la Marne, qui a su profiter de ce recul de l'armée pour la rendre victorieuse au moment de la bataille décisive. Il ajoute : « On voit ainsi que, si une habile manœuvre n'assure pas complètement la victoire, à quel degré elle peut y contribuer. Celle de Joffre aura sauvé le monde du plus grand danger qu'il ait couru, au cours de toute l'Histoire ». Il termine cet article en rendant hommage au général Pétain, qui, le premier, a formulé en ces termes la règle nouvelle du combat : « L'artillerie s'empare, l'infanterie occupe », montrant ainsi sa préoccupation d'obtenir la victoire au prix de sacrifices minimaux. On voit ainsi combien est à la fois pertinente, profonde et efficace la doctrine de guerre basée sur l'amour du soldat. Il conclut ainsi : « En résumé, nous devons évidemment attacher le plus grand prix à ce que nos engins de destruction soient de beaucoup supérieurs à ceux de l'adversaire, mais nous

⁸⁰¹ *Ibid.*, pp. 358-363.

⁸⁰² Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, archives privées Pétain, cote 415 AP/ 7.

⁸⁰³ Règlement sur la conduite des grandes unités du 28 octobre 1913.

devons surtout achever de jeter à bas les principes avec lesquels nous avons engagé la guerre et dont la dangereuse fausseté a été démontrée par tant de sang versé ».

8.1.3 Printemps 1918, la tournée de conférences aux États-Unis et au Canada⁸⁰⁴

En ce début d'année 1918, Arthur Boucher peut enfin se rendre utile à son pays : pendant deux mois, du 18 mars au 19 mai 1918, il entreprend toute une série de conférences en Amérique du Nord. Cette tournée est encouragée par le ministère des Affaires Étrangères, dans le cadre des efforts de la France pour impliquer les États-Unis dans la guerre en Europe.

L'idée de ces conférences lui est venue, alors que son fils Maurice⁸⁰⁵ est pressenti pour une tournée de 33 conférences aux États-Unis, dans le cadre de l'Alliance française. En effet, depuis 1902, les sociétés francophiles des principales villes des États-Unis et du Canada, réunies au sein de la Fédération de l'Alliance française, organisent chaque année, à l'automne et au printemps, deux tournées de conférences en français consacrées à la langue et à la culture française. En général, l'Université de Paris propose les conférenciers, qui ont toute latitude sur le choix du sujet, sous réserve qu'il puisse intéresser le grand public et qu'il fasse ressortir le génie français. C'est ainsi que le fils d'Arthur Boucher donne des conférences au cours d'une tournée qui se déroule de novembre 1917 à janvier 1918. Celles-ci ont pour thème la musique française, notamment Berlioz et Debussy. Il visite, dans ce cadre, les villes de New-York, Atlanta, Cincinnati, Chicago, et Québec.

Arthur Boucher exprime son souhait au président de la Fédération de l'Alliance Française aux États-Unis⁸⁰⁶ de pouvoir rendre visite à son grand pays. Il ajoute qu'à cette occasion il serait fier d'avoir l'occasion de parler au peuple américain de l'héroïsme des soldats américains. Sa demande est aussitôt acceptée et l'autorisation de se rendre aux États-Unis lui est rapidement accordée par le Gouvernement⁸⁰⁷.

⁸⁰⁴ Ce voyage d'Arthur Boucher nous est connu en détail. En effet à son retour il en fait un compte rendu détaillé sous le titre « Deux mois de voyage en Amérique », récit qu'il donne au journal *Le Nogentais* de Nogent-le Rotrou, qui le publie sous forme d'articles au 2^e semestre 1918. La famille d'Arthur Boucher a aussi en sa possession un autre document d'une centaine de pages, d'un grand intérêt : il s'agit d'une recension de très nombreux articles de journaux, lettres, photos, cartes, invitations ayant trait à ce voyage (ce qu'on nommerait de nos jours un press-book).

⁸⁰⁵ Maurice Boucher, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, grièvement blessé lors de la bataille de la Marne.

⁸⁰⁶ M. Le Roy-White, frère de l'ancien ambassadeur des États-Unis à Paris.

⁸⁰⁷ Lettre datée du 15 janvier 1918, émanant du cabinet du ministre de la Guerre : « J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 12 janvier courant, que vous êtes autorisé à vous rendre au États-Unis pour une période de trois mois, entre le commencement de mars et la fin juin 1918 » (dossier militaire d'Arthur Boucher, cote GR 13 YD 45, SHD-SAT).

8.1.3.1 Le contexte de l'entrée en guerre des États-Unis

Le 7 mai 1915, les États-Unis lancent un sévère avertissement à l'Allemagne à la suite du torpillage par celle-ci de son paquebot le Lusitania, faisant de nombreux morts. Le gouvernement américain menace l'Allemagne d'intervenir si les sous-marins allemands ne respectent pas la liberté de navigation. La décision allemande, début 1917, de reprendre la guerre sous-marine à outrance entraîne, le 1^{er} février 1917, la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne, suivie, le 6 avril 1917⁸⁰⁸, par le vote de la déclaration de guerre par le Sénat américain⁸⁰⁹.

Le naufrage du Lusitania, la guerre sous-marine menée par l'Allemagne, le télégramme Zimmerman agitant la menace d'une alliance entre le gouvernement allemand et le Mexique, autant d'étapes qui font passer l'Amérique d'une neutralité bienveillante à l'égard des alliés à son entrée en guerre. Le 18 mai 1917, le Congrès américain adopte le « Selective Service Act », qui signe l'introduction de la conscription aux États-Unis. À cette date, l'armée américaine ne compte que 127500 hommes, auxquels s'ajoute la Garde nationale, dont les effectifs se montent à 181000 hommes. À la suite de l'adoption de cette loi, 10 millions d'hommes sont enregistrés dont 6,3 millions sont déclarés aptes au service et 2,8 millions versés dans l'armée active. L'imposante mobilisation militaire des États-Unis est aussi économique et culturelle, elle aboutit à un renforcement spectaculaire de l'État fédéral au détriment des libertés individuelles⁸¹⁰.

Le 28 juin 1917, les premières troupes américaines débarquent dans le port de Saint-Nazaire. Le débarquement de ces troupes va durer plusieurs mois⁸¹¹, période durant laquelle elles seront formées aux combats par des officiers français et anglais. Leurs premiers engagements sur le front se feront seulement en mai 1918, date à laquelle on compte 300000 combattants américains. Dès le mois de mai 1917, le général Pershing (1860-1948) est désigné pour commander le corps expéditionnaire américain en France. Enfin, en janvier 1918, le président américain Woodrow Wilson (1856-1924) présente au Congrès ses grands

⁸⁰⁸ Le 2 avril 1917, dans le discours devant le Congrès, le président Wilson avait déclaré : « Nous n'avons aucune ambition égoïste à faire valoir. Nous n'avons aucun désir de conquête ou de domination. Nous ne demandons aucune indemnité pour nous-mêmes, aucune compensation matérielle pour les sacrifices que nous ferons de notre plein gré. Nous ne sommes que les champions des droits de l'humanité. Nous serons satisfaits lorsque ces droits seront devenus aussi sûrs que peuvent le garantir la foi et la liberté des nations ».

⁸⁰⁹ Pierre Royer, *Dico atlas de la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, p. 50 et 54.

⁸¹⁰ Bruno Cabannes, *Les Américains dans la Grande Guerre*, Paris, Gallimard, 2017, pp. 7-8.

⁸¹¹ Du fait de la pénurie persistante de moyens de transport (plus de 60% des soldats américains franchissent l'Atlantique sur des navires britanniques, le rythme des contingents est en effet plus faible que prévu : 30000 hommes par mois en moyenne à la fin de l'année 1917 (François Cochet, Rémy Porte, *Dictionnaire... op. cit.*, p. 42).

principes d'organisation du monde, la paix revenue, connus sous le nom des « quatorze points »⁸¹².

Quelques semaines après la déclaration de guerre du 6 avril 1917, l'ancien président du conseil René Viviani et le maréchal Joffre conduisent à la demande du gouvernement français une mission importante aux États-Unis⁸¹³, dont un des buts était d'examiner les conditions dans lesquelles l'armée américaine pourrait intervenir en France plus rapidement et plus efficacement. Cette mission essentielle, moins de deux semaines après l'entrée en guerre officielle des États-Unis aux côtés des Alliés, vise à préciser le cadre et les modalités générales de l'intervention américaine en France⁸¹⁴. Outre son ordonnance, Joffre est accompagné par une délégation de sept officiers dont les compétences et les armes d'appartenance doivent permettre de répondre aux préoccupations militaires des Américains. Joffre, dès son arrivée, multiplie les entretiens avec le président Wilson, le ministre de la Guerre Baker, et de nombreuses réunions avec les généraux américains. Le bilan très positif du voyage est porté au crédit du maréchal plus que du pôle Viviani qui semble à ses côtés faire de la figuration⁸¹⁵. Le 16 octobre 1917, le général Pershing déclare publiquement à propos du maréchal Joffre : « Il a rendu un immense service aux deux nations. Les États-Unis lui sont redevables de l'esprit résolu et de l'union avec lesquels ils ont abordé le problème de leur intervention dans la guerre ». À son retour en France, l'accueil est froid malgré les résultats obtenus. Il reçoit le titre honorifique d'inspecteur général des troupes américaines en France.

Mais déjà, à la fin de 1916 et au début de 1917, le nombre de conférenciers envoyés aux États-Unis augmente. Parmi les visiteurs les plus importants, il faut citer Henri Bergson⁸¹⁶, envoyé en mission de février à mai 1917. Il est reçu par le président Wilson, le colonel House, par plusieurs ministres et des membres du congrès⁸¹⁷.

⁸¹² Ils annoncent la naissance d'une organisation internationale des nations libres (la future SDN), garantissant l'intégrité territoriale et l'indépendance de toutes les nations, la liberté du commerce, l'accès libre aux mers internationales, le contrôle des armements, l'autodétermination des peuples.

⁸¹³ Mission qui se déroule du 24 avril au 13 mai 1917. Ils se rendent à Washington, Indianapolis, Philadelphie, Boston, Baltimore, Montréal, New York. Après la guerre, en 1922, Clemenceau, à l'invitation du général Pershing, fera une tournée triomphale aux États-Unis.

⁸¹⁴ Un accord sera signé le 14 mai 1917 avec les autorités américaines prévoyant les grandes lignes de l'intervention américaine en France.

⁸¹⁵ Rémy Porte, *Joffre*, Paris, Perrin, 2014, pp. 342-348.

⁸¹⁶ Henri Bergson (1859-1941), philosophe français, élu à l'Académie française en 1914, prix Nobel de littérature en 1927. Il fit durant la Grande Guerre un grand nombre de voyages et de conférences aux États-Unis.

⁸¹⁷ Claude Carlier, Guy Pedroncini, *Les États-Unis dans la première guerre mondiale 1917-1918*, Paris, Economica, 1992. p. 34.

8.1.3.2 Le voyage américain d'Arthur Boucher

C'est dans ce contexte, que le général Arthur Boucher embarque le 4 mars 1918 à Bordeaux sur le paquebot « Espagne »⁸¹⁸ à destination de New-York. Mais celui-ci ne peut quitter l'estuaire de la Gironde que le 10 mars, un sous-marin allemand ayant été signalé dans le golfe de Gascogne.

À bord, se trouvent deux majors-généraux américains, Wood et Bell⁸¹⁹, qui regagnent leur pays après avoir parcouru le front occidental de Dunkerque à Belfort, pour connaître la situation et les conditions dans lesquelles les éléments que l'Amérique est déjà prête à transporter en France pourraient y être reçus et participer aux opérations.

Arthur Boucher fait rapidement leur connaissance. Il note à leur propos dans son récit : « Tout d'abord, je ne fus pas sans m'apercevoir qu'ils me battaient froid. Je sus plus tard qu'ils s'étaient demandé en me voyant la première fois : Pourquoi donc ce général vient-il en Amérique ? Ne devrait-il pas rester en France pour continuer à y faire son devoir ? ». Mais, quand ils apprennent qu'il a dépassé de dix ans la limite d'âge de son grade, et qu'ils sont fixés sur ce qu'il se propose de faire en Amérique, ils ont alors pour lui les plus grands égards. Le général Wood parlant français, ils ont ainsi de longues conversations empreintes d'une grande cordialité. Comme le général Boucher lui demande l'impression que lui a laissée sa mission en France, celui-ci lui répond :

Personnellement j'ai toujours eu de l'armée française la plus haute opinion. Il y a dix ans, j'avais été détaché en Europe pour assister aux manœuvres allemandes et immédiatement après aux manœuvres françaises et je n'avais pas hésité à déclarer hautement que militairement vous étiez supérieurs à vos adversaires.

L'Amérique est pleine d'admiration pour la France, d'abord parce que, malgré son infériorité numérique et matérielle, un mois seulement après avoir été attaquée, votre armée a infligé aux Allemands une défaite entraînant l'effondrement complet du plan de domination universelle qu'ils préparaient depuis quarante ans et ensuite parce qu'elle n'a pas cessé de leur tenir tête victorieusement. C'est pour cette raison que nous avons trouvé tout naturel d'accorder au maréchal Joffre les honneurs du triomphe et tous ceux qui en ont été les témoins pourront affirmer que l'histoire n'a jamais pu en enregistrer de pareils.⁸²⁰

L'Amérique, poursuit le général Wood, est décidée à donner à la France jusqu'à son dernier homme et son dernier dollar, car elle considère que c'est son devoir de nation libre et civilisée de lui venir en aide dans la lutte gigantesque qu'elle soutient depuis plus de trois ans. En contribuant à sa défense, elle défend ses intérêts dans ce qu'ils ont de plus cher. Il ajoute qu'après avoir parcouru le

⁸¹⁸ Ligne de New York de la Compagnie Générale Transatlantique, le paquebot transporte 238 passagers dont 109 en 1^{re} classe.

⁸¹⁹ Leonard Wood (1860-1927) et J. Franklin Bell (1856-1919) s'étaient illustrés lors de la guerre contre les Espagnols et à Cuba. Ils font partie des cinq généraux que comptait l'armée américaine en avril 1917, les trois autres étant les généraux Thomas, Harry et Pershing.

⁸²⁰ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

front, lui et le général Bell ont été frappés par le moral si élevé des soldats français, la volonté, et la certitude de vaincre qui s'affirme dans tous les milieux.

Arthur Boucher conclut ainsi le récit de ses échanges avec le général Wood :

Ce sentiment d'admiration que le général Wood exprimait avec tant de force, que de fois au cours de ma tournée, j'en entendis le renouvellement ! La France, la belle France, la France glorieuse, la France au-dessus de tout ! Que de fois, j'entendis qualifiée de la sorte ma chère Patrie.

Sur ce bateau, il y avait un certain nombre d'officiers français, envoyés comme instructeurs dans les camps de nos alliés. À l'initiative du général Boucher, ils demandent aux deux généraux américains et aux officiers de leurs états-majors de bien vouloir s'asseoir à leur table. C'est l'occasion pour Arthur Boucher⁸²¹ de porter un toast, se faisant l'interprète de l'armée française, et de dire combien la haute estime que porte la grande nation américaine à la France remplit cette dernière d'orgueil, certaine que le concours des États-Unis lui apportera bientôt la victoire décisive, et le triomphe définitif de la sainte cause pour laquelle tant de sang a été déjà versé.

La traversée dure onze jours. Arthur Boucher débarque à New-York le 21 mars⁸²², vers 11 heures du matin. M. Delamarre, le secrétaire général de l'Alliance française est là pour l'accueillir. Il lui donne toutes les informations utiles concernant sa tournée aux États-Unis et au Canada. La tournée, d'une durée de 45 jours, a été en amont minutieusement préparée, et vingt-trois conférences sont prévues. Le jour même, à 18 heures, il se met directement en route pour le Canada.

Mais ce 21 mars 1918, jour de son débarquement en Amérique, les Allemands déclenchent une offensive foudroyante en direction d'Amiens⁸²³, qui va conduire le général Boucher à donner à son programme une tout autre dimension. Il ne va cesser alors d'affirmer, sans cesse et avec force, son inébranlable confiance dans la victoire finale des armées alliées.

8.1.3.3 La Fédération de l'Alliance française

L'Alliance française a été créée en 1883. C'est une association privée très liée aux milieux de l'Université et proche du Quai d'Orsay. C'est un outil

⁸²¹ Arthur Boucher note dans son récit : « Je crois y avoir quelque droit, ayant été le doyen d'âge des généraux et soldats de l'extrême front ».

⁸²² Arthur Boucher a dû être surpris en découvrant qu'un journal de New-York annonçait en première page, en gros titre et en français : « Arrivée du général Boucher, Il débarque en Amérique accompagné des généraux Wood et Bell ». D'autres journaux rendaient hommage au général français Boucher, un « vétéran des deux dernières guerres ».

⁸²³ De mars à juillet 1918, l'armée allemande va engager contre les alliés cinq puissantes offensives : opération « Michaël » du 21 au 31 mars, opération « Georgette » (bataille de la Lys) du 9 au 29 avril, opération « Blücher-Yorck » du 27 mai au 6 juin, Opération « Gneisenau » (bataille de Metz) du 9 au 14 juin, enfin opération « Friedensturm » du 15 au 19 juillet (source : Pierre Royer, *Dico... op. cit.*, p. 77).

incomparable auprès de la diplomatie française, destiné à assurer le rayonnement des valeurs politiques et culturelles de la France. Avant la Grande Guerre l'Alliance regarde d'un œil admiratif les progrès de la fédération américaine qui passe de 1906 à 1913 de 66 à 104 comités. L'alliance de New-York est la plus importante en terme d'effectifs (852 personnes), avec celle de Montréal (400 familles) ; suivent San Francisco, Philadelphie, Boston et Cincinnati⁸²⁴.

À son arrivée en Amérique, Arthur Boucher reçoit une lettre, datée du 25 mars 1918, émanant de l'ambassade de France aux États-Unis :

Monsieur le Général,

Je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Je serai très heureux de vous voir et de vous entendre lorsque vous visiterez la capitale. Je vous prie de recevoir en attendant mes vœux d'heureuse et brillante tournée, au grand avantage de la diffusion des idées françaises en ce pays, qui a pour le nôtre des sentiments si forts et si touchants.

Veillez recevoir, Monsieur le Général, l'expression de mes sentiments très dévoués.

Signé Jusserand⁸²⁵ (ambassadeur de France).

Aux États-Unis, le souvenir des services rendus par La Fayette et Rochambeau à la cause de l'indépendance n'a jamais cessé d'être religieusement entretenu, aussi la France a-t-elle toujours compté de précieuses sympathies dans ce pays. Depuis plusieurs années, la plupart des villes d'une certaine importance possèdent des sociétés francophiles et, depuis 1902, celles-ci se sont groupées pour constituer la Fédération de l'Alliance française, dont le siège est à New-York sur la 5^e avenue au n° 200⁸²⁶. L'action de cette grande association s'étend au Canada. Elle est présidée par Monsieur Le Roy White et compte cinq vice-présidents, quatre pour les États-Unis (États du Sud, de l'Ouest, de l'Est, du centre), et un pour le Canada. Son secrétaire général est Monsieur Louis Delamarre, professeur de français au Collège municipal de la ville de New-York. La Fédération, afin d'étendre la connaissance de la langue et de la littérature françaises, organise annuellement deux tournées de conférences, en français, l'une au printemps et en automne.

Dans cette période où l'Amérique vient d'entrer en guerre, les Américains se montrent avides de connaître en détail les grands faits de guerre qui ont pour

⁸²⁴ François Chaubet, *La Politique culturelle française et la diplomatie de la Langue, L'Alliance Française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, quatrième de couverture, et pp. 105-106.

⁸²⁵ Jean-Jules Jusserand (1855-1932) est un diplomate et un historien français. Ambassadeur de France aux États-Unis pendant plus de vingt ans (1903-1924), il joue un rôle important dans l'entrée en guerre de ce pays pendant la Grande Guerre.

⁸²⁶ L'Alliance française, dès 1895, avait joué un certain rôle dans le rapprochement des opinions publiques des deux pays. C'est James Hyde qui fédère en 1902 les différents groupes. La nouvelle Fédération prend l'habitude chaque année à partir de 1907 d'inviter un conférencier de qualité (Louis Madelin le sera en 1907). C'est «la grande tournée de l'Alliance française» (Source : Yves-Henri Nouailhat, *France et États-Unis août 1914-avril 1917*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1979, p. 63).

nom : la Marne, l'Yser, Verdun. C'est ainsi que la Fédération se préoccupe de trouver des conférenciers ayant participé à cette guerre.

8.1.3.4 Vingt-trois conférences en quarante-cinq jours

Voici comment Arthur Boucher présente sa tournée de conférences :

J'avais à faire en 45 jours, 23 conférences en autant de villes, parcourant ainsi plus de la moitié de l'immense territoire de L'Amérique du Nord, ce qui devait m'obliger à passer jusqu'à six nuits de suite en chemin de fer. On voit que le secrétaire général qui avait organisé ma tournée avait quelque confiance dans mon degré de résistance.

L'itinéraire qui lui a été fixé le conduit d'abord dans le « Dominion » à Ottawa, Montréal, et Québec. Puis il doit redescendre vers le sud en passant par Troy, Worcester, New-Haven, Greenwich, Boston. Arrivé à New-York, il doit prendre la parole à l'Assemblée générale de la Fédération de l'Alliance Française. Ensuite, passant par Philadelphie et Wilmington, il doit remonter à Cincinnati et Chicago, et, de là, gagner les Montagnes rocheuses par Omaha, Denver et Colorado-Spring, puis reprendre le chemin de l'Est par Saint-Louis, Colombus, Washington, avant de revenir à New-York, son point de réembarquement.

Sa première conférence a lieu le 22 mars 1918 à Montréal, le thème de la conférence est la « Bataille de la Marne ». La dernière conférence est donnée à Boston, le 3 mai. Dans ses vingt-trois conférences, Arthur Boucher aborde les sujets suivants : l'Yser (3 fois), Verdun (8 fois), la Marne (1 fois), le soldat français (8 fois).

Sa première conférence, à Montréal, est très largement relatée dans la presse locale. Voici quelques titres : « Le général Boucher et la bataille de la Marne, une belle conférence hier soir au Ritz Carlton sous les auspices de l'Alliance Française qui a excité un patriotique enthousiasme ». Dans le corps de l'article qui suit, on lit : « Avec sa précision de tacticien, le général Boucher rapporta la belle manœuvre que l'on appelle le miracle de la Marne et qui sauva la France. Dans un autre journal on peut lire le titre suivant : « Bienvenue à l'envoyé de la France ! Le général Boucher, l'un des héros d'Ypres, arrive dans notre ville ce matin ». Dans l'article qui suit ce titre, on peut relever les sous-titres suivants : « Ressemblance avec Joffre », « La mission du Général », « Carrière remarquable », « Un écrivain distingué ».

Cependant, en arrivant au Canada, Arthur Boucher se demande quel accueil il va recevoir « dans un pareil pays », car, comme il le note dans son récit :

À ce moment le Canada français faisait beaucoup parler de lui. On le signalait dans de nombreux journaux comme opposé à la conscription, refusant de prendre part à la guerre et cherchant à se séparer de l'Angleterre pour recouvrer son entière indépendance ou obtenir son rattachement aux États-Unis.

Il est rapidement rassuré, puisque le lendemain de son arrivée à Ottawa, il est invité à un grand déjeuner donné en son honneur avec les plus grandes autorités du pays : le gouverneur, le premier ministre du Canada, plusieurs ministres. Sa conférence a lieu dans la salle des fêtes du Château Laurier en présence de hautes personnalités. La salle est faite pour 500 personnes, elle en accueille au moins 600.

Dans le press-book de son voyage, figure un carton d'invitation pour une de ses conférences ainsi libellé : « Alliance Française, Groupe de Philadelphie (créée en 1909) : Notre prochaine réunion aura lieu à l'Acorn Club le lundi 8 avril à huit heures et demie du soir. M. le général Boucher nous fera une conférence illustrée sur la bataille de l'Yser, dans laquelle il a joué un rôle important ». Il reçoit plusieurs lettres de remerciement dont voici une illustration :

Kenyon College, Ohio, le 6 mai 1918

Monsieur le Général,

Au nom de la faculté toute entière et de tous les étudiants du Collège et du Cercle Français, Ce m'est un très grand plaisir de vous dire quel souvenir agréable et inoubliable votre passage ici a laissé chez nous tous. Nous avons pu saluer en vous le représentant attiré de l'admirable, de la merveilleuse armée française dont vous nous avez dit des choses intéressantes et nouvelles pour nous et propres à nous rendre plus fiers que jamais dans la pensée que les nôtres combattent aujourd'hui côte à côte avec les incomparables poilus de France (...). L'exemple d'un général français hellénisant nous prête un appui précieux dans la lutte, non pas cette fois pour l'humanité, mais bien pour les humanités menacées (...).

Vive la France et la victoire prochaine !

Le secrétaire du cercle français

(Conférence donnée le 11 avril 1918 sur le soldat français)⁸²⁷

À chaque étape de sa tournée de conférences, Arthur Boucher a droit à des articles de presse fort élogieux, ainsi qu'à des lettres chaleureuses de remerciement de la part des organisateurs. Ainsi, à l'issue de sa conférence donnée le 13 avril 1918 à Chicago sur la bataille de Verdun, la vice-présidente du comité de l'Alliance Française lui écrit : « Nous sommes heureux d'avoir eu le privilège de connaître un des dignes représentants de la « grande silencieuse » qui ne connaît que le devoir et qui n'a qu'une ambition servir ».

Dans un petit article de presse, il fait allusion à son fils le lieutenant Maurice Boucher, qui était venu à Chicago donner également une conférence en novembre 1917.

Le 14 avril 1918, Arthur Boucher reçoit une lettre du président de la Fédération de l'Alliance Française aux États-Unis et au Canada, dans laquelle il s'inquiète des conditions de son voyage et de son éventuelle fatigue. Il compte sur l'obligeance de ses secrétaires pour veiller à son confort. Le 24 avril, c'est le secrétaire général de la Fédération qui lui écrit : « Je suis heureux de vous savoir

⁸²⁷ Archives familiales, pressbook de la tournée de conférences d'Arthur Boucher aux États-Unis et au Canada de mars à fin mai 1918 en Amérique.

au terme de cette terrible randonnée et j'aime à croire qu'elle ne vous a pas trop brisé, c'est une véritable campagne que vous venez de faire ».

Le 30 avril, c'est le comité d'Ottawa de l'Alliance française qui lui adresse ce courrier : « Je désire vous remercier encore une fois de nous avoir donné une nouvelle occasion de manifester notre admiration pour la France, notre ancienne mère-patrie, si grande, si forte, et pour sa glorieuse armée que vous représentez si noblement ».

Le 2 mai, le général Boucher donne une de ses dernières conférences à Québec sur la bataille de Verdun. Il est reçu par l'institut canadien du Québec, dont le responsable fait une présentation élogieuse de sa carrière : « Vous réalisez pour nous, mon général, l'idéal de l'officier français, homme d'action et homme de lettres, technicien d'une habileté consommée et combattant d'une fougueuse intrépidité ». Il termine en évoquant un souvenir d'il y a quelques mois : « Nous avons entendu une merveilleuse conférence sur la musique française moderne. Le lieutenant Maurice Boucher, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, nous faisait pressentir ce que pouvait être le père qui l'avait formé ».

La presse relate abondamment sa venue et sa conférence. Voici quelques titres de journaux qui leur sont consacrés :

– « La victoire sera aux Alliés, c'est ce que nous a dit le général Boucher dans une belle conférence, hier soir à l'Université Laval : La bataille de Verdun. » La conférence a attiré un auditoire important, et le général a reçu de chaleureux applaudissements, souligne le journaliste.

– « L'armée Française est plus forte que jamais. Le général Boucher, dans une conférence, hier soir à l'Université Laval, dit les raisons d'espérer et pourquoi il ne faut pas douter de la victoire définitive ».

Dans un autre journal, dont le titre est de l'article est « “ Le troisième acte du grand drame de la guerre ”, c'est ainsi que le général Boucher appelle la bataille de Verdun, dont il a parlé hier soir à Québec, à l'institut canadien », on peut lire les propos rapportés du général Boucher : « J'ai visité une bonne partie des États-Unis et du Canada, partout j'ai constaté comment la France est aimée, comment on admire l'armée française et enfin comment on veut lui venir en aide par les approvisionnements et aussi par l'offrande du sang. Il me suffit de dire, soldat obscur, que j'appartiens à l'armée française pour qu'on me traite avec les plus grands égards ». Il poursuit : « Le grand drame qu'est cette guerre se divise en quatre actes : la bataille de la Marne, celle de l'Yser, celle de Verdun et celle qui se livre actuellement ».

Un moment important de la tournée d'Arthur Boucher est sa participation à « l'Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis et au Canada » qui s'est tenue à New-York dans les salons de l'hôtel

Plazza le samedi 6 avril 1918⁸²⁸. C'est une réunion prestigieuse à laquelle assistent M. Jusserand, ambassadeur de France⁸²⁹, François Monod, chef de cabinet du Haut-commissaire de la République française aux États-Unis, le général Arthur Boucher, le consul général de France à New-York, le consul général de France à Montréal. À cette occasion, un magnifique banquet est donné, réunissant cent quatre-vingt-deux convives dans la salle de bal de l'hôtel Plaza, ornée de deux immenses drapeaux français et américain. Voici le discours d'accueil d'Arthur Boucher, prononcé par le président :

Et enfin voici M. le général Arthur Boucher. Depuis le début de la guerre, nous avons eu plusieurs officiers comme conférenciers, des lieutenants ou des capitaines. C'est la première fois que nous avons l'honneur d'entendre un officier supérieur. Malgré son âge, dont il a le droit de se vanter, et malgré les fatigues de deux ans de campagne en Artois, en Flandres ou en Champagne, il n'a pas hésité à passer l'océan pour venir vous raconter les événements auxquels il a pris part. Vous goûterez sûrement la vigueur de sa parole, mais si vous aimez les leçons du passé, je vous invite à lire son commentaire de *L'Anabase*, qui est un monument d'érudition solide et qui a valu à ce soldat l'honneur de succéder à M. Maurice Croiset, comme président de la Société des Études grecques de France.

Le lendemain, le 7 avril, le général Boucher quitte New-York en chemin de fer pour un long périple qui doit le mener de ville en ville jusqu'au cœur des Montagnes rocheuses, l'obligeant à passer six nuits consécutives en wagon-lit.

Au cours de ses conférences, il ne manque pas de commenter les graves événements qui viennent de se produire en France. Il rassure son auditoire en leur affirmant que les gains allemands ne sont pas alarmants :

J'ai chassé les Allemands de Bailleul en novembre 1914 avec juste quelques vieux soldats de la territoriale (...). Nous ne sommes pas surpris ni inquiet si l'Allemagne fait quelques progrès en certains endroits. (...) En temps utile l'offensive sera stoppée.

Faisant allusion aux inquiétants bombardements allemands sur Paris⁸³⁰, il se contente de dire :

Le peuple n'a pas été effrayé par les bombardements (la « grosse Bertha ») au-delà de quelques jours où l'on en a connu l'origine. Ma propre fille est restée près de Paris.

Dans le récit de son voyage en Amérique, publié dans le journal « Le Nogentais », Arthur Boucher fait part de ses réflexions sur différents sujets :

⁸²⁸ Le rapport de M. Delamarre, secrétaire général, souligne que cette réunion tombe cette année-là le jour anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis contre l'Allemagne, elle revêt à ce titre un caractère nettement patriotique. Quelques brillants orateurs, notamment MM. Jusserand, Masson, Cestre, le général Boucher, soulèvent l'enthousiasme.

⁸²⁹ Dans son bref discours l'ambassadeur conclut son propos par ces mots : « Cette année nous célébrons l'entrée en guerre des États-Unis ; l'an prochain, nous célébrerons la victoire ».

⁸³⁰ Premiers bombardements aériens sur Paris dans la nuit du 30 au 31 janvier 1918, puis trois autres attaques en mars. Le 23 mars, premiers bombardements par un énorme canon allemand capable de tirer des obus à 120 km de distance (Jean-Yves Le Naour, *1918*, Paris, Perrin, 2016, pp. 110-132).

L'offensive allemande bouleverse les thèmes de ma tournée

Aux États-Unis, grâce surtout à la T.S.F., les nouvelles arrivent aussi vite que dans nos départements ; elles arrivent même plus complètes car elles proviennent non seulement de France, mais en outre d'Angleterre et des pays neutres sans parler de l'Allemagne. Or c'est le jour même de mon débarquement que débutait l'offensive du 21 mars. L'ennemi s'avance sur Amiens faisant tous les jours de grands progrès. Allait-il s'emparer de cette ville, couper toutes les communications du théâtre d'opérations du Nord, séparer les armées anglaises des armées françaises et les empêcher de se soutenir mutuellement ?

Il détaille ensuite le plan de ses conférences, dans lesquelles il souhaite s'en tenir exclusivement à la guerre actuelle en se limitant à quatre sujets, et en renonçant à parler de l'Antiquité. Sa conclusion : « Je connais Foch, je sais les principes de guerre dont il est pénétré (...) Il saura parer à toutes les éventualités résultant d'une attaque sur n'importe quel point, jusqu'au moment où il se sentira assez fort pour foncer à son tour sur l'ennemi ».

Et il ajoute : « Plus l'Amérique mettra de hâte à nous envoyer ses beaux soldats, plus les réserves de Foch seront puissantes et plus il sera en mesure de porter le dernier coup aux Allemands en les obligeant à demander grâce. »

De l'influence du sujet de mes conférences sur le public

Quand on a appartenu pendant plus de 50 ans à la « grande muette », on a pris l'habitude de se taire. Or, il me fallait parler longuement devant un public nombreux, en faisant honneur à la France et en justifiant la confiance que la Fédération avait placée en moi. On m'avait prévenu que je devais parler debout et autant que possible sans notes. Je m'étais préparé à cette tâche par les conférences que j'avais faites à la Sorbonne au commencement de l'année.

À la fin de chaque conférence, il voit défiler devant lui des auditeurs et des auditrices désireux de lui serrer la main, lui dire des paroles particulièrement aimables et l'assurer de toute la part qu'ils prennent à la guerre, soit indirectement par leurs enfants actuellement sous les drapeaux ou prêts à partir, soit par leur concours aux œuvres admirables qu'avait créées le sublime patriotisme des Américains.

Arthur Boucher continue à suivre de près les événements militaires en France, et il ajoute « Tout ce que j'avais prévu et dit trouvait ainsi sa complète réalisation ». À partir de la nomination du général Foch comme généralissime et des félicitations que lui adresse le président Wilson, Arthur Boucher note qu'il lui est difficile d'exprimer à quel degré est porté le sentiment d'admiration des Américains pour la France.

Ses réflexions portent ensuite sur « la constitution de la jeune armée américaine » :

On sait de quelle façon remarquable les États-Unis ont résolu le gigantesque problème de la constitution et de l'organisation de leur armée. Les 14 millions d'hommes qui la composeront finalement formeront la plus énorme masse que jamais nation aura réunie.

Il s'interroge : « comment une si jeune armée a-t-elle pu montrer tant de vaillance ? ». Il répond ainsi : il faut que les âmes, les corps et les armes soient dans le meilleur état. Or selon lui, les Américains possèdent toutes ces qualités. Ils ont parfaitement compris la cause que défend la France, qui est bien celle de l'humanité tout entière. Aucun peuple n'est mieux préparé à l'épreuve physique, car la pratique des sports les plus durs fait partie intégrante de l'éducation nationale. Enfin, il souligne que, pendant que l'industrie locale si fortement outillée se transforme pour forger les nouvelles armes, les officiers français apprennent aux troupes la manière de s'en servir dans des camps créés à l'intérieur de chaque État.

À la fin de son récit, Arthur Boucher, délaissant ses analyses militaires, se permet quelques observations sur ce qu'il a pu voir de l'Amérique, ce pays de liberté et de fraternité, ce pays où les universités jouent un si grand rôle. Ce voyage lui a donné l'occasion de visiter quelques universités américaines : « Mes travaux sur l'Antiquité et ma qualité de président de l'Association des Études grecques m'ont valu l'honneur d'être présenté aux présidents des Universités d'Harvard et de Philadelphie », note-t-il.

Il conclut cette série d'articles ainsi :

Il est évident qu'une nouvelle ère d'étroites relations va s'ouvrir. Nous devons d'abord nous attendre, aussitôt que les transports maritimes auront repris leur marche normale, à voir un grand nombre d'Américains réaliser leur ardent désir de visiter les champs de bataille (...) qui tiendront une si grande place dans l'histoire, et particulièrement les lieux où leurs compatriotes se sont couverts de gloire.

De retour à New-York le 4 mai 1918, il a l'occasion pendant ses quatre dernières journées de rencontrer de nombreuses personnalités. La veille de son départ, le 7 mai, il assiste à un dîner à l'hôtel Brevoort donné en l'honneur de « M. le général Arthur Boucher, en souvenir de son passage à New-York, par un groupe de Français reconnaissants de son dévouement patriotique ».

Tout au long de cette tournée de conférences en Amérique, le général Boucher n'aura de cesse d'affirmer son indéfectible confiance dans les capacités militaires du nouveau généralissime, le général Foch, et du général Pétain, à la tête de l'Armée française. À chacune des étapes de sa tournée, en dehors de ses conférences il a l'occasion de nouer des contacts intéressants avec diverses personnalités du monde civil, industriel et militaire. Il visite plusieurs universités célèbres, ainsi que des installations industrielles. Enfin, il est invité à inspecter diverses bases et installations militaires. Les conversations qu'il a avec de hautes autorités lui permettront de nouer des amitiés solides et utiles.

8.1.3.5 Le retour en France

Le mercredi 8 mai 1918, il embarque sur le paquebot « Espagne », qui l'avait amené, presque deux mois auparavant, et qui appareille pour la France. À bord, le jeudi 16 mai 1918, il est invité à donner une conférence aux passagers.

Il débarque à Bordeaux le samedi 18 mai, et dès le lendemain 19 mai, le jour de son soixante-et-onzième anniversaire il est de retour dans sa famille à Boulogne-sur-Seine.

Il reprend aussitôt ses activités tant à Paris qu'à Nogent-le-Rotrou où il reste tout l'été. À la demande du directeur du journal *Le Nogentais*, il rédige le récit de sa tournée en Amérique du Nord. Il rend compte aussi de son voyage au Commissariat Général des Affaires de Guerre franco-américaines. Le 25 juin 1918, le responsable de cet organisme lui écrit : « je sais quel a été le succès de vos conférences aux États-Unis ».

L'année suivante, Arthur Boucher revient sur les événements dramatiques du printemps et de l'été 1918 :

Rappelons-nous la situation à la fin de mai 1918. Notre ligne du Chemin des Dames, considérée comme inviolable, s'effondrait sous la poussée de l'ennemi qui parvenait d'un seul bond au-delà de la Marne. Paris bombardé non seulement par des avions, mais par des canons tirant à plus de 100 km ; Paris évacué par une part importante de la population ; nos richesses nationales transportées en province ; Paris considéré cette fois par le reste du monde comme irrémédiablement perdu ! (...) Mais tous ces faits et d'autres encore n'ont en rien ébranlé le moral de la population, et quelques mois plus tard, elle a manifesté sa joie. Notre sainte cause était enfin gagnée et nous ne doutions pas que la paix qui allait venir mît à jamais un terme au fléau de la guerre.⁸³¹

Arthur Boucher suit avec la plus grande attention le redressement des troupes alliées. Après avoir héroïquement résisté à la formidable pression allemande, celles-ci, comme il l'avait prévu, sous l'impulsion du maréchal Foch, déclenchent, à partir du 18 juillet 1918, une offensive générale et foudroyante sur l'ensemble du front, bousculant l'armée allemande jusqu'à l'armistice du 11 novembre⁸³².

En septembre 1918, 14 divisions américaines mènent victorieusement l'offensive de Saint-Mihiel. Le 1^{er} novembre, soit 19 mois après l'entrée en guerre, deux millions d'Américains sont présents en France, dont trois armées en première ligne, totalisant 800000 hommes⁸³³.

Le lieutenant-colonel Paul Détrie écrit à sa femme Suzanne, fille d'Arthur Boucher, le 8 août 1918 :

⁸³¹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁸³² Auparavant, la Bulgarie signe l'armistice le 25 septembre 1918, la Turquie signe l'armistice de Moudros le 30 novembre 1918 et l'Autriche-Hongrie, l'armistice de Villa-Giusti le 3 novembre 1918.

⁸³³ Claude Carlier, Guy Pedroncini, *Les États-Unis ... op. cit.*, p. 24.

Je t'écris avec une fierté sans pareille. Mon régiment (94 R.I.) a remporté, aujourd'hui, un succès incomparable et s'est couvert de gloire⁸³⁴. Nous avons mené une attaque de bout en bout, sur 7 kilomètres de profondeur, enlevant tous nos objectifs avec un brio incomparable, faisant près de 1000 prisonniers et 40 officiers, des canons lourds et légers (plus de 20) des mitrailleuses par douzaines et des minenwerfer. Le butin est considérable et nos pertes très légères relativement. Tout a si bien marché que j'ai pu faire plus qu'il ne m'avait été demandé, en prenant à notre compte l'enlèvement d'un village qui devait être pris par le régiment qui nous suivait. (...) Les officiers et les soldats boches n'en sont pas revenus de notre supériorité et ils nous ont dit : « Foch est supérieur à Hindenburg et Ludendorff »⁸³⁵.

Suzanne fait aussitôt part à son père du remarquable succès remporté par son mari.

Enfin, le 11 novembre 1918⁸³⁶, Arthur Boucher écrit à sa fille :

Ma bonne Suzanne,

La paix, je veux dire l'armistice, car pour moi comme pour tous, c'est la même chose est enfin signée. Je tiens à te dire que parmi toutes les causes de la joie que j'en éprouve, la pensée que ton cher Paul sort de cette affreuse guerre sain et sauf et couvert de gloire tient une grande place. Tu peux en être fière et satisfaite. Dieu a protégé ton héroïque mari. Il n'a pas voulu que tu subisses l'épreuve qui a endeuillé tant d'épouses. Vous recevez de lui la plus belle récompense.

Début janvier 1919, il apprend avec tristesse, par une lettre de son épouse, le décès de M. Delamarre (Secrétaire général de l'Alliance française à New-York). Quelques semaines plus tard, elle lui fait parvenir l'ensemble des lettres et des coupures de journaux concernant sa tournée aux États-Unis.

Le 19 février 1919 à 8h30 du matin, un anarchiste de 22 ans, Emile Cotin, tire 10 balles sur la voiture qui emmenait Georges Clemenceau au ministère de la Guerre. La vitre est brisée par 2 balles. Blessé par une balle reçue dans le dos, il restera immobilisé dans un fauteuil pendant 8 jours, et le 28 février il est de retour à son ministère. Son agresseur est condamné à mort, mais gracié par lui-même⁸³⁷. Le lendemain de cet attentat, le général Boucher dépose une carte de visite pour lui souhaiter un prompt rétablissement à son domicile, 8 rue Benjamin Franklin, dans le 16^e arrondissement. Arthur Boucher n'a aucune sympathie personnelle pour Clemenceau, le tenant en partie responsable d'avoir brisé sa carrière au moment de sa retraite, époque où il était président du Conseil de 1906 à 1909. Mais il tient à manifester sa reconnaissance et son dévouement à celui qu'il considérait comme un grand serviteur de son pays durant la Grande Guerre.

⁸³⁴ Percée des troupes franco-canadiennes devant Montdidier (Somme).

⁸³⁵ Général Paul Détrie, *Lettres du front à sa femme*, Grenoble, Point Com'Editions, 1995, p. 504.

⁸³⁶ En Allemagne, l'armistice est précédé par l'abdication de Guillaume II, qui trouve refuge aux Pays-Bas. Le même jour, la révolution éclate à Berlin. Le président des États-Unis W. Wilson arrive en France le 13 décembre 1918 pour assister à la Conférence de la Paix à Paris, dont la séance d'ouverture a lieu le 18 janvier 1919.

⁸³⁷ Source : documents exposés dans le Musée Clemenceau, 8 rue Benjamin Franklin, 75116 Paris. Georges Clemenceau a vécu dans cet appartement de cinq pièces sur jardin avec vue sur la tour Eiffel durant 35 ans jusqu'à sa mort le 24 novembre 1927. Devenu musée, ce lieu est resté tel qu'il était le jour de la mort du « Tigre ». Clemenceau se rendit aux États-Unis du 18 novembre au 13 décembre 1922.

Le 13 mars 1919, Robert Borden, premier ministre du Canada, venu assister à la conférence sur la Paix⁸³⁸, répond à la lettre du général Boucher du 9 mars : « Il me fera beaucoup de plaisir de vous rencontrer encore une fois. J'ai une belle souvenance de l'occasion où j'ai fait votre connaissance au Canada⁸³⁹ ». Et le 21 mars, il reçoit une lettre de M. Bernier, secrétaire de l'Alliance française au Canada : « La victoire glorieuse de la France que vous nous présidiez toujours aux heures sombres d'avril dernier, avec cette foi admirable que vous saviez communiquer à tous, a créé un enthousiasme qui dure encore ».

Ce voyage aux Etats-Unis, intervenant à un moment de la vie d'Arthur Boucher où ce dernier vit très mal son inactivité s'avère un puissant stimulant pour poursuivre son œuvre d'écrivain militaire.

L'année suivant son retour d'Amérique, Arthur Boucher, toujours infatigable entreprend au mois de mai un deuxième voyage en Amérique, mais cette fois à titre purement privé. Une grande papeterie française l'envoie au Canada pour négocier l'achat d'une forêt. Il prend à cœur cette affaire, la mène à bonne fin, mais au dernier moment la papeterie doit y renoncer⁸⁴⁰.

En novembre 1919, les premières élections de l'après-guerre ont lieu. Le maire de Boulogne, M. Lagneau, souffrant, ne souhaite pas se représenter. Le général Boucher se donne le plus grand mal pour faire triompher sa liste des Républicains modérés, mais ce sont les socialistes qui l'emportent⁸⁴¹. L'engagement municipal d'Arthur Boucher se clôt sur cette défaite.

8.1.4 La passion de la Grèce antique

8.1.4.1 La présidence de l'Association des études grecques

En 1916, lors du renouvellement du bureau de l'Association, Arthur Boucher est élu deuxième vice-président. L'année suivante il est élu vice-président de l'Association, pour l'exercice 1917-1918. Le 10 janvier 1918, il fait une longue communication savante devant l'assemblée, intitulée : « La direction du vent Borée », dont voici deux passages, l'un introductif, l'autre conclusif⁸⁴² :

Avant d'aborder le sujet de ma communication, je dois reconnaître que je suis loin d'avoir une connaissance de la langue grecque en rapport avec les hautes fonctions que je dois à votre trop grande bienveillance. Cette connaissance est des plus élémentaires comme celle que peut posséder un soldat qui a consacré toute son existence à son métier (...).

⁸³⁸ La Conférence de la Paix se conclut le 28 juin 1919 par la signature du traité de Versailles et la création de la Société des Nations (SDN).

⁸³⁹ Robert Borden (1854-1937), premier ministre du Canada de 1911 à 1920, a dû faire face à la crise de la conscription qui divisa son pays sur des lignes linguistiques.

⁸⁴⁰ Cette papeterie se trouvait à Lancey dans le département de L'Isère. Elle était dirigée par la famille Bergès pour qui Arthur Boucher avait une réelle amitié.

⁸⁴¹ Cf. chapitre 7.

⁸⁴² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Aujourd'hui je me propose de préciser la valeur du mot BORÉE. En poésie et en littérature, il signifie le vent du nord, c'est une affaire entendue ; mais a-t-il exactement la même signification au point de vue technique, au point de vue marin ? C'est la question qu'il convient d'élucider.

Pour résoudre cette question, Arthur Boucher dans son exposé s'appuie sur le témoignage de trois auteurs : Hérodote, Végèce⁸⁴³ et son cher Xénophon. Après un examen détaillé de la position de chacun des auteurs sur le sujet, il conclut :

Nous pouvons également conclure qu'il suffit d'admettre que « BORÉE » est le vent du Nord-Est pour donner à la dernière partie de l'itinéraire une solution rationnelle, c'est-à-dire conforme aux nécessités stratégiques et répondant en même temps à toutes les indications de l'*Anabase*.

Logiquement le général Boucher est par la suite élu président de l'Association pour l'exercice 1918-1919. Le bureau qu'il préside compte sept personnes et le comité vingt-quatre membres. Le 8 mai 1919, Lors de sa présidence, il prononce une allocution qui est publiée dans la *Revue des Études grecques*⁸⁴⁴, sous le titre « Allocution du Général Arthur BOUCHER, président de l'Association » :

Messieurs,

Pour honorer l'armée et prouver votre foi en elle, au moment où le pays courait le plus grand danger, vous avez appelé un soldat qui combattait sur l'Yser à faire partie de votre bureau. Quelle fortune pour ce soldat ! Et l'année de sa présidence a été justement celle où notre héroïque armée a mis fin à la plus sanglante des guerres par une éclatante victoire. Qui aurait jamais pu espérer que nos angoisses du printemps seraient si vite effacées et que nous verrions un si resplendissant automne. (...) Vous avez pu penser que nos travaux ne trouvaient leur emploi que dans les arts de la paix. Quant à moi dont la tâche professionnelle fut, durant toute ma vie active, de préparer les œuvres d'exécution et qui ai attendu l'heure de la retraite pour étudier l'histoire de l'Antiquité et y trouver des lois éternelles, j'ai pu me convaincre à quel point nos recherches étaient profitables à ceux qui pratiquaient les arts de la guerre.

Le général Boucher conclut son propos en préconisant à son auditoire d'ouvrir les *Mémorables*, pour y voir comment Socrate définit la stratégie, autrement dit l'art de commander⁸⁴⁵. Enfin il recommande de faire entrer l'étude de la guerre antique dans les programmes des écoles militaires, car cela répond à une vraie nécessité :

La voix de l'Association pourrait à ce sujet très utilement se faire entendre. Vous permettrez au soldat qui considérera toujours comme une récompense de sa vie d'avoir été votre président, d'en exprimer le désir.

Par la suite, Arthur Boucher continue ses études sur la Grèce antique, notamment sur Thapsaque, sur le géographe Strabon, sur la tactique d'Arrien, sur

⁸⁴³ Végèce, écrivain romain (fin IV^e-début V^e siècle av J.C), a écrit un livre sur la tactique militaire romaine.

⁸⁴⁴ *Revue des Études grecques, Tome XXXII, année 1919*, Paris, Éditions Ernest Leroux, 1921. Cette revue trimestrielle est publiée par l'Association pour l'encouragement des études grecques, reconnue d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869.

⁸⁴⁵ « Socrate n'exige du général qu'une qualité, parce qu'elle résume toutes celles du chef. Savoir faire le bonheur de ses soldats, en se préoccupant avant tout d'assurer au plus haut degré la conservation de leur vie et de leur gloire, par exemple en n'attaquant jamais qu'un ennemi affaibli ».

les termes militaires de l'Antiquité (tactique lacédémonienne, tactique athénienne, tactique d'Arrien...). En décembre 1927, il fait une conférence à l'Associations des Études grecques, intitulée : « Phalange grecque, légion romaine ».

8.1.4.2 Le voyage en Grèce, septembre-novembre 1920

Depuis longtemps, Arthur Boucher rêvait de se rendre en Grèce, pays qu'il considérait comme sa seconde patrie, pour aller sur les sites mêmes des batailles qu'il a si souvent évoquées dans ses ouvrages. Le 20 avril 1920, il écrit à son Excellence M. Venizélos, président du Conseil des ministres de la Grèce. Après lui avoir parlé de ses ouvrages sur l'Antiquité grecque, il lui expose les buts de son voyage :

Je voudrais synthétiser et compléter ces ouvrages en écrivant « L'Art de la guerre dans l'Antiquité grecque », livre dans lequel seront exposés les hauts faits de vos plus grands généraux depuis Miltiade jusqu'à Alexandre le Grand. Je montrerai qu'aucun peuple n'a aussi bien conçu, formulé, interprété et appliqué les lois éternelles qui régissent la guerre. Je me rends compte toutefois que je ne pourrai donner à ce travail toute l'importance que j'ambitionne pour lui sans avoir visité les lieux et surtout les champs de bataille que je devrai décrire (...).⁸⁴⁶

Cinq jours plus tard arrive la réponse de Venizélos :

Délégation Hellénique au Congrès de la Paix, San Remo, Le 25 avril 1920⁸⁴⁷

Mon Général,

Je viens de recevoir votre lettre du 20 avril courant et je m'empresse de vous dire avec plaisir que je reconnais l'utilité de votre voyage en Grèce dans le but que vous m'exposez. En dehors de l'intérêt scientifique du travail que vous proposez et du profit que vous comptez faire tirer aux jeunes officiers grecs de votre séjour à Athènes, j'apprécie hautement tout ce qui peut maintenir le contact intellectuel entre nos deux pays et contribuer par là à resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux peuples. Aussitôt de retour en Grèce, je ne manquerai pas de m'occuper de la réalisation de votre projet et vous en aviser.

Agrérez, mon Général, l'assurance de ma haute considération,

E.K. Venizélos.⁸⁴⁸

Moins d'un mois plus tard (le 24 mai 1920), le ministère des Affaires étrangères à Athènes lui fait part du souhait du gouvernement hellénique de lui faciliter le voyage qu'il désire faire pour visiter les principaux champs de bataille de l'Antiquité et lui accorde une indemnité suffisante pour couvrir ses frais de voyage aller et retour et de séjour de deux mois en Grèce. Il lui demande aussi de proposer quelques conférences à l'École militaire : « Ce serait une grande chance pour nos futurs officiers d'entendre ainsi un des maîtres de l'art militaire qui a si bien approfondi les méthodes militaires de nos ancêtres ».

Le gouvernement grec, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, lui annonce qu'il lui est accordé une double indemnité, l'une de 3000 drachmes pour

⁸⁴⁶ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁸⁴⁷ La Conférence interalliée de San Remo, qui a lieu du 18 au 26 avril 1920, procède au partage de l'ancien Empire ottoman.

⁸⁴⁸ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

frais de voyage et l'autre de 6000 drachmes pour frais de séjour de deux mois en Grèce. Enfin on lui recommande de laisser passer la fin de la période de l'été pour ce déplacement.

Arthur Boucher quitte Paris pour Athènes le mardi 28 septembre 1920, à bord du « Simplon Orient Express » et arrive à destination le dimanche suivant.

Il connaît la situation de la Grèce. À la veille de la Grande Guerre, la Grèce est sortie plutôt renforcée des guerres balkaniques (1912-1913) : sa superficie a doublé (108000 kilomètres carrés) et sa population est de 4,5 millions d'habitants. Cette monarchie récente voit son gouvernement dirigé depuis 1910 par une personnalité importante, Eleftherios Venizélos⁸⁴⁹, soucieux de moderniser son pays et proche des démocraties occidentales. Celui-ci est renvoyé le 5 mars 1915 par le roi Constantin XII, qui ne veut en aucun cas s'engager dans l'expédition des Dardanelles. Avec l'appui des alliés, Venizélos revient au pouvoir en juin 1917 et déclare la guerre aux puissances centrales avec une armée forte de quinze divisions⁸⁵⁰. À la fin de la guerre, les traités de Neuilly et de Sèvres (1919-1920) assurent à la Grèce d'importants gains territoriaux (la Thrace occidentale, Smyrne, une grande partie des provinces égéennes de l'Asie mineure).

Lorsqu'Arthur Boucher arrive en Grèce, début octobre 1920, la situation politique du pays connaît rapidement de profonds bouleversements. Le roi Alexandre meurt le 25 octobre⁸⁵¹. Venizélos est battu aux élections du 14 novembre et un plébiscite rappelle le roi Constantin le 15 décembre. Par ailleurs, les troupes grecques essuient en Turquie une série de défaites contraignant le gouvernement grec à signer l'armistice de Mudanya le 11 octobre 1922, puis le traité de Lausanne, qui abroge le traité de Sèvres de 1920, le 24 juillet 1923. La Grèce est contrainte de se retirer de toutes ses possessions en Anatolie⁸⁵².

Annonçant son arrivée, un journaliste grec dit du général Boucher que c'est « l'une des plus curieuses figures de l'armée française ». Voici ce qu'il écrit dans son article, après avoir évoqué *L'Armée idéale*, son premier ouvrage publié en 1905 :

De ses longs entretiens avec Socrate et Xénophon sortit ce livre que tous les écrivains militaires considèrent comme un des plus achevés qu'ait produit la littérature militaire, comme le véritable bréviaire du chef. L'ouvrage capital de l'auteur, son étude magistrale de l'*Anabase*

⁸⁴⁹ Venizélos (1864-1936), homme politique grec, participe aux insurrections de son île, la Crète, contre les Turcs. Elle sera rattachée à la Grèce en 1913. Premier ministre en 1910, il s'oppose à la politique germanophile du roi Constantin. Chassé du pouvoir en 1915, il y revient en 1917, est de nouveau renvoyé en 1920. Il dirige à nouveau le pays à partir de 1922 jusqu'en 1933, mais avec des interruptions.

⁸⁵⁰ Philippe Chassaigne (dir.), *Les Sociétés, la guerre, la paix*, Paris, Sedes, pp. 28-29.

⁸⁵¹ Il avait succédé à son père le roi Constantin, après que celui-ci fut contraint à l'abdication par le général Sarrail, chef de l'armée d'Orient, le 12 juin 1917. En effet, Constantin, beau-frère de l'empereur Guillaume II, s'efforçait de maintenir un stricte neutralité de son pays, alors que le premier ministre Venizélos était favorable à l'entrée en guerre de la Grèce à côté des Alliés.

⁸⁵² Michel Mourre, *Dictionnaire de l'Histoire*, Paris, Larousse, 1998, pp. 482-483.

de Xénophon avec un commentaire historique et militaire allait le placer au premier plan des hellénistes d'Europe et lui valoir, à Paris, le titre de président de l'Association des Études grecques.⁸⁵³

Puis le journaliste évoque la toute dernière de ses études, sur la bataille de Marathon⁸⁵⁴. Il la trouve « pleine de trouvailles ingénieuses », en particulier un parallèle entre Marathon et la Marne, une comparaison entre Miltiade et Joffre. Ceci témoigne, poursuit-il, du profond esprit philosophique de l'auteur et de son aptitude à découvrir sous la diversité de l'apparence l'identité éternelle des situations. Dans les deux cas, la victoire est due à la mise en application d'une idée qui a permis aux plus faibles de vaincre les plus nombreux et les mieux armés et de sauver ainsi la civilisation.

Peu de temps après son arrivée à Athènes, le général Boucher donne un entretien à un autre journaliste grec. Il lui précise au préalable qu'il doit « à Monsieur Venizélos le grand honneur d'être aujourd'hui dans la belle ville d'Athènes ». Il justifie ensuite son voyage par le désir de compléter son étude sur la bataille de Marathon. Il ne faut pas oublier, précise-t-il, que cette bataille a sauvé l'Europe de la barbarie asiatique, tout comme la Marne l'a sauvée de la barbarie germanique. Dans cet entretien, il rappelle ce qu'il a voulu montrer dans son livre *L'Armée idéale*, à savoir que c'est en Grèce qu'a été formulée par le plus grand des philosophes, Socrate, il y a plus de 400 ans avant J.-C., une loi éternelle qui préside à l'art de commander : « Un chef doit faire le bonheur de ces soldats », autrement dit, il doit gagner leur dévouement en les convainquant de son propre dévouement envers eux. C'est ainsi qu'il peut obtenir de leur part le maximum d'efforts.

Interrogé par le journaliste sur ce qu'il pense de l'armée grecque actuelle, il répond :

Tout comme les recrues grecques d'aujourd'hui font un service de deux ans, de même les éphèbes d'Athènes étaient exercés pendant un égal laps de temps. Les généraux d'Athènes étaient élus pour un an par leurs soldats. Il est évident qu'ils faisaient preuve de leur côté d'un effort indomptable pour conduire leurs troupes à la victoire et de l'autre d'une attention affectueuse pour épargner la vie des hommes. Pourtant le principal et commun trait des soldats grecs modernes et anciens, c'est que tous deux sont également des citoyens libres et patriotes. Voilà pourquoi tous deux marchèrent à la victoire et au triomphe.

Au cours de son séjour, il visite la célèbre baie de Salamine⁸⁵⁵ en barque (dans le golfe Saronique, au large d'Athènes), et parcourt les principaux champs de

⁸⁵³ Texte figurant dans *Histoire du général Arthur Boucher*, sans mention du nom du journal en question.

⁸⁵⁴ Général Arthur Boucher, *Marathon d'après Hérodote, la bataille de la Marne de l'Antiquité*, Paris, Berger-Levrault, 1920.

⁸⁵⁵ La bataille navale de Salamine a lieu pendant la seconde guerre médique (480-479 av J.-C.), c'est une victoire inespérée de Thémistocle sur les Perses.

bataille de l'Antiquité. Dans une lettre à sa fille datée du 24 octobre 1920⁸⁵⁶, il donne quelques détails et impressions sur son séjour. La veille, il a donné une première conférence aux élèves des Écoles militaires qui, dit-il, se sont remarquablement tenus et ont semblé être intéressés par la « bonne doctrine de Socrate » qu'il leur a exposée. Il ajoute : « On ne se rend pas compte combien ici on a été jusqu'à ce jour indifférent aux choses du passé, pourtant si glorieux de ce pays. Je réchauffe fortement leur souvenir et ils en paraissent enchantés ».

Il écrit à sa fille qu'Athènes est une ville charmante, tout y est élégant et distingué. Il suffit de lever les yeux pour voir l'Acropole et, dans toutes les ruines qui le recouvrent, s'affirme le génie des anciens. Au cours de ce séjour très agréable, rencontre un certain nombre de savants grecs.

Le 23 novembre 1920, il est de retour chez lui à Boulogne-sur-Seine. Juste avant son départ de Grèce, il a été chargé de deux plis officiels pour le ministère des Affaires étrangères par l'ambassadeur de France à Athènes.

À son retour en France, il envoie au président Venizélos un exemplaire de son livre qu'il vient d'achever : *Marathon d'après Hérodote, la Bataille de la Marne de l'Antiquité* avec la dédicace suivante : « À l'illustre président du Conseil hellénique, monsieur Venizélos, au grand citoyen qui, comme Miltiade, a tant contribué à délivrer sa patrie du joug asiatique. Un soldat français philhellène », Général Arthur Boucher ». En retour, le gouvernement grec achète 500 exemplaires de l'ouvrage.

La guerre terminée, la paix revenue, le temps des voyages achevé, Arthur Boucher va enfin pouvoir se consacrer à sa famille, à ses travaux sur l'Antiquité grecque et surtout à la rédaction de nouveaux ouvrages qu'il a déjà en tête depuis un certain temps.

8.2 Les écrits d'après-guerre : un écrivain militaire reconnu

Voici le souvenir que nous a livré son dernier petit-fils, Paul-Henri, né en juin 1920 :

Enfant, j'allais souvent chez mes grands-parents au 105, cours de la Reine à Boulogne. Je revois encore la noble stature de mon grand-père, il avait à cette époque entre soixante-quinze et quatre-vingt ans⁸⁵⁷. Il était assis derrière son bureau empire, placé au cœur d'une grande pièce donnant sur l'avenue et qui aurait dû être la salle à manger. Séparé du salon par des portes vitrées, il en avait fait son cabinet de travail, où s'accumulaient livres et dossiers. Infatigable travailleur, il y passait le plus clair de ses journées, préparant et rédigeant livres et conférences. L'été il regagnait avec les siens la vieille maison de famille au pied du château de Nogent-le-Rotrou, où ses enfants et petits-enfants venaient passer leurs vacances.

⁸⁵⁶ Au début de sa lettre il lui écrit : « On attend ici d'un moment à l'autre la mort du Roi (qui avait été mordu par un singe). Tout est en suspens, devant la menace de cet événement en présence des conséquences qu'il peut entraîner ».

⁸⁵⁷ Soit entre 1922 et 1927.

Sa fille Marguerite rapporte dans son *Histoire du général Arthur Boucher* que son père avait pris l'habitude d'écrire ses livres surtout la nuit. Il lui disait que toutes les idées lui venaient pendant un demi-sommeil, dans son lit, entre deux et quatre heures du matin, et que dans la journée il n'avait plus qu'à écrire.

Après avoir rédigé, pendant et juste après la guerre (1915 et 1920), deux courts ouvrages, il publie entre 1922 et 1930 (trois ans avant sa mort) pas moins de cinq ouvrages dont l'un sera à nouveau couronné par l'Académie française (en 1928). Nous présenterons successivement chacun de ses ouvrages.

8.2.1 Deux ouvrages sur la Grèce ancienne : *La Bataille de Platées, Marathon*

Ces deux batailles qui se situent au début de la Grèce classique font partie des guerres médiques. Marathon fait partie de la première guerre médique (490 av J.C) et Platées⁸⁵⁸ de la deuxième guerre médique (480-479 av J.C). Ces guerres qui opposent les Perses à une partie des Grecs, marquent une étape capitale dans l'histoire de la Grèce antique, par l'arrêt de la progression asiatique vers l'occident et le développement d'une liberté des Grecs favorables à l'épanouissement de la civilisation qui a marqué durablement le monde méditerranéen. Si les événements en eux mêmes sont de dimensions restreintes, leurs conséquences se sont prolongées jusqu'à Alexandre. Ces guerres médiques ont été pour bien des Etats grecs comme une nouvelle naissance, un point de départ à partir duquel l'histoire de ces cités renaît⁸⁵⁹.

8.2.1.1 *La Bataille de Platées d'après Hérodote*⁸⁶⁰ (1915)

Après deux mois de convalescence, Arthur Boucher rejoignit le 22 août 1915, la 162^e Brigade Territoriale, à laquelle il venait d'être affecté. Ce repos forcé lui permit de poursuivre le travail qu'il avait entrepris au début de la guerre sur la bataille de Platées. Le manuscrit devait être remis à la Revue Archéologique courant septembre. Commencée au cours de la campagne des Flandres (fin 1914-début 1915), au moment où il exerce de lourdes responsabilités militaires, ce travail d'historien rigoureux réalisée dans des conditions matérielles rudimentaires, montre la puissance de travail exceptionnelle d'Arthur Boucher.

Cet ouvrage est d'abord publié dans la *Revue Archéologique* (Tome II, 1915) puis édité la même année chez Ernest Leroux.

⁸⁵⁸ Les batailles de Marathon et Platées se situent en Grèce dans la région de l'Attique à une centaine de kilomètres au Nord d'Athènes

⁸⁵⁹ Pierre Cabannes, *Petit atlas de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 64-67.

⁸⁶⁰ Arthur Boucher, *La Bataille de Platées d'après Hérodote*, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1915, 62 p., avec 4 planches et un dessin hors texte.

Dans cette étude Arthur Boucher veut établir une comparaison entre « la bataille de Platées » il y a vingt-quatre siècles, qui a sauvé la Grèce et la bataille de la Marne qui a sauvé le monde du danger allemand. Dans son introduction il écrit :

Il y près de vingt-quatre siècles, les Perses après avoir pris pied en Europe, jetaient pour la troisième fois une puissante armée en Grèce. Cette armée commandée par Mardonius était, vers le milieu de l'an 479 avant J-C, sous les murs de Platées, anéantie par les forces confédérées grecques, conduit par le lacédémonien Pausanias.
La victoire de Platées a sauvé notre civilisation du danger asiatique, comme les événements qui se déroulent actuellement sauveront le monde de la barbarie germanique.

Arthur Boucher se demande donc, quelle leçon on peut tirer du rapprochement d'événements de pareille importance, placés aux deux pôles de l'histoire. Puis il examine l'objet de son travail : « À notre connaissance, la campagne de Mardonius n'a jamais été examinée au pont de vue technique, stratégique, tactique et topographique. Il y avait là une lacune ». Il va donc s'efforcer de la combler. Après avoir fait une longue analyse de cette bataille il se réfère au commentaire qu'en fit Hérodote : Selon lui les Perses ne cédèrent aux Grecs ni en volonté de vaincre, ni en vigueur. Leurs archers firent preuve d'un grand courage et d'une vraie résistance face à une troupe d'holites grecs. Il ajoute que leurs généraux à leur tête n'hésitaient pas à combattre aux premiers rangs. Mais si le corps perse fut vaincu, c'est uniquement parce qu'il avait un armement par trop inférieur à celui des Grecs. Il ajoute, tous (les grecs) étaient convaincus qu'il faut aborder l'adversaire pour le vaincre, d'en arriver au corps à corps, en se gardant des projectiles de l'adversaire, car ils mettaient toute leur confiance dans l'arme de main.

Ces explications d'Hérodote données, le colonel Boucher en profite pour critiquer sévèrement les opérations menées au début de la guerre.

(...) Nous sommes parvenus à éviter dans une large mesure les effets de l'artillerie, soit en utilisant le terrain, soit en creusant des tranchées pour nous rapprocher le plus possible de la position de l'ennemi ; mais ces tranchées, il faut les quitter, il faut franchir une zone dans laquelle l'ennemi peut jeter une quantité effrayante de balles et de grenades. C'est dans cette zone de mort que sont tombés par centaines de mille ceux de nos enfants qui constituaient l'élite de notre race, et nous n'avons rien fait pour protéger leur corps, pour les empêcher de succomber inévitablement.

Et de conclure :

Si nous nous étions inspirés de l'exemple des anciens avec les progrès qu'a réalisés l'industrie moderne, il y aurait longtemps que nous aurions trouvé une solution à cette question ; En le combinant avec le casque et la cuirasse, un bouclier individuel destiné par juxtaposition et au besoin par doublement, à former une véritable muraille de fer qui permettrait à la troupe d'assaut de se garantir des balles sur son front et sur ses flancs, de faire dans la ligne ennemi une brèche dans laquelle se précipiteraient les éléments légers disposés en arrière. Nous avons déjà trop de mort de héros pour ne pas espérer que cette solution finira bien par se réaliser. Ce

jour-là c'est dans Xénophon et Arien que nous apprendrons la tactique de détail, et alors nous ne douterons plus, nous autres soldats de l'intérêt puissant que nous avons à bien connaître et à profondément méditer les grandes leçons de l'histoire militaire grecque.

La fin de cette étude est signée : Colonel Arthur Boucher, P.C. du Doyen, Septembre 1915.

8.2.1.2 *Marathon d'après Hérodote, la bataille de la Marne de l'Antiquité (1920)*

Cette étude a été publiée à Paris chez Berger-Levrault en 1920, elle comprend huit croquis.

Ce sujet lui tient à cœur, car il y voit, non sans raison, un parallèle entre ces deux grandes batailles. Pour Arthur Boucher, les batailles de Marathon et de la Marne doivent être rangées parmi les événements les plus remarquables de l'histoire universelle, car Marathon a sauvé l'Europe de la barbarie asiatique, tandis que la Marne a sauvé le monde de la barbarie germanique. Ce sera donc son premier travail juste après la fin de la guerre.

Dans son introduction, il rappelle les attaques multiples que les Perses ont fait subir à la Grèce ancienne, et la résistance des Grecs à ces attaques :

Il y a 24 siècles, le plus petit des États de l'Europe, la Grèce, est attaqué trois fois en onze années par la plus puissante nation que le monde ancien ait connue, l'Empire des Perses. Or non seulement les Grecs résistent aux assauts de ces barbares, mais ils parviennent à leur infliger des défaites telles qu'elles entraînent finalement la destruction complète de leur innombrable armée.

Des faits de cette nature sont ceux qui doivent être remémorés pour être livrés aux méditations des peuples soucieux de leur indépendance et de leur grandeur.

À Marathon, ce ne sont pas seulement les Perses et les Grecs qui sont pour la première fois en présence, ce sont aussi deux doctrines de guerre différentes. Pour les Perses, au combat, le nombre de soldats est un facteur décisif pour la victoire. Il faut arriver à détruire l'adversaire avant qu'il n'en arrive aux mains : l'arme de jet qui est par conséquent l'arme principale. Pour les Grecs, au contraire, au combat, c'est le courage qui contribue le plus à la victoire, qui se traduit par la volonté d'aborder l'adversaire : l'arme de main est donc, par excellence, l'arme du soldat.

Après une étude technique de la bataille de Marathon d'après Hérodote, Arthur Boucher analyse la situation politique et militaire respective de la Perse et de la Grèce à cette époque⁸⁶¹. Il en conclut : « Rarement patrie aura couru pareil danger, rarement commandement aura à résoudre problème aussi difficile ».

⁸⁶¹ « Face à la Perse qui dispose de plusieurs millions d'hommes, Athènes n'a qu'une dizaine de milliers d'hommes et pas un seul cavalier à opposer à la superbe et redoutable cavalerie de l'ennemi. En outre, cette dernière se trouve sans aucun allié, les états voisins ayant rendu hommage au grand roi de Perse ».

Miltiade⁸⁶², qui commandait les troupes athéniennes, sut exalter au plus haut point l'amour de la patrie des Grecs, leur courage, leur volonté de vaincre qui les pousse à aborder l'adversaire au plus tôt. Sur le plan tactique, il eut l'idée de génie de porter ses troupes immédiatement au point même de débarquement de l'ennemi. Celui-ci, croyant s'avancer jusqu'à Athènes sans rencontrer de résistance, vit tout son plan bouleversé et ne put se servir de sa magnifique cavalerie, qui n'avait pas eu le temps de débarquer. Pendant la bataille, ainsi très rapidement engagée, les Grecs munis de l'arme de main triomphèrent aisément des Perses, munis de la seule arme de jet. Mais, au centre de la bataille, face aux troupes d'élite perses mieux armées, c'est « le courage contre le courage et aussi l'arme de main contre l'arme de main ». Les Perses contraignent les Athéniens à un recul qui aurait pu se transformer en désastre. Mais, grâce à une tactique habile, Miltiade fit se refermer ses deux ailes victorieuses sur les troupes d'élites perses, qui se trouvèrent alors ainsi enveloppées et perdues. « L'armée perse était anéantie ou en fuite », note-t-il.

Après avoir ainsi mis en avant les qualités de l'armée grecque, Arthur Boucher rend ensuite hommage à Miltiade, qui mérite, selon lui, d'être mis au rang des généraux les plus célèbres de la Grèce. Mais il souligne aussitôt l'ingratitude de sa patrie, qui n'a pas su le remercier, et s'est contentée de le représenter dans le portique public, nommé « Pœcile »⁸⁶³.

Le général Boucher termine son étude par un chapitre intitulé « Marathon et la Marne », qui construit un parallèle entre ces deux batailles célèbres : les Perses, à Marathon, veulent profiter de leur supériorité en ce qui concerne le nombre et l'armement, et de leur réputation d'invincibilité pour dominer le monde, et, pour les mêmes raisons et dans le même but, les Allemands entrent en guerre en 1914 :

Les Perses estiment qu'il leur suffit de s'emparer d'Athènes pour être maîtres de la Grèce et ensuite de l'Europe. C'est la même pensée qui guide les Allemands en attaquant la France. Perses et Allemands considèrent leur adversaire comme étant aux prises avec de trop profondes divisions intestines pour pouvoir leur résister. Or Athéniens et Français, complètement transformés à l'annonce de la patrie en danger, courent tous aux armes, avec la volonté de vaincre ou de mourir.

Miltiade et Joffre s'affirment tous deux grands chefs par une idée de génie : Miltiade en portant ses troupes à Marathon avant que l'ennemi n'ait achevé son débarquement, Joffre en battant en retraite sur la Marne ; idée de génie parce qu'elle transforme une situation des plus dangereuses en une situation victorieuse ; idée de génie parce qu'elle sauve le monde d'un assaut formidable tenté par la barbarie contre la civilisation.

⁸⁶² Miltiade (540- 486 av J.C.) est un stratège athénien.

⁸⁶³ « L'année suivante, une expédition dirigée sur sa proposition (Miltiade), contre l'île de Paros pour la punir d'avoir secouru les Perses, se termina par un échec. Traduit en justice malgré sa blessure, Miltiade n'échappa à la peine capitale qu'au prix d'une amende tellement forte qu'il ne put la payer. Condamné à la prison, il y termina le reste de ces jours ». Arthur Boucher conclut cette épisode en écrivant : « Les Athéniens de la grande époque ne réservaient aux citoyens qui briguaient les hauts commandements que le seul droit de vaincre ».

Il conclut ce parallèle en affirmant que Joffre et Miltiade ont droit au même titre de gloire et à la même place dans l'histoire de l'humanité. De même que ce petit pays de Grèce avait sauvé à jamais la civilisation du danger asiatique, de même la France, après quatre années de guerre, l'a sauvée du danger germanique, mais, ajoute-t-il, « pour le présent seulement. Pouvons-nous, en effet, assurer aujourd'hui qu'elle ne subira pas encore, et peut-être à brève échéance, un nouvel et plus puissant assaut ? ».

C'est sur cette phrase pleine de lucidité et de craintes pour l'avenir qu'Arthur Boucher conclut cette étude dont l'originalité réside principalement dans l'audace de la comparaison, à 2500 ans d'écart, entre les batailles de Marathon et de la Marne.

8.2.2 *L'Œuvre du général de Miribel*⁸⁶⁴, hommage à l'ancien chef d'état-major de l'armée

Arthur Boucher rend hommage à l'œuvre du fondateur du grand état-major après la guerre de 1870. Le directeur du Collège de France M. Croiset, lui écrira pour l'en féliciter.

Ce (de)tit ouvrage est publié sous le titre *L'Œuvre du général de Miribel*, par le général Arthur Boucher, ancien chef du 3^e bureau de l'état-major général de l'Armée⁸⁶⁵. Nous avons déjà évoqué cette brochure au chapitre IV, lorsque le général de Miribel était le chef d'Arthur Boucher au VI^e C.A. à Châlons-sur-Marne. Nous ne reviendrons donc pas en détail sur la carrière de ce chef militaire méconnu encore de nos jours, mais dont le rôle a été essentiel dans la réorganisation de l'armée française sous la III^e République. Par contre, nous nous arrêterons sur des points majeurs de l'œuvre du général de Miribel, mis en évidence par le général Boucher.

Le général de Miribel estimait que les efforts de la France devaient porter sur l'amélioration de la constitution de ses réserves et de leur valeur combattive⁸⁶⁶. Pour ce faire, il charge chaque régiment d'active de mettre sur pied un régiment de réserve. Par ailleurs, c'est lui qui décide d'organiser tous les quatre ans de grandes manœuvres d'automne (revue de Vitry en 1891, revue de Mirecourt en 1895). Chaque année, il rend obligatoire des manœuvres pendant une période de vingt-huit jours, afin de permettre aux officiers de connaître leurs hommes et de donner aux unités le commencement de cohésion que quelques jours de campagne suffiraient à porter au degré voulu. Il décide également que les douze premiers à

⁸⁶⁴ Arthur Boucher, *L'Œuvre du général de Miribel*, Paris, Berger-Levrault, 1924, 44 p.

⁸⁶⁵ Cette brochure a été consultée au SHD à Vincennes (cote A2H1900), seul endroit où nous avons pu en prendre connaissance. En effet, elle ne se trouve pas dans les archives familiales.

⁸⁶⁶ Or, en 1914, selon Arthur Boucher, les divisions de réserve sont réduites de 40 à 25, voire 15 divisions : « Nous n'avions alors pour nos troupes de réserve qu'une âme de marâtre », souligne-t-il.

la sortie de l'École Supérieure de Guerre feront un stage de six mois dans chacun des quatre bureaux de l'état-major général de l'armée. Ce sera notamment le cas des futurs généraux Berthelot, Foch, de Mitry.

À propos de l'alliance militaire franco-russe voici ce qu'il en dit :

Sur le désir exprimé par Alexandre III, le général de Miribel aurait été chargé à cet effet d'entrer en négociation avec l'état-major russe (...), mais pour ne pas éveiller l'attention de l'Allemagne, ce fut au général de Boisdeffre (ancien attaché militaire en Russie), son second, que fut confiée cette délicate mission. (p. 28)

À son décès, à la fin de l'été 1893, après une tournée d'inspection dans la région des Alpes, le gouvernement désigne pour le remplacer son collaborateur le plus proche depuis cinq ans, confident de ses pensées, le général de Boisdeffre, doté d'une vive intelligence et une grande expérience.

Arthur Boucher met l'accent sur ce qui caractérise l'armée sous l'autorité du général de Miribel : l'atmosphère de confiance qui régnait au sein des plus hautes autorités de l'armée. L'Allemagne qui, entre 1875 et 1886, avait tenu à faire comprendre à la France qu'elle en voulait à son existence même, fut obligée d'admettre qu'en 1895 il serait dangereux pour elle de persister à vouloir l'attaquer. Pour Arthur Boucher, c'est l'œuvre du général de Miribel qui a contribué à ce résultat, d'où la nécessité, conclut-il, de le sortir de l'oubli ingrat où il est tombé.

8.2.3 *Les Lois éternelles de la guerre*

Fin 1922, paraît le premier de deux tomes dont le thème sera *Les Lois éternelles de la guerre*. Le Tome I a pour titre *L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*⁶⁷. Le tome II, daté de 1925, a pour titre *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*⁶⁸.

8.2.3.1 *L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*

Arthur Boucher dédie cet ouvrage à ses chers territoriaux de l'Yser en 1914-1915, avec la mention suivante : « Aux braves territoriaux limousins de la 177^e brigade qui ont mérité l'honneur de porter la fourragère, leur vieux colonel ». Il offre le premier exemplaire à son gendre, et le lui dédicace en ces termes :

Au colonel Paul Détrie, mon cher gendre, au brillant chef de corps qui a prouvé aux cours des quatre années de la Grande Guerre que le plus sûr moyen pour un chef de conduire ses soldats à la victoire, c'est de les aimer. Général Arthur Boucher, le 28 décembre 1922.

⁶⁷ Général Arthur Boucher, *Les Lois éternelles de la guerre*, t. 1, *L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*, Paris, Berger-Levrault, 1923, 218 p.

⁶⁸ Général Arthur Boucher, *Les Lois éternelles de la guerre*, t. 2., *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, 258 p.

On peut qualifier cet ouvrage de petite encyclopédie de l'art militaire de la Grèce antique. En trois chapitres⁸⁶⁹, l'auteur parcourt l'ensemble des batailles de la Grèce, depuis les guerres médiques jusqu'à la conquête de l'Asie par Alexandre. Il reprend en partie les travaux qu'il a déjà réalisés sur l'histoire militaire grecque, et que nous avons évoqués dans les précédents chapitres. On citera les batailles étudiées dans ce livre : les batailles de Marathon (490), Salamine (480), de Platées (479), la retraite des Dix-Mille (401), la bataille théorique de Thymbrée, la bataille de Mantinée (362), enfin les batailles du Granique (334), d'Issus (333) et d'Arbelles (331). La seule ampleur de la liste ci-dessus met en évidence la connaissance intime qu'avait Arthur Boucher de cette période de l'Histoire antique.

En introduction, Arthur Boucher expose son projet :

Quand on ouvre l'histoire de l'Europe, on assiste, dès les premières pages, à un événement qui dépasse les prévisions humaines. Un tout petit peuple, la Grèce, assailli par la plus puissante des nations, l'Empire des Perses, non seulement repousse ses attaques se traduisant par trois formidables assauts, mais encore parvient à détruire son innombrable armée. Un siècle et demi après, ce même petit peuple, avec une poignée de soldats, envahit cet Empire, bat ses armées et finit par conquérir son immense territoire. De pareils résultats n'ont pu évidemment se produire sans que l'art de la guerre, cet art qui permet de vaincre quand on est plus faible, se fût manifesté de la manière la plus éclatante.

Exposer à grands traits les plus importants faits de guerre de cette période héroïque ; rechercher les principes qui ont été appliqués ; en déduire les enseignements, tel est le principe objet de la présente étude.

Dans le premier chapitre, qui concerne les guerres médiques, après avoir rappelé succinctement les causes de ces guerres, l'auteur décrit l'organisation des armées de Perse, d'Athènes et de Sparte.

Les Perses pensent qu'il était possible de doter l'arme de jet d'une puissance assez grande pour faire subir à l'ennemi des pertes qui l'empêcheront d'en venir aux mains, et que, dans ces conditions, le courage n'est pas indispensable à la guerre. L'essentiel pour les Perses, c'est la cavalerie, qui a pour mission d'éclairer les armées au combat et de porter l'arme de jet sur les points les plus faibles de la ligne adverse. En raison de l'importance de cette mission, la cavalerie est recrutée avec le plus grand soin.

Les Athéniens, après avoir organisé leurs effectifs, attachent une importance encore plus grande à insuffler le courage des soldats et à porter au plus haut degré la valeur militaire de leurs troupes.

Quant à Sparte, tout en visant les mêmes buts qu'Athènes, elle en diffère quant aux moyens. Alors qu'Athènes laisse aux citoyens la plus grande liberté, Sparte exige des siens qu'ils consacrent leur vie entière au service du pays.

⁸⁶⁹ Chapitre I : « La naissance de l'art de la guerre, les guerres médiques » ; chapitre II : « Le développement de l'art de la guerre, Socrate, Xénophon, Epaminondas » ; Chapitre III : « Le couronnement de l'art de la guerre, la conquête de l'Asie par Alexandre ».

Après avoir ainsi établi à très grandes lignes les principes appliqués par ces trois armées, l'auteur peut exposer sa propre conception de « l'art de la guerre ». Cet art se divise en deux parties :

– d'une part, l'art de commander (ce qui relève pour Arthur Boucher de la stratégie) qui peut se résumer en deux mots : vaincre et vivre. Celui qui commande doit porter la volonté de vaincre du soldat jusqu'à la volonté d'aborder l'adversaire, le chef doit ménager la vie du soldat, il doit aussi savoir affaiblir l'ennemi avant de l'attaquer, qui peut se résumer de son point de vue à une seule idée « aimer ses soldats » ;

– d'autre part, l'art de ranger les troupes (ce qui relève de son point de vue de la tactique), « ayant pour base la file d'escouade qui permet d'exécuter facilement tous les mouvements, et la file d'escouade encadrée, qui fait de toutes les unités autant de blocs de courage ».

En conclusion de son ouvrage, Arthur Boucher revient sur deux figures militaires marquantes de l'Antiquité grecque, Xénophon (à qui il a déjà consacré un ouvrage) et Epaminondas, ces militaires qu'il juge aussi philosophes que soldats :

En résumé, les principes mêmes qui, à l'origine de l'histoire de l'Europe, dans la toute petite Grèce, ont permis à Miltiade et à Thémistocle de résister aux assauts de l'immense Empire des Perses et de détruire ses armées, ont été mis en lumière et nettement formulés par un philosophe soldat, Socrate. Deux soldats-philosophes en ont démontré la valeur : l'un, Xénophon, pratiquement dans la retraite des Dix-Mille, et théoriquement dans la *Cyropédie* ; L'autre, Epaminondas⁸⁷⁰, aux batailles de Leuctres et de Mantinée. Ces principes ont reçu leur couronnement par les campagnes d'Alexandre, qui fut lui-même élève d'un philosophe, et lui donnèrent le moyen de subjuguier ce même Empire avec une poignée de soldats.

Enfin, dans un « Appendice »⁸⁷¹ destiné à relier le passé à son époque, l'auteur nous donne une idée de ce que vaut encore, vingt-trois siècles plus tard, la doctrine de la guerre antique, en faisant ressortir tout ce qui différencie celle-ci de la doctrine à partir de laquelle a été engagée la Grande Guerre.

8.2.3.2 *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*

En introduction, Arthur Boucher revient sur les conditions dans lesquelles il a été amené à s'intéresser à Xénophon et à l'art de la guerre. C'est sur les conseils du général Février, chef du VI^e C.A. à Châlons-sur-Marne, qu'il se lance dans l'étude de cette période, qui devient pour lui une véritable passion. Il se rappelle d'une conférence que le général Février avait donnée vers 1885 sur la bataille de Thymbrée. Celui-ci voyait dans l'œuvre de Xénophon, *La Cyropédie*, une œuvre qui, par ses enseignements, n'avait pas d'égale dans la littérature de tous les

⁸⁷⁰ Epaminondas (418-362 av J.C.), général thébain tué à la bataille de Mantinée.

⁸⁷¹ Cet « Appendice » présente quatre parties : « Napoléon et la doctrine antique » ; « La phalange formation idéale » ; « Une application possible de la doctrine antique », et « La doctrine de 1914 ».

temps. Arthur Boucher ajoute qu'à son époque l'étude de l'Antiquité sous l'angle militaire était l'objet du plus profond dédain, tout étant centré sur l'étude de l'armée du XVIII^e siècle.

L'auteur constate le caractère prédominant de ce qu'il appelle « les doctrines nouvelles »⁸⁷² dans l'appréhension, avant 1914, d'un futur conflit : « Leur objet était de satisfaire aux conditions de la guerre actuelle, conditions qui, d'après leurs auteurs, différaient essentiellement de celles des guerres passées. (...) Il en résulte que les premiers revers, comme les premiers succès, ont été contenus en germe dans ces mêmes doctrines nouvelles ». Après avoir passé en revue l'œuvre du maréchal comte von Moltke (1800-1891), chef du grand état-major de l'armée prussienne, puis allemande de 1857 à 1888, celle du général de Miribel (1831-1893), chef d'état-major général de l'armée française de 1890 à sa mort, enfin le Plan XVII, Arthur Boucher, se plaçant avant le conflit, conclut : « c'est, avant tout, à leurs discordes et à leurs doctrines nouvelles que les Français devront les défaites qui les attendent ». Ces doctrines méconnaissent les leçons de l'Antiquité. En effet « l'enseignement donné par les professeurs de cette époque ne repose pas sur des bases assez profondes pour être inébranlables » et les doctrines en question, qui ont été « créées pour répondre aux nécessités de la guerre qui va s'ouvrir, vont compromettre jusqu'à l'existence même de la France ». Le général Boucher prône alors une nouvelle fois un retour aux maîtres grecs : « Bonaparte, en donnant comme base à ses connaissances l'histoire militaire dans l'Antiquité, a trouvé naturellement cette doctrine (...), doctrine de jugement, doctrine de bon sens, doctrine applicable (toujours et partout), et est naturellement le meilleur élève de Socrate ».

8.2.4 *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle*⁸⁷³ : la reconnaissance de l'Académie française

Pour la deuxième fois après son ouvrage *L'Anabase de Xénophon ou la Retraite des Dix-Mille*, paru en 1905, Arthur Boucher voit ce nouvel écrit couronné par l'Académie française. Ce dernier est dédié à Camille Jullian, professeur au Collège de France, spécialiste de l'histoire des Gaules : « Hommage d'un vieux soldat carnute⁸⁷⁴, devenu sur le tard philhellène et philosophe ». Ce livre de 390 pages, qui prolonge ses deux précédents ouvrages sur *Les Lois éternelles de la guerre*, s'articule autour de deux parties : *L'Art de vaincre dans l'antiquité grecque* (Livre I) et *L'Art de vaincre à notre époque* (Livre II).

⁸⁷² Suivant les indications fournies par le professeur Jean-Noël Grandhomme dans un courrier électronique en date du 19 mars 2015.

⁸⁷³ Général Arthur Boucher, *L'Art de Vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle*, Paris, Berger-Levrault, 1928, 390 p.

⁸⁷⁴ Les Carnutes étaient un peuple de la Gaule celtique, vivant sur le plateau de la Beauce (région d'où est originaire la famille d'Arthur Boucher, cf. chapitre I).

Dans la première partie, Arthur Boucher s'intéresse à Homère, aux doctrines de Sparte et d'Athènes et à Alexandre. En effet quelque temps auparavant, Arthur Boucher a étudié en profondeur l'*Iliade*, et s'est demandé si cette œuvre n'était pas, en fait, un traité de l'art de la guerre appliqué à un cas concret, ayant la guerre de Troie pour cadre. Il constate par ailleurs que c'est ainsi que les plus célèbres des anciens envisageaient l'œuvre d'Homère :

Nous assistons, au début de l'Histoire, à un fait qui étonnera notre époque, en constatant que les philosophes trouvant tout naturel de porter leurs investigations sur les causes de la guerre, exerçaient une influence prépondérante sur les hommes de guerre. Nous verrons Socrate considérer sous ce rapport Homère comme son maître, et nous verrons, d'autre part, les citoyens athéniens élus stratèges venir lui demander des conseils pour être mieux à même d'exercer leur commandement. Nous verrons un roi doublé d'un homme de guerre remarquable, Philippe de Macédoine, vouloir que le plus célèbre philosophe de son temps, Aristote, soit le précepteur de son fils, futur Alexandre le Grand, et nous apprendrons que ce philosophe donnait à son élève l'*Iliade* pour qu'il en fit son livre de chevet.⁸⁷⁵

En d'autres termes, le général Boucher affirme que l'on trouve dans l'*Iliade* tout ce que doit connaître un chef, et aussi toutes les vertus qui doivent l'animer pour faire le bonheur de ses soldats et leur donner la victoire en ménageant leur vie. De son point de vue, on pourrait résumer la pensée développée par Homère dans l'*Iliade* par cet axiome : « Un chef n'est vaincu que lorsqu'il se croit vaincu⁸⁷⁶ ».

Puis il évoque à nouveau Xénophon, et s'appuie sur deux de ses ouvrages concernant la cavalerie : *Le Traité d'équitation* et l'*Hipparchique*. Il résume ainsi *in fine* le chapitre consacré à Sparte et Athènes : « Nous venons d'exposer ce que nous avons appelé la doctrine athénienne de la guerre : conçue par un homme d'un génie universel ; perfectionnée par un philosophe illustre, Socrate ; mise en pratique par un autre philosophe doublé d'un technicien de première force, Xénophon, cette doctrine pourrait être qualifiée de doctrine philosophique de la guerre »⁸⁷⁷.

Le chapitre suivant, qui clôt cette première partie, s'intéresse en détail, et toujours dans le but de mettre au jour leur exercice du commandement, aux chefs perses, à Philippe de Macédoine, enfin à Alexandre.

Au début de la deuxième partie, « L'art de vaincre à notre époque », l'auteur consacre quelques lignes à l'armement et à la tactique avant la Révolution, puis à la tactique sous la Révolution. Il s'intéresse ensuite à Napoléon, et analyse le siège de Toulon (en août 1793), la campagne de 1796, la campagne de 1805 (Ulm). Puis il tire les enseignements de la guerre de 1870, et ceux du plan de guerre élaboré à l'état-major du général de Miribel et du général de Boisdeffre : le

⁸⁷⁵ Général Arthur Boucher, *op. cit.*, p. 4.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 69.

Plan XIII (1896) que nous avons déjà présenté (cf. chapitre V). Il critique sévèrement le plan XIV du général Bonnal qui démolit d'un trait de plume tout l'édifice du plan XIII. « Dans ce dernier nous nous attachions à disputer à l'ennemi la moindre parcelle de territoire, alors que le Plan XIV laissait toute la région du nord-est à la seule protection de la cavalerie »⁸⁷⁸. En analysant la situation d'avant 1914, Arthur Boucher se montre très sévère : « La situation de 1910 pouvait se résumer ainsi : le parti au pouvoir avait désorganisé l'état-major, détruit le service de renseignements, jeté le découragement dans tout le corps d'officiers et, sous le prétexte que les progrès de la science rendaient désormais la guerre impossible, amoindrit la valeur générale de l'armée »⁸⁷⁹. Mais, dès 1911, après le coup d'Agadir, face à la menace allemande, les Français se ressaisissent. Le lieutenant-colonel Grandmaison défend la thèse de l'offensive à outrance dans les conférences pleines de patriotisme qu'il donne à l'École supérieure de guerre. « Il met en honneur la doctrine de Sparte aux termes de laquelle une troupe qui a la supériorité du courage ne doit connaître que l'offensive », commente le général Boucher. Il souligne enfin qu'à la veille de la guerre « les Allemands avaient percé à jour notre plan d'opérations ; nous étions presque complètement ignorants du leur »⁸⁸⁰.

Enfin, dans le chapitre II, consacré à « La Grande Guerre », le général Boucher entreprend une longue étude (la moitié de l'ouvrage) de la guerre de 1914. Il examine successivement l'action des quatre généraux en chef : Joffre, Nivelle, Pétain, Foch. C'est une partie originale dont nous avons déjà donné précédemment quelques aperçus. Nous nous contenterons de résumer pour trois de ces généraux les enseignements de leur œuvre et présenterons leurs qualités, telles que l'établit Arthur Boucher.

Celui-ci ne cache pas toute son admiration pour Joffre, qui, lorsque la guerre éclate, se trouve en présence du problème suivant :

vaincre un ennemi qui ne doute pas d'avoir la triple supériorité du courage, du nombre et du matériel et qui a combiné depuis longtemps un plan devant le rendre victorieux au bout du premier mois. Or ce problème, Joffre l'a résolu, ou plus exactement, il était sur le point de le résoudre quand il fut relevé de son commandement.⁸⁸¹

Le général Boucher souligne alors les qualités dont Joffre a su faire preuve pour relever ce défi. Et il ajoute qu'elles pourront servir aux grands chefs de l'avenir. Il relève :

⁸⁷⁸ *Ibid.*, p. 175.

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 178.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 189.

⁸⁸¹ *Ibid.*, p. 243-244.

- son caractère paternel, qui lui a valu tout de suite l’amour de ses soldats qui l’appelaient affectueusement le « Père Joffre », tellement ils le jugeaient capable de sauver le pays ;
- ensuite, l’ascendant qu’il a exercé sur les généraux et les soldats, qui n’ont jamais cessé d’avoir pleine confiance en lui ;
- sa connaissance de la science de la guerre, qu’il avait acquise comme chef d’état-major ;
- sa connaissance des hommes, qui lui a fait découvrir du premier coup Foch et Pétain et ceux de son état-major qui ont facilité sa tâche (Berthelot) ;
- son sentiment de la responsabilité, assez marqué pour ne pas vouloir qu’elle soit partagée ;
- sa foi dans la victoire, affirmant sa certitude de vaincre au moment même où tous le croient vaincu ;
- son jugement, qui lui a fait trouver la solution répondant simplement et rapidement aux difficultés d’une situation ;
- sa persévérance, assez forte pour ne jamais se laisser rebuter par les obstacles sans nombre semés sur son chemin ;
- son sang-froid, qu’il a porté à un degré qui n’avait jamais été atteint et qui l’a rendu clairvoyant dans les circonstances les plus tragiques ;
- enfin sa conception de l’art de commander :

On peut qualifier celle-ci d’un mot : elle a été celle d’un Spartiate. Principal acteur de ce que nous avons appelé la doctrine du patriotisme, il n’a cessé de se laisser guider par elle. Il n’a connu que l’offensive, ce qui dans sa pensée voulait dire : nous avons affaire à l’ennemi le plus courageux ; nous ne pourrions le vaincre qu’en nous montrant encore plus courageux que lui⁸⁸².

Puis Arthur Boucher évoque la figure de Pétain : de son point de vue, Pétain est un disciple de Socrate, et son histoire pourrait se résumer ainsi : « comment on devient un grand chef en aimant ses soldats ». En aimant ses soldats, Pétain est arrivé tout de suite à exercer, sur tous ceux qu’il a commandés, une autorité, et a eu un ascendant que peu de chefs avaient. C’est pour cette raison, dit-il, qu’il est parvenu si facilement à rétablir dans l’armée la discipline, alors qu’elle semblait bien compromise. C’était le seul général capable de rendre aussi rapidement au pays cet immense service. Son idée de ménager la vie du soldat lui suggère son fameux adage : « l’artillerie conquiert ; l’infanterie occupe ». Cependant l’auteur souligne que cette formule, prise à la lettre, serait pleine de danger. En effet, considérer que l’artillerie peut, à elle seule, détruire l’adversaire, le mettre hors de combat et que, par conséquent, l’infanterie peut se dispenser d’avoir à affronter le danger, à aborder l’adversaire et à faire acte de courage, est une tactique

⁸⁸² L’auteur ajoute : « Doit-on conclure que la solution qu’il a donné au problème du mois d’août 1914 a été la plus difficile et la plus coûteuse ? L’histoire tranchera la question. Ce qu’on doit constater, c’est qu’il lui a suffi de trois journées, celles des 21, 22, et 23 dudit mois pour faire avorter la manœuvre enveloppante que l’adversaire avait mis dix ans à préparer et sur laquelle était basée sa certitude de vaincre, et ensuite d’un seul mois pour obliger ce même adversaire à reculer, c’est à dire à reconnaître l’effondrement du gigantesque édifice que représentait son plan de guerre.

dangereuse, c'est « celle qui a été la cause principale de l'anéantissement de l'empire perse »⁸⁸³.

Mais, selon le général Boucher, la stratégie de Pétain, se bornant à contenir l'adversaire et à ne reprendre l'offensive qu'en disposant de la supériorité en nombre (dans l'attente des Américains), s'est trouvée prise à défaut lorsque les Allemands ont fait sentir leur supériorité numérique, au printemps 1918.

Ensuite, Arthur Boucher livre son analyse sur l'art de commander du général Foch. Pour lui, Foch est, avant tout, l'homme du premier principe, du principe spartiate : « Pour vaincre, il faut avoir le courage d'affronter le danger, d'aborder l'adversaire ». Mais il reconnaît que, si le principe spartiate lui permet d'empêcher l'ennemi de vaincre, il ne pourra lui-même le vaincre qu'en faisant également appel au deuxième principe athénien : « N'attaquer qu'un ennemi affaibli ». Foch a apporté dans son commandement des qualités qui ont contribué à ses succès :

- la volonté, assez forte chez lui pour savoir l'imposer à l'adversaire qui a pris l'offensive ;
- l'optimisme, qui se traduit par la conviction qu'un chef dispose toujours des moyens de vaincre alors qu'il se croit vaincu ;
- la clairvoyance, qui lui permet, après avoir posé la question : « De quoi s'agit-il ? », de lui donner la solution la plus avantageuse : en un mot Foch éclaire tout, simplifie tout ;
- plus globalement, les qualités qui conviennent à un conquérant, surtout parce qu'il s'est affirmé comme un créateur de courage.

Arthur Boucher achève ainsi l'analyse détaillée des généraux en chef français qu'il a menée par une comparaison entre Joffre et Foch : « Foch appartient à la même école que Joffre. Appliquant les mêmes principes, il est arrivé en parachevant son œuvre à des résultats comparables. Comme lui par conséquent, il doit être rangé parmi les grands capitaines »⁸⁸⁴.

À la toute fin de l'ouvrage, Arthur Boucher revient sur l'art de vaincre en question et affirme que « les Grecs et les Macédoniens, au début de l'histoire de l'Europe, les Français, de nos jours, sont les peuples qui ont accompli les plus grandes choses », et cela, parce qu'ils ont appliqué « la loi éternelle de l'art de vaincre », cette loi qui, à ses yeux, repose sur deux principes : exalter le courage du soldat, sa volonté d'affronter le danger, et donc d'aborder l'adversaire et n'attaquer qu'un ennemi affaibli, soit parce qu'il s'est affaibli lui-même, soit qu'il ait été préalablement affaibli. Il justifie enfin l'utilisation du mot *loi* dans le titre de son ouvrage : « Ces deux principes peuvent donc être qualifiés de loi et nous nous considérons comme en droit d'attribuer à cette loi un caractère universel »⁸⁸⁵.

⁸⁸³ Général Arthur Boucher, *op. cit.*, p. 291.

⁸⁸⁴ *Ibid.*, p. 362.

⁸⁸⁵ *Ibid.*, p. 388.

8.2.5 *L'Infanterie sacrifiée*

Ce dernier ouvrage du général Arthur Boucher paraît au début de 1930⁸⁸⁶, soit deux ans seulement après *L'Art de vaincre*, couronné par l'Académie française. Il a alors quatre-vingt-trois ans. À trois ans de la fin de sa vie, au moment où ses forces physiques commencent à l'abandonner, il souhaite délivrer un dernier message. C'est une requête adressée au haut commandement. Il évoque ce nouvel ouvrage, dans une lettre à sa fille Suzanne, datée d'avril 1929 :

Pour le moment, je suis attelé à un travail que je voudrais bien pouvoir terminer avant de faire le grand voyage. J'ai longtemps cherché à en établir les bases et c'est seulement il y a quelques jours que je crois y être parvenu. Je veux démontrer qu'en donnant, comme nous le faisons, la prédominance à l'artillerie au détriment de l'infanterie, nous nous engageons dans une voie qui doit nous conduire fatalement à la décadence en affaiblissant certainement notre courage. J'ai déjà assez fortement avancé la première partie de mon travail, qui sera intitulée « Le courage de l'infanterie, élément primordial de la Victoire ».

À la fin de cette lettre, il laisse transparaître une certaine détresse : « Je dois d'ailleurs constater que je baisse beaucoup et que j'ai de plus en plus de peine à formuler mes idées, dont ma tête est remplie. Aussi je me demande si je pourrais mener à bien cette lourde tâche que je m'impose encore à bonne fin ».

À la même époque, dans une lettre adressée à son gendre le général Paul Détrie, qui vient d'être nommé à la tête de la subdivision de Rouen, il précise à nouveau son projet :

Comme je le dis à Suzanne, je travaille fort en ce moment à une nouvelle étude (...) pour en arriver à démontrer qu'en attachant la prépondérance à l'artillerie nous sommes entrés dans la voie de la décadence où a sombré l'Empire des Perses. Il est question de mettre un artilleur dans la fonction de chef d'état-major, c'est-à-dire que la situation sera menacée d'être irréparable.

Dans la préface de *L'Infanterie sacrifiée*, il avoue que, trop absorbé par son étude de la Grande Guerre, il a négligé de se tenir au courant de ce qui s'était passé depuis⁸⁸⁷. Or, continue-t-il, il y a quelque temps, il est tombé par hasard sur un livre dont l'auteur est un colonel d'infanterie⁸⁸⁸, qui portait cette dédicace : « À l'artisan premier de la victoire ; à la sacrifiée, notre infanterie ; avec admiration, avec amour, nous dédions ce livre », ce qui a provoqué chez lui cette réflexion : « L'infanterie sacrifiée ! Ce serait une criminelle injustice. Comment pareil fait a-t-il pu se produire ? ». Dans ce livre du colonel Alléhaut, l'opinion rapportée d'un major allemand le frappe tout particulièrement : « Le dogme de la supériorité du feu, proclamé par le règlement français, a pour conséquence inévitable la sujétion

⁸⁸⁶ Général Arthur Boucher, *L'Infanterie sacrifiée*, Paris, Berger-Levrault, 1930, 144 p.

⁸⁸⁷ Il semble faire allusion à un règlement du 6 octobre 1921 se rapportant à l'instruction provisoire sur l'emploi tactique des grandes unités, qui réaffirme que le feu de l'artillerie est le premier élément de la bataille.

⁸⁸⁸ Colonel Alléhaut, *Le Combat de l'infanterie*, Paris, Berger-Levrault, 1925.

de l'infanterie aux armes à matériel, l'amointrissement de ses effectifs au bénéfice de ceux de cette dernière, sa déchéance du rang d'arme principale. Ce dogme tue le moral de l'infanterie et a amené à la ruine de l'infanterie française ».

Cet ouvrage, dit-il en introduction, est « une requête adressée au haut commandement » requête qui a pour objet la révision, intéressant l'infanterie, d'un principe de base de la doctrine militaire actuelle. Souhaitant faire connaître à quel titre il la présente et comment il a été amené à la faire, il rappelle brièvement quelle a été sa carrière, se déclarant le « plus ancien fantassin de la France ».

Il développe ensuite l'importance relative du danger des différentes armes, par le pourcentage des pertes qu'elles ont subies pendant la guerre : ainsi, dans l'infanterie, les pertes d'officiers représentent 29% de l'effectif, celles des soldats 29,9% ; dans l'aviation elles sont respectivement de 21,6% et 3,5% ; dans la cavalerie, 10,3% et 76% ; dans le génie, 9,3% et 6,4%, enfin dans l'artillerie, 9,2% et 6%. Il en conclut que le fantassin est près de cinq fois plus exposé que l'artilleur et par conséquent il doit affirmer un courage cinq fois plus soutenu. Il faut donc réhabiliter l'infanterie à la hauteur des risques encourus.

Si, de toute évidence, l'organisation d'une armée doit normalement attribuer à l'infanterie un matériel d'artillerie supérieur à celui de son adversaire, il y a toutefois une limite à ce principe, car tout matériel non employé dans le combat donne lieu à un alourdissement pouvant rendre toute manœuvre impossible. Il reconnaît naturellement qu'une troupe qui, ayant à aborder l'adversaire, se voit puissamment soutenue par l'artillerie, est davantage disposée à faire acte de courage. Il s'interroge alors : qu'advient-il quand c'est l'artillerie qui est l'arme principale, avec la prétention de conquérir, l'infanterie n'ayant plus qu'à occuper ?

À partir du moment où la troupe d'infanterie ne songe à faire acte de courage que lorsque l'artillerie a délogé l'adversaire, elle cesse, en réalité, d'avoir du courage. Il reprend alors la thèse qu'il a défendue à plusieurs reprises dans ses travaux sur l'histoire militaire grecque : « L'histoire est là pour montrer qu'à partir du moment où une armée met toute sa confiance dans le nombre et la puissance de l'arme de jet, elle affirme sa décadence et s'expose à être facilement battue par une troupe numériquement plus faible qui met toute sa confiance dans le courage au service de l'arme de main ».

Pour lui, la Grande Guerre a démontré, à l'évidence, la puissance écrasante du feu, le rôle très important qu'y a joué l'artillerie, mais aussi, d'une manière beaucoup plus éloquente, la puissance, encore plus écrasante, du courage de l'infanterie.



Le général Arthur Boucher, après la Grande Guerre, pendant sa retraite.

En conclusion, il réaffirme une nouvelle fois comme une vérité indiscutable le fait que le courage des soldats français et, particulièrement, le courage de l'infanterie, a été un élément prépondérant dans le succès, en d'autres termes, que l'infanterie a été dans la Grande Guerre ce qu'elle avait été et qu'elle sera toujours, l'artisan de la victoire. Enfin, il rappelle une dernière fois son credo :

Nous avons constaté la gravité de l'erreur que nous commettons en faisant de l'artillerie l'arme de succès décisifs ; nous avons également précisé les mesures que nous devons prendre pour en éviter les désastreux effets. Puisse se faire entendre la voix du plus vieux des fantassins.

Depuis sa mise à la retraite (pour la deuxième fois) début 1917, le général Arthur Boucher a donc produit une œuvre assez considérable, poursuivant son étude approfondie de l'histoire militaire de l'Antiquité grecque, analysant de

façon approfondie la Grande Guerre et ses chefs, défendant jusqu'à ses derniers instants sa qualité et sa fierté de fantassin. Cette œuvre abondante qu'il a tenté de poursuivre jusqu'à son dernier souffle est en fait le reflet de la passion qui a animé toute sa vie de soldat : servir de plusieurs façons, mais à tout prix, son pays, sa patrie.

8.3 1920-1933, une fin de vie riche et sereine

8.3.1 1920-1929, la vie familiale et sociale d'Arthur Boucher

À l'issue de la première guerre mondiale, la victoire remportée sur l'Allemagne laisse la France exsangue. L'énormité des pertes humaines⁸⁸⁹, l'ampleur des destructions matérielles et le coût financier du conflit déstabilisent et affaiblissent le pays. Traumatisés par cette épreuve, les Français aspirent à la paix et à la sécurité face à l'Allemagne et souhaitent réparation des torts qui lui sont imputés⁸⁹⁰. Mais les années 20, ce sont aussi « les années folles », une véritable frénésie de vie. La société change en accordant, non sans réticence, une place différente aux femmes. L'espace et le temps prennent une dimension nouvelle que leur donnent l'avion, l'auto, la radio. La France se dote, en dépit d'un archaïsme structurel, d'équipements performants, et a chaque année un taux de croissance élevé⁸⁹¹.

Au cours de cette période, la France connaît trois législatures : 1919-1924 (victoire du Bloc national), 1924-1928 (victoire du Cartel des Gauches), 1928-1932 (victoire de la droite) et trois présidents de la République : Paul Deschanel, « ou le rêve impossible », du 18 février au 20 septembre 1920, Alexandre Millerand, « ou le désir d'autorité », du 20 septembre 1920 au 11 juin 1924, Gaston Doumergue, « une éloquence de gauche pour une politique de droite »⁸⁹², du 11 juin 1924 au 13 juin 1931. Les deux premiers seront contraints à la démission, l'un pour raison de santé (Deschanel), l'autre pour raison politique (Millerand).

⁸⁸⁹ Les pertes militaires s'élèvent à 1322100 tués, 4226000 blessés, 53100 prisonniers ou disparus (François Cochet, Rémy Porte, *Dictionnaire, op. cit.*, p. 812.).

⁸⁹⁰ Frédéric Monnier, *Les Années 20*, Paris, Le Livre de poche, 1999, quatrième de couverture.

⁸⁹¹ Fabrice Abbad, *La France des années 20*, Paris, A. Colin, quatrième de couverture.

⁸⁹² Serge Berstein, *Chef de l'État*, Paris, A. Colin, 2002, pp. 266-269.

8.3.1.1 Une des fiertés d'Arthur Boucher : les carrières de son gendre et de son fils

En août 1919, son gendre le lieutenant-colonel Paul Détrie⁸⁹³ regagne avec son régiment, le 94^e R.I.⁸⁹⁴, sa garnison d'avant-guerre à Bar-le-Duc (Meuse). Il s'y installe avec sa famille. L'année suivante, il est promu colonel et commandeur de la Légion d'honneur. Le 7 juin 1920, naît son dernier fils Paul-Henri, dernier petit-fils d'Arthur Boucher.

En 1922, deux événements touchent sa famille. L'un est triste, il s'agit du décès à Paris de son frère aîné, le commandant Jules Boucher, saint-cyrien comme lui⁸⁹⁵, alors âgé de quatre-vingt-deux ans. L'autre est heureux, il s'agit du mariage, le 9 mai 1922, à Bar-le-Duc, de sa première petite-fille Yvonne Détrie avec Jean de Vanssay de Blavous⁸⁹⁶, auquel assiste Arthur Boucher. L'année suivante naît sa première arrière-petite-fille Thérèse.

En 1923, il séjourne chez sa fille et son gendre à Bar-le-Duc. Profitant de son séjour, il va revoir avec sa fille Suzanne la maison qu'il habitait lorsqu'il était en garnison à Châlons-sur-Marne (1882-1890). Cette même année, à partir du 1^{er} mars, l'armée française, par décision du gouvernement du 11 janvier, réoccupe la Ruhr avec l'armée belge. Le colonel Paul Détrie occupera avec son régiment, pendant un an, la ville de Bochum dans la Ruhr, entre Essen et Dortmund. À cette occasion, il préside de nombreux conseils de guerre où comparaissaient des industriels allemands. L'un des avocats allemands lui rendra hommage dans un de ses livres : « Le président, le colonel Détrie, eut toujours une attitude chevaleresque »⁸⁹⁷. Il analyse avec lucidité la situation allemande et entrevoit déjà de sombres perspectives, qui vont se vérifier seize ans plus tard. L'année suivante (1924), le colonel Paul Détrie⁸⁹⁸ ira occuper avec son régiment la ville de Bingen en Rhénanie au bord du Rhin où toute sa famille (sa femme et trois de ses enfants : Christiane, Michel, Paul-Henri) vont le rejoindre pour l'année. En juin et

⁸⁹³ Le 14 juillet 1919, il participe avec le drapeau de son régiment « La Garde » au défilé de la victoire et passe sous l'Arc de triomphe. Au cours de la Grande Guerre, il reçoit de nombreuses médailles : croix de guerre française (dix citations : sept palmes, trois étoiles), croix de guerre belge. Il est fait commandeur de l'ordre de Saint Michel et Saint Georges par S.M. le Roi d'Angleterre.

⁸⁹⁴ Un de ses illustres prédécesseurs est le général Henri Berthelot (1861-1931). En effet, le 26 juin 1911, le colonel Berthelot reçoit le commandement du 94^e R.I. à Bar-le-Duc jusqu'en décembre 1913, lorsqu'il est promu général. « C'est son dernier commandement en temps de paix à la veille de cette guerre au cours de laquelle son ancien régiment se couvrit de gloire au prix de lourds sacrifices », Jean-Noël Grandhomme, *Henri-Mathias Berthelot, du culte de l'offensive à la stratégie globale*, Paris, ECPAD, 2011, p. 208.

⁸⁹⁵ Cf. chapitre 2.

⁸⁹⁶ C'est un polytechnicien, qui sera inspecteur principal à la SNCF. Ils auront treize enfants, et sera tué accidentellement le 26 août 1944, lors de la libération de Troyes.

⁸⁹⁷ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁸⁹⁸ Après onze années à la tête du 94^e R.I., il est nommé général de brigade (en juillet 1927), affecté à la 17^e D.I. à Angers, puis, en 1929, à la tête de la subdivision de Rouen (où il présentera les troupes en 1931 à l'occasion du cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc). Enfin, en octobre 1931, promu général de division, il prend le commandement de la 36^e D.I. à Bayonne.

juillet 1924, Arthur Boucher y séjourne, dans une belle et grande demeure au bord du Rhin la « villa Sachsen ».

Son fils Maurice, tout en continuant à enseigner l'allemand, écrit et publie des poèmes. Il exerce aussi une activité de critique musical. En mars 1923, il est en mission à Düsseldorf, au service de presse du commandement des troupes françaises en Allemagne, dirigé par son camarade et ami André-François Poncet. À cette occasion, il rend visite à son beau-frère en garnison à Bochum. Il donne par ailleurs des conférences en allemand sur Claude Debussy, à Francfort, Düsseldorf et Aix-la-Chapelle, qui ont été, dit-il⁸⁹⁹, très bien accueillies et élogieusement commentées dans la presse. De 1924 à 1930, il est aussi critique musical et littéraire au quotidien *L'Avenir* et dirige (de 1927 à 1933) la *Revue d'Allemagne*, dont il a été un des fondateurs. Jusqu'en 1934, il enseigne l'allemand au lycée Chaptal et au lycée Louis-le-Grand à Paris, avant d'être nommé professeur de littérature allemande à la Sorbonne.

8.3.1.2 Une vie sociale bien remplie

Le 10 juin 1922, Arthur Boucher se rend à Bruxelles pour recevoir la croix de guerre belge avec palme. La même année, il participe au comité de secours aux réfugiés grecs⁹⁰⁰, qui vient d'être créé, et qui est présidé par le cardinal archevêque de Paris. À cette occasion, il se lie d'amitié avec Monseigneur Lagier, de l'Œuvre d'Orient⁹⁰¹.

Le 8 octobre 1923, le général Boucher, alors âgé de soixante-seize ans est placé dans la 2^e section (réserve), par application de la loi de finance du 30 juin de la même année, comme étant pourvu en qualité d'officier de réserve d'un grade d'officier général. Il a alors de grandes difficultés à se voir reconnaître la qualité d'ancien combattant. Ce n'est qu'en 1930, qu'après avoir écrit au ministre de la Guerre, André Maginot, qu'il parvient enfin à obtenir sa carte de combattant, ce que le cabinet du ministre lui avait refusé jusqu'alors.

En 1927, il préside à Limoges le banquet annuel des anciens de la 177^e brigade territoriale, ses « chers » territoriaux de Jouy-en-Josas et de l'Yser appartenant tous à la région de Limoges. Dans son allocution, le général Boucher rappelle à ses soldats qu'il les avait baptisés « les territoriaux de fer » et que le général Naulin (1870-1932) les avait qualifiés de « brigade héroïque ». Et il poursuit : « Ce n'est pas seulement au sentiment du devoir que vous devez l'honneur de porter

⁸⁹⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁹⁰⁰ En 1919-1922, au cours d'un nouveau conflit gréco-turc, l'armée grecque connaît une sévère défaite face à l'armée turque de Mustapha Kémal et 1,5 million de Grecs d'Asie Mineure se réfugient en Europe. Pour les Grecs, c'est la « grande catastrophe », le déracinement de l'hellénisme séculaire dans cette région. Une révolution chasse du trône Constantin I^{er}, qui est remplacé par son fils Georges II.

⁹⁰¹ Charles Lagier est directeur général de l'Œuvre d'Orient de 1921 à 1958. Celle-ci, créée en 1856, est chargée de la défense des chrétiens d'Orient.

la fourragère, c'est encore à la solidité des liens qui, sur le front, existaient d'une part entre vous, et d'autre part entre vous et les chefs en qui vous aviez placé votre confiance. Solidité dont la fête aujourd'hui à quatorze ans de distance donne une si éclatante preuve ». Il ajoute :

Certains pourront qualifier cette réunion d'acte de militarisme, pour employer cette horrible expression ; moi, je prétends au contraire que vous faites essentiellement acte de pacifisme. La France a tellement souffert de la guerre qu'elle a horreur de la guerre. Comment pourra-t-elle ne plus jamais revoir la guerre ? Il suffira que tous les Français imitent votre exemple. Quand toutes les puissances qui seraient tentées de nous attaquer constateront que nous sommes aujourd'hui aussi disposés qu'en 1914 à marcher d'un seul homme, elles ne s'aventureront jamais à nous déclarer la guerre (...).

Il termine son allocution ainsi : « Mes chers camarades, mes chers amis, je pourrais même dire mes chers enfants, restez toujours unis, donnez à tous l'exemple de l'union et alors notre belle France pourra vivre et prospérer en paix ».⁹⁰²

Durant les hivers de 1923 à 1925, Arthur Boucher, accompagné de sa fille Marguerite, suit au Collège de France les cours de Camille Jullian sur l'histoire de la Gaule⁹⁰³. Au cours d'une de ses conférences, il fait l'éloge du général Boucher, comme il le fera un peu plus tard dans une lettre qu'il lui adressera le 29 mars 1925 :

Mon cher Général,

Je ne veux pas me borner à un remerciement verbal. Je veux vous dire, après lecture, toute mon admiration. Vous avez su tirer du passé la leçon qu'exige le présent. Vous avez su comprendre l'âme grecque et deviner ce qu'il faut à l'âme française. Vous avez su reconstituer l'armée hellénique dans son aspect et dans son esprit. Je me permets respectueusement de vous féliciter et aussi de vous envier. Mon Dieu ! Comme nous autres historiens nous sommes loin de vous qui avez travaillé outre les textes, des êtres vivants ! Comme il nous manque l'expérience des hommes, de la vie ! Nous ne faisons qu'ajuster des façades. Vous, Monsieur, vous rallumez les foyers.

Veillez croire, Monsieur, à ma profonde et respectueuse sympathie.

Camille Jullian.⁹⁰⁴

Après l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches (alliance des radicaux d'Édouard Herriot et des socialistes de Léon Blum), Le général Édouard de Castelnau (1851-1944), fortement encouragé par le cardinal Dubois, archevêque de Paris, crée en février 1924 la Fédération nationale catholique (FNC). Son but, face à l'anticléricalisme du nouveau gouvernement, est la défense de l'ordre social traditionnel, l'éducation, la famille, les libertés religieuses, la défense du catholicisme et la moralisation de la société. La FNC organise de très nombreuses manifestations qui, à chaque fois, regroupent une foule très importante. Elle

⁹⁰² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁹⁰³ Camille Jullian (1859-1933) est un historien qui a créé au Collège de France, à partir de 1905, une chaire des Antiquités nationales. Il a considérablement renouvelé l'histoire antique de la Gaule, et a publié de 1908 à 1921 une *Histoire de la Gaule* en huit volumes.

⁹⁰⁴ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

condamne fermement la violence comme action politique. Elle connaîtra un grand succès entre 1924 et 1930⁹⁰⁵. Arthur Boucher est approché par le général de Castelnau pour faire partie de la FNC. Ils se connaissent depuis qu'ils ont été ensemble à l'État-major général de l'Armée, dans les années 1890. Arthur Boucher accepte de faire partie de la FNC, comme le relate sa fille Marguerite :

L'illustre général de Castelnau, père de seize enfants dont plusieurs tués à l'ennemi, et très grand chrétien, fonda alors une ligue : La Fédération Nationale Catholique, dont les membres se comptèrent bientôt par milliers. Ils se réunissaient très souvent en public et affirmaient de la façon la plus pacifique, mais aussi la plus résolue, qu'ils ne voulaient pas voir les persécutions religieuses renaître dans notre pays.

Arthur Boucher entra dans cette ligue et fut même président d'honneur de la section de Sainte-Thérèse, sa paroisse à Boulogne-sur-Seine. Il aimait beaucoup cette société car, disait-il souvent : « Elle ne combat les lois injustes que par des moyens légaux ». Il n'aurait jamais admis que l'on s'opposât d'une manière illégale et violente au gouvernement reconnu du pays, il avait horreur des factieux et des révoltés, il rappelait toujours que Socrate avait bu la cigüe. La Fédération Nationale Catholique obtint gain de cause, l'odieuse menace de persécution s'éloigna.

C'est à la même époque, en avril 1924, qu'Arthur Boucher fait une retraite à l'abbaye de Hautecombe⁹⁰⁶, en Savoie, au bord du lac du Bourget. Il connaît bien l'abbé de l'abbaye, Dom Bernard Laure⁹⁰⁷, qu'il a reçu à son domicile de Boulogne. Il fera un deuxième séjour à Hautecombe en 1928.

Arthur Boucher, qui de toute sa vie, ne s'est jamais accordé la moindre distraction, soit mondaine, soit sportive, prend maintenant l'habitude d'aller souvent au théâtre avec sa fille Marguerite. Il apprécie particulièrement les grands classiques et ne se lasse jamais d'entendre Corneille, Racine, Molière. Il aime aussi beaucoup la musique, se souvenant qu'il a, dans sa jeunesse, joué de la flûte, instrument appris chez les enfants de troupe. Enfin, il s'accorde à la fin de sa vie quelques lectures ne se rapportant pas à ses travaux. Il aime beaucoup les *Fables* de la Fontaine, ainsi que la lecture de biographies comme celle de Louis Pasteur, par Valléry-Radot, ou celle du Père de Foucauld, par René Bazin.

Arthur Boucher profite également de ses quelques moments libres que lui laisse l'écriture de ses ouvrages pour revisiter certains lieux de son passé, toujours accompagné de sa fille Marguerite. C'est ainsi qu'en 1923 il visite Buzenval où il avait combattu en 1870, pendant le siège de Paris. En 1927, il retourne visiter le village de Neuville-aux-Bois (Loiret) où sont enterrés ses parents.

⁹⁰⁵ Jean-Paul Huet, *Édouard de Castelnau, (1851-1944), l'artisan de la Victoire*, Turquan (49), Éditions Anovi, 2013, pp. 91-95. Édouard de Castelnau approuvera la condamnation de l'Action Française par le Vatican en décembre 1926.

⁹⁰⁶ Abbaye fondée en 1125 avec l'appui de Bernard de Clairvaux. Au lendemain de la Grande Guerre, des moines bénédictins remplacent les moines cisterciens.

⁹⁰⁷ Bernard Laure (1873-1946) fut le premier abbé bénédictin de l'abbaye, à partir de 1922.

Le 20 mars 1929, le maréchal Foch décède⁹⁰⁸ à l'âge de soixante-dix-huit ans. Arthur Boucher en est très affecté. Le 1^{er} avril, il répond à sa fille Suzanne (épouse du général Paul Détrie) qui lui avait écrit pour lui dire qu'elle compatissait au chagrin qu'il éprouvait à la mort du maréchal :

C'est une belle figure qui disparaît. Ce sera pour moi l'honneur de ma vie d'avoir été son chef et un peu son ami. (...) Et puis, je dois dire qu'en constatant que j'étais le seul survivant de ceux qui avaient l'honneur de l'avoir eu sous ses ordres et que je n'avais pas la moindre carte me permettant une petite place dans la cérémonie de Notre-Dame et des Invalides, j'étais tout attristé. Je suis donc resté à la maison, j'ai pu toutefois, avec ma TSF, entendre le discours de Poincaré. Je me réjouis avec tous les Français du caractère grandiose qui a été donné à ses obsèques et qui a mis en évidence combien ce grand chef était aimé et apprécié, non seulement de ses compatriotes, mais encore de tous les peuples qui avaient contribué à la victoire finale de nos armées.

8.3.2 Les noces d'or, 27 janvier 1930

Arthur Boucher et sa femme Henriette décident de célébrer cet anniversaire avec toute la solennité d'un véritable mariage.

Quelques jours auparavant, le général Boucher est allé rendre visite au maréchal Pétain pour lui présenter son dernier livre qui vient de paraître, *L'Infanterie sacrifiée*. À cette occasion, il lui fait part de son bonheur de fêter bientôt ses cinquante ans de mariage, d'être tant de fois grand-père et arrière-grand-père. Le maréchal lui répond : « Je suis bien content de savoir que vous êtes un homme heureux ».

Voici ce que l'on peut lire sur le carton d'invitation :

Le général Arthur Boucher, commandeur de la Légion d'honneur, médaillé de 1870, croix de guerre française et belge et madame Arthur Boucher vous prient d'assister à la messe qui célébrera leurs noces d'or, le 27 janvier 1930 en l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 62, rue de la mairie, à Boulogne-sur-Seine.

Le général et madame Arthur Boucher seront entourés de leur belle-mère et mère, madame Mourlon, veuve du médecin-colonel, commandeur de la Légion d'honneur.

Leurs enfants, le général Paul Détrie, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre et madame Paul Détrie, monsieur Maurice Boucher, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, madame Maurice Boucher, mademoiselle Marguerite Boucher.

Puis figurent les sept petits-enfants et les cinq arrière-petits-enfants d'Arthur Boucher.

Marguerite, sa fille, alors âgée de trente-quatre ans, décrit ainsi son père en ce grand jour : « Il ne portait plus la tunique noire et le pantalon rouge qui avaient été l'uniforme de toute sa carrière comme pendant la Grande Guerre, il était en bleu horizon. Il avait bientôt quatre-vingt-trois ans, mais son aspect de jeunesse était extraordinaire, il se tenait extrêmement droit et à sa grande fierté il n'avait pas un

⁹⁰⁸ Ses funérailles nationales ont lieu le 26 mars, il est inhumé aux Invalides. Cette même année 1929, Georges Clemenceau décède le 24 novembre, et le 29 juillet Raymond Poincaré démissionne de la présidence du Conseil pour raisons de santé. Il décèdera le 15 octobre 1934.

cheveu de moins et pas un cheveu blanc. Seulement, il était devenu châtain foncé, de blond qu'il était dans sa jeunesse, sa moustache seule était grisonnante. Il rayonnait d'une joie indicible »⁹⁰⁹.

La petite église est remplie de parents et d'amis tout joyeux. Des commerçants du quartier ont fermé leur boutique pour assister à la cérémonie. Le père Lieubray, oratorien et curé de la paroisse, prononce un discours émouvant.

Après la messe, un déjeuner réunit chez le général Boucher toute sa famille et les amis les plus intimes. À dix-sept heures, les deux époux reçoivent tous leurs amis chez leur fils Maurice et leur belle-fille Adrienne, dans leur grand appartement à Paris, au 108, boulevard de Courcelles. Ils sont comblés par de très nombreuses marques de sympathie ainsi que par de très jolis présents. Leur fille aînée Suzanne est pleine de joie de voir de quelle affection ses parents sont entourés. Son gendre, le général Paul Détrie, prononcera une allocution, dont voici quelques extraits :

(...) Aujourd'hui vous atteignez une de ces cimes interdites à trop de ménages. (...) Mon cher père, cette cime, vous l'atteignez en pleine force, j'allais dire en pleine jeunesse, après une carrière qui a été mieux que belle, vous l'avez faite grande ! Grande par le travail, qui est vraiment comme la loi, le rythme, la passion de votre vie et en fait l'admirable unité et la récompense. Grande par la valeur de vos travaux qui vous ont mérité d'être distingué, non seulement par les plus grands de nos chefs militaires, mais aussi par les sociétés savantes comme notre Académie française, heureuse de saluer et de récompenser en vous le représentant de la doctrine du commandement la plus noble et la plus humaine. (...) Votre carrière, vous l'avez faite grande, par le haut idéal, je veux dire l'amour de la patrie qui ne cesse de vous animer. (...) Mais par-dessus tout, vous l'avez faite grande par le caractère. Cette trinité du travail, du savoir, et du caractère vous vaut, dans l'armée d'aujourd'hui, la place la plus éminente et la plus glorieuse. (...) Tels sont les enseignements que vous avez su nous donner et que vous nous donnez encore. Ils ne seront pas perdus pour cette jeunesse qui vient tel le blé qui lève haut et dru, dans une terre bien préparée.

Cet événement fut très largement relaté dans la presse parisienne ⁹¹⁰, accompagné à chaque fois par la photo du général Boucher et de son épouse à la sortie de la messe. Le titre le plus repris est : « Les noces d'or du doyen des fantassins, le général Arthur Boucher ». Dans *L'Ami du Peuple*, figure un long article du lieutenant-colonel Bugnet, ancien officier d'ordonnance et collaborateur intime du maréchal Foch, qui retrace sa carrière militaire et son œuvre d'écrivain militaire.

L'année suivante, le 4 avril 1931, sa belle-mère Claire Murlon, qui a vécu au sein de sa famille de longues années, décède. Peu après, Arthur Boucher et son épouse rendent visite à leur fille et à leur gendre à Rouen.

⁹⁰⁹ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁹¹⁰ *L'Écho de Paris, L'Ami du Peuple, Excelsior, Le Matin, Le Journal, Le Petit Parisien, La Gazette de Boulogne.*

8.3.3 Les dernières années (1930-1933)

Les années 1929-1932 sont une période charnière pour le personnel politique et militaire. La démission pour raison de santé de Poincaré, la mort de Clemenceau et de Foch en 1929, celle de Joffre en 1931, sont perçues comme symboliques de la fin d'une époque. Symbolique aussi est la mort, le 7 mars 1932, d'Aristide Briand, dernier homme politique important d'avant 1914 détenant encore des responsabilités de premier plan. Ce sont des hommes plus jeunes qui vont prendre leur suite : André Tardieu, Pierre Laval, Etienne Flandin, Paul Reynaud.

Le 13 juin 1931, Paul Doumer succède à Gaston Doumergue à la présidence de la République. L'année suivante (le 6 mai 1932), il est assassiné par un Russe blanc, Gorguloff, qui l'accusait de favoriser les bolcheviks. C'est Albert Lebrun qui lui succède, le 10 mai 1932.

La belle santé d'Arthur Boucher, telle qu'elle se manifeste en janvier 1930 lors de ses noces d'or, commence à décliner dès l'été 1930 et ce déclin s'accroît à partir de l'automne 1931. Il maigrit à vue d'œil et ses forces lui manquent de plus en plus. Néanmoins, il trouve la force de faire un dernier voyage à Bayonne, pour aller rendre visite à sa fille.



Chez son fils Maurice, à Longuesse (Val d'Oise), avec son épouse et ses petits-enfants, vers 1930.

8.3.3.1 Le dernier voyage (juin 1932)

Il séjourne un mois complet à Bayonne à l'hôtel de la Division, accompagné de sa femme et de sa fille Marguerite. L'année précédente, son gendre Paul Détrie, promu général de division, a pris le commandement de la 36^e D.I.⁹¹¹. À son arrivée à Bayonne, il confie à sa fille Suzanne : « Ma bonne fille, je te vois comme une reine dans ce beau palais, je n'ai plus rien à désirer ». Très affaibli, il ne quitte pratiquement pas l'hôtel de la Division. Il peut quand même faire quelques petites promenades au bord de l'Adour et est bien heureux de revoir son cher Paul avec qui il a tant de liens d'affection et d'admiration.

Il profite aussi de la présence de trois de ses petits-enfants, Christiane, Michel et Paul-Henri. Il rend visite en automobile, dans le Béarn, à Raymond Orteig, qu'il avait connu lors de sa tournée de conférences aux États-Unis au printemps 1918. Voici le récit qu'en a fait son dernier petit-fils, Paul-Henri : « En 1932 je me souviens, j'avais douze ans, d'avoir déjeuné avec mon grand-père Boucher et mes parents chez Raymond Orteig qui nous avait invités dans sa maison de Louvie-Juzon, située dans la vallée de l'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) ».

Raymond Orteig⁹¹² est un personnage étonnant. Chaque année il quitte New York pour retrouver pendant un mois son pays natal. Béarnais, il a quitté tout jeune son village pyrénéen, où il a débuté comme simple berger, pour l'Amérique. À force de travail, il y fait fortune. En 1918, il est propriétaire du célèbre hôtel Lafayette, où Arthur Boucher a été son hôte et avec lequel il s'est lié d'amitié. Quelques années plus tôt, il avait financé la première traversée de l'Atlantique en avion en 1927 par Charles Lindbergh (1904-1974).

Après un dernier séjour à Bayonne chez sa fille Suzanne et son gendre le général Paul Détrie, il est de retour dans son appartement de Boulogne-sur-Seine qu'il ne quitte plus.

8.3.3.2 Les dernières volontés

En avril 1929, répondant à une suggestion de sa fille aînée Suzanne, il lui écrit :

Mes mémoires ? J'avoue que la pensée ne m'est jamais venue de les écrire, car je suis du reste un tout petit personnage pour qu'il puisse intéresser le public. Mais je me suis attaché pour vous, mes chers enfants, à mettre en ordre tous les renseignements qui peuvent intéresser et

⁹¹¹ Il prend sa retraite le 26 mars 1934. Il demeurera à Bayonne jusqu'à son décès en 1962. Peu avant, le 4 février 1934, la plaque de la Légion d'honneur lui avait été remise à Pau par le général Weygand.

⁹¹² *La Gazette d'Ossau* lui consacre un portrait dans son édition du 28 août 1932. L'article est titré « Un Ossalois de marque, Raymond Orteig ». Lorsque qu'après la guerre le maréchal Foch, invité par le gouvernement américain, débarque à New-York, il demande d'aller rendre visite à R. Orteig.

vous fixer sur ma biographie. C'est à Marguerite que j'ai souvent pensé pour en faire un tout, car Maurice est trop étranger à ce qui me concerne pour que je lui en confie le soin.

Dans cette même lettre, il fait part à sa fille d'un nouveau projet auquel il s'attelle et qu'il voudrait bien pouvoir terminer avant de faire « le grand voyage », dit-il. Il s'agit de la préparation d'un nouvel ouvrage *l'Infanterie sacrifiée*. Après avoir longtemps cherché à en établir les bases, il pense y être parvenu il y a quelques jours : « Je veux démontrer qu'en donnant, comme nous le faisons, la prédominance à l'artillerie au détriment de l'infanterie, nous nous engageons dans une voie qui doit nous conduire fatalement à la décadence en affaiblissant notre courage. La première partie de mon travail sera intitulée : Le courage de l'infanterie, élément primordial de la victoire ».

Il lui confie aussi qu'il baisse beaucoup et qu'il a de plus en plus de peine à formuler les idées dont sa tête est remplie. Il se demande s'il pourra mener à bonne fin cette lourde tâche qu'il s'impose une nouvelle fois.

Le 7 avril 1932, dans son lit, alors qu'il est déjà très affaibli, il met par écrit ses dernières volontés :

Je remercie Dieu de la grande somme de bonheur qu'il m'a réservée avant tout en me donnant ma chère femme et mes chers enfants dans lesquels je comprends mon cher gendre Paul et ma chère belle-fille Adrienne. Je veux mourir dans la religion chrétienne. (...) Cinquante-deux ans de mariage ! Cinquante-deux ans de bonheur ! Merci de tout mon cœur, ma chère Henriette, de me les avoir donnés. Ma dernière pensée sera pour toi en demandant à Dieu de te protéger dans les dures années qui vont suivre afin de te donner tout le bonheur dont tu es si digne. Et en mourant je vous bénirai tous.

Mais le général Boucher, aussi affaibli soit-il, continue à suivre la situation militaire de son pays. Il déclare à sa fille Marguerite, à la fin de l'année de 1932, à propos de la Ligne Maginot⁹¹³ : « Cette affaire me rend malade. Un peuple qui se confie dans ses remparts, c'est un peuple perdu. Il n'y a que le courage qui compte. Or le courage, c'est la volonté d'aborder l'adversaire ».

8.3.3.3 Les derniers moments

Après son retour de Bayonne en juillet 1932, sa famille envisage de lui faire passer le reste de l'été à Nogent-le-Rotrou dans la maison familiale, mais cela s'avère impossible, sa fatigue est bien trop grande. Il est alors suivi par cinq médecins qui essayent quantité de traitements, mais tous demeurent sans effet. Ses médecins ne se sont jamais mis d'accord sur la cause de son mal. L'un de ces médecins pense qu'il souffre d'un cancer du pancréas. En effet, il pense que l'affection dont on avait dû l'opérer pendant la guerre est peut être l'origine lointaine de ce cancer.

⁹¹³ Le 4 janvier 1930, André Maginot, ministre de la Guerre de 1929 à 1932, fait voter à une énorme majorité une loi sur la construction d'une ligne fortifiée sur la frontière de l'Est. Le projet avait été conçu par Painlevé dès 1925. Il faut noter que deux ans auparavant, en 1928, la durée du service militaire avait été ramenée à un an.

La maladie empire beaucoup durant l'automne 1932. Sa femme et sa fille Marguerite sont constamment à son chevet. En février 1933⁹¹⁴, son aspect physique effraie son entourage, sa maigreur l'effare. Malgré son état, il veut composer un dernier ouvrage. C'est sa fille qui lui sert de secrétaire, écrivant sous sa dictée. Il le fait de tête, sans le secours d'aucun livre, sachant de mémoire toutes les batailles dont il est question. Chaque jour, par un grand effort de volonté, il va péniblement de sa chambre à son fauteuil, derrière son grand bureau encombré de papiers et de livres. Sa fille Suzanne, venue de Bayonne, fait un court séjour auprès de son père. Son fils Maurice, professeur à Paris, lui rend visite plusieurs fois par semaine. Marguerite note : « Il devait avoir quatre-vingt-six ans le 19 mai prochain, il était très malade et même mourant, mais il n'avait rien perdu de ses belles facultés. Rien perdu non plus de sa passion pour le labeur. On peut dire qu'il travailla même pendant son agonie et que le désir de servir la France et l'Armée remplit son cœur jusqu'à la mort ». Et elle ajoute qu'il ne parlait presque plus, regrettant amèrement le temps où elle allait lui tenir compagnie dans son bureau et avait avec lui de grandes conversations.

N'ayant plus aucun espoir pour son père, Marguerite écrit à Dom Bernard Laure à Hautecombe pour lui prier de faire dire des messes pour que la mort de son père soit entourée d'autant de grâces que possible. Il lui répond rapidement.

Marguerite demande au curé de la paroisse de se préparer à donner les derniers sacrements à son père, et envoie une dépêche à sa sœur Suzanne ; « Père très mal. Viens immédiatement ». Depuis plusieurs années, le général Boucher est entièrement revenu aux pratiques religieuses, il se confesse et communie. Le vendredi 31 mars, un grand changement se produit dans son attitude. Alors que pendant toute sa maladie il était devenu très impatient et très sombre, il redevient doux et patient avec tout son entourage. Le soir même, sa fille aînée Suzanne est arrivée par train de Bayonne. Marguerite fait une dernière lecture à son père, c'est le récit de la bataille de la Marne par Hanotaux⁹¹⁵. Il perd connaissance le soir du dimanche de Pâques, le 2 avril 1933. Après avoir reçu l'extrême-onction en pleine nuit par un jeune prêtre que sa fille avait été chercher en toute hâte (le curé pressenti n'étant pas joignable), le général Arthur Boucher rend son dernier soupir

⁹¹⁴ Durant son agonie au début de l'année 1933, Arthur Boucher n'a pu se rendre compte que son monde était en train de basculer avec l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler : 30 janvier, Hindenburg nomme Hitler chancelier, 28 février, incendie du Reichstag, 5 mars, élections législatives, dans un climat de terreur politique, le NSDAP (le parti nazi) obtient 44% des suffrages ; 23 mars, loi d'habilitation donnant la faculté au gouvernement de légiférer par décret-loi ; ouverture du camp de concentration de Dachau. Le régime nazi est en place pour douze années.

⁹¹⁵ Gabriel Hanotaux (1853-1944) est un historien, diplomate, homme politique, membre de l'Académie française. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages dont une *Histoire illustrée de la guerre de 1914*, parue en 1926.

vers deux heures du matin. Un mois plus tard, il aurait fêté son quatre-vingt-sixième anniversaire.

L'enterrement a lieu le jeudi 6 avril 1933. La levée de corps est fixée à sept heures du matin, en présence de deux officiers du régiment de Saint-Cloud dont il avait été le chef pendant dix ans. Après cette courte cérémonie, sa dépouille est transportée en automobile jusqu'à Nogent-le-Rotrou. Une grand-messe est chantée à l'église Notre-Dame de Nogent, en présence de Monseigneur Claireaux, qu'Arthur Boucher connaissait bien. Comme le veut la coutume pour les officiers, un drapeau tricolore recouvre le cercueil.

Il est inhumé au cimetière de la ville à côté de ses beaux-parents Mourlon. Sur sa tombe, ornée d'une simple croix, sa famille fait inscrire la mention suivante :

Général ARTHUR BOUCHER
Commandeur de la Légion d'honneur
Médaille 1870
Croix de guerre de 1914
Ancien président de l'Association des Études grecques⁹¹⁶
19 mai 1847-3 avril 1933

Ses fidèles officiers de la 177^e brigade territoriale ont voulu placer au dessous de l'inscription une belle palme en bronze avec une banderole portant cette phrase : « Au général Boucher, affectueux et fidèle souvenir de la 90^e division territoriale. Bataille de l'Yser, 1914-1915 »⁹¹⁷.

Son épouse Henriette Boucher, née Mourlon, décèdera le 6 mars 1952 à Nogent-le-Rotrou, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Sa fille Marguerite décèdera le 13 avril 1959, également à Nogent le Rotrou, à l'âge de soixante-trois ans. Sa fille aînée, Suzanne Détrie, décèdera le 20 octobre 1963 à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), juste un an après son mari, le général Paul Détrie, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Enfin, son fils Maurice mourra le 14 août 1977 dans sa résidence de campagne, à Longuesse (Val d'Oise), à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La maison de Nogent-le Rotrou, acquise par son beau-père en 1865, appartient toujours à la famille. Après avoir été occupée par sa petite fille Yvonne et ses treize enfants, c'est à ce jour une de ses arrière-petites-filles, Thérèse, qui l'occupe.

En achevant, dans ce chapitre, sa longue histoire, et avant d'aborder les traces laissées par le général Boucher, il nous paraît intéressant de résumer sa carrière avec les mots d'Arthur Boucher, qui, dans l'introduction de son dernier ouvrage

⁹¹⁶ C'est sa fille Marguerite, dont il était très proche, qui a souhaité qu'un mot de son épitaphe rappelle cette Grèce qui lui fut si chère.

⁹¹⁷ Dans son *Histoire du général Arthur Boucher*, sa fille Marguerite écrit à la dernière ligne de son récit : « C'est là qu'il repose, celui qui fut le petit lieutenant de 1870 et le vieux général de 1914, l'élève des Jésuites de Metz et l'ami des Bénédictins de Hautecombe ».

L'Infanterie sacrifiée (1930), la présente de la sorte, en évoquant sa « bizarre carrière » :

Le 5 novembre 1854, il était inscrit sur les contrôles du 27^e régiment de ligne comme enfant de troupe, à la 4^e compagnie du 3^e bataillon où il servit ensuite comme tambour de 14 à 18 ans.

Bien longtemps après, il a eu le très rare honneur de commander le même régiment, le 101^e, dix années consécutives.

Pendant la Grande Guerre, doyen d'âge des combattants, il a commandé comme colonel trois brigades d'infanterie territoriales, les deux régiments de l'une d'elles, la 177^e, seuls de leur arme ayant la fierté de porter la fourragère. Enfin, il a eu l'honneur, plus rare encore, de porter pendant dix-neuf ans les galons de colonel. Il a donc été en même temps que le plus ancien des fantassins, le plus ancien des chefs de corps. En même temps qu'un fantassin, [l'Armée] a fait de nous un officier d'état-major qui, à un moment où on travaillait ferme à l'état-major de l'armée pour mettre le pays en mesure de résister victorieusement à toute agression, occupait les fonctions de chef du bureau des opérations.

Ce dernier volet de la vie d'Arthur Boucher souligne la richesse de sa vie intellectuelle. Ses œuvres dressent le portrait d'un homme pétri d'une grande connaissance du monde antique, qu'il met au service de l'armée, tirant les leçons de la dernière guerre à partir de son analyse des guerres de l'Antiquité, dont il dégage les « lois éternelles ». En dehors de son œuvre d'historien militaire, ses voyages en Amérique et en Grèce, sa présidence de l'*Association des études grecques*, juste après la guerre, lui apportent une profonde satisfaction, et des honneurs mérités. Ses noces d'or, en 1930, couronnent une vie familiale globalement heureuse, les grands drames de la vie lui ayant été épargnés. Ce chapitre, qui clôt la biographie proprement dite du général Arthur Boucher, conforte les traits de caractère affirmés durant sa vie active : volonté, rigueur, goût du travail intellectuel.

Chapitre 9. Les traces et la mémoire du général Arthur Boucher

Si notre travail biographique s'est achevé avec la mort du général Arthur Boucher en 1933, il n'en reste pas moins que sa mémoire perdure sous forme de traces, plus ou moins explicites, que nous allons exposer ci-dessous.

Auparavant, nous devons souligner que, contrairement à nombre de généraux de son époque, Arthur Boucher n'a laissé aucune trace dans l'espace public. Si les grands généraux ont, en effet, souvent donné leur nom à une rue ou une avenue ou ont leur statue⁹¹⁸, le plus souvent dans la ville où ils sont nés, ce n'est pas le cas pour Arthur Boucher : aucune rue ou place en France ne porte son nom⁹¹⁹, aucune statue n'a été érigée en son honneur. La première raison est certainement qu'il n'a jamais occupé des fonctions de tout premier plan, ni contribué de façon décisive à des victoires lors des deux guerres auxquelles il a participé : la guerre de 1870-1871 et la Grande Guerre. Mais il faut également souligner qu'Arthur Boucher n'a jamais eu un ancrage territorial affirmé. sa ville natale, Sully-sur-Loire⁹²⁰, où son père était gendarme, et occupait un logement de fonction, et où il n'a vécu que quelques années durant sa petite enfance, n'a logiquement conservé aucune trace du futur général Boucher.

Par la suite, enfant de troupe dès l'âge de sept ans, il n'a cessé de se déplacer à travers toute la France, ne retournant qu'à de très rares occasions chez son père à Neuville-aux-Bois (Loiret). Ce dernier n'étant pas propriétaire, il ne reste aucune trace de la famille Boucher dans cette petite ville, d'autant que le cimetière a été déplacé après la dernière guerre et la mairie n'a retrouvé aucune trace du caveau de ses parents.

Seules deux villes où Arthur Boucher a séjourné à plusieurs reprises et jusqu'à la fin de sa vie, Boulogne-sur-Seine et Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), auraient pu éventuellement conserver des traces. Mais ce n'est pas le cas. Boulogne est une ville qui s'est considérablement agrandie depuis son décès et qui n'est pas en mesure d'honorer tous les militaires qui y ont séjourné, quels que soient leurs

⁹¹⁸ C'est le cas dans leur ville de naissance du maréchal Joffre à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), du maréchal Foch à Tarbes, à qui a été érigée une monumentale statue équestre, du maréchal Gallieni à Saint-Béat (Haute-Garonne), du général Février à Grenoble (buste dans un jardin de la ville inauguré en 1911), du général de Miribel à Hauterives, dans la Drôme (statue devant l'église).

⁹¹⁹ Le journal *Midi Libre* du dimanche 8 mai 2016 établit le « TOP 20 des noms de rues ». Ne figurent dans cette liste que trois militaires : le général de Gaulle n° 1 avec 3903 rues, le général Leclerc n° 7 avec 1472 rues, le maréchal Foch n° 9 avec 1255 rues.

⁹²⁰ Il faut souligner que les archives de Sully-sur-Loire, ont entièrement brûlées en mai 1940, lors de l'invasion allemande.

mérites respectifs. De plus, Arthur Boucher, durant les quelque quarante années (1897-1933) où il a habité dans cette ville, n'a jamais été propriétaire : il n'y a donc pas de trace tangible de sa résidence. Le seul endroit où un hommage aurait pu lui être rendu, c'est à Nogent-le-Rotrou, où il est enterré et où il a passé toutes ses vacances dans la maison familiale héritée de sa femme. Mais là, non plus, aucune marque mémorielle dans l'espace public²¹.

Il nous faut donc chercher ailleurs les traces et la mémoire du général Arthur Boucher, tout d'abord dans les hommages publics qui lui ont été rendus après sa mort, ensuite dans les commentaires, mentions et citations de son œuvre écrite, de la date de sa publication jusqu'à nos jours, enfin au sein de sa propre famille, qui se perpétue jusqu'à nos jours,

9.1 Les hommages publics

Quelques jours après la mort d'Arthur Boucher, un journal local, *Le Nogentais*, publie une rétrospective de sa vie, quelques mois plus tard, paraît dans la *Revue archéologique* un long article écrit par le président de l'Association des études grecques, enfin, bien plus tard, en 1954, une notice lui est consacrée dans le *Dictionnaire de Biographie française*.

9.1.1 *Le Nogentais*

Quelques jours après son décès, survenu le 3 avril 1933, paraissait, dans le journal *Le Nogentais*²², en première page, une longue notice nécrologique, rédigée par le directeur général du journal Georges Fauquet, dont voici quelques extraits : « Une belle figure de soldat vient de disparaître avec le général Arthur Boucher qui s'est éteint dans la nuit de dimanche à lundi, en sa demeure de Boulogne-sur-Seine, à l'âge de 85 ans, après une existence tout entière dévouée au service de son pays ». Suit le résumé de « la longue et brillante carrière de notre compatriote ». L'article souligne que le jeune officier s'est distingué à la défense de Paris dans l'état-major du général Vinoy et que sa belle conduite lui a valu la croix de la Légion d'honneur. Il rappelle ensuite qu'il a pris part de 1871 à 1880, comme officier d'état-major, à diverses expéditions en Algérie. « Capitaine au 106^e d'infanterie à Châlons et Verdun de 1881 à 1887, il rentra dans le service d'état-major de 1887 à 1897 sous les ordres du général de Miribel et collabora activement comme aide de camp du général de Boisdeffre aux négociations qui aboutirent à l'alliance franco-russe ». L'auteur poursuit, qu'à cette époque il fut

²¹ Comme nous l'a confirmé le service des archives municipales lors de notre visite en novembre 2014.

²² *Le Nogentais*, journal des cantons de Nogent-le-Rotrou et autres cantons d'Eure-et-Loir, de l'Orne, et de la Sarthe, daté du samedi 8 avril 1933, 102^e année, n° 14.

chargé de la préparation du plan de guerre, des grandes manœuvres de l'armée, de la revue du tsar au camp de Châlons. « La secousse violente qui ébranla alors l'armée avec l'affaire Dreyfus l'atteignit par ricochet. Rentré dans le rang, il commanda pendant dix ans comme colonel le 101^e d'infanterie à Saint-Cloud et Laval où il eut sous ses ordres de nombreuses recrues de la région percheronne ». Après avoir évoqué son rôle dans la Grande Guerre, l'article cite l'éloge du général Gérard : « Je ne veux pas vous laisser partir de la 1^{re} armée sans rendre hommage au bel exemple moral que vous avez donné en tenant, dès le début de la guerre et malgré votre âge, à remplir en première ligne votre devoir de soldat ». L'article évoque « les conférences très remarquées » qu'il donne à partir de 1918 à la Sorbonne, aux Etats-Unis, au Canada. « La guerre terminée, délaissant l'épée pour la plume, le vaillant combattant reprit ses travaux d'historien, car chez lui le savant ne le cédait en rien au soldat ». « Helléniste distingué, il fut élu à la présidence de l'Association des études grecques ». Après avoir cité ses principaux ouvrages, l'auteur écrit : « Rappelons notamment la série sur la *France victorieuse dans la guerre de demain*, dont le titre prophétique indiquait suffisamment l'idée développée au cours de ces brochures, éditées à des milliers d'exemplaires (30000) ». L'évocation de sa carrière se termine en ces termes : « Travailleur infatigable, le général Boucher, consacrait à l'étude les longs loisirs d'une verte vieillesse. Donnant jusqu'à ses derniers moments un magnifique exemple d'énergie conforme à tout le reste de sa vie, il mettait la main à un ouvrage qu'il aurait voulu terminer avant sa mort, et qui reste malheureusement inachevé ».

L'article, dans une deuxième partie, évoque des souvenirs plus intimes concernant le défunt : « Profondément traditionaliste, ce grand soldat était aussi un bon chrétien, qui a terminé ses jours en remerciant la Providence des joies que la vie lui avait apportées ». « Nogentais d'adoption par son mariage, le général Boucher aimait à venir passer chaque année quelques mois dans sa calme résidence de Saint-Jean⁹²³, au milieu d'une population qui l'entourait de sa sympathie ». « Nous ne reverrons plus, dans le cadre familial de notre petite cité qui en était fière, la haute et robuste silhouette de notre regretté concitoyen ». Après avoir exprimé sa profonde émotion face à cette disparition, l'auteur dit s'honorer de son amitié.

L'article se termine ainsi : « Fortifions-nous au souvenir des mâles vertus dont ne cessa de donner l'exemple le grand Français, sur le cercueil duquel nous déposons nos modestes mais bien sincères regrets ».

Ce très long article, écrit juste après la mort d'Arthur Boucher, outre la description assez précise de sa carrière militaire, met notamment l'accent sur le

⁹²³ Quartier de Nogent-le-Rotrou.

rôle d'Arthur Boucher dans la préparation du plan XIII, et dans les négociations qui mettent en place l'alliance militaire franco-russe de 1892.

On devine, à travers cet article nécrologique, la proximité entre Arthur Boucher et le directeur du journal, d'où la connaissance très précise de ce dernier tant de sa carrière militaire que de ses ouvrages. Cette relation a certainement dû se nouer au cours de l'été 1918, lorsque le journal publie en plusieurs épisodes le récit détaillé du voyage du général Boucher en Amérique, évoqué au chapitre précédent. Dans les archives familiales, figure une notice de trois pages, très détaillée de sa carrière militaire intitulée : *Le général Arthur Boucher*. Cette notice éditée par le *Nogentais* s'arrête en janvier 1917 à sa mise en retraite définitive. Celle-ci a très certainement dû être éditée pour accompagner la lecture de son récit de voyage en Amérique. On peut émettre l'hypothèse que cette notice, vu sa précision, a été rédigée de la main même d'Arthur Boucher. Preuve, pensons-nous, qu'il avait déjà en tête de laisser une trace de sa carrière et de son œuvre d'écriture.

9.1.2 L'Association des études grecques

Au mois de juillet 1933, M. Émile Bréhier, professeur à la Sorbonne, prononce, en tant que président de l'Association des études grecques, une allocution dans laquelle il rend « un hommage mérité à la mémoire du chef militaire qui fut en même temps un bon helléniste et un historien de la tactique ancienne, d'où il sut tirer des conclusions pour les temps modernes ». Ce discours est ensuite publié la même année dans la *Revue archéologique*²⁴. Voici quelques moments-clés de cet article :

Mort à 85 ans, le général Boucher, doyen des officiers généraux de l'armée française, qui avait combattu en 1870, qui avait participé en 1875 à deux expéditions en Algérie, qui avait repris du service en 1914 et qui eut une part active à cette terrible campagne des Flandres, dont l'issue a été pour nous décisive, consacra sa verte vieillesse, à l'exception des années de guerre, à essayer de pénétrer le secret de la grandeur de la Grèce. À partir de ce moment, sa vie nous appartient un peu ; il devient membre de l'Association en 1913 et son président en 1918. (...) Mieux que les stratèges Nicias et Lachès²⁵, le général Boucher a compris l'avertissement implicite de Socrate ; il a vu que la bravoure des soldats de Marathon et de Platées serait restée sans succès si elle n'avait eu sa source dans l'intelligence, la divine intelligence qui, à la fois, mène le monde et règle la conduite humaine.

Après avoir évoqué ses livres de l'après-guerre, *L'Art de la guerre il y a 23 siècles* et *Marathon, la bataille de la Marne de l'Antiquité*, le président poursuit ainsi :

²⁴ Article intitulé « Général Arthur Boucher (1848-1933) », paru dans la *Revue archéologique* n° 07/12, Paris, 1933, pp. 151-152.

²⁵ Nicias (né vers 470, mort en 413 av. J.-C.) et Lachès (Ve siècle av. J.-C., mort à Mantinée en 418 av. J.-C.) sont deux généraux athéniens, que Platon représente dans un dialogue socratique, portant sur le courage, connu sous le nom de dialogue de Lachès. Nicias et Lachès y soutiennent des points de vue opposés quant à la façon de définir le courage, mais aucun des deux ne réussit à proposer une approche satisfaisante du courage aux yeux de Socrate, et les interlocuteurs se séparent sur cet échec.

Ces titres mêmes ne disent-ils pas ce qu'il cherchait en Grèce : Le type parfait et accompli du soldat, qui s'affirme en des traits éternels. Le général Boucher est platonicien, il croit à ces conditions immuables et intelligibles de la réalité que sont les idées, et il voit un lien précis entre la stratégie et la philosophie grecque : les principes de la guerre « ont été, écrit-il, mis en lumière par un philosophe soldat, Socrate. Deux soldats philosophes en ont démontré la valeur ; l'un, Xénophon, pratiquement dans la retraite des Dix-Mille et théoriquement dans la *Cyropédie* ; l'autre, Epaminondas, aux batailles de Leuctres et de Mantinée ». Il a résumé ces principes en quelques phrases qui sonnent comme des maximes éternelles : « L'organisation du nombre n'est rien quand elle n'est pas accompagnée de cette forme de courage qu'on appelle la bravoure », et encore : « Le courage au service de l'arme de main est, au combat, la cause prépondérante du succès ». C'était là les principes qu'il soutenait avant la guerre dans ce livre au titre rayonnant, *La France victorieuse dans la guerre de demain*, dont il faut retenir la date : 1911-1914.

Le président conclut en mettant l'accent sur le fait qu'Arthur Boucher, « en bon soldat et bon helléniste, (...) a toujours cru que la bravoure intelligente l'emportait finalement sur la force brutale ». L'auteur constate que « la puissance énorme qu'ont acquise les armes de jet dans la dernière guerre ne l'avait pas fait changer d'avis ». Ce texte d'hommage au général Arthur Boucher par le président de l'Association des études grecques met en évidence l'apport tout à fait original de ce dernier au renouvellement de l'Histoire militaire grecque. Par ailleurs, être un bon soldat et un bon helléniste, telles ont été les deux grandes ambitions du général Boucher tout au long de sa vie.

9.1.3 Le *Dictionnaire de Biographie française*

L'ouvrage est toujours en cours d'élaboration, il est publié au fil des années par fascicule. Le tome 1 est paru en 1932, à ce jour, le tome 21 portant sur la lettre L est paru en 2015⁹²⁶. La biographie du général Boucher figure dans le tome 6⁹²⁷, paru en 1954. La notice BOUCHER (Eugène, Arthur) figure à la page 119. Nous présentons *infra* cette notice dans son intégralité :

Général né à Sully-sur-Loire (Loiret) le 19 mai 1847, d'abord enfant de troupe et engagé volontaire au 2^e Génie le 31 octobre 1865. Il entre à Saint-Cyr le 18 octobre 1867 et en sortit dans l'infanterie. Passé par l'École d'état-major le 1^{er} janvier 1870, il combattit et gagna la croix au siège de Paris. Retourné à l'École d'état-major en juillet 1871, il alla ensuite en Algérie, fit l'expédition d'El Amri, dans la province de Constantine. À l'état-major de l'armée, il fut adjoint au général de Miribel pour l'élaboration du plan de guerre, puis aide de camp du général de Boisdeffre et l'un des artisans de l'alliance russe. Colonel le 9 mars 1897, il était cadre de réserve en 1914. Il reprit du service comme commandant de la 177^e brigade territoriale, combattit à la Marne, fut promu général de brigade le 25 mars 1916, commande ensuite deux divisions territoriales et fit preuve des plus hautes qualités militaires dans la défense des secteurs de Boesinghe et de la Fosse Calonne.

Érudit et helléniste distingué, il avait succédé en 1918 à Maurice Croiset comme président de l'Association des études grecques, et Salomon Reinach l'avait présenté pour un siège de membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Il avait surtout étudié la conception de la guerre dans l'antiquité ; il a laissé une œuvre théorique et historique importante : *Les Lois éternelles de la guerre* (1923), *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire* (1928) et, en 1930, *L'Infanterie sacrifiée*. Quelques jours avant sa mort (3 avril 1933 à Boulogne-Billancourt) il

⁹²⁶ M. Prévost et M. Roman d'Amat *Dictionnaire de Biographie française*, librairie Letouzey et Ané, 87 boulevard Raspail, 75006 Paris, tome 1, 1932, tome 21, 2015

⁹²⁷ Ce tome, qui va de Bergeron à Bournon, présente 762 pages.

dictait encore un livre où il voulut condenser sa doctrine et en montrer l'application à la situation de l'armée d'alors⁹²⁸.

Cette notice, forcément très résumée sur sa carrière militaire, met en avant la proximité du général Boucher avec les deux plus hauts responsables militaires de la fin du XIX^e siècle, les généraux de Miribel et de Boisdeffre, ainsi que son apport au plan de guerre XIII et sa contribution à l'alliance militaire franco-russe de 1892. La qualité de son commandement durant la Grande Guerre est particulièrement soulignée.

La notice souligne bien la qualité de l'œuvre du général Boucher qualifié d'*érudit* et d'*helléniste*, et sa volonté farouche de poursuivre jusqu'à ses derniers moments son travail d'écriture.

9.1.4 Autres documents évoquant Arthur Boucher

On peut retrouver aussi trace de la carrière militaire du général Arthur Boucher dans deux autres documents, présentés ci-dessous.

9.1.4.1. Historique de la 52^e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1867-1869), promotion Mentana, par le général de brigade Jean Boÿ⁹²⁹

Arthur Boucher figure dans la liste des vingt-trois généraux de brigade qui ont fait partie de la promotion : « Boucher, Eugène, Arthur (1847-1933), GBR (État-major puis Infanterie), commandeur de la Légion d'honneur, officier d'Académie ». Les officiers faisant partie de cette promotion sont par ailleurs classés suivant les fonctions occupées dans la société civile. À ce titre, Arthur Boucher est le seul à être classé dans la catégorie « homme politique ». Il figure aussi dans la catégorie : « personnages marquants ou atypiques », de même que les généraux de Langle de Cary (1849-1927), Paul Pau (1848-1932) et Victor Michel (1850-1937)⁹³⁰. Sa notice se termine en ces termes : « Après une belle carrière militaire qui s'achève sur “ un coup de gueule ” (voir la note ci-dessous) démontrant un caractère bien trempé, en 1914, il reprend du service à la tête d'une brigade puis d'une division ». La note évoquée *supra* fait référence à un article paru dans la revue *Le Casoar* n° 143 d'octobre 1996 sous la signature du général de brigade Jean Boÿ (promotion 58-60 « Maréchal Bugeaud »). Cet article retrace la carrière d'Arthur Boucher et relate surtout le vif échange de lettres en mars 1907 entre ce dernier et son supérieur le général Percin, commandant de la 7^e

⁹²⁸ Cette notice est signée par E. Franceschini (directeur général honoraire de la Préfecture de Paris).

⁹²⁹ Accessible en ligne sur le site de La Saint-Cyrienne : <https://www.saint-cyr.org/medias/editor/files/1867-1869-52e-promotion-de-mentana.pdf>.

⁹³⁰ Ces trois généraux ont joué un rôle de premier plan lors de la déclaration de guerre de 1914, ce qui explique leur classement sous la rubrique « personnages marquants ».

division, qui inflige 15 jours d'arrêts de rigueur à « son intransigeant subordonné ». Ce fait est présenté en détail dans le chapitre 6 de ce travail.

9.1.4.2 *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre (1914-1918)*⁹³¹

La notice consacrée à Arthur Boucher figure à la page 84. Remarquable de brièveté, elle comporte cependant deux erreurs : d'une part, elle affirme qu'il a été chef d'état-major du général Clément, ce qui est faux, d'autre part, qu'il a pris sa retraite de colonel en 1912, alors que celle-ci est effective en 1907.

Enfin nous nous permettons de mentionner le *Dictionnaire biographique des officiers généraux de la première guerre mondiale*, sous la direction de Jean-Noël Grandhomme, en cours de rédaction, et qui devrait paraître en 2018. Le général Arthur Boucher y aura sa place. Nous présenterons à la fin de ce chapitre cette notice, non encore finalisée, le concernant, Jean-Noël Grandhomme ayant eu l'amabilité, en mars 2015, de nous la transmettre par voie électronique⁹³².

9.2 Les traces de l'écrivain militaire

Incontestablement, c'est l'œuvre de l'écrivain militaire qui a laissé des traces encore bien visibles de nos jours. Avant d'évoquer ce point, nous allons revenir un instant sur quelques appréciations portées sur ces livres du temps de son vivant.

9.2.1 Un écrivain militaire reconnu à son époque

C'est le moment de rappeler ici que deux de ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie française : *L'Anabase de Xénophon ou la retraite des Dix-Mille*⁹³³ et *L'Art de vaincre aux deux pôles de L'Histoire, sa loi éternelle*⁹³⁴. Par ailleurs, deux de ses autres ouvrages ont été traduits très vite après leur parution en France : le volume II de *La France victorieuse dans la guerre de demain, l'offensive contre l'Allemagne*, paru en 1911, traduit la même année en allemand sous le titre *Die französische Offensive gegen Deutschland*, chez Stalling, et *L'Infanterie sacrifiée*, paru en 1930, traduit cette fois-ci en espagnol, sous le titre *La Infanteria sacrificada* paru en 1934 (Traducción de la Escuela superior de guerra), preuve, s'il en est, que ses travaux intéressent ses contemporains au-delà des frontières de la France. Être traduit est une belle récompense pour un militaire, qui a été très certainement le seul de sa génération à avoir entrepris de telles recherches

⁹³¹ Gérard Géhin et Jean-Pierre Lucas, *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre (1914-1918)*, Éditions Archives et Cultures, 2007.

⁹³² Jean-Noël Grandhomme, « BOUCHER Eugène, Arthur. Général de brigade », in Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Dictionnaire biographique des officiers généraux de la première guerre mondiale*, à paraître.

⁹³³ Arthur Boucher, *L'Anabase...*, op. cit., 1913.

⁹³⁴ Arthur Boucher, *L'Art de vaincre...*, op. cit., 1928.

savantes, et sans doute aussi le seul aussi à posséder une si grande connaissance de l'histoire militaire de l'Antiquité grecque.

En juillet 1934, paraît dans la revue *Les Études classiques*⁹³⁵, un texte du général Arthur Boucher, intitulé « Phalange grecque et légion romaine ». Cet article est en fait la publication de la conférence qu'il avait donnée le 1^{er} mars 1928, à l'Association des études grecques. L'éditeur fait précéder l'article, pour rendre hommage à l'auteur décédé l'année précédente, d'un texte court, qui le présente comme ayant accompli « une longue carrière militaire, [ce qui] ne l'avait pas empêché de s'intéresser aux choses de l'Antiquité. En 1913, son commentaire de *l'Anabase* le fit connaître des hellénistes ».

Par ailleurs, des recherches effectuées sur les sites Gallica et Google Scholar ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'articles ou d'ouvrages faisant référence à Arthur Boucher. On trouvera ci-dessous les mentions les plus significatives. Le 27 avril 1907, un certain A. Gervais publie dans le journal *Le Rappel* (créé à Paris en 1869)⁹³⁶ un article intitulé « Pour les soldats », consacré à Arthur Boucher, qui rend compte de *L'Armée idéale* : « Dans une étude très remarquable, à la fois par la savante documentation et l'élévation de la pensée, *L'Armée idéale*, le colonel Arthur Boucher, un officier de très grande valeur auquel la destinée militaire n'a pas souri comme il le méritait, le colonel Boucher, dis-je, s'efforce, dans un livre très intéressant, d'établir les bases essentielles de l'art de la guerre ». En 1913, le journal *L'Homme Libre* de Georges Clemenceau fait référence à son ouvrage qui vient de paraître *L'Anabase de Xénophon*. En 1913 toujours, la revue *L'Action nationale* évoque son ouvrage *La Belgique à jamais indépendante* paru l'année précédente. En 1914, paraît dans *La Chronique d'Histoire ancienne grecque et romaine*⁹³⁷ un compte rendu, dont l'auteur est Maurice Besnier, de son ouvrage *L'Anabase de Xénophon ou la retraite des Dix-Mille*. En 1914, dans le journal *Armée et Marine*⁹³⁸, on peut lire que le colonel Arthur Boucher fait partie des 74 invités de la fête annuelle de l'association *La Plume et l'Épée* qui a lieu le 1^{er} juillet au château de Chantilly, sous la présidence de M. Hanotaux, de l'Académie française. En 1923, dans la *Revue historique*⁹³⁹, paraît le compte rendu de son ouvrage *Les Lois éternelles de la guerre. I : L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*, dont voici un extrait :

À l'opposé du colonel Dupuis, le général Boucher croit que la guerre est un art qui obéit à des « lois éternelles ». Ces lois ont été trouvées par les Grecs. Napoléon est, au XIX^e siècle, le seul qui ait étudié la guerre dans l'antiquité et appliqué la « doctrine antique » ; c'est pour l'avoir méconnue que nous avons subi les revers de 1914 ; c'est pour nous y être de nouveau

⁹³⁵ Revue trimestrielle, tome III, n° 3, Namur, Éditions A.D. Wesmaael-Charlier, pp. 289-298.

⁹³⁶ N° 1907/04/27 N 13560.

⁹³⁷ Paris, 5, rue Saint-Simon, pp. 11-13.

⁹³⁸ 1914/07/ 12 (A14 N28)

⁹³⁹ Tome 143, p. 274.

conformés que nous avons vaincu en 1918. Telle est la thèse soutenue par le général Boucher. Aussi le premier volume de son ouvrage est-il un exposé – non pas critique, mais technique – sur « la naissance, le développement et le couronnement » de l'art de la guerre dans l'antiquité grecque. D'ailleurs clair et documenté, ce volume mérite d'être lu par les historiens.

En 1928, dans la *Revue des études grecques*, paraît un compte rendu de son ouvrage *L'Art de Vaincre Aux deux pôles de L'Histoire*, paru la même année⁹⁴⁰. Trois revues le citent à plusieurs reprises : la *Revue des études grecques*, la *Revue archéologique*, la *Revue historique*.

Ces articles publiés dans des revues spécialisées sont représentatifs de la réception par des spécialistes des ouvrages d'Arthur Boucher lors de leur parution : tous portent une appréciation positive sur son travail d'écrivain militaire, l'un d'entre eux signale que le général Boucher aurait dû avoir une carrière militaire plus flatteuse, ce qui montre bien que le sentiment d'injustice qu'a éprouvé Arthur Boucher à la fin de sa carrière n'est pas une impression personnelle, mais est fondé, en lien avec une carrière empêchée. À lire ces comptes rendus d'époque, on peut en déduire que l'œuvre d'écrivain militaire était loin d'être négligeable.

Lors de la publication de ses ouvrages, Arthur Boucher reçoit des appréciations flatteuses de certains de ses supérieurs, notamment du général Balfourier⁹⁴¹ qui, en avril 1915, écrit à propos de ses ouvrages sur *La France victorieuse dans La guerre de demain* : « Écrivain militaire, il contribua à tenir le pays éveillé et confiant devant les menaces allemandes et, à ce titre rendit un signalé service ». Arthur Boucher lui ayant dédié l'un des tous premiers exemplaires de son étude sur *La Bataille de Platées d'après Hérodote* (1915), le général Balfourier le remercie en ces termes : « Combien ces rapprochements de nos temps modernes avec l'Antiquité sont empoignants ! Et combien, si l'on arrive à la retraite, d'études intéressantes peuvent en occuper les loisirs ! Sans toutefois qu'on puisse avoir l'ambition de parvenir à votre hauteur, à votre merveilleuse sérénité »⁹⁴².

9.2.2 Les traces de l'écrivain militaire de nos jours

Les ouvrages du général Arthur Boucher sont consultables à l'heure actuelle dans plusieurs endroits : en totalité à la bibliothèque du Service Historique de Défense à Vincennes, à la B.N.F. à Paris et quelques titres à la bibliothèque de l'Hôtel des Invalides, ainsi que dans certaines bibliothèques universitaires, dont celle de Montpellier.

⁹⁴⁰ Année 1928, volume 3, n° 18, pp. 474-475.

⁹⁴¹ Le général Balfourier (1852-1931), était le chef du 20^e C.A., auquel appartenait la 177^e B.T. d'Arthur Boucher pendant la bataille d'Ypres. Il avait servi sous les ordres du lieutenant-colonel Boucher à l'état-major de l'Armée.

⁹⁴² *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

Deux de ses ouvrages ont fait l'objet d'une réédition en 1993 : *L'Armée Idéale*, dont la première édition date de 1905, et *L'Art de Vaincre aux deux pôles de l'Histoire*, qui date de 1928. Ces deux ouvrages sont réédités par les Éditions Lavauzelle⁹⁴³ et présentent tous deux une reliure en cuir⁹⁴⁴. Ils ont été publiés dans le cadre « d'un partenariat entre le Service historique de l'armée de terre et les Éditions Lavauzelle » (précision en fin d'ouvrage). Ils font partie d'une collection intitulée « La pensée préservée » qui s'intéresse à l'histoire militaire contemporaine dans tous ses aspects.

9.2.2.1 Les écrits du général Boucher dans la recherche contemporaine

Jean-Charles Jauffret remarque⁹⁴⁵ : « En se plaçant dans une perspective historique depuis les Dix-Mille et Alexandre, le colonel d'infanterie Arthur Boucher, dans *L'Armée idéale* (en note : Paris, Lavauzelle, 1905, 314 p. Boucher est président de l'Association des études grecques), vante les mérites des troupes professionnelles. De nouveau, les thèses de von der Goltz réapparaissent accompagnées du thème (...) : le chef d'une armée d'élite doit songer à faire le bonheur de ses soldats ». Et page 587, l'auteur précise : « Le général Arthur Boucher, *l'Œuvre du général de Miribel*, Paris, Berger-Levrault, 1924, 44 p., dresse un portrait intéressant de ce chef prestigieux, discret et efficace qui meurt d'épuisement à la fin de l'été 1893 après un voyage de reconnaissance dans les Alpes ; « France et Dieu » sont ces dernières paroles⁹⁴⁶ ». Par ailleurs, Jean-Charles Jauffret, dans cette même thèse, sort de l'oubli l'ouvrage d'Arthur Boucher, paru en 1924 – *L'Œuvre du général de Miribel* –, qui était resté très confidentiel⁹⁴⁷. L'auteur confirme les qualités exceptionnelles de ce grand chef militaire, qu'Arthur Boucher avait le tout premier mis en lumière dans son opuscule.

Guy Pedroncini, dans *Pétain, le soldat et la gloire*⁹⁴⁸, met l'accent sur

le livre du colonel Arthur Boucher, ancien chef du III^e bureau, *La France victorieuse dans la guerre de demain*, Berger-Levrault, 1911 (t. II, *L'Offensive contre l'Allemagne*, p. 66), [qui] résume assez bien les illusions ou les espoirs d'alors. Il voyait l'armée française victorieuse dans la région de Strasbourg le 15^e ou le 16^e jour des hostilités, victoire suivie d'une poursuite aussi énergique que possible avec effort principal dans la plaine du Rhin qui devrait donc à

⁹⁴³ Les Éditions Lavauzelle, installées à Panazol, en Haute-Vienne, sont spécialisées en histoire, mémoire et patrimoine, et accessoirement en équitation.

⁹⁴⁴ Dans une note, l'éditeur précise : « Nous avons voulu que la majorité des ouvrages réédités soient beaux, reliés dos cuir et plats papier relieur ».

⁹⁴⁵ Jean-Charles Jauffret, *Parlement, Gouvernement, Commandement : l'armée de métier sous la III^e République 1871-1914*, thèse de doctorat d'État, Paris, Panthéon-Sorbonne, 1987, p. 512.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 30.

⁹⁴⁷ Voici ce que Jean-Charles Jauffret écrit à propos du général de Miribel : « Un des hommes clefs de la III^e République, travailleur de force, le contraire du matamore, organisateur hors pair et stratège de grand talent. Qu'il nous soit permis de réparer une injustice en retraçant la biographie de ce chef oublié, dont les réformes structurelles marquent l'organisation des troupes françaises », *ibid.*, p. 585 et 586.

⁹⁴⁸ Guy Pedroncini, *Pétain, le soldat et la gloire*, Paris, Perrin, 1989.

brève échéance amener la séparation des corps du Sud et ceux du Nord, isoler ces derniers et mettre enfin l'adversaire dans l'obligation de ne pas continuer plus longtemps la lutte⁹⁴⁹.

Pedroncini critique ici fermement l'optimisme d'Arthur Boucher, mais replace cette confiance en la victoire dès le début de la guerre dans le cadre plus général des espoirs de l'époque, où un certain nombre imaginaient que la stratégie de l'offensive dès le début de la guerre serait à même d'assurer la victoire.

Jean Doise et Maurice Vaïsse, dans *Politique étrangère de la France, diplomatie et outil militaire, 1871-1991*⁹⁵⁰, mentionnent que :

en 1914, quelque temps avant la crise de juillet, le colonel Boucher (1847-1933) publiait une étude stratégique intitulée *L'Allemagne en péril*. Il y démontrait que l'empire pouvait fort bien se faire battre dans une guerre de plus en plus menaçante. Or ce n'était pas une province de plus ou de moins qui était en jeu, mais l'existence nationale du Reich lui-même. L'Allemagne avait donc intérêt à se réconcilier avec la France. Il n'y avait pas d'autre querelle entre les deux pays que celle portant sur l'Alsace-Lorraine. Que Guillaume II donc, concluait le colonel, use de son prestige pour faire accepter à son peuple la restitution de l'Alsace-Lorraine : la France pouvait payer une riche rançon en territoires coloniaux.

Les deux auteurs soulignent supra la finesse de l'analyse géopolitique d'Arthur Boucher à la veille de la guerre, qui va même jusqu'à suggérer un compromis dans l'intérêt de l'Allemagne, qui éviterait ainsi de mettre en jeu son existence même, et de la France, qui récupérerait l'Alsace-Lorraine. On sait que cette hypothèse n'a pas prévalu, et que l'Allemagne a tout perdu.

Jean-Yves Le Naour, dans le *Dictionnaire de la Grande Guerre*⁹⁵¹, souligne qu'Arthur Boucher surestime les qualités du canon 75 :

Toutefois, cette guerre, si elle survient, sera glorieuse pour l'armée française selon les conclusions du colonel Arthur Boucher qui, dans *La France victorieuse* dans la guerre de demain (1912), fait confiance au canon français de 75, en oubliant que les Allemands ont une supériorité écrasante en matière d'artillerie lourde.⁹⁵²

En cela, la position d'Arthur Boucher est tout à fait représentative de celle de la quasi-totalité des officiers, qui voyaient dans le canon 75 un outil décisif pour la victoire.

Jean-Noël Grandhomme s'appuie à plusieurs reprises sur *Les Lois éternelles de la guerre, les doctrines dans la préparation de la Grande Guerre* d'Arthur Boucher, dans *Henri-Mathias Berthelot (1861-1931)*⁹⁵³. L'auteur lui emprunte un certain nombre d'informations, notamment en ce qui concerne l'accélération de la mobilisation des troupes et leur acheminement sur la frontière du Nord-Est, mais aussi la discussion sur l'utilité des manœuvres, de plus en plus contestées, et tout

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 43.

⁹⁵⁰ Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, coll. Points-Histoire, 1992, pp. 112-113.

⁹⁵¹ Jean-Yves Le Naour, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, 2008.

⁹⁵² Notice *Imaginer la guerre*, p. 261.

⁹⁵³ Jean-Noël Grandhomme, *Henri-Mathias Berthelot (1861-1931), du culte de l'offensive à la stratégie globale*, Paris, ECPAD, 2011, p. 85, p. 204, p. 234, p. 254.

particulièrement par Arthur Boucher, qu'il cite à ce propos⁹⁵⁴ : « Dans les manœuvres, écrit le général Boucher, ancien chef du bureau des opérations de l'état-major, aussitôt que deux troupes seront en présence, on verra se jeter, tête baissée, l'une sur l'autre, sans même se donner le plus souvent la peine de préparer l'attaque par le feu ».

Henry Contamine, dans *La Victoire de la Marne*⁹⁵⁵, signale que « le vieil Arthur Boucher, qui avait été chef du Troisième Bureau de l'État-Major avant Grandmaison, tint à affirmer, en 1930, alors que d'autres idées prévalaient avec la gloire de Pétain, qu'il était solidaire de son successeur ». L'auteur souligne ainsi le fait qu'Arthur Boucher est un des rares à défendre Grandmaison, et donc à aller à l'encontre de l'opinion commune : Pétain est en effet au sommet de sa gloire, et il est de bon ton d'imputer à Grandmaison la responsabilité de l'hécatombe de la Grande Guerre.

Olivier Cosson, dans *Préparer la Grande Guerre*⁹⁵⁶, rejoint Henry Contamine, lorsqu'il souligne le rôle du général Boucher dans la publicité des idées de Grandmaison concernant la stratégie offensive : « La vogue des théories de Grandmaison parmi les officiers d'infanterie se répand (...) au plus haut niveau de l'état-major du boulevard Saint-Germain grâce à des auteurs comme le colonel Boucher ».

Michel Goya, dans *L'Invention de la guerre moderne*⁹⁵⁷, cite Arthur Boucher à deux reprises. Page 47, il évoque l'offensive à outrance : « Le modèle (l'offensive à outrance) impressionne tellement que le colonel Boucher constate en 1911 : “ Nous sommes encore tellement sous l'impression de nos défaites de 1870, nous attribuons à nos voisins une telle force que la possibilité de porter dès le début le théâtre de la guerre en Alsace-Lorraine n'a jamais croyons-nous, été sérieusement envisagée ”⁹⁵⁸ ». Michel Goya souligne ainsi qu'Arthur Boucher était un des rares officiers à s'interroger sur la stratégie offensive et à la préconiser dans les trois ouvrages stratégiques qu'il a écrits avant la guerre. Page 82, il renvoie au jugement d'Arthur Boucher⁹⁵⁹ sur le général Bonnal : « Henri Bonnal est décrit par le général Boucher comme un homme passionné par son métier, très intelligent, travailleur acharné ». Boucher a rencontré Bonnal, professeur à l'ESG quand il a fait partie du comité chargé de procéder aux examens d'admission à l'ESG. Il se

⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 204.

⁹⁵⁵ Henry Contamine, *La Victoire de la Marne*, Paris, Gallimard, 1970, p. 123.

⁹⁵⁶ Cosson Olivier, *Préparer la Grande Guerre, l'armée française et la guerre russo-japonaise (1899-1904)*, Les Indes Savantes, 2013, p. 202.

⁹⁵⁷ Michel Goya, *L'Invention de la guerre moderne, du pantalon au char d'assaut, 1871-1918*, Paris, Tallandier, « coll. Texto », 2014.

⁹⁵⁸ Arthur Boucher, *La France victorieuse dans la guerre de demain*, 1911, p. 5.

⁹⁵⁹ Arthur Boucher, *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, 1925, p. 98.

reconnaît par ailleurs dans la méthode historique qui s'appuie sur la stratégie des batailles du passé, notamment napoléoniennes.

D'autres références aux ouvrages d'Arthur Boucher figurent uniquement en bibliographie, et, à ce titre, n'appellent pas de commentaire de notre part. Nous présentons *infra* un certain nombre de ces ouvrages, repérés au fur et à mesure de notre recherche bibliographique, et présentés par ordre chronologique de parution :

- Eugène Carras, *La Pensée militaire française*, Paris, PUF, 1960. L'auteur renvoie à La doctrine dans la préparation de la grande guerre, p. 366.
- Paul-Marie de la Gorce, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963. L'auteur donne en référence bibliographique *L'Armée idéale*.
- Marie-Thérèse Bitsch, *La Belgique entre La France et l'Allemagne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994. L'ouvrage renvoie à *La Belgique à jamais indépendante*, Paris, p. 532.
- Pierre Montagnon, *Histoire de l'armée française*, Paris, Pygmalion, 1997, L'ouvrage renvoie à *L'Infanterie sacrifiée*, p. 345.
- Jean-Baptiste Duroselle, *La Grande Guerre des Français*, Paris, Perrin « coll. Tempus », 2002. *La France victorieuse dans la guerre de demain, études stratégiques* figure en bibliographie, p. 483.
- François Cochet, Rémy Porte (dir.), *Dictionnaire de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Robert Laffont « coll. Bouquins », 2008. L'ouvrage renvoie, p. 1099, à *La France victorieuse dans la guerre de demain, L'Allemagne en péril*.
- André Martel, *Relire Foch au XXI^e Siècle*, Paris, Economica, 2008. L'auteur, page 104, donne en annexe la référence suivante : « Boucher (colonel A.), *La France victorieuse dans la guerre de demain, Études stratégiques...* »
- Rémy Porte, *Joffre*, Paris, Perrin, 2014. *L'ouvrage se réfère, p. 395, aux Lois éternelles de la guerre, vol 2, Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Berger-Levrault (1925).

En outre, la revue *Histoire* n° 79 (juin 1985) a consacré un article sur Xénophon et cité à deux reprises dans ce numéro le travail du colonel Boucher, notamment dans la bibliographie.

De cet inventaire, on peut tirer quelques enseignements en ce début du XXI^e siècle. Les ouvrages d'Arthur Boucher semblent conserver aux yeux des historiens un certain intérêt. Cet intérêt se porte en premier lieu sur les quatre études stratégiques qu'Arthur Boucher, dès 1911, fait paraître, la première étant intitulée *La France victorieuse dans la guerre de demain*. Il reprend ensuite ce titre pour deux autres études, qu'il décline ensuite avec deux sous-titres différents :

L'Offensive contre l'Allemagne (1912) et *L'Allemagne en péril* (1915). La quatrième étude est, elle, intitulée *La Belgique à jamais indépendante* (1913). Dans ces quatre études, Arthur Boucher développe un point de vue original et très documenté sur la possibilité de vaincre l'Allemagne dans la prochaine guerre. À l'époque de leur parution, elles avaient déjà retenu l'attention des observateurs pour cette raison. C'est aussi à cette époque qu'Arthur Boucher accède à un public assez large.

Par ailleurs, outre ces quatre études stratégiques, l'ouvrage qui semble avoir retenu l'attention des historiens de nos jours est le deuxième volume des *Lois éternelles de la guerre*, à savoir *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre* (1925), cette question des doctrines militaires ayant prévalu à la veille de la Grande Guerre suscitant l'intérêt des historiens.

C'est donc essentiellement la réflexion d'Arthur Boucher autour de la Grande Guerre qui retient l'attention des chercheurs. Par contre, ses études sur l'art militaire grec⁹⁶⁰, pourtant couronnées par l'Académie française à deux reprises en 1913 et 1928, et révélant un helléniste chevronné, n'intéressent plus guère les historiens militaires contemporains. Ces ouvrages, pétris d'érudition, sont sans doute d'un abord trop aride pour une pensée contemporaine.

9.2.2.2 L'analyse des œuvres du général Arthur Boucher par Jean-Noël Grandhomme

En 2018, doit paraître un ouvrage collectif considérable consacré aux généraux de la Grande Guerre, sous la direction de Jean-Noël Grandhomme. L'ouvrage devrait présenter la notice biographique de près de deux mille généraux. Le général Arthur Boucher y figurera. Jean-Noël Grandhomme a bien voulu nous communiquer son projet de notice d'une dizaine de pages. Cette dernière propose une analyse très fouillée des ouvrages publiés par Arthur Boucher. C'est à cet aspect que nous consacrons les paragraphes qui suivent.

Selon l'auteur, c'est à l'époque de sa première retraite à partir de 1907 « qu'il atteint une véritable notoriété dans le domaine des études stratégiques ». Puis il propose un résumé de l'ouvrage *La Belgique à jamais indépendante* (1913). Il synthétise en ces termes son fil conducteur : « La Belgique peut bien conserver sa position de neutralité, mais il faut qu'elle s'arme et s'organise en vue de sa défense. Telle est la condition *sine qua non* du maintien de son indépendance, qui coïncide avec l'intérêt de la France ».

Il évoque ensuite *La France victorieuse dans la guerre de demain*, « son ouvrage le plus célèbre qui se décline en deux volumes » : dans le premier, *L'Offensive contre l'Allemagne* (1912), « Boucher entend démontrer que, si nous

⁹⁶⁰ *L'Anabase de Xénophon ou la retraite des Dix-Mille*, 1913, *L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*, 1913, et *L'Art de vaincre aux deux pôles de L'Histoire*, 1928.

sommes attaqués, nous avons la certitude de vaincre ». L'auteur précise ensuite que cet ouvrage a fait l'objet de quatre rééditions, pour la plupart revues et augmentées, et qu'il est traduit en allemand dès octobre 1913. Confrontant les prévisions d'Arthur Boucher à la réalité du début de la guerre, il note que « c'est exactement le contraire qu'il advint ». Il poursuit en évoquant le second volet de son étude *L'Allemagne en péril*, écrit d'août à octobre 1913, et souligne que « Boucher se montre plus perspicace » dans cet ouvrage. Il insiste sur l'idée, défendue par Arthur Boucher, qu'une nation ne peut tenir tête à son ennemi que si elle s'estime en capacité de le faire : selon Boucher, « Pour vaincre il faut avoir la conviction qu'il est possible de vaincre ». Les clés du succès résident dans la qualité du commandement et l'idéal du soldat.

Puis, l'auteur qualifie Boucher d'« helléniste distingué », dont les analyses stratégiques ont très souvent pour base l'observation de l'Antiquité grecque. Il est l'auteur de plusieurs études de batailles antiques et « surtout en 1913, d'un monumental commentaire de l'*Anabase*, dans lequel il se présente comme un soldat, élève de Xénophon ». Boucher, ajoute-t-il, s'attache à montrer les lois « éternelles de la guerre » et à en tirer des usages pratiques pour les conflits présents et à venir.

La notice évoque ensuite les deux volumes de ses *Lois éternelles de la guerre*, publiés entre 1922 et 1925. Dans son premier volume *L'Art de la guerre il y a vingt trois siècles*, la conclusion est la suivante : « Seul le retour à la doctrine antique aurait pu, selon Boucher, garantir le succès dès septembre 1914 ». La notice s'attarde ensuite sur le deuxième volume des *Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, et souligne que, pour Arthur Boucher, « les premiers revers, comme les premiers succès, ont été contenus en germe dans ces mêmes doctrines nouvelles, qui méconnaissent les leçons du passé ». L'auteur insiste sur ce qui est une constante dans la pensée stratégique d'Arthur Boucher : « le retour aux maîtres grecs ».

L'auteur met ensuite en lumière la brochure, parue en 1924, où Boucher « tient à rendre un hommage appuyé à Miribel ». Il précise en conclusion de ce passage que « Miribel est à l'origine de l'alliance franco-russe, dont il laissa le soin de négocier les détails à son adjoint, le général Le Mouton de Boisdeffre, auquel Boucher exprime sa gratitude ».

Évoquant ensuite *L'Art de vaincre aux deux pôles de l'histoire, sa loi éternelle* (1928) où Boucher veut démontrer que cet art repose sur des « principes moraux », Jean-Noël Grandhomme se fait critique : « Peut-on demander au combattant contemporain d'avoir une dose de courage supérieure à celui d'il y a vingt-cinq siècles ? La campagne des années 1914-1918 vient d'apporter la réponse, mais Boucher, élevé dans la hantise de voir se répéter les erreurs de la

stratégie défensive de 1870, ne veut pas l'entendre ». Et il conclut de façon très sévère : « D'autres ont su s'adapter aux circonstances, mais non pas lui, question d'âge sans doute, mais surtout de structure mentale ».

Cette appréciation très critique de l'auteur se renforce encore lors de l'évocation du dernier ouvrage du général Boucher, *L'Infanterie sacrifiée* (1930). Pour lui, Arthur Boucher s'inscrit dans la continuité des conférences du lieutenant-colonel Loyzeau de Grandmaison à l'École de Guerre quelques années avant la Grande Guerre. La thèse de l'ouvrage est ainsi résumée : « Ce n'est pas la puissance du feu de l'artillerie qui a le plus contribué à nos succès, c'est la puissance du courage de l'infanterie ». L'auteur poursuit : « Boucher conteste formellement le système défensif dit *Ligne Maginot* avec ses garnisons sous béton, et lui préférerait la manœuvre derrière une ligne fortifiée, en son temps préconisée par le général Foch, commandant en chef des armées alliées, dont il se proclame l'héritier ». Mais, « niant ce qui a été appelé à juste titre “ l'hécatombe des frontières ” entre le 20 et le 23 août 1914, Boucher ne veut y voir que l'opération qui a permis le rétablissement ultérieur et la victoire de la Marne, sans en prendre en compte le prix exorbitant. Stigmatisant l'extension des fronts et la longueur du conflit, il ne peut admettre que ces faits de guerre se sont imposés en dépit de leurs prévisions respectives, aux deux adversaires, impuissants l'un et l'autre à obtenir aucun résultat décisif par l'action de l'infanterie, même appuyée par le feu des canons, y compris lourds ». Il reproche enfin à Boucher d'avoir dans cet essai complètement évacué le « rôle désormais incontournable de l'aviation, du sous-marin, des blindés, qui sont enveloppés dans son mépris qui frappe tous les aspects techniques révélés par le conflit mondial ».

En conclusion de sa notice biographique, Jean-Noël Grandhomme souligne à nouveau le fait qu'Arthur Boucher, ou du moins son raisonnement, appartient à une époque révolue : « Loin des études parfois prophétiques d'avant 1914, *L'Infanterie sacrifiée* apparaît comme un cri d'amour désespéré adressé par un vieux soldat à une époque disparue à jamais, un livre où le passéisme le dispute à la nostalgie, qui connaît pourtant à sa sortie un certain succès ».

Quelles que soient les critiques développées dans cette notice, le fait qu'un historien, spécialiste de 14-18 et auteur d'une monumentale biographie d'un général de la Grande Guerre⁹⁶¹, propose une analyse pertinente des ouvrages d'Arthur Boucher prouve que sa mémoire perdure, notamment au travers de son imposant travail d'écrivain militaire. Jean-Noël Grandhomme insiste à plusieurs reprises sur le succès que certains de ces ouvrages ont connu lors de leur publication, ce qui prouve que ses thèses ont eu un écho important dans le milieu

⁹⁶¹ Jean-Noël Grandhomme, *Le général Berthelot...*, *op. cit.*

militaire et au-delà. L'auteur de cette notice, s'il est très critique à propos notamment de *L'Infanterie sacrifiée*, souligne cependant l'originalité et l'importance des écrits d'Arthur Boucher sur l'histoire militaire grecque. Il signale aussi une autre originalité d'Arthur Boucher : contrairement à beaucoup de généraux de l'époque, Arthur Boucher est tout à fait opposé au système défensif de la ligne Maginot. La suite des événements, en mai 40, confirme que seule l'offensive, et non la simple défensive, permet de vaincre l'ennemi, thèse qu'a toujours défendue Arthur Boucher.

9.3 La mémoire familiale

Nous l'étudierons sous deux aspects, tout d'abord en nous attachant au rôle des deux hommes qui l'ont côtoyé de très près, et qui auraient pu, à ce titre, entretenir sa mémoire d'une manière ou l'autre, son fils Maurice et son gendre Paul Détrie, puis en évoquant le rôle essentiel qu'a tenu sa deuxième fille Marguerite dans la sauvegarde de la mémoire de son père.

9.3.1 Une mémoire occultée

Dans la descendance d'Arthur Boucher, sur trois générations, ne figure aucun militaire. Il n'a eu qu'un fils, Maurice, dont nous avons parlé à plusieurs reprises. Si celui-ci a bien hérité de son père, ce n'est pas sur le plan militaire, mais sur le plan de l'érudition et de l'écriture (professeur d'université, musicien, compositeur et poète). Parmi ses petits-enfants, au nombre de six, dont trois garçons, nous trouvons un professeur d'allemand, un diplomate et un directeur commercial. Parmi ses arrière-petits-enfants au nombre de trente, dont la moitié de garçons, personne n'a endossé l'habit militaire.

On pourrait donc penser que c'est du côté de son gendre, le général Paul Détrie, dont il a été si fier et si proche, que sa mémoire serait entretenue. Cela n'a pas été le cas⁹⁶². La famille a bien d'autres soucis que de faire vivre le souvenir d'Arthur Boucher pendant la deuxième guerre mondiale. Après la guerre, son épouse Suzanne, fille aînée d'Arthur, consacre son temps à conserver la mémoire de son mari en classant l'ensemble des lettres échangées avec lui tout au long de la Grande Guerre⁹⁶³. Le grand homme de la famille, ce n'est plus vraiment son père, mais avant tout son mari, dont la carrière militaire brillante apparaît plus

⁹⁶² Pourtant Arthur Boucher a toujours considéré son gendre comme son fils spirituel et son disciple. En témoignent trois dédicaces de ses ouvrages, de la main d'Arthur Boucher. Voici celle qui est portée sur un exemplaire des *Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre* (1925) : « À mon cher Paul, au brillant colonel du 94, qui, au cours de la Grande Guerre, a su, si éloquemment, faire triompher la doctrine que je m'efforce d'implanter dans l'armée ».

⁹⁶³ Lettres éditées en 1995 par son fils Paul-Henri Détrie : *Général Paul Détrie, Lettres du front à sa femme, 5 août 1914-26 février 1919, du Mans à l'Alsace Libérée, le 117 R.I- 2 B.C.P.- 94 R.I.*, Grenoble, Point Com'Editions, 580 p.

linéaire et plus classique que celle de son père. Ainsi, aucun de ses proches ne s'est préoccupé d'entretenir la mémoire du général, à l'exception de sa fille Marguerite, à travers l'ouvrage que nous avons maintes fois cité.

9.3.2 Une mémoire sauvegardée

Marguerite, la fille d'Arthur Boucher, dans son *Histoire du général Arthur Boucher (1847-1933)*, présente un extrait du testament du Général Boucher :

Dans le testament du général Boucher, il y avait ce passage :

On trouvera dans la petite armoire et dans mon bahut les documents officiels intéressant ma carrière et d'autres rappelant les principaux actes de ma longue carrière. Ils devront naturellement revenir à Maurice (son fils unique). Mais je lui demanderai de laisser à Marguerite tout ce qui lui permettra d'écrire une notice biographique. Je suis bien certain qu'elle a déjà pensé à cet acte de piété en m'interrogeant avec tant d'intérêt sur ce qui concerne ma famille.

À propos de ce testament, Marguerite précise cependant : « Je n'avais jamais eu pareille idée. Je me sentais absolument incapable de composer un livre. Mais Maurice avait toujours demandé à Papa d'écrire ses mémoires et il s'y était toujours refusé, disant : “ c'est Marguerite qui remplira cette tâche après ma mort ” ».

Quoi qu'il en soit, cet extrait fournit la preuve du souci qu'avait le général Arthur Boucher de laisser une trace de « sa longue carrière ». Mais, comme il préférait poursuivre, jusqu'à la limite extrême de ses forces, son œuvre d'écrivain militaire plutôt que de consacrer de précieuses années à la rédaction de ses mémoires, il comptait sur sa fille Marguerite pour ce travail : « C'est toi qui sera mon historiographe », lui disait-il souvent.

Un échange entre Suzanne, son autre fille, et son père, datant du 1^{er} avril 1929, montre que cette idée de faire de Marguerite son « historiographe », est longuement mûrie :

Je réponds maintenant au désir que tu exprimes dans ta lettre que je viens de recevoir, Mes mémoires ? J'avoue que la pensée ne m'est jamais venue de les écrire, car je suis du reste un tout petit personnage pour qu'il puisse intéresser le public. Mais je me suis attaché pour vous, mes chers enfants, à mettre en ordre tous les renseignements qui peuvent intéresser et vous fixer sur ma biographie.

C'est à Marguerite que j'ai souvent pensé pour en faire un tout, car Maurice est trop étranger à ce qui me concerne pour que je lui en confie le soin.

Marguerite, restée célibataire tout au long de sa vie, a vécu en permanence au sein du foyer familial. Toujours très proche de son père elle a, à plusieurs reprises, été en quelque sorte sa confidente. Marguerite accompagne fréquemment son père retraité dans ses déplacements pour aller notamment revisiter les lieux familiaux et militaires qu'il avait fréquentés. Arthur Boucher, outre l'affection profonde

qu'il portait à sa fille savait qu'elle possédait les qualités intellectuelles pour se lancer dans un tel récit.

Elle considère donc que c'est un devoir absolu d'écrire la vie de son père. Dès le début de ce récit, elle dédie son document à ses neveux et petits-neveux⁹⁶⁴, espérant sans doute qu'au moins l'un d'entre eux s'intéresserait à son travail. Elle précise en ouverture : « Les circonstances ne m'ont pas permis de commencer cet ouvrage avant le 26 septembre 1936, ni de le terminer en moins de trois ans presque révolus. Mais Papa ne m'avait fixé aucun délai ». Elle ajoute qu'elle a suivi les documents officiels que lui a laissés son père, ainsi que plusieurs autres de ses écrits d'un caractère plus privé qui l'ont beaucoup aidé à compléter son récit.

C'est donc ainsi que, grâce notamment à ce document historique et familial, la longue carrière du général Arthur Boucher peut aujourd'hui faire l'objet d'un travail universitaire.

Marguerite achève son histoire à la veille de la seconde guerre mondiale. À cette période, la famille d'Arthur Boucher a bien d'autres préoccupations, et ne s'intéresse pas de près au travail de sa fille. Celle-ci décède en 1959 à l'âge de soixante-trois ans.

Quelque trente ans après sa mort, ce document est redécouvert et retrouve sa place dans la mémoire familiale, grâce à l'un de ses neveux, Paul-Henri Détrie, petit-fils d'Arthur Boucher, et fils cadet de sa fille Suzanne. À sa retraite, à partir de 1995, Il entame un travail considérable de relecture et de mise en perspective historique du document, le complétant par ses propres recherches, notamment auprès du SHD à Vincennes. Il constate alors la qualité et la précision historique du travail de sa tante Marguerite.

Diplômé de Sciences-Po à Paris, Paul-Henri a toujours entretenu son goût pour l'histoire, même durant sa carrière professionnelle, en tant que directeur commercial. De plus, il a déjà réalisé les notices biographiques très détaillées de son grand-père paternel, le général Paul-Alexandre Détrie (1828-1899) et de son père, le général de division Paul Détrie (1872-1962). Ce travail sur le texte de Marguerite, la vérification des faits qu'il entreprend, leur mise en perspective quand cela s'avère nécessaire, les explications qu'il peut donner pour les passages trop peu explicites écrits par Marguerite, son propre travail de mémoire ont été des outils de premier plan pour aborder cette recherche. Au-delà de la relecture attentive du texte de Marguerite et des annotations qu'il en propose, Paul-Henri

⁹⁶⁴ Son *Histoire du général Arthur Boucher* est dédiée : « À [sa] chère Maman, à [ses frères et sœurs], aux trente-et-un neveux et nièces qu'[elle a] déjà et à tous les autres qui ne sont pas encore nés ».

Détrie a fait un autre travail de mémoire en conservant dans sa bibliothèque personnelle la quasi-totalité des ouvrages de son grand-père, Arthur Boucher.

Enfin, nous devons également évoquer deux autres personnes de sa descendance qui contribuent chacune à leur façon à maintenir vivante la figure de leur aïeul. Il s'agit de deux de ses arrière-petites-filles : Thérèse, qui vit toujours dans la maison familiale de Nogent-le-Rotrou, et qui conserve notamment plusieurs albums de photos des familles Boucher et Mourlon, et Béatrice, arrière-petite-fille par son père de Maurice Boucher, qui a conservé également un certain nombre de documents concernant la vie d'Arthur Boucher. Ainsi plus de quatre-vingt ans après son décès, la mémoire familiale du général Arthur Boucher se trouve conservée. On peut supposer que faire rédiger « ses mémoires » par sa fille, était un moyen beaucoup plus sûr pour transmettre son « œuvre » que de rédiger lui-même ses mémoires comme bien d'autres militaires ont pu le faire.

Au moment où notre pays célèbre le centenaire de la Grande Guerre, on peut constater que la mémoire du général Arthur Boucher demeure, d'une certaine façon, encore vivante, puisque nombre de chercheurs évoquent l'homme ou l'œuvre, que ce soit pour louer une action ou une œuvre, ou, à l'inverse, pour en montrer les limites. Le souvenir de l'homme est lié à ses vertus militaires, à la diversité des actions qu'il a menées tout au long de sa longue vie, à ses nombreux écrits, aux responsabilités qu'il a endossées dans diverses associations, à ses deux voyages à l'étranger, à sa qualité d'helléniste reconnu. Mais on peut aussi constater que le temps fait son œuvre : si ses contemporains dressent le portrait d'un militaire fier, épris de justice, soucieux de ses soldats, aux « mâles vertus », et possédant « un caractère bien trempé », certains chercheurs contemporains pointent une figure du passé, pétrie des valeurs d'avant 1914, mais qui ne voit pas venir la modification profonde de la façon de faire la guerre, impliquée par les moyens techniques nouveaux. Il ne faut pas oublier qu'il est pendant la Grande Guerre « le doyen des officiers français ».

Quant à sa propre famille, qui le voyait écrire inlassablement jusqu'à son dernier souffle, elle n'a pas perçu l'importance de l'homme et de l'œuvre : c'est le problème des familles de militaires où un militaire chasse l'autre. Il a fallu le travail de mémoire de son petit-fils Paul-Henri, qui s'est rendu compte, en reprenant l'*Histoire du général Arthur Boucher* écrite par Marguerite, de l'intérêt du document d'une part, et de l'ampleur et de l'intérêt de la carrière de son grand-père, d'autre part, lui qui a connu la guerre de 1870, qui s'est frotté à la Commune, qui est allé au front pendant la Grande Guerre, et qui a participé à des actions diplomatiques d'envergure : une vie de soldat très longue (sans doute la plus longue parmi tous les généraux de son époque), une carrière quelquefois

frustrante au regard de ses faits de guerre ou de commandement, et une vie intellectuelle elle-même tout à fait atypique dans le milieu militaire.

Conclusion de la troisième partie

La dernière partie de la vie du général Arthur Boucher met en lumière les traits de sa forte personnalité et son obstination à mener à bien ses travaux d'écriture. L'importance de son travail d'écriture tout au long de ces années retient tout d'abord l'attention. Helléniste reconnu par ses pairs, il fait preuve d'une véritable érudition en la matière. Ses quatre ouvrages stratégiques d'avant la guerre de 1914 montrent la force et la pertinence de son analyse de la situation militaire entre la France et l'Allemagne. Sa volonté constante d'être utile à son pays le pousse à entamer aussi un parcours politique au service de ses concitoyens, dans sa ville de Boulogne-sur-Seine. Ses diverses activités associatives soulignent encore cet aspect de son caractère.

Après la Grande Guerre, ses deux voyages en Amérique et en Grèce lui permettent de mettre en valeur ses qualités de conférencier et son aptitude à capter l'attention de ses auditeurs. Sa présidence de l'Association des études grecques lui vaut une reconnaissance publique. Cette période est aussi l'occasion de créer des liens forts avec sa fille cadette, Marguerite, qui, très vite, va être instituée sa biographe par son père.

Au cours des dernières années de sa vie, il se rapproche progressivement de l'Église, surtout à travers la relation intellectuelle entretenue avec le père abbé de l'abbaye de Hautecombe, alors que jusqu'alors, sa relation à la religion était assez distante. Mais le grand moment de cette période de sa vie a été sa participation volontaire et très active à la Grande Guerre, qui lui permet de mettre en pratique l'axiome de sa vie d'officier supérieur : « Un bon chef doit aimer avant tout ses soldats ».

Ainsi, la période 1907-1933, fertile en événements, notamment son retour au front, s'achève plus sereinement qu'elle n'a commencé, puisqu'elle permet à Arthur Boucher de dépasser l'amertume de ne pas avoir été promu général au moment de son départ à la retraite, de développer sa passion pour l'écriture, de combattre à nouveau, enfin d'avoir une fin de vie apaisée que l'écriture, la vie sociale et familiale, les voyages remplissent pleinement.

Le dernier chapitre montre que la mémoire du général Arthur Boucher perdure dans les recherches universitaires, et cela grâce à ses écrits, tandis que l'histoire de sa carrière nous est transmise grâce au travail de mémoire(s) de sa fille Marguerite.

Dans cette troisième partie, l'Allemagne est le fil conducteur reliant les chapitres 7 et 8. Elle a une place essentielle dans son travail d'historien militaire,

il a affronté les Allemands pendant la guerre, lors de sa deuxième retraite, il séjourne en 1924 à Bingen, au bord du Rhin, chez sa fille Suzanne et son gendre. Si les Allemands ont été des ennemis à vaincre, il n'a jamais éprouvé de haine à leur égard. Marguerite rend compte en ces termes des sentiments et des propos de son père à propos de l'Allemagne :

L'amour que le général Boucher avait pour la France, amour qui domina toute sa vie, était trop élevé et trop pur pour se laisser souiller par la haine de l'ennemi... Il ne détestait en aucune manière les Allemands dont il admirait profondément le courage et dont il disait souvent : « C'est un grandissime peuple. » Personne n'était moins fanatique et sanguinaire que lui. Il répétait souvent : « Si la France et l'Allemagne étaient alliées, ce serait la paix universelle assurée car personne n'oserait attaquer les deux plus formidables armées du monde réunies ».⁹⁶⁵

Et sa fille ajoute qu'elle se souvenait l'avoir entendu dire en allemand, tant il désirait la paix et la réconciliation entre les peuples : « Vous verrez, nous finirons par ne plus pouvoir nous passer les uns des autres »⁹⁶⁶.

⁹⁶⁵ *Histoire du général Arthur Boucher*, par sa fille Marguerite.

⁹⁶⁶ *Ibid.*

Conclusion générale

Tout travail de recherche universitaire concernant la biographie d'un officier supérieur doit éviter l'écueil de l'hagiographie⁹⁶⁷. Le général Arthur Boucher ne se prête en aucune façon à ce type d'écrit. En effet, aucun de ses faits d'armes ne peut en aucune manière nourrir une analyse hagiographique. C'est la longueur et la richesse de sa vie militaire, sa carrière quelque peu atypique, enfin l'érudition de son œuvre qui justifient que l'on s'intéresse à son parcours.

Si nous avons souhaité nous pencher aujourd'hui sur le parcours du général Arthur Boucher, un militaire né près de deux siècles auparavant, dans la France de la fin de la Monarchie de juillet, mort l'année de l'arrivée au pouvoir d'Hitler et, surtout, qui ne fait pas partie des grandes figures militaires de son époque, c'est parce que, d'une part, sa carrière s'avère originale et atypique : elle est en effet, à ses dires, « bizarre »⁹⁶⁸, bien que se déroulant en partie au cœur de l'institution militaire, et se double d'une carrière d'écrivain militaire, reconnu par ses pairs. C'est aussi parce que, d'autre part, ce travail de recherche nous a permis de mieux cerner un officier supérieur appartenant au « second cercle », et plus généralement, de décrire la mutation décisive de l'armée française durant la III^e République, mais aussi de rendre compte de l'amélioration de la formation des officiers et du rôle de promotion sociale de l'armée, à travers le cas concret du « doyen de l'armée française⁹⁶⁹ », comme Arthur Boucher se désignait lui-même.

Sa carrière est « bizarre », en premier lieu, par sa longueur : il est, comme il l'écrit, « le plus ancien des fantassins »⁹⁷⁰. S'il est très certainement le plus ancien des fantassins, puisqu'il est mis définitivement à la retraite alors qu'il a près de 70 ans, il est encore plus sûrement un de ceux qui ont passé la plus grande partie de leur vie au sein de l'armée – près de 63 ans –, depuis sa première année d'enfant de troupe jusqu'à sa retraite définitive. Cette remarque, à elle seule, justifie notre choix : peu de biographies permettent en effet de mettre en perspective une période aussi large, de rendre compte des évolutions militaires, politiques, sociales qu'Arthur Boucher a connues.

⁹⁶⁷ « Tout panégyrique est fastidieux, sans même servir la mémoire de ceux dont on veut faire l'éloge. Quand il s'agit de fortes personnalités, d'hommes honnêtes ayant bien servi leur pays, la simple recherche de la vérité vaut infiniment mieux. », André Siegfried, *Mes souvenirs de la III^e République*, Paris, Éditions du Grand Siècle, 1946, p. 5.

⁹⁶⁸ Arthur Boucher, *L'Infanterie sacrifiée*, *op. cit.*, p. 16.

⁹⁶⁹ Surnom d'abord donné à Arthur Boucher par ses soldats pendant la Grande Guerre, qu'il reprend à son compte.

⁹⁷⁰ Arthur Boucher, *L'Infanterie...*, *op. cit.*, p. 142.

En deuxième lieu, il faut noter la bizarrerie de sa fin de carrière : en effet, Arthur Boucher, alors qu'il n'avait en rien démérité, et était estimé de ses chefs, qui souhaitaient ardemment sa promotion au grade de général de brigade, a vu sa fin de carrière empêchée par la volonté du général Percin et du ministre de la Guerre, le général Picquart.

En troisième lieu enfin, sa carrière est « bizarre » en ce qu'il a fait deux guerres : la guerre de 1870-1871 et la Grande Guerre. Certes, il n'est pas le seul de sa promotion : les généraux Pau, de Langle de Cary et Michel⁹⁷¹ sont dans le même cas, mais leur participation à la guerre de 14 est en quelque sorte réglementaire, dans la mesure où ils sont généraux, et donc mobilisables et mobilisés. Or Arthur Boucher, qui n'est que colonel, n'est pas mobilisable à la veille de la première guerre mondiale. On a vu qu'il a été mobilisé sur la demande expresse qu'il a adressée directement au président de la République, Raymond Poincaré.

La spécificité de sa carrière est aussi de se dérouler en grande partie au cœur de l'institution militaire. En effet, très tôt dans sa carrière, Arthur Boucher est nommé au sein du VI^e corps d'armée, à Châlons-sur-Marne, un des plus prestigieux de l'Armée française, puis à l'état-major général de l'Armée, au moment où le rôle de ce dernier devient primordial, sous l'impulsion du ministre de la Guerre Charles de Freycinet. Ces nominations lui ont permis de côtoyer de très près les grands chefs militaires de l'époque (notamment les généraux Février, de Miribel et de Boisdeffre). Cette proximité avec le haut pouvoir militaire a impliqué sa participation active à trois événements militaires de première importance : l'alliance militaire de 1892 avec la Russie, la conception du plan XIII, enfin l'affaire Dreyfus-Picquart.

Enfin, la profonde originalité d'Arthur Boucher réside dans le fait qu'il a fait œuvre d'écrivain militaire, et cela parallèlement à sa carrière militaire, œuvre reconnue, couronnée de deux prix décernés par l'Académie française.

S'il est fréquent, à cette époque, que les officiers supérieurs écrivent (ou dictent) leurs mémoires ou leurs souvenirs de guerre pour faire trace, il l'est moins de consacrer l'essentiel de son temps libre à réfléchir à la technique du combat, à la stratégie et aux relations internationales. Ainsi a-t-il pris à bras-le-corps les auteurs grecs de l'Antiquité, notamment Xénophon, pour réfléchir à l'histoire militaire de la Grèce antique et en tirer les « lois éternelles de la guerre », à partir d'un travail considérable de recherche de sources, de cartographie, de lectures multiples des auteurs anciens, lois qu'il estime directement applicables aux

⁹⁷¹ On peut également citer le cas des généraux Joseph Maunoury, Percin et de Castelnau.

guerres modernes. Il a aussi analysé avec discernement et rigueur la rivalité entre la France et l'Allemagne, son sujet de prédilection à la veille de la Grande Guerre.

Ce travail de recherche permet d'avoir une meilleure connaissance des officiers supérieurs du « second cercle » et éclaire, à travers la biographie de l'un d'entre eux, la mutation de l'institution militaire sous la III^e République et au moment de la Grande Guerre, en ce qu'il se penche sur un officier supérieur appartenant au « second cercle » (c'est-à-dire suffisamment gradé pour exercer sa fonction au sein du haut état-major, mais qui n'a pas fait partie des grands généraux de la Grande Guerre et n'a pas exercé de fonction institutionnelle de tout premier plan), qui a participé pleinement à cette mutation et qui l'a longuement commentée dans ses écrits. Peu d'historiens militaires se sont intéressés à ces officiers restés dans l'ombre, en partie par manque d'intérêt et de ressources archivistiques privées. Cette recherche, de notre point de vue, permet d'éclairer, de l'intérieur, ce qu'a été cette nouvelle armée, née après la défaite de 1870.

En premier lieu, la carrière d'Arthur Boucher épouse la mutation décisive qu'a connue l'armée française dans la deuxième partie du XIX^e siècle. Il a été un des acteurs privilégiés du passage de la vieille armée du Second Empire à l'armée de la Nation après 1870. Si sa formation, sous Napoléon III, est traditionnelle et routinière, en cela prototypique de la vieille armée, ses nominations successives, dans ce qui est désormais la nouvelle armée, lui permettent de mettre en valeur, au-delà de ses qualités proprement militaires de commandement, des qualités proprement intellectuelles de réflexion et de stratégie, alors qu'auparavant, était plutôt valorisée l'ardeur au combat frontal. Ces qualités, dans la nouvelle armée, deviennent progressivement un attendu essentiel pour tout officier supérieur.

En second lieu, elle met en relief l'amélioration considérable du niveau militaire et intellectuel des officiers supérieurs, qui sont formés à l'École supérieure de Guerre à partir de 1880, et qu'Arthur Boucher a eus comme stagiaires, lorsqu'il était chef du 3^e bureau de l'état-major de l'Armée (notamment Ferdinand Foch et Marcellin Berthelot).

En troisième lieu, cette recherche souligne le rôle important des officiers supérieurs au sein de la société française : ils ont un prestige inégalé et un rôle social non négligeable, en formant et en éduquant les jeunes recrues. En outre, l'armée est un puissant ascenseur social pour les individus méritants. Si Arthur Boucher a bénéficié de cette ascension sociale, et cela, dans l'armée du Second Empire, c'est uniquement grâce à sa volonté farouche d'intégrer Saint-Cyr, à sa puissance de travail personnel, et à son opiniâtreté. L'armée de la III^e République va par la suite considérablement accélérer la promotion sociale des officiers.

Arthur Boucher est à la croisée de ces problématiques : au cœur du redressement de l'armée, au cœur de la réflexion sur l'art de faire la guerre, mais aussi victime indirecte de la crise très profonde que connaît l'Armée française au tout début du XX^e siècle, à l'occasion de l'affaire Dreyfus et de l'« affaire des fiches », lui interdisant tout espoir de promotion, alors qu'il ne porte pas la moindre responsabilité dans l'accusation portée contre Dreyfus. Certes, il n'a pas été le seul officier supérieur dont la promotion a été bloquée, mais son cas est particulièrement significatif.

Sa carrière débute par le désastre de 1870, et s'achève sur une victoire, qui, bien qu'incomplète, représente dans l'histoire militaire un apogée incontestable de la valeur de l'armée française. Entre 1871 et 1914, la France, animée par un sentiment de revanche sur l'Allemagne, a entrepris un effort particulièrement soutenu pour ce qui est de tous les aspects militaires. Le général Arthur Boucher contribue à cet effort militaire, parmi d'autres, mais avec sa spécificité propre : celle d'un intellectuel nourri des textes grecs, celle d'un combattant aguerrri dès sa formation en participant activement au siège de Paris, celle d'un géopoliticien expérimenté, qui, jusqu'à son décès en 1933, alors que se profilaient les prémices du désastre de 1940, n'a cessé de s'intéresser aux futurs défis de l'armée française en faisant apparaître ses craintes, qu'il exprime dans son opposition radicale à la construction de la « ligne Maginot », et dans son dernier livre *L'Infanterie sacrifiée*. Le général Arthur Boucher fait partie des rares officiers supérieurs de son époque à avoir constamment articulé action et réflexion, non seulement une réflexion liée à l'action militaire, mais aussi une méta-réflexion sur l'art de la guerre, les rapports humains dans la hiérarchie militaire, les relations internationales, et particulièrement franco-allemandes.

Plus globalement, la vie d'Arthur Boucher se déroule au cœur d'une période de l'histoire de France où l'armée est appelée à jouer un rôle d'une extrême importance pour le destin du pays. Le général Arthur Boucher y a tenu toute sa place. Son dévouement total, tout au long de sa vie, à son armée, à ses chers soldats, sa carrière exemplaire et son œuvre d'écrivain militaire méritaient qu'un travail de recherche lui soit consacré et qu'ainsi soit illustré par un exemple concret ce qu'écrivait le maréchal Foch dans ses *Mémoires*⁹⁷² : « On ne saura jamais assez célébrer le noble effort dont furent capables, dans l'armée, les vaincus de 1870 et les générations qui les suivirent, pour refaire nos troupes et les préparer à la bataille, comme aussi pour étudier et comprendre la grande guerre, dont l'armée du Second Empire avait perdu la notion ». La réflexion menée ici

⁹⁷² Maréchal Foch, *Mémoires pour servir l'histoire de la guerre de 1914-1918*, t. 1, 1931, Paris, Plon, avant-propos, p. XV.

nous semble avoir – quelque peu – sorti de l’oubli un de ces officiers supérieurs de « second cercle », dont la contribution au redressement remarquable de l’armée française entre 1871 et 1918 ne fut pas moindre que celle des grands généraux de la Grande Guerre.

Enfin, la biographie d’Arthur Boucher nous a amené à suivre au plus près sa vie familiale et personnelle, celle d’un officier supérieur de la III^e République. Elle illustre, par un cas concret, les travaux pionniers de William Serman⁹⁷³ sur la condition des officiers à cette époque.

Si Arthur Boucher a su allier tout au long de sa vie, à un moment capital de l’histoire de son pays, de réelles qualités militaires à des qualités intellectuelles incontestables, et tout particulièrement le goût de l’histoire, un sens aigu de la géopolitique, une rigueur incontestable dans l’analyse, il ne faut pas oublier qu’il est aussi, par définition, un homme du passé. Ses actes, ses écrits, sa pensée doivent être évalués à cette aune, le regard contemporain ne privilégiant plus nécessairement les valeurs de bravoure, de loyauté, dont il a toujours fait preuve, définitoires d’une époque révolue, mais préférant mettre en avant l’adaptabilité au monde moderne. Cependant, son originalité était déjà perceptible à son époque : un journaliste grec, en septembre 1920, à l’occasion du voyage d’Arthur Boucher en Grèce, a écrit qu’il était « l’une des plus curieuses figures de l’armée française ». C’est une évidence : Arthur Boucher a parfois cultivé le pas de côté, n’est pas totalement rentré dans le rang, s’est indigné quand l’injustice l’a frappé, a beaucoup écrit, a affirmé fortement ce qu’il estimait essentiel dans le gouvernement des hommes, a demandé aux chefs toujours plus d’écoute envers leurs soldats. Soldat atypique dans une armée qui évolue très vite à la toute fin de sa carrière, il est « le doyen » : celui qui reste inébranlable dans ses convictions militaires, qu’il formulera notamment dans ses nombreux ouvrages, même s’il ne perçoit pas à leur juste mesure les frémissements d’un autre monde qui se profile.

⁹⁷³ William Serman, *Les Officiers français...*, *op. cit.*

Sources

Sources archivistiques

1. Archives publiques

1.1 Service Historique de la Défense (Vincennes)

Dossier personnel de Boucher, Arthur, Eugène, Général de Brigade le 25 mars 1916, décédé le 3 avril 1933 : GR 13 YD 45. Dossier très volumineux retraçant avec beaucoup de précisions sa carrière ; environ 200 documents. Très nombreuses appréciations de ses supérieurs et notes de ses supérieurs. Unités dans lesquelles Arthur Boucher a servi :

- 106 R.I : 4 M 88
- 101 R.I : 4 M 90
- 177 B.T : 26 N 540
- 162 B.T : 26 N 537
- et organisation des Bureaux de l'État-Major de l'Armée de 1872 à 1919 : 1 à 14 N.

1.2 Centre des Archives Diplomatiques, Ministère des Affaires étrangères (La Courneuve)

- Archives des affaires étrangères : Volume 296-297, Russie avril-juillet 1892 et Russie août-décembre 1892 (visite à Saint-Petersbourg d'Arthur Boucher en juillet-août 1892)
- Lettre du 21 juillet 1892 de l'Ambassadeur de France, le Comte de Montebello au Ministre : – Dépêche télégraphique du 27 juillet du Ministre des Affaires étrangères à l'Ambassadeur
- Mémoire d'histoire M2, de Nicolas Fraguier, Université Paris IV Sorbonne, intitulé *Gustave de Montebello et l'alliance franco-russe, de sa genèse à sa conclusion 1891-1894*, 248 p., cote T 4439.

1.3. Archives municipales

- **Archives de Jargeau** (Loiret)
 - Consultation des archives de l'état-civil : extraits de naissance et actes de mariage.
- **Archives de Neuville-aux-Bois** (Loiret)
 - Archives de l'état-civil et délibérations du conseil municipal.
- **Archives de La Chapelle-Saint-Mesmin** (Loiret)
 - Archives de l'état-civil de la famille Boucher.
- **Archives de Nogent-le-Rotrou** (Eure et Loir) :
 - Journal *Le Nogentais* : n° 14 du samedi 8 avril 1933, dans la rubrique nécrologie en première page, long article sur Arthur Boucher.
 - Biographie de la vie militaire du Général Arthur Boucher, établi à l'occasion de la parution à l'été 1918, du récit de son voyage en Amérique du Nord (livret de 5 pages)
- **Archives de Boulogne-Billancourt** (Hauts-de-Seine)
 - Élections municipales : Carton 3K36, élections du 3 mai 1908, élections du 12 mai 1912 (2 tours), Affiche du « Groupe d'études des intérêts de Boulogne », élections municipales du 7 décembre 1919.
 - Tract de « la Concentration républicaine » (section SFIO de Boulogne-Billancourt).
 - Procès-Verbaux des séances du Conseil municipal : cartons ID 5 (1905-1909), ID 6 (1910-1913), ID 7 (1914-1919).
 - Journaux locaux : articles sur les noces d'or du général Arthur Boucher, dans *L'Ami du peuple* du 27 janvier 1930, *L'Écho de Paris*, *La Gazette de Boulogne*.

1.4. Archives départementales du Loiret, à Orléans

- Consultation d'ouvrages sur l'histoire de Sully-sur-Loire et La Chapelle-Saint-Mesmin).

1.5 Association pour l'encouragement des études grecques (Paris-Sorbonne)

- *Revue des études grecques*, publication trimestrielle de L'Association des Études Grecques (reconnue d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869). Tome XXXII, Année 1919, *Allocution du Général Arthur Boucher, Président de l'Association*, Paris, Éditions Ernest Leroux 28, rue Bonaparte, VI.

1.6 Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

- Lettre d'Arthur Boucher adressée au maréchal Pétain en 1917, archives privées concernant le maréchal Pétain, cote 415 AP/ 7.

2. Archives privées

2.1 Dossier Arthur Boucher référencé dans ce travail sous le nom « *Histoire du général Arthur Boucher, par sa fille Marguerite* »

- Dossier concernant Arthur Boucher, constitué par Marguerite Boucher, sa fille, durant les années 1935-1939. Ce dossier contient un document de 350 pages qu'elle a dactylographié, intitulé *Histoire du Général Arthur Boucher (1847-1933)*, les lettres d'Arthur Boucher à ses parents, en tant qu'enfant de troupe, soldat du génie, saint-cyrien, lieutenant au cours du siège de Paris 1870-1871, des photos familiales.
- Un *pressbook* de soixante pages, concernant la tournée de conférences du général Arthur Boucher aux États-Unis et au Canada de mars à fin mai 1918 : coupures de presse, photographies, lettres, invitations, itinéraires.
- Dossier des noces d'or d'Arthur et Henriette Boucher (janvier 1930), 30 pages, avec revue de presse (10 articles de différents journaux).

Archives du général Paul Détrie, gendre d'Arthur Boucher, données à son fils Paul-Henri

- Correspondance de Paul Détrie avec son beau-père Arthur Boucher, de celui-ci avec sa fille Suzanne Détrie.
- Lettre du commandant Paul Détrie au général Arthur Boucher, son beau-père, nommé général de brigade, en date du 29 mars 1916 (2 pages dactylographiées).
- Lettre du 5 avril 1933, de sa fille Suzanne à son fils Paul-Henri, à propos des obsèques de son père.
- Lettre de son fils Maurice Boucher à sa grand-mère Mourlon, relatant les noces d'or de ses parents (lettre de 11 pages), avril 1930.
- Faire-part des noces d'or d'Arthur et Henriette Boucher.
- Texte de l'allocution prononcée par l'Abbé Lieubray à la messe des noces d'or (livret de 10 pages).
- Album de photos des familles Boucher et Mourlon, fait en 1953 par les enfants d'Arthur Boucher (56 photos et 8 pages de légende)
- Autres albums familiaux (l'un de 26 photos, l'autre de 40 photos).

Témoignages oraux de son petit-fils Paul-Henri Détrie :

- Souvenirs des visites annuelles de son grand-père à Bar-le-Duc, au Mans, immense bureau sur lequel il travaillait à son domicile à Boulogne (il était, aux dires de son petit-fils toujours au travail), noces d'or, en 1930, avec tous ses cousins et cousines réunies à cette occasion, enfin, sa visite à Bayonne durant un mois, en 1932 (grande excursion en voiture de tourisme à travers tout le Pays basque).

Sources imprimées

1. Œuvres du général Arthur Boucher

Le Plan des Allemands en cas de guerre avec les Allemands avec la France, étude stratégique autographiée, avec un atlas de quinze cartes, 1888.

« La bataille de Cunaxa, », *Revue des Sciences militaires*, Paris, Librairie militaire Chapelot, 1902, 60 p.

L'Armée Idéale, Paris, Charles Lavauzelle, 1905, 314 p.

La France victorieuse dans la guerre de demain, étude stratégique, Paris, Berger-Levrault, 1911, 93 p., avec 9 tableaux et 3 cartes.

L'Offensive contre L'Allemagne, étude stratégique, Paris, Berger-Levrault, 1911, 70 p.

La Tactique grecque à l'origine de l'histoire militaire, Paris, Ernest Leroux, 1912, 18 p.

L'Anabase de Xénophon (retraite des Dix-Mille) avec un commentaire historique et militaire, Paris, Berger-Levrault 1913, 356 p. et 48 cartes, plans et croquis (ouvrage couronné par l'Académie française).

L'Art de la guerre dans la retraite des Dix-Mille, Paris, Berger-Levrault, 1913, 24 p.

La Belgique à jamais indépendante, étude stratégique, Paris, Berger-Levrault, 1913, 62 p.

L'Allemagne en péril, Paris, Berger-Levrault, 1915, 196 p.

La Bataille de Platées d'après Hérodote, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1915, 62 p.

Marathon, d'après Hérodote, la bataille de la Marne de l'Antiquité, Paris, Berger-Levrault, 1920, 44 p. et 7 croquis.

Les Lois éternelles de la guerre, t. 1, *L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*, Paris, Berger-Levrault, 1923, 218 p.

L'Œuvre du général de Miribel, Paris, Berger-Levrault, 1924, 44 p.

Les Lois éternelles de la guerre, t. 2, *Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre*, Paris, Berger-Levrault, 1925, 258 p.

L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle, Paris, Berger-Levrault, 1928, 405 p. (ouvrage couronné par l'Académie française).

L'Infanterie sacrifiée, Paris, Berger-Levrault, 1930, 144 p.

Œuvres traduites en langue étrangère :

Die französische Offensive gegen Deutschland, traduction de *L'Offensive contre L'Allemagne*, Oldenburg, Éditions Stalling, 1911, 93 p.

La Infanteria sacrificada (traducción de la Escuela superior de guerra), traduction de *L'Infanterie sacrifiée*, Mexico, D.F., 1934, 68 p.

2. Bibliothèque personnelle d'Arthur Boucher (archivée par son petit-fils Paul-Henri Détrie)

Général Ambert, *Récits militaires*, Paris, Librairie Blaud et Barral, 4 volumes :

- *L'Invasion 1870*, 1883, 520 p.,
- *Après Sedan 1870-1871*, 1884, 447 p.,
- *La Loire et l'Est 1870-1871*, 1885, 467 p.
- *Le Siège de Paris 1870-1871*, 1885, 528 p.

Commandant Bugnet, *En écoutant le Maréchal Foch*, Paris, Bernard Grasset, 1929, 265 p. (livre dédié à Arthur Boucher par l'auteur).

Clemenceau, Georges, *Au soir de la pensée*, Paris, Librairie Plon, 1927 :

- t. 1 : 459 p.
- t. 2 : 474 p.

Maréchal Foch, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Guerre de 1914-1918*, Paris, Librairie Plon :

- t. 1, 1931, 257 p.
- t. 2, 1931, 321 p.

Commandant Grasset, *Préceptes et jugements du Maréchal Foch, extraits de ses œuvres précédés d'une étude sur la vie militaire du Maréchal*, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, 250p.

Maréchal Joffre, *Mémoires (1910-1917)*, Paris, Librairie Plon :

- t. 1, 1931, 428 p.
- t. 2, 1932, 443 p.

Maréchal Lyautey, *Paroles d'action, Madagascar-Sud oranais-Oran-Maroc (1900-1926)*, Paris, Armand Colin, 1927, 458 p.

Lonlay (de) , Dick, *Français et Allemands, histoires anecdotiques de la guerre de 1870-1871*, Paris, Garnier frères Éditeurs, 1889, 690 p.

Poincaré, Raymond, *Au Service de la France*, Paris, Librairie Plon :

- t. 1, *Le lendemain d'Agadir 1912*, 1926, 355 p.,
- t. 2, *L'Union sacrée 1914*, 1927, 495 p.

Recouly, Raymond, *Foch le vainqueur*, Librairie Hachette, 1919, 326 p.

- *La bataille de Foch*, Librairie Hachette, 1920, 167 p.
- *Le Mémorial de Foch, mes entretiens avec le Maréchal*, Paris, les Éditions de France, 1929, 336 p.

Lieutenant-colonel Rousset, *Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871)*, 1900, 6 volumes :

- *L'Armée impériale*, 424 p.,
- *L'Armée impériale (suite)*, 524 p.,
- *Le Siège de Paris*, 437 p.,
- *Les Armées de province*, 437 p.,
- *Les Armées de province (suite)*, 358 p.,
- *Les Armées de province*, 367 p.

Von der Goltz, Baron Colmar, *La Nation armée, organisation militaire et méthode des guerres modernes* (traduit par H. Monet), Paris, Louis Westhausser Éditeur, 1891, 533 p.

Xénophon, *L'Anabase*, livres I, II, III, et IV de *L'Anabase*, Paris, Librairie Hachette, 1886.

Le général Arthur Boucher (1847-1933)

Société de professeurs et d'hellénistes (sans nom), *Les Auteurs grecs expliqués d'après une méthode nouvelle*, par deux traductions françaises, avec des arguments et des notes, 1864, 174 p. Ouvrage de travail d'Arthur Boucher, pour son *Anabase de Xénophon*.

Bibliographie

Instruments de travail et dictionnaires

- AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, et BECKER, Jean-Jacques, *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris Bayard, 2004, 1342 p.
- AMBRIÈRE, Madeleine, *Dictionnaire du XIX^e siècle européen*, Paris, PUF, 2007, 1500 p.
- BECKER, Jean-Jacques, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Bruxelles, André Versailles, 2008, 263 p.
- BELY, Lucien, SOUTOU, Georges, THEIS, Laurent, VAISSE, Maurice, *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères, 1589-2004*, Paris, Fayard, 2005, 660 p.
- BERNSTEIN, Gisèle et BERNSTEIN Serge, *La troisième République, les noms, les thèmes, les lieux*, Paris, M.A. Éditions, 1987, 356 p.
- *Dictionnaire historique de la France contemporaine, t. 1, 1870-1945*, Bruxelles, Editions Complexes, 1995, 820 p.
- BIZIERE, Jean-Maurice, *Dictionnaire des biographies, t. 5, le XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, Cursus, 1994, 252 p.
- BUTON, François, MARIOT, Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, 2009, 217 p.
- COCHET, François, PORTE, Rémy, *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 2008, 1120 p.
- CORVISIER, André, (dir.), *Dictionnaire d'Art et d'Histoire militaire*, Paris, PUF, 1988, 884 p.
- DUCLERT, Vincent, PROCHASSON, Christophe, (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2007, 1355 p.
- GARNIER, Jacques, (dir.) *Dictionnaire Perrin des guerre et des batailles de l'histoire de France*, Paris, Perrin, 2004, 897 p.
- GEHIN, Gérard, LUCAS, Jean-Pierre, *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre*, Paris, Archives et Cultures, 2007 (t. 1), 519 p, 2008 (t. 2), 699 p.
- HÉMERET, Georges, et HÉMERET, Janine, *Histoire des présidents*, PML Éditions, 1994, 233 p.
- JOLY, Bertrand, *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français 1880-1900, boulangisme, ligue des patriotes, mouvements antidreyfusards, comité antisémites*, Paris, Honoré Champion, 1998, 687 p.
- LE NAOUR, Jean-Yves, (dir.) *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, Larousse, 2008, 476 p.
- LIAUZU, Claude, (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, 646 p.
- LIGOU, Daniel, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris PUF, 1987, 1357 p.
- MÈZE-SENCIER, Geneviève, *Dictionnaire des maréchaux, du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Perrin, 1988, 450 p.
- NIVET, Philippe, COUTANT-DAYDÉ, Caroline, STOLL, Mathieu, *Archives de la Grande Guerre, des sources pour l'Histoire*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2014, 570 p.
- NOËL, Bernard, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Mémoire du Livre, 2000, 642 p.
- NOIREL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, 121 p.
- PIASTRA, Raphaël, *Les Présidents de 1870 à nos jours*, Eyrolles, 2012, 189 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François, *La France, d'un siècle à l'autre, 1914-2000*, Paris, Hachette, 1999, 978 p.
- SHAT Vincennes, *Guide des archives et sources complémentaires*, 1996, 224 p.
- TULARD, Jean, *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995, 1347 p.

VIVIER, Nadine, (dir.), *Dictionnaire de la France du XIX^e siècle*, Paris, Hachette Sup, 2002, 287 p.

YVERT, Benoît, *Premiers ministres et présidents du conseil depuis 1815, histoire et dictionnaire raisonné*, Paris, Perrin, 2002, 724 p.

Ouvrages généraux

AGULHON, Maurice, NOUSCHI, André, OLIVERI, Antoine, SCOR, Ralph, *La France de 1848 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2014, 982 p.

AMALVI, Christian, *Les Héros des Français : controverse autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011, 415 p.

ANDURAIN (d'), Julie, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 439 p.

AZOULAY, Vincent, *Xénophon et les grâces du pouvoir*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, 506 p.

BANTIGNY, Ludivine, *les « XX^e siècle » français, La France et les Français de 1914 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2006, 190 p.

BARJOT, Dominique, *Histoire économique de la France au XX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995, 352 p.

BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre, ENCREVÉ, André, *La France au XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, PUF, 2014, 656 p.

BECKER, Jean-Jacques, AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *La France, la nation, la guerre, 1850-1920*, Paris, Sedes, 1996, 342 p.

BECKER, Jean-Jacques, CANDAR, Gilles, *Histoire des Gauches en France*, t. 1 : *L'Héritage du XIX^e siècle*, t. 2 *XX^e siècle, à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, 584 p et 776 p.

BORGEL, Clément, *Loiret, un département à l'élégance naturelle*, Paris, Éditions Bonneton, 1998, 319 p.

BRAUDEL, Fernand, LABROUSSE, Ernest, *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 1995.
t. 3 *1789-années 1880 : l'avènement de l'ère industrielle*, 1089 p.
t. 4 *1880-1950 : la croissance industrielle*, 971 p.

CARON, François, *Histoire économique de la France (XIX-XX^e siècles)*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 1981, 451 p.

CARON, Jean-Claude, *Frères de sang, la guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 305 p.

CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1991, 410 p.
– *Les Élités de la République, 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 555 p.
– *La Crise des sociétés impériales, Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940, Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001, 596 p.

DANSETTE, Adrien, *Histoire des présidents de la république de Louis-Napoléon Bonaparte à Georges Pompidou*, Paris, Plon, 1981, 430 p.

DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3 : AGULHON, Maurice (dir.), *Apogée et crise de la civilisation paysanne (de 1789 à 1914)*, Paris, Seuil, 1976, 563 p.
– *Histoire de la France urbaine*, t. 4 : AGULHON, Maurice (dir.), *La Ville de l'âge industriel : le cycle haussmannien*, Paris, Le Seuil, 1983, 665 p.

DUPAQUIER, Jacques, *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1995 :
t. 3 *de 1789 à 1914*, 552 p.
t. 4 *de 1914 à nos jours*, 588 p.

ELLUL, Jacques, *Histoire des institutions, le XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1962, 380 p.

ESTÈBE, Jean, *Les Ministres de la République 1871-1914*, Paris, Presses de Sciences Po, 1982, 255 p.

FAUCHER, Jean-André, *Les Francs-maçons et le pouvoir : de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1986, 341 p.

FUREIX, Emmanuel, *Le Siècle des possibles 1814-1914*, Paris, PUF, 2014, 240 p.

- GARRIGUES, Jean, *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, 514 p.
- GARRIGUES, Jean, (dir.), *Les Présidents de l'Assemblée nationale, de 1789 à nos jours*, Paris, Granier, 2015, 344 p.
- GUIEU, Jean-Michel, *Gagner la paix, 1914-1929*, Paris, Seuil, 2015, 535 p.
- GUIRAL, Pierre, *La Vie quotidienne en France à l'âge d'or du capitalisme, 1852-1879*, Paris, Hachette, 1976, 285 p.
- JULLIARD Jacques, *Les Gauches françaises*, Paris, Flammarion, 2012, 919 p.
- MARTEL, André, « Le renouveau de l'Histoire militaire en France », *Revue historique*, n° 245, 1971, pp. 107-126.
 – « De l'Histoire militaire à l'Histoire de la Défense », *Bulletin de l'Association des historiens contemporanistes de l'enseignement supérieur et de la recherche*, n° 14, oct. 1996, pp. 7-23.
 – « Les Cahiers de Montpellier n° 1 à 12 », *Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, Montpellier 1980-1985*.
- MAZEL, Jacques, *Socrate*, Paris, Fayard, 1994, 565 p.
- MOLLIER, Jean-Yves, *Le Scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, 564 p.
- NICOLET, Claude, *L'Idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris, Gallimard, 1982, 520 p.
- NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire* :
 – *La République*, Paris, Gallimard, 1992, 665 p.
 – *La Nation*, 3 volumes, Paris, Gallimard, 1993, 600 p., 655 p., 663 p.
 – *La France*, 3 volumes, Paris, Gallimard, 1992, 977 p., 975 p., 1019 p.
- NOUSCHI, Marc, *Petit Atlas Historique du XIX^e siècle*, Armand Colin, 2008, 207 p.
- ORY, Pascal, SIRINELLI, Jean-François, *Les Intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Perrin, 2004, 435 p.
- PARIAS, Louis-Henri, *Histoire du peuple français*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1999 :
 – t. 3, LAFUE, Pierre, DUVEAU, Georges, *De la Révolution à la Commune (1789-1871)*, 641 p.
 – t. 4, DUVEAU, Georges, PARIAS, Louis-Henri, *De la III^e à la IV^e République (1875-1947)*, 411 p.
- PÉCOUT, Gilles, *Atlas de l'histoire de France, XIX^e siècle-XX^e siècle*, Paris, Éd. Autrement, 2007, 95 p.
- RÉMOND, René La Vie politique en France, depuis 1789, t. 2, 1848-1879, Paris, Armand Colin, 1969, 412 p.
 – *Les Droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982, 544 p.
 – *Notre siècle 1918-1995*, Paris, Fayard, 1996, 1087 p.
- RIOT-SARCEY, Michèle, *Les Procès de la liberté, une histoire souterraine du 19^e siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016, 354 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François, (dir.), *Histoire culturelle de la France*, t. 3 :
 BAECQUE, Antoine (dir.), *Lumières et liberté*, par Paris, Seuil, 1998, 467 p.
- ROUSSELIER, Nicolas, *La Force de gouverner, le pouvoir exécutif en France, XIX^e- XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, 2015, 827 p.
- SARDAN, Marie-France, *Défenses et sièges de Paris, 1814-1914*, Paris, Economica, 2009, 304 p.
- Service Historique, EMAT, « Trente ans d'histoire militaire », *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 61, 1985.
- SIRINELLI, Jean-François, (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1992/2006 :
 – t. 1 : *Politique*, 866 p.
 – t. 2 *Cultures*, 798 p.,
 – t. 3 *Sensibilités*, 980 p.
- WEBER, Eugen, *La Fin des terroirs 1870-1914*, Paris, Fayard, 2011, 713 p.
- WIEVIORKA, Olivier, (dir.), *La France en chiffres, de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2015, 666 p.
- WINOCK, Michel, *La Droite hier et aujourd'hui*, Paris, Perrin, coll. Tempus », 2012, 263 p.
 – *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997, 690 p.
- XÉNOPHON, *L'Anabase, le Banquet*, traduction, notices et notes par Pierre Clumbry, Paris, Garnier Flammarion, 1996, 306 p.

XÉNOPHON, *L'Anabase ou l'Expédition des Dix-Mille*, traduction et édition critique par Rousset et Roland Étienne, Paris, Classiques Garnier, 2016, 593 p.

Biographie : méthode et ouvrages

À propos de la biographie

AMALVI, Christian, « Les biographies militaires en France depuis quarante ans, une révolution historiographique ? », *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité des années 1960 à nos jours*, sous la direction de Hubert Heyriès, Paris, Economica, 2012, pp. 311-326.

BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, pp 69-72.

COPPOLANI, Antoine, et ROUSSEAU, Frédéric, (dir.), *La Biographie en histoire, jeux et enjeux d'écriture*, Michel Houdiard Éditeur, Paris, 2007, 133 p.

CRITIQUE (Revue), *Biographies, modes d'emploi*, N° 781-782, juin- juillet 2012, 144 p.

DOSSE, François, *Le Pari biographique, écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, (nouvelle édition 2011), 480 p.

GINZBURG, Carlo, *Le Fromage et les vers, l'univers d'un meunier au XVI^e siècle*, Paris, Aubier 1993 (1^{re} édition, 1980), 220 p.

HEINRITZ, Charlotte, RAMMSTEDT, Angèle, « L'approche biographique en France », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1991, pp. 331-370.

Le GOFF, Jacques, *Comment écrire une biographie aujourd'hui*, Revue *Le Débat*, mars-avril 1989, pp. 48-53.

LOBRIGA, Sabina, *Le Petit X : de la biographie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2010, 285 p.

JEANNENEY, Jean-Noël, « Vive la biographie », Revue *Histoire*, n° 13, juin 1979, pp. 81-83.

PIKETTY, Guillaume, « La biographie comme genre historique ?, étude de cas », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 63, juillet-septembre 1999, pp. 119-126.

WINOCK, Michel, « Biographies mode d'emploi », Revue *Critique*, n° 781-782, septembre 2012, pp. 511-523.

Biographies militaires

ANDURAIN (d'), Julie, *Le Général Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre*, Paris, Université Paris IV, thèse de doctorat en histoire, 2009, 666 p.

AUTIN, Jean, *Foch ou le triomphe de la vérité*, Paris, Perrin, 1998, 427 p.

AZAN, Paul, *Franchet d'Espérey*, Paris, Flammarion, 1949, 302 p.

BÊCHET Christophe, Alfred von Schlieffen, l'homme qui devait gagner la Grande Guerre, Paris Argos, 2013, 213 p.

BENEYTOU, Christian, *Un officier du Second Empire, le général Vinoy*, mémoire de maîtrise, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2000, 134 p.

BENEYTOU, Christian, *Vinoy, général du Second Empire, grand chancelier de la Légion d'honneur*, Paris, Éditions Christian, 2002, 205 p.

BOIS, Jean-Pierre, *Bugeaud*, Paris, Fayard, 1997, 636 p.

BRASME, Pierre, *Charles de Lardenelle, le dernier des grands généraux messins (1867-1935)*, Paris, Éditions Pierron, 2008, 266 p.

CAZELLES, Raymond, *Le Duc d'Aumale, le prince aux dix visages*, Paris, Tallandier, 1984, 490 p.

DANIEL, David, *Armée, politique et littérature : Driant ou le Nationalisme en son Temps*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier III, 1992, 532 p.

DESTREMEAU, Bernard, *Weygand*, Paris, 1989, 840 p.

DOESSANT Serge, *Le Général André, de l'affaire Dreyfus à l'affaire des fiches*, Paris, Éditions Glyphe, 2009, 392 p.

DUCLERT, Vincent (dir.), *Le Colonel Mayer : de l'affaire Dreyfus à de Gaulle, un visionnaire de la République*, Paris, Armand Colin, 2007, 423 p.

- FAUDAIS, Stéphane, *Le Maréchal Niel, 1802-1869*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2012, 317 p.
- FERRO, Marc, *Pétain*, Paris, Fayard Pluriel, 1990, 763 p.
- FERRAGU, Gilles, *Lyautey, la fabrique du héros colonial*, Paris, Belin, 2014, 235 p.
- FRANC, Claude, *Gallieni et Lyautey, Penseurs pour le XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2012, 123 p.
- GARRIGUES, Jean, *Le Général Boulanger*, Paris, Olivier Orban, 1991, 378 p.
- GIROUX, Isabelle, COSTE Jean-Louis, *Le Général de Miribel, (1831-1893), un grand serviteur de l'Etat*, Lyon, Éditions du Cosmogone, 2013, 249 p.
- GRANDHOMME, Jean-Noël, *Henri-Mathias Berthelot (1861-1931), du culte de l'offensive à la stratégie globale*, Paris, ECPAD, 2011, 968 p.
– « Eugène, Arthur. Général de brigade », in Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Dictionnaire biographique des officiers généraux de la première guerre mondiale*, à paraître.
- GRAS, Yves, *Castelnau ou l'art de commander, 1851-1944*, Paris, Denoël, 1990, 463 p.
- GREENHALGH, Elizabeth, *Foch, chef de guerre*, Paris Tallandier, 2013, 677 p.
- GUGLIOTTA, Georges, *Un officier du corps d'état, le général de Cissey (1810-1882), réorganisateur de l'armée française*, thèse soutenue à l'Université Paul-Valéry Montpellier III, 1987. 1109 p.
– *Le Général de Galliffet, un sabreur dans les coulisses du pouvoir 1830-1909*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2014, 346 p.
- HUET, Jean-Paul, *Édouard de Castelnau (1851-1944), l'artisan de la victoire*, Turquant, Éditions Anovi, 2013, 120 p.
- JAUFFRET, Jean-Charles, « Un sabreur au gouvernement : le général de Galliffet, ministre de la Guerre (22 juin 1899-28 mai 1900) », in *Militaires en République 1870-1962, Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, sous la direction d'Olivier Fourcade, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 223- 235.
- LACOUTURE, Jean, *De Gaulle : le rebelle 1890-1940*, Paris, Le Seuil, 1984, 862 p.
- LE MOUEL, Guy, ORTHOLAN, Henri, *Le Général de Langle de Cary, un breton dans la Grande Guerre*, Janzé, Éditions Charles Herrisey, 2014, 299 p.
- LE RÉVÉREND, André, *Lyautey*, Paris, Fayard, 1983, 496 p.
- LEVILLAIN, Philippe, *Boulanger fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982, 224 p.
- LOTTMAN, Herbert, *Pétain*, Paris, Seuil, 1984, 727 p.
- MANGIN, Louis Eugène, *Le Général Mangin*, 1986, Paris, Éditions Fernand Lanore, 336 p.
- MARTEL, André, *Leclerc, le soldat et le politique*, Paris, Paris, Albin Michel, 1998, 571 p.
– « Le général Jean Verneau (1890-1944), chef d'état-major de l'Armée "mort pour la France" », in *Combats. Hommage à Jules Maurin*, Paris, Michel Houdiard, 2010, p. 267-280.
- MICHEL, Marc, *Gallieni*, Paris, Fayard, 1989, 359 p.
- NOTIN, Jean-Christophe, *Foch*, Paris, Perrin, 2008, 648 p.
- ORTHOLAN, Henri, *Le Général Séré de Rivières, le Vauban de la revanche*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2003, 620 p.
- PEDRONCINI, Guy, *Pétain, le soldat et la gloire*, Paris, Perrin, 1989, 438 p.
– *La Victoire perdue, novembre 1918, juin 1940*, Paris, Perrin 1995. 287 p.
- PISANI-FERRY, Fresnette, *Le Général Boulanger*, Paris, Flammarion, 1969, 291 p.
- PORTE, Rémy, *Joffre*, Paris, Perrin, 2014, 427 p.
- RAISSAC, Guy, *Un soldat dans la tourmente*, Paris, Albin Michel, 1963, 523 p.
- ROLLAND, Denis, *Nivelle : l'inconnu du chemin des Dames*, Paris, Imago, 2012, 354 p.
- TEYSSIER, Arnaud, *Lyautey*, Paris, Perrin, 2004, 600 p.
- VAISSET, Thomas, *L'Amiral d'Argenlieu*, Paris, Belin, 2017, 384 p.
- VERGEZ-CHAIGNON, Bénédicte, *Pétain*, Paris, Perrin, 2014, 1027 p.
- VIGOUROUX, Christian, *Georges Picquart, dreyfusard, proscrit, ministre. La justice par l'exactitude*, Paris, Dalloz, 2009, 511 p.
- WEYGAND, Général, *Foch*, Paris, Flammarion, 1947, 370 p.

Biographies politiques

- ANIZAN, Anne-Laure, *Paul Painlevé, science et politique de la Belle Époque aux années trente*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 431 p.
- ANCEAU, Éric, *Napoléon III : Un Saint- Simon à cheval*, Paris, Tallandier, 2008, 750 p.
- AMSON, Daniel, *Gambetta ou le rêve brisé*, Paris, Tallandier, 1994, 417 p.
– *Poincaré : l'acharné de la politique*, Paris, Tallandier, 1997, 442 p.
- ANTONNATTEI, Pierre, *Gambetta héraut de la République*, Paris, Michalon, 1999, 600 p.
- BAECHLER, Christian, *Guillaume II d'Allemagne*, Paris, Fayard, 2003, 515 p.
- BARRAL, Pierre, *Léon Gambetta, tribun et stratège de la République (1838-1882)*, Toulouse, Privat, 2008, 314 p.
– *Jules Ferry : une volonté pour la République*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1985, 175 p.
- BECKER, Jean-Jacques, *Clemenceau chef de guerre*, Paris, Armand Colin, 2012, 220 p.
– *Clemenceau, l'intraitable*, Paris, Liana Levi, 2008, 150 p.
- BELLON, Christophe, *Aristide Briand*, Paris, CNRS Editions, 2016, 322 p.
- BENSIDOUN, Sylvain, *Alexandre III, 1881-1894*, Paris, Sedes, 1990, 338 p.
- BILLARD, Thierry, *Félix Faure*, Paris Julliard 1995, 1017 p.
– *Paul Deschanel (1855-1922)*, Paris, Pierre Belfond, 1991, 291 p.
- BLANCHARD, Anne, *Vauban*, Paris, Fayard, 1986, 682 p.
- BLANCPAIN, Marc, *Guillaume II*, Paris, Perrin, 1998, 250 p.
- BLED, Jean-Paul, *Bismarck*, Paris, Perrin, 2010, 319 p.
– *François Ferdinand d'Autriche*, Tallandier, 2012, 353 p.
- DE BROGLIE, Gabriel, *Mac Mahon*, Paris, Perrin, 2000, 459 p.
- BOGDAN, Henry, *Le Kaiser, Guillaume II, dernier empereur d'Allemagne*, Paris, Tallandier, 2014, 302 p.
- BONNAFOUX-VERRAX, Corinne, « Le général de Castelnau au service de la patrie et de la foi, *in Militaires en République*, sous la direction d'Olivier Forcade, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 405-417.
- BOUTANG, Pierre, *Maurras, la destinée, l'œuvre*, Paris, Plon, 1984, 710 p.
- BREDIN, Jean-Denis, *Joseph Caillaux*, Paris, Hachette, 1980, 373 p.
- BROCHE, François, *Maurice Barrès*, Paris, J.C Lattes, 1987, 556 p ;
- BRUYÈRE-OSTELLS, *Napoléon III et le Second Empire*, Paris, Vuibert, 2004, 330 p.
- CABANEL, Patrick, *Ferdinand Buisson, père de l'école laïque*, Genève, Labor et Fides, 2016, 543 p.
- CANDAR, Gilles, DUCLERT, Vincent, *Jean Jaurès*, Paris, Fayard, 2014, 685 p.
- CARMONA, Michel, *Haussmann*, Paris, Fayard, 2000, 647 p.
- CHAMBOREDON, Robert, *Gaston Doumergue, d'Aigues-Vives à l'Élysée*, Nîmes, *Revue d'histoire moderne et contemporaine du Gard*, n° 29, janvier 2014, pp. 91-108.
- CHIAPPE, Jean-François, *Le Comte de Chambord*, Paris, Perrin, 1999, 330 p.
- CORVISIER, André, *Louvois*, Fayard, 1983, 558 p.
- DALISSON, René, *Paul Bert, l'inventeur de l'École laïque*, Paris, Armand Colin, 2015, 331 p.
- DARD, Olivier, *Charles Maurras, le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, 352 p.
- DECHERF, Dominique, *Bainville, l'intelligence de l'Histoire*, Paris, Bartillat, 2000, 429 p.
- DIDIER, Hugues, *Petite vie de Charles de Foucauld*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, 155 p.
- DUCANGE, Jean-Numa, *Jules Guesde, l'anti-Jaurès*, Paris, Armand Colin, 2017, 247 p.
- DUCLERT, Vincent, (dir.), *Le Colonel Mayer, de l'affaire Dreyfus à de Gaulle, un visionnaire de la République*, Paris, Armand Colin, 2007, 418 p.

- DUMAS, Jean-Philippe, *Gambetta, le commis voyageur de la République*, Paris, Belin 2011, 168 p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988, 1051 p.
- FRAGUIER, Nicolas, *Gustave Montebello et l'alliance franco-russe, de sa genèse à sa conclusion, 1891-1894*, Mémoire de M2, Paris IV, 2011, 248 p.
- GAILLARD, Jean-Michel, *Jules Ferry*, Paris, Fayard, 1989, 715 p.
- GARRIGUES, Jean, *Le Monde selon Clemenceau*, Paris, Tallandier, 2014, 333 p.
- GIRARD, Louis, *Napoléon III*, Paris, Fayard, 1986, 550 p.
- GOTTERI, Nicole, *Le Maréchal Soult*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2000, 805 p.
- GRÉVY, Jérôme, *Garibaldi*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références Facettes », 2001, 379 p.
- GUIRAL, Pierre, *Adolphe Thiers*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.
- HARISMENDY, Patrick, *Sadi Carnot, l'ingénieur de la République*, Paris, Perrin, 1995, 435 p.
- HEYRIÈS, Hubert, *Garibaldi, le mythe de la révolution romantique*, Toulouse, Privat, 2002, 159 p.
– *Garibaldi : héros d'une Europe en quête d'identité*, Nice, Serre, 2007, 203 p.
- JEANNENEY, Jean-Noël, *Mandel, l'homme qu'on attendait*, Paris, Seuil, 2015, 199 p.
- JOLY, Bertrand, *Déroulède, l'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998, 407 p.
- KOTT, Sandrine, *Bismarck*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 351 p.
- LE GOFF, Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 976 p.
- LE MOAL, Frédéric, *Victor Emmanuel III, un roi face à Mussolini*, Paris, Perrin, 2015, 556 p.
- LEROY, Géraldi, *Charles Péguy*, Paris, Armand Colin, 2014, 366 p.
- LOUBES, Olivier, *Jean Zay*, Paris, Armand Colin, 2012, 285 p.
- MARCUS, Paul, *Jaurès, Clemenceau, un duel de géants*, Toulouse, Privat, 2014, 237 p.
- MAYEUR, Jean-Marie, *Léon Gambetta : La patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, 533 p.
- MERLE, Gabriel, *Émile Combes*, Paris, Fayard, 1995, 649 p.
- MILZA, Pierre, *Napoléon III*, Paris, Perrin, 2004, 706 p.
– *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, 988 p.
– *Garibaldi*, Paris, Fayard, 2012, 688 p.
– *Pie XII*, Paris, Fayard, 2014, 475 p.
- MORELLE, Chantal, *De Gaulle, la passion de la France*, Paris, Armand Colin, 2015, 287 p.
- OUDIN, Bernard, *Aristide Briand*, Paris, Perrin, 2004, 622 p.
- ORIOU, Philippe, *Bernard Lazare*, Paris, Stock, 2003, 450 p.
- PÉNIN, Marc, *Charles Gide 1847-1932, l'esprit critique*, Paris, L'Harmattan, 1998, 347 p.
- PETITEAU, Nathalie, *Napoléon Bonaparte, la Nation incarnée*, Paris, Armand Colin, 2015, 318 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, *Jean Jaurès*, Paris, Perrin, 2005, 319 p.
- RIVES, Jean, *Gaston Doumergue, du modèle républicain au sauveur suprême*, Toulouse, Presses de l'I.E.P. de Toulouse, 1992, 460 p.
- RIZZO, Jean-Louis, *Alexandre Millerand, socialiste discuté, ministre contesté et président déchu (1859-1943)*, Paris, L'Harmattan, 2013, 563 p.
- ROTH, François, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard 2000, 691 p.
- SEMUR, François, *Mac Mahon ou la gloire confisquée (1808- 1893)*, Paris, 2005, 447 p.
- SIROT, Stéphane, *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 301 p.
- SORLIN, Pierre, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1966, 585 p.
- TEYSSIER, Arnaud, *Charles Péguy, une humanité française*, Paris, Perrin, 2008, 328 p.
– *Louis-Philippe, le dernier roi des Français*, Paris, Perrin, 2010, 455 p.
- UNGER, Gérard, *Aristide Briand, le ferme conciliateur*, Paris, Fayard, 658 p.
- TEYSSIER, Eric, *Spartacus, Entre le mythe et l'histoire*, Paris, Perrin, 2012, 346 p.

– *Pompée, l'anti-César*, Paris, Perrin, 2013, 430 p.

VALANCE, Georges, *Thiers, bourgeois et révolutionnaire*, Paris, Flammarion, 2007, 417 p.

– *Poincaré*, Paris, Perrin, 2017, 482 p.

VALENTIN, Jean-Marie, *René Viviani, 1863-1925 : un orateur, du silence à l'oubli*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2013, 297 p.

WINOCK, Michel, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007, 685 p.

– *François Mitterrand*, Paris, Gallimard, 2015, 426 p.

ZORGBIBE, Charles, *Wilson : un croisé à la Maison Blanche*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 409 p.

Biographies d'écrivains

BANCQUART, Marie-Claire, *Anatole France*, Paris, Julliard, 1994, 270 p.

BROCHE, François, *Léon Daudet : le dernier imprécateur*, Robert Laffont, 1992, 463 p.

GOYET, Bruno, *Charles Maurras*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 306 p.

GIOCANTI, Stéphane, *Maurras, le chaos et l'ordre*, Flammarion, 2006, 571 p.

GIOCANTI, Stéphane, TISSERAND, Axel, *Charles Maurras*, Paris, Éditions de L'Herne, 2011, 390 p.

JOLY, Bertrand, *Déroulède, l'inventaire du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998, 440 p.

KAUFFMANN, Georges, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008, 562 p.

TEYSSIER, Arnaud, *Charles Péguy : une humanité française*, Paris, Perrin, 1986, 325 p.

VAN DETH, Jean-Pierre, *Ernest Renan : simple chercheur de vérité*, Paris, Fayard, 2012, 604 p.

WINOCK, Michel, *Flaubert*, Paris, Gallimard, 2013, 534 p.

– *Madame de Staël : la passion de la liberté*, Paris, Robert Laffont, 2017, 1024 p.

Histoire militaire

Histoire militaire générale

AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX-XXI)*, Paris, 2008, 320 p.

BARRAL, Pierre, *Pouvoir civil et commandement militaire, du roi connétable aux leaders du 20^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, 258 p.

BOULANGER, Philippe, *Géographie militaire*, Paris, Ellipses, 2006, 384 p.

BOUTHOU, Gaston, *Le Phénomène guerre*, Paris, Payot, 2006, 350 p.

CARRIAS, Eugène, *La Pensée militaire française*, PUF, 1960, 373 p.

– *La Pensée militaire allemande*, Paris, Economica, 2010, 403 p.

COCHET, François, *Armes en guerre XIX-XXI siècles. Mythes, symboles, réalités*, Paris, CNRS Éditions, 2011, 317 p.

– *Être soldat de la Révolution à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 275 p.

– *Les Français en guerre, de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, 450 p.

DALISSON, Rémi, *Les Guerres et la mémoire*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 332 p.

DRÉVILLON, Hervé, *Batailles, scènes de guerre de la Table ronde aux tranchées*, Seuil, 2007, 377 p.

– *L'Individu et la guerre, du chevalier Bayard au soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, 306 p.

GÉRÉ, François, *Pensée stratégique*, Paris, Larousse, 2000, 317 p.

LYNN, John, *De la guerre, une histoire du combat, des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2006, 603 p.

HANSON, Victor Davis, *Le Modèle occidental de la guerre*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2007, 289 p.

HENNINGER, Laurent, WIDEMANN, Thierry, *Comprendre la guerre. Histoire et notions*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2012, 227 p.

- HEYRIES, Hubert, *Armées, guerres, mentalités, histoire militaire comparée : France-Italie, du printemps des peuples à la Grande Guerre*, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III, HDR, 2006, 292 p.
- HEYRIÈS, Hubert, (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*, Paris, Economica, 2012, 497 p.
- JOLY, Vincent, *Guerres d'Afrique, 130 ans de guerres coloniales, l'expérience française*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 327 p.
- KEEGAN, John, *Anatomie de la bataille : Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Paris, Robert Laffont, 1993, 321 p.
- LAFON, Jean-Marc, *Guerres et conflits dans le monde au XIX^e siècle*, Paris, Ellipses, 2013, 170 p.
- LIDDELL HART, Basil Henry, *Stratégie*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2007, 570 p.
- MARTEL, André, « Le renouveau de l'histoire militaire en France », *Revue historique*, janvier-mars 1971, pp 107- 126.
- MURACCIOLE, Jean-François, ROUSSEAU, Frédéric (dir.), *Combats. Hommage à Jules Maurin*, Paris, M. Houdiard, 2010, 484 p.
- MURAISE, Éric, *Introduction à l'histoire militaire*, Paris, Lavauzelle, 1964, 368 p.
- PARKER, Geoffrey, *La Révolution militaire*, Paris, Gallimard, coll. « Texto », 2013, 489 p.

Histoire militaire de la Grèce antique

- BERNARD André, *Guerre et violence dans la Grèce antique*, Paris, Hachette, 1999, 452 p.
- CABANNES, Pierre, *Petit atlas historique de l'Antiquité grecque*, Paris, Armand Colin, 2004, 191 p.
- CONTAMINE, Philippe, JOUANNA, Jacques, ZINK, Michel (éd.), *La Grèce et la guerre*, Paris, Diffusion de Brocard, 2015, 303 p.
- CORVISIER, Jean-Nicolas, *La Bataille de Platées, 479 av. J.-C.*, Clermont-Ferrand, Éditions Lemme, 2010, 100 p.
– *Guerre et société dans les mondes grecs (490-332 av. JC)*, Armand Colin, 1990, 288 p.
- GARLAN, Yvon, *La Guerre dans l'Antiquité*, Paris, Nathan, 1999 ? 231 p.
- JOUANNA, Jacques, « Guerre et philosophie en Grèce ancienne : aux origines de l'art de la guerre », in *La Grèce et la guerre*, Philippe Contamine, Jacques Jouanna, Michel Zink, (éd.), 2015, pp. 29-46.
- VERNANT, Jean-Pierre, (dir.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Éditions EHESS, 1999, 428 p.
- RICHER, Nicolas, *L'Odyssée des Dix Mille, Histoire et Civilisations*, n°3, février 2015, pp. 59-65.

Histoire de l'armée française

- BACH, André, *L'Armée de Dreyfus : une histoire politique de l'armée française, de Charles X à « l'affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, 622 p.
- BERNÈDE, Alain, *Général Lewal, introduction à la partie positive de la stratégie*, Paris, Economica, 2002, 246 p.
- BOURACHOT, André, *De Sedan à Sedan, une histoire de l'armée française, vol. 1, 1870-1918*, Bernard Giovanangeli, 2011, 233 p.
– *Le Camp retranché de Paris, 1792-1940*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2014, 331 p.
- CHANET, Jean-François, *Vers L'armée nouvelle, République conservatrice et réforme militaire 1871-1879*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 320 p.
- CHANET, Jean-François, COCHET, François, DARD, Olivier, NECKER, Éric, VOGEL, Jakob, *D'une guerre à l'autre, Que reste-t-il de 1870-1871 en 1914 ?*, Paris, Riveneuve éditions, 2016, 449 p.
- CLAYTON, Anthony, *Histoire de l'armée en Afrique, 1830-1862*, Paris, Albin Michel, 1994, 545 p.
- CONTAMINE, Henry, *La Revanche 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957.

- COSSON, Olivier, *Préparer la Grande Guerre : l'armée française et la guerre russo-japonaise 1899-1914*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, 379 p.
- CORVISIER, André (éd.), *Histoire militaire de la France* (4 vol.), Paris, PUF, Quadrige, 1997 :
– Philippe Contamine (dir.), t. 1, *Des origines à 1715*, 567 p.
– Jean Delmas (dir.), t. 2, *De 1715 à 1871*, 627 p.
– Guy Pedroncini (dir.), t. 3, *De 1871 à 1940*, 518 p.
– André Martel (dir.), t. 4, *De 1940 à nos jours*, 693 p.
- CRÉPIN, Annie, *Construire l'armée française, Textes fondateurs des institutions militaires*, t. 3, *De la Révolution à la fin du Second Empire*, Turnhout, Éditions Brepols, 2006, 360 p.
- DELMAS, Jean (dir.), *Histoire militaire de la France. De 1715 à 1871* (vol. 2) in Corvisier (éd.), 1992, 577 p.
- DUPUY, Roger, *La Garde nationale, 1789-1872*, Paris, Gallimard, 2010, 603 p.
- FORCADE, Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France républicaine (1871-1996), essai d'historiographie », *Cahiers Jean Jaurès* n° 142, octobre-décembre 1996, pp. 7-24.
- FOUQUET-LAPAR, Philippe, *Histoire de l'armée française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1998, 127 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, « L'Armée coloniale et la République », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 101-111.
– *Les Empires coloniaux, une histoire monde*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2002, 564 p.
– *La France et l'Algérie en guerre 1830-1870, 1954-1962*, Paris, Economica, 2002, 355 p.
– *De quoi fut fait l'Empire : les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2009, 576 p.
– *Les Guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2010/2014, 588 p.
- GAMBIEZ, Fernand (dir.), *Influence de l'École supérieure de Guerre sur la pensée militaire française de 1876 à nos jours*, Paris, ESG, 1978, 222 p.
- GAULLE, Charles (de), *La France et son armée*, Paris, Plon, 1938, 277 p.
- GÉHIN, Gérard, LUCAS, Jean-Pierre, *Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre (1914-1918)*, t. 2, *L-Z*, Paris, Archives et Culture, 704 p.
- GERBOD, Paul, « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », *Revue historique*, n° 544, 1982, pp. 409-429.
- GIRARD, Louis, *La Garde nationale 1814-1871*, Paris, Plon, 1964, 388 p.
- GIRARDET, Raoul, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1953/1988, 341 p.
- GOHIER, Urbain, *L'Armée contre la Nation*, Paris, Éd. La Revue Blanche, 1899, 341 p.
- GOURMEN, Pierre, « Lewal, Bonnal et Maillard, leur influence sur la doctrine militaire française », in Fernand Gambiez (dir.), *Centenaire de l'École supérieure de Guerre, 1876-1976*, Paris, ESG, 222 p., pp. 33-39.
- GOYA, Michel, *La Chair et l'acier, l'invention de la guerre moderne (1914-1918)*, Paris, Tallandier, 2004, 479 p.
- GUELTON, Frédéric, « Les hautes instances de la Défense nationale sous la Troisième République », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 53-65.
- HÉLIE, Jérôme, « Les Armées », in NORA Pierre (dir.), *Lieux de Mémoire*, t. 3, vol. 2, Paris, Gallimard, pp.236-283.
– « L'arche sainte fracturée », in BIRNBAUM, Pierre (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994, pp. 226-250.
- JAUFFRET, Jean-Charles, *Parlement, Gouvernement, commandement : L'armée de métier sous la 3^e République 1871-1914*, Paris, Panthéon-Sorbonne, 1987, 705 p.
– « L'œuvre des militaires de la commission de réorganisation de l'armée, 1871-1875 », *Militaires en République*, sous la direction de Olivier Forcade, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 293-303.
- Jaurès, Jean, *L'Armée nouvelle*, Paris, Éd. Sociales, 1911/1977, 400 p.
- JOURDAN, Jean-Louis, *Histoire de l'Armée d'Afrique 1870 à 1920*, thèse de 3^e cycle Histoire, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1974.
- LA GORCE (de), Paul-Marie, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, 687 p.

- MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2002, 495 p.
- MAURIN, Jules, *Armée–Guerre–Société : soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p.
- MONTAGNON, Pierre, *L'Armée d'Afrique, de 1830 à l'indépendance de l'Algérie*, Paris, Pygmalion, 2012, 464 p.
– *Histoire de l'armée française, des milices royales à l'armée de métier*, Paris, Pygmalion, 1997, 347 p.
- NOBÉCOURT, Jacques, *Une histoire politique de l'armée*, t. 1, *De Pétain à Pétain, 1919-1942*, Seuil, 1967, 327 p.
- ORTHOLAN, Henri, *L'Armée du Second Empire, 1852-1870*, Paris, Soteca, 2009, 367 p.
- PEDRONCINI, Guy (éd.), *La Défense sous la Troisième République*, t. 1, *Vaincre la défaite*, vol. 1, *Armée de terre*, Paris, SHAT, 1988, 723 p.
- PEDRONCINI, Guy (dir.), *Histoire militaire de la France. De 1871 à 1940* (vol. 3) in Corvisier (éd.), 1992, 518 p.
- SERMAN William, *Le Corps des officiers français sous la Deuxième République et le Second Empire : aristocratie et démocratie dans l'armée au milieu du XIXe siècle*, Service de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, 3 vol., 1978, 1337 pages.
- SERMAN, William, BERTAUD, Jean-Paul, *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 p.
- WEYGAND, Maxime (Général), *Histoire de l'armée française*, Paris, Flammarion, 1938. 493 p.

L'officier et la vie militaire

- BÉDARIDA, François, « Les opinions politiques des officiers français en 1876-1878 », *Revue historique*, n° 232, 1964, pp. 119-164.
- BERNARD, Mathias, « Les militaires dans les partis conservateurs sous la Troisième République : un engagement naturel ? », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 395-405.
- BERTAUD, Jean-Paul, *Quand les enfants parlaient de gloire : l'armée au cœur de la France de Napoléon*, Paris, Aubier, 2006, 480 p.
- BERNSTEIN, Serge, « Les militaires ministres de la Guerre », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 211-217.
- BOËNE, Bernard, (dir.), *La Spécificité militaire*, Paris, Armand Colin, 1990, 284 p.
- BOËNE, Bernard, « La spécificité militaire conduit-elle à l'apolitisme ? », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 475-495.
- BONHOMME, Éric, « Les militaires et le gouvernement de la Défense nationale : les officiers républicains de la défaite à la politique », *Militaires en République*, sous la direction d'Olivier Forcade, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 577-587.
- BONIFACE, Xavier, *L'aumônerie militaire française (1914-1962)*, Paris, Le Cerf, 2001, 596 p.
- CAILLETEAUX, François, *Les Généraux français au XXe siècle*, Paris, Economica, 2010, 299 p.
- CENTRE D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA DÉFENSE, *Formation initiale de l'officier français de 1800 à nos jours : études de cas*, édité par l'ADDIM, Paris, 1999, 221 p.
- CHALMIN, Pierre, « les Écoles militaires françaises jusqu'en 1914 », *Revue historique des armées* n° 2, 1954, pp. 129-166.
- CHARNAY, Jean-Paul, *Société militaire et suffrage politique en France depuis 1789*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1964, 317 p.
- COCHET, François, *Soldats sans armes, la captivité de guerre, une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 443 p.
- COCHET, François (dir.), *Expérience combattante XIX-XXI siècle*, Paris, Riveneuve éditions :
t. 1 *Former les soldats au feu*, 2011, 395, p.
t. 2 *Obéir et Commander au feu*, 2012, 413 p.
t. 3 *Les Environnements du combattant*, 2013, 364 p.
t. 4 *L'Expérience traumatique*, 2015, 349 p.
- COSTANTINI, Aimé, « L'armée dans l'esprit de l'opinion publique et l'éducation patriotique du soldat, de 1815 à nos jours », *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 37, 1976, pp. 63-89.

- CRÉPIN, Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, 2009, 528 p.
- CROUBOIS, Claude et GAMBIEZ, Fernand, *L'Officier français des origines à nos jours, L'officier français (1871-1919)*, Saint-Jean d'Angély, Éditions Bourdessoules, 1987, 429 p.
- DALLEMAGNE, François, *Les Casernes françaises*, Paris, Éditions Picard, 1990, 254 p.
- DELBOS, Jean-François, *La Formation des officiers français de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2001, 178 p.
- DRAGO, Roland, « Le chef des armées de la troisième à la cinquième République » in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 45-63.
- DUCLERT, Vincent, « La République devant l'armée, les ministres de la Guerre pendant l'affaire Dreyfus (1894-1899) », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 613-645.
- DUMÉNIL, Anne, « La commission sénatoriale de l'armée et les militaires pendant la Grande Guerre », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 313-325.
- ESPINOSA, Carole, *L'Armée et la ville en France, 1815-1870*, Paris, L'Harmattan, 2008, 525 p.
- ESTÈBE, Jean, « Prosopographie des militaires ministres sous la Troisième République », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 199-211.
- FORCADE, Olivier, DUHAMEL, Éric, VIAL, Philippe (dir.) *Militaires en République (1870-1962), les officiers, le pouvoir et la vie politique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p.
- FORCADE, Olivier, « Les murmures de la “ grande Muette ” sous la troisième République », *Militaires en République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 507-521.
- HEYRIÈS, Hubert, *Les Militaires savoyards et niçois entre deux patries, 1848-1871*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2001, 575 p.
- HEYRIÈS, Hubert, et MURACCIOLE, Jean-François, (dir.), *Le Soldat volontaire en Europe au XX^e siècle, de l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, PUM, 2007, 483 p.
- HOUTE, Arnaud-Dominique, *Le Métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 319 p.
- HOUTE, Arnaud-Dominique, LUC, Jean-Noël (dir.), *Les Gendarmes dans le monde, de la Révolution française à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2016, 413 p.
- KUNTZ, François, *L'Officier français dans la nation*, Paris, Lavauzelle, 1960, 185 p.
- LARRIEU, Louis, *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie, des origines à la Quatrième République*, Paris, Phénix Éditions, 2002, 729 p.
- LYAUTEY, Hubert (signature anonyme), « Du rôle social de l'officier dans le service universel », in *La Revue des Deux Mondes*, mars 1891. Texte repris in Maréchal LYAUTEY, *Le Rôle social de l'officier*, Paris, Bartillat, 2009, 128 p.
- MONNIER, Frédéric, *L'Insoumission au service militaire de 1870 à la veille de la Grande Guerre*, Mémoire de maîtrise, Montpellier 3, Université Paul-Valéry, 2004, 81 p.
- MONTAGNON, Pierre, *Saint-Cyr. Deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, 300 p.
- MONTEIL, Vincent, *Les Officiers*, Paris, Seuil, 1958, 189 p.
- NIVET, Philippe, « Les militaires au conseil municipal de Paris (1900-1944) », *Militaires en République*, sous la direction d'Olivier Forcade, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 373-387.
- PETITEAU, Natalie, *Lendemain d'Empire, les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de L'Histoire, 2003, 396 p.
- PROCHASSON, Christophe, « État de droit et ordre militaire : les officiers dans les grands procès de l'affaire Dreyfus », in Forcade, Duhamel et Vial, 1999, pp 587-613.
- RABAUT, Jean, *L'Antimilitarisme en France 1810-1975, faits et documents*, Paris, Hachette, 1975, 251 p.
- ROBICHON, François, *Édouard Detaille, un siècle de gloire militaire*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2007, 143 p.
- ROYNETTE, Odile, *Bon pour le service : l'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, 458 p.

- SERMAN, William, *Le Corps des officiers français sous la deuxième République et le Second Empire : Aristocratie et Démocratie dans l'Armée au milieu du XIX^e siècle*, thèse de doctorat d'État, Université Lille III, 1978, 1337 p.
 – *Les Officiers français dans la nation 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982, 281 p.
- TACHON, Nicolas, *Enfants de troupe dans les régiments 1788-1888*, Paris, Éditions l'Esprit du Livre, 2006, 291 p.

Témoignages militaires

- ARDANT DU PICQ, Charles, *Études sur le combat : combat antique et combat moderne*, Paris, Economica, 2004, 254 p.
- BOÿ Jean, *Historique de la 52^e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1867-1869), promotion de Mentana*, La Saint-cyrienne, 2007/2011, et en ligne : <https://www.saint-cyr.org/medias/editor/files/1867-1869-52e-promotion-de-mentana.pdf>.
- DÉTRIE, Paul (Général), *Lettres du Front à sa femme (5 août 1914-26 février 1919), du Mans à l'Alsace libérée, le 117^{RI}- 2^{BCP}- 94^{RI}*, Grenoble, Point Com' Éditions, 1995, 581 p.
- FAYOLLE, Émile (Maréchal), *Cahiers secrets de la Grande Guerre*, Paris, Plon, 1964, 327 p.
- GRANDMAISON (de), Louis, *Dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1908, 178 p.
 – *Deux conférences aux officiers du CHEM*, Paris, Berger-Levrault, 77 p.
- GUELTON, Frédéric, (présenté et annoté par –), *Journal du général Edmond Buat, 1914-1923*, Paris, Perrin, 2015, 2205 p.
- GALLIENI, Joseph (Général), *Carnets*, Paris, Albin Michel, 1932, 316 p.
- FOCH, Maréchal, *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre 1914-1918*, 1931, Paris, Plon :
 t. 1, 281 p.
 t. 2, 337 p.
- FREYCINET (de), Charles, *Souvenirs, 1878-1893*, Paris, Librairie Delagrave, 1914, 514 p.
- JOFFRE, Joseph (Maréchal), *Mémoires 1910-1917*, Paris, Plon, 1932, 443 p.
- LANGLE de CARRY (de), Fernand (Général), *Souvenirs de commandement 1914-1916*, Paris, Payot, 1935, 290 p.
- MARTEL, André, *Foch, des principes de la guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1996, 516 p.
 – *Relire Foch au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2008, 116 p.
- MAYER, Émile, *Nos chefs de 1914, Joffre, Foch, Percin, Lanrezac, d'Amade, Sarrail*, Paris, Stock, 1930, 316 p.
- PERCIN, Alexandre (Général) *Le Massacre de notre Infanterie*, Paris, Albin Michel, 1921, 300 p.
 – *Souvenirs militaires, 1870-1914*, Paris, Édition de l'Armée nouvelle, 1930, 224 p.
 – *Lille*, Paris, Grasset, 1919, 328 p.
- PAINLEVÉ, Paul, *Comment j'ai nommé Foch et Pétain ; la politique de guerre de 1917, le commandement unique interallié*, Paris, Félix Alcan, 1924, 423 p.
- PEDRONCINI, Guy, *Pétain, général en chef 1917-1918*, Paris, PUF, 1997, 463 p.
- PORTE, Rémy et COCHET, François, (dir.) *Ferdinand Foch (1851-1929), « Apprenez à penser »*, Éd. Soteca, 2010, 482 p.
- RÉCOULY, Raymond, *Le Mémorial Foch, mes entretiens avec le maréchal*, Paris, Éditions de France, 1929, 339 p.
- SERRIGNY BERNARD (Général), *Trente ans avec Pétain*, Plon, 1959, 244 p.

Histoire politique

Restauration et Monarchie de juillet

- BROGLIE (de), Gabriel, *La Monarchie de juillet, 1830-1848*, Paris, Fayard, 2011, 462 p.
- CARON, Jean-Claude, *La France de 1815 à 1848*, Paris, Armand Colin, 2013, 217 p.
- CHALINE, Jean-Pierre, *La Restauration*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1998, 127 p.

DEMIER, Francis, *La France de la Restauration (1814-1830), l'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, coll. « folio », 2012, 1095 p.

GOUJON, Bertrand, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848*, Seuil, 2012, 395 p.

WARESQUIEL (de), Emmanuel, YVERT, Benoît, *Histoire de la Restauration (1814-1830), naissance de l'État moderne*, Paris, Perrin, 1996, 499 p.

II· République et Second Empire

AGULHON, Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1973, 243 p.

ANCEAU, Éric, *De la République à l'Empire, 1848-1870*, Paris, Le Livre de Poche, 2002, 256 p.

APRILE, Sylvie, *La Révolution inachevée, 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, 670 p.

APRILE, Sylvie, HUARD, Raymond, *La Révolution de 1848, en France et en Europe*, Paris, Éditions Sociales, 1998, 255 p.

CHOISEL, Francis, *La Deuxième République et le Second Empire au jour le jour*, Paris, CNRS Éditions, 2015, 663 p.

DANSETTE, Adrien, *Du 2 décembre au 4 septembre, le Second Empire*, Paris, Hachette Littérature, 1972, 509 p.

DELUERMOZ, Quentin, *Le Crépuscule des Révolutions, 1848-1871*, Paris, Seuil, 2012, 408 p.

ENCREVÉ, André, *Le Second Empire*, Paris, PUF, « coll. Que sais-je », 2004, 125 p.

FURET, François, *La Révolution, De Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, Paris, Hachette, 1998, 525 p.

GARRIGUES, Jean, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2002, 192 p.

GIRARD, Louis, *La II^e République, 1848-1851*, Paris, Calmann Lévy, 1968, 319 p.

GRIBAUDI, Maurizio, RIOT-SARCEY, Michèle, *1848, la Révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009, 288 p.

GUILLEMIN, Henri, *24 février 1848, La première résurrection de la République*, Paris, Gallimard, 1967, 565 p.

HOUTE, Arnaud Dominique, *Louis-Napoléon Bonaparte, le coup d'Etat du 2 décembre 1851*, Paris, Larousse, 2010, 255 p.

JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine, t. 1 : La Conquête et les débuts de la colonisation, (1827-1871)*, Paris, PUF, 1986, 632 p.

MURAT, Inès, *La II^e République, 1848-1851*, Paris, Fayard, 1987, 523 p.

PERVILLE, Guy, *La France en Algérie*, Paris, Vendémiaire, 2012, 523 p.

PLESSIS, Alain, *De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1973, 251 p.

PRÉVOST-PARADOL, Anatole, *La France nouvelle*, Paris, Perrin, 1869/2012, 305 p.

ROBERT, Hervé, *La Monarchie de Juillet*, Paris, PUF, « coll. « Que sais-je », 1994, 127 p.

VIGIER, Philippe, *La Seconde République*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2001, 127 p.

III· République

Histoire générale de la III^e République

AGULHON, Maurice, *La République, 1880-1932*, Paris, Hachette, 1990, 521 p.

AZÉMA, Jean-Pierre, WINOCK, Michel, *La troisième République*, Paris, Le Livre de Poche, Pluriel, 1976, 510 p.

BAAL, Gérard, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, 121 p.

BARJOT, Dominique, CHALINE, Jean-Pierre, ENCREVÉ, André, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, PUF, 2001, 633 p.
– *République*, Paris, Complexe 2002, 266 p.

BARRAL, Pierre, *Les Fondateurs de la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1968, 360 p.

- BEAUPRÉ, Nicolas, *Les Grandes guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, « Histoire de France » 2012, 1152 p.
- BERNARD, Philippe, *La Fin d'un monde, 1914-1929*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire » 1975, 247 p.
- BERNSTEIN, Serge, *Chef de l'État. L'histoire des 22 présidents à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Armand Colin, 2002, 270 p.
- BERNSTEIN, Serge, WINOCK, Michel, (dir.), *Histoire de la France politique*, vol. 3 : *L'Invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Seuil, 2004, 528 p.
- BOUVIER, Jean, *Les Deux scandales de Panama*, Paris, Julliard, 1964, 207 p.
- CHASTENET, Jacques, *Histoire de la Troisième République :*
 – *L'enfance de la Troisième, 1870-1879*, Paris, Hachette, 1952, 345 p.
 – *La République des Républicains, 1879-1893*, Paris, Hachette, 1954, 370 p.
 – *La République triomphante, 1893-1906*, Paris, Hachette, 1955, 372 p.
 – *Jours inquiets et jours sanglants, 1906-1918*, Paris, Hachette, 1957, 390 p.
 – *Les Années d'illusion, 1918-1931*, Paris, Hachette, 1960, 340 p.
 – *Déclin de la Troisième, 1931-1938*, Paris, Hachette, 1962, 293 p.
- CONTAMINE, Henry, *La Revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, 280 p.
- DANSETTE, Adrien, *Les Affaires de Panama*, Paris, Librairie académique Perrin, 1934, 302 p.
- DÉMIER, François, *La France du XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2000, 567 p.
- DIGEON, Claude, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1992, 568 p.
- DUCHESSÉ D'UZÈS, *Souvenirs, 1847-1933*, Paris, Éditions Lacurne, 2014, 144 p.
- DUCLERT, Vincent, *La République imaginée, 1870-1914*, Paris, Belin, 2010, 861 p.
- EL GAMMAL, Jean, « Patriotisme et nationalisme dans les années 1880 : Juliette Adam et la *Nouvelle Revue* », in Forcade, Duhamel, Vial, 1999, pp. 495-503.
- FONTAINE, Marion, MONIER Frédéric, PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013, 401 p.
- FURET, François, *La Révolution de Turgot à Jules Ferry (1770-1880)*, *Histoire de France*, t. 4, Paris, Hachette, 573 p.
- FURET, François, OZOUF, Mona, *Le Siècle de l'avènement républicain*, Paris, Gallimard, 1993, 471 p.
- GARRIGUES, Jean, *La France de 1848 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1995, 192 p.
 – *La République des hommes d'affaires (1870-1990)*, Paris, Aubier, 1997, 432 p.
 – *Le Monde selon Clemenceau, formules assassines, traits d'honneur, discours et prophéties*, Paris, Tallandier, 2014, 333 p.
- GIRARDET, Raoul, *Le Nationalisme français, anthologie, 1871- 1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1983, 271 p.
 – *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 210 p.
 – *L'Idée coloniale en France*, Paris, Hachette, 1978, 463 p.
- GRÉVY, Jérôme, *La République des opportunistes, 1870-1885*, Paris, Perrin, 1998, 403 p.
- GRÉVY, Jérôme, HEYRIÈS, Hubert, *Garibaldi et garibaldiens en France et en Espagne : histoire d'une passion pour la démocratie*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2011, 252 p.
- GRONDEUX, Jérôme, *La France entre en République, 1870-1893*, Paris, Le Livre de Poche, 2000, 220 p.
- GROS Damien, *Naissance de la Troisième République*, Paris, PUF, 2014, 523 p.
- HALEVY, Daniel, *La Fin des notables*, Paris, Hachette, 1929, 222 p.
 – *La République des ducs*, Paris, Hachette, 1937, 382 p.
- HANOTAUX, Gabriel, *Carnets (1907-1925)*, Paris, Éditions A. Pedone, 1982, 445 p.
- HEFFER, Jean, SZEMAN William, *le XIX^e siècle : 1815-1914, des révolutions aux impérialismes*, Paris, Hachette, 2006, 320 p.
- HENERET, Georges, et HENERET Janine, *Histoire des présidents*, Paris, PML éditions, 1994, 233 p.

- HOUTE, Arnaud-Dominique, *Le Triomphe de la République (1871-1914)*, Paris, Seuil, 2014, 463 p.
- HUARD, Raymond, *Le Suffrage universel en France 1848-1946*, Paris, Aubier, 1991, 493 p.
- JOLY, Bertrand, *Nationalistes et conservateurs en France : 1885-1902*, Paris, Les Indes galantes, 2008, 390 p.
– *Dictionnaire biographique et géographique du Nationalisme français (1880-1910)*, Paris, Honoré Champion, 2005, 687 p.
- JOLY, Laurent, *Naissance de l'Action française*, Paris, Grasset, 2015, 384 p.
- KALIFA, Dominique, *La Véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p.
- LALOUETTE, Jacqueline, *La France de la Belle Époque, dictionnaire des curiosités*, Paris, Tallandier, 2013, 285 p.
- LEJEUNE, Dominique, *La France des débuts de la III^e République, 1870-1916*, Paris, Armand Colin, 2016, 287 p.
- LEYMARIE, Michel, *De la Belle Époque à la Grande Guerre : le triomphe de la République 1893-1918*, 1999, Paris, Le Livre de poche, 379 p.
- MAYEUR, Jean-Marie, *Les Débuts de la III^e République, 1871-1898*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1973, 247 p.
– *La Vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, 445 p.
- MEYNIER, Gilbert, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale : l'apogée 1871- 1931*, Paris, Armand Colin, 1996, 605 p.
- MIQUEL, Pierre, *La Troisième République*, Paris, Fayard, 1980, 740 p.
- MOLLIER, Jean-Yves, GEORGE, Jocelyne, *La plus longue des Républiques, 1870, 1940*, Paris, Fayard, 1994, 870 p.
- MOLLIER, Jean-Yves, *Le Scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, 564 p.
- PIASTRA, Raphaël, *Les Présidents de 1870 à nos jours*, Paris, Eyrolles, 2012, 189 p.
- PISANI-FERRY, Fresnette, *Le Coup d'État manqué du 16 mai 1887*, Paris, Robert Laffont, 1965, 384 p.
- PROST, Antoine, *Si nous vivions en 1913*, Paris, Grasset, 2014, 131 p.
- REBÉRIOUX, Madeleine, *La République Radicale ?, 1898-1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1975, 248 p.
- RÉMOND, René, *La République souveraine, la vie politique en France 1879-1939*, Paris, Fayard, 2002, 435 p.
- RENOUVIN, Pierre, *le XIX^e siècle de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin coll. « U », 1983, 401 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, *La France de 1900*, Paris, Tallandier, 2012, 323 p.
- ROTH, François (dir.), *Les Modérés dans la vie politique française : 1870-1965*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2000, 532 p.
- SEIGNOBOS, Charles, *L'Évolution de la 3^e République, 1875-1914*, Paris, Hachette, 1921, 511 p.
- SIGFRIED, André, *Mes Souvenirs de la III^e République, mon père et son temps. Jules Siegfried 1836-1922*, Paris, PUF, 1946, 135 p.
- STERNHELL, Zeev, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1985, 395 p.
– *La Droite révolutionnaire, les origines françaises du fascisme (1885-1914)*, Seuil, 1984, 435 p.
- TEYSSIER, Arnaud, *La III^e République, 1895-1919, de Félix Faure à Clemenceau*, Paris, Pygmalion, 2001, 405 p.
- WEBER, Eugen, *Fin de siècle : la France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1986, 359 p.
– *La Fièvre hexagonale, les grandes crises politiques (1871-1968)*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1986, 428 p.
- WINOCK, Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2014, 504 p.
– *La Belle Époque, la France de 1900 à 1914*, Perrin, 2002, 432 p.

Histoire de la III^e République par période

La guerre de 1870 et la Commune

- ACCOYER, Bernard, BONHOMME, Frédéric (présenté par), *De l'Empire à la République, comités secrets du Parlement*, Paris, Perrin, 2011, 160 p.
- AUDOUIN- ROUZEAU, Stéphane, *1870, la France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, 420 p.
- AZÉMA, Jean-Pierre, WINOCK, Michel, *Les Communards*, Paris, Seuil, 1964, 186 p.
- BACONIN, Jérôme, *Paris 1870-1871, l'année terrible*, Saint-Cyr-sur-Loire, Éditions Alain Sutton, 2007, 160 p.
- BONHOMME, Éric, *La République improvisée : l'exercice du pouvoir sous la Défense nationale, 4 septembre 1870-8 février 1871*, S Pierre du Mont, Eurédit, 2000, 532 p.
- DIROU, Armel, *La Guérilla en 1870, résistance et terreur*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2014, 295 p.
- GOUTTMAN, Alain, *La Grande défaite, 1870-1871*, Paris, Perrin, 2015, 412 p.
- GUILLEMIN, Henri, *Cette curieuse guerre de 1870, Thiers, Trochu, Bazaine*, Paris, Éd. d'Utopie, 2007, 274 p.
 – *L'Héroïque défense de Paris 1870-1871*, Paris, Éd. d'Utopie, 2008, 430 p.
 – *La Capitulation (1871)*, Éd. d'Utopie, 2008, 418 p.
 – *L'Avènement de M. Thiers et réflexions sur la commune*, Paris, Gallimard, 1971, 319 p.
- LECAILLON, Jean-François, *Les Français et la guerre de 1870*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2004, 221 p.
- LEVILLAIN, Philippe, et RIEMENSCHNEIDER, Rainer, *La Guerre de 1870/71 et ses conséquences*, Bonn, Bouvier Verlag, 1990, 600 p.
- LISSAGARAY, Prosper Olivier, *Histoire de la Commune*, Paris, La Découverte, 2004, 526 p.
- MILZA, Pierre, *L'Année terrible*, Paris, Perrin, 2009 :
 – t. 1 : *La Guerre franco-prussienne : septembre 1870-mars 1871*, 460 p.
 – t. 2 : *La Commune*, 493 p.
- PARADIS, Jacques-Henry, *Journal du siège de Paris, septembre 1870-janvier 1871*, Paris, Tallandier, 1872/2008, 388 p.
- ROTH, François, *La Guerre de 1870*, Paris, Hachette, Pluriel, 2001, 760 p.
- SERMAN, William, *La Commune de Paris*, Paris, Fayard, 1980, 615 p.
- TOMBS, Robert, *La Guerre contre Paris*, Paris, Aubier, 1997, 378 p.
 – *Paris bivouac des Révolutions, La Commune de Paris*, Paris, 1871, Editions Libertalia, 2014, 470 p.

Le boulangisme

- DANSETTE, Adrien, *Du boulangisme à la révolution dreyfusienne*, t. 1, *Le Boulangisme*, Paris, Perrin, 1938, 409 p.
- GARRIGUES, Jean, *Le Boulangisme*, Paris, PUF, 1992, 127 p.
- NÉRÉ, Jacques, *Le Boulangisme et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, 237 p.

L'affaire Dreyfus

- BIRNBAUM, Pierre, *L'Affaire Dreyfus : la République en péril*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994, 144 p.
- BIRNBAUM, Pierre (dir.) *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994, 600 p.
- BOUSSEL, Patrice, *L'Affaire Dreyfus et la presse*, Paris, Armand Colin, 1960, 271 p.
- BREDIN, Jean-Denis, *L'Affaire*, Paris, Julliard, 1983, 550 p.
- BREDIN, Jean-Denis, REBÉRIOUX, Madeleine, *Jean Jaurès, les preuves de l'affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 1998, 323 p.
- DOISE, Jean, *Histoire militaire de l'affaire Dreyfus, un secret bien gardé*, Paris, Seuil, 1994, 225 p.
- DROUIN, Michel (dir.), *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, Paris, Flammarion, 1994, 713 p.
- DUCLERT, Vincent, *L'Affaire Dreyfus, l'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006, 1250 p.

- *L’Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2012, 120 p.
- DUCLERT, Vincent, REBÉRIOUX, Madeleine, (dir.) *Le Parlement et l’affaire Dreyfus (1894-1906), douze années pour la vérité*, Paris, Assemblée Nationale, 1998, 306 p.
- DUCLERT, Vincent, SIMON-NAHUN, Perrine (dir.), *Les Événements fondateurs, l’affaire Dreyfus*, Armand Colin, 2009, 343 p.
- DUTRAIT-CROZON, Henri, *Précis de l’affaire Dreyfus*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1924, 673 p.
- GERVAIS, Pierre, PERETZ, Pauline, STUTIN, Pierre, *Le Dossier secret de l’affaire Dreyfus*, Paris, Alma Édition, 2012, 345 p.
- GUILLEMIN, Henri, *L’Énigme Esterhazy*, Paris, Gallimard, 1962, 262 p.
- JOLY, Bertrand, *Histoire politique de l’Affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2014, 777 p.
- MIRBEAU, Octave, *L’Affaire Dreyfus*, Paris, Librairie Séguier, 1898-1899 /1991, 367 p.
- MITTERRAND, Jacques, *La politique des francs-maçons*, Paris, Roblot, 1973, 208 p.
- ORIOU, Philippe, *L’Histoire de l’affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, deux vol, 1489 p.
- THIÉBOT, Emmanuel, *Scandale au Grand Orient*, Paris, Larousse, 2008, 282 p.
- THOMAS, Marcel, *L’Affaire sans Dreyfus*, Paris, Fayard, 1961, 586 p.
- VINDÉ, François, *L’Affaire des fiches. 1900-1904, chronique d’un scandale*, Paris, Éditions Universitaires, 1989, 237 p.
- WINOCK, Michel (présenté par), *L’Affaire Dreyfus*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 314 p.

La Grande Guerre

- ADELIN, Yves-Marie, *Histoire mondiale de la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Ellipses, 2017, 733 p.
- ALARY, Éric, *La Grande Guerre des Civils, 1914-1919*, Paris, Perrin, 2013, 455 p.
- ANDURAIN (d’), Julie, « Verdun, ou le tournant de la doctrine française », in *Revue Défense Nationale*, n° 787, *Verdun, cent ans après*, 2016, pp. 37-45.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, *14-18, les Combattants des tranchées*, Armand Colin, 1986, 233 p.
- AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, PROCHASSON, Christophe (dir.), *Sortir de la Grande Guerre, le monde et l’après-1918*, Paris, Tallandier, 2008, 512 p.
- BARRÈS, Maurice, *chroniques de la Grande Guerre 1914-1920*, Paris, Plon, 1968, 757 p.
- BEAUPRÉ, Nicolas, *Les Grandes guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2012, 1143 p.
- *Le Traumatisme de la Grande Guerre, 1918-1933* (coll. « Histoire franco-allemande, en 11 vol.), vol. 8, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 299 p.
- *Écrire en guerre, écrire la guerre, France, Allemagne 1914-1920*, Paris, CNRS Éditions, 2000, 292 p.
- *La France en guerre, 1914-1918*, Paris, Belin, 2013, 220 p.
- BECKER, Jean-Jacques, *L’Année 14*, Armand Colin, 2004, 319 p.
- *Histoire culturelle de la Grande Guerre*, Paris, Armand Colin, 2005, 270 p.
- *L’Europe dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 1996, 320 p.
- *Le Traité de Versailles*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2002, 127 p.
- BECKER, Jean-Jacques, KRUMEICH, Gerd, *La Grande Guerre, une histoire franco-allemande*, Tallandier, 2009, 379 p.
- *1914, Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Presses de Sciences Po, 1977, 600 p.
- BIRNSTIEL, Eckart, CAZALS, Rémy, (éd.), *Ennemis fraternels 1914-1915, carnets de guerre et de captivité*, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, 190 p.
- BLED, Jean-Paul, DESCHODT, Jean-Pierre, *La Crise de juillet 1914 et l’Europe*, Paris, Éditions SPM, 2016, 333 p.
- BOCK, Fabienne, *Un parlementarisme de guerre*, Paris, Belin, 2002, 350 p.
- BRODZIAK, Sylvie, FONTAINE, Caroline, (dir.), *Georges Clemenceau et la Grande Guerre*, Paris, Geste Édition, 2010.
- BROWN, Malcolm, *Verdun 1916*, Paris, Perrin, 2006, 260 p.

- CABANES, Bruno, *La victoire endeuillée, la sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004, 550 p.
 – *Août 1914, la France entre en guerre*, Paris, Gallimard, 2014, 242 p.
 – *Les Américains dans la Grande Guerre*, Paris, Gallimard, 2017, 157 p.
- CAILLETEAU, François, *Gagner la Grande Guerre*, Paris, Economica, 2008, 209 p.
- CANFORA, Luciano, *1914*, Paris, Flammarion, « coll. Champs Histoire », 2014, 220 p.
- CAZALS, Rémy (dir.), *500 témoins de la Grande Guerre*, Toulouse, Éditions midi-pyrénéennes, 2013, 495 p.
- CAZALS, Rémy, LOEZ, André, *Dans les tranchées de 1914-1918*, Paris, Éditions Cairn, 2008, 297 p.
- CAZALS, Rémy, ROUSSEAU, Frédéric, *14-18, le cri d'une génération*, Toulouse, Privat, 2001, 160 p.
- CLARK, Christopher, *Les Somnambules : été 1914, comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013, 668 p.
- CLEMENCEAU, Georges, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Paris, Perrin, 1930/2010, 330 p.
- CRONIER, Emmanuelle, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, 350 p.
- COCHET, François, *Survivre au front 14-18, les poilus entre consentement et contrainte*, Paris, 14-18 Éditions, 2005, 263 p.
 – *La Grande Guerre, fin d'un monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, 2014, 513 p.
 – *Les Français en guerres, de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, 450 p.
- CONTAMINE, Henry, *La Victoire de la Marne, 9 septembre 1914*, Paris, Gallimard, 1970, 455 p.
- DARMON, Pierre, *Vivre à Paris pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2002, 448 p.
- DUCOULOMBIER, Romain (dir.), *Les Socialistes dans l'Europe en guerre, réseaux, parcours, expériences, 1914-1918*, Paris, L'Harmattan, 2010, 232 p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *La Grande Guerre des Français, l'incompréhensible*, Paris, Perrin, 1994, 515 p.
- FALKENHAYN, Erich, (Général), *Le Commandement suprême de l'armée allemande 1914-1916*, Paris, Édition 14-18, 2010, 378 p.
- FERRO, Marc, *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, Gallimard, 2006, 412 p.
- FERRY, Abel, *Carnets secrets, 1914-1918*, Paris, Grasset, 2005, 380 p.
- FISHER, Fritz, *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*, Paris, Éditions de Trévise, 1970, 653 p.
- FONTAINE, Jacques, *Les Catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, Le Cerf, 1990, 440 p.
- FRANC, Claude, *Le Haut commandement français sur le front occidental 1914-1918*, Paris, Soteca, 2013, 464 p.
 – *Les Généraux français de la Grande Guerre*, Paris, E-T-AI, 2014, 190 p.
- FRÉMEAUX, Jacques, *Colonies dans la Grande Guerre, combats et épreuves des peuples de l'outre-mer*, Paris, 14-18 éditions, 2006, 393 p.
- GAMBIÉZ, (Général), SUIRE, Maurice, *Histoire de la première Guerre Mondiale :*
 – t. 1 *Crépuscule sur l'Europe*, Paris, Fayard, 1968, 386 p.
 – t. 2 *Grandeur et servitude d'une victoire*, Paris, Fayard, 1968, 446 p.
- GIOVANANGELI, Bernard (dir.), *Écrivains combattants de la Grande Guerre*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2004, 254 p.
- GRANDHOMME, Jean-Noël, *Chronologie de la première guerre mondiale*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2014, 31 p.
 – *La Première guerre mondiale en France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2014, 127 p.
- HARTER, Hélène, *Les États-Unis dans la Grande Guerre*, Paris, Tallandier, 2017, 510 p.
- HEYRIÈS, Hubert, *Les Garibaldiens de 14 : splendeurs et misères des chemises rouges en France, de la Grande Guerre à la seconde guerre mondiale*, Nice, Serre, 2005, 672 p.
 – *Les Travailleurs militaires italiens en France pendant la Grande Guerre « Héros de la pelle et de la truelle » au service de la victoire*, Montpellier, Presses Universitaires de Méditerranée, 2014, 276 p.
- HORNE, Jean (dir.) *Vers la guerre totale, le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2010, 343 p.

- *1914, les atrocités allemandes : la vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, 674 p.
- JANKOWSKI, Paul, *Verdun*, Paris, Gallimard, 2013, 408 p.
- KEAGAN, John, *La Première guerre mondiale*, Paris, Le Grand Livre du mois, 2003, 535 p.
- KRUMEICH, Gerd, *Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*, Paris, Belin, 2014, 300 p.
- KOELTZ, Louis, *La Guerre de 1914-1918 : les opérations militaires*, Paris, Sirey, 1966, 653 p.
- LAFON, Alexandre, *La Camaraderie au Front, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2014, 541 p.
– *La France de la Première Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2016, 191 p.
- LE NAOUR, Jean-Yves, *1914, la grande illusion*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2016, 475 p.
– *1915, L'Enlèvement*, Paris, Perrin, 2014, 388 p.
– *1916, L'Enfer*, Paris, Perrin, 2014, 374 p.
– *1917, La Paix impossible*, Paris, Perrin, 2015, 440 p.
– *1918, l'Étrange victoire*, Paris, Perrin, 2016, 410 p.
- LOEZ, André, *14-18, Les Refus de guerre, une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2009, 690 p.
– *La Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2010, 125 p.
– *Les 100 mots de la Grande Guerre*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2013, 127 p.
- LOEZ, André, MARIOT, Nicolas (dir.), *Obéir, Désobéir, les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, 446 p.
- MAC MILLAN, Margaret, *Vers la Grande Guerre. Comment l'Europe a renoncé à la paix*, Paris, Éditions Autrement, 2014, 840 p.
- MAGAZINE DE LA GRANDE GUERRE 14-18, *1914, les armées de la République entrent en guerre*, Hors-série n°2, mars 2005.
– *Les Américains en 1918 (Meuse, Moselle, Vosges, Alsace) n°60*, février/mars/avril 2013.
- MARIOT, Nicolas, *Tous unis dans la tranchée, 1914-1918, les intellectuels à la rencontre du peuple*, Paris, Seuil, 496 p.
- MAURIN, Jules, JAUFFRET, Jean-Charles, (dir.) *La Grande Guerre 1914-1918, 80 ans d'historiographie et de représentations*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2002, 412 p.
- MÉDARD, Frédéric, *Les Prisonniers en 1914-1918, acteurs méconnus de la Grande Guerre*, Paris, Soteca, 2010, 350 p.
- MEYER, Jacques, *La Vie quotidienne des soldats pendant la Grande Guerre*, Paris, Hachette, 1966, 379 p.
- MIQUEL, Pierre, *La Grande Guerre*, Fayard, 1983, 651 p.
- NIVET, Philippe, *La France occupée, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011, 480 p.
- OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, 483 p.
– *14-18 Aujourd'hui, la Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010, 200 p.
- PAU, Béatrix, *Le Ballet des morts : État, armée, familles, s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, Vuibert, 2016, 362 p.
- PÉTAINE, *La Guerre mondiale, 1914-1918*, Toulouse, Privat, 2014, 373 p.
- PORTE, Rémy, *Le Commandement suprême de l'armée allemande du général von Falkenhayn, 1914-1916*, Paris, Soteca, 2010, 378 p.
– *Chronologie commentée de la première guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2011, 617 p.
– *1914, une année qui a fait basculer le monde*, Armand Colin, 2014, 286 p.
- POURCHER, Yves, *Les Jours de guerre, la vie des Français au jour le jour*, Paris, Plon, 1994, 535 p.
- PRIOR, Robin, WILSON, Trevor, *Atlas de guerre, La Première guerre mondiale 1914-1918*, Paris, Éditions Autrement, 2005, 224 p.
- PROCHASSON, Christian, *14-18, Retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, 430 p.
- PROCHASSON, Christophe, RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie, les intellectuels et la première guerre mondiale (1910-1919)*, Paris, La Découverte, 1996, 300 p.

- *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, Paris, la Découverte, 2014, 360 p.
- PROST, Antoine, WINTER, Jay, *Penser la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2004, 340 p.
- PROST, Antoine, et KRUMEICH, Gerd, *Verdun 1916, Une histoire franco-allemande de la bataille*, Paris, Tallandier, 2015, 318 p.
- RABAUT, Jean, *1914, Jaurès assassiné*, Bruxelles, Éd. Complexe, 2005, 182 p.
- RENOUVIN, Pierre, *L'Armistice de Rethondes : 11 novembre 1918*, Paris, Gallimard, 2006, 554 p.
– *Le Traité de Versailles*, Paris, Flammarion, 1969, 140 p.
- REVUE HISTORIQUE DES ARMÉES, *Les Conséquences militaires des traités de paix*, n° 254, Paris, Service historique de la Défense, 2009, et <http://rha.revues.org/3673>.
- ROTH, François, *Six mois qui incendièrent le monde, juillet-décembre 1914*, Paris, Tallandier, 2014, 550 p.
- ROUSSEAU, Frédéric, *La Guerre censurée : une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, 2003, 462 p.
– *Guerres, paix et sociétés, 1911- 1946*, Neuilly, Atlande, 2004, 735 p.
– *La Grande Guerre en tant qu'expériences sociales*, Paris, Ellipses, 2006, 175 p.
– *Le Procès des témoins de la Grande Guerre, l'affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003, 315 p.
- ROYER, Pierre, *Dico atlas de la Grande Guerre, chronologie de la première guerre mondiale 1914-1918*, Paris, Belin, 2013, 93 p.
- SAINT-FUSCIEN, Emmanuel, *À vos ordres : la relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Éditions EHESS, 2011, 310 p.
- SCHIAVON, Max, *L'Autriche-Hongrie dans la première guerre mondiale, la fin d'un Empire*, Paris, Éditions Soteka, 2011, 290 p.
- SOUTOU, Georges-Henri, *L'Or et le sang, les buts économiques de la première guerre mondiale*, Fayard, 1989, 961 p.
- STEG, Jean-Michel, *Le Jour le plus meurtrier de l'histoire de France, 22 août 1914*, Fayard, 2013, 252 p.
- THÉBAUD, Françoise, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013, 477 p.
- VIDAL-NAQUET, Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre, le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 678 p.
- WEBER, Thomas, *La Première guerre d'Hitler*, Paris, Perrin, 2012, 360 p.
- WINTER, Jay (dir.), *La Première guerre mondiale, sociétés*, vol. II, Paris, Fayard, 2014, 860 p.
– *Entre deuil et mémoire, la Grande Guerre dans l'histoire culturelle de l'Europe*, Armand Colin, 2008, 309 p.

Des années 20 aux années 30

- ABBAD, Fabrice, *La France des années 20*, Paris, Armand Colin, 1993, 190 p.
- ADOUMIÉ, Vincent, *De la République à l'État français, 1918-1944*, Paris, Hachette, 2016, 256 p.
- BENOIST-MECHIN, *Histoire de l'armée allemande 1918-1937*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1964, 1064 p.
- BERNSTEIN, Gisèle, *Le Sénat sous la III^e République, 1920-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 492 p.
- DARD, Olivier, *Les Années 30*, Paris, Le Livre de Poche, 1999, 274 p.
- DREYFUS, François-Georges, *1919-1939, l'engrenage*, Paris, Éditions de Fallois, 2002, 393 p.
- JEANNESSON, Stanislas, *Poincaré, la France et la Ruhr (1922-1924), Histoire d'une occupation*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998, 430 p.
- MONIER, Frédéric, *Les Années 20*, Paris, Le Livre de Poche, 1999, 211 p.
- PROST, Antoine, *Les Anciens combattants 1914-1940*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2014, 335 p.
- RICHARD, Lionel, *Berlin 1919-1933, Autrement* n° 10, Octobre 1991, 271 p.
- WEBER, Eugen, *La France des années 30 : tourments et perplexités*, Paris, Fayard, 1994, 417 p.

III· République par thèmes

Histoire religieuse

- BECKER, Jean-Jacques, *Le Pape et la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2006, 93 p.
- BONIFACE, Xavier, *L'Armée, l'Église et la République (1879-1914)*, Paris, Éd. Nouveau Monde, 2012, 500 p.
– *Histoire religieuse de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2014, 494 p.
- BOUTRY, Gérard, ENCREVÉ, André, *Vers la liberté religieuse, la séparation des Églises et de l'État*, Bordeaux, Éd. Bière, 2006, 346 p.
- CHENAUX, Philippe, *Entre Maurras et Maritain, une génération intellectuelle catholique*, Paris, Le Cerf, 1999, 262 p.
- CHOLVY, Gérard, HILAIRE, Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880-1930*, Toulouse, Privat, 1986, 457 p.
– *Les Religions et les cultures dans l'Occident européen au XIX^e siècle (1800-1914)*, Paris, Karthala, 2014, 307 p.
- DANSETTE Adrien, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, Flammarion, 1965, 892 p.
- LARKIN, Maurice, *L'Église et l'État en France : 1905, la crise de la séparation*, Toulouse, Privat, 2004, 283 p.
- LEVILLAIN, Philippe, *Albert de Mun : catholicisme français et catholicisme romain, du Syllabus au ralliement*, Paris, de Boccard, 1983, 1062 p.
- MAYEUR, Jean-Marie, *La Séparation de l'Église et de l'État*, Paris, l'Atelier, 2005, 250 p.
- NGUYEN, Victor, *Aux origines de l'action française : intelligence et politique vers 1990*, Paris, Fayard, 1991, 958 p.
- OZOUF, Mona, *L'École, l'Église et la République (1871-1914)*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2007, 259 p.
- PRÉVOTAT, Jacques, *L'Action française*, Paris, PUF, 2004, 127 p.
– *Les Catholiques et l'Action française : histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Paris, Fayard, 2001, 742 p.
- SOREL, Christian, *La République contre les congrégations : histoire d'une passion française, 1899-1904*, Paris, Éd. du Cerf, 2003, 265 p.
- WEBER, Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985, 665 p.

Histoire culturelle

- CHAUBET, François, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres, culture et politique*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2006, 380 p.
- CHAUBET, François, *La Politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance française (1883-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2006, 317 p.
- CHARLE, Christophe, LAURENT, Jean-Pierre, *La Vie intellectuelle en France, t. 1, Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, 633 p.
- FAUCHER, Jean-André, *Les Francs-maçons et le pouvoir, de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 1986, 325 p.
- JOYEUX-PRUNAL, Béatrice, *Les Avant-gardes artistiques, 1848-1918, une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, 2015, 964 p.
- LEROY, Géraldi, *Batailles d'écrivains, littérature et politique, 1870-1914*, Paris, Armand Colin, 2003, 345 p.
- POIRRIER, Philippe, (dir.), *La Grande Guerre, une histoire culturelle*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2015, 298 p.
- PROCHASSON, Christophe, *Les Années électriques (1880-1910)*, Paris, La Découverte, 1991, 488 p.
- RENAN, Ernest, *La Réforme intellectuelle et morale* (présenté par Mona Ozouf), Paris, Perrin, 2011, 252 p.
- THIÉBOT, Emmanuel, *Scandale au Grand Orient*, Paris, Larousse, 2008, 282 p.
- VAILLANT, Alain, BERTRAND, Jean-Pierre, RÉGNIER, Philippe, *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1998, 640 p.

WEBER, Eugen, *Fin de siècle, la France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1986, 335 p.

Relations internationales

- BAECHLER, Christian, *L'Allemagne de Weimar, 1919-1933*, Paris, Fayard, 2007, 483 p.
- BARBEY-SAY, Hélène, *Le Voyage de France en Allemagne de 1871 à 1914, voyages et voyageurs français dans l'empire germanique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1994, 412 p.
- BERNSTEIN, Serge, MILZA, Pierre, *Histoire du XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1996, 529 p.
– *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010, 368 p.
- BILLARD, Yves, *Le Monde de 1914 à 1945*, Paris, Ellipses, 2006, 236 p.
- BITSCH, Marie-Thérèse, *La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 574 p.
- BLED, Jean-Paul, *L'Agonie d'une monarchie, l'Autriche-Hongrie, 1914-1920*, Paris, 2014, 463 p.
- BRULEY, Yves, *La Diplomatie du sphinx, Napoléon III et sa politique internationale*, Paris, CLD Éditions, 2013, 353 p.
- CANTO, Georges, *Histoire de la Grèce*, Paris, Hatier, 1992, 471 p.
- CARON, Jean-Claude, VERNUS, Michel, *L'Europe au 19^e siècle, des nations au nationalismes (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, 2015, 495 p.
- CHAPOUTOT, Johann, *Le Meurtre de Weimar*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2012, 128 p.
- DREYFUS, François-Georges, *L'Unité allemande*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1993, 127 p.
- DOISE, Jean, VAÏSSE, Maurice, *Diplomatie et outil militaire 1871-1991*, Seuil, Paris, 1992, 749 p.
- DROZ, Jacques, *Les Relations franco-allemandes intellectuelles, de 1871 à 1914*, Centre de Documentation Universitaire, Paris, 1973, 85 p.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours. Vie politique et relations internationales*, Paris, PUF, 1996, 451 p.
- FETJO, François, *Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie. Requiem pour un empire défunt*, Paris, Seuil, 1993, 465 p.
- FISCHER, Fritz, *Les Buts de guerre de l'armée impériale 1914-1918*, Paris, Éditions de Trévise, 1970, 653 p.
- FLONNEAU, Jean-Marc, *Le Reich allemand, de Bismarck à Hitler 1848-1945*, Armand Colin, 2003, 318 p.
- FRAGUIER Nicolas, *Gustave Montebello et l'alliance franco-russe, de sa genèse à sa conclusion 1891-1894*, Mémoire M 2, Paris IV, 2011, 248 p.
- GIRAULT, René, *Diplomatie européenne et impérialismes, 1871-1914*, Paris, Masson, 1979, 256 p.
- GOUTTMAN, Alain, *La Guerre du Mexique 1862-1867, le mirage américain de Napoléon III*, Paris, Perrin, 2008, 452 p.
– *La Guerre de Crimée 1853-1856*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2003, 438 p.
- GUILEN, Pierre, *L'Expansion 1881-1898. Politique étrangère de la France, 1871-1969*, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, 565 p.
– *L'Allemagne de 1848 à nos jours*, Paris, Nathan, 1990, 237 p.
- HOBBSAWM, Éric, *L'Ère des empires 1875-1914*, Paris, Hachette Littératures, 2009, 495 p.
- KASPI, André, *Le Temps des américains : le concours américain à la France 1917-1918*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1976, 375 p.
- KOT, Sandrine, *L'Allemagne au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1999, 254 p.
- KRUMEICH, Gerd, « La guerre qui vient », *Histoire* n° 385, mars 2013, pp. 72-78.
- LEANCA, Gabriel, (dir.), *La Politique extérieure de Napoléon III*, Paris, L'Harmattan, 2011, 220 p.
- LOUVIER, Patrick, *L'Europe au XIX^e siècle, 1815-1914*, Paris, Ellipses, 2013, 215 p.
- MAC MILLAN, Margaret, *Les Artisans de la paix, comment, Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde*, Paris, J.-C. Lattès, 2006, 657 p.

- MARNOT, Bruno, *La Mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris, Armand Colin, 2012, 283 p.
- MILZA, Pierre, *Les Relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2009, 175 p.
- MÖLLER, Horst, *La République de Weimar*, Paris, Tallandier, 2005, 367 p.
- NOUAILHAT, Yves, *Les États-Unis de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2009, 190 p.
– *France et États-Unis, août 1914-avril 1917*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, 481 p.
- PATIN, Nicolas, *La Catastrophe allemande 1914-1945*, Fayard, 2014, 330 p.
- PECH, Rémy, (dir.), *Delcassé et l'Europe à la veille de la Grande Guerre*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2001, 412 p.
- POIDEVIN, Raymond, *Les Relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 1998, 913 p.
– *Les Relations franco-allemandes 1815-1975*, Paris, Armand Colin, 1979, 377 p.
- PORTE, Remy, BICER, Abdil (dir.), *Les relations militaires franco-grecques, de la Restauration à la seconde guerre mondiale*, Paris, SHD, 2007, 220 p.
- RENOUVIN, Pierre, *Histoire des Relations internationales* (4 tomes), Paris, Hachette, 1954/1994, 998 p.
– *La Crise européenne et la première guerre mondiale, 1904-1918*, Paris, PUF, 1934/1969, 779 p.
- ROTH, François, *Les Lorrains entre la France et l'Allemagne : itinéraires d'annexés*, Nancy, Université de Nancy II, 1981, 216 p.
– *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Paris, Armand Colin, 2000, 192 p.
- ROVAN, Joseph, *Histoire de l'Allemagne : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, 957 p.
- SCHAEPDRIJVER (de), Sophie, *La Belgique et la première guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, 334 p.
- SOUTOU, Georges-Henri, *L'Europe, de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 2009, 519 p.
- TOUZÉ, Adam, *Le Déluge, 1916-1917, un nouvel ordre mondial*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, 596 p.
- VERGER, Laurent, *Les Relations militaires franco-américaines 1914-1918*, Mémoire de DEA Université Montpellier III, 182 p, 2004.
- WINKLER, Heinrich-August, *Histoire de l'Allemagne XIX-XX siècle. Le long chemin vers l'Occident*, Paris, Fayard, 2005, 1123 p.

Repères chronologiques

Dates	Vie familiale et militaire	Contexte historique et militaire
19.05.1847	Naissance à Sully-sur-Loire (Loiret)	Campagne des banquets
1848		Révolution de 1848 (23-25.02.48) Louis-Napoléon Bonaparte président de la République (10.12.48)
1851		Coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte (02.12.51)
1852		Instauration du Second Empire (02.12.52)
1854	Enfant de troupe 2 ^e Régiment de Ligne Blois	Guerre de Crimée (1854-1856) Victoire de l'Alma (20.09.54)
1859	Mise à la retraite de gendarme de son père Eugène	Campagne d'Italie. Victoires de Magenta et Solferino (juin)
1861	Arthur Boucher devient tambour Jules Boucher, son frère, admis à Saint- Cyr	Début de la guerre de Sécession aux E.-U.
1862	Décès de sa mère Clara Boucher, née Paurelle	Bismarck ministre-président de la Prusse Début de l'expédition du Mexique (1862-1867)
1864	Bachelier ès sciences de l'académie de Paris	
1865	Engagé volontaire comme sapeur au 2 ^e Régiment du génie à Metz	
1866		Sadowa, victoire de la Prusse sur l'Autriche
1867	Admis à Saint-Cyr, 61 ^e sur 260	
1868		Loi Niel réorganisant l'armée
1869	Sort de Saint-Cyr 10 ^e sur 259, grade de sous-lieutenant	Inauguration du canal de Suez
1870	Admis à l'École d'Application de l'état- major Nommé lieutenant Du 30.08.70 au 07.03.71 : campagne contre l'Allemagne	Déclaration de guerre de la France à la Prusse (20.07.70) Défaite de Sedan (02.09.70) Proclamation de la République (04.09.70) Siège de Paris
1871	Campagne avec l'armée de Versailles (du 18.03 au 07.06.71) Chevalier de la Légion d'honneur (24.06.71) Rappelé à l'École d'Application de l'état- major (03.07.71)	Guillaume 1 ^{er} , empereur d'Allemagne Signature de l'armistice (28.01.70) Commune de Paris (du 18.03. au 27.05.71) Traité de Francfort (10 mai)
1873	Grade de capitaine (31.12.73)	Mac Mahon président de la République (24.05.73)
1873-1875	Stage au 3 ^e régiment de dragons à Tours	Evacuation du territoire par es Allemands (16.09.73)
1875-1877	Stage au 3 ^e régiment de tirailleurs à Constantine Campagne en Algérie (Du 19.02.75 au 29.05.76) Citation au <i>Journal militaire officiel</i> (1 875, une fois) Citation au <i>Journal militaire officiel</i> (1 876, deux fois)	Lois constitutionnelles installant la République (1875)
1877-1878	Citation au <i>Journal militaire officiel</i> (1 877, deux fois) Citation au <i>Journal militaire officiel</i>	Obsèques de Thiers (05.09.77)

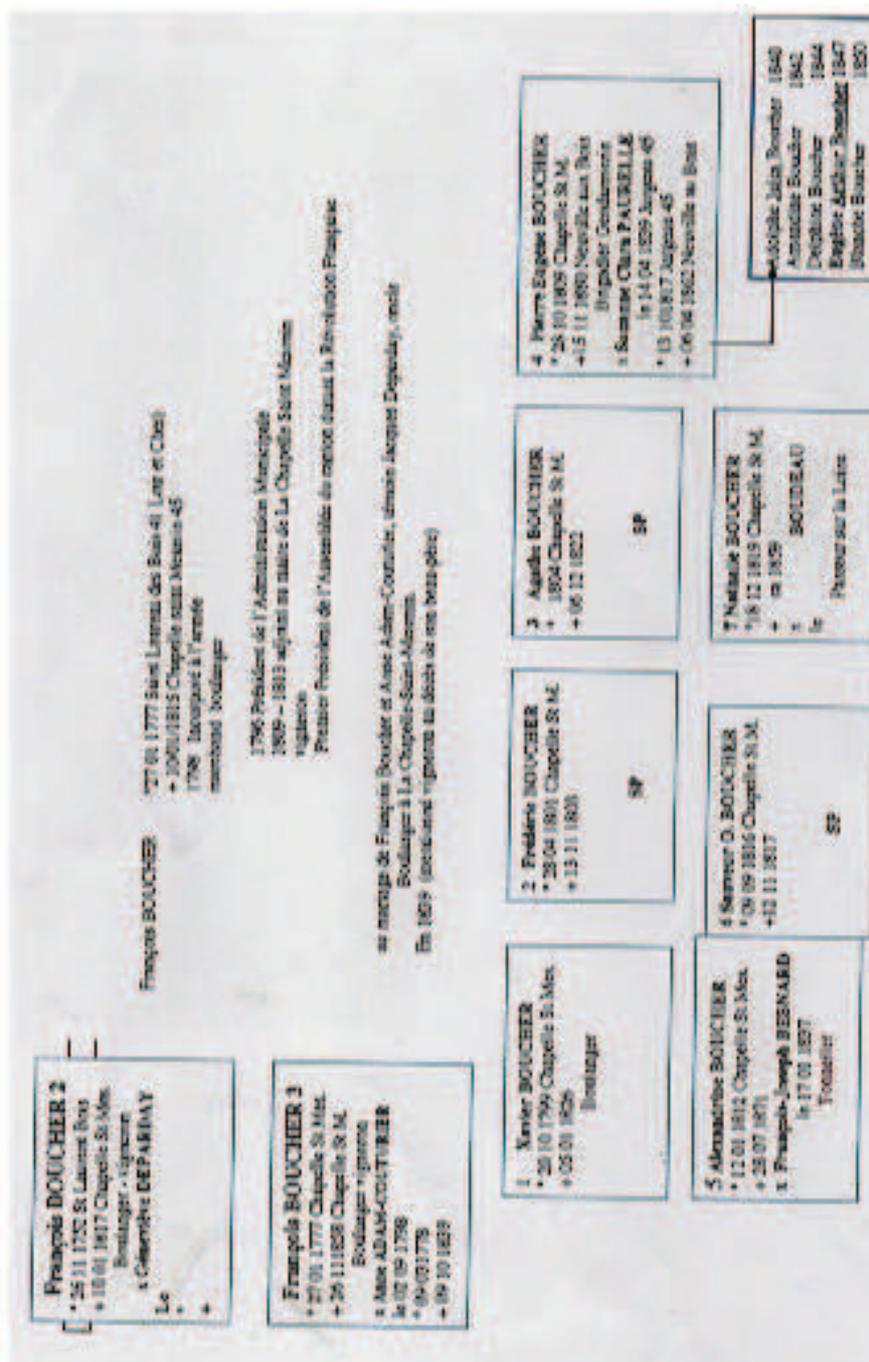
	(1 878, une fois) Stage au 4 ^e régiment d'artillerie à Tarbes	
1878-1882	Capitaine au XIX ^e C.A., Alger, Oran Citation au <i>Journal militaire officiel</i> (1 879, une fois) Campagne en Algérie (Du 24.03.78 au 27.06.82) Mariage à Oran (27.01.80) avec Henriette Mourlon Décès de son père, Eugène Boucher (15.11.80) Naissance de sa fille Suzanne (03.05.81)	Démission de Mac Mahon 30.01.79) Amnistie des Communards (11.07.80) Traité du Bardo, protectorat français sur la Tunisie (12.05.81) Loi sur la liberté de la presse (29.07.81)
1882	106 R.I. du VI ^e C.A. à Châlons-sur-Marne	Mort de Gambetta (31.12.82)
1884	Officier d'Académie	
1885	Naissance de son fils Maurice (10.12.85)	Funérailles nationales de Victor Hugo (01.06.85)
1886		Cabinet Freycinet, le général Boulanger ministre de la Guerre
1887	Chef de bataillon (commandant) (06.05.87)	Affaire Schnæbelé
1888		Guillaume II empereur d'Allemagne (15.06.88)
1889	Officier de la Légion d'honneur (16.09.89)	Ouverture de l'Exposition universelle (05.05.89) Loi sur le service militaire universel
1890	Attaché au 3 ^e bureau de l'état-major général de l'armée à Paris (bureau chargé du plan de guerre)	« Toast d'Alger » du cardinal Lavigerie (12.11.90) Freycinet ministre de la Guerre, premier civil à ce poste
1892	Mission militaire en Russie (Saint- Petersbourg), aide de camp du général de Boisdeffre Chevalier de Sainte Anne de deuxième classe (Russie)	Convention militaire secrète entre la France et la Russie (17.08.92)
1893	Lieutenant-colonel (26.12.93) Médaille coloniale Algérie	Escadre russe à Toulon (13.10.93)
1894	Chef du 3 ^e bureau à l'état-major général de l'armée (18.07.94) Décès de son beau-père, le médecin militaire Mourlon	Assassinat du président Sadi Carnot (24.06.94) Arrestation du capitaine Dreyfus (15.10.94) Condamnation du capitaine Dreyfus par le Conseil de Guerre (22.12.94)
1896	Naissance de sa fille Marguerite (02.03.96)	Visite du tsar Nicolas II (05.10.96)
1897	Colonel (06.03.97) Commandant du 101 ^e R.I. à Saint-Cloud	
1898	Officier de l'Instruction publique (22.01.98) Designé membre du conseil d'enquête concernant l lieutenant-colonel Picquart	<i>J'accuse</i> , de Zola (13.01.98) Suicide du colonel Henri (31.09.98) Démission du général de Boisdeffre (02.09.98)
1899	Fiançailles de sa fille Suzanne avec le lieutenant Paul Détrie (29.07.99) Décès du général Paul-Alexandre Détrie, beau-père de Suzanne (05.09.99)	Mort du président Félix Faure (16.02.99) Tentative de coup d'État de Paul Déroulède (23.02.99) Procès à Rennes de Dreyfus (du 07.08. au 09.09.99)
1901		Loi sur les associations
1902	Mariage de Suzanne et Paul Détrie (27.01.02) Naissance de sa 1 ^{re} petite-fille Yvonne (14.11.02)	Ministère Combes (06.06.02) Accord secret franco-italien (30.06.02)
1903		Visite à Paris d'Edouard VII, roi d'Angleterre (01.04.03) Visite à Paris de Victor-Emmanuel III, roi d'Italie (14.10.03)
1904	Médaille vermeil de la Société nationale des conférences Ordre de Saint Maurice et Lazare (Italie)	Entente cordiale entre la France et l'Angleterre (08.04.04) Scandale des fiches

		Démission du général André, ministre de la Guerre (15.11.04)
1905	Médaille d'argent de la Mutualité de l'armée Ordre du Mérite militaire espagnol	Loi réduisant le service militaire à 2 ans (21.03.05) Discours de Tanger de Guillaume II (31.03.05) Visite du roi d'Espagne Alphonse XIII à Paris (30.05.05) Loi de séparation des Églises et de l'État (09.12.05)
1906		Début des inventaires (février) Dreyfus réhabilité par la cour de cassation (13.07.06) Ministère Clemenceau (25.10.06)
1907	Admis à la retraite (19.05.07) Son fils Maurice reçu à l'ENS	Triple Entente entre la France, la Russie et le Royaume-Uni (31.08.07)
1908	Élu conseiller municipal de Boulogne-sur-Seine (mai) Séjourne chez son fils Maurice, en stage à Berlin	Transfert des cendres de Zola au Panthéon (04.06.08)
1910	Maurice est reçu à l'agrégation d'allemand, en poste au Mans	Inondations à Paris (janvier-février)
1911		Crise d'Agadir (01.07.11) Joffre chef d'état-major (28.07.11) Convention franco-allemande sur le Maroc et le Congo (04.11.11)
1912	S'installe au 105, av. de la Reine à Boulogne-sur-Seine, son domicile jusqu'à son décès Réélu conseiller municipal	Raymond Poincaré président du Conseil (13.01.12) Traité de protectorat avec le Maroc (30.03.12)
1913	Prix de l'Académie française pour <i>L'Anabase de Xénophon...</i> Médaille d'argent de l'Association pour l'encouragement des études grecques	Poincaré président de la République (17.01.13) Loi portant à 3 ans le service militaire (09.08.13)
1914	Son gendre le capitaine Paul Détrie part pour le front (05.08.14) Son fils Maurice, lieutenant part à son tour au front (09.08.14) Écrit une lettre au président de la République, Raymond Poincaré, pour prendre un commandement (16.08.14) Nommé commandant de la 177 ^e B.T. (21.08.14) Campagne contre l'Allemagne, du 21.08.14 au 03.05.15 Rejoint le front sur l'Yser (08.10.14) Citation à l'Ordre de la 99 ^e D.T. (12.12.14) Commandeur de la Légion d'honneur (12.12.14)	Assassinat de Jean Jaurès (31.07.14) Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France (03.08.14) Bataille de la Marne (du 06.09 au 13.09.14) Course à la mer, bataille de l'Yser (octobre-novembre)
1915	Citation à l'ordre de la 99 ^e D.T. (06.05.15) Campagne, zone des armées (du 21.08.15 au 02.01.16) Citation à l'ordre de la 81 ^e D.T. (29.12.15)	Offensive alliée en Artois (du 9.05 au 16.06.15) Entrée en guerre de l'Italie (23.05.15) Offensive française en Champagne (du 25.09 au 16.11.15) Instauration de la conscription au Royaume-Uni (28.12.15)
1916	Campagne, zone des armées (du 12.02. au 25.09.16) Nommé général de brigade à titre exceptionnel, par décret du 25 mars 1916 Lettre de félicitations du général Foch (04.04.16)	Bataille de Verdun (du 21.02 au 15.12.16) Bataille de la Somme (du 01.07 au 15.11.16) Le général Nivelle remplace le général Joffre (décembre)
1917	Contraint à prendre sa deuxième retraite (10.01.17)	Abdication du tsar Nicolas II (15.03.17) Entrée en guerre des États-Unis (06.04.17) Début de l'offensive du Chemin des

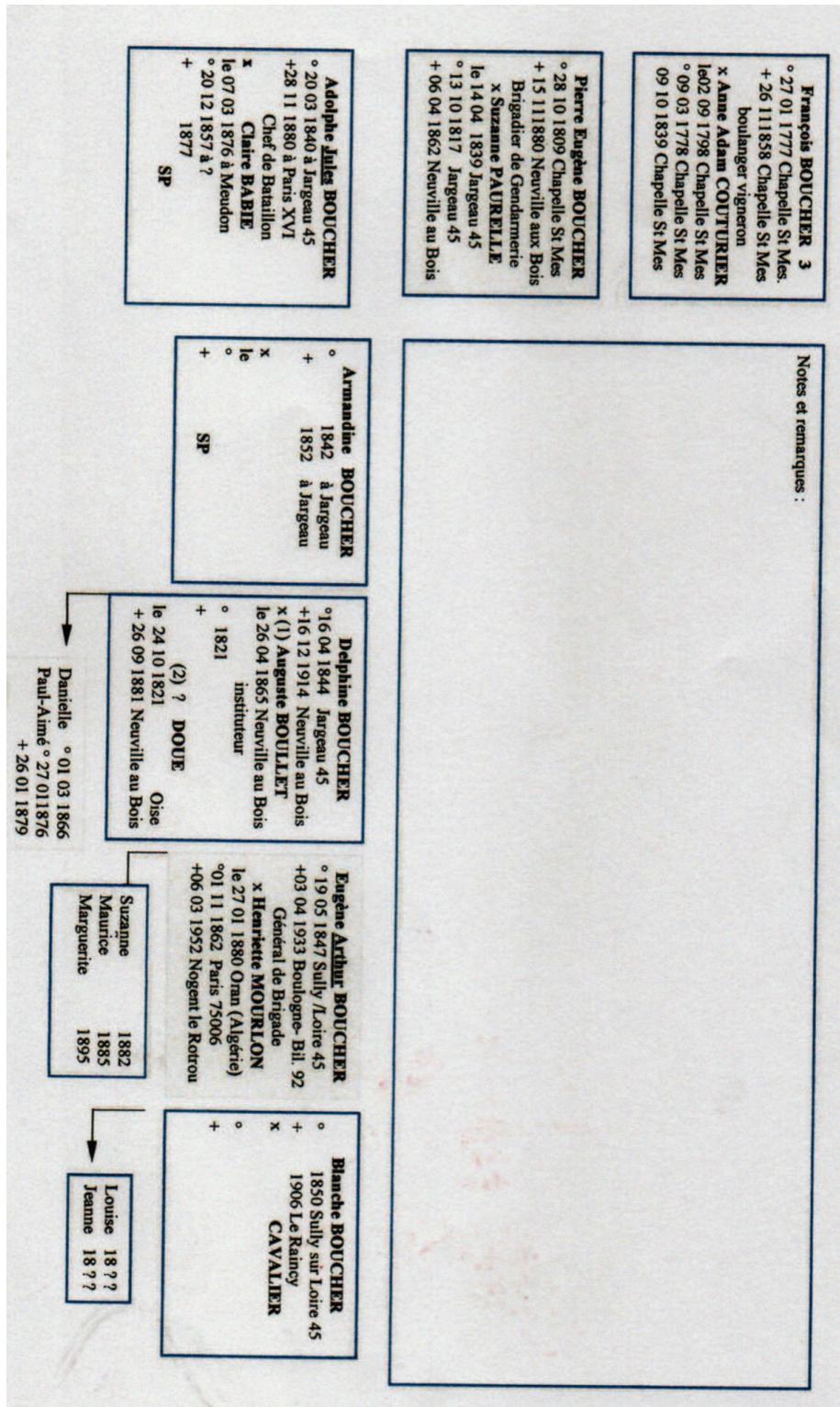
		Dames (16.04.17) Début des mutineries dans l'armée française (02.05.17) Pétain chef d'état-major général (15.05.17) Débarquement des troupes des Etats-Unis en France (juin) Déroute italienne de Caporetto (24.10.17) « Révolution d'octobre » (du 06.11 au 07.11.17)
1918	Tournée de conférences en Amérique du Nord (Du 18.03 au 19.05.18)	Foch commandant en chef des troupes alliées (26.03.18) Offensives allemandes (du 21.03 au 15.07.18) Contre-offensive alliée deuxième bataille de la Marne, 18.07.18) Abdication de Guillaume II (09.11.18) Armistice (11.11.18)
1919	Croix de guerre avec deux palmes et deux étoiles d'argent Médaille commémorative de la Grande Guerre Médaille interalliée dite de la Victoire	Signature du traité de Versailles (28.06.19) Défilé de la victoire sur les Champs-Élysées (14.07.19)
1920	Voyage en Grèce, à l'invitation du président Venizélos (du 28.09 au 23.11.20)	Rejet par le sénat américain du traité de Versailles (19.03.20) Traité de Trianon avec la Hongrie (04.06.20) Traité de Sèvres avec la Turquie (10.08.20)
1922	Décès du commandant Jules Boucher, frère aîné d'Arthur Boucher (28.01.22) Croix de guerre belge, avec palmes	
1923	Naissance de sa première arrière-petite-fille, Thérèse de Vansay (05.02.23)	Occupation de la Ruhr par les armées française et belge (janvier) Traité de Lausanne (24.07.23)
1924	Séjour à l'abbaye bénédictine de Hautecombe Séjour à Bingen, en Allemagne, chez sa fille et son gendre, le colonel Paul Détrie	Gaston Doumergue président de la République (13.06.24)
1925		Accords de Locarno (16.10.25)
1927	Préside une réunion des anciens de la 177 ^e B.T. (les « territoriaux de fer »)	
1929	Son gendre Paul Détrie est nommé général de brigade	Mort du maréchal Foch (20.03.29) Loi sur le financement de la ligne Maginot (28.12.29)
1930	Noces d'or à Boulogne-sur-Seine (27.01.30)	Les troupes françaises évacuent la Rhénanie (30.06.30)
1931	Décès de sa belle-mère, Claire Mourlon (03.04.31) Son gendre Paul Détrie est nommé général de division et prend le commandement de la 36 ^e D.I. à Bayonne	Mort du maréchal Joffre (03.01.31) Exposition coloniale à Vincennes (du 06.05 au 15.11.31)
1932	Dernier voyage, séjour à l'hôtel de la division, à Bayonne, chez sa fille Suzanne	Conférence mondiale sur le désarmement (02.02.32) L'Allemagne se retire de la conférence (14.07.33)
1933	Décède à Boulogne-sur-Seine (03.04.33) Inhumé à Nogent-le-Rotrou	Hitler chancelier d'Allemagne (30.01.33) Incendie du Reichstag (27.02.33) Hitler obtient les pleins pouvoirs (23.03.33)

Généalogie de la famille d'Arthur Boucher

Généalogie ascendante : Son arrière-arrière-grand-père, François Boucher, premier de ce nom, et né le 29.09.1719 à Chassonville (Loiret). Il est mort le 27.10.1786 à Saint-Laurent-des-Bois (Loire et Cher). Il est laboureur-fermier. Figurent sur le tableau *infra* son arrière-grand-père François Boucher 2, son grand-père François Boucher 3, son père Pierre Eugène Boucher.



Le tableau *infra* présente, outre son grand-père et son père, les frères et sœurs d'Arthur Boucher.



La descendance d'Arthur Boucher, enfants et petits-enfants

2 Pierre Eugène BOUCHER
 o 28 10 1809 Chapelle et Mesmin
 +15 11 1880 Neuville aux Bois
 Brigadier gendarmerie
 x Suzanne Chara **PAURELLE**
 le 14 04 1839 Jargeau 45
 o 13 10 1817 Jargeau 45
 + 06 04 1862 Neuville / Bois

4 (Eugène) Arthur BOUCHER
 o 19 05 1847 Sully / Loire 45
 + 03 04 1933 Boulogne -B. 92
 général de Brigade
 x **Henriette MOURLON**
 le 27 01 1880 à Oran
 o 01 11 1862
 + 06 03 1952

1 Suzanne BOUCHER
 o 03 05 1882 à Oran
 + 20 11 1963 à Cambo 64
 x **Paul DÉTRIE**
 le 27 01 1902 Boulogne B. 92
 général de Division
 o 26 03 1872 à Oran
 + 17 11 1962 à Bayonne 64

Yvonne 1902
 Marcel 1905
 Christiane 1910
 Michel 1913
 Paul-Henri 1920

Notes et remarques Source SHAT Vincennes 23 01 1987 1er Régiment du Génie
 Matricule 4970 **BOUCHER Eugène** dernier domicile La Chapelle-Saint-Mesmin Loiret 45
 profession Boulanger
 fils de François BOUCHER et Anne ADAM domiciliés à La Chapelle-Saint-Mesmin
 né le 23 octobre 1809 à La Chapelle-Saint-Mesmin, canton d'Orléans
 Taille 1m 70 - visage long - front - bas - yeux bruns - nez épâté -
 bouche grosse - menton à fossette - cheveux châtains - sourcils chat
 Services entré au service du 28^e Régiment d'Infanterie de Ligne le 10 03 1830, comme engagé volontaire à la Mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin, le 5 du même mois
 Passé au 1er Régiment du Génie le 01 12 1831 en vertu des ordres de M. Le Lieutenant Général, commandant en chef de l'Armée d'occupation d'Afrique, en date du 29 du même mois. Arrivé au Corps le 01 10 1832, venant de la 1^o Cie du Train du Génie, par suite de l'incorporation de cette Cie dans le régiment par Ordonnance royale du 28 06 1832
 Grades Soldat de 1^o Classe le 16 08 1832 - Brigadier du 01 10 1833
 1836 Expédition Col de Mouzaia (?) Constantine 1836 et 1837 Siège de cette place en 1837
 Dates et motifs du Sortie du Corps libéré du service de l'armée active le 5 mars 1838. Retiré à Orléans (Loiret)
 Au baptême d'Arthur Boucher à Sully-sur-Loire, sa marraine Denise Rothier, plus tard Mme Blondelet, amie de sa mère Suzanne Paurelle

3 Marguerite BOUCHER
 o 02 03 1896 à Paris 16
 + 13 04 1959 Nogent le R. 28

2 Maurice BOUCHER
 o 10 12 1885 à Tours
 + 14 08 1977 à Longueuse 95
 professeur à la Sorbonne
 x **Adrienne HAINNQUE**
 le 19 10 1907 Boulogne B. 92
 o 12 07 1884 à Paris ?
 + 18 01 1975 à Paris 17

Gilberte 1909
 André 1916

Documents d'archive

Lettre d'Arthur Boucher à Raymond Poincaré, président de la République française, 13 août 1914

Boulogne-s.-S. 105 Cr. de la Reine 13 Août 1914

Le Colonel en retraite Arthur Boucher
à Monsieur Raymond Poincaré, Président de la
République.

Monsieur le Président,

Je n'ai jamais eu l'honneur de vous être
présenté bien qu'il y ait eu pendant trois ans,
membre du bureau de l'Union des Associations
Philoboulognes dont vous êtes le Président.

Je crois cependant ne pas être un
de vous. Peut-être vous solliciter votre haut
appui pour être appelé à l'extrême et je vous
demande la permission de vous exposer les
faits que je crois avoir à cette grande faveur.

J'ai fait partie pendant sept ans, de bureaux
des Opérations militaires et j'en ai été le chef
pendant trois ans. Je suis donc de ceux qui ont
contribué à mouler cette machine et technique
de la Mobilisation et de la Concentration et

qui vient de faciliter d'une manière qui
a fait l'admiration de la France et du monde
entier.

Je ne veux pas faire allusion aux années
à la suite desquelles je suis resté dix ans, c'est-à-
dire jusqu'à ma retraite d'âge, dans le grade
de Colonel.

Si j'en étais de surcroît, j'ai servi sous les
drapeaux de continuer à rendre service à mon
pays.

J'ai accepté la position de Vice-Président de
l'Association Philoboulogne de Boulogne
dans l'âme des Français à faire passer
leur intérêt de la Patrie.

J'ai écrit (sans parler de l'Amateur de
Langues qui vient d'être couronné par
l'Académie française) la France restera
dans la guerre de demain, l'offensive
contre l'Allemagne, la Belgique indépendante
contre l'Allemagne en peril dont nous
avez bien voulu agréer l'hommage -

qui vient de faire l'univers d'une manière qui
a fait l'admiration de la France et du monde
entier

Je ne veux pas faire allusion aux avantages
à la suite de laquelle je suis resté dix ans, c'est-à-
dire jusqu'à ma tante d'âge, dans le grand
de l'ouest.

Je n'en ai été dérangé, j'ai cherché pour les
moyens de continuer à rendre service à mon
pays.

J'ai accepté la fonction de Vice-Président de
l'Association Philanthropique de Belgique
Je me suis attaché surtout à faire faire
dans l'âme des Français mon pays dans les
distances de la Patrie.

J'ai écrit dans les lettres de l'Arabie de
Nauvion qui vient d'être découverte par
l'Académie Française) la France restera
dans la guerre de demain, l'offensive
contre l'Allemagne, la Belgique indépendante
sur la l'Allemagne un seul dans nos
eux sans vouloir aggraver l'honneur —

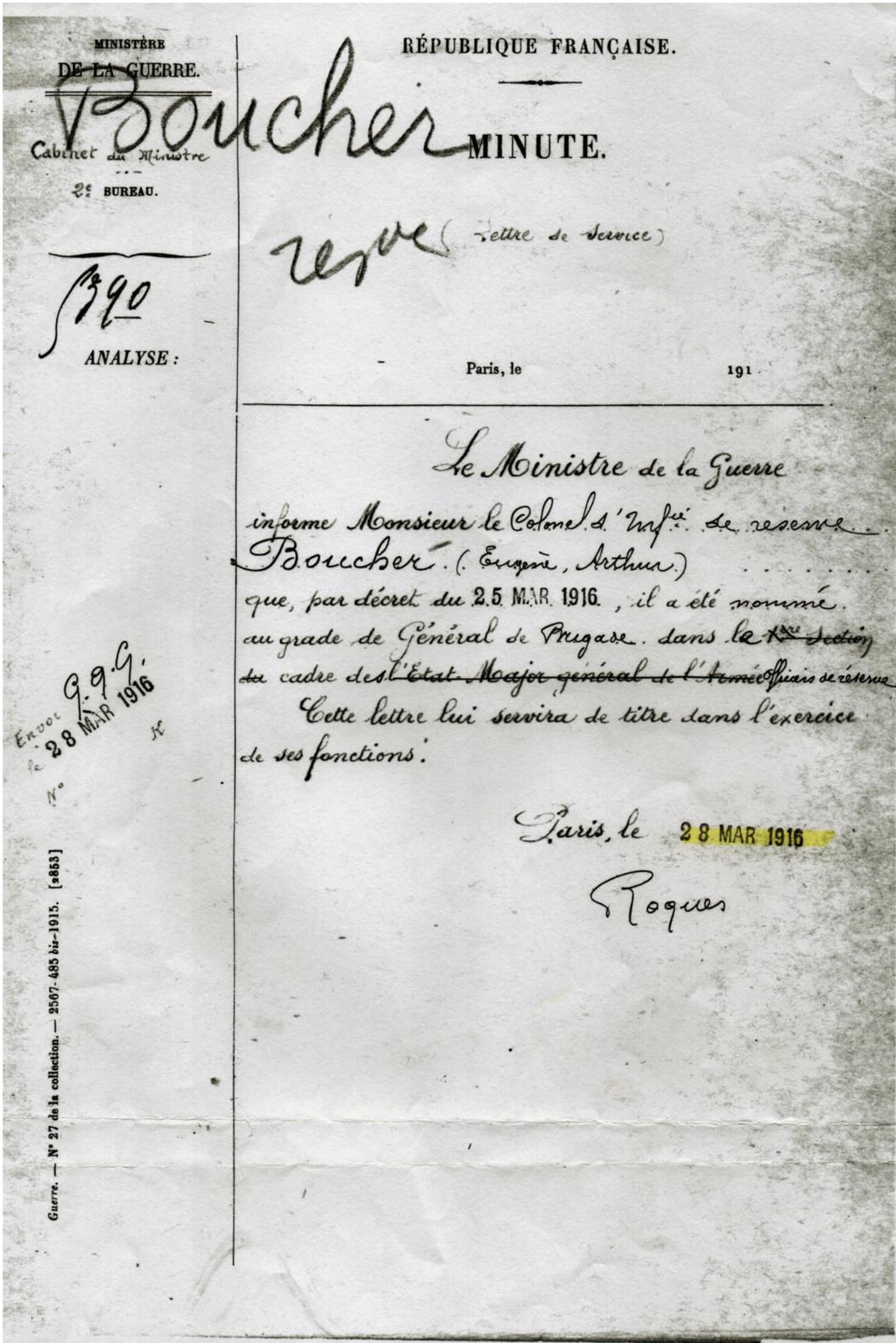
Je demande que l'on mette que je suis appelé
au service militaire d'une brigade de sapeurs
ou volontaires de Camp retranché de Paris
ou, à défaut, que je sois mis à la disposition
de l'un des régiments de la garde républicaine
pour cette demande est devenue d'office et plus
loyale. Je veux en avoir une pleine
saine conscience.

Je veux également pour finir de vous
dire que j'ai voulu accéder au service militaire
pour que vous puissiez constater que je n'ai
pas seulement la volonté de braver effronté
mon pays et que j'ai encore toute l'aptitude
physique qui exige un commandement de
divisionnaire.

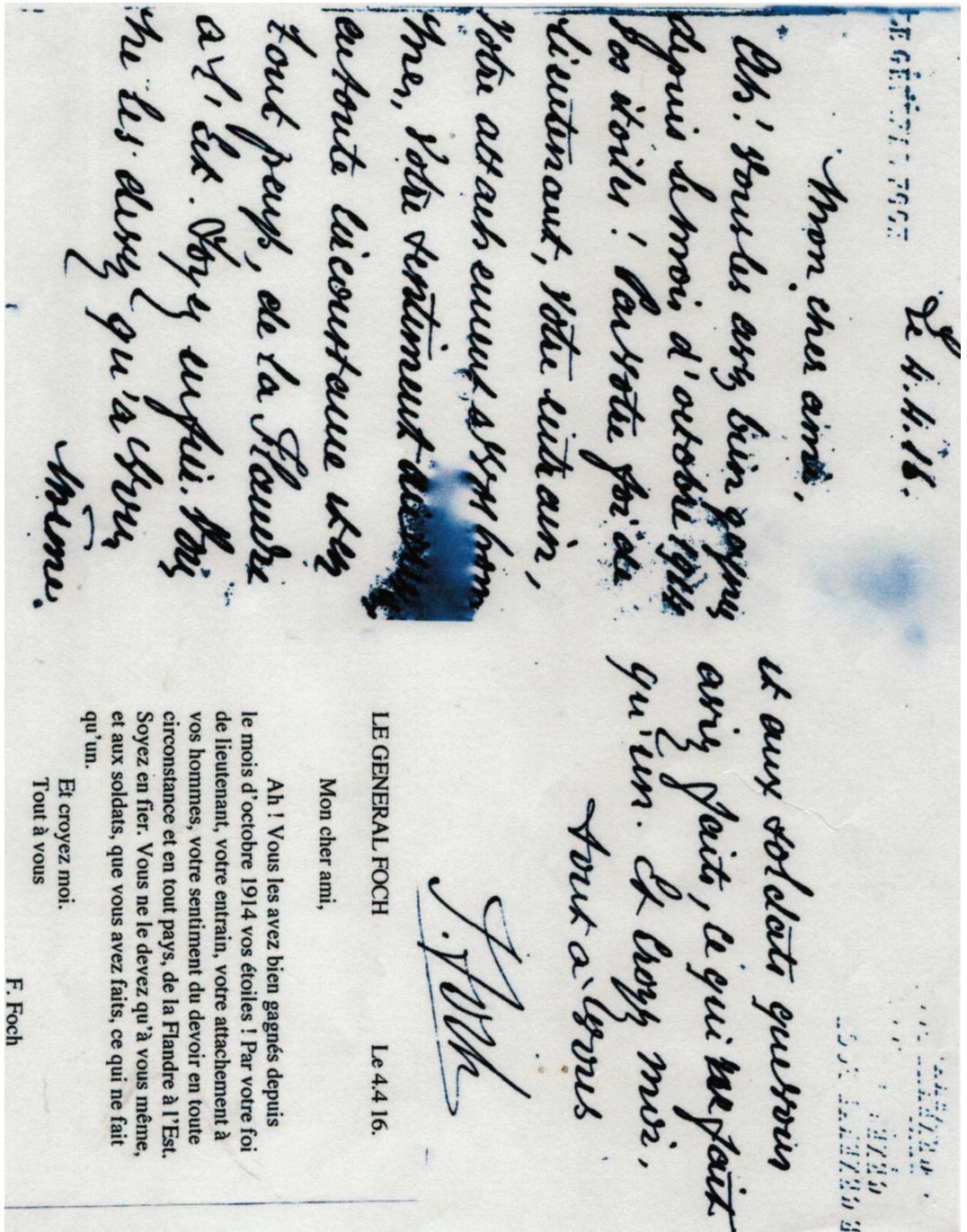
Je vous remercie, Monsieur le Chef
d'honneur de mes plus sincères et de mes plus
respectueux salutations.

Arthur Boucher
Boucher

Nomination d'Arthur Boucher au grade de général de brigade



Lettre de félicitations du général Foch adressée à Arthur Boucher, 4 avril 1916



Index des noms de personne

- Abbad 332
Abd el-Kader 40, 49, 51
Aboville 174
Adam 44, 48, 62, 393, 402
Adeline 254, 283, 292
Agulhon 101, 215
Alexandre50, 111, 140, 144, 154, 155, 157,
164, 166, 200, 205, 206, 210, 244, 245,
246, 312, 316, 321, 322, 323, 325, 332,
354, 384, 385, 391, 398
Alexandre III140, 144, 154, 155, 156, 157,
159, 160, 162, 163, 164, 166, 321, 384
Alphonse XIII 189, 405
Amade (d') 206, 391
Amalvi 9, 13, 14, 24, 25, 26
Amat (d') 137, 142, 349
Ambert 33, 87, 88, 89, 377
André15, 16, 17, 18, 25, 27, 112, 121, 124,
132, 140, 141, 142, 144, 154, 181, 182,
192, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205,
207, 208, 209, 210, 211, 216, 382, 404
Andry 196
Andurain (d') 9, 27
Anthoine 140, 148, 151
Antoinat 196
Aprile 49
Ardant du Picq 79, 243
Artaxerxés 246
Audoin-Rouzeau 20, 91
Aumale (d') 40, 241, 382
Autin 72, 105, 151
Autun 105
Avizard 49
Azoulay 245
Babaud-Lacrauze 277
Bach132, 140, 141, 142, 143, 144, 148, 149,
150
Bajolle 281, 282
Balfourier 148, 270, 274, 281, 353
Barail 96, 103, 149
Barbut 103
Barral 219, 377
Barrès 290, 384, 394
Barrué 104
Bazaine 70, 79, 91, 395
Bêchet 168
Becker 20, 27, 268
Bell 299, 300
Béneytout 89, 93, 97
Benoît XV 292
Bensidoun 154, 155, 156, 157, 160, 162, 163
Bergson 298
Bernède 240
Bernhardi 254, 256
Bernstein 51, 163
Berstein 332
Bertaud 15, 75, 123
Berteaux 203, 211
Berthelot14, 28, 140, 147, 150, 151, 179,
200, 321, 327, 333, 355, 360, 371, 383
Berthezène 49
Berteaux 211
Bethmann-Hollweg (von) 292
Bidegain 201, 202, 204
Billard 275
Billot 77, 194
Biloghi 19, 21
Bismarck (von)23, 91, 93, 94, 153, 154, 241,
258, 384, 385, 401, 403
Blanchard 15, 17, 24
Bloch 13, 14, 21
Blum 335
Bock 275
Boisdeffre (de)28, 33, 111, 112, 113, 132,
133, 134, 135, 139, 140, 141, 142, 143,
144, 145, 147, 148, 152, 155, 156, 157,
158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165,
166, 169, 173, 174, 175, 176, 177, 179,
192, 193, 196, 197, 204, 210, 225, 321,
325, 346, 349, 350, 359, 370, 404
Bolgert 211, 212, 213
Bonnal 185, 241, 326, 356, 388
Borden 310
Borel 115
Borgel 41
Bou-Amama 117, 118
Boucher (Arthur)3, 9, 11, 13, 14, 16, 28, 29,
30, 31, 32, 33, 37, 39, 40, 41, 43, 44, 45,
46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57,
59, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72,
73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83,
85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96,
97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106,
107, 108, 111, 112, 113, 114, 115, 117,
118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125,
126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133,
134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150,
151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159,
160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167,
169, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 179,
180, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 188,
189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197,
198, 199, 203, 204, 205, 207, 209, 210,
211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 225, 229, 231,
234, 235, 236, 237, 238, 239, 243, 244,
245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252,
253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260,
261, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269,
270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277,
278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286,
287, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296,
299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306,
307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314,
315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322,
323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331,
332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339,
340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347,
348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355,
356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363,
364, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373,
375, 376, 377, 378, 403, 404, 406, 407,
408, 409, 411, 413, 414
Boucher (Eugène)32, 40, 45, 47, 48, 50, 51,
52, 53, 55, 56, 59, 64, 69, 70, 72, 73,
123, 407
Boucher (Jules) ..55, 134, 285, 333, 403, 406
Bouchon 221
Bou langer 134, 137, 148, 383, 404

Bourachot.....	87, 149, 168, 263
Bourdieu.....	21
Bourmont.....	48
Boÿ.....	75, 83, 350
Bredin.....	148
Bréhier.....	348
Briand.....	24, 193, 232, 281, 292, 339, 384, 385
Brogliè (de).....	95, 98, 102
Bruat.....	96, 97
Brugère.....	208, 266
Buat.....	97, 391
Bugeaud.....	40, 51, 382
Cabannes.....	297, 316
Caillaux.....	193, 232, 249, 384
Canrobert.....	62, 100
Carlier.....	298, 308
Carnot.....	113, 154, 168, 171, 385, 404
Carrias.....	239, 357
Castelnau (de).....	73, 76, 103, 147, 149, 150, 179, 266, 290, 335, 336, 370, 383, 384
Castex.....	201
Cavaignac.....	144
Cazals.....	19, 130
Cérez.....	115, 117, 118, 122
Chanet.....	77
Chanzy.....	114, 132, 134, 136, 137, 142, 144, 145, 155
Charles I ^{er}	292
Charles X.....	48, 49, 74, 132, 148, 150, 183, 387
Chassaigne.....	313
Chaubet.....	301
Choisel.....	70
Christian IX.....	159
Cissey (Courtot de).....	27, 96, 97, 98, 99, 103, 239, 383
Clausewitz (von).....	240, 250
Clauzel.....	49, 50, 51
Clemenceau.....	23, 24, 126, 182, 193, 197, 214, 215, 218, 232, 275, 292, 298, 309, 337, 339, 352, 377, 384, 385, 386, 393, 394, 396, 401, 405
Clément.....	41, 72, 351, 380
Clinchant.....	96, 98
Cochet.....	9, 26, 27, 28, 76, 77, 241, 262, 263, 266, 273, 275, 278, 292, 297, 332, 357
Combes.....	182, 198, 201, 202, 207, 385, 404
Conneau.....	266
Constantin XII.....	313
Contamine.....	14, 15, 17, 356, 388
Coppolani.....	19, 21, 23, 24
Cornulier-Lucinière (de).....	272, 273
Corvisart.....	150
Corvisier.....	15, 16, 17, 18, 49, 75, 79, 82, 86, 100, 101, 131, 169, 243, 388, 389
Cosson.....	356
Coste.....	138, 278
Coutau-Bégarie.....	17
Couturier.....	44, 151
Crémieux.....	87
Curé.....	150
Cyrus.....	136, 219, 243, 245, 246
Dalissou.....	24
Damrémont.....	49, 50, 51
Dard.....	77
Darius II.....	246
Darmon.....	50, 115, 118
Decourdemanche.....	265, 266, 267, 270, 271
Delamarre.....	300, 301, 305, 309
Delanne.....	148
Delbos.....	82
Delcassé.....	182, 402
Delescluze.....	97
Déligny.....	283, 284
Delmas.....	14, 15, 16, 17, 49, 388
Démier.....	39, 46
Denoyel.....	31
Deprez.....	150
Déroulède.....	182, 184, 203, 290, 385, 386, 404
Deschanel.....	126, 274, 275, 290, 332, 384
Desmons.....	200
Destremeau.....	152
Détrie (François).....	31
Détrie (Henri).....	30, 31, 124, 129, 263
Détrie (Paul).....	31, 32, 122, 124, 129, 130, 179, 180, 184, 192, 234, 255, 260, 262, 265, 279, 284, 287, 289, 290, 291, 308, 309, 321, 329, 333, 337, 338, 340, 343, 361, 363, 376, 404, 405, 406
Détrie (Paul-Alexandre).....	31, 32, 33, 50, 111, 118, 122, 125, 128, 130, 180, 181, 363, 404
Détrie (Roger).....	31
Deville.....	140
Doessant.....	203, 208, 209
Doise.....	163, 168, 355
Dorion.....	245
Dosse.....	22, 23
Douchy.....	140
Doumer.....	339
Doumergue.....	332, 339, 384, 385, 406
Dreyfus.....	18, 111, 132, 135, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 148, 149, 150, 152, 153, 164, 165, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 182, 183, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 203, 205, 206, 217, 223, 225, 232, 347, 370, 372, 381, 382, 384, 387, 388, 390, 395, 396, 404, 405
Drouet d'Erlon.....	49
Drouin.....	153
Dubail.....	76
Duchesne.....	213
Duclert.....	24, 102, 164, 171, 172, 182, 193, 194, 206
Ducrot.....	90, 91
Dujin.....	163
Dumont.....	195, 196
Dupanloup.....	43
Dupuy.....	175
Duroselle.....	21, 182, 357
Dutrait-Crozon.....	174, 175, 195
Édouard VII.....	182, 404
Esterhazy.....	175, 176, 182, 193, 194, 196, 396
Fabre.....	172, 174
Faidherbe.....	62
Failly.....	75
Falkenhayn (von).....	266, 268, 283, 286, 398
Fallières.....	182, 192, 232
Faron.....	96
Faucher.....	200, 204
Faure.....	144, 166, 182, 184, 384, 394, 404
Favre.....	87, 91, 93
Fayolle.....	100
Febvre.....	21
Ferragu.....	24
Ferry.....	87, 88, 113, 150, 198, 384, 385, 392, 393
Février.....	33, 111, 113, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 141, 220, 243, 323, 345, 370

- Flandin 339
 Flatters 118
 Floquet 149, 150
 Foch 14, 18, 26, 33, 72, 100, 103, 105, 113, 115, 134, 147, 150, 151, 152, 166, 176, 179, 199, 206, 241, 242, 243, 266, 267, 269, 270, 274, 275, 284, 293, 294, 306, 307, 308, 309, 321, 326, 327, 328, 337, 338, 339, 340, 345, 357, 360, 371, 372, 377, 382, 383, 391, 405, 406, 414
 Foucauld 117, 336, 384
 Fraguier 155, 375
 Franc 286
 Franceschini 350
 François-Joseph 47, 70, 79, 259, 292
 Frédéric II 241, 246
 Frémeaux 27, 50, 114
 Freycinet (de) 113, 138, 141, 149, 150, 151, 152, 155, 172, 210, 218, 225, 370, 404
 Gallet 269, 286
 Gallieni 77, 151, 209, 263, 281, 284, 345, 383
 Galliffet (de) 79, 101, 181, 196, 198, 199, 383
 Gambetta 87, 91, 100, 102, 113, 138, 139, 149, 150, 198, 275, 384, 385, 404
 Gambiez 15, 16, 17, 388
 Garrigues 275
 Gaulle (de) 24, 26, 206, 345, 382, 383, 384, 385
 Géhin 77, 351
 Gérard 286, 287, 347, 379, 385, 388, 392, 400
 Géré 245
 Girard 90
 Girardet 16, 32, 80, 100, 130, 138
 Giroux 138
 Godechot 24
 Goltz (von der) 219, 220, 354, 377
 Gonsel 147, 148, 174, 175, 193, 194, 195, 196
 Gouraud 27, 132, 382
 Gouttman 89
 Goya 33, 239, 243, 356
 Grandhomme 9, 14, 28, 77, 169, 200, 222, 324, 333, 351, 355, 358, 359, 360, 383
 Grandmaison 149, 242, 326, 356, 360
 Greenhalgh 14, 26
 Grévy 99, 102, 113, 154
 Grossetti 268
 Gugliotta 27, 99, 198
 Guibert 240
 Guillaumat 262
 Guillaume I^{er} 403
 Guillaume II 143, 153, 154, 155, 182, 309, 313, 355, 384, 404, 405, 406
 Guizot 39, 51
 Hanotaux 342, 352
 Hély d'Oissel 140, 151
 Henri 404
 Henry 14, 15, 142, 144, 176, 182, 193, 196, 197, 356, 384, 387, 393, 395, 397
 Hérodote 281, 311, 314, 315, 316, 317, 318, 353, 376
 Herriot 335
 Hésiode 231
 Heyriès 9, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 24, 31, 382
 Hindenburg 286, 309, 342
 Hirschauer 140, 151
 Hitler 32, 342, 369, 399, 401, 406
 Houte 52
 Huet 179, 336
 Hugo 404
 Humbert 67, 253, 268, 269, 274
 Junck 196
 Jacquelot du Boisrouvray 83
 Janin 140, 151
 Jauffret 17, 18, 198, 243, 354
 Jaurès 24, 384, 385, 388, 395, 399, 405
 Joffre 14, 76, 77, 150, 151, 168, 206, 209, 233, 249, 266, 267, 269, 271, 274, 278, 293, 294, 295, 298, 299, 302, 314, 319, 320, 326, 327, 328, 339, 345, 357, 377, 383, 391, 405, 406
 Joly 194
 Jomini 240
 Jourdy 207
 Jullian 324, 335
 Jusserand 301, 305
 Kott 23
 Krumeich 286
 Lachès 348
 Ladmiraull 76, 96, 98
 Lafferre 204
 Lafon 266
 Lamoricière 51
 Langle de Cary 76, 77, 78, 81, 83, 86, 87, 92, 93, 103, 166, 282, 370, 383
 Lanrezac 76, 206, 391
 Lauth 193, 196
 Laval 180, 184, 185, 304, 339, 347
 Le Bœuf 61, 79
 Le Goff 21, 23
 Le Mouel 78, 81, 86, 93
 Le Naour 76, 267, 273, 283, 292, 305, 355
 Leblois 194, 195, 196
 Lecaillon 90
 Leclerc 18, 25, 345, 383
 Lecomte 94
 Léonard 14
 Levillain 27
 Lewal 86, 100, 239, 240, 387, 388
 Loubet 150, 155, 182, 189, 192, 198, 201, 232
 Louis-Napoléon Bonaparte 380, 392, 403
 Louis-Philippe 37, 39, 48, 49, 60, 89, 105, 241, 385
 Luc 52
 Lucas 77, 351
 Ludendorff 286, 309
 Lyautey 24, 117, 127, 188, 189, 192, 218, 225, 239, 284, 290, 377, 383
 Mac Mahon 62, 89, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 113, 114, 128, 384, 385, 403, 404
 Maginot 334, 341, 360, 361, 372, 406
 Maillard 241, 388
 Maistre 148, 150, 281, 282
 Malletterre 140
 Margot 151
 Martel 14, 15, 17, 18, 25, 27, 357, 388
 Martin 21, 53, 117, 126, 273
 Maud'huy 266, 275
 Maunoury 87, 100, 370
 Maurin 15, 17, 18, 383, 387
 Mayer 206, 207, 208, 382, 384
 Ménard 52
 Mercier 77, 175

Messimy	77, 208, 218, 261
Michel18, 33, 76, 77, 83, 87, 261, 262, 263, 370	
Millerand..	208, 218, 275, 278, 281, 332, 385
Miltiade	312, 314, 315, 319, 320, 323
Milza	23, 51, 90, 93, 163
Miribel (de)33, 111, 113, 132, 134, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 150, 151, 152, 154, 155, 163, 164, 169, 171, 183, 225, 320, 321, 324, 325, 345, 346, 349, 350, 354, 359, 370, 377, 383	
Mitry (de).140, 147, 151, 266, 267, 275, 321	
Miterrand	23, 204, 386
Mollard	211
Mollin	200, 201, 202, 203, 207
Moltke (von)138, 143, 171, 241, 250, 268, 324	
Monnier.....	332
Montagnon	50, 357
Montebello	28, 155, 375, 385, 401
Morny (de).....	62
Motte	241
Moulin.....	155, 156, 158, 160, 164
Muracciole	18, 19, 25, 31
Nadal (Jacques).....	31
Nadal (Lionel).....	31
Nadal (Paul)	31
Napoléon15, 23, 24, 32, 41, 46, 59, 61, 70, 73, 78, 87, 93, 101, 108, 114, 131, 145, 221, 241, 242, 246, 254, 257, 258, 323, 325, 352, 371, 380, 384, 385, 389, 390, 392, 401	
Napoléon III23, 32, 61, 70, 73, 78, 87, 93, 101, 108, 114, 131, 145, 371, 384, 385, 401	
Naquet-Laroque	207
Naulin	334
Necker	77
Nicias	348
Nicolas II	144, 159, 165, 166, 404, 405
Niel	61, 73, 79, 86, 383, 403
Nivelle27, 233, 278, 293, 294, 326, 383, 405	
Notin	26
Nouailhat.....	301
Obrouchev	155, 162
Offenstadt	23
Oriol	195
Ortholan27, 59, 78, 81, 86, 93, 100, 132, 167, 168, 169	
Oudri	213
Painlevé.....	209, 292, 341, 384
Paty de Clam (du)	175, 176, 195
Pau	33, 76, 77, 83, 130, 340, 370
Pauffin de Saint Morel.....	155
Pedroncini17, 25, 100, 131, 153, 169, 292, 298, 308, 354, 355, 388	
Peillieux	194
Pelletan	207
Pénaud.....	263
Pénisson	241
Percin33, 77, 112, 191, 192, 197, 199, 200, 201, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 271, 287, 370, 391	
Perier.....	164, 166, 171, 175
Pershing	297, 298, 299
Pervillé.....	49, 51
Pétain14, 25, 29, 100, 103, 113, 134, 152, 166, 176, 179, 190, 191, 199, 242, 277, 293, 294, 295, 307, 326, 327, 328, 337, 354, 356, 376, 383, 389, 391, 405	
Petiteau	24
Philippe de Macédoine	325
Pichon.....	232
Picquart112, 148, 152, 173, 174, 175, 176, 177, 181, 193, 194, 195, 196, 197, 214, 215, 216, 217, 218, 287, 370, 383, 404	
Pie IX	62
Piketty	23
Poincaré24, 193, 232, 233, 249, 257, 261, 337, 339, 370, 377, 384, 385, 386, 399, 405	
Polignac	48
Poncet	234, 334
Pont	126, 140
Porte14, 76, 241, 262, 263, 273, 275, 292, 297, 298, 332, 357	
Pouydraguin	140
Prévost.....	142, 264, 349
Prinetti	189
Prost.....	286
Puaux	265
Rebérioux	182
Recouly	241, 242, 377
Rémond	102
Renan.....	100, 386
Renouard	147, 148, 185, 186
Renouvin	14
Reynaud.....	339
Rolland	27, 292, 293, 294
Ronarc'h.....	268
Roques.....	218, 284
Roth	90, 93, 267, 268, 269
Rousseau18, 19, 20, 21, 101, 182, 198, 199, 201, 273, 283, 292, 385	
Royer	297, 300
Roynette	183, 186, 187
Ruffey.....	76
Saint-Arnaud	62, 116
Sancy	172
Sandherr	149, 152, 173, 175, 193
Sarmant	24
Sarraïl	206, 209, 217, 268, 313, 391
Saussier	148
Savary.....	49
Schaepdrijver.....	265
Schiavon	27
Schlieffen (von).....	168, 382
Schnæbelé	404
Semur	114
Séré de Rivières.....	27, 100, 167, 169, 383
Serman15, 75, 95, 97, 98, 121, 123, 153, 373	
Siegfried	369, 394
Simon	87
Siroton	23
Socrate183, 189, 220, 221, 222, 243, 245, 247, 291, 294, 311, 313, 314, 315, 322, 323, 324, 325, 327, 336, 348, 349, 381	
Soriano	21
Soult	39, 51, 121, 385
Steg.....	263
Tachon.....	59, 60, 63, 67
Tardieu	339
Teulières	19
Teyssier	24

Thiébot	29	Vindé	198, 199, 200, 201, 202, 203, 208, 209
Thiers	90, 94, 95, 99, 101, 117, 385, 386, 395, 403	Vinoy	89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 346, 382
Thomas	94, 299	Viviani	232, 281, 298, 386
Tirard	150	Vogel	77
Tocqueville	40	Voirol	49
Tombs	89, 94, 96, 97, 98	Waldeck-Rousseau	198, 201, 207
Toulorge	140, 151	Waldersee (von)	171
Trochu	78, 79, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 395	Wanowsky	157
Urbal (d')	275, 278, 282	Weygand ..	129, 130, 151, 152, 218, 340, 382
Vadecard	200, 201, 202, 204	Wieviorka	113
Vaïsse	163, 168, 355	Wilson	297, 298, 306, 309, 386, 401
Vaisset	24, 27	Winock	23, 233
Valance	101	Wood	299, 300
Valdant	196	Xénophon	3, 136, 137, 183, 219, 220, 221, 222, 243, 244, 245, 247, 248, 257, 258, 259, 261, 311, 313, 318, 322, 323, 324, 325, 349, 351, 352, 357, 358, 359, 370, 376, 377, 378, 380, 405
Valée	49	Zola	182, 194, 232, 404, 405
Végèce	311	Zurlinden	195
Venizélos	229, 312, 313, 314, 315, 406		
Vergé	96, 97		
Vergez-Chaignon	14, 25, 191, 242		
Victor-Emmanuel III	189, 404		
Vigouroux	152, 174, 193, 194, 196, 217		

Table des matières

Sommaire	5
Remerciements.....	9
Introduction générale	13
a. Le renouveau de l'histoire militaire	14
b. Le renouveau de la biographie en histoire	20
c. Les avancées de la biographie militaire	25
d. Les sources archivistiques étayant cette recherche	28
Archives publiques	28
Archives privées.....	29
Ouvrages et brochures publiés par Arthur Boucher.....	30
e. Pour quelles raisons avoir choisi d'écrire la biographie d'Arthur Boucher ?.....	30
Première partie	35
La famille, l'enfance, la formation	35
Introduction de la première partie	37
Chapitre 1. La petite enfance d'Arthur Boucher (1847-1854) : la lignée familiale, les lieux, l'influence paternelle.....	39
1.1 1847, une France en crise.....	39
1.2. Les racines familiales d'Arthur Boucher : Sully-sur-Loire et La Chapelle Saint-Mesmin.....	41
1.2.1 Sully-sur-Loire.....	41
1.2.2 La Chapelle Saint-Mesmin	44
1.3 Eugène, le soldat : l'influence de la figure paternelle sur la carrière d'Arthur Boucher	47
1.3.1 Eugène Boucher et la conquête de l'Algérie (1830-1838)	47
1.3.2 L'engagement d'Eugène Boucher dans la gendarmerie	51
1.3.2.1 De Jargeau à Sully-sur-Loire : une deuxième carrière (1838-1859).....	51
1.3.2.2 La fondation d'une famille	53
1.3.3 Eugène Boucher, commissaire impérial à Neuville-aux-Bois	55
Chapitre 2. Les années de formation : les enfants de troupe, le régiment du génie et Saint-Cyr (1854-1869).....	59
2.1 Être enfant de troupe dans les années 1854-1865	59
2.1.1 Une brève histoire des enfants de troupe.....	59
2.1.2 Arthur Boucher enfant de troupe.....	62
2.2 Du 2 novembre 1865 au 18 octobre 1867 : sapeur au 2^e régiment du génie à Metz.....	70
2.2.1 Les difficultés de la vie du sapeur Arthur Boucher	70
2.2.2 Le collège Saint-Clément de Metz, dernier espoir d'Arthur Boucher pour la préparation au concours d'entrée à Saint-Cyr.....	72

2.3 Du 18 octobre 1867 au 30 septembre 1869 : Saint-Cyr, la promotion Mentana, l'élève officier	74
2.3.1 De l'origine de Saint-Cyr à la promotion Mentana	74
2.3.1.1 L'institution Saint-Cyr.....	74
2.3.1.2 La promotion Mentana : trois compagnons de promotion au parcours remarquable.....	75
2.3.2 Le saint-cyrien Arthur Boucher	79
Chapitre 3. Le jeune officier, de l'expérience de la terrible guerre aux stages d'état-major (1869-1878).....	85
3.1 Arthur Boucher à l'École d'application d'état-major	85
3.2 Arthur Boucher et la terrible guerre	87
3.2.1 Le siège de Paris.....	87
3.2.1.1 La Garde nationale de Paris, une armée très inhabituelle	88
3.2.1.2 Les premiers combats d'Arthur Boucher	89
3.2.1.3 Buzenval, la dernière bataille du siège de Paris	92
3.2.2 L'armée de Versailles et « la guerre contre Paris ».....	94
3.2.2.1 La semaine sanglante, du 22 au 28 mai 1871	96
3.2.2.2 Longchamp, le défilé de la victoire	98
3.3 Les stages de l'officier d'état-major 1873-1878	99
3.3.1 Les changements militaires et politiques entre 1873 et 1878	99
3.3.1.1 Vers l'armée nouvelle : l'armée nationale	99
3.3.1.2 Les débuts de la III ^e République	101
3.3.2 Arthur Boucher stagiaire à l'état-major du 3 ^e régiment de dragons à Tours	102
3.3.3 À Constantine au 3 ^e régiment de tirailleurs algériens	104
3.3.4 Au 14 ^e régiment d'artillerie à Tarbes	105
Conclusion de la première partie	107
Deuxième partie.....	109
Une carrière militaire sans faute, mais inaboutie	109
Introduction de la deuxième partie	111
Chapitre 4. Alger, Oran, Châlons-sur-Marne : Les années fondatrices (1878-1890).....	113
4.1 L'Algérie, une première affectation, entre vie d'état-major et combats	114
4.1.1 Alger, à l'état-major de la division	114
4.1.2 La découverte d'Oran et les combats dans le Sud-Oranais.....	115
4.2 Mariage, famille et proches	118
4.2.1 Un beau mariage	118
4.2.2 Sa famille, ses proches : une famille de militaires.....	123
4.3 D'Oran à Châlons-sur-Marne (1882-1890) : un tournant important dans sa carrière	131
4.3.1 Châlons-sur-Marne, le grand camp de l'armée française.....	131
4.3.2 Au 106 ^e Régiment d'infanterie sous les ordres du colonel de Boisdeffre (19 septembre 1882-7 février 1887)	132
4.3.3 À l'état-major du VI ^e corps d'armée (7 février 1887-17 mai 1890) : une promotion tant attendue.....	134

4.4. À Châlons, trois rencontres déterminantes pour la carrière et la formation intellectuelle d'Arthur Boucher	135
4.4.1 Le général Victor-Louis-François Février (1823-1911) et le goût de l'histoire militaire grecque.....	136
4.4.2 Le général Marie-François de Miribel (1831-1893) : l'art de la stratégie et du commandement	138
4.4.3 Le général Raoul-François-Charles Le Mouton de Boisdeffre (1839-1919) : un diplomate militaire hors pair	141
Chapitre 5. À l'état-major général de l'armée à Paris : une étape prometteuse pour sa carrière (1890-1897)	147
5.1 Au 3^e bureau de l'état-major général	148
5.1.1 Les hommes de l'état-major	148
5.1.2 L'état-major général : un milieu original	149
5.1.3 Les forces militaires dont dispose l'état-major général	153
5.2 Août 1892 : la mission en Russie, au cœur de la diplomatie militaire	153
5.2.1. Les origines politico-militaires de la mission en Russie	153
5.2.2 La mission en Russie.....	156
5.2.3 L'élaboration de la convention franco-russe.....	162
5.2.4 Au retour en France : la promotion d'Arthur Boucher et la ratification de la convention.....	163
5.3 L'affaire Dreyfus et le Plan XIII.....	165
5.3.1 Les événements familiaux de la période.....	165
5.3.2 Chef du 3 ^e bureau, en charge du Plan XIII.....	165
5.3.2.1 Le chef du 3 ^e bureau.....	165
5.3.2.2 L'élaboration du Plan XIII	169
5.3.3 Arthur Boucher et l'affaire Dreyfus.....	171
Chapitre 6. Colonel du 101^e Régiment d'infanterie (1897-1907), entre espoirs et désillusions.....	179
6.1. Contexte familial, politique et historique de la période 1897-1907	180
6.1.1 Événements familiaux marquants dans les premières années de la prise de commandement d'Arthur Boucher.....	180
6.1.2 1897-1907 : une période historique et politique mouvementée	181
6.2 « Un chef doit faire le bonheur de ses soldats »	183
6.2.1 Le 101 ^e R.I. en 1897, les lieux et les hommes.....	183
6.2.2 Le chef et ses recrues : former, encourager, sanctionner au besoin	184
6.2.3 La reconnaissance de ses supérieurs	187
6.2.4 Arthur Boucher et son régiment : les honneurs, les grandes manœuvres, le modèle militaire grec.....	189
6.3 Le lieutenant-colonel Picquart devant le conseil d'enquête	193
6.3.1 De l'affaire Dreyfus à l'affaire Picquart.....	193
6.3.2 Le conseil d'enquête du 1 ^{er} février 1898	195
6.3.3 Arthur Boucher et le conseil d'enquête	196
6.4 La carrière brisée d'un homme de caractère.....	197
6.4.1 Le contexte politique de la période 1899-1907.....	198
6.4.2 Le général André et l'affaire des fiches.....	199
6.4.3 Le général Percin (1846-1928), l'homme qui a « brisé » la carrière d'Arthur Boucher.....	205
6.4.4 Arthur Boucher se rebiffe.....	211
6.5 De l'officier à l'écrivain	219

En guise de bilan.....	223
Conclusion de la deuxième partie.....	225
Troisième partie.....	228
De 1907 à 1933 (deux retraites, un retour au front), et au-delà, sa mémoire.....	228
Introduction de la troisième partie.....	229
Chapitre 7. La retraite, l'écrivain, le général.....	231
7.1 La retraite.....	231
7.1.1 L'arrière-plan politique de la période 1907-1914.....	232
7.1.2 Une vie familiale bien remplie.....	234
7.1.2.1 Le père et le grand-père.....	234
7.1.2.2 Une bien étrange maladie.....	235
7.1.2.3 L'inondation de 1910 à Paris.....	235
7.1.3 L'association philotechnique de Boulogne-sur-Seine.....	236
7.1.4 Le conseiller municipal de Boulogne-sur-Seine.....	236
7.2 L'écrivain militaire.....	239
7.2.1 Le redressement de la pensée militaire sous la III ^e République (1871-1918)	239
7.2.2 L'historien militaire de la Grèce antique.....	243
7.2.3 Quatre études stratégiques (1911-1913).....	249
7.2.3.1 La France victorieuse dans la guerre de demain.....	250
7.2.3.2 <i>L'Offensive contre l'Allemagne</i>	252
7.2.3.3 <i>La Belgique à jamais indépendante</i>	253
7.2.3.4 <i>L'Allemagne en péril</i>	256
7.3 La Grande Guerre d'Arthur Boucher, du colonel au général : août 1914-janvier 1917.....	260
7.3.1 Au camp retranché de Paris, avec la 177 ^e brigade territoriale basée à Jouy-en Josas (25 août-8 octobre 1914).....	263
7.3.2 Sur le front de l'Yser (octobre 1914-avril 1915).....	266
7.3.3 Commandeur de la Légion d'honneur.....	270
7.3.4 Un colonel apprécié de ses supérieurs et fier de ses soldats.....	274
7.3.5 Avec la 162 ^e brigade territoriale en Artois (22 août 1915-5 janvier 1916).....	278
7.3.6 Le général Boucher, en Lorraine avec la 175 ^e B.T. (février-octobre 1916).....	283
Chapitre 8.....	289
Une deuxième retraite, fertile et sereine (1917-1933).....	289
8.1 Une vie de retraité bien remplie.....	289
8.1.1 Début 1917, le difficile retour à la vie civile.....	289
8.1.2 L'année 1917, une guerre qui n'en finit pas.....	291
8.1.3 Printemps 1918, la tournée de conférences aux États-Unis et au Canada....	296
8.1.3.1 Le contexte de l'entrée en guerre des États-Unis.....	297
8.1.3.2 Le voyage américain d'Arthur Boucher.....	299
8.1.3.3 La Fédération de l'Alliance française.....	300
8.1.3.4 Vingt-trois conférences en quarante-cinq jours.....	302
8.1.3.5 Le retour en France.....	308
8.1.4 La passion de la Grèce antique.....	310
8.1.4.1 La présidence de l'Association des études grecques.....	310
8.1.4.2 Le voyage en Grèce, septembre-novembre 1920.....	312
8.2 Les écrits d'après-guerre : un écrivain militaire reconnu.....	315

8.2.1 Deux ouvrages sur la Grèce ancienne : <i>La Bataille de Platées, Marathon</i>	316
8.2.1.1 <i>La Bataille de Platées d'après Hérodote</i> (1915)	316
8.2.1.2 <i>Marathon d'après Hérodote, la bataille de la Marne de l'Antiquité</i> (1920)	318
8.2.2 <i>L'Œuvre du général de Miribel, hommage à l'ancien chef d'état-major de l'armée</i>	320
8.2.3 <i>Les Lois éternelles de la guerre</i>	321
8.2.3.1 <i>L'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles</i>	321
8.2.3.2 <i>Les Doctrines dans la préparation de la Grande Guerre</i>	323
8.2.4 <i>L'Art de vaincre aux deux pôles de l'Histoire, sa loi éternelle : la reconnaissance de l'Académie française</i>	324
8.2.5 <i>L'Infanterie sacrifiée</i>	329
8.3 1920-1933, une fin de vie riche et sereine	332
8.3.1 1920-1929, la vie familiale et sociale d'Arthur Boucher.....	332
8.3.1.1 Une des fiertés d'Arthur Boucher : les carrières de son gendre et de son fils	333
8.3.1.2 Une vie sociale bien remplie	334
8.3.2 Les noces d'or, 27 janvier 1930	337
8.3.3 Les dernières années (1930-1933)	339
8.3.3.1 Le dernier voyage (juin 1932)	340
8.3.3.2 Les dernières volontés	340
8.3.3.3 Les derniers moments	341
Chapitre 9. Les traces et la mémoire du général Arthur Boucher	345
9.1 Les hommages publics	346
9.1.1 <i>Le Nogentais</i>	346
9.1.2 L'Association des études grecques	348
9.1.3 <i>Le Dictionnaire de Biographie française</i>	349
9.1.4 Autres documents évoquant Arthur Boucher	350
9.1.4.1. Historique de la 52 ^e promotion de l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr (1867-1869), promotion Mentana, par le général de brigade Jean Boÿ	350
9.1.4.2 <i>Dictionnaire des généraux et amiraux de la Grande Guerre (1914-1918)</i>	351
9.2 Les traces de l'écrivain militaire	351
9.2.1 Un écrivain militaire reconnu à son époque.....	351
9.2.2 Les traces de l'écrivain militaire de nos jours	353
9.2.2.1 Les écrits du général Boucher dans la recherche contemporaine	354
9.2.2.2 L'analyse des œuvres du général Arthur Boucher par Jean-Noël Grandhomme.....	358
9.3 La mémoire familiale	361
9.3.1 Une mémoire occultée	361
9.3.2 Une mémoire sauvegardée	362
Conclusion de la troisième partie	367
Conclusion générale	369
Sources	375
Sources archivistiques	375
1. Archives publiques.....	375
1.1 Service Historique de la Défense (Vincennes).....	375
1.2 Centre des Archives Diplomatiques, Ministère des Affaires étrangères (La Courneuve).....	375
1.3. Archives municipales	375
1.4. Archives départementales du Loiret, à Orléans.....	375

1.5 Association pour l'encouragement des études grecques (Paris-Sorbonne)	375
1.6 Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine	376
2. Archives privées	376
2.1 Dossier Arthur Boucher référencé dans ce travail sous le nom « <i>Histoire du général Arthur Boucher</i> , par sa fille Marguerite »	376
Archives du général Paul Détrie, gendre d'Arthur Boucher, données à son fils Paul-Henri	376
Témoignages oraux de son petit-fils Paul-Henri Détrie :	376
Sources imprimées	376
1. Œuvres du général Arthur Boucher	376
2. Bibliothèque personnelle d'Arthur Boucher (archivée par son petit-fils Paul-Henri Détrie)	377
Bibliographie	379
Instrument de travail et dictionnaires	379
Ouvrages généraux	380
Biographie : méthode et ouvrages	382
À propos de la biographie	382
Biographies militaires	382
Biographies politiques	384
Biographies d'écrivains	386
Histoire militaire	386
Histoire militaire générale	386
Histoire militaire de la Grèce antique	387
Histoire de l'armée française	387
L'officier et la vie militaire	389
Témoignages militaires	391
Histoire politique	391
Restauration et Monarchie de juillet	391
II ^e République et Second Empire	392
III ^e République	392
Histoire générale de la III ^e République	392
Histoire de la III ^e République par période	395
La guerre de 1870 et la Commune	395
Le boulangisme	395
L'affaire Dreyfus	395
La Grande Guerre	396
Des années 20 aux années 30	399
III ^e République par thèmes	400
Histoire religieuse	400
Histoire culturelle	400
Relations internationales	401
Repères chronologiques	403
Généalogie de la famille d'Arthur Boucher	407
Documents d'archive	411
Lettre d'Arthur Boucher à Raymond Poincaré, président de la République française, 13 août 1914	411
Nomination d'Arthur Boucher au grade de général de brigade	413

Lettre de félicitations du général Foch adressée à Arthur Boucher, 4 avril 1916	414
Index des noms de personne	415
Table des matières	421

Résumé

Le général Arthur Boucher (1847-1933) : une carrière atypique, une œuvre érudite

Depuis une vingtaine d'années, l'histoire militaire contemporaine, tournant le dos à l'*histoire bataille* traditionnelle, s'est intéressée aux témoignages des combattants de la Grande Guerre. Cette approche très riche, qui a fait l'objet de vives controverses scientifiques, s'est penchée sur le vécu des simples soldats, et leurs contraintes matérielles et culturelles. L'approche biographique des chefs militaires, malgré un certain renouveau, très récent, a par contre été largement négligée. Il en est de même pour les officiers supérieurs appartenant au « second cercle », largement inconnus du grand public. Pourtant, connaître leur parcours militaire et familial permet d'appréhender de façon concrète ce qu'a été cette nouvelle armée, née après la terrible défaite de 1870, et qui, après la victoire de 1918, est devenue la première armée du monde.

La biographie du général Arthur Boucher (1847-1933) étudie en détail son parcours atypique et met en avant le caractère érudit de son œuvre d'écrivain militaire. Elle expose sa très longue carrière militaire et sa vie familiale. Elle fait revivre, à travers son cas personnel, l'armée de la III^e République et les grands événements de l'époque. Elle redonne vie à un certain nombre de généraux marquants de cette époque, qu'Arthur Boucher a côtoyés. Ce travail a été rendu possible grâce à des archives publiques, mais aussi et surtout grâce à des archives familiales fournies, conservées par l'une de ses filles.

Si l'histoire militaire a maintenant une connaissance précise de la vie des soldats sous la III^e République et durant la Grande Guerre, cette recherche permet d'un peu mieux connaître celle des officiers supérieurs, qui, grâce à leur formation de haut niveau, à leurs qualités intellectuelles, ont permis à la France d'affronter victorieusement l'armée allemande durant la Grande Guerre.

Cette thèse, mettant en avant un officier supérieur, qui plus est le « doyen » de l'armée française, comme était surnommé Arthur Boucher pendant la Grande Guerre, et éclairant plus généralement la vie des officiers supérieurs de « second rang », enrichit les études consacrées aux élites militaires du XIX^e siècle.

Mots-clés : Biographie militaire, écrivain militaire, état-major général de l'armée française, officier supérieur du « second cercle », III^e République, Grande Guerre.

Abstract

General Arthur Boucher (1847-1933): An erudite and atypical army officer

For the last twenty years, contemporary military history, turning away from a traditional *History of Battles*, has been about witness accounts of participants in the Great War. There is a place for this approach that, although sometimes controversial, focuses on the lives of private soldiers and on their material and cultural constraints. On the other hand, biographical studies of military heads, in spite of a very recent renewal of interest, are largely neglected. The same applies to the study of senior officers belonging to the "second circle", who are mainly unknown to the public at large. And yet through their family and military history much is to be learned of this contingent and of the officers who rose after the disastrous defeat of 1870 and became the world first army following their 1918 victory.

General Arthur Boucher biography is a detailed study of his atypical long military career and of his family life, and draws out the erudite character of his output as a military writer. It also brings to the fore some key events and important Third Republic generals, with whom General Boucher interacted. This study was made possible through researching public archives as well as some private archives made available by one of General Boucher's daughters.

This research adds to what recent contemporary military history reveals about the lives of private soldiers during the Third Republic and the Great War with a better knowledge of officers who, thanks to their training and intellectual capacities, gave France victory over Germany during the Great War.

This thesis about a senior officer known as the French army Great War "elder" throws a light on the life of senior officers and enriches the studies of 19th Century military elites.

Keywords: military Biography, military writer, general staff of french Army, senior officer belonging to the "second circle", Third Republic, Great War.